Fomesoutra.com
ça soutra !

petite bibliothèque de Sciences Humaines

Le DICTIONNAIRE des sciences sociales

Sous la direction de
Jean-François Dortier

Éditions Sciences Humaines

LE DICTIONNAIRE
DES SCIENCES SOCIALES

Sous la direction de
Jean-François Dortier

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines
Une collection dirigée par Véronique Bedin

Éditions
Sciences Humaines

Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion : Seuil
Distribution : Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de
reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen,
le présent ouvrage sans autorisation de
l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© Sciences Humaines Éditions, 2013
38, rue Rantheaume
BP 256, 89004 Auxerre Cedex
Tél. : 03 86 72 07 00/Fax : 03 86 52 53 26
ISBN = 9782361060800

AVANT-PROPOS

D'« anomie » à « utilitarisme », d'« habitus » à « urbanisation » en passant par « capitalisme », « dette », « crise », « guerre », « holisme », « systèmes-monde », ce dictionnaire encyclopédique présente les grandes notions et concepts qui traversent les sciences sociales entendues ici au sens large (sociologie, bien sûr mais aussi économie, géopolitique, histoire globale, science politique, anthropologie…).

Aux côtés des grands domaines classiques comme le travail, la famille, l'individu, l'État, on y trouvera de nouveaux champs d'exploration : les réseaux, la reconnaissance, la société liquide, la mondialisation et ses conséquences… Aux côtés des grandes figures – P. Bourdieu, F. Braudel, K. Marx, B. Malinowski ou M. Foucault –, on trouvera ceux dont les noms et les œuvres font les sciences sociales d'aujourd'hui : Z. Bauman, M. Gauchet, A. Honneth, D. Kahneman, A. Sen, J. Stiglitz…

Mettre à la portée d'un public large les concepts, les auteurs, les théories qui forment le corpus actuel des sciences sociales, tel est le premier but de ce dictionnaire encyclopédique.

Ouverture et interdisciplinarité

Il y a plus d'un demi-siècle déjà, les historiens des Annales ont voulu désenclaver leur discipline pour l'ouvrir aux autres sciences sociales. La géographie est sortie de son confinement pour s'imprégner des autres champs disciplinaires. L'étude de l'économie ne peut plus être envisagée sans prendre en compte les soubassements sociologiques, historiques, et psychologiques des marchés, etc.

Voilà pourquoi ce dictionnaire se veut un moyen non seulement de circuler d'un domaine à l'autre, mais aussi d'aborder

les nombreux concepts et champs de recherche qui transgressent allègrement les frontières disciplinaires.

Un dictionnaire encyclopédique vivant

Ce dictionnaire se veut « humain » et « vivant » au sens où il est question non pas simplement de définitions. À quoi servirait un dictionnaire qui n'aborderait le travail ou l'économie qu'à travers des modèles figés et des définitions abstraites ? « Grise est la théorie, vert est l'arbre de la vie », écrivait Goethe. Faire entrer la vie – sous forme d'exemples, de récits de vie, d'événements –, telle est l'ambition et l'originalité de ce dictionnaire. Cette exigence ne relève pas simplement d'un souci de lisibilité. Certes, « un bon exemple vaut parfois mieux qu'un long discours ». Mais une raison plus fondamentale nous a guidés dans ce choix. Et elle touche à la nature de la connaissance. La réalité humaine se laisse difficilement enfermer dans le corset figé des concepts. Les mots sont chargés de représentations, ils sont le produit de dialogues, de débats. Les idées et les théories ont une histoire, elles sont créées par des auteurs plongés dans leur époque et porteurs d'une vision du monde qui leur est propre.

Jean-François Dortier

NOTIONS ET CONCEPTS

ABSOLUTISME

« L'État c'est moi ». En une formule, Louis XIV exprime tout l'esprit de l'absolutisme. Le monarque « absolu » signifie qu'il concentre tous les pouvoirs autour de sa personne : pouvoir législatif (celui de dicter les lois), judiciaire (faire la justice), exécutif (administrer le territoire). Et bien sûr et avant tout les pouvoirs « régaliens » : l'armée et la police. Le « roi soleil » n'était pas loin de se considérer comme un quasi-dieu vivant : une pratique qui se rattache à la formule des royautés sacrées.

Concentration du pouvoir aux mains du roi, absence de contre-pouvoir, absence même de constitution qui limite et contrôle son action : voilà donc les caractères d'une monarchie absolue. La monarchie absolue fut en Europe plus une pratique qu'une véritable doctrine, même si on lui trouve des justifications chez Jean Bodin ou Thomas Hobbes.

Jean Bodin a été le théoricien de l'absolutisme. Pour l'auteur des *Six Livres de la République*, le rôle du souverain de droit divin est d'établir la loi : et les autres pouvoirs en découlent. Cela dit Jean Bodin prend soin de distinguer l'absolutisme de la tyrannie. L'État ne doit pas être la propriété privée du monarque et celui-ci doit respecter les règles qu'il a lui même édictées.

Le mot absolutisme est apparu au temps des Lumières comme un terme péjoratif destiné à critiquer le pouvoir exclusif du Prince.

Les pouvoirs « absolus » ont d'abord été, dans la tradition des monarchies européennes, des pouvoirs « libres » de toute concurrence et de tout partage (du latin *absolutus*, « libre de »). Leur titulaire s'efforce cependant de ne pas les exercer de façon arbitraire ou capricieuse : il interroge ses convictions, sa foi, ses devoirs envers ses sujets, et prend ses décisions en conscience dans une forme qui engage son entière responsabilité devant Dieu. Si l'éthique personnelle du monarque n'est pas mise en doute, sa légitimité n'en sera donc pas affectée. Par contre, si l'abus des manifestations d'autorité contredit ces principes et les galvaude, ou si le contexte culturel et politique du moment ne rend plus acceptable cette forme de pouvoir, on commencera à parler d'« absolutisme », comme ce fut le cas au XVII^e^ siècle en Grande-Bretagne, à la fin du XVIII^e^ siècle en France et au XIX^e^ siècle pour les monarchies européennes confrontées aux poussées révolutionnaires et au réveil des nationalités.

ABSTENTION

Le fait de ne pas voter est un phénomène courant dans les démocraties actuelles. Aux États-Unis, où la participation électorale est traditionnellement faible, le taux d'abstention a atteint un pic de 51 % en 1996. En France, le taux d'abstention aux élections présidentielles a augmenté des années 1960 aux années 1990 pour finir par se stabiliser autour des 20 % aux élections de 1995 et 2002. Le taux d'abstention atteint des records aux élections régionales et européennes, au point que l'on parle parfois d'une « démocratie de l'abstention ».

Alain Lancelot (*L'Abstentionnisme électoral en France*, 1968) a bien étudié l'abstentionnisme traditionnel d'indifférence, phénomène incompressible. Aujourd'hui, l'abstentionnisme est souvent un moyen de protestation, de contestation du système, voire une forme d'exil (A. Hirschman, *Exit, Voice and Loyalty*, 1970).

ACCULTURATION

Modification d'une culture au contact d'une autre. Le mot a été introduit en

anthropologie dans les années 1940, dans le cadre du courant « culturaliste ». À une époque marquée par le colonialisme et les transformations opérées au sein des sociétés traditionnelles par la modernité, on a surtout employé le terme d'acculturation dans le cas d'une culture dominée qui se trouve mise au contact d'une culture dominante, subit très fortement son influence et perd de sa propre substance originelle.
L'anthropologie contemporaine, qui a une vision moins homogène des cultures, met l'accent sur la diversité des processus de transformation d'une culture au contact des autres, en soulignant les phénomènes de syncrétisme, d'intégration, d'influence.

ACTEUR

Le mot « acteur » est apparu dans la littérature sociologique dans les années 1980. Cette approche des conduites humaines voulait se démarquer d'une approche, dominante en sciences sociales, qui ne prend en compte que les classes, les rôles sociaux ou les styles de vie. Dans cette optique, l'individu est enfermé dans des conduites figées et stéréotypées (qui correspondent à sa classe ou à son statut d'appartenance). La sociologie de l'acteur s'est imposée à partir des années 1980, dans un contexte marqué par l'essor de l'individualisme. La sociologie de l'acteur s'oppose à la vision « hypersocialisée » de l'individu, qui le considère comme le représentant d'une catégorie générale. L'approche en terme d'acteur souligne, au contraire, les capacités d'initiative et l'autonomie relative dont disposent les individus (ou les groupes). Cette capacité de choix implique aussi une aptitude à raisonner et à délibérer. Ainsi, expliquer le vote politique, la consommation, les comportements économiques ou les itinéraires scolaires en termes de sociologie de l'action, c'est mettre en avant les choix et décisions prises par un sujet social dans un contexte donné.
La sociologie contemporaine offre plusieurs visages de l'acteur :
– l'*homo œconomicus*, acteur rationnel qui agit en calculant au mieux les avantages et ses coûts. C'est le modèle de l'individu égoïste et calculateur ;
– l'acteur stratège agit en fonction d'une rationalité « limitée ». Le sujet se contente d'agir de façon « raisonnable » ;
– récemment, le modèle de l'acteur s'est enrichi d'une vision de l'individu incertain, en quête de lui-même et tiraillé par des motivations multiples.

ACTION

La sociologie de l'action s'est constituée autour de deux traditions de recherche assez différentes : la théorie de l'action individuelle et celle de l'action collective.
Alors que la naissance de la sociologie française avec Émile Durkheim s'est forgée autour d'une conception collective des phénomènes sociaux, la sociologie allemande s'est constituée plutôt à partir des actions individuelles. « La sociologie ne peut procéder que des actions d'un, de quelques-uns, ou de nombreux individus séparés », écrit Max Weber.
Au début de son livre *Économie et Société* (1922), M. Weber énonce les mobiles qui guident les actions sociales. Il distingue quatre formes d'action typiques : « l'action traditionnelle », qui se rattache à la coutume, au domaine routinier ou aux normes sociales en vigueur ; « l'action affective », qui est guidée par les passions (la colère, la jalousie…) ; « l'action rationnelle » enfin, que M. Weber décomposait en deux catégories. D'une part, l'action rationnelle qui implique l'adéquation entre les fins et les moyens (l'activité du

stratège, du savant ou de l'entrepreneur qui cherchent à ajuster au mieux leurs moyens en fonction d'un but donné) ; d'autre part, l'action rationnelle guidée par des valeurs (la gloire, l'honneur, la justice) où le sujet défend ses idéaux sans forcément rechercher l'efficacité de son action. Pour M. Weber, une même action peut relever de plusieurs logiques à la fois. Et il n'est jamais vraiment possible de démêler la part respective de chacune d'entre elles.

De leur côté, les théoriciens de l'individualisme méthodologique ont fait de l'action individuelle le principe premier de l'analyse des phénomènes sociaux. La théorie de l'acteur et de l'action étant redevenue, à partir des années 1980, une préoccupation des sciences sociales, de nombreux débats ont eu lieu sur les liens entre intentions, normes, émotions et rationalité dans le cadre de la théorie de l'action.

ACTION COLLECTIVE

À quelles conditions un groupe ou un ensemble d'individus passe-t-il à l'action collective sous forme de grèves, manifestations, pétitions… La question a fait l'objet de nombreuses analyses.

Pour Karl Marx, la misère et la paupérisation des classes laborieuses poussent les masses à la révolte. Cependant le mouvement collectif n'est pas une conséquence automatique de la pauvreté ou de la précarité. Il dépend aussi des capacités d'une classe à s'organiser. L'histoire montre qu'il n'y a pas de relation automatique entre la situation de misère ou de mécontentement et la capacité à se mobiliser sous forme collective.

Dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), Alexis de Tocqueville soutient que ce sont les groupes en phase d'ascension sociale qui, frustrés de ne pouvoir parvenir à leurs fins, ont plutôt tendance à se mobiliser et à se révolter. Par exemple, c'est la bourgeoisie montante qui fut un des fers de lance de la Révolution française, plutôt que le peuple le plus miséreux.

Au début du XX^e^ siècle, les précurseurs de la psychologie sociale, comme Gustave Le Bon et Gabriel Tarde, ont avancé des théories du comportement collectif en termes de psychologie des foules. Ces auteurs ont mis l'accent sur les phénomènes de contagion : manifester, c'est être entraîné dans un mouvement de foule où l'individu perd son autonomie au profit d'une sorte d'élan collectif. Le souvenir de la Commune (1871) avait marqué les esprits.

À cette vision de l'action collective, marquée par l'emprise de la foule, des auteurs ont opposé des explications purement individualistes et stratégiques.

Dans *La Logique de l'action collective* (1965), le sociologue américain Mancur Olson soutient que l'action collective ne naît pas spontanément de l'intérêt commun. En effet, la mobilisation comporte un coût individuel important. En revanche, si le groupe obtient satisfaction, c'est en général au bénéfice de tous. Chaque individu n'a donc pas intérêt à entrer dans l'action puisqu'elle comporte pour lui un coût mais lui rapporte tout de même si elle est entreprise par les autres. Les mouvements collectifs existent pourtant ! C'est, selon M. Olson, parce que l'organisation qui en est le support (le syndicat par exemple) sait offrir à ses membres des avantages individuels et spécifiques.

Alain Touraine et les sociologues des mouvements sociaux (comme Alessandro Pizzorno) ont proposé une approche de la mobilisation collective en termes de mouvements sociaux. Un mouvement social peut se constituer dès lors qu'une lutte pour des valeurs et des intérêts communs se transforme en véritable projet de société alternatif. Dans les années 1970-1980, A. Touraine et son équipe ont

recherché si les luttes des étudiants, des régionalistes, des femmes et des écologistes pouvaient se transformer en véritable mouvement social susceptible de prendre le relais du mouvement ouvrier, alors en déclin. La conclusion fut négative.

Bonheur privé et action publique

Au seuil des années 1980, dans tous les grands pays occidentaux, la mobilisation collective semblait laisser place à un repli sur la vie privée. Cette tendance au reflux de l'action collective a été analysée par Albert Hirschman dans *Bonheur privé et action publique* (1982). Pour ce sociologue américain, la vie sociale est soumise à des sortes de mouvements de balancier entre période d'investissement dans les actions collectives et période de repli sur la vie personnelle. Le même auteur avait décrit dans *Exit, Voice and Loyalty* (*Face au déclin des entreprises et des institutions*, trad. fr. 1972) trois types de stratégie qui peuvent découler d'un mécontentement. Par exemple, lorsqu'un consommateur est satisfait, il n'a aucune raison de « changer de crémerie » et manifeste donc sa loyauté (*loyalty*). Mais s'il éprouve des mécontentements, il peut alors exprimer sa réprobation par défection (*exit*), en choisissant la protestation ou la prise de parole (*voice*).
Dans le même esprit, le sociologue Charles Tilly a parlé de « répertoire d'actions » pour désigner les différentes solutions possibles dans le cadre des mobilisations collectives. Celles-ci peuvent emprunter la voie de la grève, de la manifestation, d'actions commandos, d'insurrections, de pétitions… selon les circonstances.

Évolutions récentes

L'analyse des mouvements sociaux s'est enrichie de plusieurs théories et grilles d'analyse. Dans les années 1990, R. Inglehart considérait que les mouvements sociaux allaient désormais passer des revendications matérielles à des revendications tournées vers les valeurs. Dans les années 2000, le philosophe Toni Negri abordait les mouvements altermondialistes et les revendications identitaires des communautés en terme de « multitude », ce qui renvoie à l'idée d'une diversité d'enjeux et de mobilisations pouvant éventuellement converger en un mouvement unique. Du côté de la recherche, l'étude des mouvements sociaux s'est constituée en champ de recherche autonome et a enrichi ses problématiques : prise en compte du rôle des émotions (indignation, colère), des formes d'engagement personnelles, des trajectoires et carrières militantes dans les mobilisations. (O. Filieule, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, 2011 ; O. Filieule, L. Mathieu, C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009).
Sur une génération, on observe ainsi comment les problématiques de l'action collective évoluent en fonction des problématiques propres aux sciences sociales mais aussi des transformations des mouvements sociaux eux-mêmes. Le mouvement des années 1970-1980 (analysé par A. Touraine) était marqué par le recul du mouvement ouvrier, et l'essor du mouvement féministe, régionaliste ou écologiste. Les années 1990 ont été marquées par de nouveaux mouvements comme celui des sans papiers, des homosexuels, des minorités visibles. Les mouvements altermondialistes et les revendications identitaires ont alimenté la thématique de la multitude ou des « nouvelles formes d'action collectives ». Nul doute que les révolutions arabes, et celles des indignés du début des années 2010, vont alimenter à leur tour de nouvelles problématiques.

AGENCE (THÉORIE DE L'AGENCE)

Un des postulats de base de la théorie économique est que l'entreprise

cherche toujours à faire fructifier ses biens, et donc à maximiser son profit, en utilisant au mieux ses ressources. Or, l'économiste américain John K. Galbraith avait déjà remarqué que ce constat n'est pas évident. Si les actionnaires d'une entreprise sont en général à la recherche du maximum de bénéfices, il est possible que le manager soit en quête d'autres objectifs : l'augmentation de la taille de l'entreprise par exemple (qui peut se traduire par des déficits temporaires). Comment accorder les intérêts de l'actionnaire et du manager ? Voilà le type de questions que se pose la théorie de l'agence.
La relation d'agence représente « un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent. » La théorie de l'agence (encore appelée théorie des mandats) remet en cause le postulat représentant l'entreprise comme un acteur unique pour mettre l'accent sur les divergences d'intérêts potentielles entre les différents partenaires (dirigeants, actionnaires et créanciers…).

AGENDA (FONCTION D')

La fonction d'agenda, présentée par Maxwell McCombs et Donald Shaw en 1972 (« The Agenda-setting Function of Mass-Media », *Public Opinion Quarterly*, n° 36), insiste sur la capacité des médias à focaliser l'attention du public sur tel événement.

AGRESSION/AGRESSIVITÉ

Éthologie. Konrad Lorenz (*L'Agression, une histoire naturelle du mal*, 1969) partage avec Sigmund Freud l'idée que l'agression est un instinct. Chez l'animal, il a une fonction adaptative, au service de la survie de celui qui en fait usage. L'agression est nécessaire au prédateur (pour capturer une proie) ou à sa victime (pour se défendre). Dans de nombreuses espèces, les mâles s'affrontent pour conquérir les femelles ou pour défendre leur territoire. Les conflits sont ritualisés et se résument souvent à des coups, morsures et postures de menace, et vont rarement jusqu'au meurtre. En revanche, notait K. Lorenz, l'homme ne possède plus de mécanismes régulateurs de l'agression aussi efficaces que ceux des animaux. En 1974, une observation dramatique réalisée par Jane Goodall chez les chimpanzés de Tanzanie a remis en cause l'idée d'une « ritualisation » systématique de la violence chez les grands singes. En effet, lors d'un conflit entre groupes de chimpanzés qui se disputaient un territoire, l'un des groupes a exterminé les membres du clan rival.

Psychanalyse. À partir des années 1920, S. Freud révise sa théorie des pulsions. Jusque-là, la libido (pulsion sexuelle) tenait une place centrale dans son modèle du psychisme. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il affirme que « l'agressivité constitue une disposition instinctive primitive et autonome de l'être humain ». Elle est la principale expression de l'instinct de mort (Thanatos). La civilisation est là pour tenter de refouler cette pulsion mortifère. Mais elle n'y parvient pas toujours, comme s'en inquiète S. Freud dans *Malaise dans la civilisation* (1929), texte très pessimiste écrit au moment de la montée du fascisme et quand la menace de nouveaux conflits commence à planer sur l'Europe.

Psychologie sociale. La psychologie sociale envisage l'agression comme une réaction à un stimulus de

l'environnement. Ses causes ne sont donc pas internes à l'individu, mais externes. Ainsi, les travaux du psychosociologue Stanley Milgram ont montré que chacun de nous peut adopter un comportement criminel sous l'effet de la soumission à l'autorité (*Soumission à l'autorité*, 1974). L'agression peut également résulter d'un apprentissage sur un plus long terme. Selon la théorie de l'apprentissage social, c'est par imitation que l'enfant adopte des comportements violents, parce qu'il les a observés au sein de sa famille ou par l'intermédiaire des médias (Albert Bandura, *L'Apprentissage social*, 1977).

ALÉA MORAL

Notion introduite par Adam Smith au XVIII[e] siècle (*Richesse des nations*). Elle souligne le fait que, dans certains secteurs à risques – les assurances par exemple – les assurés ont tendance à augmenter la prise de risque car ils savent qu'ils sont protégés par un contrat (« comme ce n'est pas moi qui paie, je peux prendre plus de risques »), ce qui a pour effet d'augmenter les coûts imprévus pour la compagnie d'assurance. C'est un facteur aggravant du risque. Dans le cadre d'un contrat, l'aléa moral désigne par extension toute modification du comportement d'un des contractants contraire à l'intérêt général ou aux intérêts des autres parties au contrat.

ANALYSE STRATÉGIQUE

En sociologie, ces termes désignent la méthode fondée par Michel Crozier et Erhard Friedberg (*L'Acteur et le Système*, 1977). Cette démarche analyse le fonctionnement des organisations à travers le comportement des acteurs, à partir des postulats suivants : ils disposent d'une marge de liberté et développent des stratégies ; leurs conduites s'inscrivent dans des relations de pouvoir et forment un système d'action. Cette méthode peut alors servir de guide pour la conduite du changement organisationnel.
L'expression « analyse stratégique » est également utilisée dans un tout autre sens, pour désigner l'étude des stratégies d'entreprise. Appliquée à l'entreprise, il s'agit de choisir une perspective dans laquelle inscrire le « projet » de l'entreprise (une mission, une vocation, une grande ambition), de choisir un positionnement (quel(s) produit(s) sur quel(s) marché(s) et avec quelle(s) technologie(s) ?), le périmètre des activités (monoproduction, différenciation, diversification), de choisir un mode de développement (intégration verticale ou croissance horizontale) et un mode de mise en œuvre et d'allocation des ressources (croissance interne *versus* croissance externe). En d'autres termes, la stratégie débute par un diagnostic, se poursuit par la formulation d'un choix et se termine par une phase de mise en œuvre.

ANNALES (ÉCOLE DES)

L'« école des Annales » tire son nom d'une revue *Les Annales d'histoire économique et sociale*, fondée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre. La création de la revue des *Annales* marque, pour ses fondateurs, une rupture avec la conception de la science historique du courant positiviste (qui accordait une primauté à l'événement et à l'histoire politique). Son but est de fédérer les sciences sociales autour d'un projet rénovateur, en ayant recours à la géographie, la sociologie et l'économie pour éclairer l'histoire. À l'histoire traditionnelle, essentiellement politique, diplomatique et militaire, se substitue une « histoire-questions » à dominante économique et sociale.
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la revue change de titre et

devient *Annales : Économies-Sociétés-Civilisations*, pour mieux affirmer son rôle de carrefour des sciences sociales et la nécessité des comparaisons dans la recherche historique.
Dans les années 1955-1960, alors que le mouvement structuraliste se déploie dans toutes les sciences humaines, F. Braudel, qui dirige alors la revue, formule la notion de « longue durée ». Les phénomènes historiques doivent être étudiés en dégageant, sur le temps long, des grandes structures sociales, économiques, démographiques… L'histoire, que L. Febvre et M. Bloch définissaient comme « la science du changement », s'« immobilise », selon la formule d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
En 1969, F. Braudel confie la direction des *Annales* à Jacques Le Goff, E. Le Roy Ladurie et Marc Ferro.

La « nouvelle histoire »
En 1974, *Faire de l'histoire*, publié par J. Le Goff et Pierre Nora, marque l'amorce d'un tournant historiographique.
Avec l'histoire économique et les travaux d'Ernest Labrousse s'était développée l'« histoire sérielle », c'est-à-dire une histoire quantitative qui, dans l'optique de la longue durée, établissait des séries de prix, de productions, de naissances et de décès, aboutissant à des courbes économiques, démographiques… Cette histoire sérielle se lance ensuite à l'assaut de « l'affectif, du mental, du psychisme collectif, des systèmes de civilisations ». Elle devient « histoire des mentalités », de la mort, de la sexualité, de la famille, des modes de vie…
Parallèlement, l'ambition d'une « histoire totale », chère à M. Bloch et F. Braudel, qui intégrerait toutes les dimensions (économique, anthropologique, psychologique, politique…), est de plus en plus abandonnée. En 1985, Georges Duby exprime « une impression d'essoufflement » du programme des Annales.
La trilogie définie par M. Bloch « économique, social, mental » s'est usée, les grandes analyses quantitatives ont perdu du terrain, en même temps que l'abondance des publications témoigne d'un spectaculaire élargissement du « territoire » des historiens.

1988 : le « tournant critique »
La position hégémonique de l'école des Annales se retrouve menacée par de nouveaux courants historiographiques : la micro-histoire italienne ; le « tournant linguistique » américain ; la *social history* anglaise autour notamment d'Edward P. Thomson et d'Eric Hobsbawm ; l'*Alltagsgeschichte* (autour de l'équipe du Max Planck Institut de Göttingen)…
En 1987, l'historien François Dosse affirme l'éclatement du projet historiographique de l'école dans un livre qui suscitera de nombreuses polémiques : *L'Histoire en miettes*.
En 1988, les Annales publient deux éditoriaux collectifs appelant à un renouvellement qui prenne en compte « les nouvelles méthodes de la recherche historique » : les échelles d'analyse, les acteurs individuels et l'écriture de l'histoire. Le mot « histoire » est réintroduit dans le titre de la revue qui devient *Annales : Histoire et sciences sociales*, en 1993.
Depuis le début du XXI^e^ siècle, l'émergence d'un « l'histoire globale » qui cherche à repenser les phénomènes historiques hors des cadres nationaux, redonne cependant une vigueur nouvelle aux thèses de Braudel

ANOMIE

Dans le vocabulaire sociologique, le terme renvoie à l'idée d'un affaiblissement des mécanismes d'intégration sociale. On parlera d'anomie par exemple pour désigner le fait qu'une fraction de la population ne partage plus les valeurs et ne respecte plus les

normes dominantes d'une société. Le terme est employé dans des sens légèrement différents par Émile Durkheim ou Robert K. Merton.
É. Durkheim parle de « suicide anomiste » pour caractériser les suicides qui s'expliquent par un déclin de l'intégration de l'individu au sein de la famille ou de la communauté de travail. L'affaiblissement des valeurs morales d'une société est également pour lui une cause d'anomie.
Pour le sociologue américain R. K. Merton, l'anomie apparaît lorsqu'une fraction de la population ne partage plus les valeurs d'une société. L'anomie peut alors prendre la forme de la déviance, de la révolte ou du retrait, c'est-à-dire un refus de participation sociale.
La thématique de l'anomie a trouvé une nouvelle jeunesse aux États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale à travers le thème de la montée de l'individualisme et du déclin des communautés (D. Riesman, *La Foule solitaire*, 1950, R. Bellah, *Habits of the Heart*, 1985) et celui du déclin du capital social (R. Putnam, *Bowling alone*, 1995). Mais à force de diagnostiquer un incessant déclin de la socialisation dans les sociétés modernes, certains auteurs ont commencé à mettre en doute la pertinence du concept d'anomie et son usage polysémique : allant du déclin des formes de regroupement communautaire à la désocialisation. Le sociologue Marco Orrù, qui a consacré un livre à ce sujet (*L'Anomie. Histoire et sens d'un concept*, 1998) conclut son investigation de façon plus que dubitative : « Aujourd'hui encore je ne suis pas sûr d'avoir découvert le véritable sens du mot anomie (je suis même certain de ne pas l'avoir découvert). »

ANTHROPOLOGIE

L'anthropologie est née d'une réflexion autour de la diversité des cultures humaines. Avec les voyages d'exploration, ethnographes, explorateurs et anthropologues vont s'attacher à parcourir le monde pour recueillir des données sur les peuples de la Terre alors que d'autres penseurs entreprennent de rassembler, de classer, d'analyser toutes ces données sur les sociétés humaines, leurs types de croyances, structures familiales, normes de droit, types d'échanges, modes d'organisation du pouvoir, etc.
Une des questions fondatrices de la discipline peut donc se formuler ainsi : quels sont les invariants et les différences dans l'organisation des sociétés humaines ?
La recherche ethnographique s'accompagne d'une interrogation sur les fondements de la cohésion sociale : quelle est l'origine de la vie en société, quels sont les fondements du lien social ? Pour Lewis Morgan (1818-1881), l'un des pères de la discipline, la famille est une institution de base de la société humaine, à la fois universelle et fondatrice de la société humaine. Émile Durkheim (1858-1917) et Marcel Mauss (1872-1950), les deux fondateurs de l'anthropologie française, voyaient quant à eux dans la religion un des ciments des sociétés dites « archaïques ». Bien des travaux ultérieurs sur les rites, la parenté, le pouvoir, etc., dans les sociétés primitives relèvent de cette même interrogation sur les fondements de l'ordre social et des institutions humaines.
L'un des attraits de l'anthropologie tient à son exotisme : elle nous fait découvrir les modes de vie des Bushmen d'Afrique australe, des aborigènes d'Australie, des Esquimaux ou des Papous… Mais ces sociétés sont aujourd'hui en voie de disparition. Dès lors, le regard de l'anthropologue a tendance à se retourner vers sa propre société et il porte un œil neuf et distancé sur nos modes de vie et nos mœurs qui paraissent à leur tour aussi étranges que ceux des tribus lointaines.

Anthropologie ou ethnologie ?
Anthropologie : le terme s'est imposé dans les pays anglo-saxons au début du XX^e siècle pour désigner la science de l'homme qui se préoccupe, dans un sens très large, d'étudier l'homme et la vie en société. De fait, l'objet privilégié de l'anthropologie fut pendant longtemps d'étudier les sociétés dites « primitives », même si son domaine est, par vocation, plus large : l'étude des sociétés humaines en général.
Ethnologie : Le mot ethnologie a longtemps été utilisé en France pour désigner l'étude des sociétés dites primitives (ou « ethnies »). Celui d'anthropologie fut longtemps identifié à l'anthropologie physique, c'est-à-dire à l'étude de la morphologie des « races » humaines. Dans les années 1950, Claude Lévi-Strauss introduisit en France le terme d'anthropologie dans le sens où l'employaient les Anglo-Saxons. Il désigne alors à la fois la connaissance synthétique de l'organisation des sociétés archaïques et, plus généralement, l'étude globale de l'homme.
Anthropologie sociale et culturelle : le terme d'anthropologie sociale est plutôt utilisé par les Anglo-Saxons qui ont, de fait, plus volontiers étudié les dimensions sociales des sociétés primitives (famille, organisation économique, pouvoir) ; les Américains parlent d'anthropologie culturelle car la culture (mœurs, personnalité, etc.) fut pour eux un objet d'attentions plus spécifiques.

ANTICIPATIONS RATIONNELLES

Le prix Nobel d'économie 1995 a été décerné à l'économiste américain Robert E. Lucas, l'un des piliers de la théorie des « anticipations rationnelles » qui a eu son heure de gloire à la fin des années 1970. Selon cette théorie, élaborée au début des années 1960 par l'Américain Richard Muth, les acteurs économiques se livrent à des anticipations correctes sur l'évolution probable du marché. Par exemple, les salariés demandent des augmentations de salaires, non en fonction de l'état donné du coût de la vie mais par « anticipation » sur l'évolution probable de celui-ci. De ce fait, les politiques économiques fondées sur l'intervention de l'État sont souvent inefficaces : les effets d'une décision annoncée de la hausse de la masse monétaire, par exemple, vont être annulés par les anticipations des entrepreneurs qui vont répercuter par avance les effets probables de cette hausse sur leurs prix.
Ce mode d'analyse s'inscrit dans le courant du *rational choice* des sciences sociales anglo-saxonnes, selon lequel la rationalité des agents est un principe de base des conduites. Cette approche a été critiquée pour son manque de réalisme concernant les comportements des acteurs (qui ne sont pas toujours aussi avisés que le suppose la théorie). Son mérite est cependant d'avoir attiré l'attention sur les capacités d'anticipation des agents au sein des marchés et sur les contraintes qu'elles font peser sur les politiques économiques.

ASSOCIATION

L'association est un phénomène ancien, comme en témoignent les associations monastiques ou les associations de métiers (corporations, maîtrises, jurandes, compagnonnages…) au Moyen Âge. Le XVIII^e siècle vit l'essor des sociétés savantes, des loges maçonniques et autres clubs politiques. Malgré la loi le Chapelier (14 juin 1791) qui interdit les corporations, c'est-à-dire les associations de métier, et la chasse aux associations illégalement constituées, le phénomène associatif survécut tout au long du XIX^e siècle sous des formes extrêmement diverses :

cercles, clubs, ligues… Au sens de la loi du 1er juillet 1901, l'association est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager les bénéfices ».
Au fil du temps, les frontières avec l'économie marchande et l'économie non marchande se sont brouillées. De nombreuses associations développent des activités analogues à celles d'entreprises (SA, Sarl…). Comme des entreprises, certaines emploient des salariés en plus de bénévoles et produisent des biens ou des services marchands. D'autres sont des émanations, de l'administration.
Le degré d'implication dans la vie associative diffère selon le domaine d'activité : les Français adhèrent moins que les Américains aux associations religieuses, moins que les ressortissants de pays nordiques aux syndicats…
Il existe environ 700 000 associations en France : regroupant des pêcheurs à la ligne, ou les adhérents d'un club de foot, d'une amicale des anciens élèves, d'une association du troisième âge ou d'une association de défense du marais poitevin…
Les principaux secteurs concernés sont le sport (20 %), les activités culturelles (17 %), la santé et l'action sociale, les loisirs et la jeunesse, l'économie, et l'éducation et l'environnement. Le poids économique est loin d'être négligeable puisque les associations emploient environ 750 000 salariés. Ainsi, dans le secteur sanitaire et social, les associations gèrent la moitié des établissements, et 80 % pour les établissements pour handicapés.
Leur rôle social est également déterminant dans l'animation de la vie sociale et culturelle : qu'on songe au rôle des Restos du cœur, à la Ligue de l'enseignement ou à toutes les associations sportives locales.
L'image positive des associations ne doit pas cacher aussi certaines de leur « face sombre ». Elles connaissent d'abord une « loi d'airain des oligarchies » (R. Michels) qui veut que toute organisation, passé un certain seuil de développement, tende à produire une élite oligarchique séparée de la base. De plus, même à petite échelle, les associations ne sont pas exemptes de conflits internes liés aux divergences de projets, aux enjeux de pouvoir ou honorifiques qu'implique toute activité organisée.

AUTOBIOGRAPHIE

Le terme « autobiographie » est apparu en France vers 1850 et s'est substitué au mot « Mémoires ». Philippe Lejeune en a proposé une définition, désormais canonique : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » (*Le Pacte autobiographique*, 1975)
La méthode de l'autobiographie raisonnée a été inventée par Henri Desroche. Elle est utilisée dans le cadre de l'autoformation et la redéfinition d'un projet professionnel. En réfléchissant sur sa trajectoire de vie passée, ses domaines de compétence et ses centres d'attraction (loisirs, types d'emplois, formations personnelles), le sujet est invité à construire une trajectoire future qui s'inscrive dans le prolongement des tendances antérieures et des compétences acquises. Ce que résumait à sa manière André Gide lorsqu'il disait : « Il faut suivre sa pente, mais en montant. »
Si l'autobiographie sert directement les sciences humaines, elle joue également un rôle dans l'élaboration des identités collectives régionales. Chaque librairie, dans les grandes régions comme dans les plus petits terroirs, présente un choix étendu d'autobiographies récentes ou anciennes, qui atteignent parfois à la notoriété nationale en contribuant, comme les œuvres

de Pierre Jakez-Hélias ou d'Henri Vincenot, à forger une identité locale intelligible à l'extérieur comme à l'intérieur de son aire d'origine.

AUTORITÉ

Le pouvoir fait peur, l'autorité s'impose par le respect. Dans le sens courant, le mot « autorité » désigne un certain type de pouvoir qui est reconnu comme légitime. Lorsque l'on dit d'un enseignant qu'il « a de l'autorité », c'est qu'il sait se faire respecter. Lorsqu'une personne « fait autorité » dans son domaine (au sens étymologique « auctoritas »), on suppose que ses compétences sont reconnues de tous.
L'adjectif « autoritaire » comporte une signification différente. Un style de pouvoir est dit autoritaire lorsqu'il ne laisse aucune place à la négociation.

Les théories de l'autorité

Max Weber et les formes de légitimation du pouvoir. Dans *Économie et Société* (1922), le sociologue allemand Max Weber analyse les types d'autorité qui sont pour lui des formes de légitimation du pouvoir :
– la forme traditionnelle repose sur le respect sacré des coutumes et de ceux qui détiennent du pouvoir en vertu de la tradition ;
– la forme légale se fonde sur la validité de la loi, établie rationnellement par voie législative ou bureaucratique ;
– la forme charismatique repose sur le dévouement des partisans pour un chef en raison de ses talents exceptionnels.
Le psychosociologue Kurt Lewin (1890-1947) a distingué trois types de leadership, dans la gestion de groupes d'enfants : autoritaire, démocratique et laisser-faire. Avec ses collaborateurs Ronald Lippitt et Ralph K. White, K. Lewin a tenté de mesurer l'impact des styles de *leadership* sur le comportement des enfants, leur productivité et l'atmosphère du groupe. Ces expérimentations montrent la supériorité du style démocratique sur le laisser-faire total ou sur le style autoritaire en ce qui concerne l'efficacité des groupes. Les travaux de K. Lewin sur l'autorité et le leadership ont particulièrement inspiré les théoriciens des organisations.

Hannah Arendt (1906-1975) Qu'est-ce que l'autorité?
Dans un chapitre de *La Crise de la culture* (1961) Hannah Arendt pose la question « Qu'est-ce que l'autorité ? » en avançant deux idées clés :
– L'autorité est la capacité à se faire obéir sans recourir à la force ni à la persuasion (la force des arguments). Un pouvoir tyrannique, qui repose sur la seule force n'a pas de vraie autorité. Mais les Grecs qui fondaient leur loi sur le débat démocratique (et donc la persuasion) n'ont pas connu « d'autorité » à proprement parler. Seuls les Romains, dont les sénateurs se recommandaient de leurs ancêtres, auraient connu l'autorité dans sa forme pure.
– L'autorité a disparu avec la modernité et la fin de l'autorité traditionnelle. Tout au plus observe-t-on à des tentatives pour restaurer un semblant d'autorité.
L'analyse d'Arendt a le mérite de la clarté, mais reste très discutable. En réduisant les fondements de l'autorité à la « tradition sacrée », elle ne peut pas comprendre les formes d'autorité actuelle – démocratique, scientifique, charismatique, managériale, éducative – qui ne sont pas fondées sur une transcendance divine ou traditionnelle, mais qui perdurent dans nos sociétés.

La personnalité autoritaire selon Adorno.
En 1950, le philosophe Theodor W. Adorno a dirigé une enquête aux États-Unis sur « la personnalité autoritaire ». Juif allemand, réfugié aux États-Unis après l'arrivée au pouvoir des nazis, le chercheur avait pour but d'essayer de

comprendre les motifs psychologiques qui avaient poussé une partie de la population à adhérer en masse à des thèses antisémites et fascistes.
Adorno supposait qu'à la source des préjugés racistes et des attitudes fascistes, il y avait une composante psychologique liée à un profil de personnalité particulier : la personnalité autoritaire. Pour tester cette hypothèse, Adorno et son équipe menèrent une enquête approfondie auprès d'habitants de Californie. Divers outils de mesure furent employés : échelle d'attitudes, enquêtes d'opinion, tests projectifs, entretiens cliniques. Les résultats furent traités sous forme d'échelles d'évaluations destinées à mesurer le degré d'antisémitisme, d'ethnocentrisme, de conservatisme politico-économique et de tendance « pré-fasciste ».
Selon Nevitt Sanford, collaborateur d'Adorno, les attitudes racistes et « préfascistes » pouvaient s'expliquer notamment par la formation d'une personnalité particulière. Les « personnalités autoritaires » ont tendance à penser avec des préjugés et des stéréotypes les autres groupes ethniques (les Juifs ou les Noirs) ; ces personnes ont des opinions fermes et une pensée rigide ; elles ont souvent été élevées selon un mode d'éducation autoritaire.
L'enquête eut un très grand retentissement en psychologie sociale, même si elle fit, par la suite, l'objet de réévaluations et de critiques (M. Christie, M. Jahoda, *Studies in the Scope and Method of « the Authoritarian Personality »*, 1954).

L'expérience de Stanley Milgram
Dans les années 1970, une autre expérience très célèbre portera sur la soumission à l'autorité.
Stanley Milgram, un chercheur juif américain, était, comme Adorno, hanté par le problème du fascisme et voulait comprendre comment on pouvait se soumettre volontairement à l'autorité d'un chef. Il s'interrogeait en particulier sur les déclarations des anciens tortionnaires et bourreaux, qui disaient avoir réalisé leur sale besogne sur ordre. Pour mesurer le degré de soumission des individus, il imagina une expérience qui est restée l'une des plus célèbres des sciences sociales.
S. Milgram a recruté des collaborateurs qui pensent participer à une expérience scientifique. Il leur est demandé d'envoyer des chocs électriques à des sujets attachés sur une chaise s'ils ne répondent pas correctement à des questions. D'abord étonnés, les bénévoles s'exécutent de leur tâches en n'hésitant pas à envoyer des décharges électriques de plus en plus puissantes. (*La Soumission à l'autorité*, 1974).

Déclin de l'autorité et débats actuels
À partir des années 1960, un vent de contestation anti-autoritaire souffle au sein des sociétés occidentales. La jeunesse se révolte, les femmes s'émancipent, les autorités traditionnelles (État, armée, police, Église, école…) sont désacralisées. Dans la famille, l'école, l'entreprise, les structures pyramidales et la hiérarchie s'estompent. Dans les relations de travail ou personnelles, la négociation et la communication priment sur les injonctions autoritaires.
Les philosophes et les sociologues sont unanimes à diagnostiquer ce processus comme un déclin général de l'autorité. Dans *Autorité* (1981), Richard Sennett analyse l'effondrement des modèles d'autorité paternaliste et technocratique. Le psychosociologue Gérard Mendel propose, dans son *Histoire de l'autorité* (2002), une approche comparative des formes d'autorité traditionnelles et modernes. Elles ont en commun de s'appuyer sur la médiation d'une figure protectrice et bienfaitrice (Dieu, le père, la nation, la science, etc.). Dans *La Fin de l'autorité* (2004), Alain Renaut reprend le thème de la crise de l'autorité dans les domaines

du politique, de l'éducation et de la médecine.
Le constat unanime de la crise de l'autorité n'est pas nuancé par les auteurs contemporains qui soutiennent que celle-ci n'est pas incompatible avec la démocratie. Pierre-Henri Tavoillot, dans *Qui doit gouverner? Une brève histoire de l'autorité* (2011), décrit les métamorphoses de l'autorité, des sociétés anciennes, dominées par Dieu, le cosmos, la tradition, le chef…, aux sociétés démocratiques où, tour à tour, le peuple, les experts, les juges, le bien-être collectif, la liberté individuelle, etc. tiennent lieu de principes de gouvernement. Pour François De Smet (*Le Tiers autoritaire. Essai sur la nature de l'autorité politique*, 2011), toute autorité repose sur l'existence d'un « tiers » invisible (la loi ou l'État, figures symboliques du père). Dès lors que tous les autres mythes politiques se sont effondrés, il ne reste plus que les droits de l'homme pour fonder une souveraineté légitime. Jean-Claude Monod (*Qu'est-ce qu'un chef en démocratie?*, 2012), quant à lui, pense que la démocratie ne peut se passer de chef (qui incarne une certaine volonté politique contre le pouvoir anonyme de l'argent ou de la technocratie), tout en évitant le triste destin des chefs charismatiques du passé.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'autosuffisance alimentaire correspond à la capacité d'un pays à répondre à tous ses besoins alimentaires par la production nationale. Dans le cas contraire, on parle de dépendance alimentaire. L'autosuffisance alimentaire peut également être analysée à différentes échelles locales, régionales ou en fonction des secteurs. On utilise le terme « souveraineté » alimentaire si l'on veut mettre l'accent sur le droit des peuples à définir leurs politiques agricoles et à se protéger des aléas du commerce international.
On parle de « sécurité alimentaire » lorsque « toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels pour leur permettre de mener une vie active et saine » (FAO). La notion de sécurité alimentaire recouvre quatre éléments : disponibilité de la nourriture (fonction de la production intérieure, de la capacité d'importation, du stockage et de l'aide alimentaire) ; accès à la nourriture (transports et infrastructures…) ; stabilité (climatique, politique…) ; qualité et sécurité (traçabilité…)

AVANTAGES COMPARATIFS (LOI DES)

Selon la théorie libre-échangiste de l'économiste David Ricardo (1772-1823), chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production d'un bien pour lequel il dispose des avantages comparatifs les plus élevés (et donc des coûts relatifs les plus bas). Il en résulterait une croissance globale de la production mondiale et une richesse accrue pour chacun des pays qui pratiquent la division internationale du travail. Cette théorie constitue le fondement des doctrines libérales en faveur du libre-échange. Elle a connu de nombreux développements théoriques et critiques.

BABY-BOOM

À partir de 1943, avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'amorce en Europe et en Amérique du Nord une forte augmentation des naissances. C'est le début du « baby-boom ». La natalité connaît un dynamisme sans pareil. Les bébés pullulent. Mais cette expression imagée n'est utilisée que pour caractériser la reprise de la natalité dans les pays où elle était faible dans les années 1930, c'est-à-dire dans la plupart des pays développés de l'Europe du nord-ouest à l'exception de l'Irlande : France, Belgique, Luxembourg, Grande-Bretagne, Allemagne et Suisse en particulier. Les pays de l'Europe méridionale et l'Irlande, n'ayant pas connu de fléchissement de la natalité avant la guerre, n'ont pas été atteints au sens strict par le baby-boom.

Désir de reconstruire un monde nouveau, de sortir des années noires, ou simple accident de l'histoire ? Les démographes avouent ne pas savoir expliquer de tels phénomènes. Une fois passé le « rattrapage » des naissances à la fin de la guerre, il ne fait pas de doute que le plein-emploi et le dynamisme économique des trente glorieuses vont favoriser l'expansion démographique. Mais il reste certainement d'autres raisons culturelles qu'il reste à élucider. Toujours est-il que le baby-boom des années 1950 s'est produit de manière synchronisée dans tous les pays industrialisés. Durant vingt ans, le dynamisme des naissances ne va pas faiblir. Il faut attendre les années 1970 pour constater une chute considérable de la natalité : après le baby-boom, ce fut le « baby-badaboum ».

En France, le baby-boom a eu de nombreuses conséquences, notamment la construction de logements et d'écoles pour accueillir tout ce petit monde. Puis l'enfant né en 1948 eut 20 ans en mai 1968. Les « baby-boomers » furent les fers de lance des événements de l'année 1968. C'est la même génération des baby-boomers qui connut la contraception et la révolution sexuelle dans les années 1960-1970.

En 2005, le bébé de 1945 a eu 60 ans. Le baby-boom est devenu un « papy-boom ». Les ex-baby-boomers ne sont plus les retraités d'autrefois (avec canne, pipe pour papy, chignon et aiguilles à tricoter pour mamy). Les « seniors » sont plus en forme et plus actifs, leur niveau de vie est comparativement assez élevé. Et leur nombre important pose la question du financement de leurs retraites.

BANDES

L'étude sociologue des bandes de jeunes débute avec l'école de Chicago et ses études sur la marginalité sociale. La méthode de l'observation participante est une de ses démarches privilégiée. Dans *Street corner society, La structure sociale d'un quartier italo-américain*, William Foot Whyte (1943) dresse un portrait très précis et vivant des bandes de jeunes immigrés italiens dans un quartier de Boston, durant les années 1930. Il décrit et fait revivre l'ambiance de la rue, reproduit les conversations, montre comment un chef de bande s'y prend pour maintenir son autorité sur le groupe.

En France, une nouvelle génération de jeunes sociologues a prolongé et renouvelé le genre à partir des années 1990 : D. Lepoutre, *Cœur de banlieue* (1997) ; T. Sauvadet, *Le Capital guerrier* (2006) ; N. Tafferant, *Le Bizness. Une économie souterraine* (2007) ; M. Marwan, *La Formation des bandes* (2011).

Ces études décrivent les modes d'appropriation du territoire, les formes d'affrontements ludiques ou violents, dans lesquels se joue toute une logique de l'honneur, de la réputation, de la virilité et de l'identité (souvent liée à

l'origine ethnique), les activités économiques (trafics et « bizness »), les jeux de langage (verlan, joutes oratoires, insultes…), l'univers musical, les tags, comme signes d'appartenance au groupe.
Ces études permettent aussi de dissiper les équivoques concernant l'univers de la bande en distinguant des réalités voisines : celles des simples groupes de pairs, des bandes délinquantes et enfin des gangs.
Les groupes de pairs. Le regroupement des jeunes en petits groupes, clans, clubs fermés sur eux-mêmes est un phénomène assez général que l'on retrouve dans toutes sortes de sociétés, et qui s'est généralisé avec l'avènement de la jeunesse, comme groupe social relativement autonome. L'enfance et la jeunesse, c'est le « temps des copains » où l'on se regroupe en équipe, clans, club, bandes, et groupes de pairs. Ces groupes de pairs peuvent désigner aussi bien un petit groupe de lycéens, qui se retrouve régulièrement dans le même café, un groupe de rappeurs qui s'entraînent dans une maison de quartier, un « club » d'étudiants dans un internat de grande école ou un groupe de pom-pom girls.
Ce « temps des copains », c'est celui des jeux, des fêtes, des fous rires, des discussions à n'en plus finir, des transgressions, des bravades qui marquent la volonté d'indépendance.
Les bandes. Telles que les entendent les sociologues, les bandes relèvent d'un phénomène plus spécifique. Ce sont des groupes de jeunes adolescents et de jeunes adultes, essentiellement masculins, qui « traînent » dans les caves d'immeubles et les cages d'escalier. Les bandes délinquantes sont apparues sur un terrain social précis : les jeunes des milieux défavorisés en rupture avec l'école, le travail, la famille. La bande n'est pas simplement un petit îlot de socialisation à l'écart du monde des adultes : elle est déviante. La délinquance sous forme de vols, trafics, dégradations y est monnaie courante. Les bandes arborent des sigles, occupent un territoire et développent une idéologie communautaire forte : avec culte de la virilité, la fierté, le respect. Des conflits de territoire et bagarres entre bandes sont fréquents.
Les gangs. Avec le gang on bascule dans un autre univers : celui du crime organisé. On est face à une structure mafieuse : les vols à grande échelle, les braquages, le racket des commerçants, l'argent qui coule à flot, les armes à feu, une hiérarchie structurée avec un chef, des lieutenants, des rites de passage, des tatouages. Le gang est une entreprise criminelle dont la structure est celle d'une secte. Les gangs occupent un territoire et se livrent parfois à des guerres sans merci.

BANLIEUES

Qui dit « banlieue » pense spontanément à délinquance, violences urbaines, insécurité… Pourtant, la banlieue recouvre des réalités contrastées (par exemple les « banlieues chic » de l'Ouest parisien). Historiquement, elle désigne simplement l'espace situé à une lieue aux alentours d'une ville, dans lequel s'exerçait le droit de ban, avant de désigner, à partir du XVII^e^ siècle, les environs immédiats d'une ville, peuplés de banlieusards (l'épithète apparaît en 1889), de zonards et autres « apaches ». Avec la révolution industrielle émergent les banlieues ouvrières puis, suite aux élections de 1924 et 1925, la « banlieue rouge » : ces municipalités du Nord-Est parisien qui constituèrent des bastions du Parti communiste français.
Durant les Trente Glorieuses, avec la construction des grands ensembles inspirés de la « Cité radieuse » de Le Corbusier, la banlieue incarne le progrès et la promotion sociale. De fait, elle contribue à l'éradication des

bidonvilles et des logements insalubres (en 1950, la France compte encore 250 000 taudis). Si de brusques flambées surviennent dès les années 1980, généralement suite au décès d'un jeune sous les balles d'un policier ou d'un habitant, il faut attendre celles des années 1990 (à Vaulx-en-Velin, au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie…) pour que l'équation « banlieues = violences urbaines » s'installe dans les esprits. De même que le parallèle, jugé pourtant abusif par maints sociologues, avec les ghettos noirs américains.

Plusieurs causes sont avancées pour expliquer cette dégradation : l'arrivée de nouvelles populations immigrées dans un contexte de crise de l'emploi, le départ des classes moyennes, l'inadaptation des grands ensembles aux nouveaux modes de vie. À quoi peuvent s'ajouter les logiques de bandes, qui tendent à transformer des banlieues en « territoires » à préserver des intrusions extérieures, dont celle des services de l'État.

À partir des années 2000, en France, l'image des « banlieues » associées au thème du chômage, de l'immigration et à la violence des jeunes a commencé à changer. Les politiques de rénovation urbaine et la médiatisation de la diversité des trajectoires individuelles (tous les jeunes de banlieues ne sont pas des jeunes à problème) ont joué un rôle.

Dans le domaine des sciences sociales, une autre thématique prend le relais en France : celle des zones périurbaines et leurs nouvelles stratifications internes (C. Guilluy, *Fractures françaises, La France des « petits moyens » : Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, 2010 ; É. Maurin, Le Ghetto urbain, *Enquête sur le séparatisme social*, 2004 ; D. Lapeyronnie, L. Courtois, *Ghetto urbain*, 2008).

BAYESIENNE (MÉTHODE)

Le calcul des probabilités fut inventé par Blaise Pascal et Pierre de Fermat au XVII^e siècle, développé au XVIII^e siècle par Thomas Bayes, puis au siècle suivant par Pierre Simon de Laplace. Dans *Philosophical Transactions* (publié après sa mort par son ami Richard Price en 1764 et 1765), T. Bayes propose la formule qui porte désormais son nom.

Le théorème de Bayes permet de calculer la probabilité d'un événement (A) en fonction de la probabilité d'un autre (B). Il s'énonce ainsi : si A et B sont deux événements, P (A) la probabilité de A et P (B) celle de B, la loi de composition des probabilités indique que la probabilité P (AB) (= probabilité d'observer à la fois A et B) est donnée par la formule : P (AB) = P (A). P (B/A) = P (B). P (A/B) où P (A/B) se lit « probabilité d'observer A sachant que B s'est réalisé ». Cette équation implique le théorème de Bayes :

P (B/A) = P (B). P (A/B)/P (A).

Les méthodes bayésiennes ont connu un très grand développement dans le domaine scientifique ces dernières décennies. Elles sont de plus en plus utilisées en médecine, en économie, en sociologie, en théorie de la décision, etc. Elles permettent d'estimer la probabilité d'un événement en fonction des résultats d'observations. En matière de décision, les probabilités bayésiennes permettent de réviser nos choix au fur et à mesure que nos informations s'enrichissent.

BEHAVIORISME

Le mot « behaviorisme » (ou « comportementalisme ») a été inventé par J.B. Watson dans un article publié en 1913 dans la *Psychological Review* : « Psychology as the Behaviorist Views It » (« La psychologie telle que le behavioriste la voit »). Contre la méthode de l'introspection psychologique, Watson soutient que la psychologie ne peut devenir une science que si elle s'en tient à l'observation objective des

conduites. La psychologie se veut donc la science des comportements (*behavior*) observables.
L'autre idée centrale du behaviorisme est que les comportements humains sont le produit de « conditionnements ». Le conditionnement est une forme d'apprentissage où le sujet apprend à associer une conduite R (= réponse) à un stimulus (S). J.-B. Watson a donc généralisé l'idée que les comportements humains sont le résultat d'apprentissages conditionnés. Le behaviorisme a eu une influence déterminante sur la psychologie américaine des années 1930 aux années 1960. L'Américain C.L. Hull, contemporain de Watson, élargira et formalisera le modèle S/R dans *ses Principles of behavior* (1943). Mais c'est B.F. Skinner qui deviendra le nouveau chef de file de l'école behavioriste à la suite de Watson. À la fin des années 1960, le behaviorisme subit les assauts d'un nouveau modèle en psychologie : l'approche cognitive. Les tenants de la psychologie cognitive lui reprochent d'avoir laissé l'étude des « états mentaux » et représentations mentales au profit des seuls comportements extérieurs observables. En quelques années, le behaviorisme va être submergé par la vague de la psychologie cognitive.
La science politique américaine a connu aussi sa période behavioriste. Son promoteur est Charles Edward Merriam (1874-1953) l'un des premiers dirigeants de la puissante American political science association qui veut promouvoir une science politique fondée sur le seul recours aux faits et données empiriques, et rejetant toute spéculation.
Dans les années 1930, Harold Lasswell (1902-1978) reprend les idées behavioriste de conditionnement pour expliquer les effets de la propagande. Un autre de ces ouvrages : *Politics : Who gets what, When, and How* (1936), se préoccupe de la capacité des élites à mobiliser l'opinion autour d'enjeux et de valeurs spécifiques.

BENCHMARKING

Initialement inventé et pratiqué par Rank Xerox à la fin des années 1970, le *benchmarking* (de l'anglais *benchmark* : référence ou étalon) consiste à comparer son entreprise à une ou plusieurs autres identifiées comme faisant référence dans un domaine spécifique, du même secteur ou d'un autre secteur, ou même entre filiales d'un même groupe, à la fois dans leurs résultats mais aussi dans leurs motivations et méthodes. C'est un système de fixation d'objectifs et d'incitation à une recherche constante de performance dans les méthodes plus que dans les résultats.

BESOINS

› ***Pyramide des besoins***

BIAIS COGNITIF

C'est un raisonnement apparemment logique mais qui comporte des erreurs et donc biaise le jugement. Par exemple : 1. Les pompiers sont courageux ; 2. parmi les gens courageux, il y a de véritables héros ; 3. donc il y a des pompiers héros. L'évidence de la conclusion et de chacune des propositions nous porte à croire que la démonstration est logique alors qu'elle ne l'est pas. On le voit dans l'exemple suivant, où c'est pourtant la même structure logique qui est à l'œuvre : 1. Les violons sont des instruments de musique ; 2. Parmi les instruments de musique, il y a des pianos ; 3. Donc il y a des violons qui sont des pianos.

BIEN PUBLIC MONDIAL

Climat, biodiversité, eaux internationales, contrôle des pandémies, stabilité du système financier et monétaire

international, on parle de biens publics mondiaux pour désigner certains biens publics très étendus. Bien que très en vogue dans les organismes internationaux, la notion suscite de nombreuses critiques. La liste de ces biens est variable et leur définition ne va pas de soi : comme le souligne Marie-Claude Smouts (dans l'ouvrage collectif *Les Biens publics mondiaux*, L'Harmattan, 2002), « un certain nombre de secteurs sont qualifiés sans ambages "biens publics mondiaux" » comme si la chose allait de soi ; par exemple, « la biodiversité, l'atmosphère, les eaux internationales et la recherche mondiale pour l'agriculture et la santé », ou bien encore « la stabilité économique internationale, la stabilité politique internationale, l'environnement international, l'aide humanitaire internationale, la connaissance ». Ainsi, l'humanité, à travers ses multiples composantes, propose des définitions très variables de ce qui est bon ou mauvais pour elle. On constate un nombre impressionnant de manières locales et nationales de définir ce que signifie être en bonne santé. De même, comme le montre Dario Battistella dans ce même ouvrage, la notion de paix (bien public mondial par excellence) n'a pas une signification claire. Toute guerre n'est pas en tant que telle un « mal public » mais peut être au contraire un moyen rationnel de poursuivre la politique pour un bien plus grand.

BIOÉTHIQUE

Ce mot nouveau a été forgé par le cancérologue Van Potter, mais il a fait une entrée remarquée dans les débats de société à partir des années 1990. La réflexion bioéthique résulte des grandes avancées de la biologie : procréation artificielle, génie génétique, clonage, qui ont suscité des problèmes moraux en cascade. Face à ces innovations scientifiques et techniques, les sociétés ont été confrontées à des situations inédites, amenant les États à légiférer. En France, les premières lois de bioéthique datent de 1994. Elles portaient notamment sur la limitation de la procréation artificielle : les bébés-éprouvette, les mères porteuses… À partir de 1997, avec l'apparition du clonage (la brebis Dolly), le débat a été relancé. En quelques années, des souris, des porcs, des veaux ont été clonés. Évidemment, le clonage de l'humain se profile à l'horizon et suscite des inquiétudes.

Le champ de la bioéthique couvre en fait plusieurs domaines : l'expérimentation sur l'être humain, la responsabilité médicale (faut-il imposer une transfusion sanguine à un Témoin de Jéhovah qui la refuse par principe mais qui risque de décéder ?), la question des coûts de la santé (faut-il faire des soins sans tenir compte des coûts économiques générés ?), l'avortement et le statut de l'embryon, l'eugénisme, l'acharnement thérapeutique, le statut du corps humain (propriété, vente et don d'organes).

BIOGRAPHIE

La biographie a changé de statut : hier genre littéraire méprisé par la grande histoire, elle arbore aujourd'hui des atours académiques.

La biographie fut pendant longtemps proscrite des cercles savants. Avec la professionnalisation de leur métier au XIX^e^ siècle, les historiens se méfiaient d'un genre jugé trop littéraire. En quête de scientificité, ils la toléraient uniquement si elle entendait révéler des traits collectifs qui dépassaient l'individu ou quand elle cherchait à montrer que les grandes figures de l'histoire étaient les produits d'une tendance historique impersonnelle.

Les biographes « professionnels » (André Castelot, Henri Troyat, etc.) rencontraient un certain succès auprès du public cultivé mais étaient

méprisés par le monde universitaire. À côté de ces « mercenaires » de l'histoire, seuls des écrivains (Stefan Zweig, André Maurois, etc.), des journalistes (Jean Lacouture), éventuellement des hommes politiques qui aimaient évaluer leurs propres actions à l'aune de celles des « grands hommes » du passé, s'aventuraient dans la pratique de ce « sous-genre » historiographique.
Mais depuis les années 1980, cet ostracisme n'a plus cours : la biographie est devenue un genre légitime dans le monde universitaire. Des historiens issus de l'école des Annales se sont essayés au genre : Georges Duby a retracé la vie de *Guillaume le Maréchal* (1984), un chevalier du Moyen Âge ; J. Le Goff a consacré une étude à *Saint Louis* (1 996) puis à *Saint François d'Assise* (1999). C'est également dans cette optique que la microhistoire s'attache à la vie des gens ordinaires. Dans *Le Fromage et les Vers* (1976), Carlo Ginzburg a ainsi décrit l'univers d'un meunier au XVI^e^ siècle. Alain Corbin a reconstruit le monde d'un sabotier normand au XIX^e^ siècle dans *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu 1798-1876* (1998). Comme l'écrit François Dosse, on assiste désormais « à une véritable explosion biographique qui s'empare des auteurs comme du public dans une fièvre collective non démentie à ce jour ».
Ce retour de la biographie ne s'est toutefois pas fait sans une certaine mutation du genre. Les historiens ont ainsi découvert qu'au travers d'une biographie il est possible d'interroger nos représentations de l'histoire.

› ***Autobiographie, Récits de vie, Storytelling***

BOTTOM UP

La démarche « *bottom-up* » (« de bas en haut ») consiste, en matière scientifique, à partir de données élémentaires pour « remonter » vers des formes d'organisation plus globales. À l'opposé, la méthode « *top-down* » (« de haut en bas ») consiste à partir d'un système global pour le décomposer en ses éléments constituants.

BRICS

Au sens étroit, le mot désigne les quatre pays émergents les plus importants depuis vingt ans : Brésil, Russie, Inde, Chine. Au sens large, l'ensemble des pays émergents : les quatre BRICs, mais aussi l'Afrique du Sud, les pays du cône Sud (Argentine, Chili…), le Mexique, les pays émergents d'Asie (Philippines, Thaïlande, Vietnam…) et du Moyen-Orient (Turquie, Iran…). Une liste actuelle des BRICs pourrait être assez proche de celle du G20.

BUREAUCRATIE

Forgé au XVIII^e^ siècle, ce néologisme désigne le pouvoir des administrations et l'ensemble des règles qui l'organisent, avec une connotation clairement péjorative. Les bureaucrates, leur formalisme, leur « langue de bois », l'indifférence qu'on leur prête aux nécessités du commerce et de l'industrie ont toujours été l'objet de critiques ironiques ou acerbes. Max Weber leur a donné en 1921, dans son analyse de la « domination légale à direction administrative bureaucratique », une place à la fois éminente et inquiétante. Il la présente ainsi comme « la forme de pratique de la domination la plus rationnelle » : elle signifie, selon lui, « la domination de l'impersonnalité la plus formaliste : sans haine et sans passion, de là sans amour et sans enthousiasme », le fonctionnaire remplissant sa fonction « sans considération de personne ». Ce portrait rappelle aussi que, dans l'histoire

agitée des démocraties, c'est l'administration qui a souvent dû assurer, pour le meilleur ou pour le pire, la continuité de l'État.
À partir des années 1940, le règne des grandes organisations publiques et privées semble se renforcer en Occident, alors qu'à l'Est, avec l'avènement du communisme, la bureaucratie paraît avoir envahi toute la société. Certains auteurs voient dans la convergence Est-Ouest une même dynamique, avec, à l'Ouest, les managers et, à l'Est, les bureaucrates. Une nouvelle classe sociale semble avoir pris partout les commandes de la société. Envahissante, tentaculaire, elle surveille, contrôle, dirige, manipule des masses anonymes. Le sociologue américain James Burnham, écrit en 1941 *L'Ère des organisateurs*. Joseph A. Schumpeter perçoit aussi la montée irrésistible du pouvoir bureaucratique dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942). Avec son roman de science-fiction 1984, George Orwell projette dans un avenir proche (le roman est publié en 1949) l'envahissement total de la société par un État bureaucratique et totalitaire. Notons que 1984 est désormais derrière nous et que la prédiction de G. Orwell ne s'est pas (encore ?) réalisée.
À partir des années 1960, les sociologues des organisations vont mettre l'accent sur les dysfonctionnements du système bureaucratique. Par exemple, Michel Crozier (*Le Phénomène bureaucratique*, 1964) analyse les jeux internes et les blocages qui résultent des oppositions entre services. Les sociologues américains insistent sur les mécanismes de décision.
Plus tard, de nouvelles analyses sur le fonctionnement des administrations (F. Dupuy, J.-C. Thœnig, *Sociologie de l'administration*, 1983) montrent que les fonctionnaires sont loin d'être ces marionnettes robotisées et interchangeables que l'on croit. Chaque employé possède une certaine marge de manœuvre dans l'application des décisions. Il sait parfois détourner les règles, les interpréter, les orienter en fonction de ses intérêts, mais aussi pour faire fonctionner le service. Bref, les fonctionnaires sont des acteurs à part entière et non de simples agents passifs exécutant une règle impersonnelle.
Il est vrai qu'au même moment, à partir des années 1880, les administrations commencent elles-mêmes leurs réformes de modernisation qui les conduit vers une plus grande souplesse et ouverture aux préoccupations du public.
La sociologue Béatrice Hibou a introduit le concept de « bureaucratie néolibérale » pour évoquer les techniques de management quasi kafkaïenne, introduites dans les entreprises contemporaines par les nouvelles méthodes de gestion de la main-d'œuvre qui font appel au *reporting*, à l'évaluation, aux procédures de contrôles générant une production de normes, de documents, de chiffres (*La Bureaucratisation Néolibérale*, 2013).

BURN-OUT

Le *burn-out*, ou syndrome d'épuisement professionnel, s'exprime par un ensemble de symptômes particuliers : l'épuisement physique et psychique, le désinvestissement de la relation à autrui et la diminution du sentiment d'efficacité personnelle. C'est en 1969 que Lauretta Bradley, avance pour la première fois la notion de *burn out* pour décrire ne type de malaise au travail qu'elle observe parmi les conseillers d'éducation qu'elle supervise. En 1974, le premier observe une usure professionnelle parmi les bénévoles d'une *free clinic*, un centre newyorkais d'accueil de toxicomanes : après un an d'engagement enthousiaste, ces jeunes travailleurs finissaient par manifester des troubles psychosomatiques (fatigue, rhumes, troubles gastriques, insomnies)

et psychologiques (irritabilité, perte de tonus et incapacité de faire face aux tensions). En 1976, Christina Maslack, une psychologue sociale, émet l'hypothèse selon laquelle le *burn out* est une pathologie affectant particulièrement les professionnels de la relation d'aide : soignants, travailleurs sociaux, avocats, etc. Suite à ces travaux précurseurs, il est fréquent de voir associer le syndrome à une disposition personnelle des victimes. Mus par une vocation d'aide et de service, soignants, enseignants, policiers, s'engageraient corps et âme dans leur travail, pour progressivement se heurter au manque de temps, à la hiérarchie, à l'indifférence voire à l'hostilité des usagers. Ils commenceraient alors à sombrer dans un état marqué par la frustration et le sentiment de vide, l'hostilité et le cynisme à l'égard des usagers et une perte d'efficacité au travail.

CAPABILITÉS

Issues d'un anglicisme alliant capacité à liberté, les capabilités sont des libertés individuelles concrètes (et non de simples « droits à… ») pour accéder à une vie humaine satisfaisante, en fonction des besoins, des désirs et des valeurs de chacun. L'éventail des capabilités est incommensurable. La collectivité et le débat public ont pour fonction d'en élargir la palette.
Le terme contient, à lui seul, l'essentiel de la théorie de la justice sociale développée par l'économiste et philosophe Amartya Sen depuis les années 1980. Son écho auprès des instances internationales et des acteurs du développement humain en fait aujourd'hui une des raisons pour lesquelles le développement d'un pays ne se mesure plus seulement à l'aide du PIB par habitant.
Selon A. Sen, comme pour Martha Nussbaum (*Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste*, 2013), la « capabilité » désigne la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement. Les « capabilités » sont, pour ces auteurs, les enjeux véritables de la justice sociale et du bonheur humain. Elles se distinguent d'autres conceptions plus formelles, comme celles des « biens premiers » de John Rawls, en faisant le constat que les individus n'ont pas les mêmes besoins pour être en mesure d'accomplir le même acte.
Après avoir rappelé ces notions partagées, M. Nussbaum se distingue en proposant une liste des capabilités qu'elle juge plus centrales que d'autres, parce qu'elles conditionnent lourdement la liberté de chacun de mener une vie digne : le droit à une vie suffisamment longue, à la santé du corps, à la liberté de se déplacer, à recevoir une éducation, à avoir les croyances qu'il souhaite… On y retrouve ainsi, formulés plus généreusement, l'essentiel des droits humains universaux.

CAPITAL

Dans le sens courant, posséder un « petit capital », c'est détenir de l'argent, des propriétés ou des actions. On use de la métaphore pour évoquer le « capital de sympathie » dont dispose une personne. En science économique, le mot a des acceptions similaires, bien que plus rigoureuses.
La science économique utilise l'expression « capital physique » pour désigner l'ensemble des biens matériels utilisés dans la production : matières premières (appelées « capital circulant » parce qu'il disparaît au fur et à mesure du cycle de production) ; les machines, les équipements et les bâtiments utilisés pour produire (capital dit « fixe »). Le capital physique est, avec le travail humain, l'un des deux grands facteurs de production. Cette notion de capital physique doit être distinguée de celle de capital financier, constitué par les actions, les obligations, les hypothèques et les sommes d'argent déposées sur un compte.

CAPITAL HUMAIN

La théorie du « capital humain » a été élaborée au début des années 1960 par les économistes Theodore Schultz et Gary S. Becker. Elle provient de ce double constat : à l'échelle nationale, on observe une corrélation entre le niveau de formation d'un pays et son niveau de développement. Le constat est le même au niveau individuel : plus la formation initiale est élevée, plus le statut et le revenu augmentent. Prenant conscience de cette relation, les économistes considèrent alors que la formation et l'éducation ne doivent pas être

considérées comme des charges, mais comme des investissements économiques : ils rendront à terme les individus et les sociétés plus performants. Ainsi, dans *Human Capital* (1964), Gary Becker (prix Nobel d'économie en 1992) considère l'étudiant comme un acteur rationnel qui investit dans ses études en fonction du bénéfice escompté par la suite.

CAPITAL SOCIAL

Dans le vocabulaire des sociologues, le « capital social » désigne ce que l'on appelle couramment « les relations sociales ». « Avoir des relations », c'est pouvoir mobiliser un réseau d'amis, de parents, de collègues ou de voisins connus, en cas de besoin. Dans un sens plus général, le capital social renvoie aux réseaux de relations – publiques ou privées – qu'entretiennent les personnes. Ces relations sont un « capital », car elles peuvent être mobilisées pour obtenir un soutien : trouver du travail, un logement, disposer d'une aide.
L'expression « capital social » a été utilisée avec des inflexions différentes par les sociologues. Le sociologue James Coleman l'utilise dans le cadre de la théorie du *rational choice*. Il est alors vu comme une ressource dans le cadre de la recherche d'un bien : par exemple, un écrivain recherchant des lecteurs dispose d'un capital social qui rentabilise ses investissements initiaux s'il connaît des amis dans la presse.
Pierre Bourdieu utilise la notion de capital pour rendre compte des ressources dont dispose un individu afin d'acquérir une position dans la société. Il distingue alors le capital économique (ressources financières), le capital culturel (diplômes, maîtrise de la culture légitime) et le capital social qui correspond aux réseaux des relations personnelles et familiales.

CAPITALISME

« Le capitalisme est une notion de combat », déclarait François Perroux en 1948 dans son petit livre consacré à définir « le capitalisme ». Pendant longtemps, le terme « capitalisme » fut l'apanage des critiques, notamment marxistes, qui voyaient surtout en lui le régime de la propriété privée des moyens de production et un régime d'accumulation mû par la recherche du profit. Les libéraux, quant à eux, ont toujours préféré parler d'« économie de marché », insistant sur le rôle du marché comme régulateur de la répartition des biens. Par-delà ces divergences, tous s'accordent sur le principe selon lequel le capitalisme était synonyme de libre marché et d'accumulation du capital.
Ce cadre très général semble cependant aujourd'hui insuffisant pour appréhender les multiples formes qui se sont édifiées selon les époques et selon les régions du monde. Au sein d'un genre unique, on peut décrire des variétés différentes.

Phases et formes du capitalisme

Au cours du temps se sont succédé plusieurs types de régulation. Le capitalisme fut d'abord « marchand » : s'épanouissent au XVI^e^ siècle des relations de « commerce au loin » d'un continent à l'autre. Parallèlement se développe un « capitalisme bancaire » fondé sur le prêt (par lettre de change, actions, billets à ordre) de riches bourgeois aux nobles et aux rois. Vient ensuite le « capitalisme industriel » avec l'essor des grandes manufactures au XIX^e^ siècle. Le capitalisme contemporain est né du mariage de ces trois mondes. Ils correspondent toujours à des sphères différentes du système économique, bien qu'elles soient très liées.
On distingue généralement une phase de « capitalisme libéral », qui a prévalu au XIX^e^ siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, et une phase qui

débute au lendemain de la guerre et qui est marquée par l'interventionnisme étatique. Les théoriciens de l'école de la régulation parlent de « fordisme » pour qualifier un mode de régulation fondé sur le couple consommation de masse et production de masse, sur l'interventionnisme étatique et l'État providence. Le rôle grandissant de l'État dans la régulation économique conduit à parler d'« économie mixte » pour qualifier un régime économique où l'État et le marché sont fortement imbriqués.

Les formes nationales du capitalisme

En 1991, Michel Albert introduisait dans son livre *Capitalisme contre capitalisme* une distinction devenue célèbre entre deux types de capitalisme : anglo-saxon et « rhénan » (modèle européen). Cette distinction a sans doute perdu de sa force avec l'essor des marchés de la spéculation boursière, le déclin de l'interventionnisme en Europe et la *corporate governance* (prise du pouvoir des actionnaires au détriment des managers). Toujours est-il qu'on peut mettre au crédit de M. Albert d'avoir inauguré une réflexion sur les variantes du capitalisme. Par la suite, l'école de la régulation a produit de nombreux travaux sur les différentes formes de capitalisme.

Dans *Varieties of Capitalism* (2001), Peter A. Hall et David Soskice, tout en admettant une certaine convergence contemporaine des formes de capitalisme, soulignent le maintien de deux types-idéaux d'économie de marché qui bornent un large spectre de variantes :

– une économie de marché libérale, incarnée par les États-Unis et l'Angleterre, et dans laquelle la coordination entre les acteurs économiques est assurée principalement par la compétition marchande ;

– une économie de marché « coordonnée », incarnée par l'Allemagne, et dans laquelle priment les relations hors marché (coopérations entreprises/institutions locales ou État).

Donc deux idéaux-types, mais qui n'excluent pas, dans la réalité, la cohabitation au sein d'une même société de diverses formes d'économie : marchande, administrée, associative, sociale ou informelle.

Depuis les années 1990, le capitalisme a connu plusieurs transformations majeures : les politiques économiques néolibérales dans les pays occidentaux, l'ouverture des économies socialistes (ex-URSS, Chine) au capitalisme, la montée en puissance de la sphère financière et la succession de ses crises.

Mais faut-il parler d'un seul « capitalisme » alors que son expansion planétaire s'est justement marquée par la diversification de ses formes nationales, l'autonomie croissante des sphères financières et industrielles, la coexistence de firmes multinationales et d'un réseau de PME et l'imbrication parallèle de l'économie de marché avec l'économie administrée ?

CARE

Le verbe *to care*, signifie en anglais, « s'occuper de », « prendre soin », « faire attention », « se soucier de ». Le « *care* », c'est donc le fait de « prendre soin » de quelqu'un ; pour le personnel soignant, c'est le fait de s'occuper des patients, pour un parent de s'occuper de ses enfants ou d'un de ses proches.

Le concept de *care* été introduit par la psychologue Carol Gilligan (*In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*, 1982), pour désigner une conception de la morale fondée non sur des grands principes universels, mais sur une attitude plus personnelle tournée vers le souci des autres, une attitude qui est selon elle typiquement féminine tant dans la sphère professionnelle (infirmières) que dans la sphère privée où ce sont les femmes

qui souvent prennent soin des autres. En 1994, la politologue Joan Trento s'est élevée contre le fait de considérer le *care* comme une « morale féminine » et liée à une seule disposition psychologique alors qu'il correspond aussi à une forme de lien social plus global. Le *care* est devenu un concept à part entière dans les sciences humaines, notamment pour comprendre, en psychologie du travail, les contraintes propres aux métiers de la santé et aux services à la personne.

CARTE/CARTOGRAPHIE

« La carte n'est pas le territoire » (A. Korzybski) Une bonne carte donne l'illusion de fournir une photographie synthétique d'un territoire en mettant en relief quelques traits principaux. Mais il existe mille manières de représenter un pays, une ville ou une région. Il existe des cartes topographiques, des cartes touristiques, des cartes politiques, des cartes des transports, etc. Une carte peut avoir une visée scientifique ou utilitaire. Quoi qu'il en soit : une carte exprime toujours un point de vue.

Certaines cartes en anamorphose par exemple représentent non pas les distances spatiales réelles, mais le temps nécessaire pour aller d'un point à un autre en fonction d'un moyen de transport. Dès lors l'espace se courbe. De même, avec les cartogrammes, la surface d'un pays est remplacée par une autre valeur : son PIB par exemple. Une telle carte donne un reflet de la puissance économique d'un pays que son étendue territoriale.

La carte est sans doute l'une des représentations graphiques les plus utilisées au cours de l'histoire et témoigne à la fois de l'évolution des techniques et de la connaissance du monde. L'application des techniques numériques à la carte constitue une nouvelle étape de cette histoire. Le numérique a non seulement modifié la manière de produire les cartes, mais en a aussi transformé la nature. Offrant une masse énorme de données, les systèmes d'information géographiques (SIG) sont capables de produire une image du monde plus proche de la simulation que de la topographie.

Le géographe Jean-Paul Bord, dans *L'Univers des cartes. La carte et le cartographe*, 2012, plaide pour un engagement des cartographes jusqu'au bout de leurs œuvres : une carte n'est pas comparable à une œuvre d'art dont on laisserait libre la lecture et l'interprétation. Il ne peut donc y avoir de carte sans texte qui l'accompagne. Car si les cartes sont indispensables, elle sont toujours partielles et leur construction guidée par une certaine lecture du monde.

CASTE

Le système des castes en Inde a été décrit par les observateurs occidentaux à partir du modèle des Rig-Veda. Selon ce texte fondateur de la religion hindoue, l'ordre du monde provient du sacrifice de Purusha, l'homme cosmique. De sa bouche est issue la classe des brahmanes, caste supérieure sacerdotale ; de ses bras sont nés les guerriers et les dirigeants (*kshatriya*) ; de ses cuisses sont issus les producteurs (*vaïshya*) que sont les marchands, les artisans et les paysans ; et de ses pieds proviennent les serviteurs (*sudra*). De là viendraient donc les quatre grandes castes indiennes correspondant à quatre fonctions sociales.

Le pur et l'impur

Mais l'observation ethnologique donne une tout autre version du régime des castes. En réalité, les Indiens ne se reconnaissent pas plus dans ce découpage en *varna* (castes) que les hommes du Moyen Âge occidental ne se seraient

identifiés aux trois grands ordres des paysans, des chevaliers et des prêtres. Les castes existent en Inde, mais elles correspondent à un découpage beaucoup plus fin de la société : celui des *jati*. Une caste *jati* correspond à un statut global associé à une profession : il y a des castes de forgerons, de bergers, de tailleurs, de coiffeurs… Elles sont endogames, l'appartenance à une caste se transmet de façon héréditaire : on naît « brahmane » ou « intouchable », et on le reste toute sa vie. Enfin, les castes sont classées selon une hiérarchie de prestige.

Ce système est marqué par une idéologie du « pur » et de l'« impur », qui rend difficile le mélange entre castes. De même, il y a l'idée qu'elles forment un tout organisé selon un principe hiérarchique. Louis Dumont, dans *Homo hierarchicus* (1966), oppose ainsi la vision du monde holiste, caractéristique des sociétés hiérarchisées dans lesquelles l'individu est absorbé dans le groupe, et la vision du monde égalitaire et individualiste des sociétés occidentales.

L'industrialisation, l'occidentalisation et le colonialisme sont venus bouleverser le système des castes. Il est officiellement supprimé en Inde depuis 1947, mais il a la vie dure : la société n'a pas intégré les mesures légales et les discriminations restent fortes.

Le terme « caste » est essentiellement utilisé pour la société indienne, mais des systèmes de castes, plus ou moins proches du cas indien, se retrouvent dans d'autres sociétés, comme chez les Touaregs par exemple.

CATASTROPHE

On peut distinguer deux grands types de catastrophes : celles d'origine naturelle et celles d'origine humaine. Les premières sont provoquées par le climat : les grandes sécheresses, cyclones et ouragans, inondations ; ou dues à des secousses telluriques : tsunamis, tremblements de terre, irruptions volcaniques.

Les catastrophes d'origine humaine les plus exterminatrices ont été liées à la colonisation : l'extermination des Indiens d'Amérique est sans doute la plus grande catastrophe d'origine humaine : elle est liée aux massacres mais aussi à la transmission de virus et a abouti à la désintégration des grandes civilisations aztèque et inca. Globalement les colonisations ont été des grandes catastrophes pour les populations autochtones. Les guerres d'extermination, génocides, massacres et autres guerres civiles sont les autres grandes causes de catastrophes de l'histoire humaine.

Penser les catastrophes

Une théorie des catastrophes peut trouver plusieurs sources : en son temps, le naturaliste Cuvier avait défendu une thèse « catastrophiste » expliquant la disparition de certaines espèces (les « mastodontes ») par des grandes catastrophes climatiques comme le déluge de la Bible). Ces perspectives catastrophistes ont été corroborées par l'existence de grandes extinctions. Cinq ou six grandes extinctions massives ont été repérées au cours de l'histoire de la vie. La plus connue est celle survenue il y a 65 millions d'années qui a vu la disparition des dinosaures et des ammonites et de nombreuses autres espèces. Mais ce ne fut pas la plus grave : il y a 248 millions d'années est survenue la plus grande extinction massive : elle a éliminé 99 % des êtres vivants et 95 % des espèces, dont les deux tiers des espèces terrestres (végétaux et animaux). Tous les vertébrés terrestres sont exterminés. Les causes de cette grande extinction font l'objet de débat : météorites, mouvements tectoniques avant produit des irruptions volcaniques en chaîne.

Certains auteurs estiment qu'avec la réduction de la biodiversité liée à l'activité humaine une « sixième extinction » est actuellement en cours (Lewin & Leakey, *La Sixième Extinction, Évolution et catastrophes*, 1997.)
On connaît aussi des extinctions moins brutales : celle d'il y a 225 millions d'années a éliminé beaucoup de reptiles et permis l'essor des dinosaures. Une autre extinction, il y a 195 millions d'années a tué 20 % des espèces marines.
À noter que les grandes extinctions ont été aussi à chaque fois l'occasion d'un redémarrage de la vie dans une nouvelle direction : l'élimination des dinosaures a permis l'essor des mammifères. Mais les dinosaures eux-mêmes n'avaient pu se développer qu'à la suite de la disparition des reptiles mammaliens en grande partie décimés par une catastrophe survenue il y a 225 millions d'années.
Une autre approche des catastrophes relève de l'histoire des civilisations. Elle débute avec les théories sur l'effondrement de l'empire romain, un grand problème historiographique, expliqué tour à tour par les invasions barbares, la corruption des élites, le poids écrasant de la fiscalité, et… la combinaison de toutes ces causes. La disparition soudaine de la civilisation Maya a suscité également des théories multiples mettant en cause le climat (une longue période de sécheresses) les invasions Toltèques, les guerres intestines (révoltes paysannes, révolution, guerres civiles et conflits au sein de l'élite) et la surexploitation des ressources.
Jared Diamond a proposé en 2006 une théorie de l'effondrement des civilisations aussi populaire que discutée qui met en cause l'épuisement des ressources par la surexploitation de leur environnement dans la disparition de nombreuses civilisations : de l'île de Pâques aux Vikings.
À partir des années 2000, une vision apocalyptique de l'avenir de l'humanité s'est peu à peu imposée dans les consciences combinant plusieurs phénomènes catastrophiques : crises écologiques du réchauffement climatique, crises financières, séismes naturels (tsunami), crises sanitaires (épidémie) ou technologiques (virus informatique planétaire).

CENSITAIRE (SUFFRAGE)

› ***Élections***

CHAMANISME

Le premier auteur à avoir introduit le mot « chaman » en Occident fut un ecclésiastique russe, Petrovitch Avvakum, exilé en Sibérie au XVII[e] siècle. Dans son *Autobiographie*, P. Avvakum décrit une cérémonie de divination à laquelle il a assisté. Sommé par un chef de guerre de lui dire si une expédition chez les Mongols s'annonce favorable, le *saman* (chaman) s'exécute de la façon suivante : « Ce manant de magicien, près de ma cabane, amena sur le soir un bélier vivant et se mit à pratiquer sur lui sa magie : après l'avoir tourné et retourné, il lui retordit le cou et rejeta la tête au loin. Puis il commença à sauter et danser et à appeler les démons ; enfin, avec de grands cris, il se jeta à terre, et l'écume sortit de sa bouche. Les démons le pressaient, et il leur demandait : "L'expédition réussira-t-elle ?" Et les démons lui dirent : "Avec une grande victoire et grande richesse vous serez de retour." » En toungouze, langue de Sibérie, le mot « chaman » désigne un homme ou une femme qui entretient un contact privilégié avec les esprits. Son rôle est d'intercéder auprès d'un esprit-animal afin d'obtenir son aide : pour rendre la chasse fructueuse, soigner des maladies, rendre fertile le sol, faire venir la pluie, repousser les mauvais sorts, retrouver un objet perdu ou faire de la divination.

Au contact avec les esprits

Le contact avec l'esprit a lieu durant une cérémonie particulière. Au rythme du tambour, le chaman chante et danse, puis entre dans un état qualifié de « transe ». Durant cette phase de « possession », le chaman effectue un « voyage » dans le monde des esprits animaux et peut communiquer avec eux.

Pour les anthropologues, le chamanisme se définit par un mode de pensée caractéristique des sociétés de chasseurs (même s'il s'est propagé par la suite à d'autres types de sociétés). Les animaux comme les plantes sont habités par des esprits (qui sont l'équivalent de l'« âme » humaine), qui sont autant de forces et de principes vitaux animant la nature : ils permettent aux plantes de pousser, aux animaux de se reproduire, à la pluie de tomber, etc. Ils sont donc responsables de la vie (et par conséquent de la maladie et de la mort).

Circonscrit au départ à la Sibérie, le terme « chaman » s'est généralisé à toute une catégorie de pratiques magico-religieuses, celles des *medecine-men*, des sorciers, des marabouts, des guérisseurs et des prêtres, que l'on trouve sur tous les continents. Ce qui ne va pas sans poser des problèmes de définition. Désormais, le terme tend à être utilisé dans un sens beaucoup plus large. On appelle « chamans » des guérisseurs qui font appel aux esprits sans avoir recours à la transe (en Australie et Nouvelle-Guinée) ou pour qualifier des sorciers guérisseurs qui organisent des rituels de possession, où ce sont les patients – et non les chamans eux-mêmes – qui entrent en transe.

Comment expliquer le chamanisme ?

Les premières théories scientifiques datent vraiment des années 1930. Pour les anthropologues évolutionnistes, le chamanisme serait la première religion de l'humanité. Fondé sur des pratiques magiques, il succède au totémisme (religion d'un clan qui voue un culte à un animal sacré) et il est destiné, à son tour, à être remplacé par les « grandes religions ». Les scènes de possession et de transe ont beaucoup impressionné les observateurs et, dès le début du XX^e^ siècle, on évoque une explication psychiatrique. Le chaman serait un malade mental dont les transes ne seraient rien d'autre que des crises d'hystérie ou d'épilepsie. Cette explication va se prolonger jusque dans les années 1960. En 1951, Mircea Éliade publie *Le Chamanisme et les techniques archaïques de l'extase*, premier livre de synthèse, qui va contribuer à faire connaître le chamanisme bien au-delà de la communauté scientifique. Il présente le chaman comme un conducteur des âmes, « un psychopompe, spécialiste de la maîtrise du feu, du vol magique et d'une transe pendant laquelle son âme est censée quitter son corps pour entreprendre des ascensions célestes. (…) Il entretient des rapports avec les esprits qu'il maîtrise. » Les spécialistes sont aujourd'hui très critiques à l'égard de cette thèse. Il donne en effet une définition du chamanisme assez vague et idéalisée, ses sources – toujours de seconde main – sont parfois douteuses et mélangent sans discernement des données très éloignées les unes des autres.

Aujourd'hui, les études anthropologiques sur le chamanisme, nombreuses et variées, se veulent plus précises et circonstanciées. Elles cherchent à appréhender le phénomène dans toutes ses composantes : études des fonctions sociales du chaman, de sa vision du monde, de ses conditions de formation, de l'organisation des cérémonies, du rôle des plantes hallucinogènes, de ses connaissances médicinales, etc.

La mode du « néochamanisme »

Le chamanisme n'aurait-il pas dû disparaître avec les sociétés de chasseurs-cueilleurs auxquelles il est associé ?

Depuis quelques décennies, on assiste au contraire à une expansion extraordinaire du chamanisme dans le monde. Ce renouveau est lié à plusieurs facteurs.
En Amérique latine, chez les Inuits, les Indiens, en Australie, etc., des mouvements indigènes s'organisent pour redonner vie à leurs traditions, leur mode de vie et leur culture. Dans ce mouvement militant – où interviennent des ethnologues –, le chaman a le vent en poupe. Il est censé représenter à la fois le prêtre et le médecin-guérisseur, mais aussi le travailleur social d'un groupe à la recherche de ses racines.
Aux États-Unis, la mode chamanique s'est développée depuis les années 1970. Les ouvrages de Carlos Castaneda, ethnologue marginal qui raconte son initiation par un sorcier avec le « voyage » dans le monde des esprits sous l'influence de champignons hallucinogènes, ont eu un grand écho au sein de la contre-culture occidentale. Puis la mode « chamano-maniaque » s'est répandue en Occident. La valorisation des « savoirs traditionnels » fait du chaman un dépositaire de « pratiques ancestrales » et des capacités d'exploration psychique que, sans lui, nous serions en train de perdre à jamais.

L'art préhistorique est-il chamanique ?

En 1996, le préhistorien français Jean Clottes et l'anthropologue d'Afrique du Sud David Lewis-Williams publiaient un livre qui allait faire grand bruit : *Les Chamanes de la préhistoire, transe et magie dans les grottes ornées*. Le livre part du constat de la similarité des figures entre les peintures rupestres des San (peuple de chasseurs-cueilleurs vivant en Afrique du Sud) et celles des grottes ornées d'Europe. Pour les auteurs, les motifs des gravures et des peintures rupestres de la préhistoire correspondent donc à des visions de chamans. Les artistes d'autrefois étaient donc des chamans qui n'ont fait que peindre sur les parois ce qu'ils voyaient au cours de leurs rêves. Avec cette théorie, les clés d'interprétation de l'art pariétal préhistorique étaient enfin trouvées.
La thèse a connu un écho important. Elle a séduit les médias, mais elle a aussi attiré les foudres de nombreux collègues préhistoriens et anthropologues. Pour certains préhistoriens, J. Clottes et D. Lewis-Williams ont largement outrepassé les limites de la démarche scientifique en proposant une explication unique, unilatérale et peu convaincante.

CHAMP

La notion de champ de force a été inspirée à Kurt Lewin par la physique des « champs de force ». De même que dans un espace clos les particules atomiques s'attirent et se repoussent en fonction de leur polarité, les individus qui vivent ensemble dans un groupe s'attirent et se repoussent mutuellement en fonction de leur personnalité, de leur centre d'intérêt, des conflits et des désirs qui les animent. K. Lewin aimait représenter les relations au sein d'un groupe comme un champ de force marqué par des relations d'attraction et de répulsion, des zones de contact et d'évitement. Cette vision dynamique des groupes est proche des analyses sociométriques proposées par Jacob L. Moreno.
Le sociologue Pierre Bourdieu s'est inspiré à son tour de la théorie des champs et importa ce terme en sociologie. À la fin de sa vie, il envisageait d'écrire un livre titré *Microcosme*, dans lequel il aurait rassemblé toute une série d'études sur les petits univers sociaux que constituent le monde politique, celui de la science, de l'universitaire, du monde artistique, etc. Dans l'œuvre de P. Bourdieu, un champ n'est rien d'autre qu'un petit bout de monde social régi

par des lois et des codes qui lui sont propres : ce sont les lois du « milieu ». Les champs journalistique, littéraire ou artistique forment des mondes fermés, avec des règles de connivence que ne maîtrisent bien que ceux qui en font partie. De plus, un champ est aussi un espace de domination et de conflits. C'est un champ de force dans lequel interagissent des individus pour conquérir des positions et des places. Comme dans un jeu d'échecs, les positions et les valeurs de chacun ne valent pas en soi, mais en fonction des positions respectives des autres.

CHANGEMENT SOCIAL

« Le monde change. » La formule est vraie, mais creuse. Les difficultés commencent lorsqu'on veut savoir précisément ce qui change et quelles sont les différentes causes du changement.

Les théories du changement social

Les sociologues ont tenté d'élaborer des théories générales du changement social, mettant tour à tour l'accent sur des facteurs fondamentaux : la démographie, les lois de l'économie, les techniques, les mentalités, l'action de l'État, les conflits sociaux ou encore les individus innovateurs.

La pensée évolutionniste a prévalu, chez les premiers penseurs de la société. Hegel, Auguste Comte, Herbert Spencer et Karl Marx pensent l'histoire des sociétés en termes d'étapes successives quasi invariables et menant vers un dénouement final. À la loi des trois états d'Auguste Comte répond la dialectique historique telle que la conçoit Hegel (l'histoire avance par paliers qui sont autant de stades de l'esprit humain). À cette dialectique « idéaliste », K. Marx oppose une vision matérialiste. Pour lui, l'essor des forces de production et la lutte des classes rendent compte de la marche de l'histoire.

Les théories évolutionnistes connaîtront un déclin au début du XX^e^ siècle. Les sociologues, plus prudents, préfèrent mettre en avant certains facteurs fondamentaux du changement, sans prétendre qu'ils soient les seuls et qu'ils agissent dans un seul sens. Pour Émile Durkheim (1858-1917), la démographie est un phénomène important : c'est dans les villes où se concentrent les populations que l'on observe les principaux changements économiques, culturels et politiques. La société rurale suit. Pitirim Sorokin (1889-1968) et d'autres émettent, quant à eux, l'hypothèse que les changements suivent une courbe assez constante qui va de la ville à la campagne, des classes aisées vers les classes populaires, des pays développés aux pays en voie de développement (P. Sorokin, Comment la civilisation se transforme, 1941).

On attribue souvent à Max Weber (1864-1920) l'idée que la culture est le moteur du changement, et on l'oppose à K. Marx. L'opposition est caricaturale. M. Weber faisait effectivement des valeurs religieuses un élément important de la dynamique sociale, mais sans en faire un mobile premier.

Dans les années 1960, période de progrès technique, on mettait en avant les techniques comme moteur principal du changement social (voir les ouvrages de Jean Fourastié). À la même époque, les conflits et les mouvements sociaux apparaissent également comme des facteurs décisifs pour comprendre le changement (Alain Touraine, Ralf Dahrendorf).

De son côté, l'analyse systémique met l'accent sur les interactions entre les facteurs. Sans doute n'y a-t-il pas un facteur unique du changement, car, dès lors qu'une société s'engage dans la voie du changement, une dynamique s'enclenche et se poursuit bien au-delà des causes initiales. Il y aurait une sorte de tourbillon du changement. Talcott Parsons (1902-1979) est de ceux qui

mettent en avant cette vision de l'évolution sociale. Le changement est envisagé alors dans une optique néo-évolutionniste : la modernisation des sociétés s'identifie à la complexification et à la différenciation des fonctions. On retrouve cette conception néo-évolutionniste et systémique dans les théories du développement (Walt W. Rostow, *Les Étapes de la croissance économique*, 1960).

La fin des théories du changement
À partir des années 1980, la recherche d'une théorie générale du changement social va être délaissée dans la communauté sociologique. D'une part, les études porteront plutôt sur des questions plus limitées et concrètes : comment se transforme l'organisation du travail sous l'effet des nouvelles technologies ? Comment se diffuse le téléphone portable ? D'où viennent les innovations pédagogiques à l'école ?
Par ailleurs, il est admis que les facteurs du changement sont multiples (économiques, culturels, politiques…) et ses formes peuvent varier (changement progressif, par cycles, par bonds, etc.). Enfin, les visions déterministes du changement ont cédé le pas face à des visions plus ouvertes au champ des possibles.

CHASSEURS-CUEILLEURS

On appelle ainsi les populations qui ne vivent que de la cueillette (de fruits, de racines), de la chasse et de la pêche. Ces populations ne connaissent donc ni l'agriculture ni l'élevage. De ce fait, elles sont souvent nomades. En général, les activités de cueillette sont réservées aux femmes et la chasse aux hommes.
Les dernières populations de chasseurs-cueilleurs étudiées par les anthropologues au XX^e^ siècle étaient surtout localisées en Australie (Aborigènes), en Nouvelle-Guinée (Papous), en Amazonie (Amérindiens), en Afrique du Sud (Bushmen et Pygmées) et dans l'Arctique (Inuits). Ce mode de vie de chasseurs-cueilleurs, qui fut celui de toutes les populations humaines avant la grande révolution néolithique, a désormais quasiment disparu.

Le mythe des sociétés primitives
Le modèle mythique des sociétés de chasseurs cueilleurs a longtemps été celui des sociétés « primitives », supposées égalitaires, communautaires (communisme primitif), régies par les lois de la parenté, les mythes et les rites. Par ailleurs on suppose que ce sont des sociétés sans histoire ni conflits internes et où l'individualisme est absent.
En fait, l'anthropologie récente a fait un sort à cette vision des sociétés primitives (Adam Kuper, *The Reinvention of primitive societies*, 2005). Tout d'abord les sociétés ne sont pas des sociétés « froides » et « sans histoire », comme l'affirmait Claude Levi-Strauss : on a commencé à reconstituer l'histoire récente des Bushmen (ou San), les aborigènes d'Australie et amérindiens : ces populations ont connu des déplacements, des variations de populations, des conflits internes, des recompositions et métamorphoses, des innovations techniques qui ont bouleversé les modes de vie.
De plus, ces sociétés sont assez diversifiées : il y a peu de choses en commun entre les sociétés hiérarchisées et sédentaires des chasseurs pêcheurs de Colombie britannique et les populations de pygmées d'Afrique centrale qui vivent en petits groupes, très égalitaires. Le seul critère du mode de production (chasse et collecte) pour définir ces société ne rend pas compte de la diversité des modes de vie (nomade, semi nomade, sédentaire), des hiérarchies sociales (hommes femmes, existence ou non de big man), des systèmes de parenté ou encore des règlements pacifiques ou guerriers des conflits (B. Arcand, *Il n'y a jamais eu de chasseurs-cueilleurs*, 1988.)

CHOIX RATIONNEL

Le courant du « *rational choice* » a connu, dans les sciences politiques américaines, un véritable boom à partir des années 1970. Pratiquement inexistant au début des années 1950, il représentait dans les années 1990 près de 40 % des publications des grandes revues de sciences politiques. De quoi s'agit-il exactement ? Le « *rational choice* » (choix rationnel) désigne un mode d'analyse des comportements individuels et de la vie en société qui repose sur deux principes :
– l'individu est un agent rationnel, c'est-à-dire calculateur, qui cherche à maximiser ses intérêts (« sous contrainte », ajoutent les économistes) ;
– la vie en société ne serait que la somme de ces actions individuelles (par opposition à une vision de la société en termes de culture, de classes, de normes, etc.).
Ce courant est issu de la microéconomie, dans laquelle il fait figure de « théorie standard » pour l'analyse du comportement du consommateur. C'est le livre *Social Choice and Individual Values* (1951) de l'économiste Kenneth J. Arrow (prix Nobel d'économie en 1972 et par ailleurs créateur du modèle de référence de la microéconomie) qui est à l'origine de l'exportation du modèle du « rational choice » dans le domaine politique.
Le modèle d'analyse introduit par Arrow permettait d'appliquer au domaine politique les outils mathématiques de la microéconomie : théorie des jeux, théorie mathématique de la décision, etc. Appliqué à la vie politique, ce modèle consiste à considérer que les élus sont des individus comme les autres dont le comportement est animé non par la recherche de l'intérêt général, mais par la défense de leurs propres intérêts.

Le paradoxe de Condorcet

Kenneth J. Arrow a utilisé le paradoxe formulé par Condorcet (1743-1794) à propos des élections démocratiques pour démontrer que l'élection n'est pas forcément la meilleure procédure pour déterminer les choix collectifs. Sous certaines conditions où l'on détermine un choix par une série de votes successifs, le principe de « transitivité des préférences » n'est en effet pas respecté. Qu'est-ce que cela signifie ? Un exemple simple aidera à mieux le comprendre : Supposons que, dans une famille de trois personnes (père, mère, enfant), on veuille désigner le lieu des prochaines vacances par élection. Trois choix sont possibles : la campagne, la montagne ou la mer. Selon un premier vote, aucune majorité ne se dégage : chaque option recueille une voix… Pour départager les possibilités entre elles, on va donc utiliser une autre procédure de choix. Elle consistera à sélectionner entre deux possibilités. Chacun est amené à choisir tout d'abord entre « montagne » et « campagne », pour départager ces deux choix. En respectant les préférences de départ, on s'aperçoit que c'est « montagne » qui l'emporte face à « campagne ». Cette dernière est donc éliminée. On vote ensuite entre « montagne » et « mer », et c'est la mer qui l'emporte (et la montagne est éliminée). Au terme de cette élection à deux tours, la « mer » sort donc finalement vainqueur du suffrage. Était-ce le meilleur choix ? Si l'on organisait maintenant un vote entre « mer » et « campagne » (en respectant les préférences initiales), on s'apercevrait que… c'est la campagne qui l'emporte !
Conclusion : il n'y a pas de « transitivité des préférences ». Selon l'ordre du vote, les résultats vont être différents à chaque fois.
K. Arrow montre ainsi, en s'appuyant sur des arguments voisins du paradoxe de Condorcet, qu'il n'existe pas de solution vraiment démocratique qui permette d'aboutir au choix optimal

pour tous (c'est-à-dire qui tienne compte au mieux des préférences individuelles).

De l'école des choix publics à l'analyse de la délinquance

James Buchanan, prix Nobel d'économie en 1986, est le fondateur du courant du *public choice*, mode d'analyse qui applique à la vie politique les principes du « *rational choice* ». Dans *The Calculus of Consent* (« le calcul du consentement »), écrit avec Gordon Tullock en 1962, J. Buchanan critique le mirage d'un État perçu comme une instance supérieure qui défend l'intérêt général. L'État est d'abord un instrument mis entre les mains d'élus et de fonctionnaires, des individus rationnels qui cherchent avant tout à maximiser leurs intérêts. Dans cette optique, l'élu vise d'abord à se faire réélire.

L'électeur se comporte comme un consommateur de biens. Cette vision cynique de la politique comme un marché où tout s'échange a des conséquences très importantes sur la vision des choix publics. Par exemple, à la veille des élections, les hommes politiques ont intérêt à distribuer des avantages à leurs électeurs, à lancer des travaux publics, etc. Certains électeurs (dits « médians ») sont particulièrement choyés, car ils peuvent faire basculer une majorité dans un sens ou dans un autre.

Le modèle microéconomique du « *rational choice* » a été exporté aussi dans d'autres domaines, jusque-là réservés aux sociologues : l'action collective (le paradoxe d'Olson), la famille ou l'éducation (théorie du capital humain). Il existe plusieurs versions du « *rational choice* ». Dans une optique restreinte, celle de l'*Homo œconomicus*, l'individu est considéré comme un égoïste, matérialiste et utilitaire. Ce qu'il cherche à obtenir, c'est de l'argent, du pouvoir ou du prestige pour lui-même. Mais selon la version « élargie », le postulat de rationalité des comportements n'implique rien concernant les finalités de l'action. En d'autres termes, si l'on admet simplement que l'individu effectue un choix raisonné pour atteindre ses buts, qu'ils soient altruistes ou égoïstes, spirituels ou matériels, le suicidaire, le mystique ou le combattant sont tous rationnels dès lors qu'ils se comportent avec cohérence pour réaliser leurs objectifs. Cette vision élargie du postulat de rationalité semble plus raisonnable que la vision strictement utilitaire et égoïste. Mais elle fait alors l'objet d'une critique qu'on ne peut manquer de souligner : une conception aussi étendue du choix rationnel explique tout mais n'a plus aucune valeur discriminante. Si le même principe explicatif peut s'appliquer pour rendre compte de deux comportements opposés (l'homme fait des choix rationnels lorsqu'il donne son argent à un pauvre ou lorsqu'il refuse d'en donner), alors le modèle atteint une validité universelle mais perd toute capacité prédictive.

Critiques du « rational choice »

Certaines soulignent l'irréalisme du modèle. Elles refusent de considérer l'individu comme un être rationnel sans prendre en compte les valeurs, les habitudes et le contexte social qui structurent son comportement. Les tenants du « *rational choice* » font valoir au contraire que leur théorie est très réaliste : selon eux, les hommes politiques, les électeurs ou les délinquants se livrent en permanence à de petits calculs sur les choix stratégiques et tactiques à faire en vue de réaliser leurs objectifs.

Dans *Pathologies of rational choice Theory* (1994), Donald Green et Ian Shapiro proposent une critique « empirique ». Des expérimentations ont montré que les sujets soumis à des tests de raisonnement pratiques ne se comportent pas selon les principes rationnels énoncés par la théorie.

CHÔMAGE

Qu'est ce qu'un chômeur ? Une personne qui appartient à la population active (personne en âge de travailler), qui n'a pas d'emploi et en recherche un. Mais à partir de ce socle commun, qui est la définition générale de l'OIT, il y a plusieurs classifications possibles et donnant lieu à des comptages différents.
En France, l'Insee définit depuis 2007 comme « chômeur », les personnes en de 16 ans ou plus, sans emploi, n'ayant pas travaillé pendant une semaine de référence et à la recherche active d'un emploi.
La définition de Pôle emploi, (utilisée par le gouvernement) est différente puisqu'un « demandeur d'emploi », doit être inscrit à pôle emploi. Il fait alors partir de l'une des cinq catégories suivantes :
catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; (c'est le chiffre « officiel » du chômage).
catégorie B : ont exercé une activité réduite courte (ex. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
catégorie C : ont exercé une activité réduite longue (ex. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
catégorie D : ne sont pas tenus de faire des actes de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie ;
catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, car ils sont temporairement sous contrat de travail, bénéficiaires de contrats aidés par exemple.

Évolution et variation

L'évolution du chômage est évidemment reliée aux grands cycles de croissance et de crise d'un pays. Durant la grande dépression des années 1930, le taux de chômage est monté jusqu'à 25 % de la population active aux États-Unis. Durant la phase de croissance des « Trente Glorieuses » (1944-1974), il avait été réduit à un seuil structurel quasi incompressible (chômage dit « frictionnel »). Durant ces périodes de croissance, on fit même appel à la main-d'œuvre étrangère pour pallier la pénurie de main-d'œuvre. Après la crise des années 1970, un chômage de masse structurel s'est installé durablement dans plusieurs grands pays européens.
Cela dit, dans un même contexte de croissance faible, il peut y avoir une grande différence de taux de chômage d'un pays à l'autre : ces variations nationales étant liée au mode de régulation du marché du travail (flexibilité ou non du contrat de travail, existence ou non d'un salaire minimum, régime d'indemnité des chômeurs, etc.). Aux États-Unis, par exemple, il y a moins de chômeurs mais plus de *working poor* (travailleurs pauvres), qui ont un travail précaire et faiblement payé, sans couverture sociale. En France, le système des indemnités chômage, le contrat de travail, le CDI, le Smic, favorise le chômage au détriment de l'emploi à bas coût.

Sociologie

La sociologie du chômage a débuté avec l'étude pionnière de Paul Lazarsfeld sur les chômeurs de Marienthal (voir Paul Lazarsfeld). Il a le premier mis en lumière la désocialisation globale du chômeur, qui ne favorise ni la mobilisation collective et contribue plus globalement au déclin de la sociabilité communautaire. Cette thématiques de la désocialisation se retrouve récemment par Dominique Schnapper (*L'Épreuve du chômage*, 1981) et Danièle Linhart (*Perte d'emploi, perte de soi*, 2002).
La sociologie s'est beaucoup intéressée également à la construction sociale de la catégorie « chômeur », les variations de l'appareil statistique et la multiplication des catégories intermédiaires (stagiaires, contrats précaires) contribuant

à brouiller les frontières du chômage et de l'activité.
Une autre piste récente des études sociologiques porte sur les trajectoires des chômeurs, les entrées et sorties, bifurcations et stratégies individuelles et les politiques publiques d'*empowerment* (D. Demazière, *La Sociologie du chômage*, 2006).

Les théories économiques du chômage

Pour les économistes d'obédience néoclassique, le marché du travail doit fonctionner comme n'importe quel autre marché, selon les principes de la concurrence parfaite. Le travail étant une marchandise comme les autres, il doit suivre la loi de l'offre (celle des salariés) et de la demande (celle des entreprises). Dans ce cadre, la théorie prévoit que le montant des salaires joue le rôle de régulateur entre demande et offre de travail. Les salariés au chômage proposent leur service a un moindre coût, et au final, le prix du travail baissant, cela va conduire à rétablir la demande des entreprises.
Selon cette approche, si le chômage existe, c'est qu'il existe des rigidités (salaires minimums, règlements sociaux) qui empêchent le marché de fonctionner. Su le plan des faits, ils constatent que la où le marché du travail est le plus libre, le chômage est le moins élevé.
L'approche keynésienne est tout autre. Pour Keynes, même hors des situations de crises économiques, le marché n'absorbe pas spontanément forcément toute la main-d'œuvre disponible. Il peut exister une situation de « chômage d'équilibre » ou l'économie « fonctionne » Le chômage d'équilibre désigne, pour les économistes, une situation où l'économie fonctionne (et est donc en équilibre) bien que le taux de chômage soit élevé.
L'approche institutionnaliste (ou régulationnaliste) prend en compte les relations sociales, conventions, règles et normes qui pèsent sur le marché du travail et son évolution institutionnelle.
À partir des années 1980 les analyses du chômage se sont diversifiées tout en s'appuyant sur ces paradigmes de base.
Selon la « théorie du déséquilibre », représentée en France par Edmond Malinvaud, face à un déséquilibre entre offre et demande, les ajustements ne se font pas grâce aux prix, (conception de Walras) mais par le biais des quantités échangées, les prix étant rigides à court terme. Il en va de même pour les salaires. Ils n'oscillent pas en fonction du marché. C'est donc la main-d'œuvre qui, elle, est soumise aux aléas du marché. Dès lors, le chômage de masse s'explique par la combinaison de deux types de chômage : le chômage keynésien qui provient de la baisse de la demande de biens, et donc de la contraction des activités ; le chômage « classique » qui provient, selon les « théoriciens du déséquilibre » du fait que les entreprises hésitent à investir du fait du coût élevé du travail qui freine les profits (*Essais sur la théorie du chômage*, 1993).
La théorie des *Insiders/Outsiders* considère que la protection relative dont bénéficient les salariés d'une entreprise (les « *insiders* ») favorise ces derniers au détriment des chômeurs ou travailleurs précaires (les « *outsiders* ») qui pourraient éventuellement prendre leur place si le marché était plus fluide. Les seuls coûts de licenciement, de recrutement et d'adaptation dissuadent en partie les entreprises de recruter un outsider au détriment d'un insider.

CITÉ

› ***Banlieues, Ville***

CITOYEN/CITOYENNETÉ

Être citoyen, c'est appartenir à la communauté politique d'une nation,

s'acquitter des devoirs et jouir des droits civils, politiques et sociaux qui s'y attachent, et participer ainsi aux « affaires de la cité ». La citoyenneté, depuis la Révolution française, est incompatible avec toute discrimination fondée sur une inégalité de naissance. Jamais ce mot n'a été autant utilisé qu'aujourd'hui – entreprise citoyenne, écocitoyenneté, cybercitoyenneté –, sans que le contenu en soit toujours bien défini.

Débats autour de la citoyenneté

La citoyenneté a donné lieu à des débats durant les années 1990. Le déclin de la participation électorale, du syndicalisme et, selon certains, du sens civique à travers la perte de la « civilité » (politesse) a fait craindre à un affaiblissement irréversible de la citoyenneté. Cela dit, pour tempérer ce jugement, on a fait valoir aussi l'émergence d'une « nouvelle citoyenneté ». En témoigne l'éclosion de nouvelles expressions : « entreprise citoyenne », « consommateur citoyen », « éco-citoyenneté », « citoyenneté sociale » « cybercitoyenneté », qui manifestent l'apparition de nouvelles formes de citoyenneté, hors du champ politique. À travers la citoyenneté, ce sont les valeurs de responsabilité et d'engagement qui sont remises au goût du jour. Son attrait, la citoyenneté le doit aussi à l'idée radicalement nouvelle à laquelle elle est associée depuis la Révolution française : envisager le vivre ensemble en faisant abstraction des différences sociales, mais aussi religieuses, et ethniques ajouterait-on aujourd'hui. Or, suite aux vagues successives d'immigration intervenues au XX^e siècle, les sociétés occidentales sont devenues de fait des sociétés multiculturelles. Cette évolution ne serait pas problématique si elle ne s'accompagnait de la montée des revendications en faveur d'une reconnaissance des particularismes. Aux droits civiques, politiques puis sociaux, ne faut-il pas envisager d'ajouter des droits culturels ? En France, cette question a été, au cours des années 1990, au centre d'intenses débats, notamment entre les sociologues : les uns préconisant un communautarisme tempéré, fondé sur la reconnaissance d'une action positive en direction des minorités victimes de discriminations (M. Wieviorka, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, 1996) ; les autres, pour qui la citoyenneté multiculturelle est a priori une contradiction dans les termes, recommandant de lutter prioritairement contre les inégalités sociales (D. Schnapper, *La Communauté des citoyens*, 1994).

Réinterrogée, la citoyenneté l'est également dans son rapport à la nationalité. Classiquement la citoyenneté présuppose l'acquisition de la nationalité du pays où elle s'exerce (en France est citoyen toute personne ayant la nationalité française). Au cours de ces dernières décennies, l'affirmation d'autres formes de citoyenneté accrédite cependant l'idée d'un découplage possible : une citoyenneté transnationale manifestée à l'occasion des mobilisations antimondialisation ; une citoyenneté supranationale incarnée par la citoyenneté européenne instituée en 1992 par le traité de Maastricht ; enfin une citoyenneté locale, exercée à partir d'un engagement associatif sans oublier l'exercice par des populations étrangères du droit de vote aux élections municipales.

Un troisième motif de réinterrogation découle de l'opposition qui s'esquisse entre la citoyenneté « officielle », définie formellement par la définition de droits et de devoirs, et classiquement associée à la figure du « bon citoyen », et une citoyenneté « ordinaire », telle qu'elle est vécue et conçue par le commun des mortels ; ou, pour le dire autrement, entre une citoyenneté par le haut et une citoyenneté par le bas.

S'y ajoutent aujourd'hui les interrogations concernant la globalisation et les

formes de citoyenneté nouvelles qu'elle induit, notamment grâce aux réseaux sociaux et à Internet.

CIVILISATION

Dans l'optique évolutionniste du XIXe siècle, la civilisation s'oppose à la barbarie. Les sociétés civilisées sont celles qui connaissent la religion, la morale et les bonnes mœurs. Et l'on suppose que les sociétés primitives ou préhistoriques connaissent un état entre la sauvagerie originelle et la véritable civilisation.
Avec la naissance de l'anthropologie, on comprend que la civilisation n'est pas un attribut des sociétés évoluées. Toutes les sociétés humaines connaissent une forme de civilisation que l'on nomme « culture ». L'emploi traditionnel du mot « civilisation » au singulier tend donc à disparaître. On parle désormais « des » civilisations : la civilisation chinoise, grecque, occidentale, et on peut parler aussi de civilisation africaine. Le terme « civilisation » renvoie alors à une aire culturelle, stable sur long terme, marquée par quelques grands caractères qui lui sont propres.

Essor et déclin des civilisations

Les historiens vont alors s'interroger sur l'essor et le déclin des grandes civilisations historiques. Dans les années 1920, des auteurs comme Oswald Spengler s'inquiètent du *Déclin de l'Occident*, titre d'un de ses ouvrages (2 vol., 1918-1922). Le penseur allemand voit dans l'histoire humaine une succession de civilisations marquées par un destin implacable : la naissance, la maturité et la mort. À l'origine des grandes cultures humaines, il y a un souffle, une âme et un génie créateur. Toute culture s'englue ensuite dans la masse et se tourne vers le matériel plutôt que le spirituel. Cette phase annonce son déclin et sa fin prochaine. O. Spengler défend une vision héroïque et aristocratique de l'histoire, où une minorité impulse des forces créatrices, alors que les masses passives ne font que suivre. Dans les années 1920, O. Spengler – auteur pessimiste et conservateur – voit dans l'avènement de la société de masse et de la technique le signe irrévocable d'un « déclin de l'Occident ».
Arnold Toynbee reprend le problème des causes de l'essor et du déclin des civilisations sur une échelle plus vaste dans son immense fresque *A Study of History*, dont l'édition s'étend sur vingt ans (1934-1961). Pour lui, chaque civilisation s'est constituée autour d'un grand défi (« *challenge* »), un combat qui marque les traits essentiels de la civilisation en constitution. Ainsi, les États-Unis se sont construits sur un immense continent à défricher. Et l'esprit du conquérant est un des traits de la civilisation américaine. C'est donc la capacité à relever le défi (affronter un ennemi, unifier un peuple autour d'une religion, construire une économie nouvelle…) qui va engager les hommes dans la construction d'une civilisation nouvelle. Inversement, « la facilité est nuisible à la civilisation » et annonce sa fin.
Le trait commun d'A. Toynbee et d'O. Spengler est de considérer que la plupart des « grandes civilisations » sont nées d'un centre d'impulsion qui a défini son âme et son style. La mort des civilisations est née de l'extinction de ce foyer créateur.

Les origines des civilisations

Du point de vue archéologique, on considère que les civilisations correspondent à un stade de développement dans l'histoire des sociétés.
On parle de civilisation lorsqu'apparaissent (de façon souvent concomitante) la ville, l'État, la métallurgie, les classes sociales, une architecture monumentale, la métallurgie, l'écriture et les royautés sacrées.

On constate qu'en plusieurs points du globe, entre le IVe et le IIe millénaire av. J.-C., sont apparues les premières civilisations. C'est le cas en Mésopotamie (Sumer et Babylone), en Égypte (civilisation égyptienne), en Asie (civilisation indienne d'Harappa et Mohenjo-Daro, chinoise) et en Amérique (civilisations olmèque, maya, inca).
Les causes d'apparition des civilisations restent énigmatiques. On ne peut qu'être troublé par l'étonnante convergence des formes sociales entre des civilisations si éloignées : comment se fait-il que soient apparues indépendamment sur trois continents des sociétés avec des traits si ressemblants : pyramides, écriture, villes, rois-prêtres et empereurs divins ? Au XIXe siècle, on pensait que la civilisation était née une seule fois dans l'histoire – en Égypte ou dans la fameuse Atlantide engloutie – et qu'elle se serait diffusée ensuite en d'autres points de la planète. Aujourd'hui, cette thèse est abandonnée (sauf par quelques auteurs marginaux qui continuent d'entretenir le mythe de l'Atlantide). Certains pensent que les civilisations sont nées d'une évolution convergente de l'économie et des techniques aboutissant à une complexification et à une différenciation croissante des sociétés. D'autres thèses affirment que les civilisations sont nées de la guerre (entre cités-États ou de l'invasion de peuples guerriers).

Clash des civilisations ou unification du monde ?

La question des civilisations a connu un renouveau avec le débat lancé au début des années 1990 par Samuel P. Huntington (*Le Choc des civilisations*, 1996). Le professeur de science politique soutenait que le monde actuel se divisait en grandes aires de civilisations séparées, les conflits majeurs de notre temps se situant aux zones de fractures entre les civilisations (Moyen-Orient, Asie centrale, Afrique). À l'inverse, pour le politologue Francis Fukuyama, le monde se dirige vers une uniformisation économique, politique et culturelle, annonçant la fin des grands clivages entre les civilisations traditionnelles (F. Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, 1992). Cette unification culturelle du monde pourrait s'observer au demeurant à travers une certaine convergence des valeurs à l'échelle mondiale (Ronald F. Hinglehart).
Pour le politologue allemand Dieter Senghaas, le passage à la modernité entraîne des conflits de valeurs et ce au sein même des sociétés en voie de modernisation. Le clash n'a pas lieu « entre » civilisations mais « à l'intérieur » d'elles-mêmes (D. Senghaas, *The Clash within Civilizations*, 2001). Dans certaines circonstances, la religion, les valeurs et les identités traditionnelles s'accommodent parfaitement des valeurs de la modernité ; dans d'autres cas, il y a une tension forte. Ainsi, l'islam n'est pas en soi hostile à la modernité économique (dans la plupart des pays musulmans, le commerce et l'économie capitaliste sont développés de longue date). Ce sont les contradictions sociales qui entraînent la radicalisation d'une fraction de ces populations et les conduisent à « culturaliser » le conflit. Par exemple, l'islam radical jouerait à l'égard du capitalisme américain le même rôle que joua le communisme au début du XXe siècle.

CLAN

Le terme « clan » (ou « organisation clanique ») a été longtemps utilisé par les anthropologues pour désigner un groupe humain dont les membres sont liés entre eux par des règles d'exogamie (on ne peut se marier à l'intérieur du clan) et l'existence d'un totem commun.
Aujourd'hui le terme sert plutôt à nommer les groupes qui se reconnaissent

des ancêtres communs. Cet ancêtre est souvent mythique, car les membres du clan sont incapables de retracer la généalogie exacte des membres du clan. Il existe la plupart du temps une solidarité entre les membres d'un clan. Parfois, il correspond simplement à une unité politique et religieuse.

CLASSES MOYENNES

Les classes moyennes n'ont jamais formé un groupe social homogène. On les a toujours définies négativement – entre les ouvriers et les paysans d'une part, et l'élite bourgeoise d'autre part.
Au début du XX^e siècle, les classes moyennes correspondaient à plusieurs groupes : les petits commerçants, les employés de bureau et les professions libérales (avocats, notaires, médecins). Aujourd'hui, l'univers des classes moyennes peut se décrire en trois catégories principales : le monde des « professions intermédiaires » (selon la dénomination des pcs) : instituteurs, techniciens supérieurs, infirmiers… ; les cadres : ingénieurs, cadres commerciaux, cadres administratifs, professeurs de lycées et d'universités ; les professions libérales : cabinets d'avocats et de médecins. Aux États-Unis, la *middle class* représente une catégorie intermédiaire située entre les *working class* (ouvriers et employés) et les *upper class* (professions et cadres supérieurs).

Le rôle historique des classes moyennes

Pour Karl Marx, la classe moyenne n'avait pas de rôle historique indépendant. Dans sa vision de l'histoire animée par la lutte des classes, elle ne peut que rejoindre l'un ou l'autre des deux camps dans le cadre de l'affrontement entre la bourgeoisie et le prolétariat. La classe moyenne n'était pas porteuse d'un projet de société qui lui est propre. Elle peut au mieux servir de force d'appoint au service de la révolution ou de la contre-révolution.
Cinquante ans après K. Marx, Georg Simmel propose une autre analyse des classes moyennes. Nous sommes au début du XX^e siècle et la société a changé. Les classes moyennes prennent de l'importance numérique avec l'urbanisation, le développement du commerce, de l'État et des activités tertiaires. Pour G. Simmel, les classes moyennes sont devenues le centre de gravité de la société : non seulement l'affrontement traditionnel entre deux classes s'est mué en un jeu à trois, mais, surtout, la classe moyenne est en train d'imposer ses normes, ses mœurs et son style de vie à la société tout entière.
Cinquante ans plus tard, la société a encore profondément changé. Le poids démographique des catégories intermédiaires de la hiérarchie socioprofessionnelle a augmenté. Il y a également un resserrement de l'éventail des revenus et une relative homogénéisation des styles de vie. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la société était divisée en sphères ayant des caractéristiques sociales très différentes : l'ouvrier, le paysan et le bourgeois pouvaient se distinguer non seulement dans leurs revenus, mais aussi dans leurs modes vestimentaires, leur style de vie et leurs valeurs. Henri Mendras parle de « moyennisation » pour désigner cette uniformisation des modes de vie autour de la galaxie centrale.
Concernant l'avenir des classes moyennes, les évolutions sont contrastées selon que l'on se situe au Nord ou du Sud de la planète. Dans les pays développés certains auteurs diagnostiquent un déclin des classes moyennes sous l'effet de la crise. Le thème du déclin des classes moyennes est apparu aux États-Unis dès les années 2000. S'appuyant sur l'essor des inégalités : essor d'une classe de nouveaux riches, augmentation de la précarisation de classes populaires et effritement de la

middle class, ressenti subjectivement par la population (entre 1999 et 2005, le sentiment d'appartenance à la *middle class* a perdu cinq points, au profit des segments plus défavorisés de l'échelle sociale). Par ailleurs une série de livres ont alerté l'opinion sur le déclin de la *middle class* (R. Franck, *Falling behind, How rising Inequality harms The Middle Class*, 1997, S. Skopol, *The Missing Middle*, 2000, et A Huffington, *l'Amérique qui tombe*, 2010). En France le thème du déclin des classes moyennes est plus tardif mais a fait l'objet également de plusieurs ouvrages remarqués (D. Goux et E. Maurin, *Les Nouvelles Classes moyennes*, 2012 ; R. Bigot, *Fin de mois difficiles pour les classes moyennes*, 2009 ; L. Chauvel, *Les Classes moyennes à la dérive*, 2006 ; P. Bouffartigue, C. Gadea, S. Pochic, *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?* 2011).
Parallèlement le boom économique des pays émergents a contribué à l'apparition de nouvelles classes moyennes qui de Pékin à Sao Paulo, découvrent les charmes et vertiges de la consommation de masse.

CLASSES SOCIALES

« L'intérêt de classes, les rapports de classes, (…) tient fortement ensemble et fait marcher en commun les esprits les plus dissemblables. On est avant tout de sa classe avant d'être de son opinion » ou encore « On peut m'opposer sans doute les individus ; je parle de classes, elles seules doivent occuper l'histoire. » L'auteur de ces propos ? Ce n'est pas Karl Marx, mais Alexis de Tocqueville. Ces lignes ont été écrites dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856).
La notion de « classe sociale » n'appartient pas seulement au vocabulaire marxiste. Elle a été employée assez généralement par les sociologues pour désigner les groupes sociaux ayant une position économique, un statut social et des intérêts identiques. À un certain niveau de généralité, le constat de l'existence des classes sociales n'est guère discutable : toutes les sociétés modernes sont composées de groupes distincts selon les revenus, le pouvoir, le statut ou le prestige.
Tous les débats commencent lorsqu'on veut préciser les choses. Existe-t-il encore une classe ouvrière ? Qui sont exactement les « classes moyennes » ? Qu'en est-il de la « classe dirigeante » ? Si K. Marx n'est pas le seul à parler de classes sociales, c'est tout de même autour de sa théorie que se sont définies les positions ultérieures. Il est donc nécessaire de donner quelques points essentiels de sa théorie.

Les classes sociales selon Marx
Pour K. Marx, la classe se définit d'abord par sa situation dans les rapports de production. Dans le capitalisme, il y a, d'un côté, les bourgeois détenteurs du capital, et, de l'autre côté, les prolétaires qui « vendent leur force de travail ». Les paysans et les artisans sont des classes issues d'un mode de production antérieur, condamnées à disparaître. Rappelons qu'à l'époque de K. Marx, 90 % des salariés sont des ouvriers. L'assimilation entre « classe ouvrière », « prolétaires » et « salariés » (qui vendent leur force de travail) est donc légitime. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui, où 90 % de la population active est salariée et où les ouvriers ne représentent qu'un tiers de cette population.
Dans le vocabulaire hégélien qu'il affectionne, K. Marx distingue la « classe en soi » de la « classe pour soi » : La « classe en soi » définit un ensemble d'individus qui ont en commun les mêmes conditions de travail et le même statut. La « classe pour soi » est une classe qui, ayant pris conscience de ses intérêts communs, s'organise en un mouvement social à travers des syndicats et des partis, se forgeant ainsi une identité. La classe ouvrière ne devient

donc pleinement « classe pour soi » que lorsqu'elle prend conscience de ses intérêts et s'organise en fonction.
Dans ses analyses des classes sociales, K. Marx s'intéresse moins à la description précise et objective qu'à l'analyse de la lutte des classes. Son propos n'est pas de proposer une analyse fine de la stratification sociale, mais de décrire la dynamique de la lutte des classes qui s'opère, selon lui, autour d'un conflit central entre bourgeois et prolétaires.

Les analyses de Max Weber
Pour sa part, Max Weber a proposé une analyse des classes sociales où s'entrecroisent plusieurs dimensions. Dans la société, il existe des groupes distincts selon le prestige (statut social), le pouvoir (partis politiques) et les classes proprement dites qui rassemblent les « groupes d'individu qui ont (…) les mêmes chances d'accès aux biens et services ». À partir de là, il distingue trois types de classes : les classes de possession, les classes de production et les classes sociales proprement dites.

Classes, couches sociales et groupes d'intérêts
Aux États-Unis, l'analyse des classes sociales doit beaucoup aux travaux du sociologue William L. Warner. À partir d'une enquête menée dans une petite ville américaine (Newburyport), il a proposé une description de la société américaine en six couches sociales : « *upper upper class, lower upper class, upper middle class, lower middle class, upper lower class, lower lower class* » (Yankee City Series, 5 vol., 1941-1959).
Ralf Dahrendorf, dans *Classes et conflits de classes dans les sociétés industrielles* (1959), élargit la notion de classe à celle de « groupe d'intérêt ». La structure sociale est envisagée sous l'angle d'une grande diversité de groupes et de sous-groupes qui se créent lorsqu'ils ont des intérêts communs et selon les enjeux et les circonstances. Ainsi, les ouvriers forment parfois un bloc homogène, parfois ils se subdivisent en groupes d'intérêts distincts (les routiers, les cheminots…), parfois, au contraire, ils peuvent s'unir à d'autres salariés (les employés, les fonctionnaires…) pour former une classe d'intérêts plus larges.

Y a-t-il toujours des classes sociales ?
À partir des années 1960, l'hypothèse de la « fin des classes sociales » s'est affirmée, en même temps que se développent la société de consommation et, en son sein, une importante classe moyenne.
Dès 1959, aux États-Unis, Robert Nisbet (« The Decline and Fall of Social Class », *Pacific Sociological Review*) relève plusieurs phénomènes qui appuient cette hypothèse : au plan économique, le développement du secteur des services n'entrait plus dans le schéma classique des classes sociales ; au plan politique, la diffusion du pouvoir dans la société mettait fin aux hiérarchies pyramidales entre groupes ; au plan social, une certaine harmonisation de la consommation et des niveaux de vie brouillait les clivages habituels.
À la même époque, nombre de sociologues constataient un éclatement, puis un déclin, de la classe ouvrière, avec un mouvement ouvrier qui perdait de son poids politique. En France, Henri Mendras a soutenu, dans les années 1980, la thèse de « l'émiettement des classes », puis d'une « moyennisation » des classes. Ainsi, après le déclin irrévocable de la paysannerie, le monde ouvrier semblait lui aussi perdre de ses caractéristiques propres face à l'essor de la classe moyenne.
Plus généralement, dans les années 1980, les enquêtes d'opinion confirmaient que le sentiment d'appartenance à une classe donnée était en net recul.

Le retour des classes sociales
Contre cette analyse assez unilatérale d'une « disparition » ou tout du moins

d'un « brouillage » des classes sociales, certains sociologues avancent l'hypothèse de leur retour. C'est le cas de Louis Chauvel, qui soutient que le constat de la fin des classes s'appuyait en fait sur la phase exceptionnelle de la conjoncture économique des Trente Glorieuses. Cette période fut effectivement une période de forte croissance du pouvoir d'achat ouvrier (plus de 3 % l'an) et de réduction nette des inégalités salariales. Mais, selon lui, cette dynamique a été stoppée dès 1975 et, depuis, les inégalités stagnent, voire se creusent : les inégalités de patrimoine augmentent ; l'accès aux écoles les plus sélectives reste très inégalitaire ; l'homogamie (fait de se marier au sein du même groupe social) ne faiblit pas. De plus, si l'identité de classe est certes fragilisée, le maintien d'un vote populaire protestataire et l'abstentionnisme massif indiquent la persistance d'un vrai clivage.
Enfin, paradoxalement, si la focalisation sur les couches populaires et le monde ouvrier entretient le doute sur l'existence d'une vraie classe, à l'autre bout de l'échelle sociale, un groupe possède tous les attributs d'une classe sociale au sens marxiste : la bourgeoisie. Consciente de ses intérêts et de ses limites, elle cultive, via des lieux réservés (clubs privés, rallyes), un « entre soi » qui met les importuns à l'écart. Rapprochant des personnes exerçant les plus hautes responsabilités du privé et du public, les liens de sociabilité ainsi tissés sont inséparablement des solidarités économiques. Elle se présente ainsi comme la seule classe mobilisée, capable de maîtriser son destin (M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, 2000). K. Marx ne serait donc peut-être pas tout à fait mort…

CLASSIQUES (ÉCONOMISTES)

En économie, les « classiques » désignent les auteurs du XIXe siècle fondateurs de la science économique : Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill, Thomas R. Malthus, Jean-Baptiste Say. Ces auteurs partagent l'idée que le libre-échange est le meilleur régulateur de l'activité économique.

CLIMAT

Le climat exerce une influence déterminante sur les activités humaines. Les grandes régions climatiques de la terre (climat polaire, climat tempéré, climat tropical ou équatorial) correspondent à des grandes zones de peuplement de la planète. Les régions polaires tout comme les régions les plus chaudes sont désertes ; les grandes civilisations se sont déployées dans les zones tempérées.
Même avec les nouvelles techniques de production, (irrigation, engrais, serres), la production agricole (céréales, fruits, légumes, élevage) reste organiquement liée aux conditions environnementales et climatiques. Et s'il est possible aujourd'hui d'installer des villes dans le désert (comme à Las Vegas), le climat continue donc d'exercer une forte contrainte sur les activités humaines : en témoigne l'activité touristique ou l'incidence des aléas climatiques (sécheresses ou inondations) sur l'activité agricole.
L'histoire du climat est une discipline récente qui se préoccupe de l'impact du climat sur l'histoire. Le réchauffement climatique de la fin de l'ère glaciaire (à partir de -20 000 ans), a été un facteur important des révolutions néolithiques qui ont eu lieu dans différentes régions du monde.
Cette discipline, impulsée notamment par Emmanuel Le Roy Ladurie, a mis en lumière l'existence de grandes phases multiséculaires dans l'histoire récente du climat. Un « petit âge glaciaire » a eu lieu au VIe siècle (entre 500 et 600). Il fut suivi entre le Xe et le XIIIe siècles,

d'un net réchauffement sur l'Europe et l'Atlantique Nord. La température était alors plus élevée d'un degré et demi par rapport à aujourd'hui. Ce « Petit optimum climatique » (Pom) a eu des conséquences sur l'essor des civilisations. Il a permis aux Vikings d'Erik le Rouge d'installer une colonie au Groënland (985) et, à partir de là, de gagner les côtes du Canada. Le Groënland veut dire le « vert pays ». Cette période est celle de la renaissance féodale.
Puis un nouveau « petit âge glaciaire » va s'installer durant quatre siècles. Il débute selon Le Roy Ladurie aux alentours de 1420 et se termine vers 1850-1960 environ. Cette fois, la température moyenne va baisser d'un degré et demi en dessous de son niveau actuel pendant la période la plus froide (entre 1550 et 1730 environ). Ce fut une époque terrible où se succéderont des années de mauvaises récoltes et des famines. Ce phénomène a eu un impact sur l'immigration des populations. Il est aussi à l'origine des grandes crises de subsistance, durant la grande famine française de 1663. L'effet du climat sur l'agriculture et les crises de subsistance seront également un des facteurs clés du déclenchement de la Révolution française. E. Le Roy Ladurie se défend toutefois de tout déterminisme monocausal qui ferait du climat le facteur explicatif unique des grandes évolutions historiques (« Le climat joue donc son rôle dans l'enchaînement des événements, mais il serait réducteur de lui accorder le rôle principal »).
Les humains ne se contentent pas de subir le climat : ils le fabriquent (involontairement) aussi. Les micro-climats créés dans les grandes villes en sont un témoin. Mais, on le sait aujourd'hui, l'activité humaine a, depuis deux siècles, un impact global sur le climat : elle réchauffe la planète.
La notion d'anthropocène, popularisée par le chimiste Paul Crutzen et l'anthropologue Dipesh Chakrabarty, résume cette idée. Nous serions entrés dans une nouvelle ère de l'histoire où ce sont les hommes qui fabriquent le climat.

› ***Catastrophe***

COACHING

Terme anglo-saxon renvoyant à la notion d'accompagnement, le *coaching* vient du domaine sportif. C'est un processus d'accompagnement d'une personne et/ou d'une équipe dans la réalisation de ses objectifs, dans la mobilisation et le développement de ses ressources, et dans la recherche et la mise en application de ses solutions propres ; il vise le développement et l'autonomie de la personne. Dans les entreprises, le *coaching* s'est développé alors que l'aplatissement des structures organisationnelles et la responsabilisation croissante des salariés sont venus transformer les rôles des managers.

COGNITION SITUÉE

La cognition située (ou distribuée) envisage la cognition non comme un phénomène individuel (celui d'une machine ou d'un cerveau) mais comme un phénomène collectif mettant en relation plusieurs cerveaux ou un cerveau et une machine, dans le cadre d'un environnement donné. Le modèle de référence est celui du pilote d'avion accompagné du copilote et de leurs instruments de bord.

COMMERCE INTERNATIONAL (THÉORIE DU)

Les nations ont-elles intérêt à échanger entre elles ? Et à quelles conditions ? Quel en sera l'effet sur l'économie de chacune ? Telles sont les questions auxquelles la théorie du commerce

international veut apporter des réponses.

Histoire des théories du CI

Ce n'est pas un hasard si Adam Smith (1723-1790) et David Ricardo (1772-1823), les deux fondateurs de la théorie « classique » du commerce international, vécurent tous deux en Angleterre. À l'époque, c'est la plus grande puissance marchande et industrielle du monde, le « centre de l'économie-monde », dirait l'historien Fernand Braudel.

De l'avantage absolu à l'avantage comparatif

Pour A. Smith, la raison pour laquelle les nations ont intérêt à commercer entre elles est simple : « Donnez-moi ce dont j'ai besoin et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-même » (Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776). Chaque pays dispose d'atouts spécifiques pour produire un bien à moindre coût. Un pays a donc intérêt à se spécialiser et à exporter cette marchandise (qu'il s'agisse de thé ou de chaussures). Au final, chaque nation tire bénéfice du commerce et « une opulence générale se répand ». Tel est le fondement de la théorie des « avantages absolus ».

Mais que se passe-t-il si un pays a beaucoup d'atouts et un autre aucun ? Il semble alors qu'ils n'ont aucun intérêt à commercer ensemble : l'un restera pauvre, l'autre riche.

C'est contre cette fausse évidence que D. Ricardo a bâti sa « loi de l'avantage comparatif ». Selon cette loi, même lorsqu'il est plus efficace dans la production de beaucoup de biens, un pays a tout de même intérêt à se spécialiser dans la production où il est comparativement le meilleur.

Le modèle HOS

Au début de ce siècle, deux économistes suédois, Eli Hecksher et Bertil Ohlin (*Interregional and International Trade*, 1933) vont renouveler la théorie du commerce international. Entre 1919 et 1933, ils ont créé un modèle (dit « modèle Hecksher-Ohlin ») qui parvient aux mêmes conclusions que D. Ricardo (« Les nations ont intérêt à commercer entre elles. »), mais à partir d'hypothèses différentes. Pour eux, ce ne sont pas les rendements du travail qui sont la source de l'avantage d'un pays, mais ses meilleures dotations en « facteurs de production » (terre, capital ou travail). Cette loi de « proportions des facteurs » démontre mathématiquement une idée simple : si un pays comme le Canada a des avantages comparatifs dans un secteur (par exemple la production de bois), ce n'est pas du fait que ses travailleurs sont plus efficaces que les Américains, mais parce que ce pays est mieux pourvu en ressources forestières par tête d'habitant. Le modèle Hecksher-Ohlin rejoint le sens commun : les fruits exotiques poussent mieux dans les pays exotiques que dans les pays tempérés… Encore fallait-il que cela soit démontré pour convaincre les économistes !

P.A. Samuelson enrichira par la suite le modèle en montrant mathématiquement que, sous certaines conditions, le modèle ho (Hecksher-Ohlin) conduit à l'égalisation des prix des facteurs de production de nation à nation. Ce modèle enrichi est connu des spécialistes sous le nom de « modèle hos » (Hecksher-Ohlin-Samuelson).

Des études empiriques réalisées dans les années 1950 par Wassily Leontief – autre prix Nobel d'économie (en 1973) – ont cependant fortement remis en cause les résultats prévus par le théorème hos. Alors que la théorie prévoyait que les États-Unis devaient importer du Canada des marchandises riches en travail et plus pauvres en capital, les tests empiriques ont abouti au résultat contraire. C'est ce que l'on a appelé le « paradoxe de Leontief ».

Hiérarchie et inégalités : regards critiques

À contre-courant de la pensée libre-échangiste du commerce international s'est développée une tradition critique qui a voulu surtout mettre en évidence les inégalités et l'effet de domination dans les échanges internationaux.
Les théoriciens marxistes (Samir Amin, Arghiri Emmanuel), s'inscrivant dans la lignée de Karl Marx (1818-1883) et Rosa Luxembourg (1870-1919), voient dans les échanges internationaux des formes d'exploitation de la périphérie (pays du Sud) par le centre impérialiste. Dans les années 1970, A. Emmanuel a soutenu la thèse de l'« échange inégal ». En raison de la plus grande concentration de machines dans les pays développés par rapport aux pays du Sud, une heure de travail issue d'un pays industrialisé vaut trois heures de travail d'un pays sous-développé. Il en résulte une inégalité des échanges qui contribue à renforcer les inégalités entre nations. Ce modèle, qui a eu son heure de gloire dans les années 1970, a ensuite été fortement critiqué pour son manque de rigueur, y compris par des théoriciens marxistes.
L'économiste français François Perroux (1903-1987) a construit une analyse des systèmes économiques qui ne se réduit pas à un marché libre mais est marquée par des « champs de forces », une hiérarchie où les États, les firmes multinationales et les différences technologiques pèsent de tout leur poids dans les échanges. Tout un courant de pensée s'inscrit dans cette optique.

Les « nouvelles théories » du CI

À partir des années 1980 se sont développées aux États-Unis de nouvelles théories qui remettent partiellement en cause les principes classiques. Elles étudient particulièrement les conditions de la « concurrence imparfaite » au sein des échanges internationaux. Elles analysent notamment les échanges au sein d'une même branche (automobile, aéronautique, etc.) entre pays industrialisés et prennent en compte les phénomènes d'oligopole et les rendements d'échelle. Ces théories ont donné des arguments en faveur de politiques commerciales stratégiques encourageant les États à soutenir leurs industries contre les concurrents étrangers.
Cependant, l'observation des flux du commerce mondial montre un phénomène singulier : la plupart des échanges ont lieu entre pays similaires situés dans les mêmes branches. Ainsi, l'Italie, la France et l'Allemagne sont à la fois producteurs et importateurs d'automobiles entre eux. Comment expliquer ce phénomène, puisqu'il n'y a pas ici d'« avantages comparatifs » d'un pays par rapport à l'autre ?
Lorsque les coûts d'investissement initiaux sont très importants (pour produire des automobiles ou des avions par exemple), le nombre de producteurs est limité (à cause du coût d'investissement). On dit qu'il y a situation de « concurrence oligopolistique » (c'est-à-dire un petit nombre de producteurs sur le marché). Dans une telle configuration où un producteur ne peut multiplier les gammes de voitures (à cause des coûts initiaux), la théorie montre qu'il est avantageux de commercer entre pays sur des produits similaires afin de se partager un marché plus étendu. Les nouvelles théories du commerce international ont beaucoup fait parler d'elles, parce que certains modèles ont conduit à des conclusions déroutantes. Celui de James A. Brander et Barbara J. Spencer montrait ainsi que, dans certaines situations, les États avaient intérêt à aider leurs entreprises nationales (par des subventions par exemple) pour conquérir un marché. C'est ce que l'on a appelé la « politique commerciale stratégique ». Ce qui pose un problème aux économistes, puisqu'un tel « coup de pouce » est en infraction formelle avec les règles affichées par l'Organisation mondiale du

commerce (OMC) qui est censée faire la loi en ce domaine…
La mondialisation, la bataille commerciale sans merci que se livrent les pays entre eux mais aussi la mise en concurrence par les « firmes globales » des différents pays et territoires, augmente la complexité de ces phénomènes et invite les économistes à repenser le rôle des États et celui de l'OMC.

COMMON SENSE

L'Écossais Thomas Reid (1710-1796) fut le principal représentant de ce courant de la philosophie anglaise des Lumières, qui opposait au scepticisme de Hume des convictions fondées sur leur évidence et leur partage par le plus grand nombre (le sens commun).

COMMUNAUTÉ/ COMMUNAUTARISME

Ethnie, famille, clan, bande, secte, association sportive… au sens large, une communauté désigne une collectivité étendue de personnes unies par des liens de sociabilité étroits, une sous-culture commune et le sentiment d'appartenir à un même groupe. C'est ainsi que l'on parle de la « communauté gay », ou de la « communauté portugaise » en France. Une communauté peut être religieuse, ethnique, politique, professionnelle…
La célèbre distinction entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*), devenue canonique en sociologie, est due à Ferdinand Tönnies (1855-1936). Les relations au sein d'une communauté sont celles existant au sein d'une famille ou d'une tribu, ou qui peuvent se développer entre les membres de groupes plus larges (« communauté de lieu » ou « communauté d'esprit » selon l'expression de F. Tönnies). Elles sont marquées par la proximité, la chaleur affective, la solidarité entre les membres. À l'inverse, les relations sociétaires, dont les relations commerciales sont la matrice, s'établissent entre individus mus par des intérêts spécifiques. Elles sont fonctionnelles et fondées sur le calcul.
En anglais, le terme « *community* » désigne toutes les formes de groupements familiaux, amicaux ou locaux qui existent dans la société moderne.
Le communautarisme est un mouvement de pensée né dans les années 1980 aux États-Unis. Il s'oppose à l'individualisme excessif de la société américaine et prône la reconstruction des communautés comme des groupes d'appartenance et de reconnaissance.
En anglais, le terme « *community* » désigne toutes les formes de groupements familiaux, amicaux ou locaux qui existent dans la société moderne.
Les communautaristes adressent aux sociétés modernes plusieurs reproches : de laisser se dissoudre les liens sociaux et se perdre l'identité, de permettre le développement d'un individualisme et d'un égoïsme sans frein. Ses critiques touchent aussi aux injustices du laisser-faire économique.

COMMUNICATION (SCIENCES DE LA)

De la communication animale au langage humain, de la presse à la télévision, de la publicité à Internet, de la rumeur à l'opinion publique…, tout est communication et échange d'informations. Ce vaste domaine fait des sciences de la communication et de l'information un large champ de recherches pluridisciplinaires, au cœur des enjeux contemporains.
Nées dans la seconde moitié du xx^{e} siècle, suite à l'essor fulgurant de la communication, les Sic rassemblent un faisceau de recherches, de théories et d'applications multiples.

L'évolution des moyens de communication

Les sciences de l'information et de la communication n'auraient jamais vu le jour sans l'augmentation prodigieuse des moyens de communication.

L'apparition du langage parlé a constitué la première grande révolution suivie, quelques milliers d'années plus tard, par l'invention de l'écriture, environ 3 000 ans avant notre ère. L'écriture permet à l'homme de s'affranchir des frontières de l'espace et du temps : un texte peut être lu des siècles après avoir été écrit, loin de son lieu de production, et L'Odyssée trouve sans cesse de nouveaux lecteurs. Vers 1450, Gutenberg invente l'imprimerie. D'abord réservé à une élite, le livre se démocratise peu à peu dans les sociétés occidentales, qui voient leur niveau d'alphabétisation augmenter grâce à la scolarisation.

Grâce à la domestication de l'électricité, le XIX^e^ siècle est celui des grandes innovations qui vont bouleverser notre modernité : le téléphone, avec Graham A. Bell en 1876, le cinéma, avec les frères Lumière en 1895 ; la radio, avec Guglielmo Marconi en 1899. À partir des années 1940, la télévision entre peu à peu dans les foyers puis, quelques décennies plus tard, c'est le tour de l'ordinateur. Dans les années 1970 se met en place Internet, d'abord à des fins militaires, puis afin d'assurer les échanges entre universités. Mais ce n'est qu'en 1991 que le World Wide Web (la « toile d'araignée mondiale ») devient accessible aux particuliers. Les satellites de communication criblent la planète de messages (Telstar 1 est lancé par la nasa en 1962) et le téléphone portable fait son apparition dans les années 1990. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) s'intègrent progressivement au mode de vie des usagers.

Les travaux fondateurs

La cybernétique : Dans les années 1940, des scientifiques américains, essentiellement des mathématiciens, s'intéressent à la façon dont une machine peut produire des calculs, traiter des informations et résoudre des problèmes. Avec Joseph von Neumann, Norbert Wiener est à l'origine d'un courant de recherches auquel, en 1948, il donne le nom de « cybernétique ». Il la définit comme « l'étude de la commande et de la communication chez l'animal et dans la machine ». Mathématicien au MIT (Massachusetts Institute of Technology), N. Wiener travaille à un dispositif automatique de visée permettant d'ajuster les trajectoires de tir des canons… Grâce au « *feedback* » (« action en retour »), la machine peut intégrer de nouvelles données sur l'environnement extérieur (*input*) afin de mieux exercer son action (*output*). Elle ne se contente plus d'exécuter, mais peut désormais s'adapter. L'ordinateur est conçu comme une copie du cerveau humain et de ses capacités. Les recherches sur l'intelligence artificielle vont réactualiser le vieux rêve qui, de Pygmalion à Frankenstein, Pinocchio ou Terminator, traverse l'imaginaire de l'homme : créer un double à son image, un double capable de communiquer (P. Breton, À l'image de l'homme, 1995). Les recherches menées soulignent alors le fonctionnement des interactions au sein d'un système, donnant naissance à la théorie des systèmes (développée en mathématiques, en économie, en biologie, en écologie…). De ce creuset de réflexion vont également émerger les sciences cognitives, la robotique, ou encore la théorie de l'information.

La théorie de l'information : Elle a été élaborée par le mathématicien Claude E. Shannon et le psychologue Waren Weaver (*Théorie mathématique de la communication*, 1949). La théorie de l'information repose sur des bases statistiques de probabilité : plus une information est attendue, moins elle a de poids, et inversement. Ainsi, l'annonce

de la naissance d'une brebis à cinq pattes a une plus forte valeur informative que celle, habituelle, d'une brebis à quatre pattes. Shannon et Weaver élaborent également un modèle de communication reliant émetteur, signal et récepteur. Tout ce qui est susceptible de parasiter la communication est appelé « bruit ».

Le schéma de la communication: Le linguiste Roman Jakobson proposera une adaptation du modèle de C.E. Shannon et W. Weaver dans son célèbre schéma de la communication, composé de six pôles: un émetteur (1) envoie un message (2) à un récepteur (3), grâce à un code (4) – linguistique, gestuel, graphique… –, par le biais d'un canal (5) – auditif, visuel, tactile… –, dans un contexte donné (6). Bien que critiqué pour son caractère réducteur, ce schéma reste incontournable dans les études de communication, ainsi que les six fonctions du langage qui lui sont accolées.

L'école de Palo Alto: Célèbre pour ses travaux sur la communication interpersonnelle, l'école de Palo Alto, au sud de San Francisco, s'est formée autour de Gregory Bateson, anthropologue et éthologue spécialiste de la communication animale (voir Y. Winkin, *La Nouvelle Communication*, 1981). Influencé par la cybernétique, G. Bateson en adopte l'approche systémique, la notion d'interaction ou de *feed-back* (*Vers une écologie de l'esprit*, 1972). L'école de Palo Alto a fortement critiqué le schéma de la communication proposé par R. Jakobson, dont elle déplore la linéarité, allant de l'émetteur au récepteur, sur le modèle du télégraphe. Elle y oppose le modèle de l'orchestre, où les individus participent conjointement à la construction de l'échange, jouant chacun sa propre partition. La simple présence d'un individu est déjà communication, comme le souligne la célèbre phrase de P. Watzlawick: « On ne peut pas ne pas communiquer. »

Les sciences du langage

Un certain nombre de recherches issues des sciences du langage font désormais partie du fonds commun des sciences de l'information et de la communication. Dans les années 1960, la sémiologie étudie l'univers des signes dans les médias de masse (R. Barthes, *Mythologies*, 1957). La pragmatique de John L. Austin et John R. Searle étudie la communication en tant qu'action effectuée par le langage (« Je vous déclare mari et femme » rend un mariage effectif). Plus récemment, l'analyse du discours s'est penchée sur les interactions verbales, la presse écrite, ou les débats télévisés. La linguiste Catherine Kerbrat-Orecchioni a ausculté le fonctionnement de l'implicite dans la communication. Les sciences du langage ont peu à peu étendu leur domaine d'étude à la communication non verbale, à l'image et aux médias, multipliant les zones de contact avec les sciences de l'information et de la communication.

Innovations techniques et mutations socioculturelles

Face à l'extension incessante des moyens dont l'homme dispose pour communiquer, une question s'est posée: quelle incidence ont les innovations techniques sur les sociétés qui en ont l'usage? Il ne s'agit pas ici de comprendre l'influence des contenus de la communication, mais celle des techniques: chaque nouveau mode de communication (écriture, imprimerie, radio, Internet, téléphone portable…) peut en effet engendrer des changements de comportements à grande échelle, sur le plan social, économique ou encore idéologique. Selon Jack Goody (*La Raison graphique*, 1977), c'est l'écriture qui est à l'origine de la pensée rationnelle: écrire permet de trier, de classer et de hiérarchiser, mais également de comparer des idées, nouvelles ou anciennes, favorisant ainsi

la dimension critique. De son côté, Marshall McLuhan (*Pour comprendre les médias*, 1964) affirme que l'impact des médias en tant que moyen de communication prime largement sur l'impact des contenus communiqués : les médias modifieraient en profondeur nos sociétés entières et nos modes de vie. Ce point de vue, M. McLuhan l'a résumé dans une formule aussi célèbre que critiquée : « Le médium, c'est le message. »

La question des techniques de communication et de leurs incidences sur nos sociétés est également au cœur de la médiologie, terme forgé par Régis Debray. Dans son *Cours de médiologie générale* (1991), R. Debray distingue – trop sommairement selon ses détracteurs – trois grandes périodes articulées autour de techniques de communication : premièrement, la « logosphère », liée à l'écriture, où règne le divin (Bible, Saintes Écritures) ; deuxièmement, la « graphosphère », née de l'imprimerie, où prévaut l'idéal de la connaissance hérité des Lumières ; troisièmement, la « vidéosphère », fruit de l'audiovisuel, dominée par la quête de plaisirs immédiats et vouée au culte de la star.

La communication, enjeux contemporains

La communication est aujourd'hui au cœur des préoccupations. Au travail, dans le couple ou en famille, les ouvrages grand public fourmillent de solutions miracles : telle posture pour convaincre, telle attitude pour séduire, telle astuce pour décrocher un emploi. Plus qu'un moyen, la communication tend à devenir une idéologie. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication mobilisent des industries de pointe aux enjeux économiques colossaux. Le développement du téléphone portable est fulgurant. Sorte de « doudou » technologique, il serait un substitut affectif reliant en permanence l'individu à sa communauté (S. Tisseron, *Petites mythologies d'aujourd'hui*, 2000). Mais le téléphone portable est aussi un formidable outil pour désenclaver des régions où une infrastructure trop coûteuse ne permet pas l'installation de lignes fixes. Parallèlement, les grands empires médiatiques, comme aol-Time Warner ou Walt Disney, se livrent une concurrence féroce pour conquérir le plus de parts de marché. Les chaînes de télévision privées, tout comme les sites Internet, ne cessent de croître. Face à une telle profusion, on s'est interrogé sur les effets des médias sur les comportements et l'opinion publique.

Globalement, on observe deux tendances, parfois caricaturales, concernant le rôle des médias : d'un côté, la dénonciation de l'asservissement des masses, de l'autre, l'idéal communautaire. Ces deux postures sont exacerbées par la question de la mondialisation, aujourd'hui au centre des débats. Dès les années 1930, les sociologues de l'école de Francfort, Theodore W. Adorno et Herbert Marcuse, considèrent les médias comme un instrument assurant l'hégémonie de l'idéologie capitaliste dominante. Guy-Ernest Debord critique les dérives de *La Société du spectacle* (1967) et Pierre Bourdieu analyse les formes diffuses de censure qui ligotent la télévision, ainsi que la logique aliénante de l'audimat (*Sur la télévision*, 1996). On reproche également aux médias d'anesthésier le public sous un flot d'informations dont il ne sait plus que faire, et de faire du monde un spectacle, engendrant une « perte de réalité ».

Du côté de l'idéal communautaire, on retrouve le rêve humaniste du citoyen du monde. M. McLuhan prophétise le « village planétaire », où la communication abolit les frontières.

Les SIC aujourd'hui

La galaxie des SIC s'est constituée dans les années 1980 autour de deux pôles

principaux. L'essor d'une société de communication, d'une part (NTIC, explosion des nouveaux médias – radios libres et chaînes de télévision –, puis avec Internet et le téléphone portable). D'autre part, la révolution de la communication dans les organisations et les familles : la fin des modèles hiérarchiques du pouvoir et la promotion d'une communication démocratique. On est passé d'une communication verticale et à sens unique (de haut en bas) à une communication horizontale et interactive.

Quelques théories générales de la communication ont vu le jour dans les années 1980 : J. Habermas et sa théorie de l'agir communicationnel, R Debray et la médiologie, ou encore la pragmatique en linguistique.

Mais si les SIC ont connu une certaine homogénéisation institutionnelle à travers l'existence de revues, d'associations professionnelles et de chaires universitaires, elles restent néanmoins très émiettées : études sur les réseaux sociaux, effets de l'internet sur l'éducation, études sur la communication dans les organisations, études sur le journalisme et l'évolution des médias, études ethnolinguistiques des conversations ordinaires ou le langage du corps, etc.

COMPARATISME

Comparer les sociétés ou les cultures pour les classer sur une échelle de « civilisation » était, à l'époque de l'évolutionnisme, l'occupation principale des anthropologues. D'autres auteurs comparaient pour leur part les pratiques (par exemple l'allaitement au sein) et les objets (par exemple la hache) pour observer comment elles se diffusaient d'une société à l'autre.

Par la suite, le courant culturaliste a considéré que ce genre de démarche était dénué de sens : on ne peut comparer des cultures trop différentes les unes des autres. Dès lors, la démarche comparatiste perdit la confiance des anthropologues, au point de disparaître, du moins sous sa forme explicite, de l'horizon méthodologique de la discipline. Toutefois, toute proposition théorique suppose un recours à la comparaison, fût-il limité à un phénomène ou à une région.

Les comparaisons internationales : le renouveau

L'approche comparative des pays est ancienne. Platon, Aristote, Montesquieu, Tocqueville ont chacun à leur manière dépassé les frontières afin de mieux analyser leur propre société. Au XIX^e^ siècle, comparer devient un gage de connaissance nouveau dans des domaines aussi différents que la grammaire, la littérature, l'anatomie, le droit, la sociologie, etc. Il faut cependant attendre ces toutes dernières décennies pour assister à son développement dans les sciences sociales. Le contexte de mondialisation en fait un enjeu de première importance. Ainsi, les économistes se sont emparés de la méthode pour étudier les différents systèmes de production et les dynamiques économiques aussi bien que les modes de protection sociale (G. Esping-Andersen, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, 1990). Par ailleurs, la mondialisation invite les chercheurs en sciences sociales à redécouvrir sous un autre jour les charmes et les intérêts des comparaisons internationales. Derrière la mondialisation se cachent en effet des significations et des réalités multiples qui sont autant de sources d'interrogations.

COMPORTEMENTALE (ÉCONOMIE)

L'économie comportementale est l'application de la psychologie aux conduites économiques. Elle est née dans les années 1970, suite aux travaux pionniers de Daniel Kahneman et

Amos Tversky. Ils ont introduit en économie une démarche originale : l'expérimentation (d'où le nom « d'économie expérimentale » également donné à ce courant).
Ces expériences en situation montrent que lorsqu'on propose à des individus réels de décider d'investir ou de dépenser une somme d'argent dans une situation donnée, ils le font rarement en suivant les principes de l'agent rationnel. Les individus réels commettent de nombreuses erreurs de jugement (en surestimant ou sous-estimant les risques par exemple). Leur décision est très sensible aux émotions (la peur ou la confiance), aux normes sociales, aux effets d'imitation.
Pour l'économie comportementale, l'agent rationnel est une fiction théorique ; l'*Homo œconomicus* réel est un consommateur ou un investisseur avisé qui évalue très subjectivement ses intérêts. Ce n'est donc pas ce calculateur infaillible et omniscient prévu par la théorie de la rationalité des choix.
L'économie comportementale a connu un essor très important à partir du début des années 2000. Elle a des applications en théorie financière (finance comportementale), dans le domaine de la consommation et de la vie quotidienne (par exemple dans le domaine des assurances) ainsi qu'en neuro-économie (de quelle façon le cerveau gère les intérêts de chacun).

COMPRÉHENSION/ EXPLICATION

En sociologie, il est courant d'opposer deux démarches pour rendre compte d'un phénomène social. Prenons l'exemple du vote.
La démarche compréhensive consiste à reconstruire les motifs conscients qui conduisent un individu à voter de telle ou telle façon. « Comprendre » une conduite revient à essayer de répondre à la question « Pourquoi a-t-il agi ainsi ? » La démarche de l'« explication » consiste à mettre en évidence les facteurs extérieurs liés au vote, par exemple la corrélation entre le statut social, l'âge de l'électeur et son vote.
L'opposition compréhension/explication provient de la célèbre querelle des méthodes qui a animé les sciences sociales allemandes au tournant du XIX^e^-XX^e^ siècle. L'explication renvoie à un modèle causal en physique, la compréhension renvoie à une démarche propre aux « sciences de l'esprit ».
Cette opposition entre les deux démarches est souvent réduite à deux types de causalité. L'explication renverrait à des déterminismes cachés, la compréhension à des choix libres et conscients. Cette opposition radicale n'est en rien nécessaire, les deux démarches pouvant être complémentaires.

CONFIANCE

Au plus fort de la crise financière, en octobre 2008, les États de l'Eurogroupe définissaient un plan d'action destiné à rétablir « la confiance des marchés ». Pour cela, ces États ont promis d'injecter des milliards d'euros pour recapitaliser les banques et garantir les prêts interbancaires jusqu'à 1 500 milliards d'euros.
Ces chiffres astronomiques nous mettent devant une évidence : la « confiance » à un prix, très élevé. Les garanties apportées par les États européens pour restaurer la confiance ne reposaient pas uniquement sur une parole destinée à rassurer des banquiers craintifs. Il a fallu débloquer des milliards d'euros : c'est à ce prix que la confiance des marchés fut retrouvée. Preuve que la confiance n'est pas qu'une question de psychologie collective.
La confiance transpire de toute part dans les relations économiques. Elle

est particulièrement présente lorsqu'il y a un risque sur l'avenir, ou quand elle met en jeu la crédibilité d'un partenaire. Confier sa voiture à son garagiste suppose une certaine confiance dans ses compétences. S'endetter pour un achat important suppose d'avoir confiance dans l'avenir. Quand une entreprise confie du travail à un fournisseur, cela implique une certaine confiance dans sa fiabilité.

Le problème est qu'une fois admis le rôle de la confiance dans les rouages économiques, il n'y a guère plus d'accord sur sa définition, sur sa nature et sur ses effets. Ces dernières années les parutions sur le sujet se sont multipliées.

À défaut d'une définition univoque, on peut cerner quelques approches :

La confiance comme garantie : La monnaie que l'on utilise tous les jours sous forme de billets de banque s'appelle « monnaie fiduciaire (du latin fides qui veut dire "confiance") ». Notons que cette confiance faite à un bout de papier sur lequel est inscrite une valeur ne relève pas simplement d'une croyance collective. Elle s'appuie sur une garantie des États.

La confiance comme anticipation positive : S'endetter implique une confiance dans l'avenir. Il existe des indices de confiance qui mesurent périodiquement la confiance des consommateurs et des entrepreneurs. L'indice de confiance des ménages mesure leur vision de l'avenir et, en conséquence, leur propension à consommer. L'indice de confiance des entreprises mesure leur propension à investir dans les semaines à venir.

La confiance comme relation interpersonnelle : Dans les relations de travail, entre un salarié et un patron, ou entre deux entreprises qui traitent ensemble, il est impossible de tout contractualiser : une « poignée de main invisible » est indispensable pour assurer un travail en commun. Cette confiance se construit dans le temps, et se confirme ou s'infirme au fil de l'expérience. Elle dépend aussi de la réputation qu'un individu établit au sein d'une communauté.

CONFLITS SOCIAUX

Les conflits sont constitutifs de toute vie en société : conflits du travail, conflits familiaux, conflits politiques, conflits sociaux. Ils résultent des différences de positions sociales, d'intérêts, de valeurs, de points de vue, entre acteurs sociaux. Ils peuvent aussi être liés à une aspiration à la « reconnaissance » (dans le travail, dans la société) comme le pense le philosophe Axel Honneth. À ce titre, ils sont pour le sociologue un révélateur de l'organisation sociale.

La sociologie peut s'intéresser aux causes des conflits, à leur dynamique interne (formes de mobilisations) ou enfin à leurs effets. Certains conflits aboutissent à des ruptures du lien social : conflit guerrier, divorce, licenciement. Mais ils peuvent aussi jouer le rôle de régulateur : c'est aussi une façon de mettre au jour et de régler des problèmes sociaux latents (dans l'entreprise, la société civile). C'est ce qu'a notamment montré Lewis Coser, dans *Les Fonctions du conflit social* (1956).

CONSOMMATION

La consommation fait l'objet d'approches nombreuses et renouvelées : historique, sociologique, psychologique, sémiologique, économique…

Histoire

Depuis trois décennies, l'histoire économique et culturelle, notamment anglo-saxonne, a profondément renouvelé l'histoire de la consommation. Alors que les explications traditionnelles mettaient l'accent sur la production de biens due au développement du

capitalisme, plusieurs chercheurs soulignent l'impact de la demande et de l'évolution des structures de la consommation dans la dynamique de l'industrialisation des pays occidentaux.

Une « première révolution du consommateur » (dans laquelle l'Angleterre est figure de proue) se serait produite à partir des années 1650, avec une demande croissante dans le secteur alimentaire et celui des textiles. Le sucre, le café, le thé, le chocolat, le tabac font l'objet d'un engouement généralisé. La mode des indiennes, ces cotonnades colorées et imprimées rapportées des Indes orientales et au départ réservées aux riches aristocrates, stimule le développement de l'industrie textile européenne à laquelle de nombreuses améliorations techniques permettent de produire en grande quantité. Pour satisfaire cette nouvelle demande de consommation, les méthodes de vente se transforment. Les boutiques avec vitrine puis, au XIX^e^ siècle, les grands magasins instaurent de nouvelles méthodes commerciales : prix fixes, entrée libre, publicité dans les journaux, tandis que la vente par correspondance se développe, offrant des produits pour toute une consommation populaire désireuse de se procurer tissus, chaussures, meubles, ustensiles pour la cuisine, la couture, le bricolage…

Avec les progrès de l'industrialisation, une nouvelle étape apparaît à partir des années 1920 aux États-Unis, des années 1950 en Europe, celle de la consommation de masse stimulée par l'accroissement des classes moyennes. Aujourd'hui, les sociétés de consommation se sont généralisées à toute la planète.

(N. McKendrick, J. Brewer, J.H. Plumb, *The Birth of a Consumer Society. The commercialization of eighteenth-century England* Neil McKendrick, 1982 ; J. de Vries, *The Industrious Revolution. Consumer behaviour and the household economy, 1650 to the present* Jan de Vries, 2008 ; C. Campbell, *The Romantic Ethic and the Spirit of Modern Consumerism*, 1987 ; L. Cohen, *The Consumer's Republic. The politics of consumption in postwar America*, 2003.)

Psychologie : Un consommateur rationnel ou passionnel ?

Dès l'entre-deux-guerres, de nombreuses disciplines de la psychologie se sont intéressées aux mécanismes de la consommation : le behaviorisme (comment conditionner un sujet lambda pour qu'il associe automatiquement un produit à une émotion ou une idée), la psychanalyse (quels sont les liens entre imaginaire publicitaire, désirs, pulsions et fantasmes), la psychologie de la motivation (comment transformer du superflu en besoin)…

Aujourd'hui, la psychologie de la consommation proprement dite est expérimentale, à la jonction des psychologies cognitive et sociale. Les questions qu'elle aborde sont très variées : en quoi le nom, la couleur, le standing du produit, mais aussi la décoration ou la musique de son lieu de vente, par exemple, peuvent-ils favoriser un achat et garantir une satisfaction consécutive ? Comment faire en sorte qu'un sujet, en déboursant, ait l'impression de s'identifier à une communauté d'acheteurs partageant ses valeurs ? Comment concevoir une publicité qui focalise l'attention, et suggère un monde ou une histoire en un minimum de détails ? L'émotion doit-elle l'emporter sur l'appel à la réflexion ? Quels doivent être l'attitude et les propos d'un vendeur en chair et en os pour pousser discrètement à l'achat ? Jusqu'où peut aller l'influence des images subliminales ? Etc.

Depuis peu, la psychopathologie s'intéresse elle aussi aux consommateurs, en l'occurrence ceux qui se livrent à des achats compulsifs. La question est alors de savoir si dans le cas d'achats inutiles, répétitifs et inconsidérés, on peut parler d'un phénomène d'addiction compor-

tementale. Et le cas échéant, comment aider la personne souffrant de ces excès. En tout état de cause, aucune approche ne peut prétendre expliquer, prédire ou induire un comportement d'achat. Tout au plus l'utilisation de certaines techniques, relevant à la fois du marketing et de la psychologie, peut-elle augmenter la probabilité de faire consommer.
(M. Solomon, E. Tissier-Desbordes, B. Heilbrunn, *Comportement du consommateur*, 6e éd., 2005 ; N. Guéguen, *Psychologie du consommateur. Pour mieux comprendre comment on vous influence*, 2e éd. 2011.)

Sémiologie :
L'imaginaire des produits

La sémiologie (ou sémiotique), science des signes, est également mobilisée pour étudier l'imaginaire et la symbolique des produits. Ses pères fondateurs sont Ferdinand de Saussure et Charles Sander Peirce. Mais c'est dans les années 1960 que la sémiologie, sous l'impulsion de Roland Barthes ou Algirdas Greimas, a connu une impulsion nouvelle passant de l'analyse du langage à celle des images de toute sorte qui structure notre environnement quotidien. Et la publicité, avec ses affiches, ses logos, ses slogans, fut l'un des domaines privilégiés d'étude. Dès lors, la sémiologie fut sollicitée pour étudier l'imaginaire des produits et la symbolique cachée de la publicité.
Dans *Mythologies* (1957), R. Barthes décortiquait avec finesse la symbolique cachée du steak frites ou de la lessive Omo. Le steak frites, conçu comme plat populaire, valorisait la viande rouge comme source de force et vitalité. Dans la publicité de la lessive Omo, l'auteur révélait l'émergence d'une forme de mythologie moderne : le combat contre la saleté et les microbes avec les « agents blanchissants » qui terrassaient la saleté, symbole du mal.
Dans un signe (un mot, une image, un slogan), l'analyse sémiologique consiste à distinguer la « dénotation » (ce qui est explicite) et la « connotation » (ce qui est implicite). Ce vocabulaire technique élémentaire est désormais bien ancré dans le giron des études de marché. Une analyse sémiologique consiste donc à rechercher les idées ou valeurs « cachées » implicitement dans une affiche, par exemple. Le « carré sémiotique » du sémiologue A. Greimas a été utilisé pour détecter les valeurs et significations présentes dans un discours ou une image.
Des cabinets spécialisés en sémiologie travaillent au service des marques pour les aider à trouver des représentations conformes à leur positionnement publicitaire.
À partir des années 1990, de nombreuses études sont parues sur l'imaginaire de la consommation. Tour à tour ont été analysés l'imaginaire du tourisme, l'imaginaire des marques, l'imaginaire de l'alimentation. L'analyse de l'imaginaire ne relève pas forcément de la sémiologie au sens strict, mais s'est élargie à l'analyse psychologique (études des archétypes et des schémas mentaux), à l'anthropologie (étude des représentations collectives).
(J.-M. Floch, *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, la stratégie*, 2002.)

Sociologie :
La distinction dans tous les milieux

Alors que la consommation est l'une des dimensions centrales de nos sociétés, la sociologie de la consommation reste (du moins en France) un domaine mineur de la discipline sociologique, coincé entre les études statistiques (Insee), l'économie et le marketing. Hormis le travail précurseur de Maurice Halbwachs (*La Classe ouvrière et les niveaux de vie*, 1928), on repère néanmoins quelques grands courants de recherche :
La consommation comme distinction. Dans *La Distinction* (1979), Pierre Bourdieu met en évidence que les

choix de consommation des individus sont déterminés par leur habitus, c'est-à-dire un ensemble cohérent de dispositions à agir, penser et sentir qui forment l'unité d'un style de vie, en lien avec la position des individus dans l'espace social. Les goûts « distingués » des classes supérieures (opéra, meubles anciens, champagne…) s'opposent par exemple aux consommations « vulgaires » des classes populaires (chansons de variété, viandes en sauce, meubles en formica…).

La consommation comme construction identitaire. Dans la lignée des *cultural studies*, plusieurs travaux soulignent la capacité des objets à être des supports fondateurs de liens communautaires. Les fans de motos Harley Davidson forment ainsi un groupe conscient de lui-même, avec une cohésion forte, des valeurs partagées autour de la revendication d'un statut « marginal ». La consommation entre alors dans une dialectique entre une volonté d'assimilation à un groupe de référence et une volonté de différenciation.

La consommation comme médiation. Des chercheurs comme Franck Cochoy (*Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, 2002) ou Sophie Dubuisson-Quellier s'intéressent aux « médiations » par lesquelles un acheteur rencontre le produit qui lui convient. L'acte d'achat n'est pas un processus purement mental, il s'appuie sur un ensemble de dispositifs soutenant la décision : emballage, marketing, listes de courses, essais comparatifs… (B. Heilbrunn, *La Consommation et ses sociologies*, 2e éd., 2010.)

Économie :
Des théories du consommateur

Ni Adam Smith ni Karl Marx ne s'intéressaient véritablement aux comportements de consommation. Ils associaient plutôt des comportements types de dépense à de grandes classes sociales : les salariés dépensaient le peu qu'ils gagnaient en biens de subsistance, les propriétaires consumaient leur rente en biens de luxe, les capitalistes, enfin, consommaient modérément et accumulaient beaucoup. John Maynard Keynes adoptera par la suite une démarche similaire en proposant la notion de « propension à consommer », soit la part du revenu (le PIB) dépensée par les ménages, au lieu d'être épargnée.

La théorie économique du consommateur naît véritablement avec l'école néoclassique de Stanley Jevons, Alfred Marshall et Léon Walras. Ces auteurs mettent en scène un agent calculateur dont le but est de composer le panier de biens qui lui apportera la satisfaction (l'« utilité ») maximale tout en respectant sa contrainte budgétaire. Cette approche ne prétend pourtant pas véritablement expliquer de manière réaliste comment les consommateurs effectuent leurs choix. Elle vise plutôt à expliquer, en partant de comportements « micro-économiques » rationnels, comment se comporte la demande de marché face aux variations des prix. L'enjeu est de fonder la fameuse loi de l'offre et de la demande.

Certains théoriciens tenteront néanmoins de rapprocher la théorie du consommateur d'enjeux plus concrets. Dans sa théorie de « l'allocation du temps » (1965), le prix Nobel d'économie Gary Becker a ainsi proposé d'expliquer comment les individus répartissent leur temps entre travail et loisir, en considérant que la consommation exige non seulement des biens, mais également du temps pour jouir des biens et services achetés. Jan de Vries a mis à profit cette approche pour analyser la « révolution de la consommation » au XVIIIe siècle. Une plus grande préférence pour la consommation de biens marchands et une diminution des salaires expliquent ainsi pourquoi les ménages ont accru le temps qu'ils consacraient au travail. L'économie

comportementale et la neuroéconomie ont plus récemment remis en question la rationalité du consommateur en étudiant les conduites effectives des individus lors d'expériences de laboratoire.

Anthropologie :
Ostentation, sacrifice, distinction

Tant qu'on les jugea dominées par la stricte nécessité de survie, les sociétés traditionnelles échappèrent à toute forme d'analyse économique. Mais les études sur le don (Marcel Mauss, 1925) et les échanges cérémoniels révélèrent que la circulation d'un surplus de richesses y existait aussi couramment que dans les sociétés civilisées. Georges Bataille, dans La Part maudite (1949), fut le premier à envisager ces dons cérémoniels comme des pratiques de consommation : le potlatch, un rituel des Indiens de la côte nord-ouest des États-Unis consistant à distribuer d'impressionnantes quantités de couvertures et de cuivres blasonnés – et à parfois les détruire –, lui inspira une vision des dons et des sacrifices comme des formes de destruction volontaire et ostentatoire d'une richesse en surplus. Ramenée à de plus justes proportions, l'idée que la consommation obéit à des motifs plus symboliques qu'économiques se trouva en phase avec le développement, en Occident, d'une société de consommation. En 1979, l'anthropologue Mary Douglas proposa une théorie de l'acte de consommation comme pratique de distinction culturelle. Cette façon de voir a été largement reprise depuis par les acteurs du marketing, comme le montre le soin avec lequel les objets sont conçus pour des segments bien identifiés du marché (par exemple, le marché des produits ethniques). L'anthropologue anglais Daniel Miller s'est quant à lui penché sur les relations affectives que les gens mobilisent dans leurs courses quotidiennes (*A Theory of Shopping*) ou tissent avec les objets de consommation qui les entourent (*The Confort of Things*).

(G. Bataille, *La Part maudite*, 1949, rééd. 2011 : M. Douglas, B. Isherwood, *Pour une anthropologie de la consommation. Le monde des biens*, éd. fr. 2008 ; M. L. Nguyen-Conan *Le Marché ethnique, un modèle d'intégration? Halal, casher, beauté noire*… 2011 ; D. Miller, *A Theory of Shopping*, 1998 ; *The Confort of Things*, 2008.)

Le marketing : Entre technique de vente et science humaine

Le marketing est né aux États-Unis au début des années 1920, période qui voit l'essor conjugué de la grande entreprise, des produits de masse, de nouveaux circuits de distribution (grands magasins, vente par correspondance, chaînes), de la publicité et des « marques » (Coca-Cola, Colgate, Kodak). Pour atteindre le consommateur et le convaincre, la grande entreprise ne pouvait plus se contenter de produire, il lui fallait connaître et cartographier les segments de marché à conquérir. C'est ainsi qu'apparaît la fonction « marketing » (regroupant la distribution, la commercialisation et la promotion du produit) destinée à combler ce besoin.

Plus précisément, c'est à Boston, dans une société de presse, la Curtis Publishing Company, que l'on recrute en 1910 le premier « marketer » professionnel. Il inaugure les premières études de marché, qui seront bientôt faites par d'autres compagnies comme General Electric ou Kellogg's. Parallèlement, des universités, comme celle du Wisconsin, ou la Harvard Business School, créent les premières sections d'études commerciales. La naissance du marketing comme nouvelle discipline s'alimente à la fois de l'inventaire des savoirs empiriques, acquispar quelques professionnels, et des premières études universitaires. Ni simple savoir empirique ni science

pure, le marketing est donc, à sa naissance, un mixte original entre deux cultures : celle de l'université et celle de l'entreprise.
C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec l'entrée dans l'ère de la production et de la consommation de masse, que le marketing connaît sa véritable expansion. Son implantation s'accroît dans les universités, les business schools et les entreprises. Son champ de compétence s'étend. Il concerne désormais plusieurs domaines : le produit, le prix, la publicité, la distribution (ou place), les fameux « 4 P » du « marketing mix ».
L'expansion est également disciplinaire. À l'origine, les études de marché reposaient sur les techniques quantitatives (traitement statistique de questionnaires) et qualitatives (par entretien). À partir des années 1950, elles s'ouvrent aux modèles théoriques de différentes disciplines : la psychanalyse, la psychologie sociale, la sociologie, l'économie. Plus tard, dans les années 1970, l'approche cognitive fera son entrée, puis l'anthropologie, la sémiologie, et même l'herméneutique (tournée vers l'analyse des récits, des fantasmes, de la mythologie du consommateur, son « expérience vécue »). Tout est bon pour sonder les « motivations » du consommateur, cerner les canaux de diffusion, comprendre comment une publicité peut agir sur le public.
Mais, en élargissant son champ, en spécialisant ses recherches, le marketing en vient à se poser des questions sur son identité. Dans les années 1980, un débat épistémologique hante la discipline. Le marketing est-il une technique de gestion ? Une science de l'homme, une science appliquée ? Comment concilier les recherches pures, la théorie et les applications ? Comment freiner la dispersion des démarches et lutter contre l'éclatement de la discipline ?
(O. Badot, *Dictionnaire du marketing*, 1998 ; F. Cochoy, *Histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*, 1999.)

CONSOCIATION/CONSOCIATIF

La consociation ou démocratie consociative, est un ensemble de règles et de pratiques favorisant la création ou le maintien d'un consensus acceptable lorsqu'une nation est formée d'entités multiples très fortement clivées, par exemple pour des raisons religieuses ou linguistiques. C'est un moyen d'éviter, par la négociation et le compromis, les frustrations et les impasses engendrées par les systèmes politiques majoritaires : quels que soient les résultats d'une élection, l'accord des composantes minoritaires dans la prise des décisions collectives doit rester nécessaire. Des pays comme la Hollande, la Suisse ou la Belgique ont déjà eu recours à la démocratie consociative, avec des fortunes diverses.

CONSTRUCTION SOCIALE

Le livre de Peter Berger et Thomas Luckmann, *La Construction sociale de la réalité* (1966) a lancé l'expression de « construction sociale ». Dans ce qui est devenu un « classique » de la sociologie, les deux auteurs affirmaient que, pour comprendre nos comportements quotidiens, il fallait prendre en compte les connaissances ordinaires, souvent implicites, partagées par les individus. Les rôles sociaux, (celui de femme, de médecin, d'étudiant), les objets (les vêtements, la nourriture) ou les institutions (le mariage, l'école) nous apparaissent comme des phénomènes objectifs alors qu'ils ne sont au fond que des représentations mentales profondément intériorisées puis objectivées hors de soi.
Dans la lignée de cet ouvrage fondateur, la thématique de la construction sociale

a connu un essor considérable dans les années 1980-1990, notamment en sociologie puis dans les départements des *Cultural studies* des Universités américaines. Des ouvrages fleurissent alors consacrés à la « construction sociale » de la criminalité, la construction sociale de la maladie mentale, de la science, du marché, de la sexualité, du corps, de la nature, etc. On a même parlé de « construction sociale » à propos des animaux domestiques et du climat.
L'idée de construction sociale a un effet libérateur. Car derrière l'apparence du naturel (le statut de la femme, l'adolescence, la sexualité, etc.), se cachent des représentations sociales et des mécanismes de socialisations souvent invisibles. Et le rôle des sciences humaines est de débusquer ces strates de société enfouies en soi et qui ont l'apparence du naturel.

L'abus de construction sociale nuit à la pensée…
Le philosophe Ian Hacking a participé à sa manière à la théorie de la construction sociale. Il a montré quant à lui combien les maladies mentales relèvent elles aussi de la « construction sociale ». l'hystérie, la dépression ou les troubles de la personnalité multiples ont une histoire. Elles apparaissent comme des épidémies dans certaines régions, puis disparaissent soudainement. De même que les classements des psychiatres évoluent au fil du temps, montrant ainsi la relativité des constructions psychiatriques.
Mais en 2001, Ian Hacking reprend la plume pour dénoncer l'abus de « construction sociale » Dans son livre *Entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?* (2001) il constate que cette théorie est devenue, « une idée obscure et galvaudée ». Elle réunit en effet sous une même formule des approches très différentes. Du subjectivisme radical (« la réalité n'existe pas : tout est construit, ») à une approche relativiste des représentations (« nous n'avons pas la même représentation du réel » selon les personnes et donc les objets changent selon le regard qu'on porte sur eux).
Que veut-on dire par exemple lorsqu'on parle de la « construction sociale de la dépression » ? Est-ce à dire que les représentations de la dépression changent selon les milieux et époques ? Que la maladie elle-même est produite par la société ? Et dans ce cas les facteurs sociaux sont-ils les seuls facteurs à prendre en compte ? Faute de précision, l'idée de construction sociale devient selon I. Hacking « lassante, ennuyeuse et grossière ».

CONTINGENCE (THÉORIE DE LA)

Selon la théorie de la contingence, les organisations sont des systèmes ouverts, dont la structure interne et le mode de gestion ne sont pas universels mais dépendants des caractéristiques de leur environnement (technologie, stabilité de l'environnement…). Principaux représentants : T. Burns et G.M. Stalker, J. Lorsch et P. Lawrence, J. Woodward, mais aussi H. Mintzberg au travers de sa fameuse typologie des configurations organisationnelles.

CONTRAT SOCIAL

› ***Rousseau***

CONVENTION (THÉORIE DES CONVENTIONS)

L'école française des conventions, qui regroupe des économistes et des sociologues, est née à la fin des années 1980. Tout part d'un livre fondateur de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la*

justification. Les économies de la grandeur, paru en 1991.
Dans ce livre, les auteurs proposent une nouvelle approche du fonctionnement de l'économie et des organisations. Elle repose sur deux principes.
Toute organisation a besoin pour réaliser un produit, qu'il s'agisse d'une machine à laver, d'un livre ou d'une fusée, que les personnes qui participent à la fabrication s'entendent sur un certain nombre de principes et de valeurs qui guident leurs conduites. Ainsi, pour réaliser ce dictionnaire par exemple, il faut que l'éditeur et le rédacteur s'entendent sur le volume des entrées, le style adopté, la lisibilité, la longueur des articles, etc. Tout cela fait l'objet de négociations et de débats, mais aussi de « conventions », c'est-à-dire de référentiels communs, concernant chacun de ces aspects de la rédaction. Dans toute organisation collective, les individus ne peuvent coopérer qu'en réglant leur comportement sur des normes communes, des systèmes de valeurs, des règles de conduite explicites ou implicites ; en bref, des conventions.
Dans le second principe, les conventions supposent la mobilisation de valeurs de référence qui « justifient » et légitiment une action. Dans toute organisation, ces principes sont multiples. Pour reprendre l'exemple du dictionnaire : le principe de rigueur scientifique est une valeur centrale, mais le principe économique selon lequel la fabrication doit se faire dans un budget limité est un autre principe essentiel ; il y a aussi le principe de « beauté », c'est-à-dire de la qualité graphique de la couverture et de la typographie ainsi que le principe d'efficacité qui veut que les articles soient remis en temps et en heure. Il y a souvent une tension et une confrontation entre ces principes de légitimité (le principe de rigueur scientifique n'est pas toujours compatible avec les principes démocratiques et de lisibilité, tout aussi justifiables).

De la justification
Dans *De la justification*, les auteurs définissent les modes de légitimité servant de base aux conventions comme autant de « mondes » ou de « cités ». Leurs principes ont été établis par des philosophes (Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau) et des penseurs anciens (saint Augustin, Bossuet), mais les deux auteurs montrent qu'ils sont également présents dans des écrits modernes (manuels de management, de communication et autres guides pour l'action).
– Dans la « cité domestique », inspirée par un écrit de Bossuet, le lien entre les êtres est conçu sur le modèle du lien de parenté. L'intensité de ces liens s'exprime en terme de proximité. Leur contenu est celui des relations de dépendance et de protection existant dans une famille, une lignée ou une maison. Bossuet assimilait le roi à un père se sacrifiant pour ses sujets. Aujourd'hui, on en trouve l'expression dans les discours qui désignent les gens importants comme des chefs, des patrons ou encore des parents. Les positions sont acquises par recommandation et les relations entretenues par des cadeaux et des invitations.
– Dans la « cité civique », inspirée par *Le Contrat social* (1762) de Rousseau, les êtres sont liés entre eux par la notion d'intérêt général. Les relations sont caractérisées par la légalité et la représentativité. Dans cette « cité », les personnes sont « grandes » lorsqu'elles agissent en vue du bien commun. Un bon exemple est celui des délégués syndicaux, dont la légitimité est fondée sur le respect des procédures de désignation et le dévouement au collectif des travailleurs.
– La « cité industrielle » est celle de l'efficacité. De Saint-Simon aux manuels de management, le discours industriel est dominé par les impératifs de productivité, d'organisation et de programmation de l'avenir, Dans cette

cité, ce qui compte est d'être un expert, de mettre en œuvre des méthodes et d'utiliser des outils opérationnels. Les choses doivent y être organisées, mesurables, fonctionnelles, standardisées et reproductibles.
– La « cité marchande », définie par Adam Smith, est celle où le lien social est assuré par la convoitise partagée envers des biens rares. La « grandeur » des personnes dépend de leur capacité à s'assurer la possession de biens désirés par les autres. Dans un monde marchand, les êtres qui importent sont les acheteurs et les vendeurs. Ils sont « grands » quand ils sont riches. Leurs qualités principales sont l'opportunisme, la liberté d'action et la distance émotionnelle. Les relations sont dominées par la rivalité.
– La « cité de l'opinion », inspirée par la description que fait T. Hobbes de l'honneur, est celle où la position de chacun dépend de l'opinion exprimée par les autres. Dans cette cité – version moderne –, les gens importants seront des personnalités connues, les leaders d'opinion ou les journalistes. Leur valeur est celle de la reconnaissance publique. Le contenu des relations est fait d'influence, d'identification et de séduction.
– La « cité inspirée », tirée des écrits de saint Augustin sur la grâce, désigne un monde où les personnes se situent par rapport à des valeurs transcendantes, qui ne dépendent pas de l'opinion des autres. La sainteté et le génie relèvent de ce domaine, mais aussi la créativité, le sens artistique et l'imagination. Les avant-gardes politiques, les innovateurs, les originaux, se réfèrent à cette « grandeur » ou principe de légitimité.

COÛTS DE TRANSACTION (ÉCONOMIE DES)

Le point de départ de la théorie des coûts de transaction est un article de 1937 écrit par un jeune économiste anglais Ronald H. Coase « The nature of the firm ». L'auteur a obtenu le prix Nobel d'économie en 1991.
Dans cet article, Coase part d'une question simple : « Pourquoi y a-t-il des organisations ? ». En effet, si l'échange de biens est le moyen le plus efficace pour allouer les ressources, il ne sert à rien à un chef d'entreprise de recruter des salariés, un service comptable, un service de fabrication… Après tout, toutes les fonctions de l'entreprise peuvent être sous-traitées à d'autres micro-entreprises indépendantes. En fait, si une telle entreprise virtuelle peut exister, elle supposerait un coût énorme de « transactions ». Chaque ordre qui est donné habituellement au sein de l'entreprise, devrait faire l'objet d'un contrat d'échange, ce système serait au final très coûteux.
Pour Coase, l'organisation qui fonctionne en interne à partir des ordres donnés et non de transactions marchandes, est, au final, plus « économique ». Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi il y a des marchés. Tout dépend, selon Coase, de l'échelle d'organisation de la production. Si la hiérarchie est, à un seuil donné de production, plus efficace, elle le devient moins à grande échelle, à cause des coûts liés à l'organisation et à la bureaucratie.
Là, le marché devient plus efficace. Oliver E. Williamson va entreprendre, sur la base des intuitions de Coase, une relecture des relations contractuelles qui fondent l'activité économique.
L'économie des coûts de transaction, en considérant le marché, l'entreprise et le droit comme des institutions visant à faciliter les transactions, a profondément changé la vision de l'activité économique.
Cette théorie connaît aujourd'hui une audience considérable, tant du point de vue scientifique que de celui des acteurs économiques et politiques.

CRIMINALITÉ

Au sens juridique, la criminalité désigne toute infraction à la loi : du simple acte de délinquance, comme le vol d'une voiture, jusqu'au meurtre. La loi est donc le critère ultime qui détermine ce qui est criminel ou non. Ainsi le fait de tuer quelqu'un ne devient un crime qu'en fonction de la loi en vigueur. En effet, tout meurtre n'est pas forcément un crime. Par exemple, on peut tuer sans commettre un délit : en état de guerre, de légitime défense ou de démence.

Une construction sociale

Au sens sociologique, le crime se définit comme une construction sociale qui dépend des lois, des normes et des valeurs d'une société. Il dépend aussi de la visibilité sociale. Prenons l'exemple de la délinquance.

Les données sur la délinquance intègrent la plupart du temps les vols, les crimes, les agressions violentes sur autrui et certaines infractions à la loi comme la vente de drogue ou l'immigration clandestine. Lorsqu'on observe ces phénomènes, il apparaît clairement que ces délits sont plus fréquents dans certaines catégories de populations : chez les immigrés, dans les milieux populaires et les quartiers de banlieues. Si on change maintenant d'optique, et si on dénomme « délinquance » toutes les infractions à la loi, poursuivies ou non par la justice, on devra alors intégrer dans ce phénomène : la fraude fiscale, les pots-de-vin et les corruptions, les abus de biens sociaux, les délits d'initiés, la conduite en état d'ivresse, le harcèlement sexuel… Dès lors, cette criminalité se déplace largement vers d'autres sphères de la société. Le champ de la délinquance s'élargit à d'autres professions et à d'autres groupes sociaux.

La prise en compte par le sociologue de ces formes de délinquance dépend donc de deux formes consécutives de « reconstruction » qu'il importe de distinguer :

La construction sociale des faits, c'est-à-dire la réaction de la société à tel délit par rapport à tel autre : les fraudes fiscales sont-elles perçues ou poursuivies au même titre que le vol à l'étalage ? Le harcèlement sexuel, la pédophilie et la violence routière apparaissent au début des années 2000 comme beaucoup plus graves et délictueux qu'ils ne l'étaient trente ans auparavant (P. Berger, T. Luckman, *La Construction sociale de la réalité*, 1966) ; La construction scientifique des faits. Les types d'action couverts par la notion de délinquance dépendent largement des limites que le sociologue assigne à son « objet » (fraude fiscale, vols, crimes, etc.). Le sociologue pourrait même intégrer, s'il le veut, la fraude scientifique ou la consommation de drogue dans sa définition. C'est en ce sens qu'il « construit » son objet (E.H. Sutherland, « White Collar Criminology », *American Sociological Review*, n° 5, 1940).

Les causes de la criminalité

Une fois définie la criminalité (en partie arbitrairement), il reste à comprendre ses causes. Les explications portent en général sur la criminalité au sens courant du terme : meurtre, vol et agression physique donnant lieu à une sanction pénale.

Depuis un siècle, les sociologues, les criminologues, les psychologues, les psychiatres, et même les biologistes se penchent sur le phénomène criminel, essayant de déterminer les raisons de l'acte.

Parmi les modèles successifs, relevons les suivants :

– *L'approche psychiatrique*. Selon les psychiatres français Pierre J.-G. Cabanis (1757-1808) et Jean E.D. Esquirol (1772-1840), le criminel est un malade mental. Le Code pénal français actuel

ne retient cette possibilité que dans certains cas précis, après avis d'experts psychiatres (article 64) ;
– *La théorie du criminel-né*. Selon Cesare Lombroso (1835-1909), le fondateur de la criminologie, le criminel est un être en régression vers un stade atavique. La théorie du criminel-né a retrouvé un regain, il y a quelques décennies, avec les travaux sur le « gène du crime » qui ont été ensuite remis en cause ;
– *La théorie de l'association différentielle* (Edwin H. Sutherland). Le comportement criminel est appris au contact d'autres personnes, dans des groupes restreints où les interprétations défavorables aux règles légales l'emportent sur les favorables ;
– *La théorie des conflits de culture* (Thorsten Sellin). Le crime naît du conflit entre deux cultures différentes (par exemple en cas d'immigration) ou de celui que peut faire apparaître l'évolution d'une culture donnée ;
– *La théorie de l'anomie* (Robert K. Merton). La délinquance anomique menace une société qui connaît une disjonction entre les valeurs socialement acceptées et les moyens admis pour les atteindre ;
– *Les interactionnismes* (Edwin M. Lemert, Howard S. Becker). En réagissant de manière discriminatoire et stigmatisante à une déviance occasionnelle, l'environnement social (audience) précipite l'individu dans une spirale de déviance ;
– *La théorie du contrôle social* (Travis Hirschi). La délinquance naît du relâchement ou de l'insuffisance des contrôles familiaux, amicaux ou scolaires ;
– *La théorie des opportunités* (Maurice Cusson). Tout bien tentant insuffisamment protégé ou surveillé trouve son prédateur. Celui-ci agit de manière stratégique en évaluant le rapport coût-bénéfice de l'acte qu'il envisage. La peine réduit le taux de criminalité en accroissant le coût du passage à l'acte ;
– *Le crime catégorie normative/juridique* (Philippe Robert, Pierre Landreville, Jean-Paul Brodeur). Le crime n'est pas une sorte particulière de comportement, mais la réunion de ceux que le droit pénal punit. L'étude du crime est une sociologie de l'action du droit pénal : on étudie le jeu auquel se livrent des acteurs sociaux (auteur, victime, policier, juge…) autour de cette ressource normative.

CRISES ÉCONOMIQUES

En économie, le mot « crise », évoque aussitôt quelques images fortes. La grande crise de 1929 : le « jeudi noir » du 29 octobre, l'effondrement des cours, la panique boursière, les faillites en chaîne, puis les économies qui s'écroulent, le chômage de masse, la misère qui s'installe, les « raisins de la colère ». Puis, la crise se propage en Europe et dans le monde. Dans certains pays la colère gronde, entraînant la montée de régimes fascistes et ailleurs des gouvernements populaires.
Crise boursière, crise économique, crise sociale, crise politique… la grande dépression de 1929 est la mère de toutes les crises du capitalisme et semble en former la matrice unique.
La crise de 1929 a été comparée à celle qui s'est déclenchée en 2008. Le scénario débute de la même façon : un effondrement boursier, qui s'est généralisé à la place internationale. Mais l'analogie s'arrête là. Car en 2009, aussitôt les États des pays développés ont régi, soutenu les banques, puis tenté de relancer l'économie. En 1933, cinq ans après le jeudi noir de 1929, les États-Unis étaient au plus profond de la dépression (un quart de salariés au chômage) En 2012, cinq ans après la crise des *subprimes*, la croissance avait repris aux États-Unis. L'Europe est en récession. Mais la récession n'est pas la

Le Bestiaire des crises

KRACHS	**Caractéristiques** • succession d'une bulle spéculative (Boom) et brusque effondrement des cours de la bourse. • réactions en chaîne : la crise se propage brutalement sur toutes les places financières et affecte la plupart des produits financiers.	**Exemples** • La crise des tulipes (1637) • La banqueroute de Law (1720) • La bulle internet • La crise des *subprimes* (2008)
RÉCESSIONS	**Caractéristiques** • baisse modérée de l'activité sur une + ou - longue période. Techniquement une récession désigne une baisse du PIB (croissance négative) durant deux semestres consécutifs.	**Exemples** • La grande récession japonaise des années 1990 où se sont succédé des périodes de croissance molle et de récession.
DÉPRESSIONS	**Caractéristiques** • brutale contraction de l'activité économique, (rétractation du PIB de plus de 10 %) entraînant une envolée du chômage.	**Exemples** • La grande dépression de 1929 aux États-Unis. • La crise grecque (2009-2013)
CYCLES	**Caractéristiques** • succession de phases de croissance et de récession. • plus ou moins longues périodes.	**Exemples** • Cycle Juglar (8-10 ans) • Cycle Kitchin (3-4 ans) • Cycle Kondratiev (40-60 ans)
CRISES SECTORIELLES	**Caractéristiques** • crise limitée à un secteur (matière première, agriculture, etc.) • crise durable (déclin) ou passagère.	• Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 • Crise.

dépression. Par contre, d'autres types de crises avaient pris le relais : crise des dettes publiques et crise de l'euro.
Krach boursier, dépression, récession, crise monétaire… si l'on veut comprendre quelque chose aux crises économiques, il faut commencer par sortir du scénario univoque pour apprendre à distinguer les phénomènes.

Les explications des crises
Quand on demande aux économiques les raisons des crises, plusieurs réponses sont proposées.
Pour les théoriciens classiques (et néoclassiques) la crise ne devrait pas exister. Pour eux, un marché libre et concurrentiel doit être équilibré et stable. Les crises surviennent donc de perturbations extérieures qui entravent les règles du marché : rigidité du marché du travail, politiques économiques néfastes, etc.
Pour les marxistes, les crises du capitalisme sont inévitables et inscrites dans sa logique de développement. Elles proviennent d'une contradiction fondamentale liée à la répartition des biens entre le capital (logique de l'accumulation liée aux nécessités du profit) et le travail.
Pour les keynésiens, les crises ne sont inéluctables, ni anormales : elles sont possibles. Elles proviennent de déséquilibres dans le circuit économique (déficit d'investissement, de consommation, de monnaie). L'État peut intervenir pour réguler, relancer, stimuler la machine quand elle tourne mal.
Pour les théoriciens des cycles, les crises sont périodiques. Il y a une régularité des crises liée soit aux cycles des affaires (crises Juglar) ou, à long terme à un changement dans le régime de croissance (cycle Kondratiev).
Qu'en est-il de la crise de 2008 ? La Reine Elisabeth avait posé cette désarmante question à un parterre d'économistes réunis à la London school of economics en 2009 : « Why didn't you tell us ? » « Pourquoi ne nous avoir rien dit ? ».
En fait, la crise de 2008 avait pris de court la plupart des économistes. Nouriel Roubini peut se targuer d'être un des seuls économistes à avoir annoncé dès 2006 la crise de *subprimes*. En 2010, dans son livre *Économie de crise*, rédigé avec l'historien Stephen Mihm (*Crisis Economics : A Crash Course in the Future of Finance,* 2010), il rappelle que « les crises ne sont ni des anomalies auxquelles voudrait nous faire croire l'analyse économique moderne, (…). Elles sont au contraire tragiquement banales et répétitives. Elles surviennent après des périodes de croissance suscitant un emballement suivi d'un éclatement et d'une phase destructrice. » L'histoire du krach des tulipes (1637) à celle des *subprimes* en passant par celles de 1957, 1973, la bulle internet, répète le même cycle avec à chaque fois des causes et des issues spécifiques : l'histoire ne se répète jamais, mais elle rime souvent.
Aucun des modèles théoriques – keynésianisme, marxisme, monétarisme –, s'ils donnent des éclairages intéressants, ne suffisent à tout expliquer. Pour comprendre la crise, « il nous faut déposer notre idéologie au vestiaire et considérer le problème calmement. Les crises peuvent prendre des formes très diverses et ce qui est adéquat dans une situation déterminée peut ne pas fonctionner dans une autre. »

CROISSANCE

La croissance économique d'un pays, correspond à l'augmentation de la production au cours d'une période donnée. Sa mesure est le PIB (Production intérieure brute). Pour évaluer la croissance d'un pays en fonction de sa population, on utilise comme indice, le PIB/habitant qui donne la croissance moyenne du pays divisé par le nombre d'habitant.

Quel est le moteur de la croissance économique ? Bien que cette question soit centrale pour l'économie, sa solution est restée longtemps une énigme.

L'analyse classique
Pour Adam Smith la division du travail et implique une spécialisation de la production qui est la source première de la « Richesse des nations », c'est-à-dire, en terme contemporain, le niveau de production d'un pays (son PIB). Mais le paradoxe de l'économie classique est qu'elle a été fondée essentiellement sur un modèle de l'équilibre du marché. Et dans les conditions d'équilibre, le montant de la production et de consommation est constant : autrement dit, il ne doit pas y avoir de croissance, hormis la croissance de la population ; ce qui cadre mal avec l'observation des faits. C'est donc surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, au moment ou les sociétés industrielles étaient dans une phase de croissance forte et continue que les économistes ont cherché à construire des modèles de la croissance.

Les modèles post-keynésiens de R. Harrod et E. D. Domar
Formulé dans les années 1940, à la suite des travaux de Keynes. Le résultat de ce modèle tient en une formule : g = s/k ou g est le taux de croissance, s, le taux d'épargne et k, le taux d'investissement en capital.
Cette équation signifie que la croissance est en relation directe avec l'investissement en capital des entreprises et que cet investissement lui-même dépend de l'épargne des ménages. (En effet, pour investir, il faut que de l'épargne ait été dégagée). La conclusion pratique de ce modèle est que l'État peu agir en encourageant ce montant d'épargne pour maintenir un taux d'investissement suffisant pour obtenir un taux de croissance donné.

Le modèle néoclassique forgé par Robert Solow (1956)
Il se situe dans le cadre du modèle du marché de L. Walras. Son but est de montrer qu'il peut exister une croissance stable et « équilibrée » (c'est-à-dire sans surchauffe, ni oscillation) lorsqu'est réalisée une juste répartition du capital (K) et du travail (L), les deux facteurs de production. Leur évolution respective entre travail et capital est définie par une fonction, dite fonction du type Cobb-Douglas. Dans une première formulation, le modèle de Solow ne prend pas en compte le progrès technique. Par la suite, il sera intégré comme une donnée « exogène ».

Les nouvelles théories ou modèles de la croissance endogène
Depuis les années 1980 sont apparues de nouvelles théories de la croissance. Ces théories sont dites « endogènes » car elles prennent en compte des phénomènes comme le progrès technique, les rendements d'échelle, les effets d'apprentissage, la formation, les dépenses publiques… qui étaient soit ignorés soit considérés comme des facteurs extérieurs (appelées « externalités ») dans les théories précédentes. Dans les nouveaux modèles, la formation, l'innovation technique, les infrastructures publiques, sont prises comme des éléments internes au circuit économique, font l'objet d'investissements spécifiques. La dynamique de la croissance est donc dite « endogène ».
Parmi ces théories nouvelles, celle de l'économiste américain Paul Romer met l'accent sur les rendements d'échelles et sur l'innovation technologique et les dépenses de recherche/développement. Le rôle du « capital humain » (issus des travaux de Gary Becker) est pris en compte dans ces modèles, comme celui de R.E. Lucas. R.J. Barro a montré le rôle des infrastructures publiques.
Ces modèles nouveaux semblent plus

réalistes que les modèles précédents du fait qu'ils tiennent compte de phénomènes (progrès techniques, infrastructures…) que les théories précédentes ignoraient. Mais il ne faut pas oublier qu'ils restent des modèles théoriques et que les vérifications empiriques sont difficiles en la matière.
Sur le plan pratique, les théories de la croissance justifient des dépenses de l'État (en infrastructure, en formation, en recherche/développement) comme facteur de la croissance. Cependant, ces mêmes modèles montrent que si cette intervention est trop massive ou mal ajustée, l'excès d'impôt peut affaiblir la croissance.

La théorie de la régulation et la croissance « fordiste »
Pour les théoriciens de la régulation (M. Aglietta, R. Boyer), la longue phase de croissance qui va de l'après-guerre au milieu des années 1970 repose sur le couple production de masse/consommation de masse : la production de masse fondée sur une organisation du travail « fordiste » (taylorisme/séparation des tâches, chaîne de montage/standardisation des produits. Le tout permet des gains de productivité importants ; la consommation de masse a offert des débouchés au nouveaux produits fondée sur grâce à une élévations des revenus, (liées à des relations professionnelles (rapport salarial) basées sur la négociation collective et un État providence (*Welfare State*) qui redistribue les revenus.

De la théorie de la croissance à l'économie du bonheur
La croissance de l'économie a été admise comme objectif évident pour les sociétés industrialisées. De la croissance naît l'emploi et l'enrichissement de tous dès lors qu'elle est bien investie. Mais à partir des années 1970, l'objectif même de croissance a commencé à être remis en cause du fait des dégâts écologiques. De plus il apparaissait de plus en plus qu'une fois les besoins de base satisfaits, d'autres apparaissaient. Certains économistes en sont donc venus à remettre en cause le principe d'une croissance mesurée uniquement à l'augmentation de la production et de la consommation.
C'est ainsi que sont apparus de nouveaux indicateurs de croissance comme l'IDH (indicateur de développement humain) qui prend en compte non seulement l'augmentation de la richesse d'une pays mais aussi le niveau d'éducation, l'espérance de vie.
Pour l'économiste Richard Layard (*Le Prix du bonheur*, 2007) la richesse, censée apporter satisfaction et bien-être ne joue plus ce rôle. Statistique à l'appui, il a montré que l'enrichissement ne conduit pas à une satisfaction plus grande et qu'il faut donc changer les postulats qui gouvernent nos politiques économiques Par exemple c'est la richesse relative, (c'est-à-dire son revenu comparé à celui des proches) qui compte plus que le montant absolu. R. Layard en tire la conclusion qu'il vaut mieux égaliser les revenus plutôt que de croître indéfiniment la richesse nationale.

CROYANCE

La notion de croyance a une très longue histoire et fut le plus souvent appréhendée du point de vue de la seule vérité. « Les croyances sont trompeuses », dit-on. Peut-être mais il est sans nul doute insuffisant d'en rester là. Nombreuses sont les théories des croyances qui s'attachent à comprendre leurs rôles, leurs causes et leurs raisons. Si la croyance véhicule une certaine image du monde qui fait sens pour nous ou les autres, elle est aussi un guide pour l'action.

Peut-on se passer de croire ?
Croyance et habitude : Le philosophe

écossais David Hume (1711-1776) récuse avec force l'opposition toute faite qui existerait entre croyance et savoir. Selon lui, le champ des croyances est bien plus large que ce que nous ne le supposons et ne se limite pas à la superstition, aux croyances religieuses ou aux préjugés. Les connaissances scientifiques, mis à part les mathématiques, ne constituent pas des certitudes absolues. Toutes nos connaissances des choses de fait sont elles aussi des croyances qui proviennent de l'habitude. Le principe de causalité lui-même procède de l'accoutumance. Nous sommes habitués à voir tel événement être suivi de tel autre, et nous en inférons qu'il y a un lien de causalité. Par exemple, « le soleil se lèvera demain » n'est qu'une croyance : jusqu'à présent, tous les jours le soleil s'est levé. Pour D. Hume, faire ce constat n'a rien de dépréciatif pour le savoir mais met en évidence que la croyance est le mode normal de notre connaissance. Cela ne veut pas pour autant dire que toutes les croyances se valent : il y a une hiérarchie entre elles qui est fonction de leur plus ou moins grande probabilité.

La croyance à l'aune de l'action : Le pragmatisme, à la suite du philosophe américain Charles Sanders Peirce (1839-1914), définit la croyance comme une « habitude d'action ». De ce fait, les croyances ne doivent pas être fondées par la correspondance qu'elles auraient avec le réel. C'est par rapport aux conduites ou actions qu'elles suscitent qu'il convient de les apprécier. Le doute est un état difficile proche du malaise tandis que la croyance au contraire se caractérise par une certaine paix. C.S. Peirce cherche donc à fixer les croyances. Or, selon lui, la ténacité (croire par principe ce que l'on croit déjà), l'autorité (qui laisse les institutions légiférer sur les croyances) ou l'a priori ne permettent pas de fixer durablement les croyances ; seule la méthode scientifique permet d'établir vraiment les croyances grâce au raisonnement et à l'observation.

Peut-on savoir sans croire ? : Dans *De la certitude*, le philosophe d'origine autrichienne Ludwig Wittgenstein (1889-1951) montre que les croyances les plus fondamentales que nous ayons (par exemple, je crois que j'ai deux mains, que la Terre existait avant moi ou que j'ai des ancêtres) ne se fondent pas sur des raisons. Elles constituent une « image du monde » et « je ne l'ai pas parce que je me suis convaincu de sa rectitude, ni non plus parce que je suis convaincu de sa rectitude. Non elle est l'arrière-plan dont j'ai hérité sur le fond duquel je distingue vrai et faux ». Douter de ces propositions fondamentales ruinerait la possibilité de toute pensée.

La force des croyances

Les prophéties autoréalisatrices : Ce n'est pas parce qu'elle est démentie par les faits qu'une croyance est abandonnée. Les danses d'été, chez les Indiens Hopi, ont pour but de faire venir la pluie, mais il ne pleut pas toujours le lendemain… En reprenant cet argument en 1949, le sociologue Robert K. Merton généralise l'idée que les croyances peuvent avoir des fonctions non apparentes, qui contribuent à leur solidité : en l'occurrence, rassembler la communauté au moins une fois par an. Il affinera cette idée en forgeant la notion de « prophétie autoréalisatrice », qui désigne le mécanisme par lequel la diffusion d'une croyance portant sur l'avenir contribue à faire advenir la situation attendue : c'est le cas de beaucoup de phénomènes boursiers. Mais l'inverse est également vrai : il arrive que, parce qu'ils croient qu'un embouteillage va se produire, les automobilistes diffèrent le départ. Le bouchon n'a pas lieu, mais chacun continue de penser qu'il y a échappé de justesse.

Dissonance cognitive et engagement : La théorie de la dissonance cognitive,

proposée en 1957 par Leon Festinger, postule que le sujet s'efforce constamment de réduire les écarts existant entre ses idées, ses connaissances, ses opinions, ses actes. Cette théorie concerne la croyance quand elle explique que, lorsque nous nous employons à réduire la dissonance, nous préférons dans certains cas ajuster le réel à nos croyances plutôt que l'inverse, parce que ces dernières nous engagent plus fermement que ne le font les événements, qu'il est toujours possible de réinterpréter.
De « bonnes raisons » de croire : Depuis 1990, le sociologue Raymond Boudon défend l'idée que nos croyances portent sur des idées, et non sur des événements ou des actes. Par conséquent, elles obéissent à des raisons, et non à des causes : elles ne sont donc pas fonctionnelles et restent relativement imperméables aux événements, car nous pouvons avoir de « bonnes raisons » de croire, même à des idées fausses.

CSP
(Catégories socioprofessionnelles)

La nomenclature PCS des professions est l'édition refondue de l'ancienne classification des CSP (catégories socioprofessionnelles). Créée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en 1954 et revue en 1982 et 2003, la grille des PCS est un outil utilisé dans les recensements et les enquêtes sociologiques pour classer les Français selon des groupes sociaux d'appartenance.
Les PCS sont réparties en huit grandes catégories : agriculteurs exploitants ; artisans ; commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers ; les retraités ; les autres personnes sans activité professionnelle (personnes vivant au foyer, militaires du contingent, étudiants).

CULTURALISME

En anthropologie, le culturalisme désigne un courant de pensée qui s'est développé aux États-Unis à partir des années 1930. Il rassemble des élèves de Franz Boas (1858-1942), comme Edward Sapir (1884-1939), Ruth Benedict (1887-1948) et Margaret Mead (1901-1978), et d'autres auteurs comme Ralph Linton (1893-1953) ou Abram Kardiner (1891-1981).
L'approche culturaliste repose sur trois points essentiels :
– Le monde est divisé en aires culturelles, ou cultures locales, qui forment des systèmes relativement clos et possédant leur cohérence propre. Ainsi, R. Benedict développe sur cette base le concept de « caractère national », qu'elle applique à la culture japonaise (*Le Chrysanthème et le Sabre*, 1946). Elle expose sa théorie dans *Échantillons de civilisation* (1934). Dans son approche, chaque culture est organisée selon une « configuration » (*pattern*), un modèle particulier marqué par quelques traits saillants.
– Les culturalistes établissent un lien entre culture et psychologie. L'idée centrale est que la culture et l'éducation d'une société contribuent à forger une personnalité d'un type particulier. C'est pourquoi on regroupe aussi ces auteurs dans un mouvement appelé Personnalité et Culture. A. Kardiner et R. Linton définissent les notions de « personnalité de base » et de « personnalité de groupe », en distinguant les concepts de modèle, de statut et de rôle. M. Mead, en comparant plusieurs sociétés de Nouvelle-Guinée, oppose la personnalité des Arapesh, calme et paisible, de celle des Mundugumor, brutale et belliqueuse ; chez les Chambuli, les hommes sont d'un caractère doux et émotif et sont dominés par des « maîtresses-femmes » actives et dominatrices.

– La culture (ensemble de valeurs, de lois, de normes, de représentations collectives) est, en dernière instance, le critère déterminant d'explication des conduites humaines. Ainsi, les comportements des hommes ou des femmes dépendent en dernier ressort uniquement des modèles culturels de la société, sans autre considération relative à la biologie (M. Mead, *L'Un et l'autre sexe. Les rôles d'homme et de femme dans la société*, 1949).

CULTURAL STUDIES

On considère généralement que l'acte fondateur des *Cultural Studies* est la publication, en 1957, de l'ouvrage de Richard Hoggart, *La Culture du pauvre*. Dans ce livre en partie autobiographique, l'auteur livre un portrait du style de vie des classes populaires anglaises et particulièrement de la manière dont les messages des médias (séries télévisées, presse populaire et roman à l'eau de rose) sont « reçus » par leurs membres. Avec ce travail novateur, R. Hoggart donne une des premières analyses de la « culture de masse ». Contrairement aux thèses postulant l'« aliénation » des masses (Theodor W. Adorno et l'école de Francfort), il soulignait la capacité de résistance des classes populaires aux messages qui leur sont adressés.

Parmi les autres « pères fondateurs », on compte Raymond Williams, professeur de littérature anglaise, et l'historien Edward P. Thompson. Ce dernier réalise une étude célèbre La Formation de la classe ouvrière anglaise (1963), dans laquelle il envisage la conscience de classe comme « la manière dont ces expériences se traduisent en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles ».

En 1964, R. Hoggart fonde à Birmingham le Center for Contemporary Cultural Studies (CCCS), qui va être un des creusets de ce nouveau courant de pensée.

Les *Cultural Studies* ne constituent pas une discipline à proprement parler, elles croisent plutôt plusieurs types d'approches (sociologie, analyse littéraire, sémiotique, anthropologie, histoire…) consacrées aux multiples formes des « cultures populaires ».

L'un des domaines privilégiés des *Cultural Studies* est l'étude de la réception des médias. Élargissant leurs références intellectuelles (la philosophie marxiste, Pierre Bourdieu, Michel Foucault, Roland Barthes, Michel de Certeau), les membres du CCCS vont peu à peu s'employer à l'étudier empiriquement. Une des étapes fondamentales est le texte écrit par Stuart Hall (successeur, en 1968, de R. Hoggart à la tête du centre), intitulé « Codage/décodage » (traduit dans la revue *Réseaux*, n° 68, 1994). S. Hall y souligne que les messages, en dépit du fait qu'ils sont le plus souvent codés conformément à l'idéologie dominante, ne sont pas toujours reçus de cette façon. Il distingue trois types de lecture possibles par le public: dominant (le message est reçu de façon naturelle, évidente), oppositionnel (le message est compris, mais lu selon un autre code) ou négocié (lecture à la fois conforme et oppositionnelle).

Janice Radway montrera par exemple que les lectrices de « romans roses », bien que conscientes du caractère conservateur et de la faible qualité littéraire de ces ouvrages, les revendiquent néanmoins comme des « actes d'indépendance ». Car ils leur servent à se soustraire à « la routine quotidienne et aux contraintes de leurs rôles d'épouse et de mère de famille » (J. Radway, *Reading the Romance: Women, Patriarchy and Popular Literature*, 1991).

Outre ces travaux sur la réception, les *Cultural Studies* ont continué à pro-

duire nombre de travaux ethnographiques sur la classe ouvrière et ses conditions de vie, les sous-cultures jeunes (punks, rockers, mods…) considérées comme « déviantes » (voir D. Hebdige, *Subculture : The Meaning of Style*, 1979).
À partir des années 1980, les *Cultural Studies* vont s'implanter aux États-Unis et commencer à essaimer dans le monde entier. D'autre part, elles ne cessent d'étendre leurs champs d'investigations, abordant le thème du genre, des ethnies, l'urbanisme, la consommation, la géographie culturelle…
Aux États-Unis, par exemple, les *Cultural Studies* se sont centrées sur l'analyse de la « pop culture » (sitcoms, phénomènes fans, science-fiction…), en délaissant l'analyse sociologique au profit de la sémiologie, dans une perspective résolument postmoderne. En Asie, et plus spécifiquement en Inde, se sont développées des *Subaltern Studies*, inspirées notamment de E.P. Thompson, promouvant une « histoire par le bas » qui, en se focalisant sur les couches populaires, vise à en finir avec l'élitisme dominant au sein de l'histoire postcoloniale. Plus généralement, les *Cultural Studies* ont contribué à l'apparition de nombreuses sous-disciplines consacrées à certains groupes « minoritaires » : Asian Studies, African-American Studies, Womens'Studies ou encore Fan Studies.

Critiques des Cultural Studies
Un certain nombre de critiques sont aujourd'hui adressées aux *Cultural Studies*. On a depuis longtemps souligné la faiblesse sociologique de nombreux travaux qui en sont issus. Ceci s'explique notamment par le fait que les *Cultural Studies* sont nées dans le giron des études littéraires, et non dans celui des sciences sociales. D'où également une tendance, paradoxale, à étudier la culture comme un « texte », la consommation d'œuvres et les pratiques culturelles comme de purs actes d'interprétation, en oubliant les processus sociaux dans lesquels elles s'inscrivent. Enfin, on leur a souvent reproché une certaine forme de populisme, qui conduit parfois les chercheurs à une glorification démagogique des manières d'être et de faire des classes populaires.

CULTURE

On ne mange pas de la même façon au Japon ou en France ; on n'adhère pas aux mêmes valeurs selon que l'on est né à New Delhi ou à New York ; on n'obéit pas aux mêmes normes de vie que nos grands-parents, etc. L'idée de « culture » renvoie à cette diversité de mœurs, de comportements et de croyances forgés au sein d'une société.
Mais derrière cette définition de la culture, qui nous est devenue si familière, se profilent en fait des significations et des modèles différents.

Culture ou civilisation ?
Au XVIII^e^ siècle, en France, le mot « culture » désigne l'accès à l'éducation lettrée et est associé à l'idée de progrès universel. Un esprit « cultivé » est celui qui a acquis beaucoup de connaissances dans le domaine des idées, des sciences, de la littérature et des arts. Cette définition, apparue au XVII^e^ siècle, et qui s'est imposée avec l'idéologie des Lumières, oppose l'esprit cultivé et raffiné aux mœurs frustes des « barbares » (« Culture is the training and raffinement of mind », T. Hobbes, *Leviathan*, 1651).
L'anthropologie a imposé une définition beaucoup plus générale qui englobe l'ensemble des mœurs, des valeurs et des idéologies d'une société : « La culture ou civilisation, prise dans son sens ethnologique large, est cet ensemble complexe qui inclut les

connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société » (E.B. Tylor, *Primitive Culture*, 1871). Dans ce sens large, les valeurs d'une société (par exemple l'esprit chevaleresque au Moyen Âge ou le respect filial dans le confucianisme), les coutumes alimentaires (accompagner tous les repas avec du pain en France ou manger avec des baguettes en Chine), les rites de mariage, la langue, la religion dominante d'un pays… participent de la culture d'une société.

Les anthropologues et la culture

En bon évolutionniste*, Edward B. Tylor* (1832-1917) se propose de classer les cultures sur une échelle de progrès, allant des sociétés sauvages au monde civilisé.

Franz Boas* (1858-1942) se démarque de l'idée d'évolution des cultures. En effet, l'anthropologue affirme qu'aucune culture n'est plus développée qu'une autre. Pour lui, chaque culture représente une synthèse originale, dotée d'un « style », qui s'exprime à travers la langue, les croyances, les coutumes et l'art, et constitue un tout. Le monde est ainsi divisé en aires culturelles*, chacune ayant sa spécificité.

Après F. Boas, on peut considérer que l'anthropologie dans son ensemble est dominée par une approche « culturaliste », des années 1930 aux années 1980. Les élèves de F. Boas, (Margareth Mead*, Ruth Benedict*, Abram Kardiner, Ralph Linton*) vont être à l'origine d'un mouvement appelé Personnalité et culture. La culture est vue comme un apprentissage de modèles de conduites typiques qu'intègre l'individu dès l'enfance et qui lui permet de s'intégrer dans une société donnée. On peut faire correspondre à chaque culture une « personnalité de base » (R. Linton, *Les Fondements culturels de la personnalité*, 1945).

Alors que l'anthropologie américaine abordait la culture comme un phénomène autonome, l'anthropologie britannique tentera de la relier à l'ordre social dans son ensemble. Bronislaw K. Malinowski* (1884-1942) proposera une approche fonctionnaliste* de la culture. Chaque élément culturel (les règles de la sexualité, les lois, les croyances religieuses) répond à de grandes fonctions sociales nécessaires à l'équilibre de la société (B.K. Malinowski, *Une théorie scientifique de la culture*, 1944). Alfred R. Radcliffe-Brown* (1881-1955), lui aussi fonctionnaliste, décrira ces besoins en termes de cohésion et de reproduction sociale (*Structure et fonction dans la société primitive*, 1952).

Avec le structuralisme*, une autre facette de la culture est soulignée. Pour Claude Lévi-Strauss* (*Anthropologie structurale*, 2 tomes, 1958 et 1973), les productions culturelles, aussi diverses soient-elles, obéissent à des règles de construction communes, qui sont des structures mentales universelles et dont les éléments sont élaborés sur une architecture (« opposition binaire », « permutation », « commutation »). Les cultures humaines sont ainsi des variations sur les mêmes thèmes, toutes égales et de même valeur intellectuelle.

Nouveaux regards

À partir des années 1970, une révision de la notion de culture s'opère au sein de l'anthropologie. Pour les culturalistes, une culture représentait une sorte d'inconscient social : un système de valeurs et de croyances dans lequel les individus baignent depuis leur enfance sans en avoir conscience. L'approche constructiviste* et interprétative, promue notamment par Clifford Geertz* au sein des *Cultural Studies**, promeut une vision plus dynamique et réflexive

de la culture. Lorsqu'on observe les différents types d'adhésion aux croyances religieuses – le catholicisme par exemple –, on s'aperçoit que les croyants n'adhèrent pas tous au même mode de croyance et ne forment donc pas un bloc homogène. Entre un individu et sa religion d'origine s'opèrent sans cesse des réinterprétations, une distance critique, un détachement et un phénomène syncrétique qui marquent cette réflexivité*, particulièrement prononcée dans les sociétés actuelles vis-à-vis de leur religion. Vue sous cet angle, la culture n'est pas un milieu homogène dans lequel baignent les individus inconsciemment, mais un ensemble de « discours » ou « textes » qui se prêtent à d'incessantes transformations et reconsidérations.

L'anthropologie cognitive (qui s'est développée dans les années 1990) défend une théorie de la culture en rupture radicale avec les approches culturalistes qui l'ont précédée. S'inscrivant dans le cadre de la théorie de l'évolution, l'anthropologie cognitive considère la culture comme un produit de la sélection naturelle qui vise à résoudre des problèmes adaptatifs précis (se reproduire, se nourrir, vivre en communauté, se défendre…). La culture n'est pas en rupture avec la nature, mais en coévolution* avec elle. Alors que l'anthropologie culturelle insiste sur la diversité des cultures humaines, l'anthropologie cognitive postule au contraire l'existence d'invariants culturels. Au fond, si les mythes, les religions, les règles du langage et les règles de la parenté se ressemblent tant d'une société à l'autre, c'est, pensent les tenants de cette approche, que les phénomènes culturels reposent sur quelques lois simples d'organisation de l'esprit humain, héritées d'un vieux passé évolutif.

› ***Civilisation, Cultural Studies, Nature/Culture***

CULTURE D'ENTREPRISE

L'origine de la formule « culture d'entreprise » est souvent attribuée à Elliott Jaques, fondateur du Tavistock Institute à Londres. En 1952, il définit la culture d'une entreprise comme « son mode de pensée et d'action habituel », « plus ou moins partagé » et « qui doit être appris et accepté ». L'idée est que dans le fonctionnement normal des rapports de travail en entreprise, il entre une part d'habitudes plus ou moins rationnelles et conscientes, dont l'origine n'est pas précisée.

Puis, dans les années 1950 et 1960, les études américaines de management comparé s'intéressent aux variations dans le mode de gestion des entreprises dans différents pays. Elles mettent en valeur la notion de facteur culturel : au Japon, en particulier, le succès des industries modernes semble fondé sur la transplantation de valeurs traditionnelles de solidarité, d'abnégation et de respect de la hiérarchie dans l'entreprise. L'exemple japonais inspire fortement le sens que l'on donnera désormais à la notion de corporate culture, traduite en France par l'expression « culture d'entreprise » ou encore « culture organisationnelle ».

La notion de culture d'entreprise a connu un grand succès dans le domaine managérial dans les années 1980 (T.J. Peters, R.H. Waterman, *Le Prix de l'excellence*, 1982 ; W.G. Ouchi, *Théorie Z*, 1981). Les définitions varient selon les écoles et les tendances, mais elles partent toutes du principe que l'entreprise est une entité sociale capable de sécréter des règles, des coutumes, des préférences et des croyances qui lui sont propres. Dans la mesure où elles sont partagées par ses membres, dirigeants et employés, elles sont le « ciment » de l'organisation et la condition de son bon fonctionnement.

Les expressions concrètes de la culture d'entreprise sont, selon les auteurs,

assez fluctuantes. Ils mettent l'accent sur les valeurs et les comportements, d'autres sur les symboles, les représentations et les compétences communes. Isabelle Francfort, Florence Osty, Renaud Sainsaulieu et Marc Uhalde (*Les Mondes sociaux de l'entreprise*, 1995) distinguent trois grandes composantes : les rites, les symboles et les codes vestimentaires et linguistiques ; la mémoire collective, résultant d'une histoire vécue ou mythique ; les attitudes partagées.
D'autres auteurs insistent sur le contenu des connaissances « partagées », sur lequel repose la culture de la firme industrielle.
En réalité, tout ce qui fait partie des habitudes communes peut être versé au compte de la culture d'entreprise, à ceci près que certaines d'entre elles peuvent aussi renvoyer à d'autres niveaux d'organisation (la profession, la culture régionale, la culture nationale).

CYCLES ÉCONOMIQUES

Par « cycles économiques », on entend la succession périodique de phases de croissance et de déclin de l'activité.
Le premier à avoir signalé l'existence de tels cycles est le Français Clément Juglar, (1819-1905) dans son livre *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis* (1862). Médecin, économiste et statisticien, C. Juglar met en évidence des cycles de à huit à dix ans, qu'il nomme « cycle des affaires » composé de trois phases : expansion, crises et liquidation (retour à la normale). Et il émet une hypothèse qui est sans doute toujours valable : « La cause première de la crise réside dans la hausse qui l'a précédée » (Juglar).

Les cycles des trois K. (Kitchin, Kondratiev, Kuznets)

La recherche sur les cycles économiques a été très active dans les années 1920. En 1923, l'anglais Joseph Kitchin (1861-1932) repère des cycles de quatre ans environ (de 3 à 5) dans les économies américaines et britanniques entre 1890 à 1922. Le cycle court, ne présente pas de phase de crise mais plutôt de ralentissement.
Au même moment, l'économiste russe Nikolaï Kondratiev reprend le problème mais à une autre échelle. Dans *Les Vagues longues de la conjoncture* (publié en 1926), il repère des cycles économiques longs d'environ un demi-siècle (de 40 à 60 ans) dans l'histoire du capitalisme. Ces cycles se composent d'une grande phase ascendante (phase A) de croissance suivie d'une phase descendante (phase B).
N. Krondratiev inscrit ses recherches dans une perspective marxiste : celle des crises récurrentes du capitalisme. Mais l'idée que des phases de croissance reprennent après la crise attire les foudres de Staline. En 1930, il est arrêté et accusé de conspiration contre révolutionnaire lors d'un procès truqué. Déporté au Goulag, il y restera sept ans avant de mourir fusillé en 1937.
Simon Kuznets (1901-1985) est un économiste américain, d'origine russe, qui a contribué à l'élaboration de l'appareil statistique (les agrégats). Il sera prix Nobel d'économie. Dès les années 1930, il élabore une théorie des cycles longs d'une périodicité de l'ordre de vingt ans fondés sur l'étude des prix et la production aux États-Unis.
Durant l'entre-deux-guerres, la théorie des cycles est reprise et développée par A. Schumpeter dans *Théorie de l'évolution économique* (1911, 2e éd. 1926) et *Business Cycles* (1939). L'économiste autrichien reprend la question sous un nouvel angle : celui de l'évolution. Il s'appuie sur les données rassemblées par Juglar et Kondratiev, mais les interprète dans un nouveau cadre théorique. La thèse centrale de Schumpeter est que le capitalisme est un système

en perpétuelle transformation sous l'impulsion des innovations (de techniques, de produits, de procédés). Ces innovations surviennent par vagues ou « grappes d'innovation ». Elles détruisent les anciennes structures de production (c'est la « destruction créatrice »). Voilà donc l'explication des cycles longs mis en lumière par Kondratiev. Le premier cycle est celui de la machine à vapeur et du textile, le deuxième est celui de l'acier et du chemin de fer, le troisième celui du moteur à explosion, de l'électricité et de la chimie.

L'oscillateur de Samuelson

Paul Samuelson (1915-2009) autre grand nom de l'économie d'après guerre aborde les cycles à partir de la notion « d'oscillateur » (1939). L'oscillateur est la combinaison entre effet multiplicateur (Keynes) et effet accélérateur (Aftalion et Clarck) de l'investissement. L'idée est la suivante : quand une dynamique de croissance s'enclenche dans un domaine (suite à l'apparition d'un nouveau produit ou nouvelle technique), la consommation et l'investissement se soutiennent mutuellement, l'un entraînant l'autre. Les modèles mathématiques montrent que ces effets cumulés suivent conduisent à des courbes périodiques liées à des effets de seuil.

Après la Seconde Guerre mondiale

Qu'allait devenir la théorie des cycles après la guerre et durant la longue phase de croissance qui s'en est suivie ?

Sur le plan empirique, des études ont été menées aux États-Unis, par une organisation scientifique privée, le NBER (National Bureau of Economic Research) sur l'évolution des cycles. L'approche est purement empirique (les faits, rien que les faits, sans aucune théorie). Au fil du temps, le NBER a établi des séries longues (période 1854-1982) qui ont permis d'identifier trente cycles aux États-Unis. Mais la durée et l'amplitude des cycles sont cependant très irrégulières.

Autant dire qu'on arrive à un constat de l'alternance entre vaches maigres et vaches grasses de la bible, sans pouvoir en déduire, ni prédire les retournements de tendance.

Sur le plan théorique, la théorie des cycles a été reléguée au second plan : la grande affaire des économistes étant la croissance. Une des contributions notables reste néanmoins celle de Franco Modigliani, autre prix Nobel d'économie qui a théorisé l'existence de cycles de la consommation. L'idée générale est que la consommation et l'épargne ne dépendent pas que du revenu disponible mais aussi du patrimoine acquis. Concrètement, quand un jeune couple s'installe, il consomme beaucoup (pour acheter des biens d'équipement, appareils ménagers, voiture, logement). Il consomme beaucoup et épargne peu. Mais, une fois les biens acquis, le même couple peut épargner également, même à revenu égal : la propension à consommer et à épargner évolue en fonction de cycles générationnels.

À partir de 1975, et du premier choc pétrolier, la théorie des cycles va connaître une renaissance.

La théorie des cycles réels (TCR) : La théorie des cycles va être réhabilitée dans le cadre de la théorie des choix rationnels. Selon l'approche développée par Robert Lucas, les cycles existent, mais ils sont liés non pas à des déséquilibres internes du marché, mais à des chocs externes (changement climatique, événements internationaux, innovations techniques) qui provoquent des ondes de chocs oscillatoires : un peu comme un cheval à bascule qui se balance suite à un choc initial. Le choc pétrolier de 1974 n'est pas indifférent à l'apparition de cette théorie.

De leur côté, les « Nouveaux keynésiens », ennemis jurés des théoriciens du choix rationnel n'en restent pas là. Dans les années 1990 ils développeront à leur

tour des modèles qui introduisent des rigidités et des imperfections de marché dans la TCR. C'est ainsi que naissent les modèles qui, pour résumer, maintiennent l'idée de cycles liés à des dynamiques internes à l'économie plutôt qu'à des chocs extérieurs.
Enfin l'idée de long cycle de croissance et décroissance va réapparaître dans le cadre des théories évolutionnistes de la croissance, inspirées des modèles de Schumpeter, et qui voient dans les grappes d'innovation technologiques la cause des phases de croissance et de déclin de l'économie.

Que retenir de l'idée de cycle ?
Les économies nationales sont des systèmes qui se transforment eux-mêmes : avec, sous l'effet des mutations technologiques, des événements boursiers, des centres de gravité de l'économie qui se déplacent, des variations climatiques, des phénomènes financiers, politiques, des guerres qui changent la donne. La grande période des cycles a précédé les guerres mondiales.
L'étude des cycles a pris son essor durant la première partie du XX^e^ siècle avec l'espoir de découvrir des évolutions économiques périodiques, un peu à la manière des rythmes naturels (cycles des jours et des saisons, les cycles d'inflation et de crise comme on en trouve dans les modèles de proie/prédateur en écologie. Certains cycles ont alors été repérés, mais de nature très différentes : certains très courts (Kitchin, Juglar), d'autres longs ; certains cycles concernent un pays, un secteur économique, d'autres tentent de repérer des dynamiques globales du capitalisme mondial.
Depuis la Seconde Guerre mondiale ni les données empiriques ni les modèles théoriques ne s'accordent pour repérer des cycles réguliers de l'activité économiques.
Au final donc, la théorie des cycles économiques semble avoir épuisé son programme et ses capacités explicatives. Tout au plus elle confirme qu'il existe des phénomènes de croissance suivis de crise (mais la Bible parle déjà de succession de vaches maigres et de vaches grasses). La multiplicité des dynamiques (à court et long terme), des causes possibles (exogènes ou endogènes) et la difficulté à faire concorder modèles et données empiriques donnent à la théorie des cycles un très faible pouvoir explicatif et aucun pouvoir prédictif.

DÉBOUCHÉS (LOI DES)

› ***Jean-Baptiste Say***

DÉCISION

« Une fois que j'ai pris une décision… j'y réfléchis encore longtemps après. » (Jules Renard).

Sociologie

Octobre 1962, une cellule de crise est réunie à la Maison Blanche. Autour du président John F. Kennedy est rassemblé tout le staff présidentiel. L'heure est grave, les services d'informations ont découvert l'installation secrète de missiles soviétiques sur le sol de Cuba menaçant directement les États-Unis. Les Américains doivent décider d'une riposte afin d'imposer le retrait des missiles. L'enjeu de la décision est crucial car le risque de déclencher une troisième guerre mondiale n'est pas négligeable. Les discussions sont vives. Il faut trancher entre plusieurs solutions possibles :

– laisser faire, pour ne pas envenimer les relations Est-Ouest ;
– engager une procédure diplomatique : stratégie prudente mais peu efficace ;
– et qui risque d'entériner le fait accompli ;
– proposer un retrait des missiles soviétiques en échange du retrait des installations américaines en Turquie et Italie ;
– envahir Cuba au risque de déclencher une riposte soviétique ;
– lancer une attaque aérienne ciblée visant les bases de missiles ;
– faire un blocus naval de l'île pour forcer le retrait.

Finalement, après avoir pesé pendant treize jours les risques et avantages de chaque proposition, la dernière est retenue. Le blocus est décidé. Il aura l'effet attendu. Plutôt que de lancer une contre-offensive, Nikita Khrouchtchev préfère reculer. Les missiles sont retirés de Cuba.

Si la « crise des missiles » s'est finalement dénouée par une issue heureuse, la décision prise par J.-F. Kennedy fut sans conteste la plus lourde que le président eut à trancher.

L'histoire de cette décision a été étudiée dans le détail par un politologue américain : Graham Allison. Son livre, *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis* (1971), deviendra un classique. Dans son analyse magistrale des événements, G. Allison montre que le processus de décision américain peut être interprété selon trois modèles explicatifs différents : rationnel, organisationnel et politique.

Selon le modèle « rationnel », la décision prise est le résultat d'un choix comparatif entre les diverses solutions possibles. Le président J.-F. Kennedy et ses conseillers ont mesuré avec soin les risques et les issues probables de chaque formule, pesé les avantages et inconvénients pour retenir finalement celle qui présentait le meilleur rapport coût/efficacité. Cette analyse, en terme de calcul rationnel, postule l'existence d'un acteur unique, le gouvernement des États-Unis, qui agit en vertu de préférences hiérarchisées en fonction de la meilleure utilité.

Cependant, l'analyse des étapes de la décision ne correspond pas tout à fait à ce séduisant modèle. Tout d'abord, la panoplie des solutions théoriquement possibles était plus large que celle envisagée. Les propositions émanaient de scénarios préétablis par l'état-major des armées et les diplomates. De plus, G. Allison constate que les décideurs ne possédaient que des informations limitées et sélectionnées par les services secrets. Il soutient que la décision prise pouvait s'expliquer plutôt par un modèle organisationnel, tenant compte des contraintes de l'organisation, des informations et du temps limité dont elle disposait pour réagir.

Une troisième approche de la décision, politique celle-là, était possible.

Ici, l'analyse privilégie le jeu des acteurs. Parmi les solutions possibles, J.-F. Kennedy en a repoussé certaines pour des raisons électorales : le laisser-faire ou la seule voie diplomatique auraient été désignés comme des faiblesses ; les solutions « dures » proposées par l'armée étaient trop risquées. Finalement, le président opta pour une solution de compromis entre des positions extrêmes.

Pour G. Allison, une même décision peut s'interpréter selon les trois grilles de lecture, chacune ayant sa validité relative. Chacune souligne un aspect du phénomène. Comme dans un kaléidoscope, le phénomène de la décision nous montre différentes facettes selon l'angle d'observation adopté. Mais les trois modèles passés en revue par G. Allison n'épuisent pas le nombre d'interprétations possibles.

L'analyse des politiques publiques s'est enrichie d'autres modèles : selon le modèle de la « poubelle » de James G. March, la décision est vue comme la rencontre opportune entre des problèmes et des solutions toutes faites ; le modèle d'« allocation des ressources » de Joseph Bower insiste sur les niveaux hiérarchiques de la décision dans les grandes entreprises ; le modèle « incrémentaliste » de Charles Lindblom se centre sur les tâtonnements, les ajustements, les compromis, etc. Globalement, derrière l'image uniforme d'une décision consciente et unifiée, prise par un acteur unique à un moment précis, l'analyse des décisions (en politique publique ou en entreprise) apparaît plus comme un processus qui intègre plusieurs rationalités qui s'imbriquent et se superposent.

Économie et gestion

C'est à partir des années 1940, que fleurissent des théories de la décision appliquées à l'économie et à la gestion, et fondées sur le principe du choix rationnel. Ces théories visent à déterminer le meilleur choix possible dans une situation donnée : investissement, gestion de portefeuille boursier, décision managériale. Elles s'appuient sur différents modèles mathématiques : ceux développés aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles avec le calcul des probabilités (Blaise Pascal, Jacques Bernoulli, Thomas Bayes), puis avec la théorie des jeux.

Dans un premier modèle de décision, il faut effectuer un choix parmi des possibles (par exemple l'achat d'une voiture) en évaluant l'utilité relative de chaque solution. On construit un « arbre de décision » (schéma qui résume les alternatives possibles, par exemple tous les types d'automobiles, par marque et modèle), puis on affecte à chaque critère (vitesse, confort, prix pour l'achat d'une voiture) une valeur donnée. Le meilleur choix peut être calculé : c'est celui qui obtient la meilleure note finale.

La « décision avec risque » est un autre modèle, qui se situe dans le cadre d'un environnement incertain (comme un investissement sur un marché boursier). La décision suppose ici d'évaluer les probabilités (chances et risques) pour chaque solution. Plusieurs stratégies sont possibles selon que l'on est prêt à risquer gros (pour un rapport plus important) ou à minimiser ses risques.

Certaines décisions sont liées à la présence d'un adversaire-partenaire qui effectue des choix (comme dans un jeu d'échecs). Comment dois-je agir lorsque je ne sais pas quelle sera la réaction de l'adversaire ? C'est sur ces cas de figure qu'a été construite la théorie des jeux qui a connu de nombreux développements en microéconomie.

Psychologie

Les psychologues ont fait valoir que les théories de la décision utilisées en économie et en gestion étaient normatives (elles visent à déterminer ce qu'il convient de faire au mieux) et non descriptives : elles ne rendent pas compte

de ce que les gens font en réalité. Le modèle du choix rationnel appliqué aux décideurs et aux consommateurs n'est pas réaliste.
Les recherches d'Amos Tversky et Daniel Kahneman ont montré que les sujets à qui l'on demande de juger de la probabilité d'un événement font de nombreuses erreurs. Par exemple, on demande quel tirage a le plus de chances de sortir au jeu de pile (P) ou face (F) dans les deux séries suivantes :
Pile, pile, pile, pile, pile, pile.
Face, pile, face, pile, pile, face.
La plupart des sujets répondent que la deuxième série a plus de chances de sortir. Ce qui n'est pas le cas, puisque les deux séries ont autant de chances de sortir l'une que l'autre.
De très nombreux tests effectués sur les sujets réels montrent des divergences systématiques entre les conduites réelles des sujets et les solutions logiques. A. Tversky et D. Kahneman ont proposé un modèle psychologiquement plus réaliste de la décision. Ils supposent que l'individu utilise des heuristiques pour décider. Ainsi, dans l'exemple du tirage de pièce, les sujets emploient une heuristique qui consiste à choisir la solution qui paraît la plus représentative (la série FPFPPF ressemble plus aux résultats habituels des tirages au sort que la série PPPPPP). Selon Philip Johnson-Laird, les décisions quotidiennes se fondent sur des modèles mentaux (schéma de pensée courant) plutôt que sur des choix logiques.

La tyrannie des petites décisions
Dans l'ouvrage *La Tyrannie des petites décisions* (1978), le sociologue anglais Thomas C. Schelling nous donne mille exemples des effets pervers qui peuvent résulter d'une somme de microdécisions individuelles.
Imaginons, nous dit Schelling, deux groupes humains A et B, de taille identique, qui cohabitent sur un même territoire. Chacun des groupes accepte de vivre au contact de l'autre à condition de ne pas être mis en minorité. Pourtant, la distribution aléatoire des habitations crée forcément des déséquilibres locaux. Si, lorsque le voisinage d'un individu est composé de plus de 50 % de membres de l'autre groupe, celui-ci décide de partir, une ségrégation totale va se créer très vite. Les individus vont peu à peu tous rejoindre les membres de leur groupe par effet d'amplification. La somme des microdécisions individuelles a produit un effet contraire à la règle de cohabitation acceptée au départ.
Voici un autre exemple, cité par Schelling, d'effet pervers lié à une somme de décisions individuelles. Un camion laisse choir une barre de fer sur l'autoroute. Les automobilistes qui suivent évitent l'obstacle mais décident de continuer leur route. La barre de fer peut ainsi rester des heures sur la voie. En effet, individuellement, aucun automobiliste n'a intérêt à s'arrêter dès lors qu'il a contourné l'obstacle. Pour lui, s'arrêter, revenir en arrière et retirer l'obstacle est coûteux en temps, inutile et même dangereux.
D'une somme de microdécisions rationnelles, il résulte une macrodécision irrationnelle !

DÉCONSTRUCTION

› ***Derrida***

DÉLIBÉRATION/DÉLIBÉRATIF

Ensemble de pratiques permettant aux citoyens de participer à l'élaboration des décisions prises par les représentants élus. Les élus peuvent prendre en compte le résultat de consultations organisées spontanément par des citoyens, ou participer directement avec eux à des concertations organisées par les pouvoirs publics.

DEMANDE/OFFRE

› ***Loi de l'offre et de la demande***

DÉMOCRATIE

Du grec *dêmos* (peuple) et *kratos* (pouvoir), régime politique où le peuple détient le pouvoir, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus.
Qui dit « démocratie » pense au gouvernement direct du peuple par le peuple. Pourtant, au cours de l'histoire, rares sont les régimes qui se sont parfaitement pliés à cette exigence. Même la démocratie grecque traditionnellement citée en exemple ne s'en est approchée qu'en partie, comme l'a montré le Danois Mögens H. Hansen (dans *La Démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, 1993) : en moyenne, les assemblées organisées à Athènes ne réunissaient que 6 000 citoyens (sur 30 000 à 40 000 citoyens pour une population de 400 000 Athéniens). Aujourd'hui, seule la Suisse s'en rapproche par la pratique régulière de référendums d'initiative populaire. De leur côté, les perspectives offertes par les nouvelles technologies de télécommunication comme Internet ont réactivé le rêve d'une démocratie directe. Mais en France, comme ailleurs, y compris aux États-Unis, les expériences de « cyberdémocratie » se révèlent en général peu probantes.
À défaut d'être directe, la démocratie qui s'est imposée dans les temps modernes aux États-Unis et en Europe est représentative : des députés sont élus afin de représenter les intérêts de leurs mandants. C'est ainsi que l'élection, longtemps considérée comme d'essence aristocratique, s'est imposée au détriment du tirage au sort, qu'une longue tradition de philosophes, d'Aristote à Jean-Jacques Rousseau, jugeait pourtant plus démocratique.
Cette apparente contradiction dans les termes (direct et représentatif) explique que la démocratie ait longtemps été perçue comme un régime imparfait ou « le pire des régimes, à l'exception de tous les autres », selon la formule humoristique de Winston Churchill. Au cours de son histoire souvent tumultueuse, elle a pourtant été progressivement associée à d'autres exigences : outre l'extension du suffrage universel à l'ensemble des adultes (dont les femmes), l'existence de contre-pouvoirs (dont la presse), la protection effective de la liberté d'opinion, l'alternance politique…
La démocratie représentative n'en cesse pas moins d'être régulièrement contestée dans sa capacité à représenter fidèlement l'opinion publique. Montée de l'abstentionnisme, crise de confiance à l'égard du personnel politique, affaiblissement des partis sont en France autant d'indices mis en avant pour accréditer l'idée d'une crise sinon d'un déclin de ce modèle de démocratie. Sans nécessairement abonder dans ce sens, sondages et enquêtes attestent cependant d'une demande croissante de démocratie plus participative, dite aussi continue. En France, cette tendance a manifestement été encouragée par la décentralisation et la contestation des décisions « imposées d'en haut », et, plus fondamentalement, par l'approfondissement d'un des traits de la modernité : l'individualisme qui renforce la volonté des citoyens d'être consultés en dehors des échéances électorales. Une évolution positive donc, mais qui a une contrepartie : la tendance à se mobiliser autour d'intérêts locaux sinon particuliers (le fameux syndrome Nimby « *Not in my backyard* » : pas de ça chez moi).
Outre les initiatives de démocratie locale, un autre phénomène semble encourager une évolution dans le sens d'une démocratie participative : le développement des débats publics

organisés dans le cadre de conférences de citoyens ou de consensus, autour des controverses relatives aux risques alimentaires, technologiques ou sanitaires.

Que retenir de tout cela, si ce n'est la confirmation que la démocratie est à la fois une idée simple (un pouvoir fondé sur la participation directe) et un problème (une idée difficilement applicable autrement que par le truchement de solutions de compromis) ? Les formes de la démocratie sont diverses, car la démocratie est « structurellement inachevée » (P. Rosanvallon).

À la fin du XX^e siècle, l'usage du mot « démocratie » a largement débordé le champ de la philosophie politique pour gagner celui des sciences sociales et, notamment, la sociologie. Aujourd'hui, la démocratie peut aussi concerner des organisations ou des institutions. On parle de démocratie à l'école, de démocratie familiale ou encore de démocratie dans l'entreprise. Dans ces différentes perspectives, la démocratie renvoie à des enjeux comme : la répartition de l'autorité parentale, la participation des parents à la vie scolaire, la représentation et l'expression des salariés dans l'entreprise…

Les formes et le vocabulaire de la démocratie

Démocratie directe

Système par lequel les citoyens jouissant de leurs droits civiques votent directement les lois sans passer par des représentants élus. S'il n'y a plus, aujourd'hui, de démocratie entièrement et exclusivement directe, on voit se développer des pratiques de démocratie directe, dont une proportion croissante est déclenchée à l'initiative des citoyens eux-mêmes. On les trouve soit sous forme de referendums nationaux ou locaux, comme en Suisse, avec les diverses procédures de votation, ainsi qu'aux États-Unis, où de nombreux états acceptent une gamme très variée d'initiatives et de votes directs de leur population. En Italie, le referendum abrogatif, prévu dans la Constitution de 1947, a pu enfin être utilisé depuis 1974 mais sans succès jusqu'à aujourd'hui.

Démocratie participative (ou délibérative)

Ensemble de pratiques permettant aux citoyens de participer à l'élaboration des décisions prises par les représentants élus. Les élus peuvent prendre en compte le résultat de consultations organisées spontanément par des citoyens, ou participer directement avec eux à des concertations organisées par les pouvoirs publics.

Démocratie de proximité

La démocratie de proximité permet aux électeurs des collectivités locales de se tenir mieux informés des décisions de leurs élus, joignant ainsi à la démocratie représentative quelques éléments de démocratie directe. En France, par exemple, la loi du 27 février 2002 impose la création de conseils de quartier dans les agglomérations de plus de 80 000 habitants et la rend possible dans des agglomérations plus petites.

Démocratie représentative

Dans ce type de démocratie, qui est le plus universellement répandu, le pouvoir politique est délégué à des représentants du souverain collectif qu'est le peuple. Cette médiatisation du pouvoir est censée traduire et réguler la volonté du peuple sans la travestir. Le caractère démocratique d'un tel régime dépend donc de l'universalité du suffrage, de la régularité des élections, du pouvoir dont dispose le parlement dans les institutions, mais surtout de la capacité de chaque élu à comprendre qu'il n'est pas le représentant des seuls électeurs de sa circonscription mais de la nation tout entière, dont il doit en fin de compte exprimer la volonté.

› ***Montesquieu, Rousseau, Schumpeter, Tocqueville***

DÉMOGRAPHIE

« La démographie allemande en berne », « les Françaises championnes d'Europe de la natalité », « le Maroc, nouvelle terre de migration », « le vieillissement de la population, et les réformes de retraite », « 10 milliards d'habitants en 2050 », « un humain sur deux habite désormais en ville », etc.
Régulièrement les journaux nous informent de grandes tendances démographiques et de leurs incidences économiques, sociales ou politiques, voire religieuses (« l'Islam va conquérir l'Europe par la démographie »).
L'importance de la démographie dans l'évolution des sociétés a été prise en compte au XIXe siècle par les économistes (Malthus et la loi des populations) ou É. Durkheim (pour qui la densité d'une population est un facteur essentiel de la division du travail).
La démographie comme discipline autonome date du XIXe siècle avec notamment les travaux du Belge Adolphe Quetelet (1796-1874), de William Farr (1807-1883) et de Louis-Adolphe Bertillon (1821-1883). La discipline démographique s'est institutionnalisée, avec l'essor des statistiques gouvernementales (dont les recensements de la population). En France la création de l'Ined en 1945, dirigée alors par Alfred Sauvy a marqué un tournant dans les études démographiques.

Les concepts clés de la discipline
La démographie s'est focalisée longtemps sur la question de l'évolution quantitative de la population d'un pays. De là sont apparus les concepts mesurant cette évolution : natalité, mortalité, fécondité, pyramide des âges, solde migratoire, transition démographique, loi de Lotka. De là aussi les grands débats sur le « poids du nombre » opposant les natalistes (qui se soucient de la natalité, comme condition de vitalité économique d'une nation) et les malthusiens qui mettent en avant les périls de la surpopulation (G. Minois *Le Poids du nombre*, 2011).
Récemment la démographie tend à être intégrée dans un continent plus large : les « sciences de la population » (*Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, 2012). Cet élargissement du champ de la démographie (sur le mode des *population studies* anglo-saxonnes) se fait sous une double impulsion : celle d'ouvrir à d'autres disciplines (sociologie, épidémiologie, géographie, anthropologie, histoire, etc.) et de s'ouvrir à de nouvelles problématiques. Ainsi, la question de l'immigration n'est plus vue que sous l'angle des mouvements de population (flux migratoire), mais celui des conditions d'intégration des populations, la démographie urbaine intègre la question des transports, du mode d'habitat, l'étude de la natalité et fécondité s'ouvre aussi aux questions liées à la sexualité, etc.

DETTE

Dette et crédit sont les deux faces d'un même phénomène économique : le prêt.

Histoire du prêt
La dette existe déjà dans des économies primitives non monétaires, où les particuliers s'endettaient pour faire face à de grosses dépenses : comme payer le « prix de la fiancée » par exemple. Cet endettement pouvait conduire jusqu'à la servitude (Alain Testart, Valérie Lécrivain, Dimitri Karadimas et Nicolas Govoroff, « Prix de la fiancée et esclavage pour dettes. Un exemple de loi sociologique », *Études rurales*, n° 159-160).
Les souverains aussi ont souvent eu recours à l'emprunt. Hérodote raconte par exemple que les pharaons égyptiens l'ont utilisée pour financer la

construction des pyramides. Mais le plus souvent les dirigeants s'endettaient pour financer leur expédition guerrière. Durant la guerre du Péloponnèse qui opposa Athènes et Spartes, les deux cités en conflits ont été obligées d'emprunter auprès des sanctuaires religieux. Au cours de l'histoire, les rois et princes ont beaucoup emprunté pour la guerre. En cas de victoire, ils pouvaient espérer rembourser leurs dettes grâce au butin acquis. En cas de défaite, la dette était souvent annulée unilatéralement.

Avec l'essor de l'économie monétaire, s'est développé le prêt avec usure (c'est-à-dire avec un intérêt). Le prêt avec usure est attesté dès l'Antiquité. Le code d'Hammourabi (gravé vers 1750 avant J.-C.) intègre déjà des lois dessinées à réglementer les prêts et dettes : on y trouve même des principes d'annulation ou de rééchelonnement de la dette. Les religions monothéistes (juive, chrétienne, musulmane) vont fortement réglementer le prêt à usure qui fera l'objet d'interdits ou du moins de fortes réglementations. Dans le Deutéronome, il est écrit : « Tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère, l'intérêt d'argent ou intérêt de nourriture, de toute chose qui se prête à intérêt. »

Les rabbins, en se basant sur un passage du Deutéronome (« Tu pourras tirer un intérêt de l'étranger, mais tu n'en tireras point de ton frère, afin que l'Éternel, ton dieu, te bénisse dans tout ce que tu entreprends au pays dont tu vas entrer en possession. »), ont néanmoins autorisé les juifs à pratiquer l'intérêt : mais uniquement après des non-juifs (les « gentils »).

Dès le haut Moyen Âge, l'Église chrétienne condamne le prêt à intérêt, au Concile de Nicée.

Quant à l'islam, la pratique de l'usure est formellement explicite dans le Coran. Ce qui n'a pas empêché le développement d'une finance islamique, grâce à de nombreux aménagements qui permettent encore aujourd'hui la pratique de prêt à intérêts sous forme déguisée (voir « le boom de la finance islamique », www.scienceshumaines.com/).

Avec les croisades, les échanges commerciaux s'accélèrent et l'utilisation du crédit aussi.

Le crédit et l'essor du capitalisme

C'est avec l'essor du capitalisme que le crédit va devenir une pratique courante. La Renaissance voit l'essor des banques italiennes. Car pour financer les expéditions commerciales ou les entreprises industrielles, les entrepreneurs ont eu recours à l'endettement auprès des banques d'affaires. En Italie, la famille Médicis a bâti sa colossale fortune en prêtant avec intérêts aux princes, marchands et industriels. Il en fut de même la famille des Fugger en Allemagne.

Dans les Temps Modernes, Londres et Amsterdam deviennent des places financières importantes.

Les banques de crédit ont connu un fort développement au moment de la révolution industrielle : en France apparaissent les grands établissements de crédit comme le Crédit agricole, le Crédit Lyonnais, la Société générale, Paribas.

Il faut attendre le XX^e^ siècle et l'essor de la consommation de masse pour que le crédit à la consommation des particuliers connaisse un essor important.

Vu sous l'angle keynésien, le crédit a un rôle positif : il apparaît comme le ressort de la production (il permet de lever des fonds pour monter des affaires), comme un stimulant de la consommation (il permet l'achat de maisons, d'automobile, d'appareil ménager). Enfin, même l'endettement de l'État est vu positivement : les dépenses de l'État peuvent jouer le rôle de stimulant de la croissance.

Il faut attendre le début du XXI^e^ siècle pour que le crédit change de visage : l'endettement des ménages, des entreprises et des États atteint de tels

sommets qu'apparaît alors son versant négatif : la maladie du surendettement.

Le problème du surendettement contemporain

Le surendettement des ménages américains et les taux exorbitants de remboursement de certains prêts immobiliers sont à l'origine de la crise des *subprimes* survenue aux États-Unis en 2007.

Cette crise des prêts immobiliers s'est généralisée en 2008 à la finance mondiale créant un des plus graves krachs boursiers de l'histoire du capitalisme. Pour faire face aux défaillances des banques et éviter une dépression économique (comme ce fut le cas en 1929), les États ont dépensé des centaines de milliards. Si la dépression a été évitée, la dette des États occidentaux s'est en revanche fortement creusée. La crise déclenchée en 2008 n'a pas créé le problème de la dette des États mais elle l'a accentué et mis au centre des problèmes économiques contemporains.

La dette des États (dette souveraine)

Dès lors l'endettement des États est devenu un problème majeur des économies.

La dette d'un État repose sur le même principe que n'importe quel particulier : quand l'on dépense plus que l'on a de recette, il faut emprunter, ce qui est la marque d'un déficit budgétaire. La dernière année où l'État français a présenté un budget excédentaire date de 1974. Depuis, chaque année, l'État emprunte pour financer ses dépenses excédentaires. Évidemment, la dette est formée de la somme empruntée (le capital), mais aussi des intérêts dus sur cet emprunt. La dette publique de la France est estimée fin 2011 à un peu plus de 1 700 milliards d'euros. Elle représente 85 % du PIB (ensemble de la richesse produite en une année sur le territoire national). Cela signifie que si l'État français voulait rembourser en une seule année l'intégralité de sa dette, il lui faudrait prélever plus des trois quarts de la richesse française.

La dette publique correspond au cumul de l'ensemble des dettes des administrations publiques françaises. Elle est constituée de trois blocs : 1) l'État central, c'est-à-dire les administrations centrales (ministères de l'Éducation nationale, de la Défense, etc.) ; 2) les collectivités territoriales (régions, départements, communes) ; 3) la Sécurité sociale. Quelle que soit son origine, cette dette est actuellement quasiment intégralement financée par des emprunts sur les « marchés financiers ».

› ***Crises économiques***

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concilier la poursuite de la croissance économique mondiale avec la préservation des ressources naturelles pour les générations futures et la lutte contre les inégalités, tel est le pari contenu dans l'idée de développement durable (« *sustainable development* » en anglais). Deux concepts sont inhérents à cette notion : celui de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ; et celui des limites que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent quant à la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

En usage dès la fin des années 1970 dans l'enceinte de certaines organisations internationales, l'expression a été popularisée par le rapport Brundtland de 1987, du nom du Premier ministre norvégien qui présidait la Commission mondiale sur l'environnement et le développement mise en place par l'Assemblée générale des Nations unies. Consacrée à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, la notion s'est ensuite très largement diffusée

auprès des grandes organisations internationales (Onu, OCDE…) et de la Commission européenne. En vertu des engagements pris par les États, le développement durable figure aussi dans des textes de loi nationaux (par exemple en France, la loi d'orientation de juin 1999, sur l'aménagement et le développement durable du territoire), les programmes d'action de collectivités territoriales élaborés dans le cadre de l'Agenda 21 (l'Agenda 21, élaboré lors du Sommet de Rio, définit des mesures concrètes que les gouvernements se sont engagés à appliquer en tout ou partie). Enfin, la notion est présente dans les rapports d'activité d'entreprises multinationales.
D'aucuns font observer que, sous son apparente nouveauté, le développement durable ne fait que renouer avec le débat ouvert deux siècles plus tôt par Thomas R. Malthus sur le thème de la durabilité du cadre environnemental. Pour d'autres, parfois les mêmes, il ne constitue pas une réelle avancée par rapport à l'idée d'éco-développement défendue dès 1972 lors du Sommet de Stockholm.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 1961, suite à une proposition du président américain John F. Kennedy, l'Assemblée générale des Nations unies lance l'idée d'une « décennie de développement ». Les années 1960 devaient être un moment crucial pour aider les pays du tiers-monde à sortir de la pauvreté et à rattraper les pays développés. On pensait alors qu'une dizaine d'années suffiraient pour que la plupart des « pays en voie de développement » comblent leur « retard ».
Dans l'optique de ses promoteurs, le développement suppose bien sûr d'abord la croissance économique, mesurée par l'évolution du PNB. Mais, plus généralement, on conçoit le développement comme une transformation sociale et culturelle très globale : celle des sociétés traditionnelles vers des sociétés industrielles et modernes.
Ce développement implique donc le passage de l'économie rurale à l'économie urbaine avec l'exode rural, l'urbanisation et l'industrialisation ; la scolarisation de la population et ses conséquences avec le déclin des cultures orales et l'essor d'une culture technoscientifique ; la transition démographique suppose la baisse parallèle des taux de mortalité et de natalité.
Concrètement, il s'agit de faire passer les pays sous-développés de l'hémisphère sud – l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie – à l'état de sociétés modernes. Un défi majeur pour l'humanité est lancé.

Les politiques de développement
Mais quelle stratégie de développement adopter ? Comment réaliser ce grand programme historique ? Dès l'origine, des divergences profondes existent dans les doctrines économiques et dans les voies nationales adoptées par les différents pays. Faut-il s'appuyer sur le marché ou sur l'État ? Faut-il miser sur le développement agricole (pour assurer la subsistance de tous) ou sur l'industrie ? Faut-il favoriser un développement autocentré en comptant sur ses propres forces ou s'ouvrir sur l'extérieur ? Partant de présupposés très différents concernant les causes du sous-développement et les moyens de s'en sortir, plusieurs approches vont se partager le marché des idées.
Les approches modernistes et keynésiennes
Les années 1960 ont été dominées par une vision moderniste et keynésienne du développement. Grâce à une action volontariste de l'État, le financement des institutions internationales (comme la Banque mondiale), l'exportation des techniques et l'éducation des masses, une impulsion

décisive est donnée pour lancer une dynamique de croissance. Il s'agit de stimuler des pôles de croissance, de favoriser l'industrie en s'appuyant sur des filières porteuses. Ce développement à marche forcée suppose, selon certains économistes, un déséquilibre sectoriel (Albert O. Hirschman) et un dualisme entre secteur moderne et traditionnel (Arthur W. Lewis). Il s'agit de casser le « cercle vicieux de la pauvreté ».

Les approches structuralistes et néo-marxistes

L'époque du développement fut aussi celle de la décolonisation. Des économistes tiers-mondistes vont mettre en évidence les effets de la domination exercée par les pays capitalistes développés. En Amérique latine, les économistes Raul Prebish et Celso Furtado soulignent les effets de dépendance (d'où le nom « école de la dépendance ») du Sud par rapport au Nord. Des auteurs marxistes comme Samir Amin et Aghiri Emmanuel soulignent qu'il existe un « échange inégal » dans le commerce entre le Nord et le Sud qui contribue à léser systématiquement ce dernier. Cette vision conduit à prôner un développement autocentré, basé sur la substitution d'importations et une forte intervention publique. Les politiques d'inspiration marxiste sont plus radicales, elles visent à un découplage et favorisent un développement endogène appuyé sur la nationalisation de la production et la réforme agraire (collectivisation, redistribution des terres).

L'approche libérale et le consensus de Washington

Vers le milieu des années 1980, après deux décennies de développement, force est de constater un échec relatif des stratégies adoptées. L'inflation et une dette énorme pèsent lourdement sur les économies d'Afrique et d'Amérique latine. Les emprunts réalisés n'ont pas eu l'effet escompté. En Afrique, les prêts ont souvent servi à alimenter des « éléphants blancs » : de grands projets de barrages, d'équipements électriques ou d'usines modernes qui n'ont jamais fonctionné.

Durant la même période, au sein des instances internationales (FMI, Banque mondiale), une nouvelle stratégie globale est adoptée : diminuer la dette, l'inflation, le poids de l'État. C'est le « consensus de Washington ». Élaboré au sein du FMI, il subordonne désormais tout nouveau crédit à l'adoption de programmes d'« ajustement structurel », dont les principes étaient les suivants : baisse des dépenses publiques, maîtrise de l'inflation, libéralisation des prix, restriction monétaire, privatisation, ouverture des économies vers l'extérieur. Ce nouvel esprit est favorisé par l'échec patent du communisme et les déboires du keynésianisme.

Un nouveau paradigme

Pendant une quinzaine d'années, plus de 60 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie vont être soumis au régime de l'ajustement structurel, avec des résultats très contrastés selon les continents. Globalement, les effets des programmes d'ajustement sur les pays d'Asie du Sud-Est, comme la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie, ont été rapides et bénéfiques. En revanche, les pays d'Afrique noire (Madagascar, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Cameroun, Ghana, Zimbabwe et île Maurice) qui ont subi la même thérapie de choc de l'ajustement n'ont pas réussi à sortir de la spirale de leurs difficultés. Malgré les aides répétées, les taux de croissance sont restés très faibles et l'inflation comme le déficit budgétaire n'ont pas été maîtrisés. À politique unique, les effets sont donc très différents selon les contextes.

Des voix vont s'élever au sein même des instances internationales contre l'application unilatérale des stratégies libérales d'ajustement structurel. Des économistes comme Joseph Stiglitz (économiste démissionnaire de la

Banque mondiale et prix Nobel d'économie en 2001) défendent une autre approche. Un « nouveau paradigme » se dessine donc vers la fin des années 1990.

Certes le marché est un stimulant au développement comme le prouve le succès des économies asiatiques. Mais ces exemples montrent aussi que l'État a joué un rôle : il doit créer les conditions de la croissance (en développant les infrastructures et la formation, en stimulant les nouvelles technologies et l'essor des marchés, en appuyant le système financier).

L'autre facette du nouveau paradigme est qu'une politique du développement ne peut être unilatéralement appliquée à tous les pays « par le haut ». Elle implique de mobiliser différents acteurs du changement : la société civile, les investisseurs, l'État, etc. D'où l'idée d'une gouvernance qui cherche à associer les partenaires du développement.

Le bilan de quelques décennies de développement

Cinq décennies après le lancement du premier grand projet de développement, où en sommes-nous ? Quelles sont les stratégies qui ont marché ? Lesquelles ont été des impasses ? L'histoire nous a déjà livré plusieurs leçons, même si ces dernières années, les choses évoluent.

Sur les trois grands continents concernés – Afrique, Asie, Amérique latine – une première grande différence apparaît. Globalement, l'Asie et l'Amérique latine sont entrées dans une dynamique de croissance alors que l'Afrique est en grande partie restée en panne.

Dès les années 1980, des pays d'Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Singapour, Taïwan) et d'Amérique latine (Brésil et Mexique notamment) s'étaient résolument engagés dans la voie du développement : créer une industrie nationale, s'ouvrir au marché international, puis développer le secteur des services. On parlait alors de NPI (nouveaux pays industriels), même si ce développement accéléré pouvait cohabiter avec de fortes distorsions internes (inégalités sociales). Dans les années 1990, les deux grands géants d'Asie – Inde et Chine – sont engagés à leur tour dans la voie du développement. Les NPI, devenus « pays émergents », ont connu des contrecoups à leur succès avec les crises financières qui ont émaillé les années 1990.

L'Afrique est restée en marge de cette dynamique. Depuis cinquante ans, le niveau de vie a stagné. Le PNB de tout le continent africain (Afrique du Nord incluse et Afrique du Sud exclue) – 800 millions de personnes – reste trois fois inférieur à celui de la France qui ne compte que 60 millions d'habitants. La part de l'Afrique dans les échanges mondiaux ne cesse de diminuer. Elle était de 6 % en 1980, elle est de 2 % en 2002. À quoi tient ce blocage de l'Afrique ? Pendant longtemps, on a accusé les ravages du colonialisme, l'héritage de l'esclavage et l'échange inégal, qui auraient pillé les ressources du continent. Désormais, les historiens et les économistes ont relativisé le poids des causes externes. On insiste au contraire sur les carences internes : l'incurie des États, les guerres civiles qui ont ravagé le continent, les effets pervers de l'aide internationale (qui est en grande partie détournée et favorise les stratégies d'assistance).

Cette divergence de trajectoire entre l'Afrique et l'Asie est allée à l'encontre des prévisions. Dans les années 1950, on pensait que l'Asie, qui connaissait famine et explosion démographique, et semblait minée par les guerres (d'Indochine, de Corée, indo-pakistanaise, du Bangladesh…), ne pourrait pas s'en sortir. L'Afrique, dotée de richesses naturelles (métaux, ressources agricoles), était promise à un rapide essor. Cinquante ans plus tard, c'est le contraire qui s'est produit.

La fin du développement ?
Alors que le développement était un des grands thèmes des études économiques depuis les années 1960, aujourd'hui il est devenu un thème marginal.
Pourquoi ? Une première raison tient à l'évolution historique elle-même. Le « développement » avait été conçu dans les années 1950 comme un problème pour l'ensemble du tiers-monde. Or, la différenciation des trajectoires entre continents (Asie, Afrique et Amérique latine) a rendu moins évidente l'idée d'une problématique globale.
De plus, la science économique elle-même s'est réorganisée. La recherche sur le développement a été redistribuée autour de nouveaux domaines : l'économie industrielle, la finance internationale, la mondialisation, le développement durable, la régionalisation… Parallèlement, les effets négatifs du développement (concentration urbaine, destruction des modes de vie traditionnels, inégalités, pollution) ont conduit de nombreux experts à préconiser le développement durable comme voie équilibrée vers le développement.
Une minorité de penseurs radicaux en est venue à rejeter en bloc le développement, qui détruit le tiers-monde plus qu'il ne l'aide.

DÉVIANCE

La déviance désigne un comportement qui se heurte à une norme sociale. Se moucher avec son coude, fumer de la marijuana ou adhérer à une secte sont des comportements déviants au regard des normes d'un milieu social. Mais les normes changent selon les milieux et les époques…
L'étude des comportements déviants a été l'un des thèmes les plus abondamment traités par les chercheurs de l'école de Chicago. En 1923, Nels Anderson, ancien « hobo » devenu sociologue, publie une grande enquête sur les « hoboes » (sans-abri), figures légendaires de l'Amérique de l'époque. N. Anderson montre comment les « hoboes » forment une micro-société avec ses spécialités, ses lois non écrites et ses lieux : il existe même une « université hobo », où les sans-abri peuvent exprimer leurs idées sociales. Stupéfiante par la richesse de ses informations, cette étude fera date.
Dans la même lignée, en 1928, Ruth Cavan étudie le suicide. En 1939, Robert L. Faris et Henry W. Dunham enquêtent sur les maladies mentales dans les quartiers pauvres. En 1963, Howard Becker, avec son ouvrage *Outsiders*, formalise la théorie de l'« étiquetage » à propos de la déviance. Il explique que les groupes sociaux dominants produisent des normes et punissent ceux qui les transgressent : ce processus d'étiquetage crée les délinquants en les stigmatisant.

DIASPORAS

› ***Migrations***

DIFFUSIONNISME

Né à la fin du XIX^e^ siècle, ce courant théorique de l'anthropologie entend remplacer les lois de l'évolution par celles de la diffusion : selon ses partisans, l'existence de traits culturels similaires dans des sociétés différentes s'explique par leur diffusion à partir d'un petit nombre de « foyers culturels ».
C'est en Allemagne que le courant est initié. Prenant pour exemple la forme et le mode de fabrication des arcs africains, le géographe Friedrich Ratzel (1844-1904) met en lumière le rôle des mouvements migratoires comme « processus civilisateurs » permettant la diffusion des techniques.
De son côté, Leo Frobenius (1873-1938) développe la théorie des « cercles

culturels » (« *Kulturkreise* »), foyers de civilisation qui se déploient sur une zone donnée. Cette idée va lui permettre de formuler l'hypothèse d'influences méditerranéennes sur les civilisations africaines et de classer celles-ci en plusieurs cultures différentes.
En classant les objets selon leur style, le conservateur du musée de Cologne Fritz Graebner (1877-1934) prend conscience de l'existence de « complexes culturels » (« *Kulturekomplex* »). Ses travaux, avec ceux de l'africaniste Bernhard Ankermann, trouvent leur aboutissement dans le cercle de Vienne. Malgré des hypothèses hasardeuses, cette école a apporté une contribution reconnue au savoir anthropologique.
Ce n'est pas le cas de l'« hyperdiffusionnisme » britannique, dont les travaux sont aujourd'hui considérés comme largement fantaisistes et ne trouvèrent pas de repreneur. Le modèle « pan égyptien » de Grafton E. Smith (1871-1937) et William J. Perry (1887-1949), en particulier, voulait faire de l'Égypte ancienne le berceau à partir duquel toutes les inventions de l'humanité se seraient diffusées sur la planète et auraient « dégénéré » en certains endroits.
Aux États-Unis, Franz Boas, Robert H. Lowie, Clark Wissler, Alfred L. Kroeber, Edward Sapir ou Melville J. Herskovits utilisent les thèses diffusionnistes tout en les mettant à distance. Pour F. Boas par exemple, les phénomènes d'emprunt d'une société à une autre sont toujours transformés par la société réceptrice. M.J. Herskovits tirera de cette idée le concept d'« acculturation ». R.H. Lowie, quant à lui, définit la culture comme « un manteau d'Arlequin fait de pièces rapportées » (« *a planless hodge-podge, that thing of shreds and patches* »). A.L. Kroeber (1876-1960), également disciple de F. Boas, est le théoricien des « aires culturelles ». Ses études ethnographiques sur les Indiens de Californie l'amènent à découper l'Amérique du Nord en aires culturelles hiérarchisées. Selon lui, chaque culture est définie par un modèle (« *pattern* ») particulier et l'on peut repérer des influences réciproques entre modèles voisins.
Le diffusionnisme a eu le mérite de souligner l'importance des contacts entre les civilisations. S'il a été abandonné en tant que théorie (à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle), c'est en raison de ses interprétations reposant sur des analogies souvent superficielles. Si le diffusionnisme en tant que paradigme explicatif a perdu de son crédit, la prise en compte des transferts de techniques, cultures, religions d'une aire civilisationnelle à l'autre a retrouvé de la vigueur récemment dans le cadre des études d'histoire globale et d'histoire connectée.

DILEMME DU PRISONNIER

› ***Jeux (théorie des)***

DISCRIMINATION POSITIVE

La discrimination désigne le fait que, dans la société, certains groupes sont plus mal traités que d'autres. On parle par exemple de discrimination sexiste ou raciste.
Au contraire, la discrimination positive désigne des mesures qui consistent à aider ceux qui subissent un handicap (économique, social, physique…). Dans les systèmes scolaires par exemple, la discrimination positive, qui a pris la forme, en France, de zones d'éducation prioritaires (Zep), consiste à offrir les moyens à des élèves en difficulté de combler leurs handicaps, selon la formule « Donner plus à ceux qui ont moins ».
Les premières initiatives virent le jour aux États-Unis dès les années 1950 sous le nom d'« affirmative action ». Un traitement préférentiel fut prévu dans certains domaines (éducation, logement…) en direction des minorités

les plus démunies (Noirs, Hispaniques, Indiens).

DISSONANCE COGNITIVE

La théorie de la dissonance cognitive, issue des travaux de la psychologie sociale américaine, a été élaborée par Leon Festinger, élève de Kurt Lewin (*A Theory of Cognitive Dissonance*, 1957). Dès lors qu'une information contradictoire, la découverte d'une faille logique ou d'une grave lacune viennent choquer le système de représentations d'un sujet, il s'ensuit en lui un état de malaise et d'inquiétude. Il lui faut résoudre la « dissonance » : soit en changeant son système de croyances, soit en réinterprétant différemment l'information contradictoire (sans changer le système de croyances), soit en réaménageant ses croyances antérieures.
L. Festinger a mené une enquête célèbre (*L'Échec d'une prophétie*, 1956) auprès d'une secte qui, dans les années 1950, avait annoncé la fin du monde pour un jour de décembre. Le jour venu, la prédiction ne s'étant pas réalisée, certains membres de la secte connurent une désillusion et quittèrent le mouvement. D'autres ont pensé que ce sont leurs prières qui avaient réussi à éviter le drame et ils redoublèrent de militantisme. D'autres, enfin, restèrent encore quelque temps dans la secte, mais avec moins de ferveur. Quelque chose s'était brisé dans leur solide système de croyance.

DIVISION DU TRAVAIL

› ***OST, Taylorisme, Travail***

DON

Qu'est-ce qui fait la valeur du don ? Dans beaucoup de sociétés traditionnelles, le cadeau n'est pas toujours libre et désintéressé, il fait souvent partie des contraintes sociales. En 1924, Marcel Mauss, dans son article « Essai sur le don », rassemble des exemples tirés de l'histoire ancienne et de l'ethnographie des peuples exotiques (Mélanésiens, Australiens, Nord-Américains).
Donnant une portée très générale au concept de don, il montre que ce qui s'échange, ce ne sont pas tant des produits ou des biens, « ce sont avant tout des politesses, des festins, des rites, des services militaires, des femmes, des enfants, des danses, des fêtes, des foires dont le marché n'est qu'un des moments et où la circulation des richesses n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent ». Ces échanges apparemment volontaires reposent en fait sur la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre : le non-respect des obligations pouvant aller jusqu'à entraîner la guerre.
Quarante ans plus tard, Claude Lévi-Strauss fera du « principe de réciprocité » – même s'il ne prend pas forcément des formes institutionnalisées – une donnée a priori de la sociabilité humaine. Dans l'échange cérémoniel de la « kula » analysé par Bronislaw K. Malinowski, le but ultime du don pour les Trobriandais (peuples de la Nouvelle-Guinée) est de désamorcer l'hostilité d'autrui pour le séduire et engendrer sa confiance. Le don marque l'alliance et forme un réseau d'attaches réciproques.
L'importance du cadeau qualifie aussi le prestige du donateur. Dans les tribus indiennes du Nord-Ouest américain observées par Franz Boas, le don (le « potlatch » des Kwakiutls) fonctionne comme une dépense somptuaire : il s'agit de donner au maximum pour obtenir une dette d'honneur. L'échange prend alors l'allure d'un conflit de prestige. Pour les « *bigmen* » océaniens, explique Maurice Godelier dans *L'Énigme*

du don (1996), « le sommet, c'est de donner le plus possible sans demander en retour ».
Dans les sociétés capitalistes, le don existe sous de nombreuses formes : bénévolat, philanthropie (par exemple des grands industriels comme John D. Rockefeller), cadeaux de Noël ou autres dons du sang ou d'organes… La nouvelle philanthropie des jeunes patrons de *start-up* de la Silicon Valley a d'ailleurs été étudiée par Marc Abélès (*Les Nouveaux Riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, 2002).
Au cœur de l'analyse du lien social du Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales (MAUSS), le don n'a cessé de susciter de nouveaux travaux, tant de la part des anthropologues que des économistes, des sociologues ou des psychologues… Quant à l'hypothèse de M. Mauss, qui suggère que l'on donne pour créer du lien social, elle prend aujourd'hui la forme plus moderne – donc plus individualiste –, selon le philosophe Marcel Hénaff (*Le Prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, 2002), d'une recherche de reconnaissance de soi par autrui.
Ces dernières années, l'approche traditionnelle du don – un des ciments du lien social, distinct et opposé du marché – a fait l'objet de réévaluation de la part d'anthropologues comme Maurice Godelier (*L'Énigme du don*, 1996) ou Alain Testart (*Critique du don*, 2007).

DROIT

Aujourd'hui, on assiste à une judiciarisation de nos sociétés : le droit est partout. Deux facteurs permettent d'expliquer cette inflation du juridique. Le progrès technique et scientifique tout d'abord, lorsqu'il s'agit de dire le droit concernant des questions touchant à la bioéthique, la procréation assistée, par exemple. Autre facteur, non moins important : un profond réaménagement des rapports entre l'État et la société civile. Il est de plus en plus admis que l'État doit se mettre au diapason de la société civile. Cela se traduit dans le domaine du droit par une plus grande attention portée à l'état des mœurs, désormais considérées comme l'étalon de mesure pertinent pour juger de la valeur d'un texte juridique. On attend aujourd'hui de la loi qu'elle soit le reflet de la réalité sociale. Et comme celle-ci, par définition, est changeante, celle-là doit constamment être repensée.

Droit objectif et droits subjectifs
Le droit objectif renvoie au corpus des règles qui définissent l'ordre social et aux dispositifs destinés à appliquer et à sanctionner ces règles (en gros, les lois et les institutions judiciaires) ; les droits subjectifs désignent les prérogatives qu'un individu tire du droit objectif. Ce sont les « droits à » (par exemple les droits de l'homme).

Les règles de droit
On distingue la loi (votée par le Parlement) du règlement (qui émane du pouvoir exécutif ou de l'administration). Il y a une stricte hiérarchie des règles : la Constitution, puis les textes et accords internationaux, puis les lois, puis les règlements (décrets, arrêtés, circulaires…), les contrats…

Les subdivisions du droit
Outre le droit international, on distingue le droit public (rapports entre personnes privées et pouvoirs publics : droit constitutionnel, administratif, fiscal…) et le droit privé (qui se divise lui-même en de nombreuses catégories : droit du travail, de l'assurance, de la consommation…). En outre, le droit civil régit les rapports entre les particuliers (par exemple famille, propriété, contrats) ; le droit pénal définit les infractions et les sanctions qui leur sont applicables.

La fonction du droit

Dans son ouvrage *Homo juridicus. Essai sur la fonction anthropologique du droit* (2005), spécialiste du droit du travail, Alain Supiot montre que la fonction du droit est d'abord anthropologique et qu'il faut prendre acte de la nature dogmatique du droit. Notre société repose toujours sur un corps de croyances partagées et indémontrables qui fondent le socle de notre identité : « L'œuvre juridique répond au besoin, vital pour toute société, de partager un même devoir-être qui la prémunisse de la guerre civile. Les conceptions de la justice changent évidemment d'une époque à une autre et d'un pays à l'autre, mais le besoin d'une représentation commune de la justice dans un pays et à une époque donnés, lui ne change pas. Le Droit est le lieu de cette représentation, qui peut être démentie par les faits, mais donne un sens commun à l'action des hommes. » Le droit n'émane pas de Dieu. Il n'émane pas plus de la science, dont deux modèles sont souvent utilisés pour fonder le droit : la biologie et l'économie. A. Supiot refuse de considérer les droits uniquement comme des droits individuels et subjectifs. « On distribue les droits comme on distribuerait des armes, et que le meilleur gagne ! Ainsi débité en droits individuels, le Droit disparaît comme droit commun. » Le droit n'est pas non plus une simple technique vide de sens, un ensemble de procédures mécaniques : le Droit « est une Parole qui s'impose à tous et s'interpose entre chaque homme et sa représentation du monde. (…) C'est une technique de l'Interdit, qui interpose dans les rapports de chacun à autrui et au monde, un sens comme qui le dépasse et l'oblige, et fait de lui un simple maillon de la chaîne humaine. »

DROITS DE L'HOMME

Ensemble de droits considérés comme inhérents à l'être humain (le droit à la vie, à la liberté, à la propriété, etc.). Le droit public s'attache à en imposer le respect, en conformité avec certains textes de portée universelle, dont le plus important est la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'acte de naissance des droits de l'homme pourrait être daté de la Pétition des droits signée en Grande-Bretagne en 1628, qui affirme les droits traditionnels du peuple anglais (liberté politique et liberté individuelle) et de ses représentants (respect du droit du Parlement). L'autre acte fondateur est l'Habeas Corpus Act de 1679 qui protège l'individu contre l'arbitraire des arrestations. Ce n'est que plus tard, avec l'avènement des Lumières, qu'ils prennent la forme des Déclarations : 1776 pour la déclaration d'Indépendance des États-Unis (garantissant la liberté des individus) ; 1789 en France avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, énonçant les droits « naturels et imprescriptibles » : liberté, propriété, égalité devant la loi.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Déclaration universelle des droits de l'homme est votée par l'Assemblée générale des Nations unies (10 décembre 1948). La Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales voit le jour en 1953, et la création d'un Tribunal pénal international en 1998.

Le concept de droits de l'homme recouvre des problématiques très différentes. On parle parfois de première et seconde générations de droits de l'homme pour rendre compte de cette situation.

La première génération : les droits civils et politiques

Droit d'association, droit de vote, droit d'exprimer librement son opinion constituent des droits actifs considérés comme inhérents à l'être humain. L'État n'a donc pas à les favoriser, mais

simplement à éviter qu'ils ne soient violés. Leur reconnaissance est le fruit d'une lutte séculaire pour la liberté et l'autonomie de l'individu face à une force d'oppression (le plus souvent l'État). Ainsi, la Déclaration française de 1789 est le reflet des préoccupations de la bourgeoisie qui aspirait au pouvoir par l'égalité des droits. Les articles 1 et 4 de ce texte résument bien cette approche : « Les hommes naissent libres et égaux en droit » ; « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » De même, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 consacre la majorité de ses articles aux libertés civiles et politiques : droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne, refus de l'esclavage, de la torture, reconnaissance de la personnalité juridique…

La deuxième génération : les droits économiques, sociaux et culturels

La Déclaration universelle de 1948 contient six articles consacrés aux droits sociaux, économiques et culturels : droit à la Sécurité sociale, au travail, au repos, à un niveau de vie suffisant, à l'éducation et aux droits d'auteur… Deux organisations internationales veillent à leur application : l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Pour exister, ces droits nécessitent une action des États.

De nouveaux droits

Les droits de l'enfant

Le 20 novembre 1989, l'Onu a adopté une Convention internationale des droits de l'enfant. Pour la première fois, un texte international à valeur juridique reconnaissait à l'enfant le droit non seulement d'être protégé et secouru, mais également d'être considéré comme acteur dans la société. Plusieurs pays ont modifié leur législation interne après avoir ratifié la Convention.

Les droits de la femme

La condition juridique et sociale des femmes est restée longtemps inférieure à celle des hommes sur l'ensemble de la planète (taux d'analphabétisme supérieur dans les pays en développement, moindre rémunération à travail égal et taux de chômage plus élevé dans les pays développés, etc.). Sur le plan juridique, la Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Pékin en septembre 1995, a été l'occasion de faire des propositions pour réduire ce type d'inégalités.

Le droit des peuples et des minorités

La notion de droit des peuples, qui remonte au siècle dernier, a trouvé un nouveau souffle depuis la conférence de Bandung en Indonésie en 1955, restée célèbre car elle a lancé le concept de « pays non alignés » (sur les États-Unis et l'URSS). Par la suite, une conférence qui s'est tenue à Alger en 1976 a débouché sur la Déclaration universelle des droits des peuples (droit au respect de son identité nationale et culturelle, à la possession paisible de son territoire, à l'autodétermination, etc.).

DYNAMIQUE DE GROUPE

C'est à Kurt Lewin (1890-1947), psychologue allemand émigré aux États-Unis dans les années 1930, que l'on doit l'expression « dynamique de groupe ».

Prenant l'expérience des tranchées de la Première Guerre mondiale, K. Lewin montre que la vision du paysage environnant par le soldat, qui doit se protéger derrière les dénivelés du sol, qui peut voir surgir l'ennemi de derrière un arbre, est fort différente de celle du simple promeneur. Sa représentation de l'espace alentour est donc tributaire à la fois de ses motivations et attentes, et des caractéristiques de l'environnement. L'ensemble formé par le sujet et

son environnement apparaît comme un « champ » structuré composé de zones d'attraction et de répulsion. Cette théorie du champ est inspirée à K. Lewin par la « *Gestalt* » (psychologie de la forme), mais aussi par la physique théorique qu'il suit avec intérêt.
Ce modèle du comportement humain en termes de champs de force peut être appliqué à des ensembles où coexistent plusieurs personnes (une classe, une réunion de travail, une bande de jeunes…). Un groupe n'est pas une simple juxtaposition d'individus mais une « totalité dynamique » qui résulte des interactions entre ses membres, des phénomènes d'attraction et de répulsion, des conflits de forces…
En bref, il existe une véritable « dynamique des groupes » que le chercheur peut explorer par l'observation ou l'expérimentation. Dans ce but, K. Lewin créera le Research Center for Group Dynamics au MIT (Massachusetts Institute of Technology) en 1944. Il est considéré par beaucoup comme le père de la psychologie sociale moderne, et ses expériences et celles de ses disciples sont devenues canoniques dans ce domaine. Elles ont porté sur le mode de commandement : types de leadership (Ron Lippitt et Robert W. White), la conformité aux normes du groupe (Muzafer Sherif et Solomon E. Asch), la soumission à l'autorité (Stanley Milgram), la déviance et la cohésion (Leon Festinger et Stanley Schachter), l'influence (Claude Faucheux et Serge Moscovici)…
L'approche de K. Lewin, complétée par de nombreux travaux, constitue l'un des fondements des stratégies organisationnelles utilisées aujourd'hui dans les entreprises. Chaque groupe possède donc son champ dynamique avec ses canaux de communication, ses frontières, ses barrières. Toute information nouvelle n'est acceptée que dans la mesure où elle s'intègre dans le « champ » du groupe.

L'influence dans les groupes
Une des recherches les plus célèbres à ce sujet a été menée par K. Lewin en 1943. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement américain cherchait à faire consommer aux ménagères des abats (cœur, tripes, rognons…) plutôt que de la viande de premier choix. Un échantillon de femmes fut divisé en plusieurs groupes : à certaines, on fit écouter une conférence sur l'intérêt des abats dans le cadre d'une économie de guerre, à d'autres une conférence sur les bienfaits alimentaires des abats. On fit participer d'autres groupes à des discussions collectives, soit sur le thème de l'économie de guerre, soit sur les bienfaits des abats. On constata qu'au bout d'une semaine, seulement 3 % des femmes qui avaient assisté aux conférences avaient changé leurs habitudes alimentaires, alors que le tiers de celles qui avaient participé aux discussions de groupes avaient modifié leurs achats. L'efficacité du message dépendait ici de la forme de communication utilisée.

ÉCOLE DE CHICAGO

On n'entend pas la même chose par « école de Chicago », selon que l'on est sociologue, économiste ou… architecte. Signalons qu'en architecture, l'école de Chicago, impulsée par Louis H. Sullivan (1856-1924), est associée à la construction des premiers grands buildings et gratte-ciel américains.

Pour un économiste, l'école de Chicago renvoie à un courant de pensée initié par Franck H. Knight (1885-1972), professeur au département d'économie de l'université de Chicago jusqu'en 1957. D'inspiration néoclassique, il soutient une vision « orthodoxe » du laisser-faire : le marché est le meilleur régulateur de l'activité économique et l'État ne doit pas intervenir.

Toute une pléiade d'économistes prestigieux prônant un libéralisme économique intransigeant a enseigné à Chicago. C'est le cas de Friedrich von Hayek, de Milton Friedman, fondateur du monétarisme (et chef de file de ce que l'on a nommé dans les années 1970, les « *Chicago boys* »), de Gary S. Becker et sa théorie du capital humain, de James Buchanan, fondateur du courant du *public choice*, ou encore de Robert E. Lucas, théoricien des anticipations rationnelles.

Pour un sociologue, l'école de Chicago est associée à la naissance de la sociologie américaine et aux premières études sur la ville. Le département de sociologie de Chicago est créé en 1892 par Albion W. Small (1854-1926). Il dirigera le département jusqu'en 1924. Small est le premier grand organisateur de la sociologie américaine. C'est lui qui crée *The American Journal of Sociology*. Jusqu'aux années 1930, Chicago est le plus grand centre de recherche et d'enseignement en sociologie des États-Unis.

À partir des années 1920, l'université de Chicago devient un centre d'impulsion de recherches menées sur la ville et ses quartiers. William I. Thomas, Robert Park et Louis Wirth, notamment, ont mené des enquêtes sur le mode de vie des habitants de Chicago. À cette époque, la ville forme une mosaïque urbaine composée de nombreuses communautés immigrées : Polonais, Irlandais, Italiens, Juifs et Noirs venus du sud des États-Unis. C'est dans ce « laboratoire social » – l'expression est de R. Park – que les sociologues vont initier une série d'enquêtes monographiques qui vont marquer l'histoire de la sociologie : W.I. Thomas, F. Znaniecki, *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique*, 1919 ; N. Anderson, *Le Hobo : sociologie du sans-abri*, 1923 ; H.W. Zorbaugh, *The Gold Coast and the Slum*, 1928 ; F. Thrasher, *The Gang* (publié en 1927 au moment de la prohibition et du crime organisé) ; C. Shaw, *The Jack-Roller*, 1930, histoire de vie d'un délinquant ; L. Wirth, *The Ghetto*, 1928, consacré au quartier juif de Chicago ; St. Clair Drake, H.R. Cayton, *Black Metropolis : A Study of Negro Life in a Northern City*, 1945, une monographie du quartier noir de la ville.

Pour les sociologues de Chicago, il était clair que la concentration urbaine et la « désorganisation sociale » ne pouvaient entraîner que la délinquance et la criminalité. Tel est un des thèmes centraux de l'« écologie urbaine ». Par « écologie », on entend que le milieu social est favorable ou non à un type de comportement et à une personnalité urbaine typique. Ainsi, Robert E.L. Faris et Henry W. Dunham, ont mesuré les relations entre zones urbaines et pathologies mentales à Chicago (*Mental Disorders in Urban Areas*, 1939). Ils sont arrivés à la conclusion que les pathologies sont plus fréquentes dans les aires de désorganisation sociale où règnent le paupérisme, le chômage et la criminalité. Ce qui est la preuve, selon eux, de l'impact de l'environnement social sur la personnalité.

On doit aussi à l'école de Chicago des études exemplaires sur l'implantation spatiale des activités dans la ville : le « modèle sectoriel » d'Homer Hoyt (*The Structure and Growth of Residential Neighborhoods in American Cities*, 1939) ou le « modèle polynucléaire » de Chauncy D. Harris et Edward L. Ullmann en 1945 (« The Nature of Cities », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, n° 242), qui vont devenir des prototypes de la géographie urbaine.
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la sociologie de Chicago change d'orientation. On parle alors d'une « seconde école de Chicago ». Elle sera marquée par l'« interactionnisme symbolique », promu par Herbert G. Blumer (1900-1987), qui aura une forte influence sur certains de ses élèves comme Howard Becker ou Erving Goffman.

ÉCOLE DE FRANCFORT

Ce courant de pensée naît dans les années 1930, lorsque Max Horkheimer prend la tête de l'Institut de recherches sociales fondé en 1923 à Francfort. Sous son impulsion, de nombreux intellectuels vont travailler ensemble : les plus connus sont Herbert Marcuse, Theodor W. Adorno ou Erich Fromm, dont on peut également rapprocher Walter Benjamin. Leurs recherches sont marquées par une référence commune à la pensée de Karl Marx, mais critique et non dogmatique. Lors de l'arrivée au pouvoir des nazis, M. Horkheimer et ses collaborateurs sont contraints à l'exil. Si, dans un premier temps, deux annexes ouvrent à Paris et à Genève, très rapidement ils doivent émigrer aux États-Unis.
L'école de Francfort connaît alors une seconde phase, marquée par un profond pessimisme. T.W. Adorno et M. Horkheimer publient en 1947 *La Dialectique de la raison*, dans laquelle ils mettent en question la rationalité technique et scientifique qui instrumentalise la nature mais aussi l'homme pour les intérêts de la classe dominante.
À partir de la fin des années 1940, une bonne partie des membres de l'école de Francfort revient en Allemagne et le courant connaît désormais une grande reconnaissance de la part des universitaires mais aussi des médias. Le succès de l'œuvre d'H. Marcuse, et notamment *d'Éros et Civilisation* (1955), inspirée par la psychanalyse, en est un bon exemple. Le philosophe et sociologue Jürgen Habermas, qui fut pendant trois ans l'assistant d'Adorno, peut être considéré comme le dernier représentant de l'école de Francfort, même s'il ne fait pas partie du premier cercle des fondateurs. Il reprend en effet à son compte « la théorie critique » sous la forme d'un double projet : la critique d'une raison fondatrice universelle et la recherche d'un fondement légitime de l'ordre social dépassant le discours dominateur de la science et de la technique.

ÉCOLE DES ANNALES

› ***Annales***

ÉCOLOGIE

Le terme « écologie » comporte plusieurs sens : l'écologie comme science, l'écologie politique, l'écologie humaine, urbaine…
L'écologie scientifique est née avec E. Haeckel, qui a forgé le terme en 1866 pour désigner l'étude des rapports des êtres vivants et leur milieu. Elle concerne alors l'écologie animale et végétale. Arthur Tansley, fondateur de la British Ecological Society (1913) a également introduit la notion d'écosystème (dans un article de 1935). L'écologie va se développer dès lors comme une discipline à la frontière

de la théorie de l'évolution et de l'étude des systèmes et de la dynamique des populations, en intégrant au passage les notions de biosphère, biotope et plus récemment celle de biodiversité (qui désigne la diversité du monde vivant).

L'écologie politique est née séparément de la science écologique. Elle naît des préoccupations liées à la protection de la nature. Ce mouvement a plusieurs racines : l'installation des premiers parcs naturels destinés à conserver des zones épargnées par l'industrialisation (comme le parc de Yellow Stone au États-Unis), les aspirations rousseauistes de certains penseurs individualistes, hostiles à l'urbanisation et la technique (H. D. Thoreau).

Le mouvement militant de l'écologie a pris son véritable essor à partir des années 1960. Ce mouvement combine une critique de la société de consommation (I. Illitch, J. Ellul) et des dégâts du progrès, les aspirations utopistes et communautaires des mouvements hippies prônant un retour à la nature (né en Californie), la critique de l'énergie nucléaire (militaire et civile), de l'agriculture intensive (engrais et pesticides) et de la pollution industrielle.

En 1972, le club de Rome marque un tournant avec le rapport sur les « limites de la croissance » (*Halte à la croissance*).

L'écologie politique va peu à peu se structurer en partis et associations écologistes dans de nombreux pays développés.

Les études sociologiques de l'école de Chicago consacrées à l'impact de l'environnement social pathologique sur le développement de la délinquance ont été désignées sous le terme d'écologie urbaine.

Le concept d'« écologie industrielle » a été développé dans les années 1980 par Suren Erkman, biologiste et philosophe suisse.

L'écologie comme mouvement social a donné naissance à plusieurs familles de pensée.

Les familles de l'écologie

Les précurseurs

Henry D. Thoreau et l'idéalisation de la vie sauvage (1817-1862). Étudiant à Harvard, admirateur du philosophe Ralph W. Emerson, il se retire à Concord (Massachusetts) où il construit la cabane dans laquelle ses méditations aboutissent au livre fameux, *Walden ou la Vie dans les bois* (1854). De cet ouvrage culte, on peut retenir sa spiritualité sans religion, son combat contre l'esclavage et pour la désobéissance civile, mais aussi son engagement pour la promotion des parcs nationaux américains et leur devise qui lui est empruntée : « La vie sauvage est le salut du monde. »

George Perkins Marsh, pionnier de l'écologie politique (1801-1882). Il est l'auteur d'un monument de la pensée écologique et géographique : *Man and Nature or Physical Geography as Modified by Human Action* (1864). Inclassable dans les disciplines académiques traditionnelles, cet ouvrage est la préfiguration de ce que sera au XX^e^ siècle l'écologie politique.

Elisée Reclus, le géographe anarchiste (1830-1905). Cet immense géographe connu pour sa *Géographie universelle* (1875-1894) fut condamné à la déportation pour son soutien à la Commune de Paris. Cette peine fut commuée en bannissement grâce à l'initiative de Charles Darwin et l'intervention des plus grands noms de la science. Il est l'auteur de plusieurs textes remarquables soutenant que les progrès des sociétés ne sauraient être acquis aux dépens de la Terre qui est leur demeure.

Ernst Haeckel, l'inventeur de l'écologie (1834-1919). C'est l'inventeur du mot « écologie » (1867), connu comme biologiste vulgarisateur des idées de C. Darwin en Allemagne. E. Haeckel est non seulement l'inventeur de l'écologie scientifique, mais aussi le premier scientifique à prétendre donner ses

fondements théoriques à l'écologisme. Il croit à une réforme politique fondée sur la connaissance scientifique des rapports de l'homme à la nature dans le respect fondamental de la beauté et de l'ordre de la nature qui y règnent.

Wladimir Vernadsky, promoteur de la biosphère (1863-1945). Minéralogiste d'origine ukrainienne, il s'éloigne des tourmentes postrévolutionnaires de l'URSS en 1922 pour se rendre à Paris, où il donne à la Sorbonne des séminaires notamment fréquentés par le jésuite Pierre Teilhard de Chardin. De retour en Union soviétique à l'âge de 63 ans, il y sera jusqu'à sa mort un infatigable bâtisseur de la science soviétique. *La Biosphère*, son œuvre majeure, est publiée en 1926.

Les penseurs de l'écologisme

Ivan Illich et la critique radicale du monde moderne (1926-2002). Il fonde en 1966, à Cuernavaca au Mexique, le Centre international de documentation culturelle (Cidoc), bientôt foyer mondial de la critique radicale de la société industrielle et de ses institutions. Pour I. Illich, la contre-productivité des institutions modernes détruit impitoyablement le lien social. Récusant la suprématie mutilante du marché, I. Illich oppose à ceux qui croyaient aux promesses du développement ses effets délétères avec le passage de la pauvreté à la misère matérielle et morale. Au-delà d'un certain seuil, la production sans cesse accrue de marchandises ou de services devient un objet d'aliénation.

Murray Bookchin, l'anarcho-écolo (1921-2006). Ce militant et essayiste américain, inventeur du municipalisme libertaire et de l'écologie sociale, a été le théoricien le plus radical de la décentralisation politique comme condition de l'avènement d'une société écologique. Les idées de M. Bookchin, inspirées d'une nouvelle vision philosophique des rapports entre l'homme et son environnement, sont reprises dans ses ouvrages publiés à partir des années 1970 et notamment dans *Pour une société écologique*.

André Gorz et l'écologie libératrice (1923-2007). Un des pionniers de l'écologie politique en France et en Europe. Partant d'une réflexion sur le travail et la consommation dans le capitalisme, il écrit dès 1975 *Écologie et Liberté*. Avec la critique des besoins, l'écologie pousse en retour à approfondir la critique du capitalisme. Selon A. Gorz, l'écologie n'acquiert toute sa charge critique que si les dévastations de la planète et la destruction des bases vitales de l'humanité sont comprises comme les conséquences d'un mode de production. La réflexion d'A. Gorz s'approfondit avec l'analyse du capitalisme cognitif, qui fonde sa domination sur l'asservissement de l'intelligence à des fins étrangères à l'humain.

Jacques Ellul et la simplicité volontaire (1912-1994). Toute sa vie, il s'est montré fidèle à la maxime « Penser globalement, agir localement ». À l'issue d'une réflexion entreprise avec Bernard Charbonneau sur la disparition du monde rural au profit d'une normalisation croissante de l'humanité sous l'emprise de la technique, il publie en 1954 *La Technique ou l'Enjeu du siècle*.

Les écophilosophes

Aldo Leopold, le sage forestier (1887-1948). Il a consacré sa vie à la protection de la nature. Écrit au crépuscule de sa vie et publié en 1949, *l'Almanach d'un comté des sables* est devenu au long des années pour la jeunesse américaine « le bréviaire de la foi nouvelle dans l'équilibre de la vie » selon J.M.G. Le Clézio dans la préface qu'il en a écrite pour l'édition française.

Hans Jonas, l'éthique du futur (1903-1993). Élève d'Edmund Husserl et Martin Heidegger, il s'est fait connaître, bien au-delà du cercle des philosophes, par son éthique pour l'âge technologique développée dans son œuvre

majeure *Le Principe Responsabilité* (1979).

Arne Naess, le père de l'écologie profonde (1912-2009). Le philosophe norvégien est passé de Baruch Spinoza à Mohandas Ghandi pour déboucher sur une vision radicale de l'écologie, qui met la nature et non l'homme au centre et n'accorde aucune priorité à l'humain dans la défense des droits des espèces vivantes.

Edgar Morin, la pensée complexe (né en 1921). De la critique de l'enfermement disciplinaire des sciences jusqu'à l'appel de la transdisciplinarité, de celle du cloisonnement de nos mondes vécus jusqu'à la réflexion menée *Pour une politique de civilisation* (1997, rééd. 2008), la philosophie d'E. Morin, construite à partir et autour de la grande idée de Terre Patrie, est en constant dialogue avec l'écologie, dans sa double acception, scientifique et politique.

John Baird Callicott, l'éthique environnementale (né en 1941). Philosophe américain, il est le pionnier mondial de l'éthique environnementale, dans la tradition inaugurée aux États-Unis par Aldo Leopold. Ses recherches actuelles portent sur la question d'une « éthique de la Terre ». Son projet, que l'on a quelquefois apparenté au spinozisme, serait donc de soumettre la puissance de la conscience humaine au monde naturel, pris non dans le sens d'un ordre naturel, mais dans celui de la diversité du vivant et des paysages.

Vittorio Hösle, l'idéaliste critique (né en 1960). L'élève se nourrit de la réflexion de son maître H. Jonas. Loin de toute mièvrerie moralisante, V. Hösle ouvre la réflexion philosophique à une pensée transdisciplinaire qui dépasse le clivage académique et archaïque entre sciences sociales et naturelles. L'option philosophique de V. Hösle est non seulement un choix théorique, mais se fonde consciemment sur l'examen critique des mécanismes économiques, politiques et culturels qui structurent en profondeur l'évolution de nos sociétés. Tel est le point de départ de toute alternative…

Les sceptiques

Richard Lindzenla et la contestation de l'origine humaine du réchauffement (né en 1940). Climatologue mondialement reconnu pour ses travaux par la communauté scientifique, ancien membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), dont il a démissionné en 2001. Il conteste globalement les conclusions alarmistes du Giec, la responsabilité de l'activité humaine dans le réchauffement climatique.

Bjorn Lomborg: l'écologie au crible des statistiques (né en 1965). Publié au Danemark en 1998, l'épais volume *L'Écologiste sceptique* est devenu rapidement un best-seller international. Dans son livre, B. Lomborg passe au crible les théories en vogue sur le réchauffement, la surpopulation, la déforestation, l'extinction de la biodiversité ou le manque d'eau.

Claude Allègre, polémiste éruptif. Le géologue Claude Allègre n'aime pas le politiquement correct. Aux arguments scientifiques, il ajoute les attaques personnelles : n'hésitant pas à dénoncer les intérêts personnels des Al Gore ou Nicolas Hulot, pour qui le message écologique serait devenu un marché juteux. Son dernier pamphlet : *L'Imposture écologique ou la Fausse écologie* (2010). Le géologue Vincent Courtilot, ancien assistant de Claude Allègre, a enfourché la même bataille.

Benoît Rittaud : pourfendeur des « carbocentristes ». Mathématicien, maître de conférences à l'université Paris-XIII, B. Rittaud reprend dans *Le Mythe climatique* (2010), les grands thèmes anticatastrophistes en critiquant la pertinence des modèles, la fragilité des statistiques moyennes de l'évolution du climat, qui n'ont selon lui pas grand sens.

Christian Gerondeau, le dénonciateur véhément (né en 1937). Auteur de *CO2,*

un mythe planétaire (2009). Le « paradoxe Gerondeau » s'énonce ainsi : qu'on le veuille ou non, les réserves de pétrole vont s'épuiser. Ce n'est qu'une question de temps. Car on ne peut pas croire que l'on va arrêter d'en consommer. L'augmentation des émissions de CO2 est donc inéluctable et n'est qu'une question de rythme.

Les prophètes

Rachel Carson : L'écologie devient populaire (1907-1964). Cette biologiste américaine se révèle écrivain populaire remarquable. *Silent Spring* (1962), identifiant les pesticides à de véritables biocides, est traduit dans le monde entier et associe définitivement son nom à celui du mouvement écologiste naissant. Dans son ouvrage traduit en France en 1963 sous le titre *Le Printemps silencieux*, Rachel Carson ouvrait la piste « d'une autre route », universellement reprise par les mouvements écologistes depuis un demi-siècle.

René Dumont, contre le capitalisme (1904-2005). Connu comme l'agronome de la faim, en se portant candidat à l'élection présidentielle de 1974, il apporte à l'écologie politique française une coloration radicale, tiers-mondiste et anticapitaliste. Il pose les conditions d'une réorientation radicale de la société française dans son ouvrage *L'Utopie ou la Mort* (1973).

Nicolas Hulot et l'urgence climatique (né en 1955). Il est surtout connu comme producteur des émissions « Ushuaïa », consacrées à la mise en valeur des beautés de la planète et aux dégradations qui la mettent en péril. À partir de sa Fondation pour la nature et l'homme, créée en 1990, il s'engage activement dans le combat écologique en France.

Al Gore, L'ex-futur président (né en 1948). Vice-président de Bill Clinton (1993-2001), candidat démocrate malheureux à la Maison Blanche en 2000, il se consacre à partir de 2004 à la cause écologique. Il est l'inspirateur et le personnage principal du documentaire *An Inconvenient Truth* (*Une vérité qui dérange*) qui montre avec clarté et sans erreur scientifique les effets délétères du réchauffement climatique.

Les décroissants

François Partant : à la recherche du monde idéal (1926-1987). Banquier du développement, il a pris acte des aberrations des politiques de développement dans le tiers-monde. Il fut le premier à proposer l'idée d'un après-développement. Son livre *La Fin du développement. Naissance d'une alternative ?* (1982), après une critique sans concession de l'idéologie du progrès, théorise ce que pourrait être une alternative au vieux monde agonisant. Ses amis ont créé l'association La ligne d'horizon, chargée de poursuivre sa réflexion.

Serge Latouche, penseur de l'après développement (né en 1940). Membre fondateur de La ligne d'horizon, professeur émérite d'économie à l'université Paris-XI, il a développé une théorie critique de l'orthodoxie économique, de l'utilitarisme dans les sciences sociales dans le cadre du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales). Il est le théoricien reconnu de la décroissance, en France et en Europe, par ses ouvrages *Faut-il refuser le développement ?* (1985) et surtout *Le Pari de la décroissance* (2006).

Paul Ariès : la décroissance entre en politique (né en 1956). L'un des théoriciens de la décroissance, notamment avec son dernier ouvrage *La Simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance* (2010), qui met à mal les idéologies du progrès et de la croissance qui colonisent notre imaginaire.

ÉCONOMIE-MONDE

Le concept d'« économie-monde » est au cœur de l'œuvre de l'historien Fernand Braudel. Dans son ouvrage

Civilisation matérielle et capitalisme, F. Braudel voit dans le monde du XVe siècle non pas une simple juxtaposition d'aires civilisationnelles, mais un ensemble d'économies-mondes : « ces économies coexistantes qui n'ont entre elles que des échanges extrêmement limités se partagent l'espace peuplé de la planète ».
La notion d'économie-monde recouvre une triple réalité : une économie-monde occupe un espace géographique donné ; elle a un centre qui est dominant (par exemple, Londres au XIXe siècle) ; elle s'étend sur différentes zones successives qui participent au développement du pôle dominant (et peut, comme l'économie-monde européenne, entre le XVe et le XVIIIe siècle, se développer à l'échelle mondiale). Immanuel Wallerstein a développé le concept voisin de système-monde.

› ***Système-monde***

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire est un slogan qui vise à regrouper sous un même label toute une série de formes d'organisation alternatives à la fois au capitalisme et à l'État. Les formes d'organisation concernées regroupent les associations, coopératives, mutuelles et fondations dont le point commun est d'avoir une visée sociale. On peut donc intégrer dans ce vaste secteur des entreprises de commerce équitable, des associations humanitaires comme les Restos du cœur, des associations d'insertion mais également des banques ou assurances mutuelles.
L'économie sociale et solidaire (ESS) a une histoire ancienne. Pour l'économiste Philippe Frémeaux, deux logiques la sous-tendent dès le Moyen Âge. Une logique caritative : « Les hospices de Beaune, fondés en 1443, mondialement connus pour leur patrimoine architectural et la vente annuelle de leur production viticole, exploitent toujours un centre hospitalier à but non lucratif de plus de deux cents lits et un institut de formation en soins infirmiers. » Une logique d'auto-organisation lorsque des groupes se rassemblent pour trouver des solutions collectives à leurs problèmes, comme les agriculteurs du Jura qui créent les premières fruitières coopératives.
L'ESS se développe au XIXe siècle, à la faveur des bouleversements sociétaux dus à la révolution industrielle. Le Familistère Godin en est un bon exemple : pour améliorer la condition de ses ouvriers, Jean-Baptiste Godin construit un lieu de vie total, le Familistère, qui rassemblait en un même lieu l'activité économique et la vie familiale des ouvriers tout en leur assurant l'accès à l'éducation et à la culture. Mouvements philanthropiques, mouvements mutualistes procèdent de cette même logique de protection des ouvriers et des salariés. C'est aussi le temps de la fondation des banques coopératives (Crédit agricole, Crédit mutuel, Caisses d'épargne, Crédit coopératif et Banques populaires).
Aujourd'hui l'ESS concerne de nombreux champs d'action : commerce équitable, soutien scolaire, aides à domicile pour les personnes âgées, insertion professionnelle des personnes handicapées…
En France, ce secteur est loin d'être marginal, il regroupe 2 millions d'emplois. Si l'économie sociale et solidaire se présente, aux dires de ses promoteurs, comme une sorte de « troisième voie » au-delà du capitalisme et de la logique étatique, en examinant de près les organisations, on peut prendre la mesure de la distance entre les faits réels et les idéaux.
L'ESS n'échappe pas, selon P. Frémeaux (*La Nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, 2011) à

trois tendances : la banalisation, l'instrumentalisation et la récupération.
La banalisation est l'évolution d'entreprises d'économie sociale et solidaire qui, comme les banques ou assurances mutuelles ou coopératives agricoles, se transforment peu à peu en entreprises comme les autres : hiérarchisées et dominées par la logique du profit. L'instrumentalisation est liée au fait que nombre d'associations se voient confier par l'État la mission de mettre en place des politiques publiques sur lesquelles elles n'ont pas voix, notamment dans le social, la santé, la culture ou le sport. La récupération concerne par exemple la Sécurité sociale qui doit son existence au mouvement mutualiste de la fin du XIX^e siècle et qui est aujourd'hui sous tutelle de l'État providence.

ÉCOUMÈNE (ŒCOUMÈNE)

Terme géographique désignant la surface de la Terre habitée par l'humanité. Le terme est très utilisé aujourd'hui dans le cadre des études sur la mondialisation.

EFFET ASCH

Solomon E. Asch est un psychosociologue américain. En 1952, il a réalisé une expérience très célèbre sur l'effet de conformisme imposé par le groupe. L'expérience se présente comme suit. On présente à un sujet deux cartes. Sur la première est tracée une ligne verticale, sur l'autre carte sont tracées trois lignes de longueur différente. On demande alors de retrouver laquelle de ces trois lignes est de même longueur que celle de la première carte. L'exercice est très facile car les différences de longueur entre les lignes sont suffisamment nettes pour que le sujet ne puisse pas se tromper. Mais dans un deuxième temps, on réalise l'expérience dans un groupe de huit personnes. Or les personnes du groupe sont des complices de l'expérimentateur. Ces compères ont comme consigne de donner une même réponse, fausse. Troublé par les réponses (fausses) des autres membres du groupe, le sujet isolé a alors tendance à changer son choix initial (pourtant juste), se conformant ainsi à l'opinion du groupe. Plusieurs expériences reproduites ont montré que 37 % des sujets ainsi testés se rallient plusieurs fois à l'opinion majoritaire ; près de 75 % se trompent au moins une fois au cours d'une série de questions… ; une minorité seulement maintient ses positions contre l'avis général du groupe.

EFFET MULTIPLICATEUR

L'« effet multiplicateur » est associé à la théorie keynésienne du rôle moteur de l'État dans l'économie. L'idée est que les dépenses de l'État permettent d'amorcer une dynamique d'offre et de dépenses qui, en cascade, démultiplient les effets de la dépense initiale.
Lorsque l'État dépense un milliard de francs supplémentaire, cette somme correspond pour les entreprises et pour les ménages à un supplément de revenu qui, à son tour, est consacré à de nouveaux achats de biens d'équipements, et ainsi de suite. Au final, l'investissement initial a suscité un surcroît d'activité supérieur à un milliard de francs. C'est l'effet multiplicateur sur lequel se fondent les politiques keynésiennes. Il est fonction du degré d'ouverture d'une économie, du niveau d'inflation, et des anticipations des agents économiques. L'ampleur de l'effet multiplicateur et son existence même sont controversés.

EFFET PERVERS

On désigne en général par « effets pervers » les conséquences non voulues

d'une action intentionnelle. Cette notion est donc pertinente pour penser des phénomènes d'ordre très divers : mécanismes économiques, environnementaux, sociaux…

Le sociologue Raymond Boudon accorde aux effets pervers une place importante dans l'analyse du changement social. Certaines transformations sociales peuvent en effet être considérées comme la conséquence non désirée d'une somme d'actions individuelles. Les effets pervers constituent donc des jeux à somme non nulle : tous les partenaires, en essayant individuellement de gagner, sont tous perdants. Dans *L'Inégalité des chances* (1973), R. Boudon analyse les effets pervers de la démocratisation scolaire. La réduction de l'inégalité scolaire ne produit pas l'effet escompté. Pour chaque individu, pousser plus loin sa formation et avoir un diplôme plus élevé est un choix rationnel qui vise à le valoriser et à augmenter ses chances sociales. Mais dès lors qu'un grand nombre d'individus font le même choix, le nombre de diplômés augmente et la valeur du diplôme se dégrade.

EFFET VEBLEN

La logique de la « consommation ostentatoire » conduit à ce que certaines marchandises de luxe (comme les parfums, les vêtements, les meubles…) prennent une valeur qui ne dépend pas du travail incorporé ou de l'équilibre entre offre et demande. Au contraire, la volonté de distinction attire une certaine clientèle vers les prix les plus hauts. C'est ce que l'on nomme depuis « l'effet Veblen », selon lequel le prix de certaines marchandises augmente (et non diminue) en même temps que l'augmentation de la demande, contrairement à ce que prédit la théorie économique classique. T.B. Veblen est aussi un pionnier de l'approche institutionnaliste en économie. Dans sa *Théorie de l'entreprise* (1904), il soutient que l'économie devrait être une science de l'évolution, intégrant l'étude de la genèse et de la dynamique des institutions économiques. La vision de l'économie comme un marché régi par des mécanismes de prix et auto-équilibré lui paraît fausse et désincarnée. L'économie est d'abord faite d'institutions sociales, gérées par des routines et des comportements conventionnels. T.B. Veblen pense donc que l'économie doit comporter une étude des mœurs et des coutumes sociales.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Le principe de l'égalité des chances, c'est-à-dire que « ceux qui sont au même niveau de talent et de capacité et qui ont le même désir de les utiliser devraient avoir les mêmes perspectives (chances) de succès, ceci sans tenir compte de leur position initiale dans le système social » (J. Rawls) semble faire consensus dans nos sociétés. Mais quelle justice assure-t-il en réalité ? C'est la dérangeante question que pose Patrick Savidan dans son dernier livre, *Repenser l'égalité des chances*, 2007. Premier constat : « L'égalité des chances triomphe parce qu'elle paraît nous donner l'égalité dans la liberté. » Elle a en fait partie liée avec l'essor d'un « individualisme possessif » (concept emprunté à l'historien Crawford B. Macpherson) selon lequel l'individu est le propriétaire exclusif de ses facultés et de sa personne. Or en réalité, les talents et les compétences ne se développent et n'acquièrent de sens que dans un cadre social favorable. La notion de mérite qui légitime ce « régime social de concurrence généralisée » est donc plus problématique qu'il y paraît. La lutte contre les discriminations est-elle à même d'assurer une réelle égalité des chances, comme le soutient Alain

Renaut ? Non, affirme P. Savidan, qui refuse avec force « l'évacuation de la question des inégalités sociales au bénéfice de celle des discriminations ». Les politiques d'*affirmative action* laissent inchangés les rapports de classes et laissent entendre que les discriminations sont les principaux obstacles à l'intégration et à la réussite. La redistribution ne peut pas plus assurer la justice sociale. Seule une meilleure répartition de la propriété des moyens de production et du capital humain (éducation et formation) pourra garantir une « égalité des chances soutenable », moins individualiste et plus solidariste.

› ***Inégalités, Équité***

ÉLECTIONS

Qui dit élections dit suffrage. On considère aujourd'hui que le suffrage est universel lorsque tous les citoyens majeurs des deux sexes et n'ayant pas été privés de leurs droits civiques jouissent du droit de vote. Les étapes historiques de la généralisation du droit de vote sont un des marqueurs traditionnels de l'accession à la démocratie. Si la Grande-Bretagne a été la première des grandes nations à posséder une assemblée élue, c'est en France que le suffrage universel (masculin jusqu'à 1945) a été instauré pour la première fois en 1848, après soixante années de suffrage censitaire et/ou restreint selon les formules les plus diverses, pendant la Révolution, l'Empire et les deux Restaurations.
L'analyse des comportements électoraux (Qui vote pour qui et pour quoi ?) a longtemps été l'un des piliers de la science politique en France, avec notamment les travaux d'André Siegfried (*Tableau politique de la France de l'Ouest*, 1913) qui donne naissance à la sociologie électorale. Depuis, cette veine ne s'est jamais éteinte (voir, par exemple, les travaux du Centre d'études de la vie politique française) même si dans le même temps la science politique s'est très largement diversifiée.

ÉLITE

Au sens étymologique, le mot « élite » désigne ceux qui sont reconnus comme supérieurs, dans des domaines extrêmement variés, et l'élitisme est la préférence accordée aux « meilleurs », sans que cette qualité soit *a priori* transmissible de génération en génération. Au plan politique et social, chaque société comporte en son sein une élite qui cherche autant que possible, selon V. Pareto, à transmettre les avantages acquis à leur descendance, tandis que la concurrence de nouvelles élites montantes contrecarre leurs efforts, et contribue ainsi au renouvellement des élites et à la dynamique de la société.
Les théories élitistes du pouvoir, à la suite de Vilfredo Pareto, posent naturellement la question de la légitimité. En effet, elles remettent en cause la réalité de la démocratie en tentant de montrer qu'une élite détient en fait la totalité du pouvoir. Pour le sociologue Charles W. Mills (*L'Élite du pouvoir*, 1956), le pouvoir est accaparé aux États-Unis par un groupe social restreint, une élite, composée des grands dirigeants des institutions politiques, économiques et militaires. Cette élite constitue un groupe assez homogène sur le plan social et défend des intérêts communs. Cette conception de l'élite s'oppose donc tout à la fois à une conception marxiste qui fonde le pouvoir sur la propriété et aux théories démocratiques. Il y aurait en effet, selon C.W. Mills, collusion entre pouvoirs politique, économique et militaire aux États-Unis. D'autres penseurs comme Joseph A. Schumpeter tendent à adopter une vision plus pluraliste des élites. L'émergence d'une élite politique dans

les grands partis est sans doute inévitable, mais elle ne se confond pas toujours avec les élites économiques.

EMPIRE

Un empire est une unité politique (chefferie, cité-État, royaume, État-nation) qui a conquis d'autres unités politiques et les a soumises (sans les intégrer pleinement dans la structure du centre). C'est le cas par exemple d'Alexandre le grand qui conquiert l'Égypte puis l'empire Perse ou de l'empire romain qui s'étend jusqu'à l'Afrique du nord, le Moyen Orient et la Gaule ou encore, plus près de nous, de la Russie qui domine les États satellites pour se transformer en Union soviétique.

Combien y en a-il eu dans l'histoire ?
On considère que le premier empire est l'empire akkadien forgé par Sargon en Mésopotamie vers 2340 avant J.-C., dont la capitale était Akkad et qui a régné une centaine d'années sur les autres cités-États du pays sumérien. À partir de cette date, les empires ont pullulé dans la région : empires égyptien, assyrien, babylonien, hittites, perse (achéménides puis sassanides), grec et romain, arabo-musulman, ottoman. Un autre grand bassin de formation d'empire se situe en Asie : l'Inde (empire moghol, marathe), la Chine, le Japon, l'Asie du Sud-Est ont été riches en successions impériales. Tout comme l'Asie centrale avec les « empires des steppes » (ceux de Attila, Gengis-Khan, Tamerlan). L'Amérique aussi a connu ses empires : Toltèque, Aztèque, Inca, sans parler de l'empire nomade comanche. L'Afrique a vu également naître et disparaître plusieurs empires sur son sol : l'empire songhaï ou empire zoulou. L'Europe connut des empires romain, espagnol, portugais, britanniques, austro-hongrois, etc.
Si l'on compte les empires de taille moyenne, ceux qui n'ont eu qu'une existence éphémère, le nombre d'empire se compter par centaines. Entre 2500 ans avant Jésus-Christ et 1800 après, l'histoire a vu défiler plus de 60 « méga-empires » : des mastodontes politiques qui ont contrôlé jusqu'à plus d'un million de kilomètres carrés de surface.
Les empires sont souvent assimilés à des dinosaures de l'histoire. Ils seraient apparus dans l'Antiquité mais auraient peu à peu disparu avec l'avènement progressif des États-nations. Les empires coloniaux d'Europe forgés au XIX^e^ siècle et les empires soviétique ou américain du XX^e^ siècle relèveraient d'une autre nature.
En fait depuis leur apparition, les empires n'ont pas cessé d'exister et de se renouveler. Il y a eu des poussées impériales sur presque tous les continents et la rupture entre l'ère des empires et celle des États-nations est sans doute fictive si on considère qu'aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie étaient bien des empires ayant conquis des territoires coloniaux.

Comment naissent les empires ?
Pour simplifier on pourrait distinguer deux scénarios de conquêtes impériales. Les premiers sont nés de conquêtes foudroyantes menées par un chef militaire. Ce fut le cas avec Alexandre ou Gengis Khan, les plus grands « bâtisseurs d'empire » de l'histoire, même si leur empire est aussi vaste que bref.
Un autre scénario est celui de la monopolisation du pouvoir à partir de cités-États ou de royaumes rivaux. Au terme de rivalités intestines entre unités politiques, l'une d'elle finit par prendre le pas sur les autres et imposer son hégémonie. Ce fut le cas pour les premiers empires de Mésopotamie, ou pour l'empire athénien ou encore en Chine avec Shi huang he, le premier empereur qui triompha et imposa sa loi aux

« royaumes combattants » qui s'affrontaient depuis des décennies.
Dans la réalité beaucoup d'empires combinent les deux scénarios précédents : ce fut le cas pour l'empire romain. Les conquêtes de César ou Pompée relèvent des stratégies conquérantes de bâtisseurs d'empire. La victoire sur Carthage relève de la rivalité entre deux entités politiques et la soumission de l'une par l'autre.

Comment meurent les empires ?
Le cas romain a donné lieu à une littérature abondante : on a évoqué les invasions barbares, la corruption des élites, les guerres intestines, le coût écrasant de l'entretien de l'empire, et la combinaison de ces facteurs. Ces grands facteurs explicatifs exogènes (invasions externes résistances des provinces) et endogènes (crises des élites, effondrement sous son propre poids) sont systématiquement évoqués dans l'explication de l'effondrement des autres empires (« l'effondrement des empires », L. Testot, *Sciences Humaines*, mai 2013).

Comment sont gérés les empires ?
L'histoire des empires a connu un renouveau récent, notamment axé sur le mode d'administration des empires comparés. Dans *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, 2010, F. Cooper et J. Burbank partent du principe qu'un empire, à la différence d'un État-nation, ne cherche pas à intégrer les citoyens sur le même mode : un seul territoire, une seule loi. Dès lors les empires doivent gérer la « différence » dans les provinces périphériques. Ils distinguent des modèles ou « répertoires » de gouvernement.
Certains empires comme les Ottomans administraient leur empire multiconfessionnel en s'appuyant sur les élites locales et leurs communautés religieuses, sans essayer de les assimiler ou de les détruire. L'Empire britannique adaptait aussi ses modes de gouvernement aux territoires sur lesquels il régnait : un corps d'administrateur en Inde, un protectorat déguisé en l'Égypte, des simples accords de « libre-échange » (très inégalitaires dans d'autres régions).
À l'inverse d'autres empires ont tracé une frontière claire entre les autochtones et les « barbares » (ce fut le cas de l'empire romain, par exemple).

EMPOWERMENT

Le terme anglais d'*empowerment* résiste à la traduction, peut être parce qu'il réunit de façon indissoluble des notions qui appartiennent pour nous à des univers différents. L'*empowerment* consiste à permettre et à faciliter l'accession réelle d'individus ou de groupes sociaux non seulement à des droits, mais aussi à des savoirs et à des compétences dont ils étaient ou se croyaient exclus, le but ultime d'un tel projet étant que ces groupes parviennent à se prendre en charge. Particulièrement nécessaires dans les sociétés de castes, et partout où les stratifications sociales ont été profondément intériorisées par ceux qui en sont les victimes, ces programmes sont difficiles à mettre en œuvre et ne se développent que sur une longue durée. Mais, ils peuvent entraîner, comme on l'observe notamment en Inde, de profondes innovations sociétales.
Selon M. H. Bacqué et C. Biewener (*L'Empowerment, une pratique émancipatrice*, 2013), il existe trois modèles type d'*empowerment* : un modèle radical (féministe et communautaire), qui critique l'ordre capitaliste et envisage l'*empowerment* comme une émancipation collective et qui révolutionne l'ordre social existant ; un modèle libéral (au sens anglo-saxon), c'est-à-dire « progressiste », de type keynésien/réformiste qui cherche à lutter contre la pauvreté en visant à donner aux groupes sociaux

défavorisés les moyens d'accéder à des opportunités (de formation, de travail, de crédit) : il s'agit de les aider à s'en sortir ; un modèle néolibéral : plus individualiste et plus entrepreneurial, ne mettant pas en cause les règles du jeu de l'ordre dominant.

ENQUÊTE

Dans les sciences sociales, le mot « enquête » est une notion assez générale qui signifie que l'on mène une étude pour connaître une population : consommation, travail, habitat, revenus, santé, mobilité… Certaines enquêtes sont à visées descriptives (qui lit quoi ? qui écoute telle musique ? etc.) d'autres à visées explicatives (Quel est l'effet des médias sur les comportements alimentaires des enfants ?). Elles concernent en général un échantillon représentatif d'une population, parfois une population dans son ensemble.

Petite histoire des grandes enquêtes

En France, les premières grandes enquêtes sur la population datent du milieu du XIX^e^ siècle, à l'instigation des autorités qui voulaient connaître l'état de la population. Leur objectif était de dresser un état moral et social de la population dans un but d'intervention et de réforme sociale. Ainsi, François Guizot, ministre de l'Instruction publique, ordonne une enquête « sur l'état moral de l'instruction primaire » en 1833. Le ministre des Travaux publics diligente, quant à lui, une enquête sur le travail des enfants dans les fabriques (1837). Quelques années plus tard, le « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie » (1840) réalisé par Louis Villermé va marquer les esprits et attirer l'attention des classes dirigeantes sur les terribles conditions de vie des classes laborieuses. En Angleterre et en Allemagne, des enquêtes sociales du même type sont effectuées à la même époque.

Un des instigateurs des grandes enquêtes sur les modes de vie des populations sera Frédéric Le Play (1806-1882), qui mit au point une méthode d'investigation systématique (étude des budgets, observations, questionnaires) pour étudier les conditions de vie des ouvriers (*Les Ouvriers européens*, 1855).

Les études de localités

Aux États-Unis, les grandes enquêtes débutent au seuil du XX^e^ siècle, donnant naissance à tout un courant de recherche qu'on a appelé le Survey Movement. Il s'agissait de mener de vastes études sur la population d'une localité, censée être représentative de l'Amérique dans son ensemble. La première grande enquête est menée par Paul Kellogg et se déroule à Pittsburgh entre 1907 et 1909. Elle sera suivie d'autres enquêtes mémorables comme celle de Robert et Helen Lynd sur une petite ville de l'Indiana de 40 000 habitants, rebaptisée « Middletown » (« ville moyenne »). Au départ, les chercheurs voulaient étudier les pratiques religieuses des Américains, mais l'investigation s'est élargie ensuite à d'autres domaines d'étude : gagner sa vie, bâtir un foyer, éduquer des enfants, utiliser ses loisirs, la participation aux activités collectives. Middletown fut publié en 1929 et devint vite un best-seller, sans doute le premier best-seller sociologique. Cinquante ans plus tard, le sociologue Theodore Caplow retournera à Middletown, pour refaire la même enquête sur les transformations et les permanences de la petite ville.

Une autre grande enquête marquante est celle menée par William L. Warner et son équipe sur la stratification sociale dans une ville d'Amérique. Titrée *Yankee City Series* (5 vol., 1941-1949), cette monographie exemplaire servira

de base à l'élaboration de la grille des classes sociales en Amérique.
En France, dans les années 1960, de grandes enquêtes pluridisciplinaires (historiens, anthropologues, sociologues, linguistes, économistes) ont été réalisées sur des bourgs ruraux. Ainsi, Laurence Wylie a piloté pendant neuf ans une enquête sur un village proche d'Avignon (*Un village du Vaucluse*, 1957).
Edgar Morin et une vaste équipe pluridisciplinaire ont réalisé une grande enquête de plusieurs années sur Plozevet, un bourg du Finistère (*Commune en France : la métamorphose de Plozevet*, 1967). Ces enquêtes croisaient de multiples sources : entretiens approfondis, questionnaires, observations, statistiques diverses.

L'enquête par questionnaire et entretien

Aujourd'hui la plupart des grands établissements de recherches (Insee, Ined, Credoc, Inserm) mènent de grandes enquêtes sur la population : consommation, emploi, formation, santé. Les entreprises privées commandent aussi des enquêtes à visées commerciales : on parle d'études de marché, ou d'études marketing. Les sondages menés par les instituts spécialisés relèvent aussi de la démarche de l'enquête.
Les enquêtes utilisent généralement la méthode de l'entretien et du questionnaire. Dans tous les cas, elle suppose une méthodologie rigoureuse relative à la construction d'échantillons représentatifs, la formulation des questions, la collecte des données, l'analyse des résultats (analyse de contenu, analyse statistique).
Parmi les grandes enquêtes par questionnaires, celle de Paul F. Lazarsfeld sur les choix électoraux pendant l'élection présidentielle américaine de 1944 (*The People's Choice*, 1944) constitue un des modèles du genre. Elle visait à déterminer l'influence des médias sur les opinions politiques.

ENTREPRISE

À quoi servent les entreprises ? *A priori* la réponse est évidente : à fabriquer des biens et services. Puis à les vendre. Voilà pourquoi existent Nike, Coca Cola, Carrefour ou Apple et des myriades d'entreprises plus petites.
Et pourtant l'entreprise n'a pas existé de tout temps. Au Moyen Âge, on a construit des cathédrales sans entreprises. Les bâtisseurs recrutaient des ouvriers et artisans à la tâche. Même les manufactures du XIX^e^ siècle n'étaient pas des entreprises au sens actuel ; un entrepreneur – capitaine d'industrie – recrutait des salariés comme on recrute, aujourd'hui encore, des ouvriers agricoles pour les récoltes saisonnières.
L'entreprise telle qu'on la connaît se définit par le rassemblement de plusieurs acteurs – actionnaires, salariés et dirigeant – autour d'un statut et d'une organisation. Voilà l'entreprise telle qu'on l'entend généralement.
Sous cette forme-là, elle est apparue seulement à la fin du XIX^e^ siècle, lorsqu'elle s'est dotée d'un encadrement, de services spécialisés (bureau d'études, service marketing, etc.), qu'un contrat de travail stable a été établi entre l'employeur et les salariés, enfin qu'une direction a conquis une relative indépendance vis-à-vis des actionnaires. L'entreprise est alors devenue un organisme à part entière ayant acquis une dynamique propre capable de croître et de s'adapter pour persévérer dans son être (M. Drancourt, *Leçons d'histoire sur l'entreprise de l'Antiquité à nos jours,* 2002).
Cette forme classique de la firme, telle que l'étudient les économistes et sociologues, ne représente pourtant qu'une minorité (en nombre et pourcentage de salariés) au sein de la grande faune des entreprises. Car il existe une grande variété de statuts, de tailles, de type d'activités.

Variété de statut : entreprise individuelle (EURL), société à responsabilité limitée (SARL), Société anonyme (SA), société par action simplifiée (SAS), coopératives (SCOP).
Variété de taille : micro-entreprise, TPE, PME, grande entreprise, groupes.
Variété de domaines d'activité : entreprises du bâtiment, industrielles, agricoles, commerciales, banques, entreprises de presse, etc.

Pourquoi y a-t-il des entreprises ?
En 1937 l'américain Ronald Coase, (prix Nobel d'économie en 1991) publie un article fondateur, « La nature de la firme » dans lequel il pose cette question toute simple « Pourquoi y a-t-il des entreprises ? » En effet, si, comme le veut la théorie orthodoxe néoclassique, le marché est la meilleure méthode d'allocation des ressources, pourquoi créer une organisation avec ses règles, sa hiérarchie, ses contrats de travail stables ? Pourquoi ne pas traiter le personnel comme des sous-traitants, en négociant au jour le jour le volume et le prix du travail en fonction des aléas du marché ? Pour R. Coase, la réponse est simple : une telle méthode de gestion de la main-d'œuvre supposerait des transactions permanentes et serait finalement d'un coût élevé. Conclusion : l'entreprise abolit la loi du marché en son sein pour éviter de trop lourds « coûts de transaction ». Cela révèle un problème qui jusque-là avait été ignoré par les économistes : dans une relation marchande, la transaction n'est pas gratuite. Parfois, il vaut mieux stabiliser la relation (quitte à négliger parfois de meilleures opportunités) que de renégocier sans cesse, ce qui est très coûteux à terme.
Mais inversement, si le marché suppose des coûts de transaction, l'organisation avec ses règles, contrats stables, routines et rigidité imposent des « coûts d'organisation » : la fixité des postes, des salaires, des conditions de travail en font partie, entraînant une inertie organisationnelle. C'est pour éviter ces coûts d'organisation que les employeurs font appel à l'intérim, aux contrats à durée limitée ou à la sous-traitance.
Le modèle de R. Coase ne vaut que dans un cas précis où les coûts de transactions sont plus élevés que les coûts d'organisation. L'alternative entre organisation ou marché se pose concrètement aux employeurs qui, face à une tâche à réaliser, sont confrontés au dilemme « faire ou faire faire » (*Make or Buy* disent les Anglo-Saxons) ? Internaliser ou externaliser les tâches ?

But et forme des entreprises
Selon le modèle standard de l'économie de l'entreprise (modèle néoclassique), le but de l'entreprise est de faire le profit maximum (voilà une idée que partage l'analyse marxiste, ce qui n'est pas courant). C'est à partir de cet objectif universellement partagé que les modèles de gestion sont construits : il s'agit de calculer la meilleure adéquation entre capital et travail.
Mais est-ce toujours le cas ? Pour nombre d'entreprises familiales, le but de l'entreprise est autant de maintenir un patrimoine que de faire un maximum de profit. Il y a aussi des managers qui préfèrent maintenir un bon équilibre entre les profits et les salaires ou faire croître l'entreprise que de verser des dividendes aux actionnaires.
Ces différents objectifs ont abouti à des formes historiques et sociales précises.
– *Les entreprises familiales* restent la forme dominante de l'entreprise au XXI^e^ siècle. Et ce n'est pas simplement le cas pour les petites entreprises. Pour elles, la performance est autant dans la pérennité que dans le profit. (« Nature et performance des entreprises familiales », J. Allouche, *in* G. Schmidt, *Le Management, fondements et renouvellement*, 2008).
– *Le modèle managérial* de l'entreprise

est né au XX^e siècle avec le développement des grandes entreprises et leur complexification. Les actionnaires ont confié la gestion des entreprises à des managers. Mais cette nouvelle caste de manager avait ses propres objectifs : une répartition plus équilibrée entre salaire profit ou les stratégies de croissance à long terme plutôt que le profit immédiat. L'avènement de ce capitalisme managérial a été annoncé par A. Berle et G. Means, dans *L'Entreprise moderne et la propriété privée* dès 1932, puis developpé par J. Burnam dans *L'Ère des managers* et dans l'ouvrage classique d'A. Chandler, *La Main visible des managers* (1977).

– À partir des années 1990, la révolution de la *corporate governance* conduit à une reprise en main des commandes de l'entreprise par l'actionnariat (*via* les sociétés d'investissement : fonds de pensions, *hedge funds*, etc.) dont l'objectif primordial est « la création de valeur », soit, en termes clairs : dégager le maximum de profits. Cela supposait de reprogrammer les managers pour en fait des représentants zélés de l'actionnariat. Sur le plan pratique, cela s'est traduit par une présence plus importante des actionnaires dans les conseils d'administration, la mise en place d'outil de contrôle des comptes (audit, agences de notation), la distribution de *stock options,* indexée sur les bénéfices. Sur le plan de la théorie, l'étude des liens de dépendance entre un propriétaire (ici les actionnaires) et son mandataire (le dirigeant) a fait l'objet d'un développement important connu sous le nom de théorie de l'agence. La question posée en l'occurrence étant : comment faire en sorte qu'un mandataire se comporte en représentant loyal et dévoué de l'actionnaire ? (O. Bouga-Olga, *Économie de l'entreprise*, 2006).

La *corporate governance* a conduit aux méthodes très brutales de gestion. Des clubs d'actionnaires, éloignés de la vie de l'entreprise et des centres de production décidant de restructurer, réduire des coûts, délocaliser, licencier sans tenir compte des autres parties prenantes de l'entreprise : salariés, sous-traitants.

Repenser l'entreprise ?

Pour contrer cette gestion brutale de l'entreprise fondée sur la recherche du profit maximum, certains ont imaginé de fixer de nouvelles normes et formes de gouvernance. Sur le plan des normes, l'idée d'une « la responsabilité sociale de l'entreprise » a été avancée (M. Capron et F. Quairel-Lanoizelée, *La Responsabilité sociale d'entreprise*, 2010). La RSE suppose que l'entreprise n'est pas qu'une machine à faire du profit pour les actionnaires (*shareholders*), mais doit prendre en compte les autres parties prenantes (salariés, dirigeants, sous-traitants et même clients : les *stakeholders*). Sur le plan organisationnel, certains préconisent de fixer un statut juridique et un mode de gouvernance de l'entreprise qui la considère comme une entité propre ayant ses objectifs propres et non pas seulement comme une machine à générer sur profit (B. Segrestin et A. Hatchuel, *Refonder l'entreprise*, 2012).

ENTRETIEN

En 2002, la sociologue Janine Mossuz-Lavau s'est livrée à une enquête totalement inédite sur la sexualité des Français. La plupart des enquêtes menées jusque-là relevaient de l'enquête quantitative consistant à passer un questionnaire standardisé à un échantillon de personnes représentatif de la population totale. J. Mossuz-Lavau a adopté une autre démarche. Elle a interrogé 70 personnes, hommes et femmes, de tout âge et condition sociale, et leur a proposé de passer avec eux deux à trois heures en tête à tête :

leur demandant de raconter leur expérience sexuelle, leur « première fois », le nombre de partenaires, etc.
Cette méthode l'a conduite à découvrir que derrière les moyennes générales que donnent les enquêtes statistiques (sur le nombre et l'âge du premier rapport sexuel par exemple), il y avait des différences énormes selon les individus. Alors qu'en France l'âge moyen du premier rapport est de 18,5 ans, (en 2000), la sociologue a rencontré une jeune femme qui a connu son premier rapport à 12 ans, une autre à 33 ans… De même, la notion de « premier rapport » n'a pas le même sens selon les personnes. La plupart des gens entendent par là un acte sexuel avec pénétration. Au cours des entretiens, il est apparu que des gens évoquent aussi des flirts et des caresses très « poussés », qui pouvaient être assimilés à un premier rapport. C'est le cas de certaines jeunes femmes musulmanes qui, voulant rester vierges jusqu'au mariage, avait une véritable sexualité active mais sans pénétration.
L'entretien est donc un moyen privilégié d'accès à certaines informations sur les gens, leurs modes de vie, leurs motivations, leurs représentations du monde, etc. L'entretien sert tout d'abord à recueillir des faits auprès des acteurs impliqués dans un phénomène. Dans ce but, l'entretien est utilisé autant par le journaliste, l'historien du présent qui veut savoir comment s'est déroulée telle guerre récente, telle insurrection, ou l'ethnologue qui veut savoir comment vit une communauté. De ce point de vue, l'entretien n'est qu'un outil parmi d'autres de la recherche. Il peut se combiner avec l'observation, les données chiffrées, les sources écrites…
Comme toute méthode d'étude, l'entretien a ses avantages et ses limites. L'entretien est un « art », autant qu'une technique. Il suppose à la fois l'application d'une méthodologie précise, mais requiert aussi du doigté, de l'expérience. Le chercheur peut laisser se dérouler la conversation de façon plus ou moins directive. Il peut chercher à cadrer les propos de son interlocuteur sur certains thèmes ou bien lui laisser la possibilité de prendre librement d'autres directions par rapport au thème initial. Dans tous les cas, l'entretien suppose une phase préparatoire où l'enquêteur doit prévoir sa grille d'entretien (liste de thèmes à aborder…), afin que la rencontre soit fructueuse.

Les biais

Plusieurs biais guettent l'enquêteur. Un premier consiste à enfermer l'interviewé dans un cadre préalable d'analyse. Dans les entretiens menés auprès de jeunes des cités (*Misère du monde*, 1993), on a reproché à Pierre Bourdieu – pourtant grand sociologue s'il en est – de mener des entretiens « cousus main », où les participants sont manipulés par l'enquêteur qui conduit ses enquêtés où il veut les mener. À la fin, les propos tenus cadrent trop bien avec l'analyse préalable du chercheur pour que le lecteur ne ressente pas un certain malaise…
L'autre biais, inverse, consiste à se laisser entraîner dans le discours de l'interviewé. Or, un cadre d'entreprise qui parle de son travail aura tendance à survaloriser son rôle, un responsable politique aura tendance à décrire son action en fonction de la bonne image qu'il veut donner de lui… Inconsciemment ou non, toute personne qui se raconte aura tendance à enjoliver son passé, oublier des épisodes importants, survaloriser certains faits, etc. C'est pourquoi le chercheur doit toujours être en éveil et maintenir une distance critique par rapport aux propos tenus. Le croisement des sources est utile si on ne veut pas tomber dans ces biais classiques de l'entretien.
Dans leur enquête sur les ouvriers de l'usine Peugeot de Montbéliard (*Retour sur la condition ouvrière*, 1999),

Stéphane Beaud et Michel Pialoux notent : « Les entretiens approfondis avec des OS moins politisés que les militants, et surtout avec de jeunes intérimaires extérieurs à la région, nous ont permis de relativiser la vision de l'usine que nous donnaient les "anciens". Et c'est en croisant systématiquement ces entretiens que l'on a pu enrichir notre point de vue. »

Récit d'insertion de jeunes

Luc a 23 ans. Il a quitté l'école sans diplôme après avoir délaissé sa formation d'ajusteur. Puis il a fait des stages, a travaillé quelques mois dans une usine de peinture, puis dans une petite entreprise comme installateur d'antennes TVmais celle-ci a fermé. Après son service militaire à Berlin, il a fait des chantiers « à droite à gauche » grâce à son voisin, qui lui a appris le bricolage et les métiers du bâtiment.

Sophie a arrêté l'école au même moment que Luc (en 1986). Elle avait obtenu un bac G1, puis après avoir fait les vendanges, un TUC (travaux d'utilité collective), elle a trouvé un emploi dans un abattoir de cailles, emploi qu'elle a depuis plusieurs années. Elle est mariée et a un enfant.

Ces récits d'expériences ont été recueillis par Claude Dubar et Didier Demazière au cours d'entretiens biographiques avec des jeunes en situation d'insertion (*Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, 1997). Comment interpréter ces récits biographiques ?

Les sociologues proposent une démarche nouvelle, inspirée notamment de l'analyse structurale des récits (Algirdas J. Greimas, Roland Barthes). La démarche consiste à découper l'entretien en séquences élémentaires, puis à reconstruire le « schème » du récit où se mêlent des séquences-types (S1 : « j'ai fait un stage » ; S2 : « j'ai fait l'armée »), des « actants » (A1 : « mon père », A0 : « moi »), des arguments (P1 : « Je ne vois pas comment je peux m'en sortir »).

À partir de ce matériau, les chercheurs cernent alors des structures implicites qui ordonnent le récit. Ainsi, Luc résume son expérience en invoquant souvent le « tout » ou « rien ». À l'école, il n'a « rien appris », et sans travail « on n'est rien ». Par contre, sur le travail en chantier, il sait « tout » : « Électricité plomberie, peinture, tout quoi ». De son côté, Sophie découpe l'univers social en deux catégories dichotomiques : « ceux qui réussissent » et « ceux qui échouent ».

Les sociologues dégagent ainsi de chaque récit des thématiques centrales, souvent ordonnées en couples d'opposition (« Tout » ou « rien », « moi » et les « autres », « le vrai métier » et « les petits boulots »). En comparant les récits, en recherchant leurs traits communs et différences, les auteurs dégagent plusieurs types de récits qui ordonnent la pensée de ces jeunes et reflètent leur vision du monde, la façon dont ils racontent leur propre expérience.

Cette démarche dépasse, selon les auteurs, deux impasses de l'analyse qualitative des récits : l'approche « illustrative » qui prélève arbitrairement des extraits d'entretien au profit d'une interprétation a priori du chercheur ; l'approche « restitutive » qui livre un récit brut en laissant libre cours à l'interprétation.

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

Léon Walras (1834-1910), comme beaucoup d'économistes de son époque, voulait faire de l'économie une véritable « science », au même titre que la physique, fondée sur des modèles, des calculs et des démonstrations irréfutables. Pour cela, il a cherché à construire un modèle théorique du marché, fondé sur quelques hypothèses de base : le marché est concurrentiel

(il n'y a pas de monopole) : L. Walras parle de « régime hypothétique de libre concurrence absolue » ; il existe des interdépendances entre les marchandises (si le prix de la bière augmente trop, certains consommateurs lui préféreront le vin rouge…) ; les prix peuvent fluctuer librement en fonction de l'offre et de la demande.
À partir de ce modèle, L. Walras veut démontrer mathématiquement qu'il existe un « équilibre général », c'est-à-dire une situation idéale où tous les produits trouvent acheteurs sans qu'il y ait ni surproduction, ni sous-consommation, ni crise (ni croissance d'ailleurs).
Ce point d'équilibre, que l'on peut trouver mathématiquement par la résolution d'un système d'équation, est, dans la réalité, obtenu par le mécanisme du marché. « On voit clairement à présent ce qu'est le mécanisme de la concurrence sur le marché : c'est la solution pratique, et par la hausse et baisse des prix, du problème de l'échange dont nous avons fourni la solution théorique et mathématique. » Ce modèle simplifié du marché et surtout la méthode d'analyse inaugurée par L. Walras ont eu un rôle considérable dans l'histoire de la pensée économique. Sa démarche est le point de départ de toute la microéconomie contemporaine. Il a suscité de nombreuses critiques et réfutations mais reste une référence pour de nombreux économistes.

ÉQUITÉ/ÉGALITÉ

La notion d'égalité a une histoire, scandée en plusieurs étapes. En deux siècles, on est passé de la formulation d'une égalité de droits à la recherche d'une société globalement juste et équitable. Il faut, pour comprendre les évolutions actuelles, revenir au « grand récit » du discours sur l'égalité.

L'égalité citoyenne
La pensée de la démocratie moderne a pris forme au siècle des Lumières. Jean-Jacques Rousseau, en particulier, déclare que les hommes naissent égaux et libres, proposition que reprendra la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Comme on peut le comprendre, cette égalité présumée est une égalité de droit, qui vise à intégrer, essentiellement par le vote, l'ensemble du peuple dans la participation politique. Une égalité formelle donc, conçue en terme de citoyenneté, qui n'invalide pas les inégalités économiques et sociales. Pour Alexis de Tocqueville, cette égalité constitue le principe fondateur des démocraties modernes.

La méritocratie
Avec le développement des sociétés industrielles, la recherche de l'efficacité et de la productivité – illustrée par le courant saint-simonien au début du XIX^e^ siècle – va opérer un compromis avec le courant démocratique égalitaire. Les inégalités sont le produit de l'activité plus ou moins fructueuse de chacun. « Le *self-made man* ne triomphe véritablement que dans les sociétés égalitaires, de la même façon que l'exploit sportif suppose une pure égalité entre les compétiteurs », commente François Dubet. Pour certains, les inégalités sociales sont nécessaires car créatrices d'émulation et donc garantes du dynamisme de la société. C'est sur ce terreau que va proliférer la notion de méritocratie, qui justifie les inégalités de parcours des individus par leur mérite.

L'égalité des chances
Depuis un quart de siècle cependant, la perception des inégalités s'est transformée pour mettre l'accent sur l'égalité des chances. Depuis l'après-guerre par exemple, les mesures successives de démocratisation de l'enseignement étaient destinées à donner à tous les élèves les mêmes possibilités d'acquérir

les mêmes diplômes. Mais chacun part-il dans la vie sur la même ligne de départ ? Avec les mêmes chances d'accéder aux mêmes ressources ? On sait bien que non. En montrant l'avantage des enfants de familles cultivées, les inégalités scolaires sont sur ce point emblématiques de la réflexion sur l'égalité des chances.

Définir l'équité

Ces constats avaient d'ailleurs donné naissance, dès les années 1950 aux États-Unis, aux mesures d'*affirmative action* (rebaptisée chez nous « discrimination positive ») accordant, dans certains domaines, un traitement préférentiel aux minorités les plus démunies (d'abord les Noirs, puis les Hispaniques, enfin les Native Americans, ou descendants des Indiens)… En 1971, le philosophe américain John Rawls (1921-2002) publie un ouvrage, *Théorie de la justice*, qui va initier toute une réflexion sur la notion d'équité et la recherche d'une juste distribution des ressources (éducation, santé, liberté…) entre les individus. Le débat sur la définition d'une société juste et équitable n'a, depuis, pas faibli.

Faut-il se limiter à la seule égalité de situation, comme le prétendait Robert Nozick (1939-2002), contradicteur de J. Rawls, ou prendre en compte l'(in) égalité des chances et des possibilités de chaque individu ?

Certains penseurs, comme Amartya Sen (prix Nobel d'économie en 2000, auteur de *Repenser l'égalité*), soulignent la nécessité de tenir compte, dans la répartition des ressources, des avantages (opportunités, talents…) des uns, et des handicaps des autres.

ESPACE

L'espace est au géographe ce que le temps est à l'historien. Lire le monde du point de vue de l'espace, revient, pour le géographe, à étudier l'implantation des activités, l'organisation des villes, l'aménagement du territoire, le tracé des frontières, les réseaux de transports, etc.

La géographie et l'organisation de l'espace

Traditionnellement, la géographie humaine s'est beaucoup intéressée à la localisation des activités et à l'organisation du paysage. « L'Égypte est un don du Nil », disait déjà Hérodote.

La nature impose bien sûr aux activités humaines certaines contraintes : les ports s'implantent le long des fleuves ou au bord de la mer, le type d'agriculture dépend du climat et du sol, l'industrie prend souvent son essor dans les régions minières, etc. Voilà pourquoi les notions de paysage et de milieu étaient au centre de la géographie traditionnelle.

Vers le milieu du XX^e^ siècle, la géographie s'est affranchie d'un déterminisme naturel trop étroit, en arguant du fait que l'homme fabriquait autant son environnement qu'il en était le produit : par l'irrigation des sols, l'industrialisation, l'urbanisation, les transports… De plus, l'essor des activités tertiaires est assez peu tributaire du milieu physique. La Californie peut développer des technologies nouvelles sur son sol aride. Le Japon ou la Corée du Sud ont développé leur économie sans aucune ressource naturelle.

C'est dans les années 1950-1960 que la géographie s'est donc ouverte aux multiples déterminismes sociaux et historiques qui pesaient sur l'organisation spatiale : l'histoire des hommes, les initiatives de l'État, les innovations culturelles, qui jouent autant que le milieu physique sur la localisation des activités. Mais, ce faisant, la géographie risquait aussi de perdre sa spécificité disciplinaire.

C'est vers la même époque que les géographes ont commencé à penser l'espace en termes nouveaux. Si les

activités s'affranchissent de plus en plus des contraintes naturelles, cela ne signifie pas que les contraintes spatiales soient abolies. La localisation des activités a été repensée à partir de nouveaux modèles théoriques qui prenaient en compte la logique propre des distances, des concentrations d'activités, des bassins d'attractions. On a alors redécouvert des modèles spatiaux forgés dans les années 1930, la théorie des lieux centraux de Walter Christaller ou l'organisation des villes forgée par les théoriciens de l'école de Chicago.
De nouveaux modèles et outils d'analyse ont alors été élaborés. Les théoriciens des « districts industriels » ont montré que les activités économiques tendaient à se concentrer en certaines zones par un simple effet de concentration d'activités (le commerce attire le commerce, l'industrie attire l'industrie, l'argent attire l'argent). L'étude des pôles technologiques, des districts industriels, des régions et territoires a pris une importance cruciale.
De même, l'étude des réseaux (de transport et communication) a servi à étudier les logiques de diffusion des innovations, des maladies (modèles épidémiologiques). Des outils nouveaux ont été mis en place pour rendre compte de l'organisation spatiale : chorème, SIG (système d'information géographique), cartes en anamorphose…
Ces nouvelles approches ont donné de l'espace une image nouvelle. L'organisation spatiale d'un pays est donc loin d'être homogène et se présente sous la forme de lieux polarisés reliés par des flux.

Espace vécu et représentations spatiales

Depuis les années 1980, la géographie culturelle s'est penchée sur les représentations de l'espace. Les habitants ne se contentent pas de vivre et circuler dans une ville ou une région : ils la visitent, ils s'attachent à certains lieux et en évitent d'autres. Le géographe Armand Frémond fut le premier à parler de la région comme d'un « espace vécu » (*La Région, espace vécu*, 1976). Depuis, de nombreux travaux ont porté sur l'imaginaire des montagnes, les représentations géographiques véhiculées par les manuels scolaires ou les guides de voyage, les représentations géographiques ordinaires des citoyens, etc. De l'image des Pyrénées à celle de l'Irlande ou de la banlieue de Paris, les représentations de l'espace comportent des enjeux de développement importants : ils contribuent à déterminer l'orientation des choix des vacanciers, l'implantation des entreprises, la mobilité des personnes…
De même, les géographes s'intéressent aux savoirs vernaculaires de l'espace : les cartes mentales des chauffeurs de taxi, ou encore les méthodes utilisées par les Inuits ou les nomades du désert pour circuler dans des espaces homogènes, sans points de repère évidents.

Anthropologie et modes d'appropriation de l'espace

En se penchant sur la façon dont les hommes occupent leurs habitats, les lieux de chasse ou de travail, les anthropologues ont vite remarqué que l'espace n'est pas un support neutre. Certains lieux sont propices aux cérémonies sacrées, certains endroits sont interdits d'accès aux hommes ou aux femmes, des lieux sont à éviter car y rodent des esprits maléfiques…
Concernant l'occupation de l'espace, un des premiers intérêts des anthropologues a été la morphologie des villes et des villages. Dans *Les Jardins de corail* (1935), Bronislaw K. Malinowski décrit comment, chez les Trobriandais, le village est construit autour d'une place centrale réservée aux cérémonies, aux danses et activités collectives. Les habitations familiales sont disposées selon le rang de chaque foyer.
Claude Lévi-Strauss, dans *Anthropologie*

structurale (1958), cherchera à construire une théorie symbolique de l'occupation des lieux, reflet d'une structure sociale et mentale très codifiée. Dans un village Bororo (Brésil), la maison des hommes se tient au centre : c'est à la fois la demeure des célibataires et le lieu de réunion des hommes mariés. Elle est interdite aux femmes. Autour, un espace circulaire sert notamment de place de danse et de cérémonies collectives. Au pourtour du village sont disposées les huttes familiales où vivent les familles, les couples mariés et leurs enfants.

L'opposition entre centre et périphérie est donc aussi celle des hommes (propriétaires de la maison collective) et des femmes (propriétaires des huttes familiales du pourtour). « Nous sommes en présence d'une structure concentrique, pleinement consciente à la pensée indigène, où le rapport entre le centre et la périphérie exprime deux oppositions, celle entre mâle et femelle, comme on vient de la voir, et une autre entre sacré et profane : l'ensemble central, formé par la maison des hommes et la place de danse, (…) tandis que la périphérie est réservée aux activités domestiques des femmes, exclues par nature des mystères de la religion. »

Cette structure concentrique se double d'une autre découpe, diamétrale celle-là. « Le village bororo est divisé en deux moitiés, par un axe est-ouest qui répartit en deux moitiés de quatre clans chacune. Ces deux moitiés sont exogamiques. »

L'anthropologue Maurice Godelier décrit ainsi l'organisation des villages des Baruya, en Nouvelle-Guinée : « Les villages étaient divisés en trois zones. Dominant le village, une ou plusieurs maisons d'hommes entourées d'une palissade délimitent un espace strictement interdit aux femmes. C'est là que vivent les garçons après que, vers l'âge de neuf, dix ans, on les a séparés de leur mère pour les initier. (…) Tout en bas du village, dans une zone de taillis et de fourrés, les femmes mettent au monde leurs enfants (…), l'endroit est strictement interdit aux hommes. (…) Entre ce haut et ce bas du village sont dispersées, dans un espace cette fois bisexuel, les maisons où vivent les familles, qui comprennent le mari, sa ou ses femmes, ses filles non mariées et ses garçons non initiés. » (*La Production des grands hommes*, 1982).

Dans de nombreuses sociétés traditionnelles, les villages sont construits selon des règles précises d'occupation de l'espace : telle maison est réservée aux hommes, tel espace aux femmes, certains lieux sont dévolus aux cérémonies, d'autres aux chefs ou au chaman… Ces espaces privés et publics, réservés aux uns ou interdits aux autres, sont des marqueurs symboliques : celui qui les transgresse commet un vrai tabou.

À l'intérieur même des maisons, on retrouve un découpage symbolique de l'espace. « L'espace intérieur est divisé par une ligne imaginaire qui passe par le milieu du foyer. Dans le demi-cercle proche de la porte vivent et dorment l'épouse et les enfants. De l'autre côté, au-delà du foyer, c'est l'espace du mari, et c'est là que doivent se réunir tous les hommes qui pénètrent dans une maison. Une femme doit éviter d'aller dans la partie masculine de la maison. » (*ib.*). Le pouvoir, le statut et le sacré sont donc inscrits dans l'espace. Ce marquage spatial n'est pas propre aux sociétés traditionnelles. On le retrouve aussi dans les sociétés modernes sous de multiples formes. Le grand bureau du chef, la séparation des toilettes publiques entre hommes et femmes, l'espace sanctuarisé des églises ou des ambassades…

Dans *Cœur de banlieue* (1997), David Lepoutre étudie les modes d'appropriation de l'espace de bandes de jeunes dans une cité de la région parisienne. Chaque bande prend possession de certains lieux, définit aussi des « territoires ennemis », auxquels sont associées une mythologie et une symbolique propres.

Les dimensions psychologiques de l'espace

Il nous semble que l'espace tel qu'on le perçoit – l'espace à trois dimensions – correspond à une réalité physique et non à une simple représentation du monde. Or, la physique contemporaine nous donne une tout autre vision de l'espace, qui n'épouse pas celle de notre intuition. Dans la relativité, l'espace n'est pas indépendant du temps (espace-temps) et prend la forme d'un espace-courbe qui ne respecte pas la géométrie d'Euclide (la ligne droite, par exemple n'est pas le plus court chemin). Notre perception courante de l'espace est donc plus liée, comme l'avait compris Emmanuel Kant, à nos cadres de pensée et de perception qu'à une réalité physique objective. Notre psychologie de l'espace est donc tributaire de notre champ perceptif – comme la vision stéréotopique qui permet de voir les reliefs et la profondeur – et de nos mouvements et actions.

Une autre dimension psychologique de l'espace a été explorée à travers la notion d'« espace personnel », étudiée notamment par Edward T. Hall dans le cadre de la proxémique. Lors des contacts, les personnes maintiennent une distance plus ou moins grande selon le degré d'intimité qu'ils entretiennent. Des amants se touchent et se collent l'un contre l'autre. Inversement, le statut de certaines personnes exige une « mise à distance » physique. Le degré d'espace personnel est également très variable selon les situations (dans un ascenseur ou le métro, il n'est pas le même que dans une salle d'attente de médecin).

ESPACE PUBLIC

Dû au philosophe allemand Jürgen Habermas (*L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, 1962), ce concept désigne l'espace constitué des lieux plus ou moins virtuels (un café, la presse, une tribune, la radio, des salles de réunion) où des citoyens s'assemblent pour débattre de sujets de société. Dans ces lieux, les individus mènent des discussions ou des actions (grèves, pétitions, manifestations…) concernant l'intérêt général et pouvant influencer les décisions politiques.

ESPACES TRANSNATIONAUX

À l'ère de la globalisation, la notion d'« espaces sociaux transnationaux » est de plus en plus utilisée. Il s'agit d'espaces constitués à partir des liens que des migrants, des organisations religieuses ou politiques, des réseaux militants entretiennent et renouvellent constamment entre eux, à travers les frontières, constituant ainsi de véritables espaces ou corridors culturels ayant une cohérence et un fonctionnement propres. Pour Thomas Faist, ces « espaces sociaux transnationaux » ont une quadruple origine : les réseaux de parenté (par exemple les familles « transnationales » dont les membres travaillent dans différents pays), les réseaux d'intérêts qui se forment autour d'un ojectif commun (notamment autour des problèmes d'immigration), les organisations transnationales (ONG), les communautés transnationales nées de diasporas ethniques, politiques ou religieuses (T. Faist et E. Özveren, *Transnational Social Spaces : Agents, networks, and institutions*, 2004). Ces espaces constituent une dimension presque invisible de la mondialisation mais pourtant bien réelle tant sur le plan économique que socio-culturel : les entrepreneurs chinois, par exemple, parviennent à faire des affaires aux quatre coins du monde, grâce aux *guanxi*, des réseaux amicaux et communautaires construits initialement dans leur ville d'origine en Chine.

ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie à la naissance correspond à l'âge moyen des décès d'une population. Cet indicateur n'a cessé de s'élever partout sur la planète au cours du XXe siècle, avec cependant de fortes disparités entre les pays développés et les pays pauvres.
Le calcul de l'espérance de vie à la naissance est influencé par le taux de mortalité infantile : dans les pays où il est élevé, l'espérance de vie moyenne se trouve fortement diminuée. Dans un même pays, l'espérance de vie peut varier aussi avec le sexe, avec les professions ou même selon les régions. En France par exemple, les femmes vivent en moyenne huit ans de plus que les hommes, les ouvriers meurent en moyenne plus tôt que les cadres, et l'espérance de vie est plus élevée dans le Sud-Est que dans le Nord-Est.

ÉTAT

À l'origine de l'État moderne, qui se développe en France, en Angleterre et en Espagne à partir du XIVe siècle, il y a bien sûr l'affirmation d'une autorité politique centralisée, ainsi que le développement d'une administration. Mais ces différents éléments n'ont rien de spécifique. On les retrouve dans toute société sortie de la horde ou de la tribu. Ce qui fait la singularité du projet étatique est ailleurs. Elle réside dans une volonté d'harmonisation juridique et administrative. Dans l'Empire romain, à côté de la centralisation politique et militaire de l'autorité, il y avait une très grande diversité de situations juridiques : le droit en vigueur n'était pas le même à Rome et dans les colonies. L'organisation administrative avait ses variantes locales.
L'État moderne prétend au contraire imposer la même législation à toutes les populations installées sur son territoire. Ce qui le distingue de toutes les formes politiques qui l'ont précédé, de la cité à l'empire, c'est donc un projet politique : celui de créer une communauté unifiée, articulée autour d'un territoire et d'une organisation politico-administrative partagée.

La construction de l'État moderne
L'histoire de l'État est marquée depuis ses origines par une logique de démultiplication de ses champs d'intervention. C'est une tendance lourde qui s'observe sur la très longue durée. L'État s'est d'abord affirmé à travers ses fonctions dites « régaliennes » (justice, police, armée). Ce sont ces fonctions, exercées dans des périodes de graves conflits – guerre entre États, violences intérieures pouvant prendre la forme de la guerre civile –, qui ont permis à l'État de s'affirmer comme entité politique à partir des XIIIe et XIVe siècles. Elles demeurent centrales aujourd'hui encore. Ce qui a changé, ce sont leurs modalités d'exercice. En devenant une démocratie, la France en a progressivement confié l'exercice à sa représentation nationale (même si en la matière les prérogatives du président de la République demeurent immenses).
À ces fonctions régaliennes s'en est progressivement ajoutée une autre : garantir la cohésion nationale. Il a tout d'abord fallu la construire, car, en France, la nation est d'apparition tardive. En Allemagne, la nation, en tant que communauté soudée par une langue et une culture communes, a précédé l'État. En France au contraire, l'État a précédé la nation, il l'a presque « inventée » au sens où c'est la politique menée par les rois d'abord, par la République ensuite, qui a permis au fil des siècles que s'imposent une langue et une culture communes, et le sentiment parmi les peuples dispersés sur le territoire d'être liés par un passé et un destin partagés. Bien entendu, les choses sont plus complexes. Il n'est pas impossible,

comme l'affirment certains historiens, qu'une conscience nationale ait pu émerger pour la première fois durant la guerre de Cent Ans, nourrie de la haine de l'Anglais. Il n'en demeure pas moins que la nation française, en tant que communauté soudée par une langue et une culture communes, est une création beaucoup plus tardive. C'est seulement à partir de la Révolution que commencera véritablement le déclin des patois, les révolutionnaires faisant de l'unité linguistique un préalable à l'unité nationale. Cette « politique de la langue » n'aboutira que sous la III^e^ République, avec les lois scolaires des années 1880.
Progressivement, à l'objectif de cohésion nationale s'est ajouté à partir de 1945 un objectif très semblable : réduire l'exclusion, réinsérer les individus dans la société… Autrement dit, c'est garantir la cohésion sociale. L'État a alors pris la forme bien connue de l'État providence. La Sécurité sociale, en France, apparaît à cette époque (ordonnance du 4 octobre 1945). Dans le même temps, sous l'inspiration des thèses de John M. Keynes, l'État s'est fait régulateur de l'économie. Nationalisation des grandes entreprises, planification, comptabilité nationale, politiques de modernisation industrielle…, toutes ces pratiques et institutions, qui traduisent une volonté de maîtrise de l'économie, sont apparues au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.
Depuis les années 1980, l'État, sous ses deux figures de l'État providence et de l'État régulateur de l'économie, est en crise. L'augmentation continue des dépenses dans un contexte de ralentissement économique rend son financement de plus en plus problématique.

ÉTAT DE DROIT

L'État de droit est une notion inséparable de la démocratie. Mais si chacun peut sentir intuitivement qu'il est ou n'est pas « en démocratie », il est beaucoup plus difficile de savoir si les principes essentiels de l'État de droit sont effectivement respectés. Le principe de base de l'État de droit est que non seulement chaque citoyen mais surtout l'État lui-même soit soumis au droit dans ses moindres activités, et qu'à cette fin, chaque règle juridique soit conforme à toutes celles qui lui sont supérieures. Ainsi, de la Constitution elle-même jusqu'aux plus petites décisions administratives ou privées, tous les actes juridiques d'un État de droit forment un emboîtement pyramidal garantissant le principe de légalité dans l'ensemble de la société.
Ce principe fondamental, auquel s'ajoute celui de l'égalité entre tous les sujets de droit (individus, organisations, État), implique l'existence d'une justice indépendante qui fasse en permanence respecter cette construction complexe, constamment remise en question par le désordre inhérent aux affaires des hommes. L'État de droit présuppose l'existence d'une séparation des pouvoirs qui garantit une justice indépendante. En effet, la justice, pour appliquer le droit de manière impartiale, doit pouvoir échapper aux pressions des pouvoirs législatif et exécutif.
Le juriste autrichien Hans Kelsen (1881-1973) a contribué de façon décisive à la systématisation des notions d'État et de hiérarchie des normes.

ÉTAT-NATION

Si la démocratie, la monarchie et l'aristocratie sont des régimes politiques, la nation est, avec la cité et l'empire, une forme politique. Toute nation se caractérise par un territoire entouré de frontières, d'une ou plusieurs langues, une constitution et des lois spécifiques… Montesquieu parle ainsi de « l'esprit des nations » pour dire que chaque expérience politique est sin-

gulière, que la France n'est ni l'Angleterre ni l'Allemagne. On parle également d'État-nation, pour caractériser le lien très fort qui unit l'État comme instrument d'organisation du pouvoir et la nation comme identité collective et communauté de destin. Plusieurs auteurs, comme Jürgen Habermas, parlent aujourd'hui de l'avènement d'une société « postnationale » en Europe, où s'impose un mode de gouvernance supranational. Cela n'implique pas la fin de l'État-nation, mais sa recomposition au sein d'unités plus grandes. Sur d'autres continents, comme en Asie et en Amérique latine, la vigueur de la forme politique nationale ne se dément pas. Toute nation n'est pas forcément démocratique, mais selon Pierre Manent, la démocratie, en Europe et aux États-Unis, a prospéré dans le cadre national. Ce schéma semble aujourd'hui fortement remis en cause.

D'un point de vue géopolitique, l'État-nation est considéré « comme un type d'État dont la majeure partie de la population relève d'une seule et même nation » (Yves Lacoste). En ce sens, il se distingue des États composés de plusieurs minorités ethniques (État multinational, empire). Toutes les nations ne sont pas dotées d'État (par exemple, les Kurdes ou les Palestiniens) et certains États sont multinationaux (ainsi la Belgique peuplée par les Flamands et les Wallons).

Dans un processus historique lent, l'idéal de la nation s'est incarné en Europe dans l'État-nation. Hormis en Extrême-Orient où il s'est développé de manière autonome, le modèle national s'est généralisé dans le monde entier, au travers de vagues d'indépendances successives par rapport aux empires issus des époques précédentes : Empires espagnol, ottoman et austro-hongrois, puis français et anglais. La nation, comme modèle de la communauté politique circonscrite dans un territoire et régie par un État, constitue le fondement juridique idéal, désormais universellement accepté par tous les pays de la planète.

Pourtant, le modèle de l'État-nation est aujourd'hui en crise. En effet, la mondialisation économique occasionnerait une perte de souveraineté et de capacité d'action de l'État-nation. De plus, cette globalisation s'accompagne dans certains domaines de la mise en place d'organismes de régulation internationaux : Organisation des Nations unies (Onu), Organisation mondiale du commerce (OMC), Fond monétaire international (FMI), etc., et de la constitution d'ensembles de coopération supranationaux (notamment avec l'Union européenne). L'identité nationale apparaît fragile : prise en tenaille d'un côté par des identités locales et de l'autre par de nouveaux liens transnationaux (par exemple européens), elle est source de problèmes dans de nombreux pays, comme l'a montré l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Est-ce à dire que l'État-nation est en voie de disparition ? L'affirmer est sans doute aller un peu loin, mais il reste que, après avoir connu une certaine stabilité, il est en pleine mutation.

ÉTAT PROVIDENCE

Le terme « État providence » est employé pour la première fois sous le Second Empire avec une connotation polémique : ceux qui parlent d'État providence sont des libéraux qui voient d'un mauvais œil l'extension des attributions de l'État. Par la suite, le terme devient descriptif et est employé pour désigner les divers systèmes de protection sociale des pays développés.

Le moment Bismarck

L'initiative vient paradoxalement d'un gouvernement conservateur, pour ne pas dire réactionnaire : celui du

chancelier Bismarck, qui, il est vrai, reprend des propositions de la social-démocratie allemande. En l'espace de dix ans, trois lois entrent en vigueur et posent les bases de la protection sociale moderne : la loi de 1883, instituant l'assurance-maladie obligatoire pour les ouvriers à bas salaires ; la loi de 1884 sur l'indemnisation des accidents du travail ; la loi de 1889, enfin, qui donne naissance aux assurances vieillesse et invalidité. L'Allemagne fait donc figure d'avant-garde et ne tarde pas à être suivie par ses voisins. Dès la fin du XIX[e] siècle, la Hongrie, le Danemark, l'Autriche et la Suède adoptent des législations comparables. L'Angleterre attend 1911, suivie des Pays-Bas, de la France (1930) et enfin du Japon (1945).

Le moment Beveridge

Le Britannique lord William H. Beveridge, figure marquante du travaillisme anglais, est le promoteur d'un nouveau système de protection sociale. Son « Livre blanc » de 1942 est à l'origine des trois grandes lois de protection sociale d'après-guerre : le Family Allowance Act de 1945, le National Health Service Act de 1946, et le National Assistance Act de 1948.

À la différence du modèle bismarckien, le modèle beveridgien vise à ce que toutes les personnes dans le besoin, quelle que soit leur situation, soient prises en charge. Le système est fondé non pas sur l'assurance mais sur la solidarité.

Autrement dit, le dispositif dépasse le groupe professionnel : il suffit d'être citoyen pour en bénéficier. Le droit à la protection couvre l'ensemble des risques sociaux et donne droit à une garantie de ressources minimales, quelle que soit la situation professionnelle (salarié, inactif, chômeur). Le mode de financement du dispositif est également spécifique. Les ressources proviennent non pas des cotisations versées par les employeurs et les salariés, mais de l'impôt.

La Sécurité sociale française

Créée par ordonnance le 4 octobre 1945, la Sécurité sociale est organisée autour de trois branches principales : la maladie, la vieillesse et la famille.

C'est un système hybride qui comporte un dispositif d'assurances prenant en charge les retraites et les soins des seuls salariés, qui sont des cotisants (modèle bismarckien), et un système de droits sociaux qui repose sur la solidarité, puisqu'il prend en charge des personnes dans le besoin qui ne sont pas forcément cotisantes : allocations familiales, minimum vieillesse et CMU (Couverture médicale universelle créée en 2000).

À l'origine, la gestion de la Sécurité sociale a été confiée aux partenaires sociaux : État, patronat, syndicats, sur un principe de cogestion. Mais la gestion s'est de plus en plus étatisée, l'État réglementant et prenant même directement en charge la gestion des caisses pour résoudre le problème du « trou de la Sécu ». Par ailleurs, la CSG (cotisation sociale généralisée) et les taxes sur les tabacs et les alcools contribuent désormais à plus de 40 % au financement de l'assurance-maladie.

Le système américain

Ce n'est que tardivement, en 1935, que les États-Unis se sont ralliés à l'idée de protection sociale. Le système ne prend en charge que les besoins des personnes en situation d'extrême détresse. En matière de santé, il existe deux dispositifs : Medicare, qui couvre les soins hospitaliers des personnes âgées, et Medicaid, qui prend en charge les soins des indigents reconnus comme tels. La grande majorité de la population passe donc des contrats avec des sociétés d'assurances privées. Mais 40 millions de personnes, soit 15 % de la population, vivent sans aucune couverture maladie.

Croissance et crises
Depuis l'après-guerre, les États providence européens ont considérablement étendu leurs champs d'intervention. Le coût de la protection sociale n'a donc pas cessé d'augmenter, croissant bien plus rapidement que la richesse nationale. De 1960 à 2000, les dépenses de protection sociale sont passées de 6 à 30 % du PIB des pays européens.
À partir des années 1970, plusieurs facteurs se sont conjugués pour conduire à un déséquilibre des comptes de la protection sociale : ralentissement économique d'un côté (limitant donc les ressources), augmentation des coûts de l'autre avec la croissance des dépenses médicales et sociales liées à la lutte contre la pauvreté, et du coût des retraites en raison de l'augmentation du nombre de retraités.
La plupart des pays européens se sont donc engagés dans des réformes de leur système de protection sociale.

Les trois modèles d'État providence selon Gosta Esping-Andersen
Dans son livre désormais classique, *Les Trois Mondes de l'État providence. Essai sur le capitalisme moderne* (1990), le sociologue Gosta Esping-Andersen distingue trois grands types d'État providence :
– Le Welfare State libéral ou résiduel. Il est financé par l'impôt et restreint son intervention aux plus démunis (revenu minimum et prise en charge médicale). C'est le modèle américain.
– L'État providence bismarckien, dit aussi « conservateur » ou « assurancier ». Il est basé sur l'assurance collective des salariés et des membres d'une corporation professionnelle. Parmi les pays dont le système de protection sociale est d'inspiration plutôt bismarckienne, on citera l'Allemagne et l'Italie.
– L'État providence universaliste, de type social-démocrate. Le niveau de protection sociale est élevé. Le mode de financement du dispositif est également spécifique. Les ressources proviennent non pas des cotisations versées par les employeurs et les salariés, mais de l'impôt. Ce modèle est celui des pays scandinaves.

ÉTHIQUE

› ***Morale***

ETHNIE

Dans la tradition anthropologique, le terme « ethnie » désigne un groupe humain stable dans l'histoire et dans le temps, partageant des origines et des traditions communes, la même langue, la même culture et parfois les mêmes traits morphologiques. C'est ainsi que l'on distingue plusieurs ethnies en Amérique : les Algonquins, les Apaches, les Navajos, les Iroquois, les Cherokees, les Cheyennes, etc. À chacun de ces groupes, on attribue une langue, un territoire, des traditions ou une mythologie qui leur sont propres.
Or, beaucoup d'ethnies ne répondent qu'imparfaitement à cette définition. Ainsi, en Afrique, on trouve certains Peuls qui ont une origine senufo et qui ne parlent pas la langue peule. Les noms de Peul, de Bambara ou de Malinké correspondent en fait à des transcriptions coloniales. Le terme « ethnie » est donc désormais controversé et les anthropologues insistent aujourd'hui sur la variabilité du sentiment ethnique (ou ethnicité) et sa dimension idéologique. L'ethnicité n'est certainement pas, dans l'Afrique contemporaine et passée par exemple, le résidu d'une obscure tradition tribale, mais la matérialisation, sans cesse mouvante, d'une situation historique, d'où la politique n'est jamais absente.
Depuis l'indépendance, certains États africains ont entériné administrativement la notion d'ethnie et lui ont

donné une certaine forme. L'exemple tragique du Rwanda est très clair. En dépit du fait qu'Hutus et Tutsis ont la même langue, le même territoire et la même culture, l'état civil stipule l'appartenance ethnique des individus en appliquant une règle de filiation simple : si le père est tutsi, l'enfant est tutsi, si le père est hutu, l'enfant est hutu. Peu importe l'origine de la mère et le milieu dans lequel il est élevé. De la même façon, au Zaïre, l'identité ethnique du père figure dans l'état civil. Dans d'autres pays, le Ghana ou le Kenya, il existe une pratique qui consiste à faire figurer la région d'origine des parents, porteuse d'une identité ethnique, au lieu de l'endroit de naissance. Cela n'a rien à voir avec une tradition africaine ni avec une demande populaire, mais avec la reproduction de la culture ethnographique coloniale par les élites au pouvoir.

Les réalités sont en fait beaucoup plus fluides, et les monographies de certains ethnologues ont parfois contribué à figer des ethnies, alors qu'on ne peut faire l'économie de la dimension historique dans leur définition.

ETHNOLOGIE

› ***Anthropologie***

ÉVOLUTIONNISME

À partir des années 1870, Herbert Spencer est la figure dominante de la pensée évolutionniste européenne. Le philosophe anglais défend une théorie de l'évolution qui lui est propre dans une vaste synthèse qui s'étend des espèces végétales et animales aux sociétés humaines.

Une loi domine sa conception de l'évolution : la loi de Baer (du nom du fondateur de l'embryologie) selon laquelle « le développement de tout organisme consiste en un changement de l'homogène vers l'hétérogène », et que H. Spencer étend à l'évolution des espèces et à l'organisation sociale. De même que l'embryon passe de formes primaires à des formes complexes, les sociétés passent des formes primitives à des formes complexes et différenciées. Concernant les causes de cette évolution, pour les espèces vivantes, H. Spencer est lamarckien : il croit à l'hérédité des caractères acquis. À propos des sociétés humaines, le mécanisme principal d'évolution est fondé sur la compétition entre individus et « la survie du plus apte… »

Aux côtés d'H. Spencer, bien d'autres théories évolutionnistes vont s'évertuer à appliquer les principes de l'évolution à l'espèce humaine. On peut citer l'eugénisme de Francis Galton, l'évolutionnisme social développé par Lewis H. Morgan et Edward B. Tylor, l'anthropologie physique de l'école de Broca. À la fin du XIXe siècle, l'évolutionnisme est devenu un cadre de pensée très général qui traite de thèmes aussi divers que le développement des civilisations, l'étude des races, l'histoire des sociétés, le développement psychologique, etc.

L'idée d'évolution s'est donc imposée dans les sciences du vivant comme en anthropologie. L'évolution est vue comme un processus très général où des organismes vivants (végétaux, animaux, sociétés humaines, cultures), issus d'une origine commune, se développent et se différencient par ramifications successives. L'évolution, c'est le passage du simple au complexe, de l'inférieur au supérieur, du chaos à l'ordre, de l'organique au spirituel, des animaux à l'homme, des sociétés sauvages au monde civilisé.

Ce paradigme très général comporte en fait une variété de conceptions : évolutionnisme biologique, évolutionnisme sociologique, évolutionnisme philosophique, etc. Chacune d'entre elles est divisée en plusieurs variantes.

Les nouvelles versions de l'évolutionnisme culturel et social

Dans les années 1940, au moment où la théorie synthétique de l'évolution (selon laquelle la transformation des espèces s'effectue par mutations génétiques) s'impose en biologie, l'évolutionnisme connaît un brutal déclin dans les sciences humaines. Les variantes du darwinisme social (eugénisme, anthropologie physique), aux relents racistes, subissent un profond discrédit. L'évolutionnisme culturel perd aussi du terrain. L'idée selon laquelle les sociétés évolueraient des « races inférieures » aux « races supérieures », ou des peuples « primitifs » aux sociétés « civilisées », selon une marche continue et irrévocable, est assimilée peu à peu à une vision colonialiste et impérialiste de l'histoire. L'évolutionnisme est peu à peu supplanté par d'autres paradigmes : le fonctionnalisme, le structuralisme.

Ce n'est que dans les années 1970, avec le développement de l'éthologie humaine, de la sociobiologie, de l'écologie culturelle, puis, à partir des années 1980, d'une psychologie évolutionniste, que réapparaissent des tentatives visant à ancrer l'humain et le social dans le monde vivant. Les tentatives d'application de la sociobiologie aux comportements humains vont déchaîner de furieuses polémiques, même si, contrairement aux caricatures qui en sont faites par ses détracteurs, la sociobiologie ne se réduit pas à un modèle unique de darwinisme social.

Dans *Avant l'histoire, L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, (2012), l'anthropologue Alain Testart a entrepris de réhabiliter la pensée évolutionniste sur de nouvelles bases. Il prétend qu'il est possible de réhabiliter l'approche évolutionniste et penser « le sens de l'histoire ». Pour cela, il se démarque toutefois des modèles qui envisagent l'évolution selon un schéma linéaire en terme de stades allant des sociétés « simples » aux sociétés « complexes » sous l'emprise d'un facteur clé : le climat, la démographie, la technique ou une « culture ».

En fait, la vision évolutionniste d'A. Testart repose sur de tout autres principes. Pour lui, si évolution il y a, elle n'est ni universelle (rien n'oblige les sociétés de chasseurs cueilleurs à se développer), ni univoque. Il existe même des processus d'involution : comme le cas des Indiens des Plaines, en Amérique qui sont revenus au mode de vie nomade après avoir été agriculteurs. Il faut dire qu'entre-temps ils avaient tout de même adopté le cheval. Cependant, si l'évolution n'est ni obligatoire, ni linéaire, il existe tout de même des contraintes évolutives et des voies de passage spécifiques qui induisent ou non une voie donnée.

Une autre idée clé avancée ici est que l'évolution n'est pas homogène : la technique, les formes sociales, culturelles, n'évoluent pas d'un même mouvement. Contre la théorie du déterminisme technologique, qui voudrait que la maîtrise de la technique agricole ait fait basculer dans un mode de vie agricole, A. Testart montre, en s'appuyant sur de nombreux exemples archéologiques et ethnographiques, l'existence de beaucoup de sociétés dites « horticoles », comme en Amérique centrale ou en Nouvelle Guinée, où l'on maîtrise la culture des plantes et où on domestique des animaux, sans toutefois être passé à un mode de vie principalement d'agriculteur. Cette culture des jardins, montre que ce n'est pas la technique qui commande l'évolution de la société.

FAIT SOCIAL TOTAL

Dans son « Essai sur le don » (*L'Année sociologique*, 1923-1924), Marcel Mauss cherche à interpréter les rituels d'échanges cérémoniels tels que la kula (pratiquée dans les îles du Pacifique) ou le potlatch (des Indiens d'Amérique du Nord). Pour M. Mauss, les dons cérémoniels entre tribus ont plusieurs fonctions. D'une part, ils créent des liens de dépendance mutuelle, entre individus et entre tribus, dans lesquels l'honneur et la lutte symbolique pour le prestige tiennent une place centrale. Forme d'échange non utilitaire, distincte du commerce, le don est pour M. Mauss au fondement du lien social. Mais le don comporte plusieurs dimensions (juridique, religieuse, esthétique) et ne peut se réduire à une seule d'entre elles. Le don est ce qu'il appelle un « fait social total ».

Cette notion permet à M. Mauss d'avancer une règle de méthode : si le sociologue ou l'ethnologue étudient une institution sociale (la prière, la fête, le vêtement…) et qu'ils sont contraints de découper la réalité en plusieurs champs d'étude distincts (dimensions économique, sociale, symbolique, politique, etc.), ils ne doivent pas oublier que concrètement tous ces éléments sont enchevêtrés et forment un système. Chaque fait social est total en ce qu'il concentre toutes les dimensions de l'humain.

FAMILLE (HISTOIRE DE LA)

Frédéric Le Play (1806-1882) a été l'un des premiers à établir une typologie dans laquelle il distinguait trois grands modèles familiaux : la famille patriarcale, famille élargie où tous les fils mariés vivaient au foyer ; la famille instable où les enfants partaient dès qu'ils pouvaient se suffire à eux-mêmes (équivalent de la famille nucléaire) ; et la famille-souche dans laquelle un seul des enfants mariés habitait avec ses parents et assurait la pérennité du patrimoine familial.

Le projet de F. Le Play était également politique. Partant de cette classification, il voulait proposer une réforme du mode d'héritage. Pour lui, la famille patriarcale, soumise à la loi du père, était étouffante, et la famille instable générait un individualisme destructeur. Seul le modèle de la famille-souche permettrait de revenir à des structures stables pour lutter contre la « désorganisation » qui affectait la société… Tout un discours s'est construit sur cette opposition schématique entre un groupe familial élargi porteur de « bonnes » valeurs (présence éducative des grands-parents, solidarités familiales) et la famille nucléaire moderne n'assurant plus la transmission familiale, engendrant ainsi la délinquance juvénile, l'individualisme égoïste, et donc la décadence.

Le mythe de la famille étendue

Pendant longtemps, historiens et sociologues ont partagé l'idée que la famille nucléaire aurait progressivement remplacé les groupes domestiques plus nombreux pour s'adapter aux transformations exigées par l'industrialisation, l'urbanisation et l'action « modernisatrice » des États. Pour É. Durkheim, cette évolution était le signe de la marche du progrès.

À la fin du XX^e^ siècle, historiens, démographes et sociologues ont remis en question cette vision évolutionniste. Contrairement à cette théorie, qui a prévalu jusque dans les années 1960, l'histoire de la famille ne se résume pas au passage d'une forme communautaire à une forme nucléaire. En fait, la famille nucléaire a toujours existé !

En France, les travaux de démographie historique ont mis en évidence une large prédominance des familles nucléaires aux Temps modernes (XVI^e^,

XVII^e et XVIII^e siècles). Les historiens anglais de l'école de Cambridge ont montré que la famille réduite dominait dans une grande partie de l'Europe depuis le Moyen Âge. Selon les travaux de Peter Laslett la taille moyenne des familles en Europe a oscillé autour de 4,75 personnes, des Temps modernes au début du XX^e siècle. Les mêmes constats se retrouvent pour l'Europe carolingienne (IX^e- XX^e siècles).

La famille nucléaire monogame, où mari et femme vivent toute leur vie une union stable et « sacrée », est présente dans de nombreuses sociétés, à toutes les époques. D'après Aristote, dans la Grèce du IV^e siècle av. J.-C., la cellule de base de la société est l'oïkos, c'est-à-dire la maisonnée. L'*oïkos* unit un mari à sa femme, un père à ses enfants et un maître à ses esclaves. Les Mayas et les Babyloniens connaissaient également la famille nucléaire.

L'anthropologue Jack Goody s'est attaché à démontrer la fluidité des modèles familiaux sur les divers continents et selon les époques. « On ne connaît pratiquement aucune société dans l'histoire du genre humain où la famille élémentaire (nucléaire) n'ait joué un rôle important… ».

Une diversité de modèles

À l'échelle de l'histoire de l'humanité, l'observation comparative montre que la diversité domine en matière de structure familiale. S'il a bien existé une forte proportion de familles réduites à un seul ménage et ses enfants, il serait réducteur de gommer l'importance des groupes familiaux élargis, organisés selon des modes de fonctionnement bien spécifiques et souvent assez complexes. Ces familles, qui ont pu constituer de véritables lignées, présentaient des structures organisées selon différents modèles.

Dans la Rome antique, par exemple, *la famille patriarcale* constitue un véritable petit royaume régi par l'autorité unique et despotique du père. Tous les enfants vivent dans la maison paternelle, les fils jusqu'à sa mort, les filles jusqu'à leur mariage. Le père a droit de vie et de mort sur les femmes (mère, belles-filles), sur les enfants et sur les esclaves.

Le modèle de *la famille-souche* a été assez répandu en Europe. On la rencontrait du nord du Portugal aux pays baltes, en passant par la France méridionale et les régions alpines. Trois générations pouvaient cohabiter : les parents, un fils et son épouse et leur progéniture, auxquels venaient s'ajouter les enfants restés célibataires et les domestiques. La famille-souche est une institution qui englobe des biens matériels et immatériels comme des droits d'usage sur les eaux, les prés communaux ou les bois. Il n'y a donc pas de position sociale individuelle, et la « maison » (l'oustal occitan par exemple) ne peut être divisée puisqu'un seul des enfants en sera l'héritier.

Dans la zadrouga serbe, trois ou quatre couples habitaient la maisonnée, frères mariés et leurs enfants, oncles et tantes, etc., tous sous la direction d'un patriarche qui dirigeait le groupe.

En France, les « *communautés taisibles* » avaient un fonctionnement proche des zadrougas. On les trouve aux Temps modernes dans le Poitou, en Auvergne, dans le Limousin, le Bourbonnais et la Franche-Comté. Elles se sont généralement formées durant le Moyen Âge, lorsque des familles se regroupaient pour exploiter collectivement une partie du domaine qu'un seigneur ou une abbaye leur avait confié, pour coloniser des terres défrichées ou laissées vacantes par les ravages de grandes épidémies.

En dehors du cadre indo-européen, la famille étendue a pu prendre la forme de structures « polygéniques » ou de concubinage. La forme la plus célèbre de *polygynie* est le harem dans la civilisation arabe. Dans l'Arabie préislamique, il n'y avait pas de limite au nombre de femmes et de concubines

qu'un chef de famille pouvait avoir. On sait que les femmes et leurs enfants vivaient ensemble sans aucun contact avec le monde extérieur. Bien entendu, seuls les hommes riches pouvaient entretenir un harem. Aujourd'hui, ces pratiques sont en net déclin dans la plupart des aires culturelles où elles étaient présentes.

La polygamie était également une pratique répandue chez les Hébreux de l'Antiquité. Le « lévirat » était une coutume obligeant un homme, même marié, à épouser la veuve de son frère si elle n'avait pas d'enfant, afin d'assurer la descendance de cette branche de la famille. Dans plusieurs sociétés, la polygamie a pris en fait la forme d'un concubinage officiel avec une ou plusieurs femmes qui venaient vivre avec l'épouse attitrée. Ce concubinage était admis par exemple en Chine traditionnelle jusqu'au début de ce siècle. Il tend à le redevenir aujourd'hui (P. Tiessen *Les Nouvelles Concubines*, 2008).

La famille affective

Le constat de la diversité des formes familiales dans l'histoire a totalement renouvelé le champ des recherches comparatives. L'approche actuelle des historiens et des anthropologues consiste à ne plus isoler les structures familiales de la diversité des critères qui définissent son organisation : droit, économie, réseaux de parenté, formes éducatives… Les travaux de certains historiens des mentalités comme Philippe Ariès ou Laurence Stone, qui soutenaient que les valeurs affectives et l'attention aux enfants n'étaient apparues en Europe qu'à l'époque moderne avec la diminution de la taille des familles, sont aussi aujourd'hui fortement discutés. Les travaux récents d'historiens médiévistes, ou encore l'examen du contenu des tombes dans de nombreuses sociétés plus anciennes, ont mis à mal la thèse d'une indifférence des parents à l'égard de leur progéniture. Il en va de même, selon J. Goody, pour l'amour conjugal qui, malgré les mariages arrangés pour des raisons de stratégies patrimoniales, a toujours été un thème important dans la plupart des sociétés : « Les œuvres de Chaucer et de Dante, les pièces de Shakespeare et de Racine, les poésies de Pétrarque et de Donne, pour ne citer que quelques exemples, sont pleines d'histoires d'amour où la volonté des parents ne compte pour rien. » La « famille affective » n'est donc pas une invention moderne.

FAMILLE (SOCIOLOGIE DE LA)

Au début du xx^{e} siècle, des sociologues comme Émile Durkheim ou Talcott Parsons ont affirmé que la modernisation des sociétés allait engendrer un modèle familial unique, celui de la famille nucléaire. Pour T. Parsons, celle-ci était parfaitement adaptée aux sociétés industrialisées et urbanisées, permettant la mobilité de la main-d'œuvre et l'indépendance vis-à-vis d'une parentèle plus élargie, et marquait l'avènement de l'individualisme contemporain.

Il aura fallu moins d'un siècle pour que ce modèle vole en éclats. Aujourd'hui, dans les démocraties occidentales, plus de modèle unique, la famille peut être monoparentale ou recomposée, constituée d'un couple mixte marié ou non marié ou encore homosexuel, de demi-frères et demi-sœurs de plusieurs lits, d'enfants adoptés ou « fabriqués », dont la parenté biologique ne coïncide plus avec la parenté domestique… Même si ces exemples ne constituent pas la majorité des cas – la famille dite « traditionnelle » reste encore largement la norme statistiquement parlant –, il est symptomatique de voir à quel point ces transformations récentes sont intégrées par les individus, et même accompagnées par les États providence.

De spectaculaires changements sociaux

Que s'est-il donc passé pour que la famille connaisse des mutations d'une telle ampleur dans la seconde moitié du XX^e siècle ? Tout simplement de spectaculaires transformations économiques, démographiques, scientifiques, sociales et culturelles qui ont agi de concert : montée des femmes sur le marché du travail, libéralisation des mœurs concrétisée par des acquis comme la contraception ou le divorce par consentement mutuel (1975 pour la France)…

Depuis les années 1970, la courbe des mariages a été en baisse constante tandis que les divorces augmentaient. Parallèlement, après la période du baby boom, le taux de fécondité a été divisé par deux en trente ans pour se stabiliser autour de 1,7 enfant par femme (moyenne européenne en 2000). Les couples vivant en union libre et les naissances hors mariage n'ont cessé d'augmenter.

Côté valeurs, les changements ne sont pas moins conséquents. Le mari chef de famille chargé de gagner l'argent du ménage, l'épouse s'occupant des tâches domestiques et de l'éducation des enfants, la soumission de ceux-ci à l'autorité et aux décisions parentales… est un modèle qui a vécu. L'année 1968 a donné un puissant coup d'accélérateur aux tendances qui se développaient dans les démocraties occidentales. Depuis les années 1970, les valeurs individualistes, mettant l'accent sur la liberté, l'autonomie, l'épanouissement et le respect de chacun, ont remplacé les normes rigides. L'autorité patriarcale a été détrônée pour laisser place à la négociation, censée respecter les aspirations de chacun. Et, enfin, il ne faut pas oublier la montée et la légitimation de conceptions plus hédonistes de la vie.

Un nouvel art d'aimer

Dans le couple, le rapprochement entre deux individus est aujourd'hui revendiqué comme un libre choix, celui d'un amour décidé et consenti, et non dicté par quelque impératif moral ou social. Bien sûr, dans cette optique, lorsque les liens sentimentaux s'évanouissent, il est logique que les couples se défassent plus facilement qu'avant, parfois pour se refaire ailleurs. « La fragilité des unions reflète le primat de la centration sur les relations », explique François de Singly, pour qui être en couple, c'est être libres ensemble (2000).

Ce sociologue a montré que la famille est aussi le lieu où se fabriquent les identités. C'est à travers le regard de l'autre et les échanges avec lui (« l'autrui significatif ») que se construit le « soi » de chacun de ses membres, adultes et enfants. À commencer par l'identité sexuée : même si tous les chiffres montrent que le partage des tâches domestiques est encore une douce utopie (les femmes en assurent 80 %), les sociologues s'accordent sur le fait que les mentalités sont en train de changer. Les hommes ne se sentent plus dégradés s'ils doivent faire les courses ou remplacer la couche du petit dernier. Mais on est loin d'une indifférenciation anodine : les travaux du sociologue Jean-Claude Kaufmann ont bien montré que chaque sexe tenait à son pré carré sur certaines activités – comme le tri et le lavage du linge pour les femmes – qui produisent « une réassurance de l'identité sexuée ».

Des solidarités intergénérationnelles

T. Parsons, qui avait présenté la famille nucléaire comme l'emblème de la modernité, suggérait que, dans les nouvelles cellules familiales, les liens intergénérationnels étaient voués à se dissoudre. Pourtant, de nos jours, les échanges et la solidarité entre enfants, parents, grands et arrière-grands-parents sont, certes, inégalement développés selon les familles, mais bien présents et mesurables. Claudine

Attias-Donfut et Martine Segalen ont mis en évidence leur importance. Les dernières générations de grands-parents font partie des baby-boomers, et donc de ces vagues de retraités qui ont bénéficié à fond de l'effet État providence et de retraites confortables… Une partie de ces revenus est reversée en aides matérielles aux enfants (lors de l'achat d'une maison, mais aussi lors de passages difficiles : chômage, séparation du couple…) et aux petits-enfants (aide aux études, argent de poche). Cet « altruisme participatif » envers la communauté familiale ne se manifeste pas que par des aides financières. Par exemple, 80 % des grands-parents s'occupent de leurs petits-enfants, au moins occasionnellement (pour les vacances par exemple). « La famille ne rompt (donc) pas avec la logique des échanges entre les générations à condition que certains principes soient respectés, et notamment le sentiment d'indépendance et d'autonomie des membres du groupe familial », affirme encore F. de Singly.

Brouillage dans la filiation

Les progrès scientifiques – avec les procréations assistées, les dons de sperme, les possibilités d'identification du géniteur… – ont ajouté à la complexité des nouvelles familles. Qui est le père ? Depuis la nuit des temps, le mystère pouvait planer sans jamais être résolu. Aujourd'hui, c'est la maternité biologique qui peut devenir incertaine (dans le cas du don d'ovocyte) alors que le « père biologique » peut être démasqué avec certitude ! Il est trop tôt pour connaître quelles conséquences aura ce retournement inédit que nous a réservé l'histoire du xx^{e} siècle…

En définitive, que ce soit par le jeu des recompositions familiales ou celui des « manipulations génétiques », on est confronté aux modèles familiaux les plus divers dans lesquels le lien biologique ne coïncide plus avec le lien affectif. Un père peut éduquer et choyer l'enfant de sa femme, qu'elle avait eu d'un autre lit, alors que le père biologique s'est évanoui dans la nature ; ou, au contraire, il se peut que celui-ci réclame son enfant ; ou que l'enfant exige de connaître son « vrai père »…

Quoi qu'il en soit, selon I. Théry, l'enfant serait le grand bénéficiaire de ces mutations du lien familial. « Le principe d'indissolubilité s'est déplacé de la conjugalité à la filiation. » Cette sociologue explique que les nouvelles conceptions plus contractuelles des couples (dues en partie au progrès de l'égalité entre les sexes) ont profondément changé celles de la filiation. En France, plus de 50 % des enfants naissent désormais hors mariage. Les adoptions n'ont cessé d'augmenter ces dernières décennies. Aujourd'hui, alors que l'amour conjugal tend à devenir un investissement à court ou moyen terme, le long terme s'est déplacé sur les relations parents-enfants.

L'État accompagnateur

L'État providence s'est toujours fait le garant de l'institution familiale. Il a pourtant lui aussi su s'adapter et prendre des distances avec le modèle de référence de la famille classique. Jacques Commaille montre que, pour la France, la plupart des réformes de ces dernières décennies répondent à la demande d'autonomie et à la libéralisation des mœurs. Cela a été le cas avec la loi de 1975 instaurant le divorce par consentement mutuel.

Loin pourtant d'abandonner les individus à eux-mêmes, les États européens ont multiplié les mesures de protection contre les « nouveaux risques familiaux », comme la mise en place de l'allocation de parent isolé pour les familles monoparentales. À la fin du xx^{e} siècle, ils ont été de plus en plus nombreux à se positionner en faveur de la reconnaissance des familles

homosexuelles. Le Parlement européen s'est clairement prononcé en 1994 pour la reconnaissance du droit des homosexuels (hommes et femmes) à fonder une famille. En France, une nouvelle forme de contrat de vie à deux, y compris pour des partenaires du même sexe – le Pacte civil de solidarité (PACS) –, a été instaurée en 1999 et, en 2013, la loi sur « le mariage pour tous » a été votée, qui ouvre le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels. De « liens prescrits », explique J. Commaille, on est passé à la gestion de « liens consentis », dans une société où le droit devient de plus en plus un instrument de régulation des rapports sociaux. Et ces évolutions sont à l'œuvre dans toutes les démocraties occidentales.

FASCISME

› ***Totalitarisme***

FÉCONDITÉ

Le taux de fécondité correspond au nombre d'enfants nés vivants rapporté au nombre de femmes en âge de procréer dans un temps et un espace donnés. Le taux de fécondité varie avec l'âge. Dans certains pays d'Afrique, il est déjà élevé pour les 15-19 ans alors qu'il est de 0 en Chine pour la même tranche d'âge.
Au début du XXIe siècle, dans beaucoup de pays d'Europe, ce chiffre est devenu inférieur au seuil de 2,1 enfants par femme, nécessaire pour assurer le remplacement des générations : en 2002, il était par exemple de 1,9 en France et en Irlande, 1,3 en Allemagne, 1,2 en Italie et 1,1 en Espagne. La baisse de la fécondité est l'une des principales causes du vieillissement de la population que l'on observe dans beaucoup de pays développés.

FÉDÉRALISME

Le terme de fédéralisme désigne d'abord une alliance, un pacte : c'est une forme d'État complexe et différente de l'État unitaire, dont la création ne peut se concevoir que par un accord négocié entre les territoires concernés et leurs représentants. Cette forme très particulière d'État serait peut-être restée marginale dans le monde si elle n'avait été brillamment défendue par trois des fondateurs de la Constitution des États-Unis d'Amérique, Hamilton, Jay et Madison lorsqu'il a fallu faire adopter, par chacune des treize colonies de la Confédération originelle, le projet fédéral proposé par la convention de Philadelphie en 1787.
Une simple confédération ne crée pas un véritable État, mais un simple système de coordination minimale entre États indépendants pour tenter d'appliquer une politique commune (guerre d'indépendance, union douanière, etc.). Mais si une coordination efficace et durable devient nécessaire, il faut ou bien disparaître, ou bien créer des institutions supérieures à chaque État et accepter l'inévitable dynamique centralisatrice du fédéralisme. Aujourd'hui, la réussite et la consolidation progressive de la démocratie américaine ont fait du fédéralisme une option majeure pour la création ou la recréation d'États démocratiques lorsque les conditions d'installation, de réinstallation ou de maintien d'un État unitaire ne sont plus ou pas encore réunies. L'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, la Belgique, l'Inde, l'Australie, le Canada, le Brésil, le Nigeria, la Malaisie, la Fédération de Russie et beaucoup d'autres États encore, sont des exemples qui montrent la très grande diversité mais aussi la puissance de la structure fédérale. Celle-ci ne garantit pas nécessairement le maintien de la démocratie mais, en imposant des compromis incessants,

elle favorise l'innovation institutionnelle et les situations évolutives.

FÉMINISME

› ***Gender studies***

FILIATION

Le terme « filiation » désigne le lien social unissant un enfant à son père et/ou à sa mère : dans le domaine de la parenté, on sépare ainsi la relation « horizontale » de l'alliance (le mariage) à celle « verticale » de la filiation. La filiation résulte d'une construction culturelle et/ou sociale étagée sur trois niveaux. D'un côté, un ensemble de représentations collectives fixe une conception de la procréation, voire de la génétique, laquelle conception n'est pas sans rapport avec les logiques de filiation proprement dites. Ensuite, au niveau central, les règles de filiation sont établies par un corpus de lois, orales ou écrites. Enfin, en aval, la structure de filiation impose à tout individu un héritage, composé de biens symboliques et matériels, et une succession, accordant droits et obligations, qui sont le fondement de son identité.

Règles sociales de filiation

On distingue trois types de filiation dans les sociétés humaines :
– la filiation unilinéaire, dans laquelle le nouveau-né est intégré au groupe de son père (système patrilinéaire comme chez les Nuers du Soudan) ou de sa mère (système matrilinéaire, par exemple aux îles Trobriand). Ce groupe, en général un lignage ou un clan, lui transmet ainsi un nom, un héritage (biens, richesses matérielles…) et une succession (statut social – roi, prêtre, etc. – et fonctions cérémonielles) ;
– la filiation bilinéaire, qui résulte d'une combinaison précise des deux filiations unilinéaires, chacune ne transmettant pas les mêmes droits ou obligations. Ainsi, les Juifs reçoivent la parenté en ligne patrilinéaire, mais la judéité est transmise par les femmes ;
– la filiation indifférenciée, dans laquelle l'individu peut choisir indifféremment, et même changer selon les circonstances, entre le lignage paternel et le maternel. Nos sociétés occidentales contemporaines se rapprochent de ce type de filiation : même si le nom est transmis en ligne patrilinéaire, l'individu n'a pas à faire un choix entre les lignées paternelle et maternelle.

Héritage, droits et obligations

Historiens et anthropologues de l'Europe ont souligné combien, dans les sociétés préindustrielles (notamment chez les fermiers et les artisans), la logique de la perpétuation du lignage primait sur celle de l'individu. Ainsi, le fils désigné comme héritier n'accédait au statut d'adulte qu'à la mort de son père, et, à partir de ce moment, il lui succédait à la tête de l'exploitation familiale (famille-souche ou communautaire). De même, dans les familles nobles, la transmission des biens symboliques et matériels se réalisait à travers l'aîné (selon le principe du droit d'aînesse) et dans une logique de perpétuation de la « maison ».
En revanche, on sait que les sociétés occidentales contemporaines ne sont plus fondées sur une logique lignagère, mais sur celle de l'égalitarisme démocratique (supposé établi par l'école…). Il n'empêche qu'ethnologues et sociologues ont tout de même montré le poids non négligeable de la filiation (qui transmet prestige, richesses, « don » artistique ou intellectuel) dans la fabrication des destins individuels.

Nouveaux types de filiation

Signalons enfin l'apparition de nouveaux types de filiation dans nos

sociétés, qui accentuent plus nettement qu'auparavant l'opposition entre filiation et consanguinité. Ces nouvelles filiations ne sont pas toujours faciles à vivre pour l'individu, car elles ne sont pas encore pleinement reconnues socialement : les enfants élevés dans des familles monoparentales ou recomposées, les enfants adoptés, ou encore nés de mères inséminées artificiellement ou de mères porteuses, ou les enfants élevés par des couples homosexuels.

FINANCE

Pour construire son logement, un particulier a besoin de fonds qu'il peut emprunter par un crédit à sa banque. Pour développer ses activités, une entreprise a également besoin de fonds qu'elle peut obtenir par un crédit auprès de sa banque, mais aussi en trouvant des capitaux auprès de nouveaux investisseurs (sous forme d'actions). Financer une activité, c'est donc trouver les fonds nécessaires à la réalisation d'une activité.
Le système financier, c'est l'ensemble des moyens (banques, établissements de crédit, bourse des capitaux) qui permettent de mettre en rapport ceux qui veulent placer des fonds et ceux qui veulent les utiliser. La banque est le premier agent ou « intermédiaire » financier. Elle reçoit l'épargne des entreprises et des ménages, et la met à la disposition des entreprises et particuliers.

Fonctions de la finance
Dans les économies contemporaines, les besoins de financement des entreprises sont largement supérieurs aux capacités d'épargne des ménages. Les banques n'ont pas seulement un rôle d'« intermédiation », c'est-à-dire de mise en correspondance des fonds épargnés et des fonds demandés. Les banques créent de nouveaux fonds en accordant des crédits bien au-delà du montant des fonds placés chez elle. En accordant un crédit avec de l'argent dont elle ne dispose pas en caisse, la banque joue un rôle d'aide à la création des activités économiques. C'est la fonction de création monétaire, qui contribue également à l'investissement. La finance n'est donc pas une superstructure parasite mais bien un élément essentiel de l'économie de marché.

Circuits
Les principaux circuits de la finance sont : le système bancaire qui accorde des crédits ; le marché des capitaux (la Bourse), dans lequel sont émis et échangés des titres (actions, obligations).
On distingue généralement le marché primaire, où sont émis de nouveaux titres (ce qui s'effectue la plupart du temps directement entre entreprises ou par l'intermédiaire de banques) et qui n'est donc pas localisé en un lieu précis, et le marché secondaire, qui est celui de la bourse des valeurs où s'échangent les titres déjà créés. C'est donc le « marché de l'occasion » des capitaux.

La globalisation financière
À partir des années 1980, une nouvelle époque s'est ouverte pour la finance mondiale. Une véritable sphère financière autonome s'est constituée liée à la conjugaison de plusieurs phénomènes :
– l'explosion des transferts de fonds à l'échelle internationale. Le montant des transactions financières (achats de devises, prêts, crédits…) réalisé sur le marché financier mondial a décuplé et représente des dizaines de fois le montant des échanges de marchandises ;
– le décloisonnement des marchés. Les frontières ont été abolies entre marché financier et marché monétaire d'une part, entre marchés nationaux d'autre part ;
– de nouveaux instruments financiers ont été créés : options, futures, swaps, etc.

Au départ, la finance servait, comme le veut son nom, à financer des activités, la production ou l'achat de biens. Elle a permis aussi aux entreprises de faire des paris sur l'avenir, favorisant certes la création de richesse mais aussi le découplage avec l'économie réelle. Ce « commerce des promesses » suscite de nombreuses interrogations, notamment depuis la crise de 2008 (P.-N. Giraud, *La Mondialisation, Émergences et Fragmentations*, 2008, nlle éd. 2012 ; *Le Commerce des promesses*, 2009).

FONCTIONNALISME

Répondre à la question « À quoi ça sert ? », c'est définir la « fonction » d'une chose : un crayon sert à écrire, un rasoir à se raser, une voiture à se déplacer. Telle est donc leur fonction. On peut transposer dans le monde vivant l'approche en terme de fonction : l'estomac sert à digérer, le cœur sert à pomper le sang dans l'organisme, les nerfs servent à transférer des informations des organes au cerveau, etc. Dans tous les organismes vivants, chaque organe semble avoir une fonction précise au regard de l'ensemble.

C'est à partir de ce constat que les différentes théories fonctionnalistes vont émerger dans les sciences humaines au début du XX^e^ siècle. Elles partent de l'idée que le langage (et ses éléments constitutifs), la société (l'école, la famille, l'État, les rites, les mythes) et les aptitudes mentales (mémoire, intelligence, conscience…) peuvent être compris à partir de leur fonction au sein d'un ensemble. La fonction des rites et des mythes serait de souder les hommes entre eux, la fonction de la religion serait de transmettre des valeurs culturelles… Chaque élément ou phénomène social doit être compris comme un élément fonctionnel, comme une pièce d'une machine.

Les approches fonctionnalistes ont pris corps dans les années 1920 et vont connaître leur heure de gloire dans les années 1940-1950 en linguistique et sciences sociales (sociologie et anthropologie) avant de connaître un déclin. On a reproché en effet au fonctionnalisme une vision organique de la société où à chaque élément est assigné un rôle précis, en gommant de ce fait les contradictions, les conflits, les désordres sociaux.

Anthropologie

Le fonctionnalisme est associé à la théorie de l'école anglaise de Bronislaw K. Malinowski (1884-1942) et Alfred R. Radcliffe-Brown (1881-1955). Pour rendre compte de phénomènes sociaux tels que la magie, B.K. Malinowski rejette les explications historiques qui voudraient qu'elle soit une survivance du passé. Pour lui, si la magie existe dans une société, c'est qu'elle y remplit un rôle. Il faut donc rejeter les approches « pseudo-historiques » pour rechercher sa fonction au sein d'un ensemble.

Dans chaque type de civilisation, chaque coutume, chaque objet matériel, chaque idée, chaque croyance remplit une fonction vitale, a une certaine tâche à accomplir, représente une part irremplaçable d'un ensemble organique. A.R. Radcliffe-Brown applique la même règle de méthode. Dans *Structure et fonction dans la société primitive* (1952), il explique les relations d'évitement instaurées entre certains membres de la famille (souvent entre une belle-mère et son gendre) par le souci d'éviter les conflits familiaux et de réguler ainsi la vie sociale.

Sociologie

Talcott Parsons et Robert K. Merton sont les tenants d'une approche que l'on qualifie de « structuro-fonctionnaliste ». T. Parsons, au moins dans ses écrits des années 1930-1960, voit

la société comme un tout intégré où chaque institution assure une fonction précise : la famille permet la reproduction des membres, l'entreprise la production de biens, l'État a une fonction d'ordre, la religion de cohésion culturelle, etc. Chaque institution étant elle-même un petit microcosme (un sous-système) au sein du vaste ensemble qu'est la société, elle doit intégrer en son sein plusieurs fonctions : l'entreprise doit former ses membres, assurer sa cohésion culturelle, etc.

R.K. Merton met en garde contre l'usage trop vague de la notion de fonction. Il souligne qu'une institution sociale peut avoir des fonctions latentes (non conscientes) distinctes de ses motifs explicites. Par exemple, les cérémonies de la pluie chez les Indiens hopi ont pour motif conscient de faire celle-ci. L'ethnologue admettra qu'il existe une autre fonction – sous-jacente – à cette cérémonie magique : maintenir la cohésion du groupe par exemple. Pour autant, Merton s'empresse d'ajouter qu'il faut être très prudent dans l'usage de la notion de « fonction ». Ainsi, la prison possède dans notre société plusieurs « fonctions » : punir les criminels, protéger la société… Mais elle peut aussi devenir en elle-même un îlot de criminalité où la culture criminelle se reproduit. Merton insiste sur ce point, à l'aide de mille exemples : une pratique sociale peut être fonctionnelle d'un point de vue et dysfonctionnelle de l'autre ; il faut distinguer les « motivations conscientes » d'une pratique de ses « conséquences objectives ».

Aujourd'hui, certains auteurs défendent un néo-fonctionnalisme (Jeffrey Alexander, Niklas Luhmann, François de Singly) qui consiste à envisager les phénomènes sociaux sous l'angle de leur fonction (fonction de socialisation de la famille, des rituels…) sans verser dans une vision totalement organique et intégrée de la société.

FORDISME

Le fordisme désigne tout d'abord un mode d'organisation du travail impulsé par l'industriel Henry Ford (1863-1947) au début du XX^e^ siècle. Pour construire ses automobiles (dont le fameux modèle T, créé en 1908) dans ses usines de Detroit, H. Ford introduit trois innovations fondamentales : la standardisation des produits, la chaîne d'assemblage et une politique de hauts salaires.

La standardisation est une grande nouveauté à une époque où la plupart des automobiles sont produites sur commande par de petits ateliers autonomes. H. Ford se plaisait à dire : « Je peux fournir une voiture de n'importe quelle couleur, pourvu qu'elle soit noire. » La standardisation va permettre l'invention d'un nouveau mode d'organisation du travail : les chaînes de montage où les automobiles sont montées en série. L'instabilité des ouvriers étant extrêmement importante à l'époque (de nombreux ouvriers immigrés ne faisaient que passer quelques mois dans ses usines), H. Ford, pour fixer un noyau de travailleurs stables, indispensables à une production régulièrement croissante, double les salaires (« *Five dollars a day* ») des « ouvriers mâles de plus de vingt et un ans et de bonnes mœurs ». La conséquence en fut le considérable accroissement du pouvoir d'achat des ouvriers, puis de tous les salariés.

Par extension, le terme « fordisme » a été proposé par les « économistes de la régulation » (dont Michel Aglietta et surtout Robert Boyer sont les chefs de file) pour désigner un mode de production et de consommation qui a prévalu dans les grands pays industrialisés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce « mode de régulation » est fondé sur le couple production de masse/consommation de masse. La production de masse repose sur les techniques nouvelles (machines-outils,

transports, mécanisation du travail), l'organisation du travail (parcellarisation des tâches et lignes de montage) et la standardisation des produits. La consommation de masse est permise par une politique de revenu stable due à l'État providence (*welfare state*) qui redistribue les revenus, et un rapport salarial où les négociations collectives tiennent une grande place.

À partir des années 1970, les théoriciens de la régulation vont diagnostiquer la crise du modèle fordiste, dont la crise économique qui débute en 1973 n'est qu'un des effets. La recherche de nouveaux modes d'organisation du travail et de régulation économique va alimenter la littérature socio-économique importante sur le thème du « postfordisme ».

GENDER STUDIES

« On ne naît pas femme, on le devient », proclamait Simone de Beauvoir en 1949, dans Le Deuxième Sexe, dénonçant par là la différence de traitement entre les hommes et les femmes dans les sociétés… Dans les années 1960, l'ethnologue Margaret Mead avait battu en brèche la notion d'« éternel féminin » en montrant que les attributs de chaque sexe variaient selon les peuples : chez les Arapeshs de Nouvelle-Guinée qu'elle étudiait, c'était aux hommes que l'on attribuait des traits de caractère habituellement considérés comme féminins, tels la sensibilité, la passivité ou l'amour des enfants.

Dans l'un des premiers ouvrages consacrés explicitement au genre : *Sex, Gender and Society* (1972), l'Américaine Ann Oakley définit le genre par opposition au sexe. Le mot « sexe » se réfère aux différences biologiques ; le « genre », lui, est une question de culture, « il se réfère à la classification sociale entre masculin et féminin », aux rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes, ou encore à ce que les sociologues appellent « les rapports sociaux de sexe ». Dans cette acception, le mot « genre » est apparu dans le vocabulaire francophone depuis une vingtaine d'années, importation anglo-saxonne du mot « *gender* » utilisé au départ dans les études féministes américaines. En effet, depuis les années 1970 aux États-Unis, particulièrement avec la montée du mouvement féministe, les *Gender Studies* se sont développées de manière spectaculaire au sein de nombreuses universités américaines. Elles s'inscrivaient dans le vaste courant critique des *Cultural Studies*, qui s'est appuyé sur des philosophes de la déconstruction et dans lequel les « minorités » (femmes, Noirs, Indiens, homosexuels…) revendiquent une lecture multiculturaliste de l'histoire et des sciences sociales.

Par exemple, plusieurs d'entre elles proposent une relecture de la société selon un point de vue féminin : ainsi, l'histoire académique, ayant été écrite par des hommes, occulte le rôle joué par les femmes. Certaines féministes vont même jusqu'à incriminer le langage employé dans ces travaux, puisque produit par des hommes.

Toujours est-il que la notion de genre est utilisée de plus en plus largement dans les travaux de sciences sociales comme l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques et juridiques… À la suite des études féministes se sont développées les études sur l'homosexualité (*Gay and Lesbian Studies*), et plus récemment la *Queer Theory*, mouvement intellectuel et politique qui refuse les identités assignées et cherche à brouiller les frontières entre les sexes en montrant que le sexe biologique est toujours travaillé par le genre social.

Trouble dans le genre

« La philosophe américaine Judith Butler propose une critique radicale de l'hétéronormativité – autrement dit d'un ordre sexuel qui fonde d'un même coup le partage entre hommes et femmes – mais aussi entre hétérosexualité et homosexualité. La sexualité, dès lors qu'elle ne confirme pas ces partages, jette du "trouble dans le genre" (titre de son ouvrage paru en 2005), c'est-à-dire dans les identités de genre. Qu'est-ce qu'un homme ? Qu'est-ce qu'une femme ? Les évidences se défont. Dans cette perspective, il devient problématique de définir une identité par la sexualité, qu'il s'agisse d'une identité masculine ou féminine, homosexuelle ou hétérosexuelle. La sexualité ne fonde plus l'identité ; elle la subvertit. Cette subversion ouvre une marge de liberté. » (E. Fassin, « L'avenir sera-t-il quuer ? » *in Le Sexe d'hier à aujourd'hui*, 2012).

Au total, les *Gender Studies*, tant en

Europe qu'aux États-Unis, constituent aujourd'hui un champ de recherche nourrissant revues, colloques et départements universitaires.

GENTRIFICATION

Le mot de gentrification (de l'anglais *gentry*) désigne le processus d'embourgeoisement de certains quartiers des villes. Le terme a été utilisé par Ruth Glass pour la première fois en 1963, dans une étude consacrée à Londres, qui décrit l'installation de ménages des classes moyennes aisées dans les anciens quartiers dévalorisés. Depuis, le phénomène a gagné en ampleur, en affectant bien d'autres agglomérations que les seules villes anglo-saxonnes. En témoignent ces analyses qui nous transportent de New York à São Paulo, en passant par Bruxelles, Barcelone, Naples, Mexico ou encore Lyon ou Paris. On y traite non seulement des causes mais des formes différentes que peut prendre la gentrification, revitalisant ainsi les études de sociologie urbaine. Jacques Donzelot esquisse, par exemple, l'avènement d'une « ville à trois vitesses » (*Esprit*, mars 2004). Selon lui, la montée de l'insécurité et de la précarité enclenche une « logique de séparation » débouchant sur une spécialisation de l'espace. On assiste ainsi à une relégation des cités d'habitat social, à une périurbanisation des classes moyennes « qui redoutent la proximité avec les "exclus" des cités mais se sentent "oubliés" par l'élite des "gagnants" », cette dernière réinvestissant les centres-villes progressivement désertés par les autres catégories. De son côté, Eric Maurin, dans *Le Ghetto français* analyse la gentrification, l'embourgeoisement comme une forme de ségrégation, ce processus se faisant souvent par l'explusion des plus faibles vers des zones périhériques ou moins demandées.

« Depuis le milieu des années 1990, les chercheurs s'intéressent en particulier au rôle des politiques publiques dans la gentrification et à ses conséquences sur les classes populaires, la plupart du temps évincées en périphérie. Avec Neil Smith, géographe marxiste élève de David Harvey, un fort courant de géographie radicale structure le champ de la gentrification, en lui donnant une assise critique. » (Anne Clerval, www.hypergeo.eu).
Quelle que soit la forme qu'ils revêtent, ces « retours en ville » des classes moyennes aisées marquent aussi le retour des villes, ou du moins des plus importantes d'entre elles, dans le contexte de l'économie mondialisée et post-fordiste.

GÉOGRAPHIE

L'espace est à la géographie ce que le temps est à l'histoire : une façon de lire l'activité humaine.
Et puisqu'en géographie, il est question de territoires, de régions, de distances, de frontières et de cartes, abordons donc la discipline en géographe : par une cartographie du domaine.
Dans le continent géographique, une première grande ligne de partage sépare la géographie physique et la géographie humaine (même si la frontière n'est pas étanche).
En première approche on peut dire que l'une s'intéresse à la terre, la nature, les paysages, les reliefs et les sols, l'autre se préoccupe de la répartition spatiale des activités humaines : les villes, les campagnes, les transports, les habitats, les localisations humaines de toutes sortes.

La géographie physique

Elle débute avec les premières descriptions des espaces connus : la forme de la terre, le découpage des continents et des mers, le cours des fleuves, la localisation des montagnes et l'emplacement

des villes. Les premiers géographes grecs (Ptolémée, Ératosthène, Strabon) avaient compris que la terre était ronde. Ils ont décrit le monde connu qui, pour eux, avait pour centre la Méditerranée entourée de trois continents : l'Europe, l'Afrique, et l'Asie, dont ils ne connaissaient pas les limites. À la Renaissance, les grandes explorations aboutirent à la découverte de l'Amérique, de l'Océan pacifique, à la connaissance des frontières de l'Afrique, de l'Asie. Puis, l'exploration de l'intérieur des continents a enrichi les cartes jusque-là restées vierges (J. Brotton, *Une histoire du monde en 12 cartes*, 2013). On pourrait penser qu'au XXI^e^ siècle, l'entreprise de description de la planète est terminée. Ce n'est pas le cas : les fonds marins restent largement méconnus, de même que l'exploration des ressources du sol (pédologie) est loin d'avoir livré tous ses secrets.

La géographie physique s'est subdivisée en plusieurs domaines : géologie, géomorphologie, biogéographie, la climatologie (ou météorologie).

La géologie, première « science de la terre » se préoccupe de la nature des sols, ses strates, sa composition (minéraux, sédiments, glaces) et de leur mouvement. La terre n'est pas une sphère très lisse : elle présente des bosses et des creux, des sillons et des vallées. Comment se sont-ils formés ? Voilà l'objet de la *géomorphologie* – étude des formes que prennent les paysages – et qui fait appel à la géologie (nature des sols), aux mécanismes d'érosion par l'eau ou le vent, à la tectonique des plaques et enfin à l'activité humaine. (M. Derruau, *Les Formes du relief terrestre. Notions de géomorphologie*, 2010).

Une autre sous-discipline, la *biogéographie*, s'intéresse à la répartition des espèces végétales et animales : aux formations végétales (forêts, landes, etc.), aux zones d'occupation des espèces animales et à leur évolution. Avec elle, on touche aux enjeux de la biodiversité. Voilà pourquoi la biogéographie s'est associée à l'écologie et la biologie des populations.

La géographie physique pouvait être considérée comme une affaire de roches et de climats qui n'a pas sa place dans un dictionnaire des sciences sociales. Mais les enjeux liés aux climats (et ses dérèglements), à l'exploitation des ressources physiques (en eau, en énergie en pétrole, gaz de schiste, énergie solaire, matériaux rares), aux ressources végétales et populations animales (biodiversité, ressources halieutiques) redonnent à la géographie physique toute son importance. De fait, la géographie physique (rebaptisée *géosciences*) s'est hybridée avec l'écologie et les sciences sociales au sein d'une vaste galaxie des sciences de l'environnement.

Ainsi, les humains, qui ont pensé un temps s'émanciper des contraintes de la nature et l'asservir à leur besoin, se voient contraints au XXI^e^ siècle de reconnaître la force de ses lois.

La géographie humaine

La géographie humaine se présente parfois comme la dernière née au sein d'une discipline longtemps dominée par la géographie physique. En fait, dès l'Antiquité, les géographes se sont autant occupés de décrire les lieux physiques que de décrire les peuples qui les occupaient ; la géographie de Strabon est autant une géographie humaine que physique. De même au XIX^e^ siècle, Alexandre de Humboldt ou Vidal de la Blache marient, dans leur œuvre, les deux approches.

La géographie humaine se rattache aux sciences sociales par ses domaines d'études liées aux activités humaines : l'agriculture, l'industrie, la ville, le tourisme, les transports, les migrations, la politique, la santé, les inégalités… Ce qui en fait la spécificité (toujours incertaine) est qu'elle aborde tous ces thèmes sous l'angle de leur répartition spatiale. La question centrale de la géographie

humaine pourrait se résumer ainsi : pourquoi est-ce là plutôt qu'ailleurs ?
Au départ, la discipline s'est constituée autour de deux domaines clés : la géographie rurale et la géographie urbaine. La première se préoccupait de l'occupation des sols (organisation des terres agricoles, forêts, paysages, organisation des villages), la géographie urbaine s'occupant des plans de villes, des zones d'activités et réseaux de transports. Mais les frontières se sont un peu estompées avec le phénomène de rurbanisation ou péri-urbanisation.
La géographie humaine s'est enrichie au fil du temps de nombreux autres domaines.
La géographie électorale possède une riche tradition française qui remonte en France au début du XX^e siècle (André Siegfried, 1875-1959) elle cherche à comprendre les déterminants géographiques des votes, leur permanence et recomposition. La géographie électorale n'est elle même qu'un des pôle de la zone de la géographie politique : domaine plus vaste qui se préoccupe des relations entre espace et pouvoir. La géographie politique est née au XIX^e avec le géographe allemand Friedrich Ratzel (1844-1904). La *géopolitique* est une hybridation à mi-chemin en géographie et relations internationales.
De nouveaux domaines sont venus enrichir la géographie humaine depuis une génération : géographie du développement (G. Wackermann, *Géographie du développement*, 2005), géo-économie (P. Lorot, *Introduction à la géo-économie*, 1999), géographie culturelle (J.-R. Pitte *Géographie culturelle*, 2004), géographie de l'alimentation (G. Fumey, *Géopolitique de l'alimentation*, 2008), géographie du tourisme, géohistoire, géographie de la santé, de la criminalité, etc.
À ce découpage en spécialités se superposent aussi les géographies régionales : l'Afrique, les Amériques, l'Asie, l'Europe, les îles, les océans, les tropiques et les deux pôles ont leurs cohortes de géographes qui scrutent à leur manière un bout de la planète. Chaque géographe est implanté quelque part : il a donc tendance aussi à étudier un espace particulier et à construire sa propre vision de sa discipline. Voilà ce que montrerait aussi une géographie de la géographie.

Méthodes et paradigmes
Comme les autres sciences sociales, la géographie est également influencée par les grands axes paradigmatiques qui nomadisent d'une discipline à l'autre. Durant les années 1960 (époque du structuralisme et du formalisme en sciences humaines), on a vu émerger une « nouvelle géographie », modélisatrice et soucieuse de mettre en lumière des lois d'organisation de l'espace. Le marxisme a créé dans son sillage une géographie critique, sensible aux phénomènes de ségrégation et de domination (David Harvey). Puis, on a vu apparaître une géographie cognitive (comment les gens s'orientent dans l'espace), une géographie du genre. Et, avec l'essor de la globalisation, une « géographie globale ».
Le renouvellement permanent des méthodes s'est accompagné d'une sophistication des techniques : l'évolution de la cartographie, de la modélisation, la numérisation des données (SIG), les données satellitaires, sont autant de moyens d'investigation nouveaux qui ont renouvelé la discipline. Les données scientifiques et techniques sophistiquées n'empêchant pas une géographie plus littéraire et narrative qui perçoit les évolutions des paysages et des sociétés à travers une lecture sensible (J.-C. Bailly, *Le Dépaysement. Voyages en France*, 2011).

GLOBALISATION

› ***Mondialisation***

GOUVERNANCE

Ce terme, qui avait appartenu à la langue française du XV^e^ siècle au sens de « maîtrise de soi » ou de « règle de conduite », y est revenu depuis les États-Unis après un détour par le vocabulaire de l'entreprise, où *governance* est utilisé pour évaluer l'efficacité de la gestion. Il est aujourd'hui de plus en plus employé dans le vocabulaire politique pour caractériser le gouvernement des sociétés complexes, où de nouveaux d'acteurs entrent dans l'action publique (associations, ONG et collectifs, collectivités territoriales, institutions supranationales, etc.).

Étymologiquement, « gouvernance » partage la même origine que « gouvernement », qui a aussi donné « gouvernail ». Mais alors que le gouvernement incarne une conception hiérarchique et centralisée du pouvoir, la gouvernance suggère un pouvoir non seulement décentralisé, mais encore partagé entre une pluralité d'acteurs, publics ou privés, officiels ou informels, institutionnels ou associatifs, susceptibles de surcroît de relever d'échelles différentes. Aussi a-t-elle été progressivement associée à l'idée d'intelligence collective ou à celle de réseau. Plus que le gouvernement, la gouvernance suggère par ailleurs un pilotage à vue dans un monde d'incertitude et de complexité. On la rencontre à quelque échelle où l'on se place : locale (on parle alors de gouvernance urbaine), nationale ou même mondiale (voir les débats autour de la « bonne gouvernance » promue par les organisations internationales, ou autour de la « gouvernance mondiale »).

Au-delà des conceptions spécifiques qu'elle recouvre d'un champ à l'autre comme d'un pays à l'autre, l'enjeu est à chaque fois le même : faire coopérer ou piloter des acteurs aux logiques et aux intérêts différents, voire contradictoires. Ces approches en terme de gouvernance puisent en fait dans une longue tradition, celle des sciences du gouvernement, qui, à la différence de la philosophie politique, se préoccupent de développer des savoirs pratiques sur la conduite des affaires de la cité. Pas étonnant qu'elles aient percé dans des pays anglo-saxons où le pragmatisme est anciennement établi.

Dans les sciences sociales, la notion est utilisée dès les années 1930 par l'économiste Ronald Coase pour désigner les dispositifs par lesquels les firmes assurent une coordination efficace des échanges (R. Coase parle alors de « *corporate governance* »). Mais il faut attendre les années 1970-1980 pour qu'elle pénètre le champ des sciences sociales. En 1976, James March et Johan Olsen consacrent, dans le contexte de révolte des campus contre la guerre du Vietnam, un article sur le thème de l'« *University Governance* » (dans *Ambiguity and Choice in Organizations*). Depuis, elle se retrouve dans des champs d'analyse aussi différents que les organisations (non sans se heurter à la notion de « gouvernement d'entreprise »), la transformation des rapports entre managers et actionnaires dans les grandes entreprises ou les politiques publiques.

Du champ des sciences sociales, la notion s'est diffusée auprès des managers, des politiques comme des organisations internationales, sans oublier les médias, non sans quelques distorsions de sens ou présupposés idéologiques. Dès le milieu des années 1990, la Banque mondiale prône une « bonne gouvernance », soit une nouvelle gestion publique fondée sur une logique entrepreneuriale. Elle préconise l'amaigrissement de l'État providence, le ciblage des bénéficiaires des politiques sociales, la privatisation des services publics. Dans le monde de l'entreprise, la notion de « gouvernance » est associée à une nouvelle forme de management plus subordonnée aux intérêts des actionnaires (« *corporate governance* »). À travers ces

Les organisations internationales

Des organisations internationales aux ONG, en passant par les États et les instances privées de régulation, une grande diversité d'acteurs participe à l'élaboration des normes, règles et codes censés réguler un domaine d'activité sur le plan international. Une réalité rendue par la notion de « gouvernance mondiale ».

Les institutions internationales

L'Onu

L'Onu a été créée en juin 1945 pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Au sein de l'Onu (Organisation des nations unies), les six instances principales sont : L'Assemblée générale (un État = une voix) ; le Secrétariat ; le Conseil de tutelle ; le Conseil de sécurité (15 membres dont 5 permanents disposant d'un droit de veto : la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie). Ses résolutions ont force obligatoire en droit international. Parmi les institutions spécialisées, citons :

– Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).
– Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) : institué par la Conférence de Stockholm de 1972, il coordonne les politiques environnementales mondiales.
– L'Organisation internationale du travail (OIT) : créée en 1919 ; 185 États membres ; siège à Genève. Elle associe des syndicats de travailleurs et d'employeurs aux côtés des représentants des États ; elle produit des centaines de conventions et réglementations en matière de travail.
– L'Organisation mondiale de la santé (OMS) : créée en juin 1946 ; 194 États membres ; siège à Genève ; produit des statistiques et études internationales en matière de santé. Et aussi, l'Unesco, pour la culture, l'Unicef, pour l'enfance…
– La Cour pénale internationale a été créée en 1998 par une conférence des Nations unies. C'est une juridiction internationale chargée de juger les personnes accusées de génocide, crime contre l'humanité et de crime de guerre. Le siège de la Cour est installé à la Haye, aux Pays-Bas.

De Bretton Woods aux organisations économiques internationales

Des organisations ont été créées avant la fin de la Seconde Guerre mondiale pour prévenir les conflits monétaires et commerciaux, financer la reconstruction des pays détruits par la guerre, etc.

– **Le Fonds monétaire international (FMI)** : 188 États membres ; siège à Washington. Initialement, le FMI avait pour mission de résoudre les problèmes de balance des paiements, en mettant à disposition des crédits à court terme. Depuis le milieu des années 1980, il conditionne l'octroi de crédits à l'adoption de plans d'ajustement structurel. Il participe aussi à la diffusion de codes et de standards internationaux et aux plans de sauvetage lors des crises financières internationales.
– **La Banque des règlements internationaux (BRI)** : 60 banques centrales et autorités monétaires ; siège à Bâle. Créée en 1930 pour assurer une coopération permanente entre les banques centrales.

– **La Banque mondiale** : 187 États membres ; siège à Washington. Mise en place en 1946 pour financer la reconstruction des pays détruits par la guerre, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird ou Banque mondiale) s'est depuis consacrée à l'aide aux pays en développement auxquels elle fournit des prêts à long terme. Elle a fait de la lutte contre la pauvreté son objectif prioritaire.
– **L'Organisation mondiale du commerce (OMC)** : 159 États membres, siège à Genève. Créée en 1995, c'est l'instance des négociations dans le domaine commercial, menées jusqu'alors à l'occasion des Rounds du Gatt. Avec l'Organe de règlement des différends (ORD), elle a aussi en charge le règlement des différends commerciaux entre les États membres.
– **L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique)** : créée en 1960 pour favoriser la coopération économique entre les pays dits développés. 34 membres ; siège à Paris.
– **Les ensembles régionaux** : Union européenne, Mercosur, Aléna, etc.

Les représentants de la société civile

– **Les ONG (organisations non gouvernementales)**
Elles s'imposent comme des interlocutrices privilégiées des États et des organisations internationales. Leur nombre n'a cessé de croître au cours de ces dernières décennies. On évalue à 17 000 le nombre d'associations de la société civile engagées dans des activités internationales. Certaines ONG sont reconnues comme des interlocuteurs légitimes par les institutions internationales (environ 2 700 ONG sont aujourd'hui accréditées à l'Onu contre 400 en 1970). Certaines siègent dans ces institutions et participent à l'élaboration de conventions internationales. D'autres, parfois les mêmes, parviennent à faire pression sur les multinationales. À ce titre, elles constituent des autorités morales. Elles interviennent dans différents domaines : l'environnement (World Watch Fund, WWF), Union pour la conservation mondiale (IUCN), qui collaborent au PNUE ; Greenpeace, qui collabore avec le World Business Council for Sustainable Development, etc ; les droits de l'homme : Amnesty International, Reporters sans frontières, etc. ; l'humanitaire : la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, Oxfam, etc. ; les mouvements altermondialistes : depuis les manifestations de Seattle, ils se sont imposés comme une composante incontournable de la mondialisation. Parmi les principaux mouvements : le Mouvement des sans terre, Attac, etc.

Les États et les groupes informels

Outre leur rôle dans les grandes organisations internationales et les ensembles régionaux, ils interviennent à travers des groupes informels :

Le G7/8 : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, + Russie. Créé en 1975 pour coordonner les politiques économiques des principaux pays industrialisés suite au choc pétrolier. À travers la réunion des ministres des Finances, il joue un rôle d'instance de coordination informelle des politiques économiques. La Russie y participe depuis 1997 (sommet de Denver).
Le G20 (créé en 1999) ; Vingt membres (G8 + 10 pays émergents + Australie, Corée du Sud) : vise à améliorer et favoriser la concertation internationale. Le FMI et la Banque mondiale y sont aussi représentés.

différents emplois, deux conceptions se dessinent distinctement : l'une libérale, mettant l'accent sur les processus de dérégulation, l'autre davantage pensée en référence aux exigences de démocratie participative.
A priori, la résurgence de la notion ne fait que prendre acte de la complexification des conditions de pilotage des organisations, qu'elles soient privées ou publiques, dans le contexte de mondialisation.

GRANDE DIVERGENCE

Thèse établie par l'historien américain Kenneth Pomeranz (*La Grande Divergence*, 2000), qui estime qu'au XVIII^e^ siècle, l'Angleterre et le Bas-Yangzi connaissaient une situation économique équivalente. Le décollage de la révolution industrielle serait dû à deux facteurs : les Anglais disposaient de charbon proche de leurs centres productifs et de terres en Amérique.

GROUPE DE PRESSION

Dans le vocabulaire des sciences politiques, les notions de « groupe de pression » ou de « groupe d'intérêt » désignent des organisations dont le but, la fonction, n'est pas, comme les partis politiques, la prise et l'exercice du pouvoir, mais la défense d'une cause auprès des autorités politiques ou administratives. Ces organisations sont extrêmement variées, mais on peut schématiquement les diviser en deux catégories : les unes défendent des intérêts professionnels (agriculteurs, marins pêcheurs, médecins), les autres une idéologie ou un idéal (défense des droits de l'homme, protection de la nature ou des animaux).
Les groupes d'intérêt peuvent user de différents moyens pour se faire entendre. Ils peuvent tenter de rallier à leur cause l'opinion publique ou des organisations susceptibles de faire alliance avec eux. Ils chercheront, par des interventions régulières dans le débat public, des campagnes de communication et, en certains cas, des actions spectaculaires ou violentes, à créer un élan de sympathie en leur faveur. Le plus souvent, ils s'efforceront de gommer tout ce qui dans leurs revendications pourra être interprété comme la défense d'un intérêt catégoriel pour n'en montrer que les avantages potentiels pour la collectivité. Les syndicats de médecins, par exemple, mettront en avant la santé des patients. Les syndicats d'enseignants, quant à eux, mettront l'accent sur la qualité de l'éducation des enfants.

Le poids des lobbies

Le terme *Lobby* est utilisé depuis très longtemps pour désigner les démarcheurs des groupes d'intérêts de toute nature qui, littéralement, « font les couloirs » du Congrès des États-Unis pour convaincre représentants et sénateurs de voter en faveur de lois qui peuvent les avantager. C'est le caractère public et décomplexé de ce démarchage qui l'a rendu si longtemps exotique en Europe où, généralement assimilé à la corruption, il se dissimulait de façon plus ou moins opaque. Aux États-Unis, les lobbies, toujours omniprésents et se sont beaucoup diversifiés avec le développement d'une nébuleuse de groupes de pression représentant les intérêts collectifs des citoyens et des consommateurs. Des efforts considérables ont été faits pour rendre transparentes leurs activités auprès des élus et des pouvoirs publics. Néanmoins trop de démocraties continuent à laisser dans le flou la nature exacte des transactions qui s'opèrent entre les groupes de pression et les élus, y compris en Europe occidentale, notamment en Allemagne et dans les institutions de la Communauté européenne. C'est

que, et même indépendamment de toute corruption, aucune démocratie représentative n'est tout à fait au clair sur la façon d'intégrer les intérêts particuliers ou sectoriels de toute nature à la « volonté générale » que les élus sont censés exprimer.

GROUPE DE RÉFÉRENCE

Introduite par le psychologue William James (ce sont les « groupes distincts de personnes dont l'opinion nous importe »), le concept de « groupe de référence » a connu une fortune en sociologie et psychologie sociales dans les années 1950 (avant d'être progressivement délaissé). Pour Robert K. Merton (*Éléments de théorie et de méthode sociologique*) le groupe de référence permet de rendre compte du fait que la stratification sociale ne se mesure pas uniquement à l'aune de critères objectifs (niveau de revenus, statut social) mais dépend aussi subjectivement des personnes et groupes auxquels les personnes se comparent.

GROUPES (DYNAMIQUE DES)

› ***Dynamique***

GUERRE

Au sens courant, la guerre évoque l'affrontement des armées sur un champ de bataille. Les modèles typiques sont ceux de la guerre du Péloponnèse qui opposa les cités grecques entre elles, la guerre de sécession (1861-1865) américaine ou encore la Grande Guerre de 1914-1918.
Mais, comme toujours en sciences sociales, il existe des situations limites : les « guerres civiles » n'opposent pas des armées mais des populations d'un même territoire, les guérillas qu'on appelle aujourd'hui « guerres asymétriques » mettent en face une armée et des groupuscules de combattants invisibles (terroristes ou résistants) et qui procèdent par attentats. Autre situation limite : les « guerres froides » (entre les États-Unis et l'URSS mais aussi entre Israël et l'Iran) qui sont des guerres sans combat, une rivalité faite de blocus, menaces, stratégie d'alliances, espionnage, offensives diplomatiques.
Les « guerres des gangs » entre mafias doivent-elles être intégrées dans la catégorie ? Certaines ont parfois pris des tournures quasi militaires, comme au Mexique au début des années 2000.

Comment penser les guerres ?
La guerre est un « fait humain total » au sens de Mauss : elle implique plusieurs dimensions de l'action humaine.
– *Une dimension anthropologique*. La guerre est un acte de violence armée. Elle déclenche la fureur et le sang, Comment les hommes en viennent-ils là ? En 1933, Albert Einstein avait adressé une lettre à Sigmund Freud pour l'interroger sur l'existence d'une pulsion guerrière chez l'humain. Le père de psychanalyse lui répondit qu'il avait effectivement découvert, à côté de la libido, une pulsion de mort qui pouvait s'emparer des masses et les pousser à s'entre-détruire. Seule la culture parvenait à maîtriser cet instinct destructeur. Cette vision des choses se heurte aux études récentes sur la « culture de guerre » qui tendent à montrer que les soldats partent rarement au combat en suivant leur instinct, mais qu'il faut au contraire que se mette en place une culture guerrière pour pousser les hommes à se battre. Qui faut-il donc croire ? Ceux qui pensent qu'il existe une nature guerrière dominée par une culture pacifique ou au contraire une nature humaine plutôt pacifique que l'embrigadement entraîne au combat ? Pourquoi la guerre ? Tout le monde a un avis sur la question, mais personne

ne sait vraiment y répondre : ni les profanes (parce qu'ils sont profanes), ni les spécialistes (parce qu'ils sont justement spécialisés dans l'histoire miliaire ou la stratégie, dans l'étude de tel conflit) et n'ont donc pas vraiment les moyens d'affronter le problème dans toute sa globalité. Cette dimension anthropologique de la guerre reste donc une énigme irrésolue.

– *Une dimension historique*. La guerre a une longue histoire. On a longtemps admis qu'elle débutait quelque part au néolithique avec les premiers regroupements humains jusqu'à ce que certains anthropologues et archéologues (L. Keeley, *Les Guerres préhistoriques*, 2009 ; J. Guilaine & J. Zammit, *Le Sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, 2001) aient montré que les conflits meurtriers étaient monnaie courante dans beaucoup de sociétés de chasseurs cueilleurs et qu'il existe de nombreux vestiges de conflits armés bien avant la préhistoire.

La guerre connaît ensuite des changements de statut liés à l'apparition de nouvelles armes et formes d'organisations militaires et plus généralement aux grandes évolutions sociales, économiques, culturelles et politiques qui façonnent l'histoire humaine. De l'Antiquité à l'époque moderne, la guerre structure très profondément la vie des sociétés et constitue le principal facteur de changement politique et social. Elle est à la source des cités-États, des empires et des États. Monarques, empereurs et chefs militaires en tout genre se sont de tout temps appuyés sur l'armée pour imposer leur souveraineté sur un territoire, et pour conquérir les territoires voisins.

Avec la guerre de Sécession et les deux guerres mondiales est venu le temps des « guerres totales » où la société tout entière a été impliquée dans les combats.

Depuis une génération, les guerres interétatiques ont disparu alors que les guerres irrégulières (conflit ethniques, « conflits asymétriques » sont devenues la figure dominante de la guerre). (« La grande histoire de la guerre », Grands dossiers de *Sciences Humaines*, 2012.)

– *Une dimension stratégique*. La guerre implique d'abord une dimension stratégique. Selon *L'Art de la guerre* du général chinois Sun Tzu (ou Sun Zi, qui a vécu au v^e^ siècle avant J.-C.), le classique des classiques est d'employer au maximum la ruse, le mensonge pour déstabiliser l'adversaire et économiser ses forces. Pour Machiavel, la guerre n'est pas qu'un art de la manœuvre, elle implique d'abord la mobilisation des troupes, leur entraînement et l'ardeur au combat. Carl von Clausewitz est le premier théoricien de la guerre. Pour le stratège prussien, l'art de la guerre repose d'abord sur l'identification des enjeux : guerre « à but absolu » visant à détruire l'ennemi ou guerre limitée visant à imposer un but précis. De l'établissement du bon diagnostic dépendent le choix des armes et la détermination des moyens. Les sciences sociales ont abordé la stratégie en cherchant à dégager les grands types de stratégie et leur évolution (B. Liddle Hart, *Stratégie,* 1929, 3^e^ éd. 1954 ; M. Howard, *La Guerre dans l'histoire de l'Occident*, 1988 ; V. D. Hanson, *Le Modèle occidental de la guerre*, 1990 ; J. Keegan, *L'Art du commandement,* 2010).

– *Une dimension technique*. Les nouvelles armes (l'épée, le char, la poudre, les engins de guerre, l'avion, le sous-marin, la bombe nucléaire) ont été des éléments décisifs dans les grands mouvements de conquêtes et invasions guerrières. L'historien J.F.C. Fuller estime que le rôle des armements a été capital dans les victoires militaires contemporaines (*Armament and History*, 1946). La technologie est donc cause de beaucoup des victoires. En retour, la guerre est aussi un moteur des innovations technologiques. La Seconde Guerre mondiale

a été un accélérateur d'innovation dans de nombreux domaines : électronique-informatique (radar, équipement radio, ordinateur), moteur à réaction, nucléaire. Même la médecine a bénéficié des ravages de la guerre (chirurgie, antibiotiques).

– *Une dimension politique*. « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens ». La formule de Clausewitz signifie que la finalité de la guerre est la même que celle de la politique : prendre possession d'un territoire, éliminer une menace, imposer une idéologie… Mais la logique du conflit finit aussi par prendre le pas sur les objectifs. L'armée est parfois subordonnée au politique (le déclenchement de la seconde guerre d'Irak obéit à des objectifs éminemment politiques des « faucons »), parfois ce sont les généraux qui imposent leurs vues aux politiques (quand les généraux romains lançaient des offensives sans l'accord du Sénat). Parfois un chef de guerre cherche à pousser encore plus loin que ne le voudraient les États-majors (Alexandre, Napoléon, Hitler). Enfin, la guerre débute parfois pour des motifs politiques mais la logique du conflit et la « montée aux extrêmes » de la violence dépassent ensuite les enjeux initiaux.

– *Une dimension économique*. Dans les sociétés traditionnelles, les razzias et guerres de prédation étaient la norme. S'emparer des richesses est une cause suffisante pour faire la guerre : c'était le cas pour les peuples nomades des steppes, pour Rome qui voyait dans l'Égypte le grenier à blé des Romains.

La guerre affecte aussi les économies, non seulement durant le conflit (économie de guerre), selon ses résultats (victoire ou la défaite), mais sur long terme, par ses conséquences sur les structures économiques sociales postérieures (J.-F. Daguzan et P. Lorot, *Guerre et Économie*, 2003 ; R Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, 1961).

– *Une dimension culturelle*. Il fut un temps où la guerre était dans l'ordre des choses : faire la guerre était la façon d'augmenter son pouvoir et de régler les conflits. Puis avec l'avènement des sociétés industrielles, les guerres sont devenues illégitimes, elles n'étaient qu'un ultime recours pour se défendre ou éviter le pire. Mais les guerres contemporaines ont montré que certaines sociétés pacifiées pouvaient rapidement basculer dans une « culture de guerre ». Quand une société entre en conflit, il se produit une « brutalisation des sociétés » (l'expression est due à l'historien Britannique George Mosse). John Keegan (*Anatomie de la bataille*) a impulsé une approche culturelle de la guerre en se focalisant sur la vie quotidienne de l'armée plutôt que sur les grandes manœuvres stratégiques. Sa méthode a inspiré nombre d'auteurs, de Victor Davis Hanson à Stéphane Audoin-Rouzeau. Le théoricien allemand Heiner Mühlmann est plus radical encore : pour lui la guerre est à l'origine des cultures humaines, car c'est dans les conflits entre groupes humains que les communautés doivent s'entendre, s'organiser, s'imposer des règles et des rites et se réunir sous un même drapeau (*La Nature des cultures*, 2010).

– *Une dimension juridique et morale*. La guerre a toujours eu ses règles, ses codes de conduite et sa morale (toutes relatives). Les militaires mettent un point d'honneur à respecter des trêves. Dans le Mahâbhârata, dans le Coran, dans les traités militaires occidentaux, on préconise la clémence envers les ennemis désarmés ou blessés. Le droit international contemporain a fixé des principes (convention de La Haye en 1907, convention de Genève de 1949) et des règles relatives à la protection des civils, l'interdiction de certaines armes (chimiques). En 1998, le statut de Rome a redéfini la notion de « crimes de guerre ». Les interventions militaires contemporaines à visée humanitaire

ont suscité nombre de réflexions sur les guerres justes (M. Walzer).

Les sciences sociales et la guerre

Paradoxalement, la guerre a été un parent pauvre des sciences sociales et laissée à l'histoire militaire et à la stratégie. En France, l'œuvre de Gaston Bouthoul fondateur de la « polémologie » ou celle de R. Aron (*Paix et Guerre entre les nations*) et celle de Gérard Chaliand, *De la guerre*, restent le fait d'auteurs isolés. Le domaine a été réactivé récemment grâce à l'apport des *war studies*, qui, dans pays anglo-saxons en revanche, constituent un domaine de recherche très actif. Il existe aussi des *peace studies*, fortement implantées dans l'Europe du Nord et incarnées par Johan Galtung, fondateur de l'irénologie (ou *peace research*).

GUERRE JUSTE

› ***Michael Walzer***

HABITUS

Le concept d'*habitus* tient une place centrale dans la théorie du sociologue Pierre Bourdieu qui reprend la définition classique de l'*habitus,* en la systématisant. Dans son acception, c'est un ensemble « de dispositions durables, génératrices de pratiques et de représentations », acquises au cours de l'histoire individuelle. P. Bourdieu innove ainsi de plusieurs manières.

Tout d'abord, le propre de l'*habitus* est de faire oublier les conditions de sa genèse : nous faisons corps avec ces dispositions, qui sont comme une seconde nature et nous permettent d'agir « sans y penser ». Il montre également que l'habitus, même s'il a une dimension individuelle, est lié à la classe sociale d'appartenance. Il est le produit de ses conditions d'origine, qui sont semblables pour les membres d'une même classe. Des individus placés dans des conditions similaires sont dotés d'*habitus* similaires, adaptés aux conditions dont ils sont issus et différents de ceux des individus placés dans d'autres conditions. La plongée dans un milieu qui n'est pas le sien fait sentir la force de ces dispositions : un ouvrier qui se retrouverait dans une soirée mondaine aurait toutes les chances de ne pas se sentir « à sa place », parce qu'il ne maîtrise pas les règles du jeu mondain (façons de se tenir, de parler, sujets de conversation…) que les membres des classes dominantes ont, eux, incorporées.

D'autre part, l'*habitus* unifie et incorpore toutes les dimensions de la pratique, qu'elles soient culturelles, sportives, alimentaires, de loisir… Il est ce qui fait que les goûts et les pratiques ont une cohérence en eux et entre eux, qu'ils forment un véritable « style de vie ».

Principe générateur de pratiques, l'*habitus* est également à la base des représentations que nous nous faisons de ces pratiques. « L'*habitus* est (…) à la fois principe générateur de pratiques objectivement classables et système de classement (…) de ces pratiques. » Ce que nous jugeons beau ou laid, agréable ou désagréable, raffiné ou vulgaire n'est pas universel ou naturel. Il est en fait constitué socialement, par la médiation de l'*habitus*.

Ce concept permet, selon P. Bourdieu, de dépasser certaines des antinomies classiques en sciences humaines : entre le mécanisme (l'action est l'effet mécanique de la contrainte des causes externes) et le finalisme (l'agent agit de manière libre, consciente), ou encore entre l'objectif et le subjectif. Nos goûts et nos manières de sentir n'affrontent pas le monde social dans un rapport d'extériorité : notre subjectivité est constituée par ce monde. « L'*habitus* est une subjectivité socialisée. »

Contre les lectures simplificatrices qui en font un quasi-destin, P. Bourdieu a longuement rappelé que l'habitus n'était pas quelque chose de monolithique (il peut parfois être « clivé »), d'immuable ou de fatal (il ne détermine pas toutes les actions à venir).

Limites de l'habitus

Des critiques ont été formulées à l'égard de la théorie de l'*habitus*. Bernard Lahire fait valoir que l'*habitus*, s'il est un phénomène indiscutable de la socialisation individuelle, n'est sans doute plus aussi homogène que ne le prétend P. Bourdieu. Aujourd'hui, la plupart des individus ne vivent plus dans des univers sociaux homogènes comme l'était la société kabyle des années 1960 ou les internats de grands lycées parisiens des années 1950. P. Bourdieu a fondé sa théorie de l'*habitus* à partir de milieux sociaux clos et marqués par un mode unique de socialisation, alors que chacun d'entre nous est porteur de plusieurs *habitus* acquis dans un environnement diversifié (famille, école, télévision…). De même, les sociologues insistent aujourd'hui sur la capacité réflexive de l'individu

et une certaine lucidité sur ses propres conduites. L'individu n'est peut-être pas aussi aveugle sur les sources de ses conduites que ne le prétend le modèle de l'inconscient social de P. Bourdieu. Par exemple, l'émancipation des femmes s'est faite au prix d'un arrachement conscient aux conditionnements sociaux légués par les générations antérieures.

HISTOIRE

La discipline historique a toujours été fortement liée aux histoires nationales, aux pays et aux peuples dont elle retrace le passé. En France particulièrement, l'histoire est une discipline bien-aimée, en même temps qu'elle est considérée comme un élément fondamental de la culture. Intégrée dans les programmes scolaires au XIX^e^ siècle, elle connaît, depuis les années 1960, un large succès médiatique : publications et collections éditoriales fleurissent ; les universitaires les plus chevronnés participent à la réalisation d'émissions de radio et de télévision (Georges Duby en avait été l'un des initiateurs avec son émission « Le temps des cathédrales », en 1973), les magazines grand public leur ouvrent régulièrement leurs colonnes…
En effet, l'histoire a ce mérite de nous raconter des histoires. Pour Paul Veyne, elle ne serait rien d'autre qu'un « roman vrai » (*Comment on écrit l'histoire*, 1971). Mais c'est justement parce qu'elle est censée raconter la vérité que la discipline historique a été, tout au long des siècles, porteuse d'enjeux importants – d'abord d'ordre religieux ou politique, puis aujourd'hui épistémologique – qui l'ont mise, particulièrement depuis le XIX^e^ siècle, au centre de débats et de combats parfois virulents dans la communauté historienne. L'histoire peut-elle être une science (sociale) ? Et si oui, quelles doivent être ses sources ? ses méthodes ? ses objets ? Quelle administration de la preuve peut en fonder la légitimité ? L'objectivité peut-elle exister ?
Ces questions, en fait, ne sont pas nouvelles. Les lettrés qui se sont chargés de relater les événements de leur époque ont toujours cherché à justifier leur démarche. Mais elles se sont posées avec une acuité croissante depuis la fin du XIX^e^ siècle, où sont nées de véritables écoles historiques et avec elles une réflexion historiographique sur la discipline.
L'historiographie, que l'on pourrait définir comme l'histoire de l'histoire, est née au XIX^e^ siècle en Allemagne, où se développait une dynamique école historique. Depuis le XX^e^ siècle, l'historiographie a pris une place croissante dans les préoccupations des historiens de toutes les nationalités qui se sont mis à confronter les manières de « faire l'histoire », et elle est inscrite aujourd'hui dans les cursus universitaires.

De Homère à Hérodote

C'est dans la Grèce du V^e^ siècle av. J.-C. que naît l'histoire, avec Hérodote et Thucydide. Le premier se donne pour projet de raconter les guerres médiques qui opposèrent Grecs et Perses, et favorisèrent l'expansion des cités grecques. Grand voyageur et esprit curieux, ethnographe et géographe par ses observations détaillées des peuples qu'il rencontre, Hérodote fonde aussi le récit historique afin, explique-t-il, « que le temps n'abolisse pas les travaux des hommes et que les grands exploits, accomplis soit par les Grecs, soit par les Barbares ne tombent pas dans l'oubli » (*Histoires*, prologue au livre I). Quelques décennies plus tard, Thucydide se fera le témoin de la guerre du Péloponnèse qui oppose Athènes et Sparte de 431 à 404 av. J.-C.
En recherchant les causes des événements, en s'efforçant à l'objectivité dans leurs descriptions et leurs explications, Hérodote et Thucydide sont

considérés comme les pionniers de la science historique. L'histoire se détache de la mythologie ; au règne de l'aède, conteur des légendes et des exploits des héros, se substitue le travail de l'enquête (*historia*) et de l'historien.
Leur projet ne sera cependant guère relayé dans les siècles suivants. Si les « historiens » romains comme Cicéron, Tite-Live, Tacite ou Suétone sont salués au fil des siècles et notamment à la Renaissance, c'est davantage pour leurs qualités littéraires, leur art de la rhétorique (qui, selon Cicéron, consiste à « orner » le discours), la qualité de leur style et leur érudition.

Le Moyen Âge : une histoire chrétienne

Avec l'expansion du christianisme aux premiers siècles de notre ère, l'histoire devient chrétienne, axée sur la tradition de l'Ancien Testament et des Évangiles. Longtemps méprisée, considérée comme subordonnée à la théologie et au pouvoir de l'Église, l'histoire médiévale a cependant connu au cours du XX^e^ siècle des réévaluations : à côté des textes hagiographiques sur la vie des saints et autres récits de miracles, les chroniqueurs des puissants de la chrétienté, qu'ils soient théologiens ou simplement moralistes, n'en ont pas moins laissé des témoignages intéressants sur leur époque. Ainsi, par exemple, l'évêque Grégoire de Tours (538-594) livre-t-il, dans sa pieuse *Histoire des Francs* (*Historia Francorum*), de précieuses indications sur les croyances de son temps et des évocations précises sur des événements comme le récit de la peste qui désole Marseille en 588. Au XIII^e^ siècle, les chroniques de Joinville, destinées à relater « les saintes paroles et les bons faits » de saint Louis, livrent une description détaillée des mœurs des Bédouins qu'ils rencontrent lors de la croisade en Égypte, et dévoilent la perception de ces croisés affrontant le monde musulman. Pour décrire l'univers mental des humains de l'an mil, G. Duby s'appuiera sur les témoignages du moine clunisien Raoul Glaber qu'il considère comme l'un des esprits les plus représentatifs de son temps.

De la Renaissance au XVIII^e^ siècle

À partir de la Renaissance jusqu'au XVIII^e^ siècle, la connaissance historique prend des orientations diverses qui, chacune à sa manière, constituent les prémices de l'histoire contemporaine. Les humanistes de la Renaissance, parmi lesquels se comptent de plus en plus de laïcs, initient une méthode de travail fondée sur la quête de documents originaux (religieux ou non) et l'analyse critique des sources. Leurs héritiers, appelés les antiquaires en raison de leur passion pour l'Antiquité grecque et romaine, poursuivent leur œuvre, posant ainsi les bases de l'érudition moderne.
Au XVIII^e^ siècle, siècle des Lumières, les philosophes – Voltaire, Montesquieu, Diderot, Condorcet – manifestent un intérêt passionné pour l'histoire et posent les fondements d'une philosophie de l'histoire orientée autour de questions telles que l'origine des nations, l'histoire des civilisations ou la marche du progrès humain. Au XIX^e^ siècle, avec le développement du rationalisme, les philosophes Kant, Hegel et Karl Marx concevront chacun à sa manière toute l'histoire de l'humanité comme une marche vers la liberté, éclairée par la raison.

Le XIX^e^ siècle, siècle de l'histoire

Le XIX^e^ siècle est souvent appelé, à juste titre, le « siècle de l'histoire ». La Révolution française et la constitution des nations en Europe nourrissent la réflexion des historiens français, allemands, anglais. Des écoles nationales se constituent dont une dynamique école allemande avec Leopold von Ranke (1795-1886) et son *Histoire des*

peuples romains et germains de 1494 à 1535 (1824), Theodor Mommsen (1817-1903) et son *Histoire romaine* et Wilhelm Roscher (1817-1894), que l'on peut considérer comme le fondateur de l'histoire économique. Le Suisse Jakob Burckhardt (1818-1897), disciple de Ranke et ami de Nietzsche, fonde l'histoire culturelle (*La Civilisation de la Renaissance en Italie*, 1860).

En France, c'est le moment où l'histoire acquiert ses assises institutionnelles (École des chartes en 1821, organisation des Archives nationales sous la monarchie de Juillet, enseignement dans les lycées napoléoniens, création de l'agrégation à la fin du siècle…).

Dans la première moitié du siècle, le courant romantique, tout en cultivant l'exotisme du passé, exalte la grandeur des héros qui ont participé à la construction nationale et cultive les grands tableaux littéraires et artistiques. Des historiens comme Augustin Thierry (1795-1856) ou le talentueux Jules Michelet (1798-1874) manifestent l'ambition d'écrire une « histoire totale » de la nation française organisée autour des notions d'universalité et de progrès.

À partir du milieu du siècle, la philosophie positiviste d'Auguste Comte influence des historiens français comme Taine (1828-1893) et Fustel de Coulanges (1830-1889) : tous pensent que l'histoire doit être abordée de manière rationnelle, en s'inspirant des sciences de la nature.

En 1876, Gabriel Monod fonde la *Revue historique* et publie dans le premier numéro le texte fondateur de l'« école méthodique ». Cette école s'inspire des travaux des historiens allemands (G. Monod compare l'Allemagne du XIXe siècle à « un vaste laboratoire historique »), en matière d'inventaire et de critique des sources. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, grands maîtres de la science historique à la Sorbonne (*Introduction aux études historiques*, 1897), invitent à se détacher de « la rhétorique et des faux-semblant » ou encore des « microbes littéraires » qui polluent le discours historique savant.

L'histoire méthodique (appelée aussi positiviste) va alors produire des textes où la stylistique laisse place à la rigueur, voire à un certain ascétisme qui se veut pédagogique.

En 1900, dans un contexte de rivalité avec l'Allemagne et de consolidation de la France républicaine, *l'Histoire de France* d'Ernest Lavisse (1842-1922) – en dix-sept volumes – exalte le prestige de l'État-nation construit depuis Clovis et devient l'« histoire officielle » de l'enseignement français.

Le défi de la sociologie aux historiens

Au tournant du XIXe siècle, le développement des sciences sociales et la montée en puissance de la sociologie durkheimienne vont finalement ébranler ces orientations. En 1903, dans la *Revue de synthèse historique*, le sociologue François Simiand dresse un procès de la tradition positiviste, à laquelle il reproche de réduire l'histoire à la description de phénomènes hasardeux et contingents, alors que la sociologie est, elle, capable de dresser des lois et de mettre en évidence des régularités. F. Simiand invite notamment la « tribu historienne » à se débarrasser de « ses trois idoles » : le politique, le chronologique et l'individu, autrement dit d'une histoire-bataille, axée sur la chronologie des événements militaires et les règnes des grands souverains.

Par ailleurs, *l'Histoire socialiste de la Révolution française* (1901-1908) de Jean Jaurès et plus largement les idées de K. Marx, qui insistent sur les déterminismes économiques et sociaux, influencent toute une génération d'historiens (Marc Bloch, Lucien Febvre, Albert Mathiez, Ernest Labrousse…) qui recommandent de délaisser

l'histoire politique au profit d'une histoire économique et sociale.
En 1929, L. Febvre et M. Bloch fondent *les Annales d'histoire économique et sociale*. Critiquant l'histoire nationale de leurs prédécesseurs (« L'histoire qui sert est une histoire serve », dira L. Febvre), *les Annales* veulent promouvoir une « histoire totale » qui soit en même temps une histoire problématisante, posant des questions qui aident à la compréhension des sociétés du passé mais aussi du présent, et qui utilise, pour ce faire, les autres sciences sociales (sociologie, économie, géographie, psychologie, ethnologie, etc.).
Les Annales (voir ce mot) vont rapidement devenir une école de prestige mondial, entraînant dans son sillage quatre générations d'historiens français, essentiellement spécialistes d'histoire médiévale et moderne.

Renouvellements contemporains
En 1985, le grand historien médiéviste G. Duby constate « une impression d'essoufflement » du programme des Annales. L'historiographe F. Dosse affirme en 1987 l'éclatement du projet dans *L'Histoire en miettes*.
Depuis la fin du XX^e^ siècle, la recherche historique s'est internationalisée et les axes de recherches se sont diversifiés. De nouveaux courants historiographiques comme la micro-histoire italienne (avec Carlo Ginzburg), la « *social history* » anglaise (avec Edward P. Thompson et Eric J. Hobsbawm), la « *public history* » américaine, l'« *Alltagsgeschichte* » allemande (histoire du quotidien) autour de l'institut Max Planck, ou encore les questionnements engendrés par le « *linguistic turn* » aux États-Unis contribuent à renouveler les pratiques historiennes.
L'ensemble de ces travaux a introduit un changement d'échelle, du macro au micro, attestant d'un « retour de l'acteur » qui conduit à s'intéresser aux stratégies individuelles comme témoignages des représentations d'une époque. De plus, la prise en compte de l'événementiel et le genre biographique ont été réhabilités.
Tandis que l'histoire politique, stimulée par les événements majeurs du XX^e^ siècle comme le communisme et son effondrement, les montées du fascisme et du nazisme, ou les décolonisations, atteste d'une belle vitalité, l'histoire culturelle s'est déployée en divers chantiers : histoire de la lecture et de l'écrit, des sensibilités, de l'immigration, des religions, des entreprises, des sciences, etc. L'histoire contemporaine est aussi saisie par les grandes interrogations de son époque autour de thématiques comme la mémoire ou l'histoire des femmes qui connaissent un développement important depuis les années 1980. Et si les Annales, selon F. Dosse, avaient instruit le procès de la philosophie de l'histoire et avaient eu gain de cause, de nouveaux questionnements épistémologiques, sur la vérité en histoire et sur le statut de la narration, font pourtant l'objet de débats passionnés. « L'historien d'aujourd'hui conscient de la singularité de son acte d'écriture (…) se positionne dans une perspective essentiellement réflexive » (C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, *Histoire et historiens en France* depuis 1945, 2004).
Ces vingt dernières années ont vu fleurir de nouvelles pistes dans la mouvance de la *Global history* anglo-saxonne : l'ambition de ce champ disciplinaire de l'« histoire globale » est de connecter, de mettre en perspective comparée toutes ces histoires nationales jusqu'ici cloisonnées, de tenter de nouvelles approches, de croiser les regards, pour écrire une autre histoire du monde. Il s'agit de souligner tant les convergences que les différences, de mettre en perspective les interrelations, d'oser parcourir toutes les échelles, spatiales et temporelles, de naviguer de l'individu au monde, et de la préhistoire au moment présent. Bref,

comme l'ont si élégamment écrit les historiens Caroline Douki et Philippe Minard, le but est d'« ouvrir grand les fenêtres » du vénérable monument de l'Histoire, de « voir et penser large ».

L'histoire saisie par la mémoire

Journées du patrimoine, cérémonies du débarquement des Alliés… Depuis les années 1980, une véritable déferlante mémorielle s'observe dans de nombreux pays sous forme de multiples commémorations, de cultes du patrimoine, d'une floraison de musées et autres mémoriaux, mais aussi d'une médiatisation croissante de la parole de témoins, de la petite histoire ou de la grande. Mémoires ouvrières, mémoires de poilus, mémoires de pieds-noirs ou de harkis… la mémoire ou plutôt les mémoires sont devenues un important objet d'étude pour les historiens.

En 1984, Pierre Nora mettait en chantier un gigantesque ouvrage collectif, Les *Lieux de mémoire*, et l'expression est aujourd'hui passée dans le langage courant. Ces « lieux » symboliques désignaient aussi bien la République française, la culture proustienne que *l'Histoire de France* d'Ernest Lavisse. Non pas une histoire « du passé tel qu'il s'est passé » donc, mais « de ses réemplois permanents, de ses usages et de ses mésusages » (P. Nora).

Conflits mondiaux, génocides, guerres de décolonisation…, ces mémoires déchirées font, elles aussi, couler beaucoup d'encre, prenant parfois, par leur aspect pluriel et contradictoire, les historiens au dépourvu. Aux États-Unis et en Europe, on ne compte plus les publications et les débats historiographiques autour du nazisme et du génocide juif. De son côté, l'historien Henri Rousso a écrit l'histoire de la mémoire de l'Occupation en France, de ses retournements et des revendications qu'elle engendre (*Le Syndrome de Vichy*, 1987 ; *Vichy, un passé qui ne passe pas*, 1994). La mémoire de la guerre d'Algérie a été, elle aussi, passée au crible des regards croisés d'historiens français et algériens (M. Harbi, B. Stora, *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, 2004).

Comment expliquer cette prégnance de la mémoire ? P. Nora y voyait une « crise du mythe national », liée à celle de l'idée de progrès. En 2003, François Hartog poursuit l'analyse en attribuant le phénomène mémoriel contemporain à un nouveau rapport au temps des sociétés actuelles. Alors que les deux siècles passés ont connu une « posture futuriste » (tendue vers la construction d'un monde meilleur), l'époque contemporaine vivrait un « présentisme », qui conçoit sa mémoire non plus comme une mémoire collective permettant de préparer l'avenir, mais comme des mémoires reconstruites diversement pour renforcer les identités de chaque groupe ou de chaque individu (F. Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, 2003).

L'histoire, science ou récit ?

En 1971, l'historien Paul Veyne publiait un livre très mal reçu à l'époque par la communauté historienne : *Comment on écrit l'histoire*. Il y affirmait que le récit historique n'était qu'une construction de faits que l'historien découpe à son gré, donnant une importance à ceux qui lui importent… Autrement dit, l'histoire, selon P. Veyne, serait un roman bâti sur des faits véridiques. En 1979, l'historien anglais Lawrence Stone prônait, lui, un nécessaire retour à la narration de l'histoire, dénonçant dans la revue *Past and Present* (1979) la prétention d'objectivité des démarches de l'histoire scientiste ou structurale.

La fin du XX^e^ siècle a vu surgir un grand débat épistémologique sur la question de la narration et de la vérité en histoire. Le linguistic turn, courant américain des sciences sociales, proclame que toute réalité sociale, passée ou présente, se réduit à des jeux de langage et,

selon Hayden White, l'histoire ne serait qu'une « *fiction-making operation* ». Si ces positions peuvent conduire à un relativisme absolu (laissant la voie libre, par exemple, aux lectures révisionnistes du nazisme), en France, à la suite des philosophes Michel Foucault, Michel de Certeau et Paul Ricœur, les historiens adoptent aujourd'hui une position de « réalisme critique » de la connaissance historique. Pour Antoine Prost (*Douze leçons sur l'histoire*, 1996), l'histoire est une « mise en intrigue ». Gérard Noiriel (*Sur la crise de l'histoire*, 1996) affirme même que la question de l'objectivité et de la vérité est le principal défi qui est lancé aujourd'hui à la discipline. Pour Roger Chartier (*Au bord de la falaise, l'histoire entre certitude et inquiétudes*, 1998), le discours historique oscille entre fiction et science, mais le travail de l'historien est constitué d'opérations spécifiques – identification et traitement des sources, validation d'hypothèses et production d'un savoir « vérifiable » et contrôlé par la communauté des historiens.

Quoi qu'il en soit, ces réflexions ont conduit l'histoire à suivre la voie empruntée par l'ensemble des sciences sociales depuis la fin du XX^e^ siècle : celle d'un pluralisme des pratiques, dans lequel les genres historiques – récit, biographie, monographie, analyse quantitative ou qualitative plus globale – se multiplient et se superposent, pour le plus grand bénéfice de la discipline historique et des passionnés d'histoire !

HOLISME

L'usage du mot « holisme » se retrouve dans des contextes assez différents : on peut parler de « holisme » en sociologie, mais aussi en philosophie, en linguistique ou en anthropologie. De manière générale, on qualifie d'holiste (du grec *holos*, « tout, entier ») toute théorie qui privilégie le tout sur les éléments qui le composent. Dans une conception holiste, le tout n'est donc pas un simple agrégat d'éléments. En sciences humaines, c'est à l'individualisme qu'on oppose en général l'holisme. L'anthropologue Louis Dumont distingue ainsi les sociétés holistes et les sociétés individualistes : les sociétés holistes (dont le modèle est, pour lui, la société indienne) valorisent la subordination de l'individu au tout social, tandis que les sociétés modernes occidentales sont individualistes et privilégient l'égalité, la liberté et la satisfaction des besoins de chacun. En sociologie, schématiquement, l'holisme considère la société comme une entité propre « englobant » les individus et les déterminant pour une large part. C'est la conception qu'on prête en général à Émile Durkheim pour l'opposer à l'individualisme méthodologique, selon lequel l'individu est premier dans la constitution du social.

HOMO (GENRE)

Lorsqu'on est naturaliste et qu'on fait profession de classer les perroquets, les lézards, les papillons, les requins, les chèvres et les vers de terre, où placer les humains ?

La question s'est posée à Carl von Linné dès 1730, lorsqu'il établit sa classification des espèces. Où allait-il ranger les hommes dans le grand tableau des êtres vivants ?

Dans *Systema naturae* (1735), le naturaliste suédois avait retenu la solution suivante. Du point de vue anatomique, il lui paraissait clair que l'homme ressemble aux singes. Il créa donc un ordre des Primates qu'il divisa en quatre genres : *Homo, Simia* (les singes), *Lemur* (les prosimiens) et *Vespertilio* (qui rassemblait les chauves-souris).

Au sein du genre *Homo* (dans lequel il rangeait aussi *Homo nocturnus, Homo sylvestris*, ou *Homo* troglodytes), C. von

Linné désigne les hommes comme *Homo sapiens* (l'homme « sage » ou « l'homme qui sait »).
La définition de l'homme moderne comme *Homo sapiens* est restée longtemps valide. Elle repose sur un mélange de critères anatomiques. L'homme appartient au monde des primates, mais il marche sur deux jambes et a un gros cerveau, ce qui en fait un *Homo*. De plus, il est intelligent, fabrique des outils et parle un langage articulé. Ce qui en fait un *sapiens*.

Comment définir l'homme ?
Cette définition a prévalu jusqu'à ce que la découverte de nombreux fossiles d'ancêtres humains vienne brouiller les cartes.
Jusqu'au milieu du XX^e^ siècle, les préhistoriens rangent parmi les humains (le genre *Homo*) tous nos ancêtres qui possèdent quatre critères : le volume cérébral, la bipédie, la fabrication d'outils, le langage. Mais, à partir des années 1960, les choses se compliquent avec la découverte des australopithèques et de nombreux fossiles d'anciens *Homo*. La notion de « gros cerveau » n'est plus suffisante pour un fossile comme *Homo habilis* dont la taille cérébrale (autour de 700 cm^3) est intermédiaire entre celui des hommes actuels et celui des plus anciens australopithèques (500 cm^3). Il convient d'affiner les critères. La définition canonique retenue par Louis Leakey, Phillip Tobias, et John Napier en 1964 devient plus que subtile : elle prend en compte la forme des mandibules, du système dentaire, des reliefs osseux du crâne, le volume cérébral (supérieur à 600 cm^3).
Mais la recherche s'est poursuivie. Au fur et à mesure de la découverte de nouveaux fossiles dans les années 1980-1990, les formes intermédiaires se sont multipliées et les anciennes frontières ont dû être reconsidérées. Les caractères biologiques et culturels attribués au genre *Homo* sont devenus notoirement insuffisants.
Avec la découverte de nouvelles espèces d'anciens hominidés (7 ou 8 espèces d'australopithèques) et la multiplication des anciens *Homo* (*neandertalensis, heidelbergensis, erectus, habilis, ergaster, rudolfensis, antecessor, georgicus*), les frontières biologiques se brouillent. Les distances anatomiques entre fossiles sont devenues de plus en plus étroites, et donc les critères de classification discutables.

HOMO ŒCONOMICUS

Figure emblématique de la science économique et spécialement de la théorie néoclassique, cette représentation mathématisée d'un agent économique est née à la fin du XIX^e^ siècle. L'*homo œconomicus* est un être désincarné, parfaitement rationnel, dont l'objectif est de maximiser sa satisfaction, s'il est un consommateur, ou son profit, s'il est un producteur. Dans le cas du consommateur, ses préférences sont données et à chaque panier de biens qu'il souhaite consommer est associée une utilité, son programme consistant à maximiser cette utilité sous la contrainte de ses ressources disponibles. Ce processus d'optimisation fait de l'*homo œconomicus* un quasi-ordinateur qui ne connaît pas de limite cognitive. Ses actions sont « logiques » selon la dénomination de Vilfredo Pareto. L'économie néoclassique se bâtit sur cette problématique, qui l'écarte de la sociologie censée s'intéresser aux « actions non logiques », toujours pour V. Pareto.
Dans les années 1970, l'Américain Gary Becker étend le processus de maximisation à tout type de choix : le mariage, le divorce, le crime… Dès son apparition sur la scène scientifique, certains auteurs ont voulu donner à l'homo œconomicus une vision plus humaine. Ainsi, au moment même où Léon Walras et V. Pareto posent

les fondations de la théorie néoclassique et élaborent l'*homo œconomicus*, l'Autrichien Ludwig von Mises se démarque. Il ne veut pas que la science économique devienne l'antichambre de la mathématique ou des statistiques, il souhaite qu'elle soit une « praxéologie », c'est-à-dire une science de l'agir humain. Pour L. von Mises, toute action est rationnelle dans le sens où les individus sont mus par la recherche d'un avantage quel qu'il soit et qu'ils se donnent les moyens pour y parvenir, quels que soient les moyens employés car la rationalité est éminemment subjective. De plus, il souligne le caractère spéculatif de toute action, l'incertitude étant indépassable. Un demi-siècle plus tard, le modèle de l'*homo œconomicus* est de nouveau amendé.

En 1947, Herbert Simon propose de substituer à la maximisation la rationalité limitée. Parce que les capacités cognitives des individus sont finies et que leurs connaissances sont imparfaites, ils ne cherchent pas la solution optimale mais celle qui est la plus satisfaisante. À ce premier coup de canif au modèle succède un second dans les années 1970. Pour H. Simon, les choix des individus ne peuvent être compris sans entrer dans la boîte noire de leur fonctionnement décisionnel. La psychologie vient alors au secours de l'économie pour décrypter les mécanismes de décision et la rationalité devient « procédurale », car elle se révèle dans le processus même. L'économie expérimentale portée par le prix Nobel 2002 Daniel Kahneman prolonge les travaux réalisés par H. Simon et confirme l'irréalisme des postulats forgés autour du modèle. À partir de tests réalisés sur des échantillons d'individus, D. Kahneman s'est aperçu que les choix individuels s'écartent de la rationalité parfaite. Car les individus choisissent sur la base d'informations stéréotypées et non en termes de calculs de probabilité. De plus, ils ont une aversion pour le risque ce qui leur fait préférer les solutions qui l'atténuent…

HYSTÉRÉSIS

En physique, l'« *hystérésis* » désigne un phénomène qui persiste une fois que sa cause a disparu. Un métal placé dans un champ magnétique devient aimanté et garde ses propriétés d'aimantation lorsque le champ magnétique n'est plus présent.

En économie, ce phénomène a été utilisé par Olivier Blanchard et Lawrence Summers en 1986. Leur idée est la suivante : la baisse de l'activité économique dans les années 1970, due aux chocs pétroliers, a conduit à une hausse du chômage. La baisse de l'activité et le chômage persistant ont produit des effets structurels : perte de motivation et d'employabilité de certains chômeurs, absence d'investissement des entreprises. À long terme, ces phénomènes perdurent alors même que les causes initiales (du chômage) ont disparu.

IDÉAL TYPE

L'« Avare » de Molière est un personnage caricatural, que l'on a peu de risques de rencontrer à l'état pur dans la réalité, mais qui représente le prototype de l'avarice. Ce personnage est une sorte d'« idéal-type » des personnes avares. Max Weber a pensé l'idéal-type (ou « type-idéal ») comme un outil conceptuel utilisable en sciences sociales et destiné à définir les caractéristiques essentielles des conduites humaines ou des institutions sociales. Un idéal-type est un modèle, une construction intellectuelle qui ne reflète pas la réalité empirique mais permet d'en analyser les composantes. En économie par exemple, le marché « pur et parfait » (où la concurrence n'est entravée par aucune norme sociale) est un idéal-type, c'est-à-dire un étalon à partir duquel on peut comprendre par comparaison les marchés réels.
L'idéal-type se situe donc à mi-chemin entre l'individualité concrète et le modèle théorique pur. Cette méthode a été abondamment utilisée par M. Weber pour décrire le profil typique de comportement du capitaliste, du prophète, du savant… Werner Sombart s'inspire de cette même démarche dans son ouvrage *Le Bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne* (1913), ou Georg Simmel pour décrire la situation caractéristique de l'étranger ou du pauvre (*Les Pauvres*, 1908).

IDENTITÉ

Ce concept est resté longtemps marginal dans les sciences humaines. Il a fait une irruption soudaine et massive à partir des 1990. Le terme « identité » va alors servir de point de ralliement pour désigner des phénomènes comme les conflits ethniques (décrits comme « les conflits identitaires »), les statuts et les rôles sociaux (« l'identité masculine », « l'identité au travail »), les cultures de groupe (les « identités nationales » ou « religieuses »), pour désigner une pathologie mentale (les troubles de l'identité), ou encore pour exprimer l'identité personnelle (quête de soi, le moi…).
Mais, en se généralisant, la notion d'identité perd de sa consistance. L'identité ne serait-elle pas devenue une notion vague et inconsistante servant à désigner des phénomènes qui n'auraient en commun que le nom ?
Après examen, on peut cependant cerner, au sein de la littérature actuelle, trois domaines d'étude relativement distincts : l'identité collective, l'identité sociale et l'identité personnelle.

L'identité collective

L'identité collective – celle des nations, des minorités culturelles, religieuses ou ethniques – est le domaine d'étude privilégié des anthropologues, des historiens et des spécialistes de sciences politiques. Depuis les années 1980, les anthropologues se sont démarqués fortement de la vision « essentialiste » qui consiste à voir les ethnies ou « cultures » comme des réalités homogènes, relativement closes sur elles-mêmes et stables au fil du temps. Dans son ouvrage *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs* (1990), l'africaniste Jean-Loup Amselle critique la vision figée des réalités culturelles. Il rappelle qu'en Afrique les ethnies et les peuples forment des réalités composites qui résultent toujours d'un mélange de plusieurs traditions culturelles en perpétuelle recomposition. Toute culture est métissée, partage avec les cultures voisines des caractéristiques communes (la langue, la religion, des modes de vie, une partie de son histoire). Le politiste Jean-François Bayart, dans *L'Illusion identitaire* (1996), souligne combien les « traditions culturelles », que l'on croit très anciennes, sont en fait très

récentes. Ainsi, le thé à la menthe des Marocains n'est pas une tradition séculaire : il a été introduit par les Anglais au XVIII[e] siècle et ne s'est généralisé que récemment. J.-F. Bayart parle de « stratégie identitaire » pour souligner combien certains groupes ou communautés s'approprient des images, des représentations, des symboles pour revendiquer leur autonomie dans le cadre d'une mobilisation politique.

L'identité sociale et statutaire

Décliner son identité, ce n'est pas simplement revendiquer une appartenance nationale, ethnique, communautaire, c'est aussi affirmer une position dans la société. Cette position nous est donnée par notre âge (enfant, adolescent ou adulte), notre place dans la famille (époux, épouse ou grand-parent), une profession (médecin ou garagiste), une identité sexuée (homme ou femme), et des engagements personnels (sportif, militant, syndicaliste…). À chacune de ces positions correspondent des rôles et des codes sociaux plus ou moins affirmés. Ce phénomène a été étudié depuis longtemps par les psychologues sociaux à travers la notion d'identité sociale.

Pour George H. Mead (1863-1931), l'un des pères de la psychologie sociale, la construction de notre identité passe par l'intériorisation de ces différents « moi » sociaux. G.H. Mead récuse les conceptions de la société qui partent de l'individu isolé, tout comme d'une société qui forme un tout qui dépasse et englobe les individus. Pour lui, c'est dans le cadre de l'interaction sociale que l'individu émerge et prend conscience de soi (« *self-consciousness* »). L'identité, le « soi », est constituée de l'ensemble des images que les autres me renvoient de moi-même et que l'on intériorise.

On comprend dès lors que la déstabilisation des cadres de socialisation que sont la famille, le travail ou les formes d'appartenance religieuse ou politique puisse aboutir à une véritable « crise identitaire ». Ainsi, la crise identitaire est profondément reliée aux transformations du travail. Les métiers qui avaient une forte composante identitaire sont en déclin. C'est le cas des paysans et des professions artisanales. La même tendance touche les ouvriers. Le mouvement ouvrier s'était pourtant forgé une forte identité de classe à travers les organisations syndicales et politiques, à travers aussi toute une symbolique et toute une histoire attachées à certains métiers comme mineurs, sidérurgistes ou marins pêcheurs.

On peut faire le même constat à propos des identités religieuses et politiques, mais aussi des rôles sexuels. Le diagnostic général est celui d'une crise des cadres d'appartenance. D'où une abondante production de recherches sur le thème des « crises et recompositions » de l'identité politique ou des identités religieuses, qui s'en fait l'écho.

L'identité personnelle

L'identité personnelle est un des thèmes privilégiés des psychologues, des psychanalystes et des philosophes. Par exemple, le psychologue William James (1842-1910) distinguait trois facettes de l'identité : le « soi matériel » (le corps) ; le « soi social » (qui correspond aux rôles sociaux) ; le « soi connaissant » (qui renvoie au fait que chacun d'entre nous, lorsqu'il agit ou pense, a le sentiment d'être un sujet autonome, doué de volonté).

De son côté, le psychologue américain Erik H. Erikson (1902-1994) a souligné que l'adolescence est un moment particulier de formation de l'identité. De plus, pour lui, la genèse de l'identité s'inscrit toujours dans une relation interactive à autrui. C'est la rencontre avec autrui qui permet de se définir par identification et/ou opposition. Dans *Enfance et Société* (1950), E.H. Erikson décrit la naissance de l'identité personnelle comme un processus actif et conflictuel où interviennent

des dimensions sociales (modèles sociaux auxquels l'individu veut se conformer) et psychologiques (l'idéal du moi), conscientes et inconscientes. L'identité s'affirme de l'enfance à l'âge adulte par des stades successifs marqués par des crises et des réaménagements. E.H. Erikson a ainsi décrit huit phases d'évolution de la petite enfance à l'âge adulte. Parmi elles, la « crise d'adolescence » est la phase la plus critique.

Les sociologues contemporains partent d'un constat commun de désinstitutionnalisation des cadres sociaux et de la crise des modèles de socialisation. Par exemple, pour les femmes, le rôle de « mère au foyer » n'est plus un modèle de socialisation unique et positif ; le statut de l'homme n'est plus celui de mari et de père protecteur et autoritaire ; les retraités d'aujourd'hui ne se laissent plus enfermer dans le rôle du « vieux » de naguère, etc.

Selon le sociologue Anthony Giddens, l'emprise moins forte des institutions et des communautés d'appartenance sur la vie des individus les conduits à négocier en permanence leur choix de vie (*La Constitution de la société*, 1984). Un véritable basculement, l'entrée dans ce qu'Anthony Giddens appelle la « modernité avancée » s'est produit à partir des années 1960, qui se caractérise en effet par une « réflexivité » croissante des individus : ils ne cessent de s'interroger sur tout, ce qui rend leur action toujours plus incertaine. Pour le sociologue J.-C. Kaufmann, là réside la clé de l'identité : « La réflexivité s'inscrit dans une logique d'ouverture ; elle brise les certitudes et remet en cause ce qui est tenu pour acquis. L'identité au contraire ne cesse de recoller les morceaux. Elle est un système permanent de clôture et d'intégration du sens, dont le modèle est la totalité » (*L'Invention de soi*, 2004). Mais elle ne peut le faire que de manière provisoire. Pour lui, « L'identité est un processus marqué historiquement et intrinsèquement lié à la modernité. L'individu intégré dans la communauté traditionnelle, tout en se vivant concrètement comme un particulier, ne se posait pas de problèmes identitaires tels que nous les entendons aujourd'hui. (…) Si nous sommes entrés dans l'ère des identités, c'est précisément parce qu'elles ne vont plus de soi, qu'elles sont protéiformes et à construire. »

IDÉOLOGIE

Libéralisme, marxisme, nationalisme, anarchisme, fascisme, régionalisme, écologisme… Le suffixe « isme », accolé à un système d'idées, suffit à le reconnaître comme idéologie. Les idées politiques semblent être le domaine naturel où se déploient les idéologies. Mais on peut déceler aussi des « ismes » dans le domaine des arts (cubisme, symbolisme, surréalisme), et même dans les sciences : ne parle-t-on pas de darwinisme, freudisme, cognitivisme ? Y aurait-il des traits similaires entre les idéaux politiques, les théories scientifiques, les courants de pensée en littérature ?

L'idéologie, science des idées…

Le philosophe et homme politique Antoine Destutt de Tracy (1754-1836) conçut le mot « idéologie » pour désigner une nouvelle « science des idées », dont il voulut jeter les bases dans *Éléments d'idéologie* (4 vol., 1801-1815). « On n'a qu'une connaissance incomplète d'un animal, si l'on ne connaît pas ses facultés intellectuelles. L'idéologie est une partie de la zoologie, et c'est surtout dans l'homme que cette partie est importante et mérite d'être approfondie. »

L'idéologie se veut d'abord une science de la formation des idées, de leurs conditions de naissance et d'évolution (des perceptions aux idées abstraites) à leurs lois d'organisation (la

grammaire, la logique…). Mais son objectif s'étend au-delà. L'idéologie se veut un projet à la fois scientifique et éducatif. Scientifique, puisqu'il s'agit de percer le secret des idées et de révéler ainsi la démarche de la pensée « juste ». Pédagogique, car l'objectif ultime est de transmettre au plus grand nombre les règles de la pensée « juste ».

A. Destutt de Tracy va rassembler autour de son projet toute une pléiade d'auteurs, dont Condorcet, Cuvier, Lamarck… Ils veulent promouvoir l'éducation, perçue comme un moyen de transformation politique et de gouvernement. Leur œuvre est impressionnante. En quelques années, ils furent à l'origine de la création des écoles centrales (les ancêtres des lycées), des grandes écoles (Écoles normales supérieures, Écoles polytechniques, Écoles des langues orientales). Ils organisent l'Institut de France et jettent les bases de ce qui deviendra le musée de l'Homme.

Mais, lorsque Napoléon s'empare du pouvoir, le groupe des idéologues se divisera sur l'attitude à adopter face au nouvel empire.

Par la suite, Karl Marx (1818-1883) emploiera le terme « idéologie » pour désigner les idées des philosophes allemands post-hégéliens, qu'il critique vertement dans son *Idéologie allemande* (1845). Dès lors, ce mot a adopté le sens actuel. Il servira à désigner les idées fausses, principalement dans le domaine politique. « L'idéologie, ce sont les idées politiques de mon adversaire », note avec humour Raymond Aron.

L'approche marxiste

K. Marx a jeté les bases d'une analyse critique des idéologies qui repose sur plusieurs points.

L'idéologie est d'abord définie comme l'ensemble des représentations, des idéaux et des valeurs propres à une classe ou à un groupe social. Ainsi, les valeurs individualistes et égalitaires correspondent, selon K. Marx, à l'idéologie de la bourgeoisie montante.

L'idéologie est ensuite conçue comme une vision fausse de la réalité. Elle est aliénante au sens où elle déforme la réalité, travestit les faits ou les présente derrière un écran de fumée. Pour K. Marx, l'histoire et les idées sont le produit de l'activité pratique des hommes. L'idéologie, c'est donc le « monde à l'envers » où les idées semblent vivre dans un univers autonome et imprimer la marche de l'histoire. Cette conception « idéologique » est le produit d'une séparation entre la pensée et l'action, de la division entre le travail intellectuel et manuel.

Produit d'une position sociale donnée, l'idéologie est enfin une « superstructure ». Au niveau du groupe, elle est le reflet de la position sociale d'une classe. Au niveau de la société, elle est un produit de la classe dominante qui tend à légitimer son pouvoir en le justifiant avec des valeurs universelles.

La théorie critique de K. Marx ne manque pas de force. Le paradoxe est que le marxisme, qui voulait aller contre toute idéologie et être les « armes de la critique », est devenu à son tour l'une des principales idéologies politiques du XX^{e} siècle. À partir des années 1950, R. Aron argumentera contre les marxistes avec leurs propres armes, pour montrer combien le communisme et le marxisme étaient devenus des « religions séculières » (*Marxismes imaginaires : d'une sainte famille à l'Autre*, 1969).

Dans le prolongement de K. Marx, la théorie de Karl Mannheim (1893-1947) propose une vision élargie de l'idéologie. Le philosophe allemand insiste sur le fait que l'idéologie est une vision globale de la société, une « vision du monde ».

Quand elle s'impose à la société tout entière, elle est aliénante. C'est le cas des idéologies dominantes qui tendent à gommer les contradictions internes

des sociétés. Quand les forces révolutionnaires s'en emparent, elle devient utopique (*Idéologie et Utopie*, 1929). Placée au service de la révolution, elle peut devenir un instrument de combat. Ernst Bloch (1885-1977) explorera les idéaux révolutionnaires, dans *Le Principe espérance* (3 vol., 1954-1959), les formes que peuvent prendre les aspirations au changement dans l'imaginaire humain. L'idéologie devient alors une force productrice de l'histoire.

Toujours dans le cadre du marxisme, les penseurs de l'école de Francfort se livreront à une analyse critique de l'idéologie dominante de la raison et du progrès dans la société moderne (J. Habermas, *La Technique et la science comme idéologie*, 1968).

À partir des années 1970, certains auteurs postmarxistes vont se démarquer de la thèse marxiste de l'idéologie comme « superstructure ». Pour Maurice Godelier ou Cornelius Castoriadis, elle n'est pas seulement un instrument de légitimation du pouvoir qui voile les rapports de force. L'idéologie, sous la forme de l'imaginaire du pouvoir, participe de la construction de l'ordre social et ne peut donc être réduite à une justification *a posteriori*. L'idéologie est donc un ciment du pouvoir et ne peut être définie simplement comme un masque qui voile la réalité.

La sociologie des idéologies

À partir des années 1970, le thème des idéologies a quitté le terrain exclusif des marxistes pour devenir un objet d'étude de la sociologie. En France, plusieurs tentatives intéressantes visent à construire une véritable sociologie des idéologies (Pierre Ansart, Jean Baechler, Raymond Boudon, Edgar Morin). P. Ansart, par exemple, propose de dégager les traits communs de toute idéologie : elle forme un système d'interprétations de la réalité sociale organisé autour d'un noyau de représentations élémentaires, qui servent de grille de lecture de la réalité, mais aussi de cadre d'action. Il propose une typologie des idéologies : celles des idéologies officielles (par exemple monarchique, qui cherche à sacraliser l'ordre social et le roi qui l'incarne), celles des « révoltés » (fondés sur le messianisme). Par ailleurs, l'auteur souligne l'existence d'une pluralité de producteurs d'opinion en régime démocratique. L'idéologie ne saurait donc se réduire à une seule « idéologie dominante » (*Les Idéologies politiques*, 1974). Pour P. Ansart, la fibre idéologique repose sur les passions et cherche à mobiliser les sentiments d'amour et de haine.

À l'encontre de cette approche « passionnelle », R. Boudon cherchera à montrer que l'idéologie n'est pas affaire de passion mais bien de raison.

En dépit de quelques projets en vue de construire un véritable programme de recherche, l'étude des idéologies politiques ne deviendra jamais un champ d'études très unifié.

À partir des années 1980, le mot même « idéologie » va s'effacer du vocabulaire des sciences sociales et son étude va se disperser autour de champs de recherche spécifiques : l'histoire des idées politiques, l'analyse du discours politique, l'étude des imaginaires sociaux et des mythologies politiques, l'analyse des représentations sociales, l'écologie des idées…

Raymond Boudon et la formation des idées reçues

Pour Raymond Boudon (*L'Idéogie, ou l'origine des idées reçues*, 1986), l'idéologie n'est pas le fruit des passions, mais l'expression d'un comportement tout à fait rationnel, bien qu'erroné.

Le sociologue définit l'idéologie – tels le tiers-mondisme ou le marxisme – comme « une doctrine reposant sur une argumentation scientifique et dotée d'une crédibilité excessive et non

fondée ». Autrement dit, elle ne se distingue pas par une forme de pensée particulière. Les « idées fausses » peuvent être rationnelles. L'idéologie contient seulement des erreurs de jugement. En d'autres termes, R. Boudon veut montrer que l'on a de « bonnes raisons de se tromper », c'est-à-dire qu'un raisonnement apparemment logique peut conduire à des idées fausses.

L'idéologie ne provient pas d'un aveuglement passionnel ou des intérêts, mais de divers effets cognitifs.

L'effet de position est lié à notre situation. Notre position sociale, géographique, professionnelle nous rend sensibles à certaines réalités ou problèmes (et nous rend aveugles à d'autres) du fait même que nous sommes confrontés à eux ou non. Les couches sociales supérieures sont moins sensibles à la pauvreté, non pas par manque de cœur ou de morale, mais simplement parce qu'elles y sont peu confrontées au quotidien.

L'effet de communication rend compte de l'acceptation d'une idée par un jugement indirect. Face à l'impossibilité de juger par nous-mêmes de la validité de telle ou telle théorie (une théorie économique par exemple, qui exige une formation de haut niveau), on s'en remet à l'autorité scientifique extérieure (« Des chercheurs américains ont montré que… » ou « Le prix Nobel X ou Y soutient que… »).

L'effet épistémologique souligne l'importance de certains biais cognitifs conduisant à des erreurs de jugement. Ainsi certains principes utiles et justes quand ils sont appliqués à une certaine réalité deviennent faux appliqués à d'autres contextes. Prenons un exemple. L'introduction de machines dans une entreprise va remplacer le travail humain et donc supprimer des emplois (les robots automatiques sur les chaînes de montage se substituent aux ouvriers spécialisés). Mais cela ne signifie pas que globalement, au niveau macroéconomique, les machines soient destructrices d'emplois. En bref, selon R. Boudon, l'idéologie n'est pas le produit d'un aveuglement passionnel, elle résulte d'une pensée raisonnable, mais non infaillible.

De l'idéologie aux communautés épistémiques

Au début des années 1990, les grandes idéologies partisanes (socialisme, nationalismes, libéralisme) semblaient avoir disparu de la scène politique dans les pays occidentaux. Dans les réunions internationales ou dans les instances régionales, le personnel politique semblait de plus en plus s'accorder sur quelques principes communs : la « bonne gouvernance », « le développement durable », la « société de l'information », la « démocratie participative », etc. Autant d'expressions qui formaient une sorte de « prêt à penser » du personnel politique, de droite comme de gauche.

Quelques spécialistes de la science politique suggèrent alors que l'imaginaire politique n'a pas disparu, mais qu'il est en train de muer sous une forme nouvelle, un nouveau discours technocratique qui, même s'il n'a pas le nom d' « idéologie », en a toutes les caractéristiques : quelques mots et slogans clés, autour desquels s'organise une vision stéréotypée du monde contemporain résumé à quelques enjeux majeurs.

En 1990, un livre dirigé par Robert Reich, *The Power of Public Ideas*, rassemble une série de contributions autour d'un nouveau programme de recherche sur les idées politiques. Ce n'est plus le mot « idéologie » qui est mis en avant : on parle plutôt d'idées, de « paradigmes », de « référentiels ». Le vocabulaire nouveau marque une inflexion de sens. Aux pensées partisanes, se substitue un discours plus neutre et technique qui transcende les clivages politiques anciens. En 1992, le politologue Peter Hass propose l'expression de « communautés

épistémiques » pour décrire ces cadres de pensée, valeurs communes et références partagées qui circulent au sein des sphères administratives et politiques. Les communautés épistémiques forment une idéologie commune qui imprègne les esprits en un prêt-à-penser faite de « routines mentales ». Mais ce sont aussi des cadres d'action et de légitimation qui permettent non seulement de communiquer entre élites, mais d'agir en commun, en s'accordant sur des sujets, en proposant des programmes d'action et de légitimation aux politiques entreprises. (L. Arnaud, C. Le Bart, R. Pasquier, *Idéologie et action publique territoriale*, 2007). Cela ne signifie pas que les discours partisans ont disparu : les clivages droite-gauche sont régulièrement réactivés lors des campagnes électorales.

Le rôle des récits

Les discours consensuels allaient-ils mettre fin aux idéologies à l'ancienne ? Pas vraiment. Tout au long des années 1990, une nouvelle dramaturgie politique réapparaît : celle de la lutte de la démocratie contre les nouvelles « barbaries modernes », contre le déclinisme et les dangers qui pèsent sur la planète. Les politologues anglo-saxons commencent à s'intéresser à l'usage du « récit » en politique. Emery Roe inaugure une nouvelle grille d'analyse : la « *narrative Policy* » ou le « *storytelling* ».

La notion de récit peut renvoyer a tout un arsenal de technique discursives : la dramatisation d'événements, la mise en scène de soi en héros, en sauveur ou en victime, à la fabrication de « clash », médiatiques. Il peut prend aussi la forme d'un nouveau « grand récit » épique. Le politologue J.-P. Bozonnet voit ainsi dans le « développement durable » le grand récit épique du début du XXI^e^ siècle qui reprend point pour point cette structure dramatique en trois temps : un passé idéalisé, une menace cataclysmique, un avenir catastrophique ou radieux selon notre capacité à réagir. Il est à remarquer que ce grand récit a commencé à prendre forme au moment même où les philosophes annonçaient une « ère postmoderne » marquée par « la fin des grands récits » structurant la vie politique et l'imaginaire social.

IMAGINAIRE

« L'homme descend du songe. » (Antoine Blondin). L'imagination est un des traits caractéristiques de la condition humaine. L'être humain est un rêveur né. Il exprime son imagination dans ses rêves nocturnes, ses rêveries diurnes, ses fantasmes, projets, individuels et collectifs. L'imaginaire imprègne aussi la politique, la science, la religion les mythes d'origine et visions du futur.

La notion connaît une phase d'effervescence, entre les années 1920 et 1970 marquée dans tous les domaines de la création par la révolution surréaliste, pendant laquelle plusieurs auteurs, situés dans des courants de pensée fort différents, ont cherché à donner corps à la notion, voire à la rehausser au rang de concept, afin de bâtir une théorie générale. Ils cherchaient à établir un système qui rendrait compte des différentes catégories de l'imaginaire – mythes, symboles, fantasmes, rêves et rêveries –, toutes formes de pensée considérées comme inconscientes ou préconscientes et relevant à ce titre plus de l'affect, de l'émotion, des souvenirs, des impressions que de la pure rationalité (si tant est que celle-ci existe). On peut citer, parmi eux :

– Le psychanalyste dissident Carl G. Jung proposait en 1919 la notion d'« archétype », ensemble de symboles à l'œuvre dans les mythes et les contes. Il explorera ensuite le vaste répertoire que constituent l'imagerie et les logiques particulières de l'Alchimie, de

l'Astrologie ou des Tarots. L'ensemble de ces symboles, qui structurent l'inconscient collectif de chaque culture, serait selon lui le fonds commun dans lequel s'enracinent les imaginaires individuels. Son imaginaire est inconscient et collectif (*L'Homme à la découverte de son âme*, 1943).

– Pour le psychiatre et psychanalyste français Jacques Lacan, tout humain doit vivre à l'intersection des trois ordres du symbolique (le langage), du réel (inaccessible à cause du langage) et de l'imaginaire. Selon lui, la notion d'imaginaire (établie dès 1936, définitivement formulée dans *Le Séminaire XXII* « RSI », 1974-1975) représente le lieu inconscient de l'illusion et de la frustration, dans lequel il convient de placer le moi, pur fantasme élaboré au moment structurant de l'identité qu'il nomme « stade du miroir ». Son imaginaire est inconscient et individuel.

– Pour le philosophe Jean-Paul Sartre (*L'Imaginaire*, 1940), l'imagination est la faculté consciente de former des images en s'arrachant du réel, objet de la perception. Cette faculté est donc « irréalisante », puisqu'elle se donne son objet comme absent. Grâce à la faculté irréalisante, l'imaginaire permet la liberté de la conscience. Son imaginaire est conscient et individuel.

– Pour le philosophe Gaston Bachelard, il existe deux versants opposés dans l'esprit humain : d'un côté, la conceptualisation, qui culmine dans la science ; de l'autre, la rêverie, qui trouve son accomplissement dans la poésie. G. Bachelard, qui voyait surtout, au début de son œuvre, l'imagination comme un obstacle à passer au filtre de la raison, réhabilitera peu à peu l'imaginaire (*L'Air et les songes*, *l'Eau et les rêves, la Terre et les rêveries de la volonté, la Terre et les rêveries du repos, Psychanalyse du Feu*), qu'il supposera à l'origine de toute intuition scientifique et de la liberté de l'homme. Son imaginaire est préconscient et individuel.

– L'anthropologue Gilbert Durand (*Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, 1969), influencé par le structuralisme de Claude Lévi-Strauss mais aussi par la mythologie selon Georges Dumézil, Mircea Eliade ou encore C.G. Jung, a cherché à établir la logique structurale à l'œuvre dans l'imaginaire humain, à partir de l'analyse des images, des symboles et des mythes des cultures classiques ou exotiques, révélant ainsi leur vocation métaphysique à conjurer le temps et la mort. Son imaginaire est inconscient et social.

Depuis les années 1970-1980, le thème de l'imaginaire a décliné dans les études en sciences humaines. En France, seuls quelques groupes de recherche comme le Centre de recherche sur l'imaginaire, impulsé par Gilbert Durand ou le centre Gaston Bachelard de recherches sur l'imaginaire et la rationalité maintiennent le flambeau. Quelques auteurs comme Cornelius Castoriadis (*L'Institution imaginaire de la société*, 1975) ou Benedict Anderson, théoriciens des « communautés imaginées » (*L'Imaginaire national*, 1983) voient dans l'imaginaire un des ciments des sociétés humaines.

Le thème de l'imaginaire reste également présent sous un nouveau visage à travers les études sur les représentations sociales, l'histoire culturelle (par exemple D. Crouzet, J. Delumeau), l'analyse de discours, la narratologie ou la sémiologie.

Un renouveau de la thématique est également perceptible avec des travaux plus concrets portant sur l'imaginaire du tourisme, (R. Amirou), d'Internet (P. Flichy) de l'alimentation (J.-P. Poulain) ou les mythologies contemporaines catastrophistes.

INCESTE

Le mot « inceste » peut prendre des sens très différents. Pour les anthropologues,

le tabou de l'inceste renvoie à un interdit universel des sociétés humaines : celui d'épouser un membre de sa famille. Dans le monde contemporain, l'inceste désigne souvent une réalité plus prosaïque : l'abus sexuel par un parent (souvent le père) sur un de ses enfants.

Anthropologie :
le débat sur un interdit universel

Très tôt, les anthropologues ont pris conscience de l'existence d'un interdit de l'inceste dans toutes les sociétés humaines. Partout dans le monde, il existe des règles interdisant le mariage avec des membres de parenté, plus ou moins proches. Partout, le mariage est prohibé entre père et fille, mère et fils ou frère et sœur. Les quelques exceptions concernent les pharaons égyptiens ou les empereurs incas qui se mariaient entre frères et sœurs. Mais ces cas sont trop rares et atypiques (il s'agit de maintenir à tout prix le pouvoir dans la dynastie) pour remettre en cause l'existence d'une règle générale. Plus souvent, l'interdit de l'inceste porte sur la parenté proche : cousins, cousines (à l'exception du « mariage arabe » qui favorise les unions entre les enfants de deux frères).

Comment expliquer cette prohibition universelle de l'inceste ?

Les anthropologues ont d'abord avancé le fait nocif de la consanguinité. Les unions entre parents, chez l'homme et chez l'animal, peuvent provoquer des tares héréditaires et, sur plusieurs générations, des phénomènes de dégénérescence. Puis, en 1891, l'ethnologue finlandais Edvard Westermarck et, en 1906, le sexologue britannique Havelock Ellis soutenaient que la cohabitation prolongée entre membres d'une même famille neutralisait le désir et conduisaient à une inappétence entre parents.

Mais l'explication la plus couramment admise depuis la Seconde Guerre mondiale fut celle de Claude Lévi-Strauss. Dans son ouvrage *Les Structures élémentaires de la parenté* (1949), l'anthropologue soutient que l'interdit de l'inceste dissimule en fait une règle positive : il contraint à l'exogamie, c'est-à-dire qu'il impose de se marier à l'extérieur de son clan d'appartenance. Cette règle d'exogamie ne serait rien d'autre qu'un mécanisme d'échange des femmes, qui permet d'éviter les conflits et les convoitises entre groupes. Par ailleurs, C. Lévi-Strauss soutient que c'est la première loi véritablement humaine. « La prohibition de l'inceste fonde la société humaine et, en un sens, elle est la société », écrira-t-il en 1960. Sa thèse, selon laquelle l'inceste est une spécificité humaine qui marquerait « le passage de la nature à la culture », a été contestée par des observations éthologiques qui montrent qu'en milieu naturel la plupart des espèces animales évitent les unions consanguines.

La théorie selon laquelle l'inceste est en fait inhibé naturellement (il y a peu d'attraction naturelle entre membres de la famille) a connu un renouveau avec des travaux menés dans les kibboutz israéliens (Y. Talmon, « Mate Selection in Collective Settlements », *American Sociological Review*, vol. 29, 1964 ; J. Shepher, *Incest : A Biosocial View*, 1983). Entre les enfants élevés en communauté dès la plus petite enfance, on constate une répulsion spontanée au mariage (alors qu'ils sont encouragés à le faire), quoique les études menées par Melford E. Spiro dans les années 1970 aient tendu à relativiser ce constat (*Culture et nature humaine*, 1995).

L'anthropologue Laurent Barry, auteur de *La Parenté* (2008) nuance également les théories de Lévi-Strauss. Pour lui, « la majorité des systèmes de parenté connus dans le monde ne reposent pas sur un dispositif d'échange matrimonial. En revanche, tous ont en commun de prohiber certains parents. L'idée d'échange comme revers de l'inceste ne

fonctionne, plus ou moins bien d'ailleurs, que pour certains systèmes particuliers finalement très minoritaires, et c'est elle qu'il faut remettre en question. Quant à l'idée d'une logique générale propre aux systèmes de parenté, il faudra donc la chercher ailleurs. » (Entretien avec L. Barry, *in La Parenté*, éd. Sciences Humaines, 2013)

Inceste et abus sexuels sur enfants

« Cela fait bientôt six ans que j'ai brisé ce satané silence : mon grand-père paternel a abusé de moi de mes 8 ans à mes 14 ans. » De nombreuses associations recueillent désormais ce genre de témoignages sur cette forme courante d'inceste : l'abus sexuel par un proche sur un enfant de la famille. Depuis les années 1990, la création d'associations de soutien aux victimes et la publicité faite à de nombreux cas d'abus sexuel sur enfants ont permis de parler de ce sujet longtemps tabou. L'ampleur du phénomène est difficilement mesurable. D'abord, parce que la définition des faits varie considérablement (du simple attouchement au viol répété parfois pendant plusieurs années). Ensuite, parce qu'une très petite minorité d'enfants révèle les faits. Les données les plus sérieuses estiment à 4 % environ le nombre d'enfants ayant subi des violences sexuelles de la part d'un proche.

Le scénario est souvent le même. Les parents incestueux sont souvent le père, le grand-père ou un oncle. L'enfant qui subit les abus sexuels reste souvent silencieux. Parfois parce qu'il a été menacé, mais le plus souvent il garde le secret spontanément : même s'il sent confusément que ce qu'on lui fait est « mal », il a peur de dénoncer une personne qu'il aime et se sent lui-même coupable.

Quelles sont les conséquences psychiques de ces abus sexuels ? Bien que l'on dispose d'enquêtes et de témoignages concordants, les effets psychologiques sur les enfants restent discutés. Dans les années 1980 aux États-Unis, on a diagnostiqué l'apparition de multiples troubles de la personnalité qui apparaissaient à l'âge adulte après une longue phase d'amnésie des faits. Le caractère quasi épidémique de ces troubles, localisés aux États-Unis, a conduit à s'interroger sur l'hypothèse d'un phénomène de suggestion thérapeutique. La psychologue Elizabeth Loftus a montré que certains incestes révélés à l'âge adulte pouvaient entrer dans le cadre de « faux souvenirs », s'ils avaient été suggérés par le thérapeute (E. Loftus, K. Ketcham, *Le Syndrome des faux souvenirs et le mythe des souvenirs refoulés*, 1994).

Les psychiatres évoquent aujourd'hui l'apparition chez l'enfant abusé d'un état de stress aigu (ou *acute stress disorder*) durant les premières semaines. Cet état est caractérisé par un sentiment de torpeur, une impression de « déréalisation » (perte de contact avec la réalité) et une amnésie dissociative (incapacité de se souvenir de certains aspects traumatisants), voire une incapacité à savoir si ce que l'on a vécu relève de la réalité ou du rêve. Ces symptômes sont accompagnés d'angoisses et de troubles du sommeil, ainsi que de difficultés de concentration. Par la suite, le syndrome peut évoluer vers un syndrome de stress post-traumatique (*post traumatic syndrom disorder*). Cependant, tous les enfants ne connaissent pas ces troubles grâce au phénomène de résilience.

La difficile évaluation chiffrée de l'inceste

Il est évidemment difficile de chiffrer la prévalence des actes qualifiables de pédophiles dans la société française, et encore plus dans le monde. En raison de la clandestinité des faits, on ne peut connaître que ce qui est observé, dénoncé à la police ou déclaré à la faveur de sondages anonymes. D'autre part, les seuils de majorité sexuelle varient selon les pays et selon les actes commis. Néanmoins, des données circulent,

parfois très divergentes. Parmi les plus précises, l'Ined publiait en 2008 l'analyse d'un sondage sur les rapports forcés (et les tentatives) en France : 9 % des femmes et 3 % des hommes déclaraient avoir subi de tels actes avant 18 ans. Cela ne faisait pas forcément d'eux des mineurs sexuels et la question excluait les rapports vécus comme consentis, ce qui vers 15 ans n'est pas impensable. Toutefois, les 27 % de cas déclarés impliquant un parent (père, beau-père ou autre parent) tombent sous le coup de la loi (Nathalie Bajos et Michel Bozon, « Les violences sexuelles en France », *Population et Sociétés*, n° 445, mai 2008).

Les chiffres de l'inceste fournissent une autre indication partielle. Selon un sondage Ipsos de 2008, 3 % des Français (mais 5 % chez les femmes) déclarent avoir été victimes d'actes incestueux. L'âge n'est pas mentionné, mais on peut le supposer précoce. Rapporté à la population, ce sondage donnerait 1,8 million de jeunes abusés (dont 1,5 million de filles). Chiffre à comparer avec celui, plus important, que donne Dorothée Dussy (*L'Inceste, bilan des savoirs*, 2013) : trois millions de personnes sur les 60 que compte la population française auraient été victimes d'incestes familiaux dans leur enfance.

Des chiffres mondiaux circulent, beaucoup moins précis. Selon un rapport de l'Onu (rapport Pinheiro, 2006), sur un panel de 21 pays développés, entre 7 % et 36 % de femmes et entre 3 % et 29 % des hommes auraient été victimes de violences sexuelles dans l'enfance. L'OMS pour sa part a publié une évaluation en 2007 : dans le monde, 20 % des femmes et 5 % à 10 % des hommes seraient dans ce cas. Si cela est vrai, c'est considérable.

INDICATEURS DE RICHESSE

› ***Richesse***

INDIVIDUALISME

L'individu a toujours existé, mais l'individualisme a une histoire. On pourrait même dater son émergence à une époque précise. Avec la Renaissance européenne, aux XIVe et XVe siècles, émerge une nouvelle manière de vivre et de concevoir sa destinée dans ce monde. L'individu commence à s'affranchir des tutelles traditionnelles qui pèsent sur son destin. Il ose dire « je ». Le monde social change alors de centre de gravité : se détournant des lois supérieures (le service de Dieu, de l'État, de la famille…), il se tourne vers l'individu et le culte de soi.

L'individu devient le but et la norme de toute chose. Telle est du moins l'histoire que nous racontent nombre d'auteurs – philosophes, sociologues, anthropologues – qui se sont penchés depuis quelques années sur l'histoire de l'individu.

L'individualisme, une invention moderne ?

Le grand historien de la Renaissance, Jacob Burckhart (1818-1897) fut le premier à exposer la genèse occidentale de l'individu. Dans son livre classique *La Civilisation de la Renaissance en Italie* (1860), il envisage la Renaissance comme l'expression d'un grand mouvement de civilisation, qui voit l'émergence de nouvelles formes politiques, culturelles et sociales. C'est l'époque de l'affirmation de l'individu comme être unique et autonome qui se distingue de la période du Moyen l'homme où l'individu est englué dans la vie communautaire.

L'anthropologue Louis Dumont fut le premier à avoir esquissé une généalogie de « l'idéologie individualiste moderne » (*Essais sur l'individualisme*, 1983). Sa clé de lecture part d'une opposition entre « holisme » et « individualisme ». Dans les sociétés holistes (primitives, antiques, médiévale)

l'individu est englué dans sa communauté d'appartenance. Dès sa naissance, il est absorbé dans un tissu de liens et de relations de dépendance : la famille, le clan, la caste, l'ethnie…, qui vont présider à sa destinée. Il est assujetti à des finalités qui le dépassent.

Selon L. Dumont, l'individualisme survient en Occident dans les premiers siècles du christianisme. Les ascètes et les moines qui se retirent « hors du monde » expriment une nouvelle attitude face à la vie. Après une longue phase de gestation dans le monde chrétien, c'est surtout au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles que l'idéologie individualiste s'épanouit à travers les penseurs de la philosophie politique (Thomas Hobbes, John Locke) qui affirment les droits de l'individu : le droit à la sécurité et à la protection (T. Hobbes), le droit à la propriété (J. Locke).

Le philosophe canadien Charles Taylor a proposé sa propre généalogie de l'individu moderne dans *Les Sources du moi* (1989). Son but est de comprendre la formation du « for intérieur » et du sentiment subjectif d'être un moi autonome Comme L. Dumont, C. Taylor voit dans la Renaissance occidentale un moment essentiel de la constitution de l'individualité. Témoin de cette évolution, les *Confessions* de saint Augustin (354-430) qui est l'un des premiers auteurs à explorer les tourments de son « moi intime ». Plus tard Montaigne (1533-1592) se prendra lui aussi comme objet d'étude (« Chacun regarde devant soi ; moi, je regarde dedans moi », *Essais* (1580-1588). Descartes marque un autre moment essentiel avec l'affirmation du *cogito* : « Je pense donc je suis. »

Dans les siècles qui suivent, l'individualisme continue à s'affirmer. Selon C. Taylor, « au tournant du XVIII^e^ siècle, quelque chose qui ressemble au moi moderne est en train de se former, du moins chez les élites sociales et spirituelles du Nord de l'Europe occidentale et de son prolongement américain ». L'histoire de l'individu passe alors par l'étude de l'intériorité et de l'intimité.

Pour le sociologue Robert Castel, la « construction de l'individu moderne » suppose de la rapporter aux mutations économiques, juridiques et sociales (R. Castel, C. Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, 2001). L'avènement de l'individu ne peut être dissocié d'un mouvement plus général qui passe par la propriété privée sur le plan juridique. En devenant propriétaire, l'individu devient maître de lui-même, s'approprie son travail et ses moyens d'existence. Ainsi, la subjectivité ne peut prendre racine qu'à partir d'une base juridique. Sans la liberté de mouvement, de se marier librement, de disposer de son corps, de choisir son métier, il n'est pas de maîtrise de sa vie. Ce qu'Emmanuel Kant nomme « l'autonomie de la volonté » n'existerait pas sans une longue histoire des conquêtes sociales et juridiques.

Pour tous ces auteurs, l'individualisme a une histoire. Le fait d'ériger sa propre vie en tant que norme suprême n'est pas une préoccupation naturelle et universelle. C'est une « construction sociale », une invention liée à des formes sociales particulières.

De l'individu-roi à l'individu incertain

Depuis les années 1980, un nouveau tournant semble avoir été pris dans l'histoire de l'individualisme. Les années 1980 ont été décrites par de nombreux auteurs comme celles de « l'individu-roi ». Cette période est marquée par le déclin des mouvements collectifs, l'essor du libéralisme économique, le repli sur la vie privée, l'essor des loisirs, le culte du corps. Nombre d'auteurs vont se faire l'écho de cette nouvelle tendance. Aux États-Unis, dès 1974, Richard Sennett avait annoncé *The Fall of Public Man* (traduit sous le titre : *Les Tyrannies de l'intimité*), suivi en

1979 par le best-seller de Christopher Lasch, *Le Complexe de Narcisse*. En 1983, Albert O. Hirschman explique dans son ouvrage *Bonheur privé, action publique* (1982) que, les mouvements collectifs ayant déçu, un retour de balancier s'est produit vers la sphère privée. Au même moment, en France, le philosophe Gilles Lipovetsky publie *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain* (1983). Il y décrit les signes d'une révolution silencieuse : l'arrivée d'un nouvel individualisme – narcissique, hédoniste, égocentrique – marqué par la « privatisation » de la vie quotidienne sur fond de permissivité des mœurs.

Tous les auteurs ne partagent pas cette vision « hédoniste et égoïste » de l'individualisme. Luc Ferry et Alain Renaut lui opposent la vision d'un « sujet » actif et maître de sa destinée (*68-86, Itinéraire de l'individu*, 1987). Le sujet ne se contente pas de se replier sur la sphère privée et d'agir en vue de son bonheur. Le sujet implique une transcendance, un dépassement de soi par l'engagement politique, l'exercice de son droit d'expression, la création artistique, etc. Dans *L'Ère de l'individu* (1989), A. Renaut oppose l'image du sujet, acteur de sa vie, à celle de l'individu, atome social désincarné. Alain Touraine valorise lui aussi la notion de sujet actif rapport à celle d'individu passif. L'individualisme démocratique exprime une tension entre ces deux formes.

À partir des années 1990, c'est encore une autre figure de l'individu qui va émerger. Ni celle de l'individu égoïste et replié sur soi ni celle du sujet volontaire, entrepreneur de sa vie. Une autre version s'est imposée, plus déchirée, éclatée, inquiète, tourmentée : celle de l'« individu incertain » (Alain Ehrenberg, 1995). Au travail, dans les relations de couple, dans ses décisions d'achat, l'individu est désormais sommé d'agir librement et de façon autonome. Cette mobilisation permanente se paie par une inquiétude existentielle. « Confronté à l'incertain, aux décisions personnelles, aux choix de vie et engagements, l'individu est déstabilisé, dérouté, et souffre. » Une pathologie nouvelle naît de ces injonctions permanentes à l'autonomie : l'épuisement psychique et la dépression (*La Fatigue d'être soi*, 1998).

Cette figure de l'individu à la recherche de soi en côtoie une autre : l'individu éclaté. L'incertitude dans laquelle est placé l'individu contemporain est due à un relâchement des dispositifs d'intégration (école, famille, travail) et des rôles sociaux bien établis. Chaque individu est soumis à une tension permanente entre divers modèles de conduite, d'où une nécessaire réflexivité (autoanalyse) permanente sur ses propres conduites. D'où le développement des méthodes de développement personnel, du coaching, des ouvrages sur l'art de vivre, témoins de cette incessante quête de soi.

INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE

L'individualisme méthodologique désigne une méthode d'analyse des phénomènes économiques et sociologiques qui postule que tout phénomène social doit être compris comme le produit d'actions individuelles. Penser un phénomène social revient donc à penser les actions des individus et à tenter de saisir comment elles se combinent entre elles.

Inventée par l'économiste Joseph A. Schumpeter (1883-1950), l'expression « individualisme méthodologique » a été reprise et défendue par l'économiste libéral Friedrich von Hayek (1899-1992) et l'épistémologue Karl R. Popper (1902-1994). En France, le sociologue Raymond Boudon (1934-2013) a été le principal promoteur de cette démarche.

INÉGALITÉS

Les inégalités prennent plusieurs visages. Dans nos sociétés, les plus visibles sont les inégalités économiques. La fortune de Bill Gates, l'homme le plus riche du monde, est équivalente au PIB de la Roumanie (23 millions d'habitants). En France, les 10 % de la population les plus riches possèdent 44 % du patrimoine national.
Aux inégalités économiques se superposent d'autres types d'inégalités sociales : les inégalités de statut entre hommes et femmes (dans le travail ou la politique), les inégalités scolaires et culturelles (selon les milieux sociaux), les inégalités ethniques et raciales (pour l'accès à l'emploi et au logement), sans parler des inégalités face à la santé, à la mortalité, etc. On pourrait également évoquer les inégalités physiques, moins souvent évoquées, mais tout aussi réelles : entre les beaux et les affreux, les bien portants et les handicapés…
Même dans les sociétés « primitives », dites « égalitaires », où il n'y a pas de différences économiques ou politiques marquantes, il existe tout de même des inégalités de statut, de pouvoir, de prestige entre hommes et femmes, entre parents et enfants. Au sens strict, les sociétés totalement égalitaires ne sont pas de ce monde.

Pourquoi les inégalités ?
Dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), Jean-Jacques Rousseau voit deux sources majeures aux inégalités entre les hommes. L'une, nous dit-il, est naturelle et physique, elle provient de la différence des âges, de la force… Mais, ajoute J.-J. Rousseau, ces différences interindividuelles ne sauraient tout expliquer. Pourquoi les uns naissent-ils avec une cuillère en or dans la bouche et les autres dans la misère ? La vraie raison est à chercher dans l'organisation de la société. Au départ, les inégalités sont nées d'une suite d'accidents historiques et se sont maintenues par « convention », c'est-à-dire par un arbitraire social. Au terme d'une virulente critique contre la société d'Ancien Régime, fondée sur les ordres (noblesse, clergé, tiers état), J.-J. Rousseau pense que ces inégalités peuvent disparaître car « ce que la société a fait, elle peut le défaire… ».
J.-J. Rousseau, homme des Lumières, ne faisait qu'annoncer la revendication de l'égalité des droits, qui sera un des grands idéaux de la Révolution française.
Un siècle plus tard, Alexis de Tocqueville a compris que la marche vers « l'égalité des conditions » est une des grandes revendications qui emportent les sociétés modernes dans un mouvement profond. Par « égalité des conditions », il entend la demande de l'égalité des droits politiques et civiques, et la possibilité ouverte à tous d'accéder aux positions élevées.
Depuis J.-J. Rousseau et son *Discours*, qu'a-t-on appris sur les origines des inégalités ?
La sociologie contemporaine a consacré de nombreux travaux à cette question. Personne ne conteste l'existence d'inégalités naturelles, physiques ou intellectuelles. Elles jouent un rôle déterminant dans la réussite scolaire ou professionnelle. Mais ces inégalités naturelles ne sauraient gommer les sources sociales des inégalités : celles qui concernent les sociologues.
Concernant les inégalités de droit, il a fallu attendre la fin du XX^e^ siècle pour que les femmes et les Noirs aient accès aux droits civiques. Une fois le droit acquis, la discrimination effective reste encore présente, notamment dans l'accès à l'emploi.
Les inégalités sociales proprement dites se répartissent ensuite en plusieurs catégories. Pierre Bourdieu distingue trois types de capital : économique, social et culturel, qui jouent chacun à sa façon

comme une ressource ou comme un obstacle dans l'ascension sociale. Cette distinction a l'avantage de mettre en lumière la diversité des modes de sélection sociale.
Les inégalités sociales proprement dites se répartissent ensuite en plusieurs catégories. Pierre Bourdieu distingue trois types de capital : économique, social et culturel, qui jouent chacun à sa façon comme une ressource ou comme un obstacle dans l'ascension sociale. Cette distinction a l'avantage de mettre en lumière la diversité des modes de sélection sociale dans nos sociétés.
Les inégalités proprement institutionnelles ont été analysées par les sociologues de l'éducation ou de la santé. Elles sont liées à la répartition inégale des moyens sur un même territoire.

INNOVATION

La machine à vapeur, l'électricité, le moteur à explosion, l'avion, l'automobile, la télévision, les ordinateurs, Internet, le téléphone portable, le nucléaire… Les innovations techniques sont des moteurs de l'économie et de la transformation de nos modes de vie. Compte tenu de l'enjeu qu'elles représentent dans nos sociétés, les économistes et les sociologues ont mené de nombreuses recherches sur leurs conditions d'apparition et leurs effets.

De l'invention à l'innovation

Joseph A. Schumpeter (1883-1950) fut le premier économiste à accorder une place centrale à l'innovation dans le cadre de la dynamique du capitalisme. De ses travaux sur l'innovation, on peut retenir plusieurs idées majeures. J.A. Schumpeter propose de distinguer « invention » et « innovation ». L'invention correspond à la phase de conception initiale d'une machine ou d'un produit. Elle ne devient innovation que si elle est adoptée effectivement par la société.
Plusieurs types d'innovation sont à distinguer : les innovations de procédés, qui concernent les techniques de fabrication (comme une machine-outil) ou l'organisation du travail (le travail à la chaîne) ; les innovations de produits (la brosse à dents fut en son temps une innovation), les innovations commerciales.
Lors des grandes révolutions industrielles, les innovations arrivent en général par « grappes ». Ainsi lors de la première révolution industrielle, plusieurs innovations majeures surviennent durant la même période : machine à vapeur, machine à tisser, puis le chemin de fer et la sidérurgie. Les entrepreneurs innovateurs, comme Thomas A. Edison, les frères Auguste et Louis Lumière, les Renault (Louis, Marcel, Fernand), Henry Ford… jouent un rôle central. C'est de l'existence de cette classe d'innovateurs que dépend la dynamique du capitalisme.
À la suite de J.A. Schumpeter, toute la théorie économique de la croissance est venue confirmer le rôle de l'innovation technique dans la dynamique économique. Selon la théorie de
Robert M. Solow (prix Nobel de sciences économiques en 1987), l'innovation technique compte beaucoup plus que la croissance du capital (du nombre de machines) ou de l'intensité du travail. Le constat peut paraître évident : avec l'introduction des tracteurs et des engrais dans l'exploitation agricole, les paysans ont décuplé leur capacité de production. Cependant, la théorie de R.M. Solow ne prend en compte que les effets économiques des innovations et non leurs causes. L'innovation est donc considérée comme une variable « exogène ». Elle provient du développement des sciences et de l'inventivité des ingénieurs et n'est pas conçue comme un effet du système économique lui-même.
À partir des années 1980, plusieurs types de théories ont cherché à réin-

tégrer l'innovation au cœur même de l'analyse économique. Pourquoi y a-t-il intérêt à innover ? Quelles sont les conditions qui favorisent ou non l'innovation ?

Les théories de la croissance endogène ont mis l'accent sur l'importance des infrastructures (réseaux de transports, d'informations…), du rôle de l'État, de l'impact de l'éducation, du capital humain dans les innovations techniques. Sans infrastructure (par exemple la construction d'université, d'écoles d'ingénieurs), un pays a peu de chances de pouvoir innover en matière industrielle.

Les approches institutionnalistes se sont préoccupées de dévoiler les conditions économiques qui favorisent ou non l'innovation. Ainsi, pour William J. Baumol, dans *The Free-Market Innovation Machine* (2002), l'innovation est intimement liée à l'existence de la libre concurrence. Elle peut provenir de petites entreprises innovantes (comme le furent Apple ou Microsoft au début), ou de grands groupes qui investissent massivement dans la recherche développement (r.d.). Il n'y a donc pas un système unique d'entreprise à la source de l'innovation. Le seul stimulant commun est la concurrence que se livrent les entreprises entre elles.

Systèmes et milieux innovateurs

La Californie est parvenue à créer un milieu favorable à l'essor des nouvelles technologies de l'information : par un mariage heureux entre le système universitaire, les grandes entreprises, les incitations étatiques, l'initiative individuelle et le dispositif de financement des petites entreprises. C'est ainsi que la Silicon Valley est devenue l'un des creusets de la troisième révolution industrielle. En France, la réalisation de grands projets industriels comme le tgv, Ariane-Espace ou les centrales nucléaires est le produit d'un « colbertisme high-tech » (E. Cohen, *Le Colbertisme high-tech : économie des Télécom et du Grand Projet*, 1992) où se marient l'État, les grands corps d'ingénieurs, le secteur industriel nationalisé. Ces exemples montrent la diversité des assises institutionnelles qui président aux innovations techniques. Depuis les années 1990, tout un pan de recherches se consacre à l'étude des « systèmes d'innovation », qu'ils soient nationaux, régionaux ou sectoriels. Comment s'opère l'alliance entre acteurs (État, entreprise, université, laboratoire de recherches…) ? Quel mode de régulation favorise l'innovation ? S'il n'existe pas un modèle unique et universel d'innovation, certains sont tout de même plus performants que d'autres. Voilà les questions que cherchent à résoudre les chercheurs, économistes, géographes, sociologues, qui se penchent sur ces questions.

La sociologie de l'innovation

Une école française de sociologie de l'innovation s'est constituée sous l'impulsion de Bruno Latour et Michel Callon. Cette approche s'intéresse aux processus d'innovation à l'échelle microsociologique. Elle porte son regard sur les communautés constituées d'ingénieurs, de techniciens, de commerciaux, qui, au sein d'une institution, collaborent à la mise au point de nouveaux produits. Si on prend le cas de la fabrication automobile, on s'aperçoit qu'un nouveau prototype est un produit collectif où interviennent des acteurs qui interagissent en permanence. Chacun cherche à imposer sa logique propre, traduit à sa manière les objectifs généraux. Ce processus de négociation et de traduction n'est pas exempt de tensions et de compromis divers. Au final, dans l'innovation – si elle a lieu, car il faut aussi analyser les échecs comme B. Latour l'a fait pour le projet Aramis –, une illusion rétrospective pourrait faire croire qu'une rationalité unique et cohérente s'est déployée. En fait, la route choisie est le produit d'une

« construction sociale » collective faite de multiples interactions, controverses, compromis, détours, réorientations et d'une série de microdécisions indépendantes. L'objectif de la microsociologie de l'innovation est de montrer que derrière l'apparente rationalité des choix et la rigueur des contraintes techniques se cache aussi un jeu social invisible. Et celui-ci explique en partie pourquoi tel chemin a été pris plutôt que tel autre. C'est sur le même modèle que B. Latour et M. Callon envisagent les découvertes scientifiques dans les laboratoires.

Pour sa part, le sociologue Norbert Alter s'est penché sur ce qu'il nomme « l'innovation ordinaire » (*L'Innovation ordinaire*, 2000). Pour lui, l'innovation technique ou sociale, en règle générale, est un processus beaucoup plus banal que l'on retrouve chez l'informaticien qui « bidouille » son logiciel pour l'adapter au problème de son entreprise, chez cet agent d'assurances qui « se débrouille » avec les procédures pour satisfaire son client, chez ce professeur qui met en place dans son collège un projet éducatif autour du voyage scolaire… Vue sous cet angle, l'innovation ne se limite pas aux techniques, mais concerne la vie sociale dans son ensemble (de la recette de cuisine à Internet). Elle est surtout, selon lui, une activité banale et quotidienne. L'innovation ordinaire se réalise au travers d'une myriade de petits bricolages quotidiens apparemment sans grande importance. Cette approche microsociologique nous éloigne du modèle héroïque où les grandes innovations révolutionnaires surgissent du cerveau d'un inventeur génial.

Elle rend justice à ces bricoleurs du quotidien qui ont peut-être participé, à leur façon, aux grandes révolutions techniques et sociales de l'histoire.

Les travaux sur l'innovation ont été stimulés par les politiques publiques (régions, nations) car elle constitue un enjeu important à l'ère de l'économie de la connaissance, où il semble que l'innovation constitue un facteur de croissance (G. Gaglio, *Sociologie de l'innovation*, 2011).

L'essor d'internet, et les proliférations d'innovations techniques (*open source*) et culturelles (wikipédia, les blogs) ont suscité de nouvelles grilles de lecture de l'innovation ou l'utilisateur joue un rôle déterminant (Eric von Hippel, *The sources of innovation*, 1988 et *Democratizing innovation*, 2005).

Dans *Quoi de neuf, du rôle des techniques dans l'histoire globale* (2013) l'historien britannique David Edgerton, a rappelé que, contrairement à une idée répandue, l'innovation ne contribue pas forcément à remplacer du vieux par du neuf: la télévision n'a pas supprimé la radio et Internet n'a supprimé la télévision (ni la radio). La voiture n'a pas remplacé le train, le pétrole n'a pas remplacé le charbon (qui fait un retour en force dans certains pays). La pilule contraceptive devait supprimer le préservatif pensait-on dans les années 1960, jusqu'à ce que l'épidémie de Sida le remette à jour. Une autre idée reçue notamment, qui stipule que l'innovation est la clef du développement économique, est également contestée par David Edgerton, ainsi que par l'économiste Danièle Blondel (*Innovation et bien-être*, 2010).

INSTITUTION

Quel est le point commun entre, le mariage, le baccalauréat, l'euro, le football et le prix Goncourt ? Ce sont des institutions. Les institutions sont des réalités humaines forgées autour de règles communes, leur permettant de se comprendre, de coopérer, d'agir en commun. Sans règles du jeu, aucun match de foot ne serait possible ; sans code de la route, la circulation automobile serait presque qu'impossible, sans la monnaie représentant une valeur conventionnelle donnée,

aucun commerce développé ne pourrait exister.

La notion d'institution au temps des Lumières

La notion d'institution joue déjà un grand rôle dans la pensée politique des Lumières. On s'interroge alors à la fois sur l'origine des sociétés humaines, et sur la façon dont les hommes se sont pour la première fois « institués ». On cherche aussi à définir quelles institutions nouvelles les hommes devraient se donner. Pour Jean-Jacques Rousseau, et il y reviendra souvent, l'« institution » d'un peuple doit transformer radicalement chacun des individus qui le composent. Ainsi, dans *l'Émile* (Livre I), écrit-il, avec le sens de la formule provocante qui lui est habituel : « Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative, et transporter le *moi* dans l'unité commune ; en sorte que chaque particulier ne se croit plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout. » La même idée est développée plus longuement, mais toujours avec la même force, dans le livre II du *Contrat Social,* ch. 7.

La modernisation autoritaire des institutions administratives de la France par Bonaparte renforcera l'idée très ancienne que celui qui fonde les institutions est « à tous égards un homme extraordinaire dans l'État », selon l'expression de J.-J. Rousseau.

L'institution et les sociologues

Il faudra les bouleversements économiques et sociaux du XIX^e^ siècle, le développement de l'industrie, du commerce et des associations, pour que la notion d'institution se libère du poids de l'histoire et de la politique, et devienne pour la quasi-totalité des fondateurs de la sociologie une notion centrale de leur discipline. Selon Durkheim dans *Les Règles de la méthode sociologique*, « On peut (...) appeler institutions, toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité. La sociologie peut être alors définie comme la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement ».

Cela ne veut pas dire pour autant, une fois cet hommage rendu à la notion d'institution, que la sociologie ait cherché à expliquer clairement ce qu'elle mettait dans ce concept, peut être parce qu'il est, par nature, dynamique et fluctuant comme les réalités qu'il désigne. Le brillant juriste et sociologue Maurice Hauriou (1856-1929) reste aujourd'hui celui qui a donné à la notion d'institution sa forme la plus ambitieuse et la plus évolutive, prenant notamment en compte la subjectivité des fondateurs de l'institution, comme l'indique la plus connue des définitions qu'il en a laissées : « Une institution est une idée d'œuvre ou d'entreprise qui se réalise et dure juridiquement dans un milieu social ; pour la réalisation de cette idée, un pouvoir s'organise qui lui procure des organes ; d'autre part, entre les membres du groupe social intéressé à la réalisation de l'idée, il se produit des manifestations de communion dirigées par les organes du pouvoir et réglées par des procédures. » (1925). Tout n'est pas limpide, certes, dans cette phrase tortueuse au vocabulaire parfois étrange, mais elle évoque bien le souffle et l'enthousiasme de ceux qui « instituent ».

Par la suite la notion d'institution sera marginalisée en sciences sociales. Elle va cependant retrouver un éphémère renouveau dans les années 1970 avec « l'analyse institutionnelle ». Puis elle revient aujourd'hui en force *via* le courant de l'institutionnalisme très présent en économie et science politique. Elle revient aujourd'hui en force *via* le courant de l'institutionnalisme en économie et de nombreuses théories en

sociologie et science politique. Certains y voient même un nouveau concept fédérateur des sciences sociales (« Que faire des institutions ? » *Tracés*, n° 17, 2009 et *Penser les institutions*, Dave Anctil *et al.*, 2012).

INSTITUTIONNALISME

Le marché existerait-il sans l'État ? Non, répond Robert Boyer : « Ce ne sont pas les entreprises qui maintiennent la concurrence, au contraire, elles visent toutes à l'entente, à l'oligopole, à la domination du marché, de sorte qu'il revient à des autorités publiques extérieures de veiller à ce principe canonique du capitalisme » (*Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*, 2004).

Le poids des institutions dans l'économie

Tel est un des postulats de l'approche institutionnaliste en économie. Pour fonctionner, le marché a besoin d'institutions stables qui garantissent la libre circulation des marchandises et d'une monnaie unique, le respect des droits de propriété. Bref, sans État, pas de marché !

L'approche institutionnaliste, apparue aux États-Unis au début du XX^e^ siècle, est née en réaction à l'économie mathématique. Elle vise à intégrer le rôle des institutions dans le fonctionnement de l'économie. Thorstein B. Veblen – et sa théorie du comportement d'ostentation – est considéré comme le fondateur de cette approche, à laquelle ont été associés d'autres économistes tels John R. Commons (qui souligne le rôle du droit, de l'éthique et des conflits dans les règles du jeu économique) ou John K. Galbraith, théoricien de la technostructure.

Mais l'institutionnalisme est resté relativement marginal en économie jusqu'à son retour en force dans les années 1980, où l'on commence alors à parler d'un « nouvel institutionnalisme ». L'expression « *new institutionalism* » a été introduite dans l'article *princeps* de James G. March et Johan P. Olsen, de 1984 : « *The New Institutionalism : Organizational Factors in Political Life* » (*American Political Science Review*, n° 78).

Face à l'envahissement de l'économie et de la science politique par l'approche micro-économique et la théorie des choix rationnels, le néo-institutionnalisme voulait mettre l'accent sur le poids des institutions dans l'analyse des systèmes économiques et politiques.

En science politique et en théorie des organisations, un des axes d'étude du nouvel institutionnalisme sera celui des contraintes liées aux « sentiers de dépendance » (path dependance). Une fois qu'une économie est engagée sur une voie – par exemple qu'une entreprise ou une branche industrielle a fait un choix technologique donné –, cette décision va peser pour longtemps sur l'organisation de l'entreprise ou de la branche industrielle.

De même en matière d'analyse des politiques publiques, on souligne le poids des dispositifs institutionnels stables et rigides – statuts, infrastructures matérielles, lois, routines organisationnelles, normes et règlements en vigueur – qui pèsent et contraignent l'action publique. Les changements importants (réforme de l'hôpital, de l'éducation) ne peuvent dès lors se produire que dans des circonstances exceptionnelles (une crise par exemple).

Sommes-nous tous des institutionnalistes ?

Une autre branche institutionnaliste va se déployer à partir des années 1980 au sein même de la microéconomie. Douglass North et Oliver Williamson en sont les principaux représentants. Le point de départ de ce courant est un article fondateur de Ronald Coase, parti d'une question simple et déroutante : « Pourquoi y a-t-il des entreprises ? ». Cet article fondateur va déboucher sur tout un courant

de recherches portant sur les « coûts de transaction », les « droits de propriété » et autre « théorie des contrats » qui encadrent la vie des affaires.
Au début des années 2000, le label « institutionnalisme » regroupe désormais plusieurs courants de pensée : sociologie économique, analyse des politiques publiques, nouvelle économie institutionnelle, école de la régulation, théorie des conventions ou encore l'économie évolutionniste. Tous admettent que les « institutions comptent » (*institution matter*), le terme « institution » renvoyant selon les auteurs aux conventions, normes, règles, règlements, idéologies, organisations, routines ou valeurs partagées qui encadrent la vie économique et politique.

INSTITUTIONNELLE (ANALYSE)

L'analyse institutionnelle est un courant de recherche et d'intervention sociale typiquement français né dans les années 1960. Ses principaux représentants sont René Lourau, Georges Lapassade, Rémi Hess. Ses méthodes privilégiées sont l'observation participante, la recherche-action et le « journal de recherche ». L'analyse institutionnelle s'est proposé d'étudier comment les pratiques sociales « s'institutionnalisent », c'est-à-dire se figent autour de rites, de normes et de routines sociales. Comment certains individus (leaders ou déviants), des minorités actives ou des majorités consentantes parviennent à instaurer de nouveaux décrets « instituants ». Elle s'inspire de différents courants (ethnométhodologie, socioanalyse, dynamique de groupe) mais n'est pas figée dans un cadre théorique rigide (en d'autres termes, elle n'est pas « instituée »). Comme l'écrit R. Lourau, « l'a.i. commence dès que, dans n'importe quel rassemblement, quelqu'un s'exclame : "Mais qu'est-ce qu'on fout ici ?" » (*La Clé des champs. Une introduction à l'analyse institutionnelle*, 1997).

INTERACTIONNISME

Ce terme désigne tous les modes d'analyse qui, en sociologie, privilégient les actions réciproques (interactions) entre individus ou groupes. Né aux États-Unis, et plus particulièrement au sein de la seconde école de Chicago, l'interactionnisme est une microsociologie qui s'intéresse aux relations interpersonnelles. C'est en analysant « les rituels de la vie quotidienne » qu'Erving Goffman, considéré comme le représentant majeur de ce courant, a mis en évidence l'importance de la présentation de soi dans les relations de face à face et sa variation en fonction de la situation (au travail, en famille, entre amis ou ennemis…).

INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'intérêt général est une notion centrale de la pensée politique et du système juridique français.
C'est au XVIII^e^ siècle que l'idée d'intérêt général a progressivement supplanté la notion de bien commun, jugée trop connotée sur le plan moral et religieux, qui jusque-là constituait la fin ultime de la vie sociale. Depuis, deux conceptions s'affrontent.
Une conception utilitariste voit dans l'intérêt commun la somme des intérêts particuliers, laquelle se déduit spontanément de la recherche de leur utilité par les agents économiques. Cette approche, non seulement laisse peu de place à l'arbitrage de la puissance publique, mais traduit une méfiance de principe envers l'État.
Une conception volontariste pour laquelle l'intérêt général dépasse les intérêts particuliers et est d'abord l'expression de la volonté générale, ce qui confère à l'État

la mission de poursuivre des fins qui s'imposent à l'ensemble des individus, par-delà leurs intérêts particuliers.
Le débat entre les deux conceptions est toujours actuel et illustre le clivage entre deux visions de la démocratie : d'un côté, celle d'une démocratie de l'individu, qui tend à réduire l'espace public à la garantie de la coexistence entre les intérêts distincts, et parfois conflictuels, des diverses composantes de la société (vision anglo-saxonne) ; de l'autre, une conception plus proche de la tradition républicaine française, qui fait appel à la capacité des individus à transcender leurs appartenances et leurs intérêts pour exercer la suprême liberté de former ensemble une société politique (Source : Conseil d'État).

INTERNET

Internet a suscité à ses débuts un déchaînement de passions et de prophéties technophiles ou technophobes (comme ce fut le cas avec la plupart des technologies nouvelles). En 1990, certains philosophes envisageaient l'avènement de la cyberculture comme révolution anthropologique : l'émergence d'une conscience collective universelle et d'une société globale et conviviale (Pierre Lévy). D'autres y voyaient au contraire, une nouvelle forme de barbarie intellectuelle : règne de la médiocrité, nivellement des valeurs, désinformation et destruction du lien social.
Aujourd'hui, les grandes visions unilatérales ont reflué. Loin des prophétiques radicales, les chercheurs proposent des analyses moins globales, plus circonstanciées et fondées sur l'observation raisonnée des pratiques. Ce qui ne favorise pas d'ailleurs les visions d'ensemble. Car Internet a pris une telle place dans nos existences et recouvre une telle multiplicité d'usage qu'il est bien difficile de donner une vue synthétique des évolutions.
Le Web, c'est aujourd'hui un outil d'information (sites d'actualités générales ou spécialisés), d'expression (blogs, sites personnels, institutionnels), de réseaux sociaux (professionnel, amical ou amoureux), un outil de communication (mails), un instrument de distraction (vidéos, jeux), un support de commerce (boutiques en ligne, sites d'achats ventes de particuliers) et de troc. Un outil de documentation et d'étude, etc. À l'hétérogénéité de ces usages correspond une hétérogénéité aussi grande des domaines d'études des sciences, qui ont du mal, d'ailleurs, à s'adapter à la vitesse de mutation du Web.

Les domaines d'études
L'économie numérique : Le capitalisme cognitif, l'économie de l'immatériel marquent une nouvelle ère de l'économie, « l'e-économie » défiant même pour certains les traditionnelles lois du marché. Ainsi pour Chris Anderson, (qui s'était déjà fait remarquer avec *La Longue Traîne* ouvrage qui tentait d'expliquer le modèle économique nouveau d'Amazon ou de Google), toute activité économique qui passe par le Web finira par devenir gratuite du fait de la constante diminution des coûts de production de l'économie numérique. (Chris Anderson, « Free ! Why $0.00 is the future of business », *Wired Magazine*, 25 février 2008.). Ce modèle de « Gift Economy » (économie du don) n'est pas partagé par tous les économistes, loin de là, même si les spécialistes admettent que l'importance de la gratuité sur le Web change énormément la donne pour nombre de secteurs économiques (Olivier Bomsel, *Gratuit ! Du déploiement de l'économie numérique*, 2009).
Dans une optique plus traditionnelle d'autres économistes étudient internet comme le vecteur d'une nouvelle dynamique de croissance (à l'âge

postindustriel) tout en admettant que l'économie numérique est aussi destructrice que toute innovation (la presse, le livre, de la musique sont profondément bouleversés). La difficulté est de séparer ce qui relève du numérique en général (l'ordinateur, tablette, téléphone), d'internet en particulier avec ses entreprises (Google, Apple, Facebook, Amazon,) et enfin le fait qu'internet en particulier qui s'est introduit dans tous les secteurs de l'économie. (L. Gille, *Les Dilemmes de l'économie numérique*, 2009).

La sociabilité : Un autre grand enjeu d'internet concerne l'évolution de la sociabilité, domaine de prédilection de la sociologie (A. Casilli, *Les Liaisons numériques, Vers une nouvelle sociabilité ?* 2010). Une fois passés les grands fantasmes – le Web devait abolir des frontières physiques et sociales pour les uns, ou au contraire transformer les individus en monades de *no life* enfermés dans leur bulle virtuelle – les sociologues se sont attelés à étudier les formes de sociabilités liées au Web. Le champ est large et diversifié : pour l'anthropologue britannique Daniel Miller, le réseau social Facebook ne fait que renouer avec des pratiques communautaires que l'on croyait perdues (*Tales from Facebook*, 2011). Maxime Coulombe a étudié les joueurs de World of Warcraft. Il montre que la plupart des jeux en ligne (ou MMORPG, jeux de rôle en ligne massivement multijoueurs), peuvent être des univers très gratifiants qui secrètent de l'estime de soi (*Le Monde sans fin des jeux vidéo*, 2010). D'autres étudient l'univers des fans, Fans, blogueurs, hackers, wikipédiens et autres activistes du Web (« Nos vies numériques», *Sciences Humaines*, n° 229, 2011). Du libertinage à la recherche de l'âme sœur…, Internet est devenu également un grand marché de l'amour et du sexe. Les sociologues tentent d'y décrypter les transformations contemporaines des relations amoureuses (P. Lardellier, *Les Réseaux du cœur. Sexe, amour et séduction sur Internet*, 2012).

Culture, intelligence éducation. Et s'il est un domaine où Internet suscite également les passions et recherches actives, c'est celui de ses effets sur le cerveau humain. Tout a été dit et son contraire. Pour Nicolas Carr, la messe est dite, Internet rend idiot. Pour Michel Serres (*Petite poucette*), Internet et le numérique sont au contraire le vecteur d'une nouvelle révolution cognitive portée par une génération mutante. Un rapport de l'Académie des sciences (« L'enfant et les écrans », 2013) propose un avis plus circonstancié qui tente de cerner les différents effets cognitifs : sur la mémoire, la concentration, la flexibilité cognitive, les risques d'addiction que suscite l'usage d'internet. Le bilan n'est ni alarmiste ni euphorique.

Internet suscite bien d'autres enjeux abordé par les sciences sociales : la dimension politique (la surveillance, la démocratie numérique), l'avènement d'un « *homo numericus* » qui noue avec la technologique numérique un nouveau lien symbiotique, l'enjeu juridique (qui contrôle internet ? Quelle propriété intellectuelle ?), l'enjeu éducatif et culturel, etc. (I. Compiègne, *La Société numérique en question(s)*, 2011).

La recherche elle-même est concernée par le Web. Car non seulement les « *digital studies* » sont devenues un champ de recherche actif et prolifèrent, mais le numérique devient aussi un outil qui révolutionne les recherches en sciences humaines et sociales. D'où l'essor des « *digital humanities* », un secteur de recherche à l'intersection entre les technologies numériques les sciences humaines et sociales. (D. M. Berry, *Understanding Digital Humanities*, 2012).

JEUX (THÉORIE DES)

Jeu d'échecs, poker, jeu de go, dames…, ces jeux de société ont quelques points communs. Ils mettent en présence deux joueurs qui doivent élaborer des stratégies en spéculant sur le comportement de l'adversaire. Supposons par exemple, qu'en jouant aux échecs, je puisse attirer l'adversaire dans un piège qui me permette de lui prendre sa reine, mais qu'il me faut pour cela lui sacrifier un fou. Je prends alors un risque. Si l'autre joueur se comporte comme je l'avais escompté, je perds le fou, mais je suis en position de lui ravir une pièce majeure. Si, par contre, il réussit une esquive en protégeant sa reine, j'aurai perdu une pièce pour rien.

En 1944, l'économiste Oskar Morgensten (1902-1977) et le mathématicien John von Neumann (1903-1957) ont publié un ouvrage fondateur *Theory of Games and Economic Behavior* (théorie des jeux et comportement économique) qui étudie de tels scénarios stratégiques en les appliquant aux conduites économiques.

La théorie des jeux emprunte au modèle économique néo-classique deux hypothèses : 1) la rationalité parfaite des individus ; 2) l'information complète. Tout d'abord, ceci signifie que les individus vont systématiquement chercher à maximiser leurs gains (hypothèse de rationalité). Ce sont des « *homo œconomicus* ». Ensuite, les joueurs savent tout sur les règles du jeu, sur ses diverses issues possibles, sur les gains attribués à chaque issue…, et tous les joueurs savent que les autres savent aussi. On parle de « connaissance commune » (*common knowledge*) du jeu. Par conséquent, l'incertitude dans le jeu porte sur la stratégie adoptée par les autres joueurs : on ne sait pas ce qu'ils vont faire. Du coup, même si l'information est complète et si les joueurs sont parfaitement rationnels, ils ne connaissent pas le résultat de leurs choix respectifs, qui peuvent se révéler absurdes au final. C'est ce que la théorie des jeux s'emploie entre autres à montrer à travers des « dilemmes » et autres « paradoxes ».

Le dilemme du prisonnier

Le jeu le plus connu, introduit par Albert W. Tucker et dénommé le « dilemme du prisonnier », se présente ainsi : deux individus A et B sont soupçonnés d'un délit, la police les a appréhendés pour port d'arme. Faute de preuves suffisantes pour les faire incarcérer, elle espère les faire « craquer » en leur proposant les conditions suivantes : s'ils nient, ils seront condamnés tous les deux à un an pour détention d'arme, les preuves manquant pour l'autre délit. Si l'un des deux avoue, la « balance » sera relaxée et son comparse condamné à dix ans de réclusion. S'ils avouent tous les deux, ils seront respectivement condamnés à 5 ans de prison. Quelle sera l'issue de ce jeu ? Pour quelle stratégie les individus A et B opteront-ils ? A et B vont, chacun de leur côté, avouer… et écoper tous les deux de cinq ans. C'est la stratégie (5,5) qui est qualifiée de « dominante ». Or, ils auraient dû se taire pour ne purger qu'un an chacun : stratégie (1,1). Tel est le fameux « dilemme du prisonnier » : au moment où chaque prévenu envisage de ne pas avouer, il réalise que, si l'autre n'en fait pas autant, il écopera de neuf ans de prison supplémentaires. Conclusion, la stratégie choisie (avouer, avouer) n'est pas un optimum de Pareto, car la satisfaction des deux prisonniers pourrait être améliorée par le choix stratégique (1,1). Problème : la poursuite de leur intérêt particulier vient faire échec à leur intérêt commun. Comment en sont-ils arrivés là ? Mettons-nous à la place de l'individu A. Pour prendre sa décision, A extrapole le choix de B qui, comme lui, est un individu parfaitement rationnel. Si A pense que B va nier, il a intérêt à le

« balancer » pour sortir libre comme l'air : stratégie (0,10). Si A pense que B va le balancer, il a alors intérêt à avouer pour ne pas écoper de 10 ans d'emprisonnement : stratégie (5,5). Lorsque A extrapole tout ça, il sait que B fait de même (connaissance commune du jeu). Ils parviennent alors à un choix identique : ils avouent, stratégie (5,5), pour ne pas être pénalisés. En effet, cette stratégie minimise les dommages potentiels, mais elle est « sous-optimale », car les pertes de A et de B auraient été inférieures s'ils s'étaient tus tous les deux : stratégie (1,1). Ce « dilemme du prisonnier » est loin d'être anecdotique car il démontre que la rationalité individuelle ne conduit pas nécessairement à l'efficacité sociale. Il vient donc saper les bases de la théorie économique dominante : la fameuse « main invisible » chère à Adam Smith est ébranlée.

Rendre les individus coopératifs

Que faire pour ramener les individus dans la voie la meilleure pour eux ? Faut-il l'intervention d'un coordinateur ? Faut-il que des sentiments particulièrement forts lient les protagonistes pour qu'ils choisissent de se taire ? Et s'il suffisait de répéter le jeu ? C'est cette dernière hypothèse que le professeur de sciences politiques Robert Axelrod va tester. Il invite des spécialistes de la théorie des jeux et des passionnés d'informatique, et il leur soumet des programmes pour un tournoi sur ordinateur du dilemme du prisonnier. Après l'examen de 76 programmes dont certains très complexes, R. Axelrod observe que c'est la stratégie Tit for tat du « donnant-donnant » qui est la plus performante. Cette stratégie consiste à coopérer au début puis à imiter ce que l'autre fait. En fait, je coopère pour inciter l'autre à coopérer et, s'il fait défection, je fais défection la fois suivante pour le punir de sa non-coopération et ce jusqu'à ce qu'il change de stratégie et qu'il se (re)mette à coopérer. Ainsi, R. Axelrod conclut qu'il est possible de faire coopérer des individus égoïstes en l'absence d'un pouvoir central (un État qui nous incite à être solidaires) ou de conventions (amitié, appartenance). Il rapproche ce résultat du comportement de certains soldats pendant la guerre des tranchées de 14-18. En effet, les belligérants s'abstenaient souvent de tirer dès lors que ceux du camp en face adoptaient la même attitude. Ce système du « vivre et laisser vivre » s'était mis en place sans instance de coordination, ni amitié de part et d'autre.

Des jeux coopératifs aux jeux non coopératifs

Le « dilemme du prisonnier », qu'il soit répété ou non, appartient à la catégorie des jeux dits « non coopératifs ». Ce cadre d'analyse se développe surtout à partir des années 1970. À ses débuts dans les années 1920, sous l'impulsion des mathématiciens Émile Borel et J. von Neumann, ce sont les jeux à deux joueurs et à somme nulle, où ce qui est gagné par l'un des joueurs est perdu par l'autre et vice-versa, qui retiennent l'attention des chercheurs. À partir de ce type de jeu, J. von Neumann élabore en 1928 le « théorème du minimax ». Il considère deux joueurs A et B en situation de pur conflit, la prudence de A lui dicte de choisir la stratégie qui maximise son gain minimum et la prudence de B lui dicte de choisir la stratégie qui minimise sa perte maximale. Si A opte pour sa stratégie maximin et B pour sa stratégie minimax, le jeu possède alors une « solution » conforme à l'hypothèse de rationalité, c'est ce que démontre J. von Neumann.

Il faut attendre les années 1950 pour que la théorie des jeux sorte du cercle très restreint de quelques brillants mathématiciens. Des économistes et des politologues découvrent un intérêt pour les jeux coopératifs dans lesquels les individus se coalisent, passent des

accords afin de maximiser leurs gains. Or, ces situations sont courantes dans le domaine économique lorsque des entreprises s'allient pour protéger leur marché par exemple, ou en matière de stratégie politique quand des partis se regroupent pour gagner des élections. L'ouvrage de J. von Neumann et O. Morgenstern (*Theory of Games and Economic Behavior*, 1944) qui traite essentiellement de ces jeux coopératifs connaît un rapide et large succès (il est réédité en 1947 et en 1953).

Mais il convient de noter que la « coopération » ne rime pas avec l'altruisme des individus. Comme le remarque l'économiste Bernard Guerrien (*La Théorie économique néo-classique. Microéconomie*, 1999), « coopération s'entend donc ici au sens de "participation intéressée à une coalition", et rien d'autre ».

La théorie des jeux a investi de nombreux domaines : l'économie, la science politique, la gestion et même la biologie. Elle est enseignée dans la plupart des universités de sciences économiques et elle a permis à J. Nash, Reinhart Selten et John C. Harsanyi de décrocher le prix Nobel d'économie en 1994… au grand dam de certains de leurs collègues qui critiquent l'irréalisme de ses hypothèses de base. Il est vrai qu'un autre prix Nobel, Herbert A. Simon, avait mis en évidence la rationalité limitée des individus, en quête d'une solution satisfaisante et non pas maximale.

JUSTICE

La justice est sans doute l'un des plus vieux problèmes philosophiques posés à l'humanité. Aristote dans la *Politique* soutenait même que c'est pour dire le juste et l'injuste que le langage existe. La vie en société pose en effet nécessairement le problème de la répartition des ressources et des positions. Nombreux furent les philosophes au cours des siècles à tenter de définir une société juste proposant chacun une théorie différente. Un problème insoluble ? En 1971, un philosophe américain, John Rawls, tente à son tour de relever le défi dans un livre ambitieux, *Théorie de la justice*, qui produit un véritable séisme dans le champ de la philosophie politique. Il faut pourtant attendre 1987 pour que *Théorie de la justice* soit enfin traduit en français et dans la foulée les débats suscités par le livre. Au cours des années 1990, la pensée rawlsienne se diffuse dans l'Hexagone avec les deux principes de justice qui en sont la pierre angulaire.

Le premier établit un droit égal au plus grand nombre de libertés de base, par exemple le droit de vote et d'éligibilité, la liberté d'expression, la protection de la personne, le droit à la propriété privée…

Le second principe définit les règles de la justice sociale et présente un double versant. D'un côté, il stipule que les inégalités socio-économiques ne sont acceptables que si elles bénéficient aux membres les plus défavorisés de la société, de l'autre, il exige le respect de la juste égalité des chances. On voit là tout l'enjeu de ces deux principes : concilier justice sociale et liberté, mais aussi parvenir à penser une justice sociale compatible avec certaines inégalités. Cette pensée est très vite mobilisée en France par des cercles politiques. Alors que le philosophe américain est un universitaire discret, peu militant, le voilà enrôlé, presque malgré lui, comme une référence majeure de la social-démocratie. Par le jeu d'une lecture quelque peu orientée, il est perçu comme celui qui est parvenu à concilier justice sociale et économie de marché.

Ces débats sont l'occasion en France de découvrir aussi les autres grands penseurs américains de la justice dont les théories ont émergé après Rawls. En 1991 est traduit *Anarchie, État et utopie* (1974) du libertarien Robert

Nozick qui juge la théorie rawlsienne dangereuse parce qu'elle porte atteinte aux libertés en accordant trop de place à l'État. *Sphères de justice* de Michael Walzer (1983) paraît en français en 1997 et défend une conception pluraliste de la justice. Parce qu'il n'y a pas que des biens socio-économiques, il défend l'idée d'une « égalité complexe ». Il faut selon lui distinguer dans la société plusieurs sphères de justice : la politique, l'économie mais aussi la famille, l'éducation, la religion, la santé, le monde des loisirs, etc., auxquels correspondent des « biens » différents : le pouvoir, l'argent, l'amour, la connaissance, la grâce divine, la sécurité et la santé, le temps libre… On peut être perdant sur un type de bien mais y gagner ailleurs. La critique de Walzer témoigne d'un changement de perspective important : il apparaît de plus en plus réducteur de limiter la justice à l'éradication des injustices socio-économiques. C'est notamment ce que soutient le philosophe allemand Axel Honneth. Depuis *La Lutte pour la reconnaissance* (1992) paru en français en 2000, cet héritier de l'école de Francfort entend élargir la réflexion. Pour lui, une société juste doit garantir des conditions de reconnaissance mutuelle, indispensable à l'épanouissement individuel. La justice sociale repose donc sur trois principes de reconnaissance : l'amour, l'égalité et la contribution à la société. Chacun a droit à l'affection, à un accès égal au droit et à l'estime sociale.

Redistribution ou reconnaissance ?

Ce nouveau mot d'ordre inquiète certains qui craignent que la question de la reconnaissance élude celle de la redistribution. La philosophe américaine Nancy Fraser (*Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, 2005) insiste sur le fait que la justice engage différents niveaux : on ne peut pas réduire l'injustice à des considérations économiques, mais on ne peut pas non plus la réduire à sa dimension symbolique. Outre la reconnaissance et la redistribution, elle insiste aussi sur un troisième aspect de la justice : la représentation politique. La justice est donc multidimensionnelle.

La justice est décidément une question complexe. L'enquête menée par le sociologue François Dubet et ses collaborateurs sur les injustices au travail dégagent trois principes de justice auxquels se réfèrent communément les travailleurs : l'égalité, la reconnaissance du mérite et le respect de l'autonomie (*Injustices*, Seuil, 2006). Le racisme, le sexisme par exemple vont à l'encontre du principe d'égalité. Les efforts non reconnus ou les pistons contreviennent au principe du mérite. Et c'est au titre d'un droit à l'autonomie que l'excès de stress, l'aliénation, le manque de marge de manœuvre et de responsabilités sont critiqués. Le problème est que souvent un principe de justice est invoqué contre un autre : la rémunération à l'ancienneté en appelle à l'égalité mais pour certains contrevient au mérite, à la reconnaissance des efforts et des talents. Faut-il désespérer de la justice ? L'économiste Amartya Sen, dans *L'Idée de justice*, s'y refuse. Mais il appelle à davantage de pragmatisme. Il faut prêter attention à la situation réelle des individus. C'est ce que met en jeu le concept de « capabilité » élaboré par Sen, qui entend considérer les opportunités réelles, les ressources dont dispose chacun pour mener à bien ses projets de vie. La nature de la justice est peut-être impossible à définir une fois pour toutes. Mais il y a des injustices sur lesquelles tout le monde peut se mettre d'accord pour tâcher de les éradiquer, par exemple la famine, le non-accès aux soins médicaux, la non-scolarisation des enfants… Et pour ce faire, nul besoin de partager la même vision du monde.

KEYNÉSIANISME

« Je crois que le livre de théorie économique que je suis en train d'écrire révolutionnera (…) le mode de raisonnement que l'on a jusqu'ici appliqué, dans tous les pays du monde, aux problèmes économiques. » Pour annoncer de telles prétentions, il faut être sûr de son génie ! John M. Keynes (1883-1946) l'est… Et lorsqu'il envisage de « révolutionner la pensée économique », comme il l'écrit à son ami George B. Shaw en 1935, il ne délire pas. L'économiste de Cambridge est en train de rédiger son grand livre : *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, qui paraîtra l'année suivante, en 1936. Et de fait, pendant un demi-siècle, le « keynésianisme » va régner sur toutes les économies des pays occidentaux. Pour comprendre la genèse et la portée de cette œuvre, il faut remonter au début des années 1930.

Le krach boursier du « Jeudi noir » d'octobre 1929 avait déclenché une réaction en chaîne. L'onde de choc de la « grande dépression » américaine avait atteint l'Europe au début des années 1930. Les usines ferment faute de débouchés, des millions de chômeurs sont dans la rue.

Que faire ? Depuis quelques années déjà, les gouvernements allemand (1932) et américain (1933) s'étaient lancés dans une politique de grands travaux destinés à occuper les chômeurs et à relancer l'activité. Keynes était favorable à ces interventions (même s'il n'en est pas encore l'inspirateur). Il les compare à la construction des grandes pyramides. Qu'importe même si elles ne servent à rien, du moment qu'elles donnent du travail. Et qu'importe le dogme libéral du laisser-faire ! C'est dans cet esprit qu'est pensée et écrite la *Théorie générale* : trouver des réponses au problème de l'heure, c'est-à-dire le chômage de masse.

La loi de l'offre remise en question

Keynes n'est pas un adversaire du marché, mais il s'oppose à l'un de ses postulats centraux : la « loi de l'offre » de J.-B. Say. Cette « loi » affirme que « l'offre crée sa propre demande ». Toute offre de produits trouvera des débouchés. Pour Keynes, cette adéquation spontanée entre offre et demande n'est qu'une relation hypothétique. Concrètement, tous les revenus distribués ne sont pas automatiquement dépensés. Le consommateur peut épargner une partie de ses revenus plutôt que tout consommer. Une entreprise ne va pas automatiquement réinvestir ses capitaux, elle préférera peut-être spéculer en bourse ou thésauriser, etc.

Les décalages entre différents facteurs : « demande effective », « propension à consommer », « incitation à investir », etc. peuvent constituer, selon Keynes, la base d'un déséquilibre général entre l'offre et la demande. Car rien n'oblige la machine économique à tourner à plein régime. Les entrepreneurs vont alors restreindre leur production et stopper les embauches de crainte de ne plus vendre. Et, de l'autre côté, les chômeurs ne peuvent plus acheter, parce qu'ils n'ont plus de revenus. Un « équilibre de sous-emploi », c'est-à-dire une situation de chômage durable, se produit alors si rien ne vient aider à relancer le cycle production-consommation. Comme les règles spontanées du marché sont insuffisantes à assurer le plein-emploi, il faut stimuler artificiellement la croissance économique : encourager la dépense, dynamiser l'investissement, bref « relancer la demande ». Keynes pense même qu'un simple coup de pouce initial peut faire redémarrer le cycle par un effet d'entraînement qu'il nomme l'« effet multiplicateur » (notion que Keynes emprunte à son collègue de Cambridge, Richard F. Kahn). L'État a la possibilité – même le devoir – d'intervenir pour relancer le cycle économique. Il peut le faire de

différentes manières : par une politique de grands travaux, par des commandes publiques, par la distribution de revenus aux familles, par des taux d'intérêts faibles qui encouragent les entrepreneurs à investir et donc à créer des emplois, par la taxation des droits de succession qui limite le poids des rentes improductives… La « théorie générale » accorde surtout à la monnaie un rôle central pour encourager la relance. Pour Keynes, en effet, la monnaie n'est pas un instrument « neutre », seulement un moyen de paiement et de circulation. Créer de la monnaie, par l'intermédiaire du crédit par exemple, offre aux entrepreneurs la capacité de fonds pour créer de nouvelles activités. Au contraire, la « rétention » de liquidité freinera l'activité. Keynes n'y va pas par quatre chemins. Très hostile à l'épargne improductive des rentiers, il suggère, par provocation, l'« euthanasie des rentiers ».

Destin du keynésianisme

La *Théorie générale* va, comme son auteur l'avait pensé, révolutionner la pensée économique dans les années qui suivent. En présentant l'économie nationale comme un « circuit global », Keynes jette les bases de la macro-économie contemporaine, les principes des comptabilités nationales d'après-guerre et, enfin, il donne ses fondements aux politiques économiques de l'État.

Le keynésianisme a inspiré la plupart des politiques économiques de l'après-guerre à la fin des années 1970. Jusqu'à ce qu'apparaissent ses limites : les politiques de relance entraînent des déficits chroniques de l'État et la création de monnaie engendre une inflation galopante. De plus, l'ouverture des économies nationales et la mondialisation de la finance rendaient inopérantes les politiques de relance nationale.

Est-ce la fin du keynésianisme ? Les « néo-keynésiens » ne le pensent pas, d'autant que la crise économique de 2008 a remis les problématiques keynésiennes au goût du jour. La pensée de Keynes n'est pas soluble dans quelques recettes de politique économique. Keynes était tout, sauf un doctrinaire. Son apport principal est de souligner l'insuffisance du marché à assurer seul la croissance. Il accorde à l'État un rôle régulateur, mais il envisage mille façons d'agir. L'auteur de la *Théorie générale* refuse l'image d'un marché abstrait et auto-équilibrés et aborde les phénomènes économiques comme un système vivant en prenant en compte les facteurs sociaux et psychologiques dans les comportements économiques des entrepreneurs. Ce faisant, il envisage l'économie comme une science humaine.

KNOWLEDGE MANAGEMENT

Centrée au départ sur l'usage des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans l'entreprise, la notion de *knowledge management* est devenue un concept global pour désigner toutes les formes de gestion de la connaissance en organisation : assurer la formation continue du personnel, gérer en parallèle les données informatiques sur la clientèle, mettre en place un dispositif de veille technologique, créer un centre documentaire, mettre en ligne un agenda collectif informatisé…

KULA

La « kula » est un système d'échanges cérémoniels de biens pratiqué en Mélanésie, notamment par les habitants des îles Trobriand au large de la Nouvelle-Guinée, sous forme de dons circulaires (kula) très codifiés. Elle se pratique ainsi : les habitants d'une île A partent en pirogue vers une île B amie. Ils emportent avec eux quelques menus

cadeaux sans grande utilité ni grande valeur décorative comme des brassards de coquillages. Arrivés sur l'île B, ils vont offrir ces présents. Les habitants de l'île B vont alors, en retour, offrir d'autres cadeaux symboliques. Cet échange de dons signifie que de nouveaux liens se sont créés entre les tribus devenues amies. L'importance du cadeau détermine le prestige et la renommée du donateur. Elle crée aussi une relation de dépendance de celui qui reçoit à l'égard de son hôte, toujours plus généreux. Les habitants de l'île A vont alors continuer leur tournée dans d'autres îles de l'archipel. L'année suivante, ce sera une expédition de l'île B qui partira à son tour en visite chez ses voisins pour recevoir de nombreux dons cérémoniels de la part de ceux qui lui sont désormais obligés.

La kula, qui semble avoir été pratiquée il y a déjà un millier d'années, se poursuit encore aujourd'hui dans les îles mélanésiennes. Elle porte toujours sur des biens sans valeur marchande ni utilitaire. L'institution de la kula, d'abord étudiée par Bronislaw K. Malinowski (1884-1942), a fait l'objet de nombreuses interprétations anthropologiques (M. Mauss, « Essai sur le don », *L'Année sociologique*, 1923-1924 ; A. Weiner, *La Richesse des femmes*, 1976 ; J.T. Godbout, A. Caillé, *L'Esprit du don*, 1992).

LEADERSHIP

Qu'est-ce qu'un bon leader ? Le problème se pose pour les managers, les professeurs, les *coachs* sportifs… Les travaux sur le *leadership* datent des années 1930, avec Kurt Lewin et ses collègues Ron Lippitt et Robert W. White, et portent sur la dynamique de groupe. Les chercheurs ont établi une distinction entre trois styles de leadership : le style autoritaire : le leader est directif, n'écoute pas les suggestions et prend les décisions seul ; le style démocratique : il écoute, propose plus qu'il ne commande, suscite l'accord et l'adhésion du groupe ; le style « laisser-faire » : il intervient très peu et se contente de donner des conseils et des directives générales.
Après la Seconde Guerre mondiale, les travaux sur le leadership se sont multipliés, notamment aux États-Unis, dans le cadre de l'armée tout d'abord, puis dans les entreprises.
Ces travaux peuvent être classés en plusieurs catégories.
Certains s'attachent à établir les traits de personnalité du leader, dans l'optique inaugurée par K. Lewin.
L'approche de Robert R. Blake et Jane S. Mouton (*The New Managerial Grid*, 1978) s'est axée sur les comportements, en partant d'une distinction entre les formes d'encadrement centrées sur l'activité et l'organisation du travail, et celles centrées sur les relations avec les personnes.
Les approches dites de la « contingence » cherchent à tenir compte à la fois de la caractéristique des dirigeants, des employés (leur degré de qualification, d'implication…) et des caractéristiques de l'entreprise. La typologie établie par Paul Hersey et Kenneth H. Blanchard aboutit à la distinction de quatre types de leaderships principaux : le style directif, motivationnel (tourné vers la recherche de l'implication des employés), participatif et de délégation.
L'approche transactionnelle, prônée notamment par George C. Homans ou Peter M. Blau, s'intéresse surtout aux formes de transaction « politique » entre les dirigeants et leurs subordonnés. Et à la façon dont chacun cherche à influencer ou prendre de l'ascendant sur l'autre (par des jeux d'argumentation, en rendant des services, en créant des situations de dépendance, en s'appropriant des zones d'expertise et de compétence, etc.).
L'approche transformationnelle se focalise sur la capacité des dirigeants à capter l'intérêt, la motivation et l'engagement des subordonnés : par le charisme du leader, la reconnaissance individuelle, la stimulation intellectuelle, la confiance…

LÉGITIMITÉ

Qu'est-ce qui fait qu'un pouvoir peut être reconnu et accepté comme légitime ? Selon une célèbre typologie proposée par Max Weber, la légitimité d'une autorité peut s'appuyer sur trois sources : la tradition, le charisme ou la rationalité : la domination traditionnelle fonde sa légitimité sur les caractères de la tradition, les us et coutumes, l'habitude ; la domination charismatique est celle d'une personnalité exceptionnelle, dotée d'une aura particulière. Le chef charismatique assoit son pouvoir sur sa force de conviction et sa capacité à rassembler et mobiliser les foules ; la domination rationnelle s'appuie sur le pouvoir du droit formel et impersonnel. Elle est liée à la fonction et non à la personne. Dans les organisations modernes, le pouvoir se justifie par la compétence, la rationalité des choix (guidés par des « experts ») et non par le poids des traditions ou l'aura personnelle d'un chef. La domination rationnelle ou « légale bureaucratique » passe par la soumission à un code fonctionnel (code de la route, code civil, etc.).

Le pouvoir démocratique
Dans les systèmes démocratiques, la légitimité du pouvoir provient des urnes. De ce point de vue, on peut voir l'élection et tout le cérémonial du pouvoir qui l'accompagne (élections, cérémonie d'investiture, écharpe de l'élu, bâtiments publics, etc.) comme des rituels de légitimation du pouvoir démocratique.
On peut considérer également, en suivant l'analyse proposée par Luc Boltanski et l'école des conventions, que dans nos sociétés, où règne le pluralisme des valeurs, une action ou une décision peuvent être légitimées par des principes différents et parfois contradictoires : la science, l'efficacité, la volonté générale, la morale, etc.

Les royautés sacrées :
quand Dieu légitime le pouvoir
À force de répéter, comme s'il s'agissait de paroles d'Évangile, la typologie de M. Weber, on en est venu à oublier d'examiner les faits. Celle-ci visait à dégager les trois formes de légitimité présentes dans les organisations et les systèmes politiques à son époque. Mais n'y a-t-il pas, au-delà de ces trois principes, d'autres fondements à la légitimité du pouvoir ?
Aux trois principes de légitimité dégagés par M. Weber, on peut sans doute en ajouter d'autres. L'histoire des « royautés sacrées » suggère une nouvelle piste. Par royautés sacrées, on entend les monarchies où le roi se présente comme l'incarnation ou le représentant direct d'une divinité. « Je tiens mon pouvoir de Dieu » en est donc le principe.
Dans certains cas, le roi se présente directement comme Dieu lui-même ou fils de Dieu (ce fut le cas du pharaon Akhenaton), soit il se définit comme le représentant de Dieu (les rois prêtres des anciens royaumes chinois, les califes, les rois africains), soit il recherche simplement l'onction divine en se faisant introniser par les autorités ecclésiastiques (monarques européens). Tout un appareil symbolique et rituel est destiné à montrer la filiation entre le roi et Dieu. Ses différentes formes ont été analysées par les anthropologues (J. Frazer, *Le Rameau d'or*, 1898-1935 ; L. de Heusch, *Le Roi de Kongo et les monstres sacrés*, 2000) et les historiens (E. Kantorowitz, *Les Deux Corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, 1989 ; M. Bloch, *Les Rois thaumaturges,* 1924).

Les nouvelles formes de légitimité
Dans les démocraties du XXI^e^ siècle, il ne suffit plus d'être élu en obtenant la majorité des suffrages pour être légitime. Selon Pierre Rosanvallon (*La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, 2008) un tournant s'est opéré dans les années 1980 qui a vu émerger de nouvelles figures de la légitimité :
La légitimité d'impartialité incarnée par les autorités indépendantes de régulation et de surveillance, comme la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), dont le but est la préservation des libertés individuelles et le respect de la vie privée. Ces institutions peuvent participer à l'approfondissement de la démocratie dans la mesure où elles « contribuent à élargir la figure traditionnelle de l'état de droit ».
La légitimité de réflexivité se traduit par l'importance grandissante des cours constitutionnelles : leur fonction est de passer au « tamis » juridique les décisions politiques de la majorité gouvernementale. C'est le rôle de la Cour suprême aux États-Unis ou du Conseil constitutionnel en France.
La légitimité de proximité qui s'apparente à un nouvel « art de gouverner » soucieux de répondre aux « attentes sociales » des citoyens. Le rôle du politique est désormais de reconnaître la multiplicité des situations, tout en

assurant la cohésion du corps social. Aucune de ces légitimités n'est en soi suffisante ni exempte de critiques mais toutes contribuent au renforcement de la démocratie.

LEVIATHAN

› ***Hobbes***

LIBÉRALISME

« Libéralisme » est un terme générique qui désigne une diversité de courants et de doctrines forgés en Occident au cours des siècles, à partir du maître mot de « liberté ».

Le libéralisme, comme doctrine philosophique, politique et économique, est né au XVIII^e^ siècle d'une revendication fondamentale de la bourgeoisie montante : l'expression des libertés politiques, économiques et intellectuelles de l'individu contre l'arbitraire de l'État absolu, contre les entraves économiques (ordres, corporations) ou intellectuelles (Église). Les théoriciens libéraux veulent fonder un ordre social qui accorde à l'individu des droits de propriété, d'expression politique, de conscience.

Par la suite, le destin du libéralisme comme grand mouvement de pensée va se scinder en plusieurs variantes.

Le libéralisme politique

Le libéralisme politique fut utilisé en Angleterre et aux Provinces Unies au XVII^e^ siècle comme idéologie de combat contre l'absolutisme monarchique et les autorités religieuses. Il affirme comme principe premier de la vie politique la défense des droits politiques de l'individu : droit d'expression, d'association, de propriété…, alors que l'Ancien Régime soumettait l'individu aux intérêts du groupe : famille, ordre, État, Église. Il revendique un État fondé sur le droit et non l'autorité capricieuse du prince. Les penseurs classiques du libéralisme politique sont Locke, Montesquieu, Benjamin Constant, François Guizot, Tocqueville.

John Locke (1632-1704) en a énoncé le premier les principes politiques : le but de l'organisation politique n'est pas de renforcer la puissance de l'État mais d'offrir aux individus la liberté de penser, de croire, de circuler, d'organiser leur vie comme ils l'entendent dès lors que la liberté d'autrui n'est pas menacée.

Montesquieu (1689-1755) développe l'idée de la division des pouvoirs (entre autorité religieuse et politique, entre exécutif et législatif) qui garantit contre l'arbitraire de l'État.

Le libéralisme politique est représenté en France au XIX^e^ siècle par des hommes comme Benjamin Constant (1767-1830), inlassable dénonciateur de la tyrannie et des régimes despotiques jacobins ou bonapartistes (*B. Constant. De la liberté chez les Modernes*, textes préfacés et commentés par M. Gauchet, 1980).

Au XX^e^ siècle, les libéraux désignent tout un spectre de penseurs aux options parfois très différentes : des tenants du pluralisme politique et opposants au totalitarisme (comme Raymond Aron) jusqu'aux doctrinaires ultralibéraux, partisans de l'État minimal, comme le fut le courant des « libertariens » (Robert Nozick…) qui eurent leur heure de gloire dans les années 1980.

Isaiah Berlin et les deux libertés

Historien des idées et philosophe anglais (d'origine russe), Isaiah Berlin (1909-1997) a introduit une célèbre distinction entre deux types de liberté : la liberté négative, qui renvoie simplement au fait de ne pas être entravés dans la réalisation de ce que nous souhaitons faire (s'exprimer sans censure, circuler librement…) ; la liberté positive, qui suppose un véritable pouvoir d'action : celui de contrôler les déci-

sions publiques ou d'y prendre part. (*Éloge de la liberté*, 1988)

Le libéralisme économique

Le « laisser-faire » est le credo des libéraux. Le libéralisme économique repose sur deux idées simples : la libre entreprise est le meilleur stimulant de la production et le libre-échange le meilleur dispositif de répartition des richesses.

Les économistes « classiques » qui ont donné forme au credo libéral sont : Adam Smith, David Ricardo, Jean-Baptiste Say, John Stuart Mill. Leur libéralisme n'est cependant pas radical. Par exemple, ils ne s'opposent pas à toute intervention de l'État pour répartir les richesses.

Le libéralisme économique a pris par la suite plusieurs formes.

Les « néo-classiques », regroupant les marginalistes de la génération des années 1870 (Léon Walras et Vilfredo Pareto, Alfred Marshall, William S. Jevons, Carl Menger, etc.) qui ont reformulé la théorie classique (modèle microéconomique du marché auto équilibré) et les théoriciens de la microéconomie (modèle Arrow-Debreu), ne sont pas tous, loin s'en faut, des partisans d'un libéralisme effréné.

Dans les années 1980, un courant de pensée « néolibéral » a eu le vent en poupe. Contre le keynésianisme jusque-là dominant, les néolibéraux (Milton Friedman, James Buchanan, Robert Lucas, etc.) proposent des politiques de retrait de l'État, une déréglementation à l'échelle nationale et la libéralisation des échanges à l'échelle internationale. Ils ont eu une grande influence dans les politiques économiques (par exemple sous les mandats de Ronald Reagan et Margaret Thatcher) et les institutions internationales (FMI…).

Réévaluations récentes

La pensée libérale a fait l'objet de réévaluations récentes. Catherine Audard, dans *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société* (2009), s'attache à montrer qu'il existe un noyau doctrinal commun à tous les formes de libéralisme, depuis ses formes premières au XVII^e^ siècle jusqu'aux auteurs contemporains. Ce noyau doctrinal est fondé sur trois piliers que sont la souveraineté de l'individu, la liberté et l'État de droit. Mais ce même fond commun s'accorde ensuite avec des positions politiques très différentes.

Dans sa *Contre histoire du libéralisme* (2013), le philosophe Domenico Losurdo mène une charge sévère contre les tenants du libéralisme politique en Angleterre, aux États-Unis et en France, des pères fondateurs jusqu'au seuil du XX^e^ siècle dont les doctrines se sont accordées avec l'extermination des Indiens d'Amérique, la traite atlantique, l'esclavage persistant au XIX^e^ siècle, la condition faite aux Noirs d'Amérique du Nord, l'eugénisme et le racisme. Ainsi John Locke, David Hume trouvaient l'esclavage acceptable. Thomas Jefferson, Benjamin Franklin, n'envisageaient pas que les Noirs et les Amérindiens devaient être des citoyens libres et égaux comme les autres. Et Alexis de Tocqueville lui-même se rendra à certaines de leurs raisons.

LIEUX CENTRAUX (THÉORIE DES)

› ***Ville***

LIEUX DE MÉMOIRE

Monuments, cimetières, plaques commémoratives, musées…, la mémoire n'est pas un phénomène purement subjectif, elle suppose aussi une inscription matérielle dans des lieux et sous des formes tangibles. Dans chaque commune française, un monument aux morts rappelle aux habitants que les deux guerres mondiales ont décimé une partie de la population. En revanche,

la guerre d'Algérie ne possède pas ses mémoriaux. Or, sans ancrage, la mémoire a évidemment beaucoup plus de chances d'être effacée des consciences.
Voilà l'enjeu des lieux de mémoire : inscrire dans l'espace sous forme de marques visibles aux yeux de tous ce qui pourrait sans cela disparaître des esprits.
En 1984, Pierre Nora publiait le premier volume des *Lieux de mémoire*, une vaste œuvre collective qui étudiait les multiples facettes de la mémoire nationale française : de La Marseillaise au Panthéon, en passant par les cérémonies du 14-Juillet. un ouvrage de plusieurs milliers de pages, dont la publication s'est étalée de 1984 à 1992, et qui se présente sous forme d'un triptyque. Au premier volet consacré à *La République* et ainsi nommé vient s'ajouter *La Nation* où il est question des héritages lointains, des grandes constructions historiographiques, de la transformation du territoire, de la symbolique de l'État, de la construction de la notion de patrimoine, etc. Au troisième volet, *Les France*, il revient de traiter des diversités politique, sociale, religieuse et régionale, et de nous plonger par exemple dans le légendaire conflit entre Francs et Gaulois. Un tel projet est né à la fois du constat de la disparition progressive de la mémoire nationale telle qu'elle s'était sélectivement incarnée et du désir d'en comprendre la lente élaboration. D'où la nécessité de ne pas se limiter à ces lieux de mémoire « dont on se souvient », mais d'étudier aussi ceux « où la mémoire travaille ».

› ***Histoire***

LIGNAGE

Terme d'anthropologie de la parenté. Les lignages sont des subdivisions des clans. Le lignage regroupe les personnes qui descendent d'un même ancêtre et qui sont capables de décrire (jusqu'à deux ou trois générations, et parfois plus) les relations de parenté qui les unissent. Si un arrière-grand-père pouvait rassembler aujourd'hui ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, voilà ce qu'on appellerait un lignage.

LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

« Offre et demande, offre et demande, offre et demande. Roule la phrase dans ta bouche, comme un bon vin. Offre et demande : ce sont les mots les plus utilisés en économie. Et pour une bonne raison. Ils fournissent à tous les coups la bonne réponse aux questions économiques. Essaie : pourquoi le jambon et les oranges sont si chers cet hiver ? Offre et demande ! Pourquoi les taux d'intérêt baissent ? Offre et demande ! Pourquoi les taux d'intérêt montent ? Offre et demande ! » (D.C. Colander, *Macroeconomics,* 2004, 5e éd.).
En économie, la « loi de l'offre et de la demande », ce n'est rien d'autre que la loi du marché. C'est un mécanisme d'ajustement entre les demandes d'un bien (les achats potentiels par les consommateurs) et les offres (le volume mis sur le marché par les producteurs). Les prix sont les variables par lesquelles s'ajustent l'offre et la demande d'un produit. Sur un marché où le prix peut varier librement, il existe un prix d'équilibre entre l'offre et la demande. Ce prix est fixé par tâtonnements et ajustements successifs : toute surproduction tend à faire baisser les prix ; toute augmentation de la demande les fera grimper. C'est ce qui se passe tous les jours sur les marchés des produits primaires, celui des poissons, des tomates, ou de la viande de porc.

LOI DES AVANTAGES COMPARATIFS

› ***Avantages, David Ricardo***

LOI DES DÉBOUCHÉS

› ***Jean-Baptiste Say***

LOI DES RENDEMENTS DÉCROISSANTS

› ***David Ricardo***

LOISIRS

Les théoriciens des loisirs

Sans être consacrés par une discipline à part entière, les loisirs ont donné lieu néanmoins à quelques théories.

– Thorstein Veblen (1857-1929) : Pour cet économiste, « la vie de loisir est belle et ennoblissante aux yeux de tout homme » (*Théorie de la classe de loisir*, 1899) mais il y a une seule classe sociale qui a fait du loisir son mode de vie : les rentiers oisifs. À l'époque, seule une minorité de riches Américains peut partir en voyage et dépenser sans compter en vêtements, boissons, armes, bijoux, etc. Ces dépenses, outrancières aux yeux de Veblen, sont apparentées à une « consommation ostentatoire ». Le loisir est donc socialement discriminant. Il manifeste et renforce les inégalités sociales.

– Paul Lafargue (1842-1911) : Selon le gendre de Karl Marx, le travail est avilissant, les conditions de son exercice sont déplorables. On étouffe, enfermé dans des usines pendant douze à quatorze heures par jour, au milieu de machines dangereuses. Le « dogme » du travail a créé des esclaves. Libérons-les, propose ce militant socialiste, en leur offrant du temps libre pendant lequel ils goûteront aux joies des spectacles, de la lecture et du bon vin ! C'est *Le Droit à la paresse* (1880, rééd., 1999).

– Robert et Helen Lynd de leur côté ont réalisé la première enquête sur les loisirs des habitants d'une ville moyenne des États-Unis qu'ils nomment *Middletown* (1929). Ils observent quatre changements majeurs : la réduction des heures de travail, la venue de l'automobile, l'arrivée du cinéma et l'invention de la radio. Conséquence : le loisir est devenu plus individuel.

– En 1962, le sociologue Joffre Dumazedier publiait *Vers une civilisation des loisirs*. Il voyait dans l'augmentation continue du temps libre dans le monde contemporain, liée à l'augmentation des congés payés et à un âge d'entrée en activité plus tardif, la possibilité d'un véritable renversement historique dans l'organisation de nos sociétés et de nos vies. Pour lui, la libération du temps de travail professionnel ou domestique rend possible l'émergence d'un sujet qui aurait du temps pour se réaliser lui-même. J. Dumazedier – pionnier de l'éducation populaire – souhaitait que ce temps libre en plus soit consacré à la formation, l'épanouissement personnel, qu'il concevait à travers des activités sportives, culturelles, éducatives.

À quoi occupe-t-on donc ses loisirs ?

Cinquante ans après la prédiction de J. Dumazedier, l'augmentation du temps libre a bien eu lieu en France, surtout du fait de l'allongement des congés payés, de la diminution de l'âge de la retraite, de la réduction du temps horaire hebdomadaire du travail. Certes, le temps hors travail n'est pas forcément du temps libre (travail domestique, temps de transport, etc.), mais dans l'ensemble et sur le long terme, l'accroissement du temps libre reste une tendance lourde de nos sociétés depuis les années 1960.

Le sociologue Roger Sue (*Le Loisir*, 1993) distingue quatre types de loisirs : les pratiques culturelles, le sport, les pratiques de jardinage et de bricolage, et les pratiques sociales (café, restaurant, associations…).

Les loisirs culturels. La télévision est, de loin, le loisir numéro un : trois heures et

demie par jour et par Français. Viennent ensuite la radio, la lecture (journaux, revues, livres), le cinéma et les sorties culturelles (concerts, musées, théâtre). Globalement, la part des budgets culturels n'a cessé d'augmenter depuis trente ans. Il est à noter que, parmi les loisirs culturels, près d'un Français sur deux pratique une activité artistique : peinture ou musique. Aujourd'hui, il est à noter que la télévision commence à être concurrencée par Internet.

Le sport. La pratique du sport est l'autre tendance lourde de nos sociétés. Il suffit de regarder les joggeurs dans la rue pour s'en rendre compte. Dans les années 1950, on comptait 2 millions de licenciés dans les fédérations sportives. Ils sont 13 millions, cinquante ans plus tard. En tout, un Français sur deux déclare pratiquer au moins un sport : course à pied, musculation, stretching, randonnée, vélo, football, golf, natation, tennis, ski, golf, équitation, plongée sous-marine, etc. Le phénomène le plus considérable est l'arrivée massive des femmes. Elles sont désormais presque aussi nombreuses que les hommes à pratiquer le sport comme un loisir (entre 20 % et 25 %).

Le jardinage et le bricolage. Ils connaissent également un essor important, comme en témoigne l'explosion des grandes surfaces et des revues spécialisées sur ces sujets. Ils font d'ailleurs l'objet d'un investissement passionnel, étudié par les ethnologues.

Les pratiques sociales. Autre composante des loisirs : les réunions publiques, les associations, les rencontres diverses. Ici, les données sont plus difficiles à saisir. Le nombre d'associations a augmenté considérablement depuis deux décennies (mais en contrepartie du déclin des syndicats et des partis politiques). Il faudrait également prendre en compte d'autres facettes des loisirs comme le voyage et le restaurant, qui ont connu des développements spectaculaires ces dernières décennies.

Passions ordinaires : de la course à pied au jardinage

Michel, pompier, 45 ans, consacre trois séances hebdomadaires à la course à pied et participe tous les week-ends à des compétitions. Jérémie, 32 ans, est un passionné de moto. Vêtu de son blouson en cuir, il possède une resplendissante « 750 Kawasaki », qu'il prend beaucoup de temps à entretenir. Maxime est musicien, joueur de violon amateur, il appartient à un groupe et se dirige vers la salle de répétition.

Sport, musique, peinture, chasse, bricolage ou jeu de cartes, etc., autant d'occupations auxquelles on s'adonne avec plus ou moins de bonheur, mais toujours avec cœur.

Vues de loin, ces occupations semblent futiles : quel intérêt y a-t-il à collectionner des vieux disques de rock ou à s'échiner à vouloir courir 15 km en moins d'une heure ? Les motifs sont moins légers qu'il n'y paraît lorsque l'on scrute au plus près l'implication de chacun.

Le « plaisir du savoir » est, par exemple, une motivation spécifique associée à de nombreuses activités. Certains mordus du jardin sont de véritables experts qui maîtrisent de nombreuses connaissances : techniques botaniques, phytosanitaires. Cette dimension « savante » faite de recherches, d'enquêtes, de tâtonnements expérimentaux, on la retrouve chez les généalogistes, les bricoleurs, les historiens amateurs ou encore les passionnés de micro-informatique.

L'émotion et le plaisir physique sont d'autres dimensions associées à beaucoup d'occupations. Les jardiniers témoignent tous d'une certaine « sensualité » qui naît du contact de la terre, des fleurs, de l'herbe ou des arbres. Martine Segalen, observatrice et pratiquante de la course à pied, évoque les délices physiques du jogging et la griserie des ambiances de compétition. Christian Bromberger décrit les émotions du spectateur d'un match de football

qui connaît toute la gamme des émotions que l'on peut ressentir le temps d'un match : « La joie, la souffrance, la haine, l'angoisse, l'admiration, le sentiment d'injustice », toutes les composantes qui, selon Aristote, forment la trame d'une bonne tragédie.

La projection fantasmatique est un autre trait essentiel de toutes ces activités. Le cycliste qui souffre dans une côte s'imagine être un champion en course ; les amateurs de voile s'identifient volontiers à un grand marin…

D'autres mobiles, comme le plaisir de la création, la maîtrise de soi, le besoin de contacts comptent également. Une chose est sûre : la pratique d'un *hobby* est donc tout sauf un simple passe-temps.

Toutes ces « *passions ordinaires* » ont donc un ancrage psychologique très profond. La quête d'identité et de reconnaissance, on la retrouve dans presque toutes les activités. Les supporters « ultras » de l'équipe de Marseille, qui s'approprient fièrement les victoires de leur club, arborent emblèmes et fanions aux couleurs de leur équipe et s'échinent à vouloir marquer leur territoire dans les tribunes. Le désir de reconnaissance est encore un aiguillon majeur de la passion du jardinier, fier de montrer à ses amis ses plus belles compositions florales ou la taille de ses légumes.

Selon C. Bromberger, (C. Bromberger (dir.), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, 1998) dans la comparaison entre ces différentes sphères d'activités, on retrouve donc quelques constantes. « À travers ces engagements et les solidarités que tisse un engouement partagé se faufile et tend à se résoudre une quête de sens de l'existence et de nouvelles formes de liens sociaux. »

L'expansion des loisirs a conduit les sciences humaines à s'intéresser de près au phénomène. On a ainsi pu voir la multiplication des recherches et des études sur ce thème en économie, en histoire, en anthropologie, en sociologie, en psychologie, et même en philosophie.

MACRO-ÉCONOMIE

La macro-économie étudie le fonctionnement d'ensemble de l'économie, à l'échelle d'une nation ou à l'échelle internationale. Elle raisonne en terme de circuit global intégrant l'État, les ménages, la monnaie… À l'inverse, la « micro-économie » part des unités élémentaires (« microscopiques ») de l'économie, le consommateur et le producteur, pour modéliser des situations de marché. Depuis quelques années, les frontières entre macro et micro-économie tendent cependant à être moins tranchées.

On peut considérer que l'histoire débute avec le tableau économique de François Quesnay (1694-1774), médecin du roi et fondateur de l'école des « philosophes économistes ». Il envisage le premier l'économie nationale comme un « organisme » où les biens se produisent et s'échangent entre les différents organes du corps social que sont les classes (paysans, commerçants, industriels, propriétaires).

La macro-économie moderne est associée au keynésianisme. John M. Keynes (1883-1946) introduit la notion de « circuit économique ». Elle est associée à l'idée qu'une politique économique peut parvenir à agir sur la croissance ou maîtriser le chômage ou l'inflation par l'action de l'État sur certains leviers : la politique monétaire, budgétaire ou les politiques industrielles. L'approche macroéconomique a conduit à forger de grands modèles économétriques. Ce sont des modèles mathématiques qui simulent les relations entre grands paramètres (investissement, consommation, épargne, balance commerciale, PIB) et, à partir de là, tentent de faire des prévisions à moyen terme sur l'activité économique d'un pays. Ce sont d'énormes machineries mathématiques, faites de centaines d'équations, qui modélisent les relations entre plusieurs variables. Un des modèles économétriques les plus connus est le MPS (MIT of Pennsylvania – Social Science Research Council, 1974) réalisé aux États-Unis sous la direction de Franco Modigliani et Albert Ando.

À partir des années 1970, l'approche macro-économique associée au keynésianisme est entrée en relatif déclin. Alors même que les politiques keynésiennes semblent inopérantes face à l'ouverture des marchés nationaux, on constate un épuisement des théories du même nom.

Pourtant, à partir des années 1990, l'approche macro-économique est revitalisée par l'essor de trois courants de pensée : les néo-classiques (qui abordent les phénomènes macro-économiques à partir des hypothèses de la micro-économie et des anticipations rationnelles), la génération des « néo-keynésiens » et les nouvelles théories de la croissance.

MAIN INVISIBLE

Cette expression est une métaphore qui apparaît pour la première fois dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776) d'Adam Smith, mais qui est directement inspirée de *La Fable des abeilles* (1705) de Bernard Mandeville. Elle exprime l'idée selon laquelle, en poursuivant leurs intérêts personnels, les individus concourent au bien-être du plus grand nombre. La poursuite de l'intérêt consiste en effet pour A. Smith à accumuler de la richesse en améliorant en permanence les moyens techniques de production, en créant de nouveaux ateliers de fabrication, etc., autant de choses dont profite le reste de la société. La théorie de la « main invisible » peut donc être associée à l'idée d'ordre spontané et d'auto-organisation, d'une certaine morale de l'immoralité puisque le bien commun provient de la poursuite des intérêts égoïstes de chacun.

Plus récemment, l'économiste Arthur Okun (1928-1980) a fait remarquer que, dans les échanges marchands (entre les employeurs et les salariés ou entre commerçants), l'échange et le contrat donnant-donnant supposent une relation de confiance réciproque, sans quoi le contrat ne pourrait pas se conclure. Derrière le jeu des intérêts, il y a aussi une « poignée de main invisible » (A. Okun, *Prices and Quantities. A Macroeconomic Analysis*, 1981).

MALTHUSIANISME

Associée au nom de Thomas R. Malthus (1766-1834), cette théorie affirme que la croissance de la population d'un pays étant plus rapide que celle de la production et des ressources, la limitation des naissances s'avère nécessaire pour éviter le paupérisme.
Le malthusianisme économique désigne toute restriction de la consommation ou des dépenses par l'État.

MANA

Terme d'origine mélanésienne et polynésienne qui désigne une force magique et surnaturelle. Le mana peut animer les objets et être manipulé par certains hommes, ce qui leur donne un pouvoir (de type magique). La notion de mana a été popularisée en ethnologie par Marcel Mauss et Émile Durkheim, qui y voyaient un principe général que l'on retrouve, sous des noms divers, dans toutes les formes de religions primitives où il est question de manipulation des forces sacrées.

MANAGEMENT

Vous venez d'être parachuté à la tête d'une entreprise à la suite d'un héritage. Sans expérience ni formation en business school, il va vous falloir prendre les commandes de la société. Que faire ?

Les domaines du management
S'il s'agit d'une petite entreprise, disons une PME de peinture en bâtiments de 20 salariés, la direction de l'entreprise se répartit en multiples tâches : trouver des clients, faire des devis, embaucher du personnel, organiser le travail, gérer la comptabilité. Souvent le patron met la main à la pâte et participe au travail lui-même. Tour à tour, il est artisan, gestionnaire, commercial, recruteur, etc.
Si vous avez été installé à la tête d'un grand groupe industriel, vous ferez partie d'une équipe de direction, qui est elle-même en contact avec une équipe de commerciaux, de gestionnaires, de directeurs des ressources humaines, d'administrateurs, d'avocats, de chefs de produits, parfois assistée de consultants de toutes sortes.
Quelle que soit la taille de l'entreprise, on peut décrire le travail managérial à partir de plusieurs grandes fonctions :
– la stratégie proprement dite : choix d'investissement, de développement (faut-il se lancer à l'export ? Comment réagir face à une crise financière ?) ;
– la gestion : comptabilité, gestion des stocks, salaires, administration, informatique, locaux ;
– l'organisation du travail : répartition des tâches, circulation de l'information, définition des responsabilités ;
– le marketing : stratégie de vente, communication externe ;
– les ressources humaines : communication interne, motivation, rémunération, recrutement, formation du personnel, responsabilité sociale de l'entreprise.

L'ère des managers
Dès le début du XX^e^ siècle, la montée des grandes entreprises et des administrations impose des tâches de direction spécialisées : en organisation du travail, finance, gestion, marketing. La forma-

tion d'un corps de professionnels de l'administration et de la direction des entreprises s'impose alors.
Pendant l'entre-deux-guerres, un renversement s'opère dans le pouvoir des grandes entreprises. Jusque-là, elles avaient été dirigées par des dynasties familiales (industrielles et banquières) qui étaient à la fois actionnaires et gestionnaires. Mais, peu à peu, elles se retirent de la vie des affaires (le capital des grandes entreprises est de plus en plus dispersé), alors que les managers ont pris le pouvoir dans les sphères de la direction de l'entreprise. Le pouvoir des actionnaires s'efface au profit d'une caste de techniciens, d'administrateurs et de gestionnaires. « L'ère des managers » débute alors (analysée par James Burnham, Joseph A. Schumpeter, John K. Galbraith).
À partir de la Seconde Guerre mondiale, le management et le conseil en management sont devenus aux États-Unis une profession organisée, avec ses écoles (business school), ses revues (*Harvard Business Review*), ses associations d'anciens élèves… Des sociétés de consultants (Boston Consulting Group, Andersen Consulting) voient le jour. Une culture managériale se constitue, avec ses modèles de référence, ses modes, ses gourous, diffusés dans des magazines, des livres et des stages de formation.

Histoire de la pensée managériale
La pensée managériale s'inspire de deux sources principales. La première provient de la théorie des organisations, formulée ou reformulée dans les universités et les écoles de gestion. La seconde découle des exigences de l'entreprise elle-même, marquée par ses contraintes, des phases de croissance, de crise et de réorganisation.
L'ère technocratique
La première phase de la pensée managériale est liée à l'avènement de la production de masse dans la grande industrie. Henry Ford (1863-1947) est le contemporain de Frederick W. Taylor (1856-1915). Alors que ce dernier imagine l'approche scientifique et rationnelle du travail (le taylorisme), l'autre introduit la chaîne d'assemblage et invente la production en série ainsi que la standardisation des automobiles dans ses usines de Détroit (le fordisme). À la même époque, Henri Fayol (1841-1925) cherchait à promouvoir sa vision de la direction des fonctions dans l'administration (les fonctions techniques, commerciale, financière, de sécurité, comptable, administrative).
Les Trente Glorieuses ont été marquées par l'esprit technocratique. Le management des grandes entreprises comme des administrations est assimilé à une planification scientifique. Le manager est celui qui prévoit, calcule et décide en s'aidant de tout un appareillage scientifique d'indicateurs, de modèles et de courbes. Dans les *business schools* et les écoles de gestion se répand une « recherche opérationnelle » née aux États-Unis dans le cadre des recherches militaires. Le principe général est la rationalisation des décisions et le calcul d'optimisation. De là sont nées de nouvelles méthodes logico-mathématiques : les arbres de décision, les modèles microéconomiques, la rationalisation des choix budgétaires pour les dépenses publiques…
De nombreuses « missions de productivité » partent alors d'Europe vers les États-Unis, qui font désormais figure de précurseurs et de modèles en matière de management et de direction des organisations.
La découverte du facteur humain
Les 1960-1970 seront celles de la prise de conscience des dimensions humaines de l'entreprise. Dès les années 1940, Elton Mayo avait montré, par ses expériences à Hawthorne, que l'entreprise n'était pas une machine et les salariés des rouages mécaniques. Mais il faut attendre les années 1960 pour que l'on

commence à prendre conscience des ravages de l'organisation scientifique du travail, de l'émiettement des tâches. Dès les années 1950, Abraham Maslow et Douglas McGregor défendent une nouvelle conception de l'organisation qui prend en compte les aspirations des salariés à l'autonomie, à la responsabilité, à la reconnaissance. Peter Drucker expose les principes d'un management par objectifs, destiné à repenser les relations supérieur-subordonné. Il ne s'agit plus d'imposer par le haut des directives précises sur la façon de travailler (sans connaître la réalité du terrain). Le manager doit fixer des objectifs et des résultats à atteindre : c'est à chaque échelon de définir l'organisation et le rythme de son travail.

Le modèle suédois de management a alors le vent en poupe. On y pratique le *turn-over*, les équipes « semi-autonomes », la négociation, la cogestion. L'idéal est de concilier croissance économique et progrès social.

Dans les années 1980, les pays industriels sont enfoncés dans une crise durable, alors que le Japon affiche une croissance soutenue. L'industrie japonaise est florissante et pénètre avec succès les marchés occidentaux. On envoie alors de nombreuses missions d'études pour percer le mystère des racines du management à la japonaise. On découvre alors le « toyotisme » (ou ohnisme) inspiré par Taiichi Ohno. Dans les chaînes de production de Toyota, on applique une organisation du travail qui repose sur quelques principes simples : la production part de l'aval (la vente) vers l'amont (les postes de travail) ; les délais sont supprimés (gestion du « juste-à-temps ») et les machines sont auto-activées (arrêt automatique en cas de défaut de fabrication). De nouveaux slogans sont alors mis en avant : Qualité totale, zéro stock, zéro défaut, zéro délai…

Les années 1980 sont également celles du management participatif. Apparu aux États-Unis et diffusé rapidement en Europe, ce type de management est basé sur la participation du personnel : on fait appel à l'initiative, à l'autonomie, à la responsabilité et à l'esprit d'équipe. Le credo de ce management du « troisième type », selon la formule de Georges Archier et Hervé Serieyx, deux de leurs promoteurs français (*L'Entreprise du troisième type*, 1984), est d'inviter à rejeter l'encadrement directif et d'encourager les projets et les groupes de qualité de la part des salariés et de l'encadrement de direction intermédiaire.

Autre credo de l'époque : la « communication ». Que celle-ci soit interne ou externe, l'entreprise (et donc le manager) doit communiquer et encourager au dialogue et à l'échange entre services et entre échelons de l'entreprise.

Les années 1990 allaient changer la donne. Plusieurs tournants brutaux vont alors marquer la direction des grandes entreprises. La mondialisation de l'économie entraîne une vague de restructuration (*reengineering*) et de délocalisation des activités (le « management interculturel » est d'ailleurs censé permettre l'adaptation aux traditions locales). Par ailleurs, la « *corporate governance* » (reprise en main des entreprises par les actionnaires) va imposer des exigences de rentabilité qui supposent des coupes sombres dans le personnel (« *downsizing* »).

À la fin des années 1990, avec le boom d'Internet, l'essor apparent de l'économie de l'information et de l'économie en réseaux, la pensée managériale se tourne vers un autre modèle : le « *knowledge management* ». Dans une société qui voit monter en flèche le nombre de « *knowledge workshop* » (l'expression est de P. Drucker), la « gestion du savoir » semble être devenue centrale. L'innovation technologique, la veille commerciale (« *benchmarking* ») et la gestion des compétences apparaissent alors comme le cœur de la réussite.

Une idéologie managériale ?

« *Empowerment* », « *benchmarking* », « *reengineering* », « *knowledge management* », « *coaching* », etc., la succession des modes managériales peut prêter à sourire. Chaque décennie, chaque année, chaque saison même, de nouveaux modèles managériaux surgissent avec leur slogan, leur gourou, leur best-seller, leurs stages et leur conseil chèrement payés.

On peut voir la culture managériale comme une forme de propagande chargée de cacher les vices du pouvoir, de manipuler le personnel ou même de répondre aux angoisses de dirigeants en mal de modèle de conduite (M. Villette, *L'homme qui croyait au management*, 1988).

On peut le voir aussi comme un révélateur des changements réels qui affectent les organisations. Comme tout organisme vivant, l'entreprise est un petit univers complexe qui génère en permanence de nouveaux problèmes et de nouvelles solutions.

Selon Henry Mintzberg, l'un des papes du management et un tenant du pluralisme managérial, il n'y a pas de solution optimale et unique aux problèmes d'organisation. L'espoir est sans doute vain de trouver un jour une méthode idéale et définitive pour diriger les organisations (le fameux « *best one way* »).

MARCHÉ

« Le monde moderne se présente comme une immense accumulation de marchandises. » Jamais peut-être la célèbre formule de Karl Marx (1818-1883) qui ouvre son livre *Le Capital* n'a eu autant d'actualité. Tous les ex-pays communistes, ou presque, ont basculé dans l'économie de marché. Dans les pays en développement aussi, l'économie traditionnelle laisse place au monde marchand. Entre les pays enfin, la libéralisation des échanges (marché unique européen, Organisation mondiale du commerce) s'impose. Bref, partout semble régner la « loi du marché ». Mais que recouvre au juste cette loi du marché ?

Les formes du marché

Au sens le plus général, le marché est le lieu de l'offre et de la demande d'un bien.

Cette définition très générale peut désigner en principe aussi bien le marché aux puces que la Bourse de Wall Street. Mais derrière cette définition se cachent plusieurs formes possibles :

– le marché concurrentiel existe lorsqu'une multitude de vendeurs est confrontée à une multitude d'acheteurs. C'est le cas des foires aux bestiaux traditionnelles ou du marché monétaire ;

– l'oligopole met en présence un nombre très limité de vendeurs face à une multitude d'acheteurs. C'est le cas des transports en commun (qui met en concurrence avions, trains et bus) face à une foule de passagers, ou du marché de l'essence, dont l'offre est dominée par un petit nombre de vendeurs ;

– le monopole se définit par la présence d'un seul vendeur. Par exemple, la Poste a le monopole de la vente de timbres en France.

Théories du marché

Pour décrire le fonctionnement de ces types de marchés les économistes ont eu recours à plusieurs approches.

Adam Smith et la main invisible

La première formulation est due à Adam Smith (1723-1790), père du libéralisme économique. Selon l'auteur de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), le marché est d'abord synonyme d'échange. Le cordonnier a intérêt à acheter son pain au boulanger et ce dernier à lui acheter ses chaussures. De la division du travail, il résulte une plus grande efficacité d'ensemble et chacun gagne à y recou-

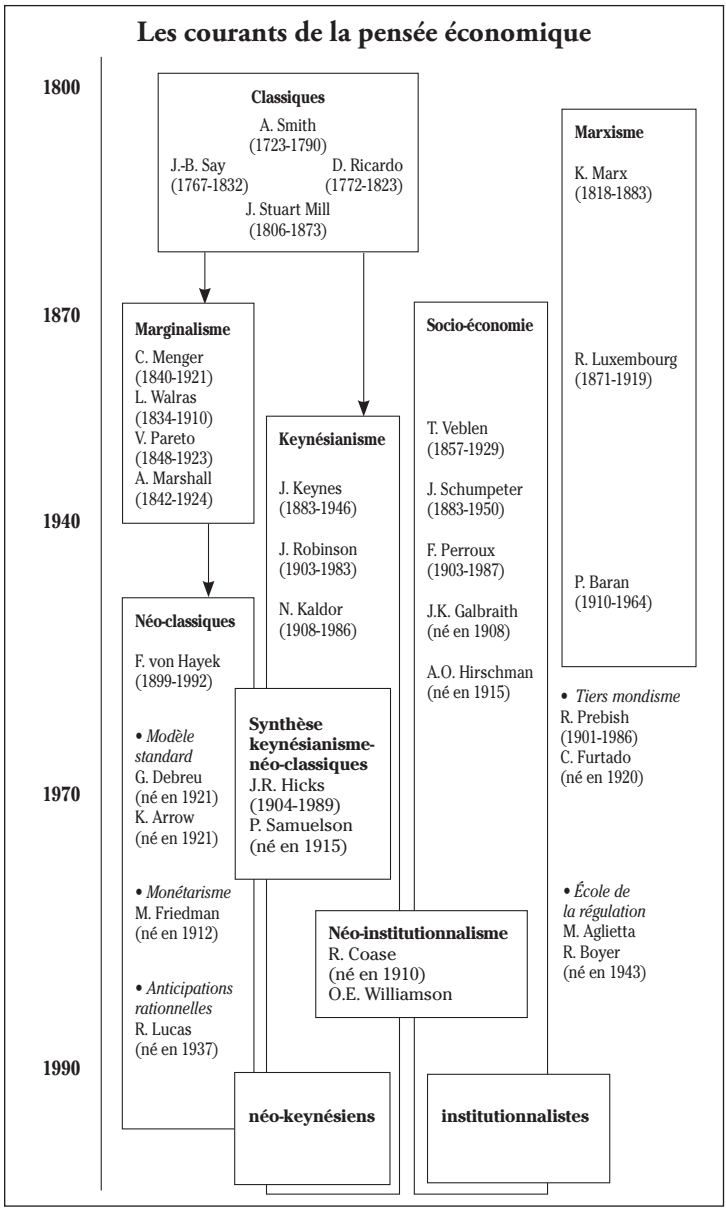
Les courants de la pensée économique
1800
1870
1940
1970
1990
Classiques
A. Smith
(1723-1790)
J.-B. Say
(1767-1832)
D. Ricardo
(1772-1823)
J. Stuart Mill
(1806-1873)
Marxisme
K. Marx
(1818-1883)
R. Luxembourg
(1871-1919)
P. Baran
(1910-1964)
Marginalisme
C. Menger
(1840-1921)
L. Walras
(1834-1910)
V. Pareto
(1848-1923)
A. Marshall
(1842-1924)
Keynésianisme
J. Keynes
(1883-1946)
J. Robinson
(1903-1983)
N. Kaldor
(1908-1986)
Socio-économie
T. Veblen
(1857-1929)
J. Schumpeter
(1883-1950)
F. Perroux
(1903-1987)
J.K. Galbraith
(né en 1908)
A.O. Hirschman
(né en 1915)
Néo-classiques
F. von Hayek
(1899-1992)
• Modèle standard
G. Debreu
(né en 1921)
K. Arrow
(né en 1921)
• Monétarisme
M. Friedman
(né en 1912)
• Anticipations rationnelles
R. Lucas
(né en 1937)
Synthèse keynésianisme-néo-classiques
J.R. Hicks
(1904-1989)
P. Samuelson
(né en 1915)
• Tiers mondisme
R. Prebish
(1901-1986)
C. Furtado
(né en 1920)
Néo-institutionnalisme
R. Coase
(né en 1910)
O.E. Williamson
• École de la régulation
M. Aglietta
R. Boyer
(né en 1943)
néo-keynésiens
institutionnalistes

rir. Pour A. Smith, offre et demande d'un bien s'équilibrent spontanément par le fait qu'une offre excédentaire est rapidement supprimée puisqu'elle ne trouve pas de client. La loi du marché fonctionne donc comme une « main invisible » qui décide au mieux de la production et de la répartition des richesses en fonction de la préférence des acheteurs.

Le modèle néo-classique

Un siècle plus tard, Léon Walras (1834-1910) tentera de donner une formulation mathématique au modèle du marché. Il a recours pour cela à la construction d'un modèle abstrait, utile pour raisonner rigoureusement sur les relations entre variables (prix, offre, demande…). L. Walras invente ainsi un modèle du marché très simplifié dit « pur et parfait » (voir conurrence pure et parfaite).

Le modèle Arrow-Debreu

Une troisième étape survient dans les années 1950. Elle correspond à une reprise et une extension du modèle de L. Walras. Alors que celui-ci décrivait un marché unique, le modèle standard, Kenneth J. Arrow et Gérard Debreu ont construit un modèle généralisé où plusieurs marchés sont coordonnés entre eux. Ce modèle « Arrow-Debreu » représente le modèle de référence de la micro-économie.

Les nouveaux modèles micro-économiques

Le modèle du marché avec une concurrence pure et parfaite, qui sert de référence aux études en micro-économie, est très éloigné de la réalité. Dans la plupart des marchés, il n'y a ni une infinité de vendeurs ni une infinité d'acheteurs. De plus, ces derniers ne sont pas en état de négocier les prix, parce qu'ils ne sont pas au courant de tous les prix pratiqués, ce qui limite l'effet de concurrence. Pour tenter d'intégrer toutes ces données dans des modèles plus réalistes, la micro-économie s'est lancée dans la construction de nombreux sous-modèles de marché (« marchés contestables », « marchés efficients » ou encore « concurrence imparfaite »).

Les approches socio-économiques

Les sociologues et les économistes institutionnalistes jugent les modèles mathématiques du marché irréalistes. Dans la lignée de Karl Polanyi (1886-1964), les socio-économistes proposent d'aborder les marchés à travers leur histoire, la diversité de leurs formes et leur « inscription sociale ». Par « inscription sociale », on entend toutes les institutions et les normes sociales qui encadrent les règles du jeu concurrentiel : intervention régulatrice de l'État, normes et règles de confiance qui structurent les relations de commerce…

MARGINALISME

› ***Néo-classique***

MARKETING

Connaissez-vous le « marketing tribal » ? C'est l'art de tisser des liens de fidélité entre une marque et ses clients en s'appuyant sur la mobilisation de valeurs communes et en créant chez les consommateurs le sentiment d'appartenir à un club privilégié. Les exemples typiques de ce lien « tribal » entre un produit et ses utilisateurs sont les ordinateurs Macintosh. Pour certains utilisateurs, un « Mac », ce n'est pas simplement un micro-ordinateur, c'est une famille, une philosophie (la convivialité), un combat (contre le monde Microsoft). Ce lien privilégié entre clients et marque ne s'appuierait-il pas sur une tendance de l'époque – le besoin de reconstituer des communautés fondées sur les affinités électives ? C'est en tout cas ce que pensent les apôtres du marketing tribal.

Qu'il soit ou non tribal, le marketing consiste à mettre un produit en adé-

quation avec les attentes d'un client et à le lui faire savoir… Et cela suppose d'observer le consommateur, de cerner ses motivations et ses conduites. Connaître pour agir : le marketing ne pourrait-il pas faire figure de « science humaine appliquée » ?

Histoire du marketing

Le marketing est né aux États-Unis au début des années 1920, période qui voit l'essor conjugué de la grande entreprise, des produits de masse, de nouveaux circuits de distribution (grands magasins, vente par correspondance, chaînes), de la publicité et des « marques » (Coca-Cola, Colgate, Kodak). Pour atteindre le consommateur et le convaincre, la grande entreprise ne pouvait plus se contenter de produire, il lui fallait connaître et cartographier les segments de marché à conquérir. C'est ainsi qu'apparaît la fonction « marketing » (regroupant la distribution, la commercialisation et la promotion du produit) destinée à combler ce besoin.

Plus précisément, c'est à Boston, dans une société de presse, la Curtis Publishing Company, que l'on recrute en 1910 le premier « *marketer* » professionnel. Il inaugure les premières études de marché, qui seront bientôt faites par d'autres compagnies comme General Electric, ou Kellog. Parallèlement, les universités, comme celle du Wisconsin, ou la Harvard Business School, créent les premières sections d'études commerciales. La naissance du marketing comme nouvelle discipline s'alimente à la fois de l'inventaire des savoirs empiriques, acquis par quelques professionnels, et des premières études universitaires. Ni simple savoir empirique ni une science pure, le marketing est donc, à sa naissance, un mixte original entre deux cultures : celle de l'université et celle de l'entreprise.

C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec l'entrée dans l'ère de la production et de la consommation de masse, que le marketing connaît sa véritable expansion. Son implantation s'accroît dans les universités, les business schools et les entreprises. Son champ de compétence s'étend. Il concerne désormais plusieurs domaines : le produit, le prix, la publicité, la distribution (ou place), les fameux « 4 P » du « *marketing mix* ».

L'expansion est également disciplinaire. À l'origine, les études de marchés reposaient sur les techniques quantitatives (traitement statistique de questionnaires) et qualitatives (par entretien). À partir des années 1950, elles s'ouvrent aux modèles théoriques de différentes disciplines : la psychanalyse, la psychologie sociale, la sociologie, l'économie. Plus tard, dans les années 1970, l'approche cognitive fera son entrée, puis l'anthropologie, la sémiologie, et même l'herméneutique (tournée vers l'analyse des récits, des fantasmes, de la mythologie du consommateur, son « expérience vécue »). Tout est bon pour sonder les « motivations » du consommateur, cerner les canaux de diffusion, comprendre comment une publicité peut agir sur le public.

Les techniques et modèles du marketing ont été profondément impactés par l'essor d'Internet : le référencement d'un site, les emailing, le buzz, les réseaux sociaux, la fidélisation, sont devenus des préoccupations courantes du « web marketing ». Les outils d'analyse permettent de « cibler » les comportements des internautes, de repérer leur préférences et comportement d'achats et de mieux engager les clients potentiels dans des « tunnels d'achat » (le web marketing, S Bodier, & J. Kaufmann, *Le Web marketing*, 2011).

Le marketing : une science humaine ?

Mais, en élargissant son champ, en spécialisant ses recherches, le marketing en vient à se poser des questions sur son identité. Dans les années 1980,

un débat épistémologique hante la discipline.
Le marketing est-il une technique de gestion ? Une science de l'homme, une science appliquée ?
Comment concilier les recherches pures, la théorie et les applications ? Comment freiner la dispersion des démarches et lutter contre l'éclatement de la discipline ?

MARXISME

Le marxisme a eu une influence décisive sur la pensée du XX^e siècle, qui n'a d'égale que sa quasi-disparition au seuil du XXI^e siècle. Elle s'est exercée tant sur la pensée que sur l'action politique (histoire du communisme) dans le champ des sciences humaines. Karl Marx peut trouver sa place dans l'histoire de la philosophie, de la sociologie, de l'économie politique et même de la psychologie à travers le courant freudo-marxiste qui a eu son heure de gloire dans les années 1960.

Marxisme et sociologie

K. Marx a profondément influencé la sociologie européenne. Il fait partie des « classiques » de la discipline.
Dans les années 1950-1970, le marxisme a surtout marqué la sociologie du travail et des classes sociales. Par exemple, le *Traité de sociologie du travail* (1962), dirigé par Georges Friedmann et Pierre Naville, est fortement teinté de marxisme. L'ouvrage *Les Classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui* (1974), de Nicos Poulantzas, fut une des bibles des étudiants révolutionnaires. Dès 1957, Ralf Dahrendorf, dans *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, a tenté d'élargir la conception des classes.
L'influence du marxisme reste nettement perceptible dans les travaux de grands sociologues comme Pierre Bourdieu ou Anthony Giddens.

Marxisme et économie

Entre les années 1900 et les années 1920, le développement du capitalisme dans les colonies, sa relative bonne santé dans les pays occidentaux et l'affrontement des grandes puissances conduisent les marxistes à élaborer une théorie de l'impérialisme avec Rosa Luxembourg (*L'Accumulation du capital*, 1913), Rudolf Hilferding (*Le Capital financier*, 1910) et Vladimir I. Lénine (*L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916).
Puis, la croissance économique d'après-guerre va obliger les marxistes à penser l'existence d'une nouvelle phase du capitalisme. L'économiste belge Ernest Mandel publie ainsi *Le Troisième âge du capitalisme* (1972), alors qu'aux États-Unis Paul A. Baran et Paul M. Sweezy s'attachent à penser cette nouvelle étape « monopoliste » (*Monopoly Capital*, 1966).
Les théories du sous-développement (Andre G. Frank, Samir Amin, Celso Furtado ou Arghiri Emmanuel), qui se déploient durant les années 1960-1980, sont fortement marxistes. Le sous-développement y est analysé sous l'angle de l'exploitation et de la dépendance.
Le marxisme a aussi fortement marqué l'école de la régulation (Michel Aglietta, Robert Boyer…).

Marxisme et histoire

Des intellectuels marxistes comme Antonio Labriola (*Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*, 1897), Benedetto Croce (*Matérialisme historique et économie marxiste*, 1900) et George Plekhanov (*Essai sur le développement de la conception moniste de l'histoire*, 1895 ; *Le Rôle de l'individu dans l'histoire*, 1898) se sont intéressés à la théorie du matérialisme historique. Leur réflexion relève de la philosophie de l'histoire.
Par la suite, le marxisme a surtout influencé des historiens de la Révolution

française (Albert Matthiez, Georges Lefebvre, Albert Soboul) et de l'école des Annales. Mais alors que le marxisme s'épuisait sur le continent européen, dans les pays anglo-saxons, un courant d'historiens marxistes est resté dynamique, avec notamment des auteurs anglais comme Eric J. Hobsbawm (*L'Ère des révolutions* 1778-1848, 1962) ou Immanuel Wallerstein (*The Modern World-System*, 1974-1989).

La fin du marxisme

Pour être complet, il faudrait citer l'importation du marxisme en anthropologie, en psychologie, en science politique et même en linguistique. Il faudrait citer aussi les nombreux auteurs qui, sans être marxistes, ont rendu hommage au génie de l'auteur du *Capital*: Max Weber, Joseph A. Schumpeter, Raymond Aron, Fernand Braudel, Georges Duby…

Bien qu'il ait connu un déclin notable depuis les années 1980, le marxisme connaît un regain d'intérêt depuis le début des années 2000. La philosophie reste l'un de ses principaux bastions avec des auteurs qui se réclament encore ouvertement du marxisme-léninisme comme Alain Badiou (marxiste platonicien) ou Slavoj Zizek (marxiste hégélo-lacanien) et des auteurs qui se proposent de réhabiliter, réactualiser ou refonder Marx (J. Bidet, *L'État-monde, Libéralisme, Socialisme et Communisme à l'échelle mondiale, Refondation du marxisme*, 2011).

MÉGAPOLE, MÉGALOPOLE

Une mégapole est une très grande ville: selon l'Onu, le seuil est aujourd'hui de plus de 10 millions d'habitants.

À partir d'une certaine importance spatiale et/ou démographique (une dizaine de millions d'habitants), les agglomérations et les métropoles peuvent acquérir le statut de mégapole. Ainsi, Tokyo – sa ville elle-même (plus de 13 millions d'habitants en 2013) et son agglomération – contient plus de 37 millions d'habitants (auxquels il faut ajouter les quelques millions de personnes qui se rendent à Tokyo en provenance des départements voisins). La ville couvre un rayon de 50 km. La notion de mégapole adjoint à l'idée de gigantisme le caractère boulimique et désordonné que revêt l'extension de l'espace urbain. On en trouve des exemples aussi bien dans les pays anciennement industrialisés que dans les pays en développement: dans un cas comme dans l'autre, il s'agit souvent des capitales économiques.

Les géographes distinguent mégapole et mégalopole.

La mégalopole (le terme a été proposé en 1961 par le géographe Jean Gottman) est un tissu urbain qui unit des villes sur plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres selon un maillage continu. Plusieurs ensembles géographiques ont le statut de mégalopole: aux États-Unis, la grappe de villes disposées entre Boston et New York, ou entre San Francisco et San Diego (appelée parfois san-san); en Asie, la mégalopole centrée sur Tokyo qui s'étend à Osaka, Tokaïdo, Kobe, Kyoto. Au Brésil, la zone qui s'étend de Rio à Sao Paulo.

MÉMOIRE ET SOCIÉTÉ

La mémoire n'est pas qu'une affaire de psychologie individuelle: elle relève aussi de la mémoire collective. Le sociologue Maurice Halbwachs fut le premier à s'intéresser aux cadres sociaux de la mémoire (*Les Cadres sociaux de la mémoire*, 1925; *La Mémoire collective*, 1950). Chaque groupe social organisé, chaque nation, chaque famille tend en effet à se forger un passé qui sélectionne et idéalise certains événements, en refoule ou noircit d'autres. Les cérémonies collectives, les monuments aux

morts ou les récits véhiculent ainsi une mémoire de groupe qui se transmet entre générations.
Dans la perspective ouverte par M. Halbwachs, des historiens se sont intéressés aux lieux de mémoire qui forment le soubassement imaginaire d'une nation ou d'une classe sociale. Des sociologues se sont penchés sur la façon dont s'élabore la mémoire familiale, à travers les albums de photos que l'on feuillette ou les récits édifiants que l'on raconte dans les réunions de famille.
La mémoire de groupe est donc un enjeu politique. Mettre en valeur certains épisodes du passé collectif ou en gommer d'autres, c'est une façon de définir son identité et de construire son histoire. La mémoire participe de ce que Paul Ricœur appelle l'identité narrative des individus et des groupes humains (P. Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, 2000).
Devant l'abus des commémorations et du « devoir de mémoire », certains historiens en sont venus à s'inquiéter de « l'abus de mémoire » que représente l'engouement contemporain pour les cérémonies et la redécouverte des traditions.
La mémoire est essentielle, mais l'oubli aussi, rappelle P. Ricœur en bon philosophe.

› ***Histoire, Lieu de mémoire***

MENTALITÉS

› ***Annales, Histoire, Micro-histoire***

MÉTHODE

René Descartes, dans son *Discours de la méthode* (1637), énonce des principes « pour bien conduire sa raison dans les sciences ». Cette méthode s'appuie sur une démarche rationnelle et analytique de décompositions des idées complexes en idées simples. À l'inverse, Edgar Morin a, dans *La Méthode* (5 t. 1977-2001), le projet d'une réforme de la pensée afin de pouvoir appréhender la complexité des phénomènes humains. Tel est le premier sens que l'on peut donner au mot « méthode » : la démarche générale de la pensée dans le domaine scientifique. C'est dans ce sens qu'Émile Durkheim l'emploie dans *Les Règles de la méthode sociologique* (1895).
À un autre niveau, on entend par « méthodes » certaines techniques d'investigation propres à la recherche. C'est ainsi que l'on parle de méthodes quantitatives (sondage, questionnaire, comparaison statistique, les tests d'intelligence, etc.) ou qualitatives (récit de vie, observation participante, l'entretien non-directif, etc.).

La querelle des méthodes en sciences sociales

Ce que l'on a appelé le conflit des méthodes (« *Methodenstreit* ») a agité l'université allemande durant toute la fin du XIX^e^ siècle. Elle met aux prises des philosophes, des historiens, des économistes, des sociologues, des physiciens… autour d'un débat extrêmement et aux multiples enchevêtrements. La question de fond est celle-ci : existe-t-il une méthode propre aux sciences sociales ?
L'affaire a commencé précisément en 1883 au lendemain de la publication du livre de l'économiste autrichien Carl Menger, *Recherches sur la méthode des sciences sociales*. Dans ce livre, C. Menger soutient que l'économie doit devenir scientifique en adoptant une démarche déductive et formelle, aboutissant à des lois de l'économie déduites d'hypothèses élémentaires sur le comportement de l'individu, l'équilibre du marché…
Cette thèse attire les foudres de Gustav von Schmoller (1838-1917), chef de file de l'école historique allemande en

économie. Il reproche à C. Menger d'avoir recours à une pure fiction théorique, le modèle de l'*homo œconomicus*. Pour G. von Schmoller, l'individu réel est un être complexe, irréductible au seul calcul des intérêts. De plus, la méthode abstraite et déductive ne peut convenir à l'étude des sociétés. Il lui oppose une méthode humaine, concrète et empirique fondée sur la description des réalités économiques, situées historiquement. À la méthode de l'individualisme méthodologique, G. von Schmoller oppose une approche globale et sociale partant des institutions qui encadrent l'action des individus. Enfin, il conteste que l'on puisse découvrir des lois universelles dans le domaine de l'économie et de la société, l'histoire humaine étant marquée par la contingence, la spécificité de chaque période et de chaque milieu. On le voit, tout oppose les deux hommes et les deux démarches. Et ce conflit va devenir la toile de fond d'un débat qui ne fait que commencer.

Car durant la même année, en 1883, Wilhelm Dilthey publie son ouvrage *Introduction aux sciences de l'esprit*. Le philosophe allemand y oppose deux méthodes scientifiques :

– l'« explication » (*erklären*) qui est propre aux sciences de la nature. Cette méthode consiste à rechercher les causes d'un phénomène. Elle procède de façon objective en établissant des liaisons causales entre phénomènes. Elle vise à dégager des lois ;

– la « compréhension » (*verstehen*) est une méthode propre aux sciences de l'esprit. L'homme étant à la fois le sujet et l'objet de la recherche, la démarche consiste à reconstituer, par empathie, les motifs conscients et le vécu des sujets agissants. Alors que l'explication procède par analyse (décomposition des causes en facteurs), la démarche compréhensive adopte une démarche synthétique.

Finalement, à ce conflit des méthodes, il n'y eut ni vainqueur ni vaincu, pour la bonne raison que le débat s'est enlisé dans de multiples ramifications sans vraiment se clore.

MICRO-ÉCONOMIE

La micro-économie est une économie de Robinson, où quelques acteurs jugés rationnels se rencontrent sur un petit marché pour échanger des biens en fonction de leurs intérêts réciproques. En assignant à chacun des biens une valeur (mesurant l'intensité de l'« utilité attendue »), on espère trouver les conditions mathématiques d'équilibre où la demande s'égalise à l'offre et où chacun repart heureux de la transaction.

L'espoir qui anime les fondateurs de la micro-économie est de réussir à construire un modèle mathématique qui épouse la réalité du marché. À partir d'un modèle mathématique plus ou moins sophistiqué, on espère parvenir à mettre le monde marchand en équation.

L'histoire de la micro-économie

Dans les années 1870, les économistes néoclassiques se proposent de faire de l'économie une « science pure », construite sur des modèles théoriques concernant le comportement du consommateur et du producteur ainsi que le mécanisme d'équilibre des prix.

Les fondateurs de la micro-économie furent les marginalistes Stanley Jevons (1835-1882) et Carl Menger (1840-1921), Léon Walras (1834-1910), Vifredo Pareto (1848-1923)…

Au départ, les fondateurs de la micro-économie partent d'un modèle simple : quelques offreurs, quelques demandeurs et un seul bien. Puis les chercheurs vont tenter d'établir un modèle d'équilibre général de plusieurs marchés coordonnés, c'est-à-dire comportant une pluralité de biens (où on peut pré-

férer les pommes aux poires, où on peut prendre le bus plutôt que d'acheter une voiture). Ce modèle sera peu à peu mis au point par des chercheurs comme John R. Hicks ou Paul Samuelson, dans les années 1930 et 1940, puis Kenneth Arrow, Gérard Debreu, Maurice Allais, dans les années 1950.
La performance mathématique est notable. Mais on constate que, dans un tel modèle, l'équilibre de marché n'est obtenu qu'au prix d'hypothèses très restrictives (une infinité d'offreurs, d'acheteurs capables, une connaissance parfaite de la qualité des produits par les protagonistes, la possibilité pour le consommateur de comparer tous les prix…) correspondant assez peu au monde que l'on rencontre dans l'économie réelle.
Dans le monde réel du marché, si une personne veut investir et hésite entre acheter un appartement ou des actions, elle ne peut pas savoir comment va évoluer le marché, lequel des deux choix sera le plus profitable. Elle doit donc agir en situation d'incertitude. Le modèle du marché suppose une connaissance parfaite des produits achetés ou que le vendeur ait donné toutes les informations sur son produit. Mais ce n'est pas toujours le cas. Le vendeur d'une voiture d'occasion a par exemple intérêt à dissimuler des défauts.

Repenser la micro-économie
À partir des années 1970, les économistes vont tenter de construire des modèles théoriques qui prennent en compte l'incertitude du consommateur, l'absence de concurrence… En s'appuyant sur de nouveaux modèles mathématiques, dont la théorie des jeux, une nouvelle micro-économie apparaît alors. Elle prend en compte les situations de concurrence imparfaite (monopole, duopole, marchés contestables, asymétrie d'informations, etc.). Plusieurs champs de recherche très prolifiques vont alors se déployer : théorie des contrats, théories des droits de propriété, théories de la firme, économie de l'information, etc. La démarche micro-économique va s'étendre à de nouveaux domaines comme l'analyse de la vie politique (avec James M. Buchanan) ou la famille (avec Gary Becker). Enfin, pour couronner son empire sur la science économique, la micro-économie tentera par ailleurs de proposer des fondements nouveaux pour penser les phénomènes macro-économiques avec les travaux de Robert Lucas.
Mais au moment même où elle affichait une grande vitalité théorique, les hypothèses de base de la micro-économie sur la rationalité des choix étaient remises en cause fondamentalement par les recherches menées en économie comportementale.

MICRO-HISTOIRE

Né en Italie dans les années 1970, le courant de la *micro historia* s'est proposé d'étudier l'histoire sociale à la loupe : il privilégie l'individu, l'histoire localisée. C'est une alliance entre histoire et anthropologie, puisqu'il s'agit de comprendre les trajectoires sociales, les liens de parenté et les visions du monde et l'expérience vécue des individus.
Dans *Le Fromage et les Vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle* (1976), Carlo Ginzburg raconte l'histoire de Menocchio, un meunier vivant dans la région du Frioul, qui fut condamné et brûlé pour hérésie par les tribunaux de l'Inquisition. L'auteur reconstitue l'univers mental de Menocchio, « ses pensées, ses sentiments, ses rêveries et ses aspirations », mélange syncrétique d'écrits bibliques et de croyances populaires païennes.
C'est avec des auteurs comme C. Ginzburg, Giovanni Levi, Carlo Poni ou encore Edoardo Grendi que le courant de la micro-histoire italienne s'est fait connaître.

MIGRATIONS

L'histoire des migrations est aussi vieille que celle de l'humanité. À l'époque de la préhistoire, les frontières n'existent pas. Le peuplement de la planète n'est donc qu'une longue histoire de diasporas qui a débuté il y a deux millions d'années.
La sédentarisation du néolithique a certes installé certaines populations aux quatre coins de la planète de façon stable (les Aborigènes en Australie, les Amérindiens en Amérique), mais dans chaque continent, l'histoire a été marquée par diverses formes d'immigration (colonisation, invasions, esclavage, migrations). L'histoire de ces antiques mouvements de population de l'Afrique, de l'Amérique, vue par les autochtones comme des « invasions barbares », ne fait que débuter.

Les grandes migrations de l'époque contemporaine

La période qui court de 1850 aux années 1930 fut une époque de très grandes migrations internationales. Quarante millions de personnes ont alors quitté l'Europe pour les Amériques (du Nord et du Sud).
La « ruée vers l'or » a entraîné des millions de pauvres vers la Californie, puis ce furent les grandes villes américaines, New York, Boston, Chicago qui se sont gonflées, essentiellement sous l'effet des migrations. Les pays d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Uruguay) furent aussi une terre d'élection pour les immigrés d'Europe du Sud (Italie, Espagne), et d'Europe du Nord (Allemagne, Russie, Empire austro-hongrois).
Une autre grande vague d'immigration en provenance d'Italie, d'Espagne, de Belgique va se diriger vers la France. Enfin, au XIXe siècle, on assiste aussi à de grands mouvements de populations provenant d'Inde vers l'empire britannique ou de Chine vers l'Amérique.
Durant l'entre-deux-guerres, une nouvelle vague d'immigration importante est partie d'Europe de l'Est et centrale, suite à la dislocation de l'Empire austro-hongrois. Russes, Polonais, Autrichiens, Allemands ont alors immigré en masse. À cela s'ajoutent les trois grandes diasporas politiques que furent l'exil forcé des Juifs, des Arméniens et des Russes « blancs ».
À partir de la Seconde Guerre mondiale se produit un « renversement des flux migratoires », (expression due à Alfred Sauvy). Les flux migratoires ne vont plus partir du Nord, mais des pays du Sud. Les mouvements de population vont des pays pauvres ou en voie de développement vers les pays riches. Les grands axes de départ vont de l'Amérique du Sud, vers le Nord ; des pays d'Afrique du Nord vers l'Europe. Souvent les voies d'immigration épousent les histoires coloniales. Les migrants des anciennes colonies français (Algérie, Maroc, Afrique noire) viennent s'installer en France. L'Angleterre reçoit une forte immigration d'Inde ; les Turcs vont s'installer plutôt en Allemagne.
Depuis une trentaine d'années, les nouveaux courants migratoires sont en train de se réorganiser. En 2013, il y a près d'un milliard de migrants dans le monde. Un quart (240 millions) ont quitté leur pays pour un autre. Les trois quarts (740 millions) sont des migrants de l'intérieur. Ils ont quitté une région pour une autre (en général la campagne pour la ville).
La migration internationale n'est plus massivement une migration des pays du Sud vers le Nord, (130 millions), mais désormais presqu'autant du Sud vers le Sud : d'un pays d'Afrique à l'autre, d'une région d'Asie à ou une autre. Ce bouleversement des flux migratoires est une donne historique nouvelle. En 2005, l'Europe reste le premier continent d'accueil de migrants internationaux (34 %), suivie par l'Asie (28 %),

l'Amérique du Nord (23 %), l'Afrique (9 %) et enfin l'Amérique latine-Caraïbes (4 %).

Pourquoi migre-t-on ?

On a longtemps classé les migrants en trois groupes principaux :

L'immigration de pauvreté : celle des gens qui viennent chercher une vie meilleure dans un pays plus riche. C'est le cas par exemple des Mexicains qui passent la frontière clandestinement pour venir chercher fortune aux États-Unis.

L'immigration des réfugiés politiques fuyant les persécutions ou la guerre dans leur pays. Ce fut le cas des Boat People du Vietnam dans les années 1980, de nombreux réfugiés africains qui fuyaient les conflits ethniques dans leur pays dans les années 1990.

L'immigration des élites est celle des étudiants, chercheurs, cadres d'entreprise. Dans un contexte de révolution technologique, l'exode des cerveaux (*brain drain*) a concerné en 2000 plus d'un quart des migrations internationales, soit près de 59 millions de personnes, une augmentation de près d'un tiers en dix ans. Il bénéficie surtout aux États-Unis, à l'Australie et au Canada. La migration de ces diplômés du supérieur vers des régions plus attractives en matière de perspectives professionnelles et personnelles se fait majoritairement au départ de pays de l'Est (Ukraine, Russie, Europe centrale et orientale) et du Sud (Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, Inde, Chine, Corée du Sud, Amérique latine). Les professionnels de la santé occupent une part non négligeable de cette « diaspora de la connaissance » au sein des pays riches et vieillissants

Cette classification est devenue moins claire aujourd'hui, les frontières entre réfugiés politiques et immigration économique pas toujours facile à identifier. L'existence de flux de réfugiés « climatiques » est très discutée.

Contrairement à ce que l'on imagine souvent, ce ne sont pas les personnes les plus pauvres qui entreprennent de migrer. Car, comme le rappelle la politiste Catherine Wihtol de Wenden : « pour partir, il faut de l'information, des réseaux, un pécule » (*La Globalisation humaine*, 2009). Des frontières ouvertes peuvent également aider. Au sein des pays riches, si ouverture il y a, c'est le plus souvent au profit d'une élite très qualifiée de migrants, devenue la cible privilégiée des politiques d'« immigration choisie ». Ce type de politiques s'est généralisé en Europe, autour de dispositifs aussi divers que la « Green Card » allemande (2005) ou encore de la « Carte bleue européenne » (2007).

Le nouveau visage des migrants

Les politiques migratoires ont changé depuis une génération. Il était souvent difficile de sortir des pays autoritaires qui retenaient leur population et il était plus facile d'entrer dans des pays à la recherche de main-d'œuvre. Désormais, le rapport s'est inversé : avec la chute du mur de Berlin, l'ouverture de la Chine et la généralisation des passeports dans les pays du Sud, le droit de sortie s'est généralisé. Le droit d'entrée, lui, est plus restrictif dans les pays où le chômage sévit. D'où la tragédie de nombreux migrants qui doivent traverser des frontières et régions dans la clandestinité en subissant les conditions des réseaux de passeurs, et se retrouvent pendant de longues années dans des camps de transit ou en situation de sans papiers.

Beaucoup de migrants viennent aussi s'entasser dans des bidonvilles, favelas, cités… situés aux périphéries des grandes villes. Doug Sanders qui a mené une grande enquête internationale sur ces « migrants qui changent le monde » (2012) voit dans ces habitats précaires des villes-tremplins qui vont servir à certains de passage vers l'intégration progressive au sein des classes

populaires ou des classes moyennes des pays d'accueil. Le transfert d'argent vers les pays d'origine est également un élément fondamental de l'immigration contemporaine. Le montant des sommes envoyés par les migrants à leur famille resté au pays dépasse de loin les montant de l'aide internationale aux pays en développement.

Sociologie de l'immigration

La sociologie de l'immigration est née à Chicago au début du XX^e^ siècle. Le lieu était propice. Entre 1850 et 1910, Chicago était passée de la petite bourgade à une métropole de deux millions d'habitants. Chaque jour, des trains entiers venaient gonfler les rangs d'immigrants venant de Pologne, d'Allemagne, d'Ukraine, d'Italie, d'Irlande, de Russie.

William Thomas et Florian Znaniecki ont décrit dans une étude classique le parcours des migrants polonais (*Le Paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*), un énorme ouvrage en 5 volumes dont les premiers paraissent en 1918. Cette étude pionnière décrit tout le cycle de l'immigration. Les premiers volumes sont consacrés à la situation initiale : la famille paysanne, le système social, la vie économique en Pologne. La suite décrit la « désorganisation des groupes primaires » (famille, communauté de travail), conduisant certains à quitter leur pays. Enfin vient la phase d'installation en Amérique qui est marquée par la reconstitution de communautés, mais aussi leur désorganisation sociale : misère, déstabilisation familiale, et parfois délinquance. La dynamique d'ensemble forme une trame générale sur laquelle se tissent des destins singuliers. Dans les études de l'école de Chicago, les grands thèmes liés à l'immigration sont déjà là : les communautés ethniques regroupées en ghettos, la désagrégation sociale et la déviance, le racisme. De leur côté, les anthropologues s'intéressent au phénomène d'« acculturation ».

La sociologie de l'immigration en France

En France, les études sur ce thème sont beaucoup plus tardives. La France est pourtant une vieille terre d'immigration (G. Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e^-XX^e^ siècle*, 1988). Et même si les immigrés étaient originaires d'Europe (Italie, Pologne, Belgique), l'intégration n'a pas été toujours facile ni exempte de conflit et de racisme. Mais, en deux générations, il semble que la machine intégratrice ait joué son rôle (par l'école, le travail et le mariage).

C'est à partir des années 1960 et 1970 que s'opère un tournant majeur dans l'origine géographique des migrants. Les Algériens, auxquels viennent s'ajouter les Marocains et les Tunisiens, forment alors, avec les Portugais, les nationalités les plus représentées. Ces immigrés vont travailler dans le secteur industriel (la plupart comme ouvriers ou manœuvres). Ils vivent le plus souvent dans des bidonvilles, cités de transit, des HLM et des grands ensembles construits pendant cette période.

Les études pionnières d'Abdelmalek Sayad sur l'immigration maghrébine se centrent sur la condition du travailleur immigré, solitaire et réduit à son travail. « Qu'est-ce qu'un immigré ? Un immigré, c'est essentiellement une force de travail, et une force de travail provisoire, temporaire, en transit. » (A. Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, 1991). À l'époque, le stéréotype de l'immigré est l'ouvrier spécialisé algérien vivant souvent seul sans autre existence sociale ou politique. Il ne fait pas parler de lui.

Puis, à partir des années 1970, les conditions changent. Les politiques d'immigration connaissent un coup de frein au moment où débute la crise économique. Avec le chômage de masse, la

délinquance dans les « cités », les difficultés d'intégration scolaire et professionnelle des « immigrés de deuxième génération », l'immigration devient un « problème social ». Le racisme se transforme en thème politique avec la montée du Front national.
C'est à cette époque que l'immigration devient un sujet d'étude spécifique et qu'explosent les recherches sur l'immigration : les inégalités dans le travail, le logement, la scolarisation, la criminalité, etc. Ce sont essentiellement les différentes formes de la ségrégation sociale et économique qui interpellent les chercheurs.
Un tournant se produit dans les années 1990. Les thèmes de l'interculturel, des relations interethniques, du multiculturalisme, de l'identité deviennent le cœur des recherches. Un autre sujet de prédilection est celui des quartiers dits « sensibles ». L'immigration était vue jusque-là sous l'angle des inégalités, on la perçoit désormais plus sous l'angle des différences. Elle était un problème économique et social, elle apparaît de plus en plus comme un problème culturel.
Parallèlement, les recherches se diversifient. De nouveaux champs d'étude sont explorés : ceux de l'immigration asiatique, africaine, roumaine, celle des « sans-papiers ». La multiplication des travaux fait exploser la thématique univoque. Ce qui apparaît alors plus clairement est la diversité des itinéraires et des modes d'insertion (scolaire ou professionnelle) selon les communautés ethniques. De même, à l'intérieur des communautés, on constate que les trajectoires sociales (selon les sexes ou les individus à l'égard de l'école, du travail…) peuvent suivre des voies multiples.
Depuis les années 2000, la sociologie de l'immigration s'est aussi beaucoup intéressée aux biographies de migrants, aux réseaux d'immigration ainsi qu'aux zones de transit où sont parqués des migrants en situation irrégulière.

MINORITÉ

Les Kurdes en Turquie, les Turcs en Allemagne, les Lapons en Suède, les Aïnous au Japon… Une minorité désigne, au sens large, un groupe humain englobé dans une collectivité plus importante. La catégorie de « minorité » est tout à fait relative, toujours susceptible de se déplacer, car elle dépend du contexte et du point de vue emprunté. Ainsi les Tutsis ont été pendant des décennies une minorité numérique au Rwanda, mais détenaient le pouvoir par rapport à la majorité hutu. Toutes les communautés politiques organisées se trouvent, de près ou de loin, confrontées à la question des minorités. L'enjeu fondamental soulevé par l'existence de minorités est celui du degré d'hétérogénéité culturelle et sociale qu'une nation ou une société peuvent accepter en leur sein. En amont, la notion de minorité renvoie donc à une problématique qui est celle de la construction sociale de l'identité collective et du rapport à l'altérité : quelle image la collectivité se fait-elle d'elle-même ? Comment assure-t-elle une cohésion sociale et culturelle interne ?
Les populations en situation minoritaire ou considérées comme minoritaires sont innombrables : les peuples traditionnels (Amérindiens, Aborigènes, Kanaks…), les minorités ethniques, immigrées, religieuses, linguistiques et, plus récemment, celles revendiquant des particularismes physiques, d'âge ou de mœurs (pratiques culturelles, orientations sexuelles, etc.).

Histoire des minorités

Historiquement, le terme « minorités » (employé au pluriel) a pourtant longtemps été utilisé pour désigner plus spécifiquement un peuple (défini en référence à l'ethnie et/ou à la langue ou à la religion) inclus dans un État comportant une nation dominante. Dans les sociétés antérieures à l'État-nation

moderne, les minorités furent sujettes à l'arbitraire du pouvoir central. La « politique des minorités » a principalement consisté à diviser pour mieux régner et à subordonner les minorités en imposant l'allégeance au groupe dominant. Un régime de protection pouvait leur offrir quelques garanties tout en les tenant dans un rang inférieur. Mais, en raison même de leurs différences, les minorités, notamment celles rassemblées et concentrées en milieu urbain (ghettos), furent souvent objet de racisme (ou d'antisémitisme) ; elles firent aussi parfois office de bouc émissaire, avec transfert de violence (exemples des pogroms contre les Juifs). Dans les empires multinationaux (romain, turc, austro-hongrois ou russe par exemple), un statut paradoxal (des sujets de seconde zone) était réservé aux populations dites « allogènes », souvent situées en périphérie, sur les « marches » de l'empire.

Dans le monde occidental, les phénomènes d'oppression organisée des minorités ont largement coïncidé avec la naissance des États-nations. La question des minorités au sein des États-nations renvoie aussi notamment au « principe des nationalités », mis en œuvre en particulier au XIX^e siècle et qui préconise la coïncidence de l'ethnie et de l'État. En vertu de ce principe, l'Empire austro-hongrois fut par exemple démantelé en 1919. Les opérations de transferts de populations, comme entre l'Inde et le Pakistan en 1947, visèrent aussi à faire coïncider, avec un succès très mitigé, les communautés ethniques avec l'État. Le découpage étatique partage et contraint des populations qui sont rassemblées par des liens communautaires et culturels. Le mauvais ajustement des frontières politiques et de la carte des minorités demeure une source permanente de revendications, de conflits et de déstabilisations géopolitiques. Dans ce contexte, le « problème des minorités » fait référence à la question du droit des minorités (notamment à l'autodétermination) et de leur protection juridique.

Démocratie et multiculturalisme

Même en régime démocratique, où se pose avec une vigueur nouvelle la question du pluralisme culturel, la notion de minorité n'a pas le même sens selon le contexte national. Aux États-Unis par exemple, terre supposée du *melting pot*, l'adoption d'un modèle majoritaire (à travers l'adoption de l'*american way of life*) devait théoriquement permettre l'assimilation progressive des différentes minorités. Pourtant, c'est d'abord en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) qu'on a vu s'élargir la catégorie de « minorités » puisque d'innombrables groupes affichant des différences physiques ou culturelles et un mode de vie particulier (homosexuels, obèses, handicapés, etc.) se revendiquent désormais eux aussi comme minoritaires, réclament d'être reconnus comme tels et militent pour la défense de leurs droits. C'est dans ce contexte qu'a émergé la doctrine du multiculturalisme et que des politiques du traitement des différences culturelles (système des quotas, discrimination positive, etc.) se sont mises en place. À l'inverse, le modèle républicain universaliste français a longtemps ignoré les revendications identitaires des minorités, car il ne reconnaît que des individus citoyens. Par ailleurs, dans les États prônant la laïcité, c'est-à-dire mettant en œuvre un principe de séparation de la société civile et de la société religieuse, la question des minorités religieuses et de leur visibilité dans l'espace public n'a pas disparu pour autant.

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La mobilité géographique concerne principalement les transports, les voyages et les déménagements. On

réserve le terme « migration » pour les déplacements d'un pays à l'autre.
Quantitativement, elle a connu une explosion du fait de :
– l'augmentation continue des transports quotidiens (due à l'éloignement entre lieu de vie et de travail) – l'augmentation du tourisme
– l'augmentation des déménagements.
Cette mobilité accrue se mesure en km parcourus : 14 300 km, c'est la distance parcourue en moyenne par personne, chaque année, en France (contre environ 9 000 au début des années 1980). C'est un peu plus que la moyenne européenne, mais près de deux fois moins qu'aux États-Unis. Les cadres, et dans une moindre mesure les employés, parcourent les distances les plus longues, mais celles des ouvriers progressent plus vite et s'en approchent. Les étudiants et les retraités se déplacent un peu plus souvent et sur des distances plus longues.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

La mobilité professionnelle désigne tous les changements intervenus dans la situation d'un individu vis-à-vis de l'emploi. Il peut s'agir d'un changement d'entreprise (mobilité d'entreprise), de métier (mobilité socio-professionnelle). On parle de mobilité d'emploi pour désigner le passage du statut de chômeur ou d'inactif vers un emploi (ou l'inverse). La mobilité interne concerne un changement de statut ou de salaire au sein d'une même entreprise.
Deux tendances dans la mobilité professionnelle sont à considérer : la mobilité forcée due aux licenciements ou restructurations d'entreprise et une mobilité volontaire due à des choix de vie.
Ces deux tendances (qui se combinent parfois : on peut profiter d'une licenciement pour « changer de vie » et réaliser un vieux rêve) se sont renforcées ces dernières années (R. Duhautois, H. Petit, D. Remillon, *La Mobilité professionnelle*, 2012 et C. Négroni, *Reconversion professionnelle volontaire. Changer d'emploi, changer de vie. Un regard sociologique sur les bifurcations*, 2007).

MOBILITÉ SOCIALE

Le rêve américain est celui de l'ascension sociale. Parti de rien, un individu parvient au sommet de la hiérarchie sociale. Le modèle en est l'histoire du magnat des affaires dans le film *Citizen Kane* d'Orson Welles (1941). L'idéal du *self made man* n'est pas qu'un mythe mobilisateur, c'est aussi une réalité dont la société américaine peut offrir de nombreux exemples. En cela, la société démocratique s'oppose aux sociétés à ordres ou castes, dans lesquelles l'accès à telle position sociale est strictement déterminé par le rang de naissance.
La définition sociologique de la mobilité sociale est inséparable des instruments statistiques qui permettent de l'étudier.
Les études statistiques s'appuient depuis Karl Pearson (1857-1936) sur l'exploitation des « tables de mobilité », groupant les individus d'une population selon leur profession en début et en fin de carrière (il s'agit alors de « mobilité professionnelle »). La mobilité sociale proprement dite compare la profession du père et celle du fils.
Mais qu'en est-il exactement de la réalité statistique du brassage social opéré dans les sociétés modernes ? C'est ce que les sociologues et les démographes ont tenté de repérer à partir de très nombreuses études.

L'apport de la sociologie américaine

Les premières grandes études de mobilité proviennent des États-Unis.
Pitirim Sorokin, sociologue américain d'origine russe, a entrepris, dans *Social*

and Cultural Mobility (1927), d'étudier la mobilité sociale dans différentes aires culturelles, couvrant même la Rome et la Chine antique. Il présente les premières grandes études empiriques de mobilité aux États-Unis. Sa conclusion majeure : les opportunités d'ascension sociale aux États-Unis sont beaucoup moins importantes que ne le laisse suggérer l'idéologie fondatrice de l'Amérique.

Vingt ans plus tard, Seymour M. Lipset et Reinhard Bendix réalisent la plus célèbre et sans doute la plus importante étude internationale sur la mobilité. Dans *Social Mobility in Industrial Society* (1959), les chercheurs ont comparé la situation dans neuf grands pays industrialisés : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suisse, Suède, Japon, Danemark, Italie et États-Unis. Contrairement à leurs attentes, les auteurs découvrent que la mobilité n'est pas plus importante aux États-Unis qu'ailleurs. D'autre part, dans tous ces pays, l'importance de la mobilité n'est pas significativement différente. Le passage des ouvriers ou « cols bleus » (blue collars) aux « cols blancs » (techniciens, cadres, employés…) varie dans une fourchette de 27 à 31 % selon les cas (30 % aux États-Unis).

Peter Blau et Otis D. Duncan font, dix ans après, une vaste synthèse sur la mobilité aux États-Unis (*The American Occupational Structure*, 1967). Leur principale conclusion est double. D'une part, si on constate une réelle mobilité aux États-Unis, cette mobilité s'effectue surtout entre catégories sociales proches (entre ouvriers et employés, techniciens et ingénieurs…). D'autre part, cette mobilité est surtout due à une transformation de la structure sociale, qui fait que le nombre de cols blancs a progressé de façon plus rapide que les « cols bleus ».

En France, les études de mobilité peuvent être classées en deux grandes catégories : les grandes enquêtes empiriques menées par l'Institut national d'études démographiques (Ined) ou l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) d'une part, et les théories sociologiques de l'autre.

Les études françaises

L'ensemble des études françaises est marqué par deux caractéristiques principales : l'importance accordée au rôle de l'école et la dénégation de l'idée de mobilité.

Le souci de mesurer l'impact réel de l'école dans le processus de mobilité est très présent dans les grandes enquêtes réalisées par l'Ined et l'Insee des années 1950 aux années 1970. L'idéologie méritocratique de l'école française a influencé directement – pour souligner les effets positifs de l'école ou, au contraire, sa fonction de « reproduction sociale » – les études sur la mobilité.

Comme le remarque Charles-Henry Cuin (*Les Sociologues et la mobilité sociale*, 1993), la sociologie française s'est distinguée par sa capacité de rejet ou d'occultation des phénomènes de mobilité. Largement influencés par l'optique marxiste ou structuralo-marxiste, les sociologues de la stratification sociale, ou ceux de l'école, se sont attachés à nier ou minimiser les phénomènes de mobilité. Parmi les études les plus célèbres, on peut citer des auteurs comme Nicos Poulantzas (*Les Classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui,* 1974), Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (*Les Héritiers*, 1964 ; *La Reproduction*, 1970), Christian Baudelot et Roger Establet (*L'École capitaliste en France*, 1971). Paradoxalement, même un sociologue comme Raymond Boudon, qui s'inscrit dans une filiation libérale, a voulu montrer dans une optique individualiste les raisons de *L'Inégalité des chances* (1973) et non celles de la mobilité.

Les travaux récents font apparaître les limites de la mobilité et des politiques volontaristes, notamment dans le domaine éducatif. De plus en plus

nombreux, alors que l'activité ralentit, les diplômés peinent davantage à trouver la position que leur niveau scolaire leur permettait d'espérer. À tel point qu'aujourd'hui, des sociologues comme Marie Duru-Bellat (*Sociologie du système éducatif*, 2009) se demandent s'il faut poursuivre l'inflation scolaire, c'est-à-dire l'encouragement à la prolongation des études, étant donné qu'il n'y aura pas, dans le contexte actuel, d'emplois qualifiés pour tout le monde. Cela d'autant plus qu'à diplôme égal, des différences entre groupes sociaux persistent. Pierre Merle parle de « démocratisation ségrégative » : à niveau de diplôme identique, les enfants des catégories favorisées (cadres, enseignants, professions libérales…) connaissent presque toujours des trajectoires professionnelles plus favorables.

Un bilan global

Des résultats généraux ont été dégagés de ces études, menées depuis de nombreuses années dans plusieurs pays occidentaux.

On constate tout d'abord qu'il existe bien une circulation entre les groupes sociaux, au moins depuis l'après-guerre, période qui voit les premières grandes enquêtes.

Une partie de cette mobilité est due à la transformation des structures sociales elles-mêmes. Le simple fait que, en France, les agriculteurs soient passés de 30 % de la population active dans les années 1940 à 4 % au seuil des années 2000 oblige les enfants d'agriculteurs à quitter la terre pour accéder à d'autres fonctions. Il en va de même pour les ouvriers dont le nombre a diminué depuis l'après-guerre. Et comme entretemps le nombre de cadres et de professions intermédiaires (classes moyennes) a augmenté, il y a donc eu un transfert structurel vers les catégories plus élevées dans l'échelle sociale. Ce transfert a été estimé à environ 40 % de la mobilité sociale totale.

La partie la plus importante de la mobilité échappe cependant à ce déterminisme de structure : 60 % de la mobilité sociale est due à une réelle fluidité entre catégories sociales (c'est-à-dire indépendante de la transformation des catégories sociales).

L'essentiel de la mobilité s'effectue entre catégories sociales proches. Il est rare qu'un enfant issu des milieux populaires atteigne les hautes sphères de l'intelligentsia ou de la grande bourgeoisie. Plus souvent, le fils d'ouvrier deviendra membre des classes moyennes.

Jusque dans les années 1980, il existait aussi peu de reflux dans l'échelle sociale. À cela, deux raisons massives. D'une part, l'évolution de la structure sociale avait joué jusqu'à présent en faveur de l'élévation générale des statuts. D'autre part, l'immigration avait installé des étrangers aux postes les plus bas de l'échelle sociale, permettant ainsi l'ascension des enfants des classes populaires déjà présents avant eux.

Depuis le début des années 2000 le « déclassement social » est devenu une réalité. Le déclassement va à l'encontre d'une longue histoire de la modernité où lorsqu'on parlait mobilité sociale, il s'agissait implicitement de mobilité ascendante. Il était admis que le but de chacun était de grimper dans l'échelle sociale au cours de sa vie et que les enfants devaient avoir une situation meilleure que celle de leur parent. Ce n'est plus forcément le cas.

Dans *Le Déclassement* (2009), le sociologue Camille Peugny note que les « mobiles descendants » représentent en France désormais un quart des 35-39 ans, (contre 18 % il y a vingt ans). L'ascenseur social prend donc parfois la direction du bas…

Rêves et névroses de l'ascension sociale

La mobilité sociale n'est pas qu'une affaire statistique. Ce sont d'abord des récits de vie, des trajectoires person-

nelles vécues dans l'espoir de réussite et parfois dans la douleur.
L'ascension sociale fut un des thèmes de prédilection de la littérature d'apprentissage au XIXe siècle. Le Rastignac du *Père Goriot* (Honoré de Balzac, 1834) fournit le prototype du jeune provincial pétri d'ambition, aux prises avec son rêve de réussite sociale. Plus près de nous, Georges Perec avait su restituer, dans *Les Choses* (1965), l'univers mental de « petits-bourgeois » placés au milieu de l'échelle sociale, à égale distance entre un milieu populaire d'origine dont ils cherchent à se distinguer et une élite sociale qu'ils admirent et à laquelle ils cherchent à ressembler.
La trajectoire sociale d'ascension d'individus qui quittent leur milieu d'origine a fait l'objet de nombreuses recherches, à travers la démarche des histoires de vie.
La conduite des personnes en quête d'ascension sociale a été analysée pour la première fois par le psychosociologue américain Herbert H. Hyman (« The Psychology of Status », *Archives of Psychology*, n° 269, 1942). Constatant la volonté de nombreuses personnes de quitter leur milieu d'appartenance pour atteindre un nouveau statut, il propose de distinguer le groupe d'appartenance (*in-group*) d'un individu et son groupe de référence (*out-group*), c'est-à-dire celui auquel il cherche à s'identifier. Le sociologue Robert K. Merton reprendra cette distinction en y ajoutant celle de « socialisation anticipatrice » (*Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 1949). La socialisation anticipatrice correspond au processus par lequel un individu intériorise les valeurs d'un groupe de référence et cherche à s'identifier à lui. On constate par exemple que le jeune homme qui aspire à devenir écrivain ou cadre tend à adopter les codes de conduite du groupe auquel il aspire bien avant d'y être réellement intégré.
Vincent de Gaulejac s'est intéressé au phénomène de « névrose de classe ». Cette névrose est un complexe personnel (culpabilité, honte) qui apparaît lorsqu'un individu est psychologiquement tiraillé entre son milieu d'origine et son nouveau groupe d'appartenance. C'est le cas par exemple de François, fil d'ouvrier, communiste, élevé dans la haine du bourgeois. Il deviendra polytechnicien, épousera une bourgeoise et fera élever ses enfants par sa belle-famille dans l'esprit d'une « bonne éducation ». Toute sa vie, il sera « déchiré de l'intérieur par ce conflit qui est la traduction au niveau psychologique des rapports de domination entre les deux classes » (V. de Gaulejac, *La Névrose de classe*, 1987).
Ces études montrent au final deux choses essentielles. Si la mobilité est donc bien une réalité dans nos sociétés, elle n'entraîne pas toujours, chez les heureux élus, la satisfaction espérée…

MODÈLE

Un modèle est à la réalité ce qu'une carte de géographie est au paysage réel. Du point de vue descriptif, il présente sous forme d'un schéma simplifié les traits saillants d'une réalité en éliminant les détails « inutiles ». Mais le modèle va plus loin. Il possède une fonction explicative en montrant les relations qui unissent les éléments d'un système.
L'usage des modèles est fréquent en sciences humaines. Ils sont utilisés en économie pour décrire le fonctionnement des marchés (modèles du marché concurrentiel, oligopolistiques, modèles économétriques), en sociologie (idéal-type, modèle de décision), en géographie (modèle de l'espace urbain), en histoire (modèle de société féodale).
Dans certains cas, la notion de modèle renvoie simplement à une représentation schématique, souvent sous forme

visuelle. Dans d'autres cas, le modèle (par exemple en démographie et en économie) permet de simuler le fonctionnement d'un système et de prévoir son comportement.

MODERNITÉ

On s'accorde à identifier la modernité avec la période historique qui s'ouvre en Occident avec la Renaissance.
Cette ère nouvelle est marquée par des transformations de grande ampleur qui ont affecté à la fois les structures sociales (urbanisation, naissance du capitalisme), les modes de vie et les valeurs (individualisme, avènement des libertés publiques, égalité des droits), les idées (essor de la pensée rationnelle, des sciences) et la politique (démocratisation). La raison, l'individu, le progrès, l'égalité, la liberté : tels seraient donc les mots clés de la modernité.
Pour les sociologues, la modernité correspond à un basculement sociétal majeur fondé sur l'opposition société traditionnelle/société moderne. La société occidentale s'affranchit du poids des structures sociales anciennes (qualifiées de traditionnelles). Max Weber voit dans la rationalisation des activités humaines le trait dominant de la modernité. Tous les domaines de l'activité sociale (l'économie, le droit, la science, les arts) se dégagent de l'emprise de la tradition pour suivre leur propre logique.

Les trois phases de la modernité

La modernité a souvent été vue comme un mouvement uniforme et continu de dissolution des structures traditionnelles, aboutissant à l'essor de l'individualisme, de la liberté, de l'égalité.
Le sociologue Peter Wagner a cependant proposé de distinguer, en matière de libertés, deux grandes périodes de la modernité (*Liberté et discipline, les deux crises de la modernité*, 1996).
Une première période est celle de la conquête des libertés politiques et économiques, celle où l'Église, les monarchies absolues et les pouvoirs traditionnels desserrent leur étreinte sur la société. Survient ensuite, vers la seconde moitié du XIX^e^ siècle, une crise de la modernité. Crise économique, sociale, idéologique qui affecte les fondements de la société libérale. À partir de cette époque se mettent en place de nouvelles institutions d'encadrement et de resocialisation de l'individu destinées à « réinsérer l'individu dans un nouvel ordre social ». L'école, l'asile, l'usine, la prison, la famille, l'État providence, etc., autant d'institutions qui forment le tissu d'une seconde modernité que P. Wagner nomme « modernité organisée ». Michel Foucault décrira ces institutions comme de nouveaux dispositifs d'enfermement. Il y a donc eu, selon P. Wagner, une ambivalence de la modernité où « liberté et discipline » se conjuguent et s'enchevêtrent.
Loin d'être un mouvement de libération uniforme, la modernité a donc connu plusieurs étapes et phases d'organisation et de désorganisation sociales, qu'une sociologie historique doit retracer dans le détail pour comprendre les mouvements contradictoires des libertés. À cette seconde modernité, certains sociologues font succéder une nouvelle phase historique : la « modernité tardive » qui, depuis les années 1960, est marquée par la libéralisation des mœurs et un nouvel individualisme.

De la modernité à la postmodernité

Pour les théoriciens de la postmodernité (notamment Jean-François Lyotard), les sociétés occidentales sont entrées dans une nouvelle phase historique à partir des années 1980. Le « grand récit » de la marche implacable du progrès s'épuise. L'idée que le développement est identifié au progrès perd de sa consistance. On ne

croit plus que la raison, la science et la technique mettront fin aux croyances, aux superstitions, à la religion. Les grandes idéologies libératrices (utopie politique, idéologie du progrès, émancipation du sujet, etc.) s'effacent. La « condition postmoderne » marquerait une rupture historique par rapport à la « modernité ».

MONDIALISATION

En 2008, le symbole de la mondialisation triomphante fut peut-être l'organisation des Jeux olympiques de Pékin. Non seulement toutes les nations étaient réunies autour de mêmes compétitions sportives, mais les téléspectateurs ont pu voir alors des images de Pékin, ville moderne, avec des magasins et galeries marchandes semblables à celles que l'on trouve dans les grandes capitales occidentales, et des passants portant le même type de vêtements et arborant les mêmes téléphones portables que partout ailleurs. Quelques jours seulement après la clôture des Jeux, un autre événement de portée mondiale allait secouer la planète. En septembre 2008, la crise financière qui avait débuté l'année précédente sur le marché immobilier américain, allait se propager sur toutes les places financières du monde : à la vitesse des réseaux électroniques qui relient toutes ces places de la planète…

La mondialisation, qu'est ce que c'est ?

Dans un premier temps, la mondialisation peut se définir par l'unification partielle de la planète par l'économie, (des productions, du commerce, de la finance) par les moyens de transport et de communication dont le Web est le symbole. L'idée de mondialisation suggère que nous vivons tous dans un même monde unifié. Ou presque…

Le terme de « mondialisation » (ou *globalization* en anglais) s'est imposé justement au seuil des années 1990 pour désigner trois phénomènes majeurs :

– *L'interdépendance économique* liée à l'essor de firmes multinationales (comme Nike, Coca Cola, Nissan ou Apple), des productions transnationales comme les produits textiles, l'électronique ou certaines denrée alimentaires qui traversent les océans *via* des gigantesques containers (P. Rivoli, *Les Aventures d'un tee shirt dans l'économie mondialisée*, 2007 ou M. Levinson, *The Box, Comment le conteneur a changé le monde*, 2011), des accords commerciaux internationaux développés dans le cadre du Gatt puis de l'OMC.

– *La globalisation financière* qui relie toutes les places financières du monde par la mise en place progressive aux cours des années 1980, d'un marché mondial des capitaux (D. Pilhon, *Les Banques, acteurs de la Globalisation financière*, 2006).

– *La création du réseau Internet*, qu'on appelait encore, au seuil des années 1990, les « autoroutes de l'information » (la première page « Web » voit le jour en 1990 justement).

L'effondrement de l'URSS à la fin des années 1989 était un autre symbole de cette mondialisation en marche. C'est la fin de la guerre froide, mais aussi l'ouverture du marché à la Russie et au pays de l'Est. Dans les années 1990 et 2000 le mouvement de mondialisation s'est accentué avec l'essor du commerce mondial, l'ouverture de la Chine et la forte intégration d'autres pays émergents (Inde, Brésil, Afrique du sud, Russie) dans l'économie mondiale. La mise en place d'un début de gouvernance économique mondiale (instauration du G7 et G8, puis G20) participant aussi du mouvement général.

Brève histoire de la mondialisation

Comment en est-on arrivé là ?

Les historiens ont commencé à reconstruire l'histoire de ce mouvement

de mondialisation de la planète qui s'est réalisé en sept étapes (J. Lévy, *L'Invention du monde*, 2008, L. Testot (dir.), *Une Histoire du monde global*, 2011).

Les premières diasporas. On pourrait faire remonter la mondialisation aux premières diasporas humaines qui, à partir du berceau africain, ont conquis tous les continents. On a longtemps pensé qu'une fois installées les populations sont restées confinées dans des isolats, séparés les uns des autres. Ce n'est qu'en partie vrai (ce fut le cas pour aborigènes d'Australie ou pour les amérindiens avant les découvertes européennes). Mais, depuis très longtemps, il y a eu des échanges à l'intérieur de continents. Ainsi, le même profil des Vénus de la préhistoire (petite statuette féminine) atteste de transferts culturels très ancien du Nord au Sud de l'Europe. De même on sait qu'à l'âge de bronze, l'ambre et les métaux circulaient déjà de l'Europe au Moyen-Orient.

Les premiers systèmes-mondes régionaux. Puis durant l'Antiquité, les grands empires ont réalisé des premières unifications régionales. Au premier siècle avant J.-C., Rome régnait sur le pourtour de la Méditerranée, la Chine avait réussi son unification continentale avec la fondation du premier empire en -221. Un « système-monde » indien avait été réalisé sous la dynastie impériale à partir de 322 avant J.-C. Ces premiers systèmes-mondes seront mis en contact pendant plusieurs siècles pour former un système afro-euro-asiatique *via* les routes de la soie.

Les grandes découvertes et conquêtes. À la Renaissance, la première vraie « mondialisation » débute, au sens strict de mise en connexion de tous les continents. La découverte des Amériques en 1492, et le tour du monde par Magellan en sont les symboles. Mais il ne faut pas oublier que ces contacts se sont accompagnés d'un pillage systématique des continents découverts, d'un transfert massif de techniques (notamment de la Chine vers l'Occident), puis d'une extermination ou mise en esclavage de certaines populations amérindiennes ou africaines. La mondialisation, c'est aussi cela.

Impérialisme et « première mondialisation ». Le XIX^e^ siècle est celui la montée des impérialismes européens. La Grande Bretagne achève de conquérir le sous-continent indien et réalise un Commonwealth qui couvre quatre continents. La France étend son empire sur l'Afrique du Nord et l'Indochine. La Belgique, l'Allemagne mènent aussi une politique impériale active. Dans le même temps, les échanges commerciaux et financiers s'intensifient entre économies développées d'Europe et d'Amérique. Ces mouvements s'accompagnent de vastes mouvements de migrations internationales. Suzanne Berger a appelé « la première mondialisation » la période qui va de 1870 à 1914, durant laquelle les échanges internationaux sont supérieurs à ce qu'ils seront un demi-siècle plus tard.

Rétraction. De 1914 à 1944, les deux guerres mondiales et la grande crise vont entraîner un mouvement de rétractation des échanges mondiaux. Rétractation liée aux guerres, mais aussi aux politiques protectionnistes des États.

Les deux blocs et les trois mondes. À partir de 1945, la mondialisation reprend sa marche. Un commerce mondial est alors centré sur l'Europe, les États-Unis et le Japon (la triade) auquel s'ajoute une division internationale du travail entre le Nord et le Sud. La guerre froide et la division du monde en deux blocs (capitaliste et socialiste) et un troisième monde (le tiers-monde) fixent le cadre de cette phase de la mondialisation.

L'ère de la globalisation. Après 1990, on entre dans la phase actuelle de mondialisation dont les traits principaux ont été décrits au début de l'article : mondialisation de l'économie (commerce,

production finance), des communications (*via* notamment internet) et ouverture des marchés émergents (dont les ex-pays de l'Est et la Chine).
Certains auteurs s'interrogent sur le fait de savoir s'il s'agit d'une « occidentalisation » du monde ; d'autres, au contraire, préfèrent parler d'asiatisation, montrant qu'il existe un processus de montée en puissance de l'Asie.

Un monde en voie d'unification globale ?
Oui et non, car il faut prendre la mesure exacte de ce processus.
Économiquement, il y a une interdépendance très forte du commerce, de la production (textile, électronique), dans une moindre mesure de l'énergie (pétrole), de la consommation alimentaire, (café, thé), mais aussi de la drogue… Financièrement, on constate une interdépendance des bourses mondiales et des dettes souveraines, des capitaux,… L'existence de firmes mondialisées (firmes globales) renforce le processus.
L'internationalisation des flux concerne aussi les flux de population : touristes (la dysneylandisation du monde), les migrants (voir article migrations).
Une nouvelle géographie économique mondiale se dessine qui s'articule autour des mégapoles et de leurs satellites. Selon les échelles concernées – locale, régionale, nationale, internationale – la mondialisation peut se lire différemment. Certains la considèrent comme irréversible, d'autres non. Les uns y voient une extension redoutable du système capitaliste à l'échelle mondiale, les autres y lisent une occasion de redessiner les rapports de forces entre États et à l'intérieur des États, mais chacun s'accorde à dire qu'elle remet profondément en question les modèles économiques encore en valeur au siècle dernier.
En matière de mondialisation culturelle, toutes les thèses sont justes : celle de l'uniformisation des cultures comme celle de leur diversification, celles qui mettent l'accent sur l'hybridation et le métissage, tout comme celles qui insistent sur les replis identitaires et la création de nouveauté *sui generis*. Tout est vrai : cela dépend simplement des phénomènes pris en considération. De même qu'elle conduit à plus de pauvreté et plus de richesse, la mondialisation produit à la fois plus d'homogénéité et plus de diversité. Vu de loin, les sociétés tendent à converger vers des modes de vie similaires. Si l'on braque maintenant le projecteur au cœur des villes modernes, alors on voit grouiller la diversité des espèces culturelles : les intégristes religieux et les dandys cosmopolites, les cuisines épicées et les *fast-foods*, les musiques de tous genres, les foyers de culture scientifique et le marché florissant de la nouvelle sorcellerie (S. Latouche, *L'Occidentalisation du monde*, 2005 ; J.-L. Amselle, *Logiques métisses*, 1999 ; J. Tardif, J. Farchy, *Les Enjeux de la mondialisation culturelle*, 2006).

La fin de la mondialisation ? non, ses limites
Depuis quelques années, historiens, économistes et spécialistes des relations internationales s'interrogent sur les limites de la mondialisation. *2030, la fin de la mondialisation* : c'est en 2009 que paraît le livre d'H. Coutau-Bégarie, qui annonce une crise systémique qui remettra en cause la mondialisation. Le repli protectionniste sera-t-il la conséquence de la crise ?
Jacques Sapir parle de son côté de « démondialisation » : désormais, sur le plan politique, les États et les nations reprennent leurs droits et, sur le plan économique, les marchés, que l'on croyait omniscients, accusent un certain recul. Ce mouvement n'est pas sans réveiller de vieilles peurs. Et si cette démondialisation annonçait le retour au temps des guerres ?

MONNAIE

La monnaie, tout le monde croit savoir ce que sait : le dollar, l'euro ou le yen. Mais la monnaie, c'est aussi un lingot d'or ou simple transfert électronique d'un compte à un autre. Il ne faut pas confondre argent et monnaie. L'argent, au sens courant, ce sont les billets et pièces que l'on emploie pour les dépenses courantes. Mais un chèque ou un paiement avec une carte de crédit représente aussi de la monnaie. Plus généralement, lorsqu'on fait un emprunt à une banque pour payer un gros achat (une voiture), celle-ci crée de la monnaie.
La monnaie, c'est donc l'ensemble des moyens de paiement. Au cours de l'histoire récente, la monnaie s'est donc dématérialisée : passant de la monnaie métallique, à la monnaie scripturaire (chèque) et la monnaie électronique.

Quand est apparue la monnaie ?
La monnaie est née exactement en même temps et au même endroit que la philosophie. Cela se passait en Grèce antique, vers 590-580 avant J.-C. C'est là que les premières monnaies connues sont nées suite à un accord conclu entre les cités ioniennes de Milet et d'Éphèse et le royaume de Lydie, (actuellement en Turquie) afin de créer un moyen de paiement commun. C'est ici au même endroit que Thalès de Milet et ses amis inventèrent une nouvelle manière de penser : la philosophie. Or, ce n'est peut-être pas un hasard si Thalès (qui était d'ailleurs un marchand fortuné) était voisin du riche roi Crésus (roi de la Lydie) : les grands centres culturels de l'humanité ont toujours coïncidé avec les hauts lieux du commerce et de la puissance économique.

Les fonctions de la monnaie
La monnaie a trois fonctions principales. C'est d'abord une unité de compte qui sert à évaluer la valeur d'un bien (son prix). Elle est ensuite un moyen d'échange commode qui permet de convertir n'importe quelle marchandise en une autre. Elle est ensuite une réserve de valeur : elle permet de stockage des richesses (épargne).

Théories économiques de la monnaie
Un grand débat a leu lieux parmi les économistes au XX^e^ siècle pour savoir si la monnaie était « neutre » – un simple outil utile à la régulation des échanges – ou au contraire un instrument d'action, qui par le biais de la politique monétaire (la création d'argent) permet de dynamiser l'économie.
Pour le keynésianisme, la création monétaire par la banque centrale a une grande vertu : elle permet de favoriser le crédit et est donc un stimulant de l'économie.
La théorie monétariste dont l'économiste Milton Friedman est le représentant principal a remis en cause la thèse keynésienne. Pour le monétarisme, la création de monnaie par la banque centrale est néfaste car elle contribue à l'inflation (du fait d'une mis en circulation trop importante de la masse monétaire). L'inflation qu'ont connue les pays occidentaux durant les années 1970 et 1980, a donné du crédit à la thèse monétariste. Pour stopper les poussées inflationnistes, les économies développées ont dû mettre en place des politiques monétaristes, fondées sur la restriction du crédit.

› ***Dette***

MONÉTARISME

Doctrine économique associée au nom de Milton Friedman. Opposé au keynésianisme, qui considérait la politique monétaire comme inefficace, le monétarisme s'est développé à la fin des années 1960. Il soutient une position « quantitative » : la quantité de monnaie en circulation a un effet

direct sur les prix ; trop de monnaie conduit à l'inflation. En conséquence, pour lutter contre l'inflation, l'État doit veiller à ce que la masse monétaire ne dépasse pas l'évolution du volume de la production.

MORALE

Le français possède deux termes pour désigner sensiblement la même chose : l'« éthique » (du grec *ethos* : habitude) et la « morale » (du latin *mores* : mœurs). Tous deux en effet renvoient à l'ensemble des jugements relatifs au bien et au mal, pour diriger la conduite des hommes. Pourtant, même si elle n'est pas perceptible dans le langage courant, on peut faire une distinction entre morale et éthique.

Éthique/morale

La morale engage plus que l'éthique l'idée d'une certaine transcendance et d'une certaine abstraction d'un devoir universel. La morale d'Emmanuel Kant en est peut-être le meilleur modèle : l'homme doit agir par devoir et non par inclination. Son action doit ainsi être dictée par l'impératif catégorique : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » (E. Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 2e section, 1785). Ce qui importe, c'est donc le fait d'agir par respect pour la loi morale. L'éthique au contraire se caractériserait par une certaine immanence, la volonté de guider la conduite humaine vers une vie heureuse. Elle serait d'abord une sagesse pratique qui viserait la vie bonne. Baruch Spinoza, dans *L'Éthique* (1677), illustre très bien cette démarche. La conduite de l'homme ne doit pas, selon lui, être dictée par des lois morales qui dicteraient le bien et auxquelles l'homme devrait se soumettre par devoir. Pour B. Spinoza, le bien en soi n'existe pas : il réduit donc le bien à l'utile et le mal au nuisible, et indique au lecteur une voie pour se libérer de tout ce qui diminue sa puissance d'agir et pour atteindre la sagesse. Paul Ricœur, dans *Soi-même comme un autre* (1990), formalise cette distinction entre éthique et morale, qui a le mérite de poser clairement certains problèmes. Il fait donc relever l'éthique de la téléologie, de la visée de la vie bonne pour un sujet. La morale renverrait pour sa part à une dimension déontologique, c'est-à-dire à un devoir universel.

Responsabilité/conviction

Si la morale et l'éthique posent la question des principes qui vont normer la conduite humaine, elles ne peuvent faire l'économie d'une interrogation sur les conséquences des actions qui en résultent. Peut-on appliquer aveuglément la loi morale sans se soucier des répercussions qu'elle peut avoir dans la pratique ? Tel est le problème auquel est déjà confronté E. Kant avec la question du mensonge par humanité. Max Weber reposera un peu différemment le dilemme en avançant, dans le cadre d'une réflexion sur l'action politique, une antinomie entre l'« éthique de conviction » et l'« éthique de responsabilité » (*Le Savant et le Politique*, 1919). Le partisan de l'éthique de conviction ne se préoccupe pas des conséquences de son action, car ce qui importe, selon lui, c'est l'autorité des lois qui énoncent le bien et le mal, et ces obligations sont absolues, transcendantes et inconditionnelles. L'éthique de responsabilité, au contraire, met en avant les conséquences de l'action de l'agent. Ses partisans considèrent que les conséquences sont imputables à son action. Pour M. Weber, il y a entre ces deux attitudes éthiques une « opposition abyssale » et chacune isolément est insuffisante. L'opposition entre ces deux positions éthiques est à la base

du débat important en philosophie existant aujourd'hui entre les tenants du « conséquentialisme », qui estiment qu'il faut examiner les conséquences de la décision prise par l'agent pour savoir s'il a eu raison, et les partisans d'une conception déontologique ou formaliste de la morale, pour lesquels il faut évaluer le choix de l'agent à la lumière des obligations qui lui incombent.

Les éthiques appliquées

La réapparition de nos jours des questions morales et éthiques dans les débats de société est liée à plusieurs facteurs : le déclin et le discrédit du politique, l'essor de l'humanitaire, les enjeux de la biomédecine, de l'environnement (principe de précaution…), etc.

Aux États-Unis, les années 1960 ont ainsi vu l'essor de « l'éthique appliquée ». Cette expression recouvre principalement trois champs : la bioéthique, l'éthique professionnelle et l'éthique environnementale. L'éthique appliquée consiste dans l'analyse de situations précises et concrètes. La réflexion bioéthique provient des grandes avancées de la biologie et de la médecine : procréation artificielle, génie génétique, clonage. Face à ces progrès techniques, les sociétés humaines sont confrontées à des situations inédites. Les comités de bioéthique constituent un espace où réfléchissent ensemble diverses communautés de pensée et de conviction. L'éthique environnementale a, elle, pour objet les répercussions des développements techniques et scientifiques sur l'environnement. L'écologie occupe de ce fait une place centrale. Enfin, l'éthique professionnelle tente de définir ce que doivent être les pratiques dans les différentes sphères du travail : les responsabilités, les droits, la déontologie professionnelle… Tous ces secteurs de l'éthique professionnelle, s'ils posent des problèmes généraux, nécessitent souvent une connaissance technique approfondie. Ils témoignent en tout cas d'une appropriation concrète par la société des questions éthiques et morales.

MORTALITÉ

Selon l'Insee, le taux (brut) de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année. Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

En France, il est de 8,7 pour 1 000 en 2012.

Le taux de mortalité infantile est la proportion de décès d'enfants viables de moins d'1 an. Il est de 6 pour 1 000 au Japon, de 3,5 pour 1 000 en France, mais encore supérieur à 150 pour 1 000 dans certains pays d'Afrique.

MOUVEMENT SOCIAL

De la lointaine révolte de Spartacus aux révolutions arabes, en passant par les sociétés secrètes chinoises et jacqueries paysannes en Europe, les mouvements sociaux semble jalonner toute l'histoire des peuples.

Pourtant, pour l'historien Charles Tilly (1929-2008), l'un des auteurs majeurs du domaine, les mouvements sociaux à proprement parler ne s'identifient pas à toute révolte ou mouvement de foule. Pour qu'un mouvement social existe en tant que tel, il lui faut un lieu et un cadre d'action : le cadre, ce sont les villes où se concentre une population urbaine, et un certain degré d'institutionnalisation : des clubs, lieux de réunions, modes d'organisation assez stable qui permettent de donner corps aux mouvements collectifs. Alors les mouvements sociaux peuvent se dé-

ployer avec leurs « répertoires d'action » routinisés : grèves, pétitions, manifestations, etc. L'émergence du mouvement social n'apparaît à ce titre qu'avec l'essor du capitalisme, de l'urbanisation et la constitution d'un prolétariat urbain (C. Tilly, *From Mobilization to Revolution*, 1978)

Alain Touraine a donné lui aussi une définition limitative du mouvement social qui n'existe que dès lors qu'il comporte trois éléments fondamentaux : un principe d'identité (l'identité ouvrière, des femmes, des homosexuels, etc.), un principe d'opposition (l'opposition au capitalisme, au machisme, à l'homophobie, au nucléaire, etc.), et un principe de totalité (c'est-à-dire un projet collectif global comme l'étaient le socialisme ou les utopies soixante-huitardes).

Tous les spécialistes du domaine ne s'accordent pas forcément sur ces définitions limitatives et considèrent les mouvements sociaux dans le cadre plus large de l'action collective : qui peut aller de la simple mobilisation contre la fermeture d'une classe à la lutte contre l'avortement.

L'étude des mouvements sociaux s'est constituée un champ de recherche à part dans le monde des sciences sociales, au confluent de la sociologie, de la science politique et de l'histoire.

Elle possède ses théories de référence et ses notions clés, ses domaines d'étude, ses revues et manuels. Elle s'enrichit en permanence d'études consacrées à l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux » : l'altermondialisme, les mouvements de sans-papiers, les mobilisations de minorités sexuelles, le mouvement des indignés, les révolutions arabes, le mouvement des femen, etc.

Pourquoi on se mobilise ?

Tout une palette de théorie tente d'expliquer les raisons des mobilisations collectives. Selon la théorie de la paupérisation, c'est la misère et la pauvreté croissante qui poussent à la mobilisation ; la théorie marxiste de la lutte des classes combine la paupérisation avec la nécessaire formation d'une conscience de classe organisée ; selon la théorie de la frustration relative (*relative deprivation*) de Ted Gurr, ce n'est pas le degré de pauvreté qui détermine la mobilisation, mais le fait d'être privé de choses à portée de main et ceux qui se mobilisent sont souvent des groupes socialement conquérants et non les plus démunis. La théorie du choix rationnel de Mancur Olson suppose qu'il faut un intérêt personnel en plus des intérêts collectif pour pousser les individus à se mobiliser. La théorie de la mobilisation des ressources (A. Obershall, Mc Carthy, C. Tilly) prend en compte le rôle des noyaux organisateurs dans la mobilisation.

Les théories des mouvements sociaux se sont enrichies de nombreuses approches portant sur les valeurs et identités des groupes, les carrières militantes, le rôle des émotions et des « révoltes morales », l'analyse des réseaux, les cycles de mobilisation, les effets générationnels, le rôle des leaders, et bien d'autres thèmes encore.

Bien qu'elle possède une autonomie relative comme champ disciplinaire, l'étude des mouvements sociaux est à la charnière d'autres domaines d'études : les processus révolutionnaires, les conflits sociaux (syndicalisme), celui des partis politiques et groupes d'intérêts.

› ***Action collective***

MULTICULTURALISME

Les sociétés contemporaines sont composées de groupes culturels distincts et bien peu d'États sont désormais homogènes culturellement. Les différences portent d'abord sur l'ethnicité, mais

aussi de plus en plus sur le sexe et la religion, et s'étendent même à tout mode de vie particulier. Dans les démocraties pluralistes, on assiste à une poussée des revendications identitaires particulières. Les sociétés pluriculturelles doivent donc trouver les moyens de faire coexister en leur sein ces groupes distincts. Le multiculturalisme, c'est-à-dire le traitement politique de cette diversité culturelle, soulève des enjeux importants, notamment en ce qui concerne la citoyenneté : Comment être citoyen à part entière sans nier sa spécificité ?

Discrimination et défense des minorités

Pour la doctrine multiculturaliste, les cultures minoritaires sont discriminées et doivent accéder à la reconnaissance publique. Pour ce faire, les spécificités culturelles doivent être protégées par des lois.

C'est donc le droit qui va permettre de mettre en œuvre les conditions d'une société multiculturelle. Les premières politiques de ce type furent mises en œuvre en Amérique du Nord, il y a une trentaine d'années. Dès 1971, le Canada, suivi par d'autres pays, a inscrit le multiculturalisme dans sa constitution. Aux États-Unis, les communautés sont désormais représentées à tous les niveaux pour ne pas être lésées dans leurs intérêts face à la culture dominante Wasp (White Anglo-Saxon Protestant). Des lois défendent les spécificités culturelles : une politique de redressement des torts, des mesures administratives de l'« *affirmative action* » (ou « discrimination positive ») instaurent des quotas de femmes ou de minorités ethniques (principe du *color-consciousness* ou prise en compte de la couleur de peau), voire un système de préférence lié à des handicaps sociaux divers, etc. Cette « ethnicisation » des minorités s'accorde avec l'idéologie du politiquement correct. Le risque est celui du ghetto culturel, d'une accentuation des rivalités interethniques, d'une institutionnalisation et d'une assignation des différences. L'individu existe alors surtout par rapport au groupe donné, qu'il ne s'est d'ailleurs pas choisi. La société devient le terrain de confrontation d'intérêts particuliers. Dans ce contexte, il est préférable d'être en position de victime que de ne pas être remarqué. Le libéralisme économique aussi bien que le multiculturalisme ne reconnaissent la liberté de tous les partenaires en présence que dans la mesure où chacun a les moyens de s'affirmer.

Des théoriciens estiment néanmoins que les droits minoritaires peuvent, pour les membres de ces groupes, promouvoir les conditions culturelles de la liberté individuelle ou de la socialisation. Pour Michael Walzer (*Pluralisme et démocratie*, 1997), la communauté peut ainsi être le lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Entre universalisme et particularisme

Des théoriciens de la différence culturelle en démocratie s'engagent désormais sur une voie médiane entre universalisme et particularisme, considérant qu'il ne faut pas institutionnaliser les différences culturelles comme aux États-Unis mais s'attacher à les rendre visibles dans la vie sociale : ces différences ne devraient pas être cantonnées dans l'espace privé sans pour autant occuper le devant de la sphère politique. Plutôt que de faire du multiculturalisme une proposition par défaut (empêcher les discriminations culturelles), l'idée est désormais d'instaurer un nouvel apprentissage démocratique rendant possible la communication interculturelle.

Promouvoir les groupes culturels impliquerait ainsi une reconnaissance mutuelle des identités, l'État favorisant la mobilité et l'échange entre groupes. Charles Taylor (*Multiculturalisme.*

Différence et démocratie, 1992) définit ainsi la démocratie comme la politique de la reconnaissance de l'autre, donc de la diversité.

MYTHES/MYTHOLOGIES

Sisyphe, selon la mythologie grecque, est le fondateur légendaire de Corinthe (on disait qu'il avait peuplé la ville avec des hommes nés de champignons). Pour avoir osé défier les dieux (notamment révéler les infamies amoureuses du tout-puissant Zeus), il fut condamné par les juges des Enfers à un supplice exemplaire : rouler un rocher au sommet d'une montagne. Mais, à chaque fois que Sisyphe parvenait au sommet, le rocher retombait vers la vallée et il devait alors reprendre son travail sans relâche…
L'histoire de Sisyphe nous est connue par le récit qu'en fit Homère à partir de légendes anciennes. Albert Camus en fit un symbole d'une destinée humaine condamnée à l'absurdité (*Le Mythe de Sisyphe*, 1942).

Qu'est-ce qu'un mythe ?
Chaque grande civilisation possède sa mythologie qui porte sur l'origine et la fondation du monde. En Inde, les grands mythes fondateurs sont rassemblés dans le Mahàbhàrata ; en Mésopotamie, le mythe de Gilgamesh raconte la fondation de la première cité et de son roi. La Grèce et Rome possédaient leur panthéon peuplé d'une multitude de divinités et leurs légendes associées. Il n'est pas de société primitive qui n'ait construit un mythe des origines.

À quoi servent les mythes ?
L'étude des mythes et des légendes des sociétés anciennes va passionner les savants à partir du XIXe siècle. Une mythologie comparée naît sous l'impulsion de linguistes, d'anthropologues, d'historiens et de folkloristes qui s'intéressent à l'Antiquité et aux civilisations orientales. Friedrich M. Müller (Essais sur la mythologie comparée, 1858 ; Nouvelles Études de mythologie, 1898) est la figure savante qui domine cette époque. En Angleterre, l'étude des mythes va devenir l'un des sujets de prédilection de l'anthropologie naissante.
Dans *Le Rameau d'or* (1898-1935), James G. Frazer tentera de construire une grande fresque des mythes de l'humanité entière, ordonnée autour d'un grand récit commun.
Pour les premières générations d'anthropologues, les mythes primitifs sont le témoin d'une époque première de l'humanité. La mythologie primitive reflète les formes élémentaires de la pensée humaine – une « mentalité primitive » (L. Lévy-Bruhl, *La Mentalité primitive*, 1922) – distinctes de la pensée rationnelle. Les mythes viseraient à expliquer le monde à une époque où l'on n'a pas encore accédé au stade du savoir scientifique. Ils sont le produit d'un imaginaire, proche du rêve, de la folie, de la pensée enfantine.
À partir des années 1920, le regard des anthropologues va changer. Pour les fonctionnalistes comme Bronislaw K. Malinowski ou Albert R. Radcliffe-Brown, le mythe n'est pas le simple produit d'une pensée archaïque encore incapable de penser le monde de façon rationnelle. Sa raison d'être est ailleurs. Associés aux rites, les mythes assurent dans les sociétés primitives une fonction sociale. En tant que grands récits de fondation, ils légitiment l'ordre social, soudent le groupe et modèlent les conduites. À travers eux, on peut dévoiler l'organisation d'une société. Les divinités animales sont souvent associées à des clans totémiques ; les récits sur les origines des plantes, des animaux et des humains formulent des règles d'organisation du mariage, des rites de passage, des interdits alimentaires ; les héros sont des modèles de conduite pour les

individus. Loin d'être un stade dépassé de la pensée humaine, les mythes sont la mise en forme détournée des lois d'organisation de la société.
Pour la psychanalyse aussi, derrière son apparente irrationalité, une logique cachée se révèle. Ce n'est pas celle de la société, mais des pulsions profondes de l'individu. Sigmund Freud avait vu dans l'histoire d'Œdipe la matrice d'un complexe originel : le désir du garçon d'épouser sa mère et de tuer son père. Plus tard, Carl G. Jung analysera certains thèmes mythiques, comme la figure du dragon, sous la forme d'un archétype universel de l'inconscient collectif.
De son côté, Roger Caillois propose une sorte de synthèse entre les approches anthropologique et jungienne du mythe. Dans *Le Mythe et l'Homme* (1938), il présente la mythologie comme une combinaison complexe de déterminations sociales et historiques, qui doit sa force évocatrice aux pulsions qui l'animent. Fondamentalement, les mythes renvoient aux « conflits primordiaux suscités par les lois de la vie élémentaire ». Ainsi, les scènes de cannibalisme, d'inceste, de parricide, si fréquentes dans les mythologies, ne seraient que la manifestation de pulsions archaïques profondément enfouies dans la mémoire biologique.

À la recherche des structures cachées

Les années 1950-1970 furent un âge d'or pour l'étude des mythologies. L'époque est marquée par le structuralisme et l'intérêt pour l'étude de l'imaginaire, du langage et du monde des signes. Les mythes sont abordés cette fois dans une perspective nouvelle : la recherche de structures invariantes.
M. Eliade, historien et anthropologue du sacré, soutient que la création des mythes traduit la tournure d'esprit de l'« *Homo religiosus* ». En voyageant d'un bout à l'autre de la planète, on retrouve des structures mythiques assez universelles. La fonction des mythes est de donner sens à l'existence humaine et d'expliquer le monde. Ainsi, pour M. Eliade, le mythe de « l'éternel retour », que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés, se rapporte à la fois au cycle de la nature et à la destinée humaine qui ne prend sens que dans le cycle des naissances et des morts. Ce cycle traduit un ordre immanent qu'il faut respecter sans quoi la société sombrerait dans le chaos. Le répertoire des mythes est limité parce qu'il tourne autour de quelques thèmes fondamentaux relatifs à la vie humaine : la vie, la mort, l'amour, la santé, les interdits sociaux.
G. Dumézil avait cru établir, dès la fin des années 1930, une parenté entre les mythes d'Inde et ceux des différentes régions d'Europe. Le panthéon des divinités en Inde, en Grèce, à Rome ou dans les sociétés nordiques pourrait, selon lui, s'organiser autour de trois figures centrales : le guerrier, le prêtre et le producteur. Cette théorie des « trois fonctions » dans la mythologie indo-européenne va connaître son heure de gloire dans les années structuralistes. G. Dumézil débute alors son cycle *Mythe et épopée* (en trois volumes, de 1968 à 1973).
Dans les quatre volumes de *Mythologiques* (publiés entre 1964 et 1971), C. Lévi-Strauss entreprend une tâche encore plus grandiose : dévoiler les structures fondamentales qui présideraient à la fabrication de tous les mythes de l'humanité. Refusant de leur attribuer une fonction dans l'organisation de la société, il y voit plutôt l'expression d'une grammaire inconsciente de la pensée. Les mythes seraient, pour C. Lévi-Strauss, une façon de rendre compte du monde à partir d'un ordre classificatoire.
À la même époque, J.-P. Vernant et Marcel Détienne se consacrent à l'analyse des mythes grecs. Leurs travaux connaissent un succès qui dépasse lar-

gement le cercle des spécialistes. Pour G. Durand – dans la filiation de Gaston Bachelard et C.G. Jung –, les mythes reposent sur quelques thèmes invariants – la lumière et l'obscurité, le haut et le bas – qui relèvent des structures fondamentales du psychisme humain.
Si, comme le pensait M. Eliade, les mythes n'appartiennent pas au passé mais sont constitutifs de l'esprit humain, alors ils doivent être présents dans le monde contemporain, et pas seulement sous forme de survivance. De fait, R. Barthes (*Mythologies*, 1957) et Edgar Morin (*L'Esprit du temps*, 2 tomes, 1962 et 1976 ; *Les Stars*, 1957) vont montrer que la société moderne regorge de thèmes mythologiques que l'on retrouve dans le cinéma, la science-fiction, la publicité ou encore la bande dessinée.

Mythes et mythologies politiques

« De même que les images que sécrètent nos rêves ne cessent de tourner dans un cercle assez court, (…) de même les mécanismes combinatoires de l'imagination collective semblent n'avoir à leur disposition qu'un nombre relativement limité de formules. ».En 1986, le politologue Raoul Girardet publie un ouvrage original sur l'imaginaire politique contemporain : *Mythes et mythologies politiques*. Il aborde les idées politiques des deux derniers siècles sous un angle neuf. N'y aurait-il pas dans les discours politiques des formes de pensée très proches des grands mythes de l'humanité ?
Il est en effet possible de repérer dans l'histoire politique de ces deux derniers siècles quelques archétypes, qui forment le noyau dur de la floraison mythologique. Parmi eux, quatre thèmes reviennent avec une régularité étonnante : la « conspiration maléfique », le « sauveur », l'« Âge d'or », et enfin l'« Unité ». Ainsi, le thème du complot a ressurgi à plusieurs reprises au cours de l'histoire politique de ces deux derniers siècles, en empruntant toujours les mêmes thèmes. Tour à tour, les francs-maçons, les Juifs (Europe début xx^{e} siècle), les communistes (Amérique d'après-guerre), les trotskystes (Russie stalinienne) furent accusés d'ourdir un complot contre la société. À chaque fois, la même constellation d'images, la même architecture mentale, était associée. Les comploteurs forment une organisation occulte qui agit en secret pour saper l'ordre en place et s'assurer la domination du monde. Ils agissent dans l'ombre, avancent masqués. Incarnant le mal absolu, l'avancée de cet ennemi intérieur sera souvent assimilée à celle d'une maladie contagieuse – gangrène, peste ou choléra.
Comme le Satan de la Bible, qui prend la figure du serpent, le « processus de démonisation » tend à incarner ce mal absolu sous forme d'une « bête immonde ». « Immuable, permanent à travers l'énorme masse de ses représentations iconographiques et de ses expressions littéraires, il existe un bestiaire du complot. Il rassemble tout ce qui rampe, s'infiltre, se tapit. Il rassemble également tout ce qui est ondoyant, visqueux, tout ce qui est censé porter la souillure et l'infection : le serpent, le rat, la sangsue, la pieuvre. »
Que l'on songe au vocabulaire adopté par les staliniens à l'égard des trotskystes : « vipères lubriques », « hyènes puantes », « chiens enragés ». On retrouve là le bestiaire des mythes : celui des monstres hideux et malfaisants qui règnent dans l'Empire des ténèbres.

Critique de la mythologie

À partir des années 1980, le thème des mythes perd de son poids au sein des sciences humaines. Certains auteurs commencent même à douter de l'importance que les peuples dits « primitifs » leur accordent vraiment.
Ce sont les historiens qui ouvrent le feu. En 1981, M. Detienne, dans son ouvrage *Invention de la mythologie*, écrit que le mythe, conçu comme discours

sacré, a été séparé artificiellement par les mythologues d'autres formes de récit : légendes, contes, récits historiques, croyances religieuses. Dans la Grèce antique, le mythe d'Œdipe ou les aventures d'Hercule et de Zeus peuvent être lus comme des scénarios de divertissement, objets de multiples reformulations, comme le sont la légende du roi Arthur ou La Belle au bois dormant. « Poisson soluble dans les eaux de la mythologie, le mythe est une forme introuvable. »

Paul Veyne prend le relais deux ans plus tard avec *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* (1983). L'historien y soutient que les Grecs n'étaient pas aussi crédules qu'on le croit à l'égard de leurs propres mythes. Cicéron croit peut-être que Thésée a réellement existé, mais il tient sa descente aux Enfers pour une pure fiction. Platon sait qu'ils ont une valeur métaphorique.

Chez les anthropologues aussi, on commence à prendre de la distance vis-à-vis des grandes théories sur les mythologies primitives. Dès les années 1980, plusieurs auteurs avaient remis en cause l'idée d'un « grand partage » entre la pensée primitive et celle des sociétés occidentales. À partir des années 1990, la critique se radicalise. Et si les grands mythes que l'on attribue aux primitifs n'étaient pas qu'une pure invention d'anthropologues ?

On commence à suspecter par exemple Marcel Griaule d'avoir créé de toutes pièces le grand récit mythologique des Dogons qu'il rapporte dans *Dieu d'eau* (1948) et *Le Renard pâle* (1965). L'anthropologue aurait en fait assemblé auprès de divers informateurs des bribes de récits, puis les aurait tissés ensemble en un grand récit de fondation, censé représenter la mythologie dogon. Mais, en aucun cas, les Dogons n'auraient entendu parler de ces mythes avant que M. Griaule ne les reconstitue.

Cette prise de distance avec les anthropologues de la génération précédente s'accompagne d'une relecture critique de l'œuvre des grands de la mythologie. L'anthropologue Jean-Louis Siran finira même par dénoncer une « illusion mythique » que les anthropologues auraient entretenue à propos des sociétés primitives (*L'Illusion mythique*, 1998). Paradoxe des paradoxes : la mythologie serait-elle un mythe inventé par la tribu des anthropologues ?

NATALITÉ

Le taux de natalité se calcule en rapportant le nombre de « naissances vivantes » d'une année au nombre d'habitants du même espace. En France, le taux de natalité était environ de 20 naissances pour 1 000 habitants durant le baby-boom. En 2012, il est de 12, 6.

NATION

› ***État-nation***

NATURE/CULTURE

La culture est souvent considérée comme le propre des humains. La nature humaine serait flexible et variée, à la différence des animaux dont les comportements seraient régis par des instincts, figés. Une série de découvertes récentes remettent en cause ce partage. On admet aujourd'hui que les animaux possèdent des cultures, les humains des compétences innées mais surtout : les liens entre inné et acquis peuvent prendre plusieurs modalités.

Inachèvement. Quand la culture remplace la nature

L'existence de cultures (ou protocultures) animales a été mise au jour par les primatologues japonais dès les années 1950. Sous les yeux des observateurs, une femelle macaque s'était mise à laver ses patates douces dans l'eau de mer avant de les manger. L'innovation avait été rapidement adoptée par quelques individus, puis transmise à tout le groupe : cette recette de cuisine élémentaire relevait donc à la fois de l'innovation et de la transmission, ce que l'on pouvait considérer comme une forme élémentaire de culture acquise. Auparavant, les chercheurs britanniques avaient repéré aussi une forme d'innovation culturelle chez les oiseaux. Quelques mésanges de la banlieue londonienne avaient appris à ouvrir les bouteilles de lait déposées au seuil des maisons. En quelques années, les mésanges de plusieurs parties de l'Angleterre s'étaient transmis la combine et attendaient le livreur de lait pour prendre leur petit-déjeuner. Ces observations allaient précéder de nombreuses autres découvertes sur les « cultures animales », une recherche très active depuis trois décennies (M. de Pracontal, *Kuluchua, Cultures, techniques et traditions des sociétés animales*, Seuil, 2010).

Ce que l'on nomme désormais les « cultures animales » désigne tout une gamme de conduites : les innovations alimentaires, les techniques de chasse, les variations locales dans les modes de communication. La présence de ces innovations signifie que les comportements animaux ne sont pas aussi figés par l'instinct que ne supposait l'éthologie à l'époque de Konrad Lorenz.

Perfectionnement. Quand l'apprentissage prolonge l'instinct

Dans certains cas, l'apprentissage ne se substitue pas à l'absence de l'instinct, mais le prolonge. Le cas des pinsons fournit un bon exemple : à la différence du pigeon (au chant inné) et du canari (dont le chant est appris) : les pinsons disposent au départ d'un embryon de chant inné qui se régule au fil du temps. Il faut à peu près dix mois au petit pigeon pour acquérir les six thèmes différents de son chant. Et cette acquisition progressive, passe par des premiers gazouillis de sollicitation (*chirp*) puis un pré-chant (*subsong*) désordonné, qui va devenir progressivement et au contact d'un modèle, un chant structuré avec des notes, variation et séquences.

L'acquisition du chant chez les pinsons ne correspond pas à une greffe sur un cerveau où tout serait possible. Il doit plutôt être conçu comme un « perfec-

tionnement » : l'acquisition prolonge et modèle un schéma inné. Ce phénomène de perfectionnement (des compétences innées améliorées par l'apprentissage) est un phénomène courant qui permet d'envisager donc sur un autre mode les relations inné-acquis. C'est d'ailleurs sur cette base que Jean-Jacques Rousseau concevait l'éducation humaine : comme le perfectionnement des qualités naturelles. N'est-ce pas d'ailleurs sur ce même principe que s'effectuerait une grande partie de l'éducation chez les humains ? Les parents n'apprennent pas aux enfants à marcher, courir ou sauter : au mieux ils ne font que donner un petit coup de main pour tenir en équilibre quand ils cherchent à faire leurs premiers pas.

L'élimination. Quand l'éducation inhibe la nature…

Parfois l'éducation ne se substitue pas à la nature, ni ne l'encourage : elle l'étouffe. Apprendre, c'est parfois éliminer impitoyablement ce qui ne demandait qu'à exister…

Le phénomène s'observe au niveau synaptique (zones de contacts entre neurones). Chaque neurone comporte entre 1 000 et 10 000 synapses qui se connectent à d'autres neurones. Chez les humains, la connexion synaptique débute vers la septième semaine de gestation, puis s'accélère progressivement pour atteindre un point culminant entre la première et la troisième année de vie. La synaptogenèse se poursuivra d'ailleurs jusqu'à la vieillesse, même si son rythme ralentit avec l'âge (on peut toujours apprendre des choses nouvelles à 90 ans et plus).

Le véritable big bang synaptique qui a lieu durant la phase de développement du cerveau cache pourtant un phénomène inverse : la destruction massive. Le développement du cerveau ressemble au traçage d'un chemin dans une forêt dense. Au milieu d'une végétation synaptique foisonnante et désordonnée, il faut éliminer des liens pour qu'un chemin se dégage. L'apprentissage fonctionne donc sur le mode du darwinisme neuronal (E. Kandel). Le cerveau commence par des connexions, puis élimine celles qui ne sont pas essentielles. La mémoire fonctionne ainsi, elle absorbe, retient énormément de chose puis, au fil du temps, élimine tout ce qui a lui a pas été utile. Apprendre, c'est donc éliminer le superflu. Dans ces cas la culture inhibe la nature.

Le recyclage. Quand la culture réaménage la nature

Le recyclage cérébral est une autre façon d'envisager les liens entre la culture et la nature, l'inné et l'acquis. Ce processus a été décrit par Stanislas Dehaene à propos de l'apprentissage de la lecture (*Les Neurones de la lecture*, 2007). La lecture étant une invention récente de l'humanité, et non un processus naturel, il n'existe pas dans le cerveau humain un « centre de la lecture », comme il en existe pour la vision ou la motricité. Lire donne lieu à un apprentissage long et explicite et assez tardif. En fait, au niveau cérébral, la lecture est un processus complexe mais qui revient toujours à solliciter les mêmes aires : il s'agit de mettre en connexion les centres de la vision (aire occipitale du cerveau qui s'occupe de la reconnaissance graphique des signes) avec les centres du langage (lobe temporal gauche), en passant deux voies principales : la « voie lexicale » (celle du sens) et celle du son (phonologique). C'est un peu compliqué, mais, au fond, ce processus universel signifie que le cerveau ne crée pas de nouveaux circuits pour apprendre à lire : il mobilise des dispositifs et des compétences existantes et les connecte entre elles.

Il n'y a donc pas de création d'un centre de la lecture dans le cerveau, mais utilisation de circuits existants et qui sont détournés pour d'autres finalités. Ce

processus de recyclage est comparable à l'apprentissage de la nage. Pour nager, les humains ne créent pas des nageoires ils utilisent leur bras et ses jambes, d'une façon nouvelle pour se maintenir a la surface de l'eau et avancer. Nos bras et jambes sont « recyclés » en nageoires. La lecture implique donc une adaptation du cerveau à une fonction nouvelle, mais elle ne peut le faire qu'en s'adaptant aux capacités cérébrales. Finalement la culture doit épouser les contraintes du cerveau pour réussir à s'y implanter durablement.

NÉO-CLASSIQUE

Ce courant de pensée économique est apparu à partir de 1870. Il développe et approfondit les thèses libérales des auteurs « classiques » (Adam Smith, David Ricardo, Jean-Baptiste Say, Thomas R. Malthus).
Cependant, les néo-classiques se séparent de leurs aînés sur trois points :
– premièrement, ils partent toujours de l'individu et de ses choix préférentiels : ils sont les fondateurs de la micro-économie ;
– leur démarche est abstraite et formelle : ils utilisent abondamment la modélisation mathématique pour raisonner ;
– à la différence des classiques, les néo-classiques pensent que la valeur d'un bien dépend de l'utilité (c'est-à-dire la satisfaction attendue) et non des coûts de production.
Parmi les principaux fondateurs du courant néo-classique, on distingue le courant des ingénieurs français, par exemple Antoine Cournot (1801-1877), une école anglaise avec William S. Jevons (1835-1882) et Alfred Marshall (1842-1924), l'école de Lausanne avec Léon Walras (1834-1910) et Vilfredo Pareto (1848-1923), et l'école viennoise avec Carl Menger (1840-1921), Friedrich von Wieser (1851-1926) et Eugen Böhm-Bawerk (1851-1914).
Les néo-classiques contemporains ont repris et développé le modèle de l'équilibre général de L. Walras, en poussant encore plus loin sa formulation mathématique. Gérard Debreu et Kenneth J. Arrow sont les fondateurs du modèle de référence, appelé parfois « modèle standard » de l'équilibre général.
On assimile souvent les néo-classiques aux tenants du libre marché. À tort… Le marché pur est un modèle théorique et non un modèle à promouvoir. Ni L. Walras ni, plus tard, Maurice Allais ou K.J. Arrow ne promurent le libre marché sur le plan de la politique économique. Ces auteurs ont même défendu la nécessité de l'État comme régulateur du marché.

NÉO-INSTTUTIONNALISME

Le néo-institutionnalisme est un courant d'analyse en science politique qui est apparu dans les années 1980. L'accent est mis notamment sur l'idée de « sentiers de dépendance » (« *path dependance* ») : une institution, une fois engagée sur une voie (dans une phase initiale), peut difficilement réorienter son action, réformer ses missions… Il en va ainsi en matière d'organisation du travail ou du choix technique, comme l'illustre la curieuse histoire du clavier de nos ordinateurs.

Comment « azerty » s'est imposé à nos claviers

Le clavier « qwerty » (« azerty » en français) a été inventé en 1860 par l'Américain Christopher L. Sholes, l'un des premiers fabricants de machines à écrire. À l'époque, de nombreuses machines et claviers concurrents furent introduits sur le marché.
Pourquoi celui-là s'est-il imposé plutôt qu'un autre ? Le clavier qwerty n'était pas le plus simple ni le plus facile pour la frappe (il ne l'est toujours pas). Mais il avait un avantage : il évitait que

les barres de métal qui actionnaient les lettres ne se coincent entre elles. Voilà pourquoi la firme Remington décida de commercialiser le modèle de C.L. Sholes. Il se trouve que la première école de dactylographie, créée en 1880, avait acheté des Remington pour ses élèves. Le modèle devint donc une référence pour les dactylographes et se répandit rapidement.
Quelques années plus tard, les premières machines à écrire électriques avaient résolu le problème technique initial et des claviers beaucoup plus adaptés ont été inventés : des positions de lettres beaucoup plus commodes pour la frappe ont été expérimentées. Mais il était déjà trop tard, les concurrents avaient perdu la bataille de la formation des dactylos. Le clavier qwerty et la norme Remington s'étaient déjà répandus dans le monde entier.
Une cause initiale contingente peut donc engager une évolution technique dans une direction donnée sans qu'il soit possible ensuite de revenir en arrière. C'est ce que les économistes et les sociologues institutionnalistes nomment un « sentier de dépendance ».
En matière d'analyse des politiques publiques, le néo-institutionnalisme met principalement l'accent sur les dispositifs institutionnels stables et rigides – statuts, infrastructures matérielles, lois, routines organisationnelles, normes et règlements en vigueur –, qui pèsent et contraignent l'action publique. Les changements importants ne peuvent alors se produire que dans des circonstances exceptionnelles (crises par exemple) qui constituent des fenêtres de lancement privilégiées.

NÉO-LIBÉRALISME

Le néolibéralisme repose sur deux piliers doctrinaux : la critique de l'État providence et la promotion du libre marché. À partir de là, plusieurs familles de pensée et pratiques ont été qualifiées de néolibérales depuis les années 1970.

Les courants de pensée « néolibéraux »
Ils forment une galaxie hétéroclite plutôt qu'une école de pensée unique. Ils sont représentés notamment par :
– Les promoteurs de l'économie de marché et critiques de l'interventionnisme étatique, tel Friedrich Hayek qui a eu une influence grandissante sur nombre d'économistes à partir des années 1970.
– Le monétarisme promu par Milton Friedman et l'école économique de Chicago (action sur les taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation).
– L'« économie de l'offre » (dont Arthur Laffer a résumé l'esprit avec sa formule « trop d'impôt tue l'impôt ») promeut la baisse des impôts, la réduction des dépenses publiques, l'incitation à entreprendre et dérégulation.
– Les théoriciens des marchés efficients dans le domaine de la finance.

Les politiques néolibérales
La crise des années du milieu des années 1970 s'est accompagnée d'une remise en cause keynésianisme. Ont été qualifiées de politiques néolibérales :
– Les politiques économiques de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, de Ronald Reagan aux États-Unis puis, en Europe, les politiques de libéralisation des marchés boursiers, les privatisations et ouvertures de monopoles publics au secteur privé à partir des années 1990.
– Les politiques du FMI et de la Banque mondiale fondées sur le « consensus de Washington » qui subordonne les crédits aux pays en développement à des mesures « d'ajustement structurel » (baisse des dépenses publiques, maîtrise de l'inflation, libéralisation des prix, privatisation, ouverture des économies vers l'extérieur).
– La politique de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) qui promeut

la libéralisation internationale des échanges.

NÉOLITHIQUE

On doit le terme « néolithique » à l'Anglais John Lubbock, qui, en 1865, baptisa ainsi la période de la « nouvelle pierre ». Ce sont la pierre polie et la poterie qui marquent le passage à une nouvelle époque de la préhistoire. Mais c'est surtout le préhistorien Vere Gordon Childe qui, dans les années 1940, va façonner le modèle de référence de ce qu'il nomma la « révolution néolithique ».
En effet, le néolithique marque un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité. Le néolithique, c'est non seulement une nouvelle technique de taille de la pierre, mais plus fondamentalement la domestication animale, l'invention de l'agriculture et de la céramique, la sédentarisation des hommes et l'installation dans des villages. Ce nouveau mode de vie va entraîner l'augmentation de la population et, avec elle, des bouleversements sociaux majeurs : la division du travail, la hiérarchie sociale, la guerre. La néolithisation s'est aussi accompagnée d'une mutation des croyances. Aux divinités animales, typiques des sociétés de chasseurs, aurait succédé un culte des divinités féminines, symbole de la fertilité du sol. C'est bien d'une révolution dans les modes de vie qu'il s'agit, touchant à la fois l'économie, les structures sociales, les croyances…

Où et quand eut lieu la révolution néolithique ?
Le phénomène de néolithisation s'est produit indépendamment à différents endroits de la planète, tous situés dans une bande intertropicale. C'est au Proche-Orient que le néolithique est le plus ancien et le mieux connu. Vers -10 000 ans, des populations de chasseurs-cueilleurs commencent à se sédentariser, construisent des maisons en dur et se rassemblent en villages. Ces premiers foyers du néolithique sont situés en Palestine – culture « natoufienne » (du site Ouadi en-Natouf) –, en Judée avec Mallaha et Nahal Oren, et dans le nord de la Syrie (Mureybet et Abu Hureyra). Les premières traces de production agricole sont postérieures à la sédentarisation : elles datent de 9 000 ans.
Une néolithisation (sédentarisation, élevage et agriculture) apparaît ensuite séparément en Chine, en Amérique centrale et dans la région andine à partir du VIII^e^ millénaire av. J.-C. Il est possible, mais non assuré, que le néolithique soit apparu indépendamment dans le Sud-Est asiatique et en Afrique centrale. Le néolithique est arrivé en Europe de -6 000 à -4 500 ans, non par un processus de diffusion, mais à partir du foyer proche-oriental.

Quelles sont ses causes ?
L'archéologue écossais V.G. Childe parlait de « révolution néolithique » en comparaison avec la révolution industrielle du XIX^e^ siècle. Il y voyait un bouleversement global, à la fois technique, social et culturel. L'homme passe d'une économie de prédation à une économie où il devient producteur de ses ressources avec l'agriculture et l'élevage. Selon V.G. Childe, l'invention de l'agriculture a provoqué la sédentarisation, l'organisation en villages, etc.
Pour expliquer ce processus, V.G. Childe avance une théorie centrée sur les transformations climatiques : la théorie des oasis. L'assèchement des sols (dû au réchauffement climatique de la fin de l'ère glaciaire) ayant conduit au rassemblement des populations et des animaux dans les oasis fertiles, l'agriculture et la domestication animale seraient le produit de cette mutation.
Robert J. Braidwood a avancé une thèse qui refusait d'accorder une place trop forte aux contraintes du

milieu. Dans un article devenu classique « The Agricultural Revolution », (*Scientific American*, septembre 1960), il invoque une innovation culturelle dans de petites communautés isolées, puis une diffusion de ces innovations. « C'est en termes de cultures que l'origine de l'agriculture doit être envisagée. (…) À mon avis, il n'y a pas besoin de compliquer les choses avec des "causes" externes. (…) Vers 8 000 av. J.-C., les habitants des collines dominant le Croissant fertile étaient parvenus à une si bonne connaissance de leur habitat qu'ils commencèrent à domestiquer les plantes et les animaux qu'ils avaient jusque-là cueillies et chassés. »

Du nouveau sur le néolithique

Depuis quelques années, la vision du néolithique a subi de profonds remaniements dus aux découvertes archéologiques et aux comparaisons entre différents foyers de néolithisation (en Chine, Afrique, Amérique latine, Proche-Orient).

On sait aujourd'hui qu'au Moyen-Orient la sédentarisation a précédé l'agriculture (de deux mille ans environ). La formation de centres de pouvoir et d'une hiérarchie sociale s'est déroulée très rapidement dans certains lieux, et non au terme d'un processus lent et continu. Donc, une révolution politique a pu précéder ou accompagner une révolution villageoise et urbaine. Des transformations culturelles, comme l'apparition de nouvelles divinités féminines, ont accompagné très tôt les transformations économiques et sociales. Ce qui fait dire à Jacques Cauvin (*Naissance des divinités. Naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au néolithique*, 1997) que la révolution culturelle aurait précédé les transformations économiques.

Si le poids de l'idéologie comme moteur de la néolithisation n'a cessé de se renfoncer ces deux dernières décennies, les relations qui se nouent entre idées et contraintes du milieu restent difficiles à démontrer.

Les nouveaux néolithiques

Depuis les années 1990, une nouvelle phase de recherches part dans de nombreuses directions, complexifie les schémas de développement et rend plus difficile la production d'un modèle unique de néolithisation :

Longtemps associée à l'invention de l'agriculture, l'approche de la néolithisation est enrichie par l'étude de l'élevage qui avait été un peu vite assimilé à une processus commun à domestication des plantes (J.-D. Vigne, *Les Débuts de l'élevage*, 2012).

Alors que la sédentarisation était considérée comme le stade premier de la néolithisation, la découverte d'un sanctuaire religieux fait de grandes pierres sculptée à Göbekli Tepe, (en Turquie) et qui précède la sédentarisation renforce l'idée que certaines transformations politiques et sociales ne sont pas reliées directement à l'invention de l'agriculture.

Dans certaines régions du Moyen-Orient, on a assisté à des processus d'involution (la régression au VII[e] millénaire de Cités vers des villages plus restreints).

Au Japon, l'invention de la céramique et la sédentarisation date de -10 000 ans (période jomon) en absence d'agriculture et d'élevage : ce qui brise la relation établie entre agriculture-élevage, sédentarisation et poterie.

Enfin les sociétés horticoles (notamment en Nouvelle-Guinée ou en Amérique) décrivent un stade de développement intermédiaire entre les chasseurs-cueilleurs et les agriculteurs.

NORME

Jusque dans les années 1980, en France, il était courant, mais socialement admis, de rouler au-delà de la

limitation de vitesse ou même de boire quelques verres avant de prendre le volant. Cela faisait partie des choses « normales » Bien qu'illégal, l'excès de vitesse était donc admis par beaucoup de gens. La notion de « normalité » est donc différente de celle de « légalité ». Elle renvoie à ce qu'est la norme statistique (la « moyenne ») et à ce qui est socialement admis.

Les normes sociales sont des ensembles de règles, plus ou moins explicites, adoptées par une société. Elles s'établissent en fonction des valeurs dominantes, et celui qui ne les respecte pas sera soumis à une réprobation sociale : par exemple, les règles de politesse et les conventions vestimentaires.

Dans une même société, plusieurs normes peuvent entrer en conflit : ainsi ce qui est considéré comme normal par les uns – aller à l'église le dimanche, fumer des « joints », l'homosexualité – peut être considéré comme anormal par d'autres.

Après avoir connu son heure de gloire entre les années 1930 et les années 1960, l'étude des normes (comme d'ailleurs celle des rôles sociaux) est entrée en déclin dans le domaine de la psychologie sociale. En revanche, à partir des années 1980, elle a été réinvestie dans le cadre de la socio-économie. L'explication des conduites économiques par les normes est en effet apparue comme une alternative au modèle du choix rationnel (rational choice) : alors que le modèle du choix rationnel rend compte des comportements économiques par la rationalité des individus, la socio-économie pense que les acteurs économiques agissent plutôt en fonction de normes sociales, des conventions et des règles ; alors que le modèle du choix rationnel pense que les systèmes économiques sont régulés par des jeux d'équilibres spontanés, la socio-économie pense que les normes sociales (en partie arbitraires) ont justement comme fonction de réguler des dispositifs économiques.

Un débat a également lieu sur la genèse des normes. Pour Raymond Boudon, les normes sont le produit des valeurs. Pour Jon Elster (*Alchemies of the Mind*, 1999), les normes sont fondées sur les émotions. Selon lui, les individus obéissent aux normes en vigueur parce qu'une violation de ces règles entraînerait un lourd sentiment de honte ou de culpabilité. Dans cette optique, il n'y a d'ailleurs pas d'opposition radicale entre rationalité et émotion, car l'émotion ressentie en cas de violation de règles laisse place à un calcul rationnel. Cette perspective ouvre finalement la voie à une réconciliation possible entre la théorie des normes et celle du choix rationnel. Par exemple, on peut considérer que les individus (en entreprise) choisissent rationnellement de régler leur comportement sur une norme établie – fût-elle complètement arbitraire – plutôt que d'avoir à négocier et à interagir en permanence à propos des buts et des moyens d'action. Dans cette hypothèse, l'approche du choix rationnel rejoint celle des normes sociales.

OBSERVATION PARTICIPANTE

L'observation participante est la méthode privilégiée de l'anthropologie de terrain. Elle consiste, pour l'ethnologue, à s'immerger dans une réalité « autre », à vivre au contact direct d'une population indigène et à participer à ses activités, à mener autant que possible la même vie que les membres du groupe. Cela suppose un séjour de longue durée (plusieurs mois au minimum), l'apprentissage de la langue et la capacité à s'intégrer au sein de cette population. C'est le seul moyen pour l'ethnologue d'une part d'être en mesure de mettre à distance ses propres automatismes, ses conditionnements culturels et ses préjugés ethnocentristes (un décentrement, une déprise de soi) ; d'autre part de se fondre autant que faire se peut dans le paysage social, d'être moins intrusif, de se faire accepter, voire de se faire oublier. Ainsi on lui livrera plus facilement les informations qu'il recherche et il sera à même d'expérimenter physiquement un autre rapport au monde. Car il s'agit de pénétrer de l'intérieur une culture non seulement grâce à l'observation visuelle directe, à l'écoute et l'échange verbal (hôtes, amis, informateurs, etc.), mais aussi en expérimentant un autre rapport au corps (gestes, empathie, interactions sociales fines, etc.). L'observation participante relève plus de méthodes informelles (entretiens ouverts, observation tous azimuts et participation aux activités) que de méthodes formelles (entretiens structurés, protocoles d'analyse). C'est d'abord l'expérience directe qui compte dans l'étude des individus et de leur culture. Le terrain est à la fois le lieu d'une expérience vécue et le lieu de matérialisation d'un objet scientifique, l'observation participante apparaissant alors comme une procédure d'objectivation. Ainsi se révèle, très progressivement, la rationalité d'une réalité sociale et culturelle différente.

L'observation participante sur le terrain est une expérience quotidienne pouvant se révéler très déstabilisante pour l'anthropologue confronté à la perte de ses repères culturels, affectifs et sociaux, et placé dans un milieu physique généralement hostile (expérience de la solitude, maladie, etc.).
Certains ont expérimenté avant la lettre et sans le savoir des formes poussées d'observation participante (missionnaires jésuites en Asie, captifs d'Indiens, espions et transfuges, etc.).

L'ethnologue et son terrain

Nombreux sont les chercheurs en chambre, tels James G. Frazer, Émile Durkheim, Marcel Mauss ou Lucien Lévy-Bruhl, qui ont compilé, comparé et synthétisé les informations et les observations recueillies par d'autres sur des terrains exotiques. Ceux qui vont alors sur le terrain, comme Franz Boas, recueillent généralement, sous la dictée d'érudits autochtones, des textes codifiés ; on parle alors d'« *armchair anthropologists* », d'anthropologues en fauteuil ou en chaise longue…
Bronislaw K. Malinowski a donné le premier une place prépondérante à l'enquête directe in situ, sans intermédiaire : il recueille lui-même les données à analyser et partage la vie des Trobriandais dont il étudie l'organisation sociale. En ce sens, il est l'inventeur de l'anthropologie de terrain et de sa méthode, l'observation participante. Les méthodes de terrain de Malinowski vont devenir une sorte de modèle prescrit, et l'observation participante un préalable à toute enquête et réflexion anthropologiques. Au terme de ce terrain prolongé et approfondi, l'ethnographe pourra produire un texte de genre monographique.
S'il a existé une ethnologie sans terrain (au sens expérimental), et donc sans observation participante, un modèle ayant gardé une certaine pérennité (Claude Lévi-Strauss, dans une certaine

mesure), à l'extrême inverse, quelques ethnologues ont largement dépassé l'observation participante au point de rester vivre sur le terrain et parfois de basculer pour de bon dans la culture d'accueil (Curt Nimuendaju, Pierre Verger, Jacques Lizot, etc.).

La grande proximité de l'objet « étudié » associée à cette méthode qui, en retournant la formule classique, peut être qualifiée de « participation observante » fait surgir le problème central de la « distanciation » de l'ethnologue face à son terrain. C'est toute la question de la juste distance : trop participer risque de réduire la distanciation nécessaire à l'objectivation, participer trop peu ne permet pas de sortir du regard ethnocentrique et superficiel, et empêche la compréhension de l'intérieur.

En fait, la notion d'observation participante est pour le moins paradoxale, presque un *oxymoron*, une contradiction dans les termes. Comment faire partie d'une société sans en être vraiment ? Comment l'ethnologue peut-il être à la fois distancié et convivial ? L'observation participante peut apparaître comme une forme de double jeu, ou de dédoublement. En fait, elle reste l'idéal-type de l'enquête de terrain. Et elle est finalement peu exercée. Jean Copans estime que « l'observation participante à la manière de l'école de Chicago posséderait un caractère quelque peu mythique puisque seul un nombre restreint de recherches (au maximum 30 %) a correspondu de fait à une véritable immersion de longue durée sur le terrain ». Entre le simple fait d'être là et la participation totale, la gamme des rôles est en fait très étendue. Jeanne Favret-Saada, dans son enquête sur la sorcellerie dans le bocage normand (1977), a d'autre part bien montré qu'il n'y a pas de neutralité possible sur le terrain. L'ethnologue a été en effet forcée de se dévoiler, de se positionner dans le champ des rapports de force, de participer infiniment plus qu'elle ne l'aurait initialement souhaité. Elle affirme par exemple que le discours de la sorcellerie est ainsi fait que, pour y avoir accès, il faut se mettre en position de le soutenir soi-même.

Les anthropologues s'observent

Idéalement, tout « bon terrain » combine les points de vue de l'insider et de l'outsider, les ethnographes vont et viennent entre observation et participation. Les nouveaux terrains auxquels sont confrontés les anthropologues les amènent d'ailleurs à repenser de fond en comble ce rapport entre le dedans et le dehors, et par là l'ensemble de leur pratique et de leur éthique professionnelle. Ainsi en est-il des terrains « minés » où l'ethnologue doit prendre parti, justifier son statut, apporter une expertise (M. Agier, *Anthropologues en dangers,* 1997). L'ethnologie dite des « objets proches » débouche elle aussi sur des situations souvent ambiguës et déstabilisantes, car l'altérité proche n'est pas forcément plus facile à négocier, de nouveaux dilemmes apparaissent, ainsi que des tensions entre devoir professionnel et devoir moral.

L'anthropologie réflexive a particulièrement examiné cette tension entre vue du dedans et vue du dehors et remis en cause les méthodes de l'ethnographie conventionnelle (positiviste et non réflexive). La réflexivité postule notamment que les anthropologues doivent désormais prendre en compte leurs propres conditionnements culturels et leurs déterminismes, les forces épistémologiques et politiques qui les animent. Pierre Bourdieu estime, quant à lui, qu'« on n'a pas à choisir entre l'observation participante, immersion nécessairement fictive dans un milieu étranger, et l'objectivisme du "regard éloigné" d'un observateur qui reste aussi distant de lui-même que de son objet ». Il préconise donc de pratiquer une « objectivation participante », c'est-à-dire l'objectivation du rapport

subjectif du chercheur à son objet d'étude : au lieu d'aboutir à un subjectivisme relativiste et plus ou moins antiscientifique, l'objectivation participante est, selon lui, une des conditions mêmes de l'objectivité scientifique. Le chercheur doit être à la fois sujet et objet, celui qui agit et qui se regarde agir.

OFFRE (THÉORIE DE L')

Théorie économique qui prône la nécessité de faire une politique de l'offre plus que de la demande. « Trop d'impôt tue l'impôt. » Tel est le credo d'Arthur Laffer, le gourou de l'économie de l'offre, qui a inspiré la politique de Ronald Reagan dans les années 1980. Un taux d'imposition trop élevé décourage l'investissement et l'activité économique.

› ***Loi de l'offre et de la demande, Keynésianisme***

OLIGARCHIE

On parle d'oligarchie lorsqu'un petit groupe de personnes détient le pouvoir dans un système politique ou une organisation.
Dérivé du grec *oligos* (en petit nombre) et *arkhè* (pouvoir), ce terme désigne l'autorité d'un petit nombre de personnes qui s'accordent pour se partager le pouvoir et ne le transmettent que par cooptation. De l'épisode oligarchique des Trente en 404-403 à Athènes aux oligarques qui se partagèrent le gouvernement et la fortune de la Russie après la chute de l'Union soviétique, l'oligarchie a généralement mauvaise réputation. C'est le plus souvent un système de pouvoir particulièrement opaque, souvent gangrené par la corruption et la violence, et dont les acteurs ne recherchent, comme l'avait remarqué Aristote, qu'à satisfaire leur intérêt personnel.
Le sociologue Roberto Michels (1876-1936) observa le développement des partis politiques sociaux-démocrates en Europe au début du XX^e^ siècle, leur tendance à la bureaucratisation et à la constitution d'une élite dirigeante qui s'autonomise de la base sociale. Il en conclut à l'existence d'une « loi d'airain des oligarchies » selon laquelle toute organisation politique tend, en se développant, à générer une oligarchie dirigeante.

OPINION PUBLIQUE

« Que pensent les Européens de l'élargissement de l'Europe ? » ; « Ce que les Français pensent de leurs médecins ». Il n'est pas une journée sans que les journaux publient des sondages censés prendre le pouls de l'opinion publique. On a accusé l'opinion publique d'exercer une véritable dictature sur la démocratie (la dictature des sondages), on a contesté la valeur des sondages (qui seraient une construction artificielle de la réalité sociale). Pourtant, rien n'y fait, l'opinion publique apparaît comme un enjeu déterminant des régimes démocratiques contemporains.

De quand date l'émergence d'une opinion publique ?

Mais elle ne se résume pas au sondage. L'idée remonte en effet au XVIII^e^ siècle et Jean-Jacques Rousseau serait l'inventeur de l'expression. L'opinion publique est constitutive de l'idéal révolutionnaire : le peuple peut et doit prendre la parole pour s'exprimer ; l'opinion publique, c'est la voix du peuple. En fait, une véritable opinion prend corps avec l'essor d'un « espace public » de discussion et sera d'abord restreinte à une classe sociale : le développement d'une presse d'opinion, les réunions des bourgeois dans les salons et les cafés… À cette époque, ce n'est pas encore le peuple qui « parle », mais les élites

émancipées. Puis, au XIXe siècle, avec la création de partis politiques, de syndicats, la multiplication des journaux, la possibilité de faire grève, de signer des pétitions, de défiler dans les rues, l'opinion publique devient aussi la manifestation de l'expression populaire.
Mais c'est au XXe siècle, avec la naissance des sondages, que l'opinion publique va devenir à la fois un objet d'études et d'inquiétude. Les premiers sondages sont créés aux États-Unis dans les années 1930, par des psychosociologues comme Gordon Gallup et Paul F. Lazarsfeld. À partir de l'après-guerre, les instituts de sondages qui portent sur la politique, la consommation et les valeurs vont se développer.

Critique des sondages
Le poids de l'opinion publique dans la vie politique a été souligné comme un paradoxe de la démocratie. D'un côté, elle exprime le contrôle croissant des gouvernés sur les gouvernants, ce qui est le principe même de la démocratie. D'un autre côté, la dictature des sondages conduirait à la paralysie politique : comment mener des réformes douloureuses mais nécessaires dans un système où les gouvernants sont en permanence sous l'emprise de l'opinion ?
« L'opinion publique n'existe pas » est un article retentissant de Pierre Bourdieu (*Les Temps modernes,* 1973, repris dans *Questions de sociologie*, 1980). Dans ce texte polémique, il considère que l'opinion publique est une construction artificielle. Les sondeurs interrogent les personnes sur des questions qu'elles ne se posent jamais. Ils leur imposent une problématique qui leur est étrangère. En compactant ces données, on construit alors une entité artificielle : l'opinion publique.
Certains politologues (Gérard Grunberg, Alain Lancelot) ont rétorqué que certaines faiblesses des sondages (questions mal posées ou décalées par rapport aux préoccupations des gens) ne suffisent pas à nier l'existence même d'une opinion. En somme, si le thermomètre est imparfait, cela ne signifie pas que la température soit inexistante.

Quelques théories explicatives
L'opinion publique ne se réduit pas au sondage. Tout d'abord, elle s'exprime par d'autres canaux : la presse et les médias (courrier des lecteurs ou l'audimat, par exemple), les manifestations, les pétitions et simplement par l'enthousiasme ou la grogne générale.
Pour rendre compte de la formation de l'opinion publique, plusieurs théories ont vu le jour. On a évoqué le poids des médias et de la propagande. Il a été relativisé par les recherches de P. Lazarsfeld, qui montre que le public n'est pas aussi perméable qu'on le croit aux médias. Les gens ne changent pas d'opinion au gré des discours publics, ils sélectionnent dans l'information délivrée celle qui leur convient le mieux. L'influence des médias existe, mais elle est diffuse. On a mis en évidence la « fonction d'agenda » des médias. Ce n'est pas tant le contenu des messages qui influence l'opinion (« faut-il être pour ou contre les OGM ? », par exemple), que le fait de mettre cette question à l'ordre du jour qui rend sensible à un problème. Le rôle des leaders d'opinion est important et la capacité de certains groupes à mobiliser l'opinion et à faire parler d'eux joue également un rôle central dans sa formation. La construction de l'opinion publique est donc un jeu à trois, où interviennent les médias, les leaders et les groupes d'influence, et le public (les citoyens) qui réagit favorablement, négativement ou indifféremment à telle ou telle sollicitation.

OPTIMUM DE PARETO

Un optimum de Pareto – du nom de l'Italien Vilfredo Pareto (1848-1923) –

est une répartition des ressources disponibles entre les membres de la société, telle qu'il n'est pas possible de modifier cette répartition pour améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'au moins un autre. En d'autres termes, changer de répartition revient à déshabiller Paul pour habiller Jean.

ORGANISATION

Un hôpital, un parti politique, une école, un corps d'armée, un syndicat, une banque, un ministère, une entreprise, etc., quels sont les caractères communs de ces groupes humains qu'on appelle « organisation » ?
Le premier trait de l'organisation est l'existence d'une mission explicite à accomplir : soigner, éduquer, produire, défendre un idéal, etc. ; le second trait est la division des tâches en fonctions spécialisées ; le troisième est la présence d'une hiérarchie et de règles formelles de fonctionnement. De cette ossature commune découlent des logiques de fonctionnement, des schémas de comportement, des mécanismes généraux assez communs. Voilà pourquoi les organisations se ressemblent toutes un peu. Du collège à l'entreprise, du club sportif à l'ONG, on y trouve des dirigeants craints et/ou respectés, des subordonnés qui ont souvent le sentiment de ne pas être compris ou reconnus, des inégalités de statuts, des règlements formels et des petits arrangements invisibles, une culture commune et des conflits personnels, des problèmes de communication, des désirs de changement et des forces d'inertie, des choix mûrement calculés et des décisions à l'emporte-pièce, etc.

L'organisation comme machine

Le besoin de comprendre et de mettre au jour la logique des organisations s'est affirmé avec l'essor des grandes entreprises industrielles et des grandes administrations au passage du XIXe au XXe siècle.

Trois auteurs ont jeté les fondements de la science des organisations. Le plus connu est Frederick W. Taylor (1856-1915), fondateur de l'organisation scientifique du travail (OST). Dans *La Direction scientifique des entreprises*, publié en 1911, il prône l'organisation scientifique des tâches, fondée sur une stricte division du travail : division horizontale (chacun est affecté à une tâche précise et unique) et verticale (la direction planifie les activités de chacun, les ouvriers se contentent d'exécuter). Dans une volonté similaire de rationalité du travail, l'ingénieur français Henri Fayol (1841-1925) conçoit la « fonction administration » des entreprises autour des tâches de planification, d'organisation, de commandement, de coordination et de contrôle de l'activité. Le troisième « père fondateur » de la sociologie des organisations est le sociologue Max Weber, avec sa théorie de la bureaucratie.
Cette première phase de réflexion sur l'organisation est donc dominée par une vision de l'organisation comme une machine bien huilée et régie par des règles d'organisation rationnelles.

L'organisation comme être vivant

À partir des années 1930, la vision de l'organisation change de perspective. Le courant dit des « relations humaines » (dont Elton Mayo fut l'un des fondateurs) se préoccupe, comme son nom l'indique, des dimensions humaines de l'organisation. De 1927 à 1932, les expériences menées aux usines de la Western Electric situées à Hawthorne tendent à montrer que la productivité des salariés dépend plus des bonnes relations humaines dans le travail (ambiance et motivation des salariés, coopération) que d'une organisation rationnelle décidée uniquement « en haut ».
Le courant des relations humaines, qui prend en compte les « besoins humains fondamentaux » que sont les

motivations et les besoins d'accomplissement de soi, se développe dans les années 1950-1960 autour des recherches d'Abraham Maslow et de Douglas McGregor. Il va s'enrichir de la dynamique des groupes initiée par Kurt Lewin (étude des formes de leadership, des champs de forces au sein du groupe).

L'organisation comme système politique

En 1958, James G. March et Herbert A. Simon publient *Les Organisations*, ouvrage qui marque un tournant dans l'étude des organisations. Ce livre part d'une analyse critique de ce qu'il nomme la théorie classique (F.W. Taylor, H. Fayol) de l'organisation. Les défauts de cette théorie sont mis en avant : l'absence de prise en compte des conflits, des motivations, l'impossibilité de la rationalité… Les auteurs vont, eux, prendre en compte les conflits d'intérêt ou de projets. L'apport principal de J.G. March et H.A. Simon sera d'introduire la notion de rationalité limitée. Contre les visions économistes de la décision qui pensent que l'on peut rationaliser une organisation à partir de critères scientifiques et rigoureux, les auteurs avancent l'idée que les décideurs agissent en fonction d'une information partielle et de possibilités d'investigation limitées.

Dans le prolongement de J.G. March et H.A. Simon, les sociologues français Michel Crozier et Erhard Friedberg vont développer une « analyse stratégique ». Dans toute organisation, les acteurs (dirigeants, salariés, individus) développent des stratégies personnelles qui ne s'accordent pas toujours spontanément entre elles et avec les objectifs généraux de l'organisation. D'où la nécessité d'analyser ces stratégies d'acteurs pour comprendre les relations de pouvoir, les blocages, les conditions de changement. Dans l'organisation, chacun possède une plus ou moins grande marge de manœuvre, cherche à protéger son autonomie, à maîtriser une zone de compétences et à faire prévaloir ses options. De là découlent des conflits (plus ou moins ouverts), des stratégies de replis, des négociations implicites sur les règles du jeu. La composition de ces stratégies aboutit à la constitution de « systèmes d'actions ».

L'organisation comme famille

L'organisation peut encore être vue sous l'angle des passions : amour, haine, pulsions de vie et de mort, mécanisme de défense et névrose de groupe. La psychanalyse des organisations fut développée à partir des années 1960 en Angleterre au sein du Tavistock Institut par Wilfred R. Bion et Elliott Jaques. Ils ont étudié les mécanismes de défense d'un groupe face à ses angoisses et ses fantasmes. W.R. Bion s'est notamment intéressé à la réaction d'« attaque-fuite » où le groupe projette ses peurs sur un ennemi extérieur. Une autre réaction, mise en évidence par E. Jaques, réside dans le phénomène de bouc émissaire. Dans les relations de travail, certaines fonctions sont systématiquement dénigrées, blâmées et tenues pour responsables de tous les maux. Cette dérivation sur un « mauvais sujet » permet de se départir de ses propres responsabilités, de soulager les tensions, de donner libre cours à certaines tendances sadiques et de souder une partie du groupe.

L'organisation comme communauté

Dans les années 1980, des sociologues comme Renaud Sainsaulieu (*L'Identité au travail*, 1977) vont renouveler l'approche des organisations en mettant au jour la notion d'identité et de culture des organisations. La culture d'organisation est une idéologie globale avec une histoire, des mythes, des rites et des valeurs fondatrices. Dans *La Logique de l'honneur* (1989), Philippe d'Iribarne montre que les relations de

travail obéissent à des codes de valeurs différents en France, aux États-Unis et en Hollande. La culture d'entreprise peut être vue aussi comme un ensemble de connaissances partagées, de savoirs et savoir-faire formalisés, ou encore comme la cristallisation de règles et de conventions, plus ou moins explicites. Au sein d'une grande organisation, chaque communauté de travail peut développer aussi sa propre sous-culture.

Les sept modèles d'organisation (selon Henry Mintzberg)

Henry Mintzberg, grand spécialiste américain du management (voir Le Management : voyage au centre des organisations), distingue plusieurs types d'organisations ayant chacune un type de pouvoir, un rapport à l'environnement, un mécanisme de décision, une organisation du travail et des problèmes internes caractéristiques :

– *entrepreneuriale*. C'est une petite structure (type pme) simple et flexible. La ligne hiérarchique y est peu développée, le rôle du leader (charismatique ou autocritique) est très prégnant. La stratégie est souvent visionnaire ;

– *mécaniste*. Cette organisation correspond aux bureaucraties centralisées. La division du travail y est très poussée, les procédures codifiées, la ligne hiérarchique longue. L'environnement est stable et les décisions de type stratégique et planifié. La faible capacité d'innovation conduit à de longues périodes de stabilité suivies de crises ;

– *divisionnalisée*. Typique des grands groupes qui réunissent plusieurs entreprises. Chaque division est autonome, mais subit régulièrement des réorganisations venues du groupe central. Rachat, réorganisation et délocalisation d'entreprises sont la règle ;

– *professionnelle*. Elle est fondée sur le standard du métier (universités, hôpitaux). La bureaucratie y est forte, et elle a de faibles capacités d'action. L'environnement est stable. Les stratégies et les innovations sont faibles, elles sont liées aux actions collectives. Il y a une forte autonomie dans l'exercice des tâches ;

– *innovatrice*. Typique des petites structures créées autour d'un projet, elle fonctionne sur le principe de « l'adhocratie » (de *ad hoc*), c'est-à-dire un collectif de travail très soudé formé d'experts. La communication est très importante, la hiérarchie faible, l'esprit de groupe très prégnant. L'organisation est dynamique mais épuisante ;

– *missionnaire*. Elle est caractérisée par une idéologie forte. Le pouvoir est souvent charismatique et la participation est fondée sur l'adhésion volontaire. Les schismes, les ruptures et les clivages sont très fréquents. Elle n'a qu'une faible capacité d'innovation ;

– politique. Elle est marquée par les conflits, les alliances et la concurrence interne. Les règles de cooptation et de parrainage sont courantes dans ce type d'organisations.

Un continent éclaté

Avec un siècle de recul, l'étude des organisations est devenue un immense corpus de recherches, de théories et de grilles d'analyse, dont il est bien difficile de cerner les grands axes. Après la grande époque de l'approche systémique (années 1960-1980) qui concevait l'organisation comme un dispositif complexe formé de sous-systèmes, de mécanismes de régulation, de *feedback* et autres cercles vicieux, l'analyse des organisations s'est vue enrichie d'approches institutionnalistes (qui mettent en avant l'apprentissage organisationnel), néo-évolutionnistes (qui mettent en évidence les arrangements institutionnels internes et les dynamiques d'évolution) et cognitives.

La science des organisations se présente aujourd'hui comme une arborescence aux multiples ramifications. Les objets d'études se sont diversifiés : motivation, pouvoir, stratégie, décision, change-

ment, innovation, culture, apprentissage, communication, etc. Chacune de ces questions a été explorée par une horde de sociologues, de psychologues, de gestionnaires et de consultants (J.-M. Saussois (dir.), *Les Organisations*, 2012).

ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL (OST)

› ***Taylorisme***

PALÉOLITHIQUE

Étymologiquement signifie « pierre taillée ancienne ». C'est la plus vieille période de l'histoire de l'humanité. Le terme a été créé en 1865 par John Lubbock, à qui l'on doit la division de la préhistoire en deux périodes : le paléolithique ou âge de la pierre taillée ancienne, et le néolithique ou âge de la pierre nouvelle (c'est-à-dire de la pierre polie). Quelques années plus tard fut créé le terme « mésolithique » correspondant à une période de transition entre la fin du paléolithique et le début du néolithique.
Le paléolithique recouvre une vaste et longue période de la préhistoire humaine de plus de deux millions d'années. Il a été divisé en trois sous-périodes :
– le paléolithique inférieur débute avec les premières pierres taillées (dues à *Homo habilis*), il y a 2,5 millions d'années, et se termine vers -100 000 ans ;
– le paléolithique moyen correspond à une industrie plus évoluée (le débitage en éclats) de type moustérien ou levallois. La datation de l'apparition de ce nouveau profil technique varie grandement selon les régions du monde, de sorte que le début du paléolithique moyen oscille, selon les lieux (et les auteurs), entre -300 000 et -150 000 ans. Il se termine vers -35 000 ans, moment où l'homme de Néandertal et les premiers hommes modernes (*Homo sapiens sapiens)* conquièrent l'Europe.
– le paléolithique supérieur (de -35 000 à -8 000 ans) est divisé en plusieurs phases : l'aurignacien, le solutréen, le magdalénien, etc. C'est l'époque où disparaît l'homme de Néandertal et où l'homme moderne devient l'unique représentant de l'espèce humaine.
En Afrique, une datation différente s'est imposée, utilisée par les auteurs anglo-saxons. Le paléolithique (*Stone Age*) est divisé en trois périodes : le *Early Stone Age* (ESA) de -2 millions d'années à -300 000 ans ; le *Middle Stone Age* (MSA) de -300 000 ans à -30 000 ans ; le *Late Stone Age* (LSA) de -30 000 ans au néolithique (-10 000 ans).

PARADIGME

En philosophie des sciences, le terme est utilisé par Thomas S. Kuhn (1922-1996) pour désigner un modèle explicatif dominant au sein d'une discipline scientifique. Par exemple, la médecine biologique qui explique tous les troubles physiques par des causes physiologiques et les traite par des voies organiques (médicaments, opérations…) est le paradigme dominant de la médecine officielle. Selon T.S. Kuhn, les paradigmes se succèdent au cours de l'histoire et forment un cadre de pensée dominant au sein d'une communauté scientifique.

PARENTALITÉ

Ce néologisme est apparu récemment pour définir le fait d'être parent : sous l'angle biologique, juridique, institutionnel, pédagogique.
La thématique de la parentalité provient à la fois des transformations sociales de la famille contemporaine (familles recomposées, monoparentales, homoparentales) et de l'essor des techniques de procréation médicalement assistée qui posent sous un angle nouveau la distinction entre parenté biologique et sociale.

PARENTÉ

Dans un sens large, on parle de parenté pour désigner toutes les personnes qui se sentent unies par des liens familiaux : frères et sœurs, parents et enfants, oncles, tantes, cousins, grands-parents, beaux-frères, etc.

Plus spécifiquement, l'étude de la parenté se consacre aux règles de l'alliance (qui peut épouser qui ? À quelles conditions ?), aux liens de filiation (comment se transmettent le nom, l'héritage et l'identité de parent à enfant…) et à leur intégration dans un système plus vaste de génération (tribu, lignage, clan). C'est un des thèmes fondateurs de l'anthropologie.

De Morgan à Murdock : les systèmes de parenté

Les créateurs de la discipline, Henry Maine (1822-1888), Johann J. Bachofen (1815-1887), Lewis H. Morgan (1818-1881) et John F. McLennan (1827-1881), ont vite compris que l'organisation de la parenté est une matrice de l'organisation des sociétés « archaïques ».

C'est la première grande découverte de l'anthropologie : la famille et la parenté sont une constante des sociétés humaines. Et elles forment peut-être une de ses vertèbres. La seconde grande découverte est la multiplicité des formes de la parenté. La famille nucléaire n'est pas seule présente dans toutes les sociétés (même si on la trouve partout). D'autres formes existent : polygame, étendue, où le nom se transmet par le père ou par la mère, où le mariage est interdit avec les cousins ou permis sous certaines conditions, etc. Bref, partout, on constatait des règles de parenté, mais sans trop savoir quelles étaient exactement ces règles.

L.H. Morgan, lors de ses voyages chez les Iroquois, avait remarqué qu'un individu appelait « père » son père naturel mais aussi le frère de celui-ci (son oncle). De même, il appelait « frères » ou « sœurs » ses cousins. Cette observation le conduisit à entreprendre une classification des systèmes de parenté des sociétés primitives. C'est le début d'un travail de terminologie qui va occuper la recherche anthropologique pendant plusieurs décennies. Elle est marquée par un travail intense de recueils, de fixation terminologique, auquel sont associés les noms d'Alfred L. Kroeber (1876-1960), de Robert H. Lowie (1883-1957), de William H. Rivers (1864-1922) et bien d'autres. La classification établie par George P. Murdock (1897-1985) en 1949 (*Social Structure*), à partir de plusieurs dizaines de sociétés, sert aujourd'hui de repère à la communauté des anthropologues.

C'est en fonction de l'appellation qu'un individu donne à ses oncles, ses parents ou ses cousins que G.P. Murdock a élaboré une classification des systèmes de parenté. Ils sont au nombre de onze et ont été désignés à partir d'une population-type : crow, dakota, eskimo, fox, guinéen, hawaïen, nankanse, iroquois, omaha, soudanais, yuma. Par exemple, dans celui des crow, les cousines croisées (filles de la sœur du père et filles du frère de la mère) portent des noms différents et il n'y a pas de distinction entre les générations (une tante et une cousine sont désignées de la même façon). Il existe d'autres systèmes de parenté (comme les dravidiens) et d'autres classifications possibles selon les critères retenus.

Les règles de la filiation : de qui es-tu l'enfant ?

Les ethnologues anglo-saxons se sont particulièrement intéressés aux règles qui fixent la filiation. Comment se transmettent le nom, le statut et l'héritage dans la famille ? Chez les Maasaï, les enfants prennent le nom de leur père et les biens se transmettent en lignée paternelle : on désigne ce système comme « patrilinéaire ». Mais il existe aussi des lignées « matrilinéaires », dans lesquelles le nom et le statut sont issus de la mère. C'est le cas notamment des sociétés mélanésiennes, comme celle des îles Trobriand étudiée par Bronislaw K. Malinowski.

On observe aussi des filiations bilinéaires (ou la transmission se fait à la

fois par le père et la mère), bien que ces formules soient assez rares. Par exemple, chez les Yakos du Nigeria, l'héritage des terres et des maisons se fait en lignée paternelle, alors que celui des biens mobiliers (le bétail, l'argent) se fait par la mère.
Enfin, dans le mode de transmission indifférencié (dit aussi « cognatique »), la descendance s'effectue indifféremment selon l'un des deux parents. À partir des années 1950, la découverte en Océanie de systèmes cognatiques a porté un coup à l'idée, jusque-là admise par les ethnologues anglo-saxons comme W.H. Rivers ou Alfred R. Radcliffe-Brown (1881-1955), que les filiations étaient universellement unilinéaires (soit patrilinéaires, soit matrilinéaires). Cette classification, établie à partir du cas africain, a donc dû être abandonnée. Cette découverte a obligé à reconsidérer le poids de la filiation. Certains anthropologues en sont venus à se demander si les règles de la filiation n'étaient pas le sous-produit de contraintes extérieures à la parenté.

Les règles du mariage : qui peut épouser qui ?

Avec *Les Structures élémentaires de la parenté* (1949), Claude Lévi-Strauss a introduit une petite révolution dans l'étude de la parenté. Jusqu'alors, les travaux anglo-saxons considéraient que les règles de la filiation (transmission du nom, définition du lignage selon la descendance) étaient au centre des règles de la parenté.
C. Lévi-Strauss adopta un autre point de vue. Ce ne sont pas les relations de parents à enfants, mais les règles de mariage qui sont prédominantes dans l'organisation de la famille. Avec C. Lévi-Strauss, celles-ci formeront donc le nouveau centre de gravité des études de la parenté. C. Lévi-Strauss envisage le mariage sous l'angle de l'alliance entre deux clans, qui se conclut par l'intermédiaire d'un « échange des femmes ». Pour l'auteur *des Structures élémentaires de la parenté*, la structure la plus élémentaire de la parenté est celle dans laquelle la société est divisée en deux clans A et B – comme dans certaines sociétés aborigènes d'Australie. Dans ce cas, les hommes du clan A doivent prendre épouse dans le clan B et inversement. Épouser une personne de son propre clan serait commettre un inceste. La règle universelle de la prohibition de l'inceste reviendrait en fait à une obligation : celle d'échanger des femmes entre groupes. À partir de ce système originel, qu'il considère comme l'atome de la parenté, il va élargir l'analyse à d'autres systèmes d'échange.
Dans l'échange généralisé, les hommes de la section A prennent femme dans la section B, ceux de la section B épousent dans la section C, qui épouse dans D, et ainsi de suite… Celui qui est au bout de la liste doit prendre femme en A. Ce type d'échange, dont le prototype est le mariage avec la fille du frère de la mère (une cousine croisée matrilatérale), est fréquent dans les sociétés du sud-est de l'Indonésie, où des ethnologues hollandais l'avaient décrit dans les années 1930. Puis il y a des systèmes d'échange plus complexes. Ils se définissent par des règles négatives (interdiction d'épouser les membres de tel ou tel clan) ou par des mariages préférentiels.
L'approche structuraliste inaugurée par C. Lévi-Strauss va entraîner dans son sillage tout un courant d'études. L'esprit commun de ce dernier est la recherche de formules générales permettant de décrire les systèmes de parenté. Dans les années 1960 à 1970, les études anthropologiques sur la parenté sont animées par un souci de modélisation, faisant parfois appel à des modèles mathématiques complexes.
À partir des années 1980, l'étude de la parenté, qui avait été, avec celle des mythes, parmi les grands thèmes fédérateurs de l'anthropologie, perd de son crédit.

La parenté après Lévi-Strauss

Les travaux sur la parenté ont été marqués par C Lévi-Strauss et les thèmes structuralistes : la parenté est une organisation symbolique nouée autour de la prohibition de l'inceste comme échange des femmes (et donnant lieu à des formules logiques diverses) ; elle est un fondement des sociétés humaines (la prohibition de l'inceste marque le passage de la nature à la culture).

Dans les années 1970-1980, les critiques de P. Bourdieu, d'une part, et de R. Needham et D. Schneider, d'autre part, vont remettre en cause certains postulats de l'approche lévi-straussienne et globalement les études de parenté vont connaître un déclin.

Mais depuis les années 2000 on a assisté à une renaissance d'études et de théories générales sur la parenté. Dans *Métamorphoses de la parenté* (2004) Maurice Godelier reprend le problème sous un nouvel angle. Il refuse de faire de la parenté le fondement des sociétés traditionnelles. Pour lui dans toutes les sociétés l'ordre social repose aussi règles politiques et religieuses qui définissent le droit du mariage (comme c'est le cas chez les juifs, les musulmans, et les castes indiennes et ce fut le cas dans le christianisme avant qu'on instaure un mariage républicain). La parenté est donc un phénomène social qui déborde la question de l'union d'un couple et de la formation d'une famille : elle met en jeu toute l'organisation sociale dont la parenté n'est qu'un élément.

La question de la filiation (à qui appartient l'enfant ?) est aussi une question qui se démarque de la reproduction. La filiation est avant tout une question d'appartenance d'un enfant à un groupe social (celui du père, de la mère), comme le montre le phénomène universel de l'adoption.

Laurent Barry (*La Parenté*, 2008) a repris l'ambitieuse problématique des classifications de la parenté tout en se démarquant de l'approche de Lévi-Strauss. Pour lui, la parenté est un phénomène universel et doit répondre à des règles logiques de classification, mais ce n'est pas l'inceste et l'échange des femmes qui en sont le cœur, mais plutôt les règles d'appartenance d'individu à un groupe humain (un groupe de parenté) et qui visent à définir les frontières, les alliés et ennemis d'un groupe.

› ***Filiation, Inceste***

PARLEMENTARISME

› ***Démocratie, Régime***

PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques sont une composante essentielle de la vie démocratique. Le pluralisme des partis et la compétition pacifique pour le pouvoir, dont le moment fort reste l'élection, est en effet une caractéristique centrale des démocraties. L'étude des partis politiques est marquée par quelques œuvres clés.

Celles des pères fondateurs d'abord. Mosei Ostrogorki, dans *La Démocratie et les partis politiques* (1902) montre que l'apparition des partis permet à des électeurs profanes de mieux identifier les candidats (à quel camp il appartient ?) et les enjeux politiques (quels sont les problèmes importants, quelles solutions trouver). Mais ce faisant les partis canalisent la pensée et les intérêts des électeurs dans un certain sens. Roberto Michels de son côté formule une « loi d'airain des oligarchies » qui montre que les partis de masse tendent à se bureaucratiser.

Maurice Duverger tente une *Théorie générale des partis* (1951). On a retenu sa distinction entre paris de masse et partis de cadres (qui recrutent leurs élites parmi les notables), ainsi que les cercles de participants aux partis (les dirigeants, les militants, les adhérents et les électeurs).

Stein Rokkan et Seymour M. Lipset ont proposé une typologie des partis en fonction de leurs grands clivages historico-conflictuels relativement à certains thèmes comme l'opposition Église/État, rural/urbain, bourgeois/ouvrier, Centre/périphérie (*Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs*, trad. 2009).
Le politologue Jean-Denis Seiler a proposé une synthèse historique et comparative qui aboutit à une approche multidimensionnelle des partis (*Les Partis politiques*, 2000). Pour lui, tous les partis ont une même nature : ils forment « une organisation qui mobilise les individus autour d'un projet afin de conquérir le pouvoir de gouvernement ». Cette définition permet de dégager plusieurs typologies en fonction des trois composantes (organisation, projet, mobilisation).

PAUVRETÉ

De tout temps, il y a eu des pauvres, des miséreux, des déshérités. Du paysan de l'Égypte antique aux Bédouins du désert, du serf du Moyen Âge au petit boutiquier chinois, la grande masse de la population a toujours vécu dans une situation d'indigence. Mais il y a pauvreté et pauvreté. À côté de la grande masse des paysans, des artisans, des pêcheurs et des éleveurs qui vivaient chichement et sans grands moyens, il y avait un autre monde, plus démuni encore : celui des parias, des mendiants et des miséreux qui n'avaient ni terre, ni bêtes, ni foyer, et devaient vivre de mendicité ou de rapine.
L'historien Bronislaw Geremek a consacré de nombreuses études à la pauvreté et à la marginalité sociale au Moyen Âge et à l'époque moderne. Il s'est notamment intéressé au regard que la société porte sur les gueux et les vagabonds, qui oscille entre peur et compassion, comme l'indique le titre d'un de ses ouvrages : *La Potence ou la Pitié* (1968).
L'industrialisation a amené un nouveau type de paupérisation en Occident. Au XIXe siècle, la condition des classes prolétaires est marquée par la précarité, les cadences infernales dans les usines, l'insalubrité du logement. C'est à cette époque que sont entreprises les premières grandes enquêtes sociales, comme celle de Louis Villermé (1782-1863), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie*, 1840, qui décrivent les conditions de vie affligeantes des masses paupérisées. On note que la fragilité économique s'accompagne d'une désagrégation sociale. Dans les quartiers mal famés où s'entassent les prolétaires, la misère côtoie la délinquance, la prostitution, l'alcoolisme, la violence et les familles désagrégées. *Classes laborieuses, classes dangereuses* (1958), le titre de l'ouvrage classique de Louis Chevalier suffit à résumer ce constat.

Une culture de la pauvreté ?

La pauvreté et l'exclusion font partie des grands thèmes de la littérature sociologique. À Chicago, où naît la sociologie américaine, les premières grandes études monographiques portent sur les hoboes, les « sans-abri » de l'époque (N. Anderson, *Le Hobo : sociologie du sans-abri*, 1923), les criminels et les petits délinquants (F. Thrasher, *The Gang*, 1927 ; C. Shaw, *The Jack-Roller*, 1930), la vie dans le ghetto juif (L. Wirth, *The Ghetto*, 1928), les taudis de la « Gold Coast » (H.W. Zorbaugh, *The Gold Coast and the Slum*, 1929) ou encore les quartiers noirs (St. Clair Drake, H.R. Cayton, *Black Metropolis : A Study of Negro Life in a Northern City*, 1945). Partout où règne la pauvreté, le vice semble l'accompagner. Y aurait-il entre pauvreté et misère morale une relation indissociable ? C'est ce que suggère l'expression « culture de la pauvreté » due à

Oscar Lewis. Dans l'ouvrage classique *Les Enfants de Sanchez* (1961), l'anthropologue décrit le mode de vie d'une famille pauvre d'Indiens immigrés vivant à Mexico. Selon lui, la pauvreté produit une « personnalité » particulière dont les traits principaux sont : le sentiment de dépendance et d'infériorité, le fatalisme, le manque de contrôle de soi, la faible capacité à se projeter dans l'avenir et une attitude tournée vers le présent. Au cours d'autres études menées à Porto Rico ou dans les taudis de New York, O. Lewis constate des « similarités remarquables » dans les structures familiales, les comportements individuels et les valeurs des pauvres. Voilà ce qu'il nomme la « culture de la pauvreté ».

La thèse sur la culture de la pauvreté fera l'objet d'un grand débat aux États-Unis dans les années 1960-1970 (E.B. Leacock, *The Culture of Poverty : A Critique*, 1971). Des sociologues comme Anthony Leeds mettent en avant que les contraintes économiques et sociales expliquent les conduites sans qu'il soit besoin de parler de « culture » spécifique, au risque d'enfermer les pauvres dans un univers culturel à part et de les tenir en partie responsables de leur condition.

Le débat rebondit à partir des années 1980. L'offensive est lancée, en 1984, par un essai sulfureux de Charles Murray : *Losing Ground, American Social Policy 1950-1980*. L'auteur y soutient que la création de l'*underclass* américaine prend ses racines dans les politiques progressistes de l'État providence. Les programmes de lutte contre la pauvreté ont conduit les pauvres à se comporter comme des assistés et ne les incitent plus à chercher du travail ou à se marier puisqu'ils peuvent trouver une aide dans l'assistance sociale.

William J. Wilson va répondre à C. Murray quelques années plus tard. Dans *The Truly Disadvantaged* (1987), le sociologue propose quatre hypothèses pour expliquer la croissance de la pauvreté et des problèmes sociaux dans les ghettos noirs (transformation des emplois qui a conduit les jeunes noirs à la drogue ; déclin du taux de mariage des Noirs ; développement de l'*affirmative action*, forme de discrimination positive qui a poussé la classe moyenne des Noirs à s'installer dans les banlieues et a été responsable de la concentration de la pauvreté et d'autres problèmes sociaux dans les ghettos ; les effets de voisinage).

La notion de « culture de la pauvreté » a été utilisée par Richard Hoggart dans un tout autre sens (*La Culture du pauvre*, 1957). Dans cette étude, le sociologue anglais décrit les styles de vie et les croyances associés aux classes populaires en Angleterre. Il ne s'agit pas ici à proprement parler d'exclus et de marginaux, mais des couches les plus populaires de la société (dont R. Hoggart lui-même est issu). Malgré l'effet des *mass media*, qui pénètrent alors dans les foyers, les modes de vie et les croyances, il constate une permanence dans les façons de parler, de s'habiller et de se comporter dans les relations interpersonnelles, qui sont des marques caractéristiques des milieux populaires. « Vivre au sein d'un milieu populaire, c'est aujourd'hui encore appartenir à une culture diffuse qui n'est pas moins contraignante et élaborée que celle qui caractérise les classes supérieures. » La culture du pauvre, telle que l'entend R. Hoggart, est donc plus proche de ce que d'autres sociologues, comme Pierre Bourdieu ou Claude Grignon, appelleront « cultures populaires ». Une culture qui se distingue par ses habitus, des valeurs et des styles de vie caractéristiques.

De la pauvreté à l'exclusion

Durant les Trente Glorieuses (années 1945-1975), les pauvres sont, dans les sociétés modernes, représentés par les paysans, les ouvriers non qualifiés, les immigrés et les personnes âgées

sans retraite. On pense alors que la modernisation des structures sociales, la croissance du niveau de vie, les politiques sociales (instauration d'un minimum vieillesse et du Smic, essor des allocations familiales et de logement, construction de logement sociaux) vont peu à peu absorber les poches de misère résiduelles. À partir des années 1970, ces formes de pauvreté commencent à se réduire nettement.

Mais, à partir des années 1980, le problème de la pauvreté va resurgir sous une forme nouvelle et inattendue, celle des « nouveaux pauvres » : chômeurs et personnes en fin de droits, SDF (sans domicile fixe), mères célibataires, jeunes sans emploi… La misère et l'exclusion, que l'on croyait en voie d'éradication, refont donc leur apparition dans les sociétés modernes. En France, l'instauration du RMI, du Samu social et des associations (Les Restos du cœur, Emmaüs) tente de venir en aide à cette nouvelle vague de pauvreté. Aux États-Unis se développe le phénomène des *working poors* : des salariés qui ne touchent que de maigres revenus de « petits boulots ».

Une masse considérable de travaux (démographiques, économiques, sociologiques) va être consacrée à recenser et décrire le sort de ces populations. Outre les travaux descriptifs sur les SDF, les études quantitatives, d'autres tentent d'établir une typologie des formes de pauvreté et de précarité. Serge Paugam a essayé de cerner les différentes catégories d'exclusion dans les sociétés : les assistés, les précaires… (*L'Exclusion, l'état des savoirs*, 1996). D'autres veulent en cerner les mécanismes. De son côté, Robert Castel l'explique par la fragilisation de la société salariale (*Les Métamorphoses de la question sociale*, 1995).

Dans les thématiques sociologiques, ce sont les termes d'« exclusion », de « précarité », voire de « disqualification sociale » qui prennent le relais de la notion de pauvreté, jugée non pertinente scientifiquement.

L'évaluation de la pauvreté dépend des outils utilisés. En Europe et en France, le seuil de pauvreté monétaire est fixé à à 60 % du revenu médian (revenu qui sépare la population en deux parties égales, une moitié ayant des revenus supérieurs, l'autre moitié des revenus inférieurs). Le seuil est fixé à 954 euros (pour les revenus de 2009) par mois pour une personne seule. Jusqu'en 2008, avant l'harmonisation européenne des instruments de mesure, la France établissait le seuil de pauvreté, non à 60 % mais à 50 % du revenu médian. Une différence de taille puisqu'elle fait passer (en 2012) le seuil de pauvreté de 820 (seuil à 50 %) à 980 euros (seuil à 60 %) et le nombre de pauvres de 4,4 millions à 8,2 millions de Français. Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, critique cette conception extensive de la pauvreté établie à 60 % du revenu médian qui incorpore dans la pauvreté des situations sociales très diversifiées assimilant à tort des gens qui vivent dans la précarité absolue et d'autres qui vivent simplement une condition de gens modestes.

Qu'en est-il de la pauvreté dans le monde ?

Le « seuil d'extrême pauvreté » fixé par la Banque mondiale, est estimé à 1,25 dollar par jour et par personne. Le nombre de personnes vivant sous ce seuil d'extrême pauvreté concerne près du quart des habitants de la planète. Ce nombre s'est toutefois considérablement réduit de 1,9 en 1981 à 1,3 en 2008. Cette évolution est d'autant plus spectaculaire que dans le même temps la population mondiale a augmenté. Du coup, en terme de pourcentage, le taux d'extrême pauvreté a été réduit de moitié : de 22 % de la population mondiale en 2008 contre 52 % au début des années 1980. La réduction de

la pauvreté concerne principalement la Chine et les pays de l'Asie du Sud-Est et, dans une moindre mesure, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

PÉRI-URBAIN

Le péri-urbain désigne les zones intermédiaires entre ville et campagne, situées en bordure des grandes banlieues des centres urbains et s'étalant jusqu'aux villages ruraux ; elles sont peuplées de populations venues de la ville qui viennent chercher des coûts de logements moins cher ou un cadre de vie plus champêtre. La péri-urbanisation transforme profondément la composition des anciens villages investis par de nouvelles populations.
Les communes péri-urbaines se définissent à partir de deux critères :
En géographie, une commune est dite péri-urbaine lorsque sa zone bâtie principale est séparée du pôle urbain dont elle dépend par une zone non bâtie d'une largeur supérieure à 200 mètres.
Un critère fonctionnel : 40 % des actifs ont un emploi hors de la commune dans une des aires urbaines proches.

PEUPLE/POPULISME

Alors que les notions de classes sociales, de lutte des classes, semblent avoir perdu de leur pertinence, une catégorie sociopolitique ancienne demeure : celle de peuple, importante dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, comme le montre Deborah Cohen (*La Nature du peuple,* Champ Vallon, 2010) et toujoursprésente dans le discours historique, politique et social du XVIII^e, du XIX^e et du XX^e siècles.

Le peuple, une notion ambivalente

La notion de « peuple » peut être associée à d'autres grandes catégories : à la démocratie (en Grèce, le peuple, c'est le *démos*), qui est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », selon la formule célèbre ; à la nation, avec laquelle il est souvent confondu – le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par exemple, n'est pas très éloigné du droit des nations à disposer d'elles-mêmes ; à la souveraineté, puisque le peuple « souverain » porte la légitimité.
Le peuple, lorsqu'il est invoqué, semble plutôt du côté de la radicalité, de la référence au changement absolu, total, et de l'insurrection, que de celui des modifications réformistes, graduelles, négociées. De ce point de vue, il est à la fois bon – vecteur nécessaire de la liquidation d'un ordre insupportable – et mauvais, car susceptible en même temps d'être lourd de débordements et de violences extrêmes.
Le peuple peut constituer la totalité d'une collectivité, sociale et politique, comme le pensait Auguste Comte, ou nationale et en même temps naturelle, ou divine, avec l'idée de *Volkgeist,* comme chez les romantiques allemands, à commencer par Herder et Fichte. Étymologiquement, le mot peuple vient du latin *populus*, c'est-à-dire la population dans son ensemble. Mais aujourd'hui, il n'en est aussi qu'une partie : les petites gens, les gens de peu (expression qui constitue le titre d'un livre de P. Sansot, 1991), le « petit peuple », *il piccolo popolo*, la plèbe, les hommes ou les femmes « du peuple », précisément, qui sont de condition modeste, quand ce n'est pas la populace – la face sombre du peuple, susceptible de faire foule et de verser dans la violence, voire la cruauté, et dont Hegel (dans les *Principes de la philosophie du droit)* explique qu'elle se forme à partir de la polarisation de la société entre riches et pauvres et de là, pour ces derniers, sur fond de déchéance sociale et morale. Mais le peuple, ou même la plèbe, et la populace ne se confondent pas, sauf à revendiquer pour le terme de

peuple une acception particulièrement négative et disqualifiante et à en faire, comme dit Deborah Cohen, un « stigmate jeté sur un espace du social. » (Voir sur tous ces points, M. Wieviorka, Introduction à l'ouvrage collectif : *Le peuple existe-t-il ?*, 2012.)

Le retour de l'idée de peuple… à travers le populisme

Le terme de « populisme » revient en force aujourd'hui, et on le présente comme une menace pour les démocraties. Ce terme recouvre des phénomènes différents. « Il y a le national-populisme tel que l'entend le politologue Pierre-André Taguieff par exemple (*L'Illusion populiste*, 2007). Il y a depuis trente ans en Europe des poussées fortes de national-populisme qui s'accompagnent de toute la palette de discours propre à ce courant : l'opposition du peuple et des élites, la définition du peuple non pas seulement comme *démos*, mais aussi comme *ethnos*. » (P. Perrineau, Entretien *in La Démocratie, Histoire, théories, pratiques,* 2010). C'est ce phénomène qu'étudie D. Reynié dans son ouvrage *Populisme, la pente fatale*, 2012, où il analyse la percée des partis populistes et xénophobes en Europe.

Le « populisme » a une connotation négative car il semble lié à des excès dangereux. Dans *La Raison populiste* (2008) Ernesto Laclau revisite le concept. Pour lui, le rejet méprisant du populisme relève surtout « du rejet du politique tout court ». Le peuple est bien une catégorie politique à part entière et « le populisme est, tout simplement, une manière de construire le politique ».

PIB/PNB

Indice de mesure de la production d'un pays. Techniquement parlant, le PIB est la somme des valeurs ajoutées des différents secteurs économiques. Il est formé du PIB marchand (qui correspond aux biens et services marchands) et du PIB non marchand (qui correspond aux services fournis gratuitement à la population par les administrations, comme l'enseignement, la police, la défense). L'économie informelle (travail au noir, marché noir) échappe à ce calcul.

On distingue par ailleurs le PIB du PNB (produit national brut). Le premier mesure les productions effectuées à l'intérieur d'un pays (qui comprend l'activité des sociétés étrangères qui produisent sur le sol national), alors que le PNB concerne les productions des sociétés d'un pays (même celles qui ne sont pas effectuées sur le sol national).

La comparaison des PIB permet de mesurer la puissance économique d'un pays. Son évolution d'une année sur l'autre est l'indice qui permet de mesurer la croissance.

La notion de PIB a fait l'objet de deux grands types de critique. L'une considère d'abord que le PIB ne reflète qu'une partie de la production (l'économie informelle du travail au noir, le travail domestique, l'économie de la drogue, etc.) échappe aux statistiques. Mais plus fondamentalement, dans les années 1990, des chercheurs ont cherché à mettre au point des indicateurs de développement qui ne se limitent pas à la croissance économique.

› ***Richesse***

POLITIQUE PUBLIQUE

Réformer l'école, la santé, la justice, décider une politique du logement, de lutte contre le tabagisme…, voilà autant de domaines qui concernent les politiques publiques.

En science politique, leur analyse vise à comprendre les conditions dans lesquelles l'État agit. Elle veut déterminer les acteurs et les conditions de l'action publique ainsi que ses effets : qui dé-

cide ? De quoi ? Dans quelles conditions ? Avec quels effets ?
– *Qui décide ?* Longtemps, l'État fut considéré comme un centre de décision homogène et autonome, situé au sommet de la pyramide sociale. L'étude des politiques publiques a conduit à ouvrir la boîte noire de l'État afin d'en comprendre les rouages internes. L'approche pluraliste, initiée par Robert Dahl dans les années 1960, repose sur l'idée d'une pluralité des organes de décision au sein de l'État. Cette diversité ainsi que le poids des groupes d'intérêt (*lobbies*, corporations), les négociations et les enjeux électoraux donnent de l'État une vision éclatée (ou polyarchique) dans laquelle interviennent différents acteurs et niveaux de décision. Les analyses actuelles en termes de gouvernance ou de réseaux (*policy networks*) s'inscrivent aussi dans une optique pluraliste.
– *De quoi ?* Un autre domaine d'étude des politiques publiques concerne la « mise en agenda » d'un problème politique : pourquoi tel ou tel programme de réforme est-il mis à l'ordre du jour ? Sous l'effet de contraintes extérieures, de groupes de pression ? L'approche cognitive des politiques publiques s'intéresse, à partir des années 1990, aux poids des idées et des représentations dans la détermination des priorités (P. Hall, *The Political Power of Economic Ideas*, 1989).
– *Dans quelles conditions ?* L'État n'est pas une machine bien huilée où les décisions prises au sommet se répercutent sans déformation vers la base. L'administration est soumise à des pesanteurs : statuts, routines, réglementation, résistance des personnels, de sorte que les changements importants ne surviennent que dans des situations exceptionnelles. De plus, une fois engagée dans une direction, l'organisation ne peut évoluer que dans un « sentier de dépendance » balisé. Ces logiques institutionnelles ont été bien analysées par la théorie néo-institutionnelle.
– *Avec quels effets ?* Les résultats effectifs d'une politique préoccupent de plus en plus les décideurs politiques et les chercheurs. Car il ne suffit pas de mettre en œuvre une décision, encore faut-il mesurer ses conséquences. Les dispositifs d'évaluation des politiques se sont développés dans tous les pays occidentaux depuis les années 1980. Cela a permis de mettre au jour les décalages entre les projets initiaux et les résultats effectifs (en matière de coûts, de délais, de performance). Cela a contribué aussi à souligner certains effets pervers. Il arrive que certaines mesures aillent à l'encontre des effets attendus ou soient en complet décalage avec les résultats escomptés.

POLITIQUE (SCIENCE)

Dans *la République*, Platon présente le meilleur régime possible comme celui de l'aristocratie : un petit groupe de magistrats-philosophes doivent gouverner la Cité en fonction de ce qu'ils estiment être le Bien et le Vrai. Cette politique idéale a tout les contours d'un régime totalitaire. Les philosophes gouvernent ; la classe des gardiens-guerriers (la police et l'armée) fait respecter la loi ; enfin la classe des producteurs doit travailler et obéir. Et tout sera pour le mieux.
Après Platon, bien d'autres philosophes vont s'intéresser à la politique. Aristote, Bodin, Hobbes, Locke, Montesquieu, jusqu'aux contemporains Léo Strauss ou Carl Schmidt, se sont donné pour but de comprendre la nature profonde de la politique et d'analyser les types de régimes, pour déterminer in fine quel serait le meilleur. Mais il faut attendre le début du xxe siècle pour que naisse une science politique qui se démarque de la philosophie. Son but : dissocier les valeurs des faits. Il ne s'agit plus de définir le meilleur régime politique mais

d'analyser les mécanismes du pouvoir.

Science politique ou sciences politiques

La science politique est par nature une discipline carrefour : elle s'est forgée dans le sillage des études sociologique sur les élites politiques (V. Pareto, G. Mosca) et la bureaucratie (M. Weber), de la science administrative, du droit et de la philosophie politique. Elle s'est enrichie par la suite des études des relations internationales (ou géopolitique), de la géographie électorale de l'anthropologie politique, de la psychologie politique. Chacun de ces sous-domaines possédant son autonomie relative, on parle souvent des « sciences politiques » au pluriel.

Cette diversité des approches utilisables pour étudier les phénomènes politiques a d'ailleurs fait l'objet de débats récurrents dans les universités françaises depuis que la science politique y a été enseignée : dans les années 1970, une partie des enseignants et chercheurs souhaitant délimiter rigoureusement son périmètre et ses méthodes. D'autres au contraire, préfèrent donner à l'étude du politique la plus grande ouverture possible, et utiliser l'ensemble des sciences humaines. Dominique Reynié, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris s'exprime ainsi, en 1996, sur l'avenir de la Science politique : « Son objet est clairement identifiable, mais elle n'en a pas le monopole. Sa méthode n'existe pas, en tant qu'elle serait capable d'une démarche originale à l'intérieur des sciences sociales. D'un point de vue historique, les disciplines les plus proches de la science politique ont été successivement la philosophie, puis le droit et enfin la sociologie. Mais il serait naïf et trop simple de confondre ce mouvement d'apparentements avec une marche vers la meilleure alliance possible. La science politique ne fera jamais de mariage heureux, parce qu'elle est fondamentalement polygame. »

Paradigmes et modèles

La pluralité des sciences politiques ne tient pas qu'à ses méthodes et des traditions nationales se sont constituées depuis le XIX^e^ siècle. La plupart ont aujourd'hui rejoint les courants dominants issus de la fusion entre la science politique américaine et le puissant héritage philosophique, juridique et politique de l'Europe centrale après l'émigration des universitaires chassés par le nazisme. Ainsi, L'American political science association, qui a fêté son 100^e^ anniversaire en 2003 compte près de 15 000 membres.

La tradition d'analyse politique s'est construite autour de plusieurs paradigmes et modèles qui se sont succédé au fil du temps.

Le behaviorisme. Aux États-Unis, les sciences politiques naissantes s'affirment dans un courant empiriste (appelé aussi « behavioriste ») qui veut rompre avec les spéculations de la philosophie politique. Sous l'impulsion de Charles Merriam et de ses étudiants, les sciences politiques se veulent une science, au sens fort du terme : fondée sur les faits empiriques, les statistiques et la rigueur démonstrative. Il faut savoir qu'en 1920 l'« Association américaine de science politique » comprend déjà 1 300 membres. Cette puissante association va donner à la discipline une grande homogénéité dans la démarche. Le vote, les partis politiques, les groupes de pression, les mécanismes de décision, la propagande et l'influence deviennent des sujets d'étude. Dans ce contexte, qui n'est pas forcément favorable à l'originalité, quelques œuvres vont se distinguer. Dans les années 1930, les ouvrages du jeune prodige Harold D. Lasswell vont fortement marquer la discipline. En 1927, à l'âge de 25 ans, il publie *Propaganda Technique in the World War*, qui inaugure les recherches sur la propagande et les mécanismes d'influence. Un autre de ses ouvrages, *Politics : Who*

Gets What, When, How (1936), se préoccupe de la capacité des élites à mobiliser l'opinion autour d'enjeux et de valeurs spécifiques. Dans cette optique se situent les travaux de Paul F. Lazarsfeld, Bernard R. Perelson, Angus Campbell ou encore Philip E. Converse. Après la Seconde Guerre mondiale, la théorie politique va être marquée par les grands paradigmes qui influencent alors les sciences sociales : l'analyse systémique, le fonctionnalisme, le développementalisme, le *rational choice*, etc.

L'analyse systémique. David Easton est le promoteur d'une approche qui envisage la sphère politique comme un système. Dans ses livres *The Political System* (1953), *A Framework for Political Analysis* (1965) et *A Systems Analysis of Political Life* (1965), le monde politique fonctionne comme un « système » qui reçoit des informations de l'extérieur (*inputs*) – demandes (de sécurité, de bien de consommation…) et des offres (soutiens électoraux, etc.) – que l'instance politique doit traiter et gérer. À la sortie, il y a les actions en direction de la société (*outputs*) : politiques publiques, législation, déclarations publiques, etc. Les résultats de ces actions agissent en retour (*feedback*) comme de nouveaux inputs, etc. Cette vision est fortement marquée par le modèle de la démocratie américaine, où la politique apparaît souvent comme un marché, fait d'incessantes transactions avec des porte-parole de groupes de pression.

Fonctionnalisme. Gabriel A. Almond fut le chef de file d'un courant fonctionnaliste qui considère le monde politique sous l'angle des fonctions sociales (exécutive, législative, juridique, sociale) qu'il assure. Ainsi on peut considérer que, dans tous les types de société, le régime doit assurer une fonction de cohésion sociale, de politique et de défense. La société est vue comme un organisme où chaque élément contribue au fonctionnement de l'ensemble. Ce qui diffère alors d'un régime politique à l'autre (monarchie, démocratie, autoritarisme, etc.), ce sont les différentes formes que prennent ces fonctions sociales. G.A. Almond s'est employé à faire une étude comparative des divers régimes politiques, notamment ceux du tiers-monde et ceux des pays industrialisés. (G.A. Almond et G.B. Powell, *Comparative Politics*, 1966).

Développementalisme. Une des questions longuement débattues à partir des années 1960, parmi les spécialistes de sciences politiques, est celle de savoir s'il existe des étapes universelles de développement de l'État, des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes. Cette approche développementaliste, d'abord abordée dans une perspective progressiste, s'est orientée vers une approche complexe intégrant la diversité des dynamiques nationales (voir notamment David Apter). Ce débat a eu lieu parallèlement aux études sur le développement économique : il mettait aux prises les universalistes et les « indépendantistes ».

Rational choice et public choice. À partir des années 1970, le courant du *rational choice* a connu, dans les sciences politiques américaines, un véritable boom. Pratiquement inexistant au début des années 1950, il représente quarante ans plus tard 40 % des publications des grandes revues de sciences politiques. Le livre *Social Choice and Individual Values* (1951), de l'économiste Kenneth J. Arrow, est à l'origine de l'exportation de ce modèle dans le domaine politique. Son modèle permettait d'appliquer au vote les outils mathématiques de la vie microéconomique : théorie des jeux, théorie mathématique de la décision, etc.

Appliqué à la vie politique, le modèle du *rational choice* consiste à considérer que les élus, comme les électeurs, ne sont pas animés par la recherche de l'intérêt général, mais d'abord par la défense de leurs propres intérêts (voir par exemple Mancur Olson et le para-

doxe de l'action collective : *La Logique de l'action collective*, 1965). James Buchanan, prix Nobel d'économie en 1986, est le fondateur du courant du « *public choice* », mode d'analyse qui applique à la vie politique les principes du choix rationnel. Dans *The Calculus of Consent* (« le calcul du consentement »), écrit avec Gordon Tullock en 1962, J. Buchanan critique le mirage d'un État perçu comme une instance supérieure qui défend l'intérêt général. L'État est d'abord un instrument mis entre les mains d'élus et de fonctionnaires, d'individus rationnels qui visent avant tout à maximiser leurs intérêts. Dans cette optique, l'élu veut d'abord se faire réélire. L'électeur se comporte comme un consommateur de biens. Cette vision cynique de la politique comme un marché a des conséquences très importantes sur la vision des choix publics. Par exemple, à la veille des élections, les hommes publics ont intérêt à distribuer des avantages à leurs électeurs et à engendrer des travaux publics. Certains électeurs (dits « électeurs médians ») sont particulièrement choyés, car ils peuvent faire basculer une majorité dans un sens ou un autre.

Traditions nationales et problématiques internationales

Contrairement à certaines craintes, la science politique anglo-saxonne n'a jamais été assez homogène pour imposer des problématiques et des méthodes de recherche strandardisées, mais elle se situe au carrefour de la plupart des tendances actuelles de la recherche.

On pourrait difficilement en dire autant de la France qui conserve en la matière des traditions solidement ancrées. En 1871, est créée l'École libre des Sciences politiques, rue Saint-Guillaume, à Paris. Elle est l'ancêtre de « Sciences po ». Le géographe André Siegfried y enseignera (à partir de 1911). Son *Tableau politique de la France de l'Ouest* (1913) donne naissance à la géographie électorale. Mais il faut attendre le lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour que les sciences politiques connaissent un véritable essor. Sous l'égide de Georges Burdeau, Jean Stoetzel (qui initie l'étude des sondages d'opinion), Raymond Aron et Maurice Duverger, dont les manuels vont former des générations d'étudiants. En 1951 est créée la *Revue française de science politique*. « La discipline étant entièrement constituée à partir des années cinquante, l'évolution va se poursuivre dans un double mouvement de professionnalisation des auteurs et de diversification des recherches » (P. Favre, « Histoire de la science politique », *in Traité de science politique*, t. 1, M. Grawitz, J. Leca).

Dans les années 1960, la science politique est tiraillée entre les approches marxistes (Althusser), un courant plus libéral (R. Aron, G. Freund, René Rémond). À partir des années 1980, les études se diversifient et deviennent plus techniques : étude de sociologie électorale (P. Perrineau, N. Meyer), études comparatives (B. Badie), théorie politique (J. Baechler, P. Manent, C. Lefort, P. Rosanvallon), analyse des politiques publiques (J.-C. Thoenig, P. Muller, B. Jobert…), l'analyse des relations internationales (P. Hassner).

Au total, les thèmes privilégiés des sciences politiques sont multiples : ils concernent l'étude des élites, des régimes politiques, de la nation et les nationalismes, les comportements électoraux, les mobilisations collectives, les politiques publiques et les idéologies politiques.

À partir des années 1990, de nouveaux thèmes sont apparus, liés à l'évolution des sociétés : la construction européenne, les conflits inter-ethniques, le terrorisme, les politiques de santé, la gouvernance mondiale, le rôle des médias et d'Internet… D'autres perspectives se dessinent aujourd'hui à travers l'approche « pragmatique » des phé-

nomènes politiques et institutionnels. Proche de la sociologie pragmatique, elle cherche à observer à des échelles parfois réduites les modalités d'interactions des personnes entre elles et avec l'environnement, et cela à propos d'actions concrètes et précises.
Mais on aurait tort de vouloir classer les sciences politiques en courants et en domaines aux frontières précises et rigides. De nombreux chercheurs et politologues n'appartiennent pas à une école de pensée, mais se consacrent à l'étude d'un phénomène (les idées politiques au XX^e siècle, la politique régionale, la communication politique, la psychologie des hommes d'État) ou d'une région (les « soviétologues », les spécialistes d'Afrique, d'Inde, d'Asie, des pays arabes).

POLYARCHIE

Dans les démocraties modernes, personne ne détient tout le pouvoir, mais tout le monde en détient des parcelles. Le pouvoir politique est distribué en de multiples centres de décision (exécutif, législatif, judiciaire). Ses élites sont par ailleurs soumises à l'influence des groupes de pression, des commissions, des sphères administratives et des partis politiques. De sorte que l'action politique est le fruit d'interactions entre plusieurs instances.
Dans ce cadre, la politique moderne est rarement le fait d'une volonté unique et clairement affirmée. Elle fait le plus souvent l'objet de multiples marchandages et négociations, dans le but de trouver un consensus ou un accord entre différentes parties.
Robert Dahl a introduit le concept de polyarchie dans son ouvrage *Qui gouverne?* (1961), à partir d'une enquête menée sur le pouvoir municipal à New Haven. R. Dahl en a conclu que la « polyarchie » est le propre des régimes démocratiques.

POPULATION ACTIVE

Elle regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi (actifs occupés), mais aussi les chômeurs (actifs inoccupés). En effet, on considère que les personnes en âge de travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi font partie de la population active d'un pays. En somme, c'est la main-d'œuvre disponible d'un pays. Les inactifs regroupent donc les élèves et les étudiants, les femmes et les hommes au foyer, les retraités et tout autre adulte qui ne recherche pas d'emploi.

POSSIBILISME

Théorie du géographe Paul Vidal de La Blache (1845-1918), qui concerne les liens entre les contraintes du milieu et l'organisation des sociétés. P. Vidal de La Blache refuse le principe déterministe trop étroit selon lequel la géographie exerce une contrainte rigoureuse sur la vie sociale. Pour lui, la nature ne fait que déterminer un éventail de possibilités. Sur cette base les hommes peuvent édifier plusieurs types de sociétés. « À tous les degrés, la nature offre des possibilités ; entre elles, l'homme choisit. La géographie fournit le canevas, l'homme y brode son destin. » (P. Vidal de La Blache).

POSTCOLONIALES (ÉTUDES)/ POSTCOLONIAL STUDIES

Le postcolonial ne désigne pas seulement ce qui vient après les colonies, mais un genre d'études issu de la critique des sources occidentales du savoir et de l'histoire. Est donc postcolonial tout objet qui résiste à ce regard colonial, ou que l'on décrit comme tel.
Né par clonage verbal (sur le modèle du postmoderne), l'épithète postcolonial caractérise un genre de recherches

lancé, vers 1980, par des universitaires issus de pays anciennement colonisés enseignant dans divers pays anglophones (États-Unis, Angleterre, Australie, Canada). Parmi eux, des littéraires, des philosophes et des historiens : la constellation aujourd'hui abondante de leurs travaux est éclectique. Qu'y a-t-il de commun derrière ces formules ?

Essentiellement trois soucis : celui de contester l'hégémonie de la pensée et des savoirs occidentaux (« provincialiser l'Europe », écrira Dipesh Chakrabarty), celui de redonner une place propre à l'histoire et à la culture des pays ex-colonisés, et de manière générale de faire l'archéologie culturelle du fait colonial.

Première pierre posée à l'édifice postcolonial, Edward Saïd, professeur de littérature à Columbia, publie en 1978 un livre très influent, intitulé *L'Orientalisme*. Il y décrit la manière dont les savants et poètes occidentaux ont, depuis le XVIII^e siècle, construit l'image d'un Orient mythique et obscur, une antithèse des Lumières, propre à justifier sa colonisation. Pour lui, loin d'être une science universelle, « l'orientalisme a plus de valeur en tant que signe de la puissance européenne et atlantique sur l'Orient qu'en tant que discours véridique sur celui-ci ». Premier point, donc, E. Saïd lance un pavé dans la mare des savoirs académiques construits par l'Occident sur le reste du monde, et insiste sur la persistance de ce regard idéologique. Palestinien engagé, E. Saïd voit dans l'orientalisme la source des préjugés anti-arabes des Américains. Son analyse, qui en appelle à Michel Foucault, porte donc sur les représentations, les « discours », plutôt que sur les conditions objectives du fait colonial. Cette approche à la fois culturelle et engagée sera un élément essentiel des études postcoloniales.

Les années 1970 sont, aux États-Unis, celles de la montée des revendications culturelles des minorités, notamment des Noirs, qui ne réclament plus seulement l'égalité, mais une reconnaissance de leur passé et de leur culture. En Europe, les minorités sont bien souvent d'anciens « sujets des empires ». C'est aussi la décennie de naissance des *gender studies* portées par des militantes féministes. Minorités locales ou étrangères, femmes, rebelles en demande de reconnaissances sont autant de motifs, pour les universitaires qui s'y intéressent, d'élargir l'horizon du fait « postcolonial ». La notion qui s'impose alors est celle d'identité, empruntée aux anthropologues.

Troisième composante, enfin, du programme postcolonial : la French theory (telle qu'on la nomme aujourd'hui) conquiert les départements de lettres et de philosophie américains. Au fil des années 1980, elle amène les outils sophistiqués de la critique poststructuraliste (Jacques Lacan, Roland Barthes, M. Foucault, Pierre Bourdieu, Jean-François Lyotard, Gilles Deleuze, Jacques Derrida). Les théoriciens les plus pointus, comme Gayatri C. Spivak à Columbia ou Homi Bhabha à Chicago, développent une critique en règle du culturalisme classique et des identités conçues comme des essences. Toute production culturelle est un texte à déconstruire, sa signification ne peut être que contingente à la situation du sujet qui l'énonce. Les gros concepts de la philosophie (progrès, modernité, démocratie, nation, voire lutte de classe) sont invalidés. Le sujet qui, par excellence, incarne ce point de vue, est celui des diasporas, des réfugiés, des migrants, des minorités, dont la culture et l'identité sont « hybrides », et les trajectoires sinueuses. « Contingence » et « hybridité » deviendront des leitmotive de l'écriture postcoloniale. Critique des savoirs occidentaux sur le monde, expression du point de vue du dominé (à travers la littérature notam-

ment), argumentation savante : tels sont les trois principaux ingrédients de la manière de faire adoptée par les auteurs de la mouvance postcoloniale dans les pays anglo-saxons. Mais il reste que le dosage différencié de ces ingrédients laisse place à de multiples ralliements et divergences internes.

Un exemple : les subaltern studies

Un des exemples les plus intéressants à suivre est celui des « études subalternes » (*subaltern studies*), programme créé parallèlement aux études postcoloniales, mais qui graduellement entre dans son champ de gravitation. Lancé en 1982 autour d'une collection éditoriale du même nom, ce projet indo-britannique rassemblait des historiens d'obédience marxiste basés à New Delhi, Calcutta, Melbourne et Londres. Plusieurs d'entre eux sont des élèves des historiens britanniques Edward Thompson et Eric J. Hobsbawm. Le fondateur du projet, Ranajit Guha, enseignant en Angleterre, est animé par l'idée de revoir l'histoire de l'Inde en relativisant le rôle joué par les élites indiennes dans l'accession à l'indépendance. Ses travaux critiquent les sources officielles, et mettent en valeur la signification politique des révoltes paysannes. Il impulse donc un ensemble d'études sur les oubliés de l'histoire nationale indienne. Six volumes, publiés entre 1982 et 1989, développent ce thème de manière très factuelle. Dans les années 1990, les *subaltern studies* se tournent vers des sujets plus culturels (le corps, la maladie, les mœurs) et des réflexions de critique textuelle. Certains membres du groupe (D. Chakrabarti, Partha Chatterjee) adoptent plus facilement que d'autres ce style, qui rendait difficile la poursuite d'études factuelles. Cette divergence interne annonçait une réorientation du projet initial de R. Guha, concrétisée en 2000, avec transfert de la série des ouvrages Subaltern Studies à l'université de Columbia, sous la direction de G. Spivak. Le titre semble avoir disparu depuis cette date, même si les acteurs de ce programme continuent de produire.

Les postcolonial studies et la France

Un rapide coup d'œil à la carte des lieux où s'élabore la littérature postcoloniale révèle la prépondérance des régions correspondant aux traces de l'empire colonial britannique : la bibliothèque idéale des études « Poco » (pour postcolonial) est, pour des raisons évidentes de langue, largement anglo-saxonne. Certains espaces et auteurs non anglophones y tiennent cependant une place : l'Indonésie, les Philippines, une partie de l'Amérique latine, et surtout l'Afrique et les Antilles francophones, d'où sont issues certaines figures ancestrales du genre (Frantz Fanon, Aimé Césaire, Léopold Senghor). Pourtant, voilà plusieurs années que l'on déplore, en France, la réception plutôt froide faite aux études postcoloniales et à leurs auteurs. La chose est d'autant plus paradoxale que les théoriciens du postcolonial puisent leur inspiration dans des auteurs français. La veine postmoderne a été généralement accueillie par les universités françaises comme une mode américaine jargonnante, et au même titre que tout ce qui portait l'étiquette post, jugée inassimilable aux cursus d'enseignement. D'où une longue ignorance de ces travaux, une absence quasi complète de traductions, à peine troublées par le fait que, comme l'écrit Emmanuelle Sibeud, ces études « posent des questions importantes à l'historien », en particulier en matière coloniale. Or on assiste, depuis une dizaine d'années, à un retour en force de l'histoire coloniale : stimulées par des questions mémorielles brûlantes comme celles de la guerre d'Algérie, de la traite atlantique, de l'esclavage aux Antilles, le nombre d'études consacrées au traite-

ment appliqué par la France à ses colonies n'a cessé de croître.
Toutefois, il est difficile de leur attribuer une orientation « postcoloniale ». La plupart conservent une facture classique, et s'abstiennent d'extrapoler à la situation vécue aujourd'hui. Ni l'analyse textuelle, ni le point de vue des colonisés, sinon à titre de témoignage, ne sont placés au centre de l'analyse.
Le premier plaidoyer notoire en faveur d'une approche ouvertement postcoloniale paraît en 2003. Dans un livre remarqué, *La République coloniale*, Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès soulignent l'urgence de créer en France une « école de recherche à l'image de ce qui s'est passé aux États-Unis, en Asie, en Inde, en Afrique, en Angleterre autour des *postcolonial studies*) ». Constatant l'écart entre le discours républicain et ses réalisations coloniales, ils explorent le champ de la culture coloniale. Deux ans plus tard, les auteurs passent à l'exécution du projet et dirigent un recueil sur une thématique typiquement postcoloniale, à savoir la persistance d'un regard colonial porté sur les immigrés en France (P. Blanchard, N. Bancel et S. Lemaire, *La Fracture coloniale,* La Découverte, 2005).
En rassemblant ces études sur les tabous de l'histoire française, sur les imaginaires ethniques actuels et sur les impensés de l'idéologie républicaine, ils font œuvre salutaire, mais ne définissent pas une autre façon de faire de la recherche. Enfin, ils ne reprennent aucun des concepts relationnels (hybridité, altérité, transculturel) qui caractérisent les auteurs anglo-saxons, mais comme l'indique leur titre, s'attachent plutôt à définir les contours d'une rupture.
Cet essai postcolonial à la française s'écarte donc du modèle anglo-saxon en plusieurs points : scepticisme face à la théorie critique, peu d'intérêt pour le multiculturalisme, déconstruction certes, mais du seul « modèle français ». On peut, selon le cas, déplorer ce manque d'audace, ou au contraire, se réjouir du caractère probablement moins éthéré des travaux qui, peut-être, feront s'épanouir le postcolonial en France.

POSTHUMAIN

L'homme est-il en train de prendre les commandes de sa propre évolution ? Nanotechnologies, génétique, thérapies géniques, prothèses cognitives, clonage, cellules souches, etc., les évolutions récentes des biotechnologies pourraient le laisser penser. Les études sur les mécanismes du vieillissement cellulaire (appelé « apoptose ») laissent aujourd'hui entrevoir la possibilité – peut-être pas si éloignée – de prolonger le temps de l'existence humaine. Et – qui sait ? – peut-être un jour d'atteindre l'immortalité.
C'est en tout cas l'hypothèse défendue sérieusement par Ray Kurzweil, un inventeur visionnaire, auteur de *Serons-nous immortels ?* (2006). Dans son ouvrage, il formule la théorie des « trois ponts » pour atteindre l'immortalité. Le premier pont est celui qui nous permet d'allonger notre espérance de vie de façon significative (vingt ans environ) par des régimes alimentaires appropriés (dont la restriction calorique). Ce premier pont franchi, il nous permet d'atteindre le deuxième : celui du prolongement de la vie par les thérapies géniques qui devraient être maîtrisées aux alentours des années 2050-2070. Le troisième pont sera celui de la fabrication d'un nouveau corps cybernétique, envisagée pour la fin de ce siècle.

Les « transhumanistes » sont arrivés
R. Kurzweil est l'un des gourous d'un courant de pensée, né au États-Unis durant les années 1980, que l'on appelle « transhumanisme » ou « posthumanismes ».

Le mot « transhumanisme » apparaît pour la première fois en 1973 sous la plume de l'écrivain Fereidoun M. Esfandiary (*Are You Transhuman?*). Il se popularise dans les années 1980 par la voix de Max More, philosophe irlandais installé aux États-Unis et fondateur de l'Extropy Center. Il est ensuite repris par des philosophes tels que Nick Bostrom, directeur du Future of Humanity Institute à l'université d'Oxford, ou encore Eric Dexler, théoricien des « engins de créations » et prophète des nanotechnologies.

Dernière en date de cette littérature posthumaniste, l'essayiste Donna Haraway, auteure du *Manifeste cyborg* (2007), où elle envisage dans une époque prochaine l'avènement d'un bestiaire d'êtres hybrides, mi-humains, mi-machines (les « cyborgs »), de chimères animal-humain et d'individus au sexe indéterminé.

Tous voient dans la technologie un moyen de dépasser la nature humaine actuelle : la souffrance, la vieillesse, la maladie, la mort. Un moyen aussi de décupler ses forces aussi grâce aux technologies que sont les drogues, la chirurgie, les prothèses cognitives. L'idée de l'homme bionique n'est pas loin.

Ces mouvements envisagent le dépassement de la nature humaine (ses capacités physiques et intellectuelles) et l'instauration d'une nouvelle espèce posthumaine. Une espèce qui ne serait pas née de la sélection naturelle, mais d'un développement de l'évolution imposé par l'un de ses produits.

POSTMODERNITÉ

L'idée de « postmodernité », qui a fait fortune aux États-Unis à partir des années 1980, renvoie à l'image d'un monde qui ne croit plus au progrès, à la science toute-puissante, au lendemain qui chante et à la raison triomphante.

Il ne s'agit plus de valoriser une culture (scientifique, occidentale) par rapport à une autre, mais de vanter les mérites du métissage, du multiculturel et de la différence.

Le terme a été popularisé par le philosophe Jean-François Lyotard dans son ouvrage La Condition postmoderne (1979). Il l'a emprunté au critique anglais Charles Jenck, qui qualifiait de « postmodern » un nouveau type d'architecture.

Pour J.-F. Lyotard, le postmoderne désigne une époque marquée par « la fin des grands récits ». C'est en fait la fin des croyances au progrès et à la marche vers une humanité meilleure.

« Postmoderne » est synonyme de « désillusion ». C'est une esthétique désabusée d'un individu qui aurait perdu ses points de repère, qui errerait dans une société sans avenir, sans passé et sans transcendance.

Aux États-Unis, la thématique de la postmodernité est aussi associée dans les années 1980-1990 à un grand succès universitaire dans les départements d'anthropologie et d'études littéraires. Ce courant est lié à une pléiade d'auteurs comme J.-F. Lyotard, Richard Rorty, Michel Foucault, Jacques Derrida ou Jürgen Habermas, qui ont tous, à leur manière, critiqué le grand discours de la raison occidentale.

POTLATCH

Le potlatch, pratiqué notamment par les Kwakiutls, Indiens du Nord-Ouest américain, est un mot qui signifie « donner ». Durant la saison d'hiver, les chefs de clan organisent de grandes fêtes au cours desquelles ils se distribuent généreusement des biens (nourriture, fourrures, plats de cuivre…). Il s'agit d'une vraie « lutte pour la richesse », où chacun cherche à obtenir le plus de prestige en distribuant les cadeaux les plus beaux, les plus chers, les plus nombreux. Celui qui reçoit un

cadeau est en dette d'honneur vis-à-vis de l'offrant. Plus le cadeau est généreux, plus noble et prestigieux est le donateur et plus grande est la dette de celui qui a reçu. Mais il est choquant de rendre immédiatement. C'est un affront pour le donateur. Un certain temps doit s'écouler avant de rendre la politesse sous forme de cadeaux, si possible encore plus somptueux.
L'institution du potlatch a fait l'objet d'une abondante littérature ethnologique. Il a été étudié par Franz Boas à la fin du siècle dernier, analysé par Marcel Mauss dans son « Essai sur le don » (*L'Année sociologique*, 1923-1924), puis par Georges Bataille. M. Mauss y voyait d'une part une forme de « don/contre-don » visant à établir des relations sociales stables, et en même temps une forme d'échanges cachés. Le potlatch aurait donc des fonctions à la fois économiques, sociales, politiques… C'est, selon M. Mauss, un « fait social total ».

Le potlatch, un mythe ethnologique ?
Alors que le potlatch était devenu une sorte de référence canonique en anthropologie, Isabelle Schulte-Tenckhoff, dans Potlatch : conquête et invention *Réflexion sur un concept anthropologique* (1986), a repris le dossier. Elle s'est rendue sur la côte est et a réouvert les archives ethnologiques. De son enquête fouillée, il ressort que le potlatch a été largement surestimé par rapport à l'importance qu'il a eue pour les Indiens. D'une même pratique, on a fait des interprétations très différentes : origine du marché pour les uns, fondement du lien social entre groupes pour les autres. Le potlatch – après avoir été interdit par les autorités canadiennes en 1884 pour cause de gaspillage – va devenir un symbole de résistance culturel des Indiens. Et par un retournement de sens paradoxal, ils vont se réapproprier le discours des anthropologues sur le potlach pour en faire un symbole de leur identité.

POUVOIR

Aussi curieux que cela puisse paraître, il n'existe pas dans les sciences humaines de théorie générale du pouvoir. Le mot – si courant dans le vocabulaire de tous les jours – ne peut être raccroché à aucune grande thèse ou aucun paradigme de référence qui puisse en embrasser les différentes facettes. En revanche, on dispose d'une myriade d'études sur les différents aspects du pouvoir – tel qu'il s'exprime dans l'État, les organisations ou à travers les relations personnelles. La science politique s'intéresse exclusivement au pouvoir politique – particulièrement de l'État – et aux formes de régime politique. La sociologie des organisations s'occupe du pouvoir en entreprise. Plus généralement, la sociologie étudie les formes d'autorité (dans l'école, dans la famille, etc.). La psychologie sociale a analysé les mécanismes de l'influence et de la soumission volontaire. L'éthologie a étudié les formes de hiérarchie et de dominance dans les relations entre les animaux.

Qu'est-ce que le pouvoir ?
On définit souvent le pouvoir comme la capacité d'imposer sa volonté aux autres. Dans Économie et Société (1922), Max Weber propose cette définition très générale : le pouvoir est « la chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre volonté, même contre la résistance d'autrui ».
Jean Baechler a raison de souligner que cette définition est vague (*Le Pouvoir pur*, 1978). Elle a cependant le mérite de s'appliquer à des situations différentes : le chef d'État qui impose un nouvel impôt ou décide de la grâce d'un prisonnier ; le gendarme qui arrête le conducteur en excès de vitesse ; la mère qui envoie son enfant au lit et lui interdit de regarder la télévision ; le chef d'entreprise qui donne des directives à ses employés ; le professeur qui dicte ses devoirs aux étudiants ; et

même le maître-chien qui commande son animal.
De cette simple série d'exemples, il est déjà possible de tirer quelques conclusions importantes :
le pouvoir ne relève pas que du politique, on le trouve partout : dans l'entreprise, dans la famille, à l'école, dans les bandes ; le pouvoir n'est pas seulement un « état », un statut, une sorte de capital détenu par une personne, il se construit dans une relation où la force de l'un dépend de la résistance d'autrui.

Les trois piliers du pouvoir
Le pouvoir comporte plusieurs composantes : la force pure, la maîtrise des ressources et l'imaginaire.
La force est bien sûr un élément central
La « contrainte par le corps » est un premier élément de subordination. L'État peut, en dernier ressort, enfermer les récalcitrants et les hors-la-loi. Les parents peuvent au besoin dominer leur enfant par la contrainte physique. La force et la menace sont un des piliers du pouvoir.
Mais la force ne saurait suffire. Les principales sources de la puissance proviennent d'ailleurs : de la maîtrise des ressources stratégiques, l'argent, l'information ou encore les biens matériels. Si le chef d'entreprise détient un grand pouvoir vis-à-vis de ses salariés, c'est qu'il a les moyens d'embaucher et de débaucher. Le professeur, lui, distribue des notes qui vont déterminer l'avenir de l'enfant. C'est un instrument très puissant pour imposer sa loi. La maîtrise des ressources, voilà qui suffit à mettre les personnes en situation de dépendance et de subordination.
L'imaginaire
L'imaginaire vient se surajouter à la force brute et à la maîtrise des ressources pour asseoir le pouvoir. Alors que la force s'impose au corps, l'imaginaire vise à embrigader les esprits. La police de la pensée s'appuie sur l'idéologie, la violence symbolique et toute une mise en scène du pouvoir visant à assurer sa légitimité : « On peut tout faire avec des baïonnettes sauf s'asseoir dessus », déclarait Napoléon. Connu pour son sens de la formule, il déclarait aussi : « Je trace mes plans de bataille avec les rêves de mes soldats endormis. »
À sa manière, Napoléon résume ainsi deux dimensions du pouvoir. D'abord la force pure, qui contraint, enferme et menace. Mais ce n'est pas suffisant, il faut y ajouter l'imaginaire. « Un chef vend de l'espérance », ajoutait encore Napoléon.
Partout, les « maîtres » – rois, patrons, gouvernants – cherchent à légitimer leur autorité en se faisant le représentant et/ou le porte-parole d'une puissance sacrée. Chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, les « *big men* » (« grands hommes ») déclarent détenir leur puissance d'un objet magique – le kwaimatnié –, qui est censé avoir été donné par le soleil et la lune aux ancêtres, et qu'ils se transmettent de génération en génération. Cet objet magique comporte une partie des pouvoirs que le soleil et la lune délèguent à ceux qui le possèdent. Les pharaons d'Égypte, les empereurs de Chine et du Japon ainsi que les royautés sacrées d'Afrique se sont proclamés d'essence divine, tout comme les rois d'Europe qui ont toujours recherché l'onction de Dieu.
Des rituels
L'imaginaire du pouvoir s'accompagne aussi de tout un arsenal de « pratiques symboliques », c'est-à-dire de rituels ou de mises en scène. Couronne, trône, uniforme, tribune officielle, tapis rouge, palais et effigies, etc., cette panoplie d'objets est là pour rappeler, montrer et marquer dans les esprits la puissance du chef. Au décorum s'ajoutent des pratiques rituelles typiques qui démontrent la force magique du souverain. Autrefois, on pratiquait l'adoubement et la bénédiction. Aujourd'hui,

on distribue des médailles, on pose les premières pierres, on coupe les rubans ou encore on pratique la grâce présidentielle. Derrière son apparente diversité, le pouvoir imaginaire et symbolique est assez universel dans ses manifestations et constant à travers les époques.

De l'État aux organisations

Longtemps l'étude du pouvoir a été assimilée au domaine politique et à l'analyse du pouvoir d'État. Ce fut un des grands domaines de réflexion de la philosophie politique. « D'où vient le pouvoir d'État ? », se demandent les philosophes de l'époque moderne. Comme ils ne croient plus en une origine divine de l'autorité politique, les réponses se distribuent selon tout un spectre qui va de la contrainte pure (Thomas Hobbes) à la soumission volontaire (Étienne de La Boétie), en passant par la volonté commune (John Locke).

Quoi qu'il en soit, l'État naît dès lors qu'une force s'élève au-dessus de la société et lui impose son ordre. M. Weber définit l'État par le « monopole de la violence légitime ». Il y a dans cette définition deux choses essentielles à retenir.

L'État est d'abord le détenteur de la force par l'armée et la police. En Occident, l'émergence de l'État moderne a pris corps à partir du XI^e^ siècle. En s'érigeant au-dessus des fiefs, l'État s'est arrogé l'exclusivité des fonctions régaliennes (police, justice, armée). Ainsi, la puissance publique met fin aux violences privées : guerres féodales, vendettas, duels. Ce processus a été analysé par Norbert Elias dans La Dynamique de l'Occident (1939) comme un phénomène de « monopolisation du pouvoir ».

Mais la force pure ne suffit pas. Il faut, ajoute M. Weber, que la puissance d'État soit « légitime » Cette légitimité peut provenir soit de la tradition, soit de la loi, soit encore du « charisme » personnel du chef.

En somme, pour asseoir un État il faut des instruments de coercition accompagnés d'une sorte de puissance sacrée qui donne au pouvoir une assise idéologique.

Du pouvoir d'État, passons aux échelons inférieurs.

Michel Foucault a porté un nouveau regard sur le pouvoir, qui ne prend alors plus seulement le visage de l'État. Pour lui, la modernité occidentale s'est construite par la mise en place de dispositifs de domination qui traversent la société tout entière. Dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961), puis dans *Surveiller et Punir. Naissance de la prison* (1975), M. Foucault décrit dans le détail comment, du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, furent pensés et édifiés l'asile et la prison, « dispositifs d'enfermement » ayant pour but de mettre à l'écart les fous, les déviants, les délinquants et les marginaux. À l'époque, le pouvoir a pris la forme d'une véritable « société disciplinaire ». Par extension, l'école, l'entreprise, les hôpitaux et les casernes sont vus comme autant de lieux d'embrigadement des corps et des esprits. Dans cette optique, les sciences humaines naissantes peuvent être vues aussi comme des « succursales » du pouvoir. Est-ce un hasard si les sciences se divisent en « disciplines » ? Par exemple selon M. Foucault, la psychiatrie, à travers ses dispositifs de traitement et de normalisation des conduites déviantes, contribue à la normalisation des comportements et devient un auxiliaire du pouvoir. Le savoir aurait donc lui aussi partie liée avec le pouvoir. Avec son *Histoire de la sexualité* (1976-1984), M. Foucault descendra encore d'un cran dans sa « microphysique du pouvoir ». Il s'intéressera cette fois à cette forme suprême de « technologie du pouvoir » que sont la morale et le « gouvernement de soi ». Les pratiques d'autodiscipline et de maîtrise de soi développées dès l'Antiquité par les philosophes ou les morales religieuses, et

visant à dompter ses propres pulsions, ne seraient-elles pas la forme achevée du pouvoir ? L'individu se mue en gardien de lui-même et « l'âme devient la prison du corps ».

Le pouvoir dans les organisations

Les organisations – entreprises, administrations – sont un autre lieu du pouvoir que les sciences humaines ont scruté sous toutes ses facettes. La psychologie sociale s'est particulièrement intéressée aux formes du leadership, c'est-à-dire aux différents styles de management des organisations. La sociologie des organisations a apporté un tout autre éclairage. Selon l'analyse stratégique (M. Crozier, E. Friedberg, *L'Acteur et le Système*, 1977), le pouvoir n'est pas focalisé autour des dirigeants. Il est omniprésent dans l'entreprise à tous les échelons hiérarchiques. Chaque acteur de l'entreprise détient une parcelle de pouvoir qui ne provient pas seulement de son statut, mais de la maîtrise d'une « zone d'incertitude ». Par exemple, l'agent de maintenance peut acquérir et défendre un certain pouvoir, au regard des autres services ou de sa hiérarchie, par la connaissance exclusive du fonctionnement interne des machines. Il peut ainsi décider s'il faut arrêter une machine ou combien de temps durera la réparation. Il est le seul expert dans le domaine. Or, détenir seul une information utile à tous, c'est maîtriser une « zone d'incertitude ».

L'entreprise est un lieu permanent de confrontation entre des individus qui n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes stratégies. La maîtrise de sa zone d'incertitude laisse à chacun la possibilité d'agir de façon stratégique. Le degré de celle-ci détermine en partie le rapport de force. Le cadre est sous la dépendance de l'informaticien qui connaît sa machine et est le seul à même de dire ce qui est possible et impossible. Ici encore, le savoir est source de pouvoir.

Cette relation inégalitaire relevant de la détention d'informations n'est pas propre à l'entreprise. On la retrouve dans les relations de commerce. L'économie de l'information s'est ainsi construite sur l'analyse des situations d'échange où l'information joue un rôle essentiel. La sociologie des organisations oppose donc à une vision pyramidale du pouvoir une vision relationnelle et interactive, fondée sur le donnant-donnant et les rapports de force.

À un pouvoir fondé, analysé traditionnellement sous l'angle du statut, de la coercition ou de la norme, elle ajoute un nouvel élément : la maîtrise de l'information.

L'éthologie du pouvoir

Le pouvoir concerne aussi le monde animal. La plupart des sociétés animales sont des sociétés hiérarchiques. Chez les loups, la meute est sous la coupe d'un couple de dominants. Leur statut de « chefs » leur donne des privilèges : ils sont les seuls à pouvoir se reproduire, ils se servent en premier lors des repas… Mais cette position confère aussi des « devoirs » : le loup dominant conduit la meute dans ses déplacements, assure la défense du groupe en cas d'attaque, intervient pour faire cesser le combat lorsqu'une bataille dégénère entre deux membres, etc.

Chez les poissons et les mammifères qui vivent en société, la hiérarchie est partout présente sous des formes plus ou moins rigides : de la structure féodale chez les poules de basse-cour au véritable potentat chez les lions, les dromadaires et les autres espèces qui vivent en harems.

Chez les poules, ce sont les coups de bec (ou « *pecking order* », analysé par la Norvégienne T. Schjelderup-Ebbe dans une étude classique de 1922) qui servent à réaffirmer l'ordre hiérarchique. Dans la plupart des espèces, les coups, les corrections et les autres postures d'intimidation servent de rappel à

l'ordre. La violence physique est donc le principal instrument du pouvoir.
Chez les mammifères sociaux (loups, lions, dromadaires, chimpanzés et autres cerfs), quand un mâle a réussi à imposer sa domination sur un groupe – après avoir détrôné l'ancien chef par un combat –, il va alors acquérir un « statut » qui le place au-dessus des autres individus. Il n'a pas besoin de surveiller, contrôler et corriger en permanence pour imposer son pouvoir. Les subordonnés adoptent ensuite une attitude de soumission à son égard. Chez les loups, on rentre la queue entre les jambes, on tient les oreilles basses et on fléchit la tête. On évite aussi de fixer le chef dans les yeux, car c'est un signe de provocation. Chez les chimpanzés, il existe des rituels de salut à l'égard du dominant. Le dominé le salue d'abord par des grognements courts (*pant-grunting*) accompagnés d'une série de courbettes que l'on nomme *bobbing*. Quant aux femelles, elles saluent plutôt le dominant en présentant leur croupe.

POWER (HARD, SOFT, SMART)

Smart power: Le concept se veut une combinaison raisonnée de *hard* et de *soft power*. Le premier utilise le pouvoir de coercition, de la force militaire, économique ou financière pour arriver à ses fins tandis que le second a recours à l'exportation pacifique de son modèle de société et de ses valeurs pour s'imposer.

PROPHÉTIE AUTORÉALISATRICE

› ***Croyance***

PROSPECTIVE

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. » (Michel Godet).

Chez les futurologues chargés d'anticiper l'avenir, la prospective a remplacé la prévision. Plus personne ne croit qu'il est possible de prédire l'avenir en matière économique, politique et sociale. Dans les années 1950, les « prévisionnistes » traçaient des scénarios (de croissance, d'évolution démographique, de développement…) en prolongeant les tendances en cours. Les modèles de prévision tablaient sur une vision déterministe du changement social (selon une évolution continue ou marquée par des seuils et des étapes). L'avenir semblait programmé et la planification possible.
Aujourd'hui, les prospectivistes remplacent la prévision par la prospective pour deux raisons.
On admet d'abord que le futur est ouvert et largement indéterminé. Au lieu de prévoir, on crée des scénarios plus ou moins probables. La « méthode des scénarios » consiste à élaborer des évolutions possibles et à indiquer les voies à emprunter et les conditions à réunir pour y parvenir.
On conçoit ensuite que l'avenir appartienne en large partie à ceux qui savent prendre en main leur destinée. Le futur est ouvert à l'action, aux projets et aux rêves. Le rôle du prospectiviste est donc celui d'un « conspirateur » de l'avenir (M. Godet, *Manuel de prospective stratégique*, 1997).
La prospective est souvent utilisée dans le cadre des politiques publiques. Par exemple, pour construire des infrastructures de transport, il faut anticiper sur l'évolution du trafic. Les grandes entreprises y ont également recours : les fabricants d'automobiles, par exemple, imaginent des voitures près de dix ans avant leur mise en circulation, ce qui suppose une anticipation des tendances du marché et des besoins à venir des consommateurs.

La prospective en entreprise
C'est aux États-Unis que la prospective

d'entreprise (appelée « *Future Studies* ») s'est développée à partir des années 1960, dans le cadre de la planification par objectifs. Dès les années 1970, plus de la moitié des 500 plus grandes entreprises américaines sont dotées de cellules de prévision et de prospective. En France, elles sont beaucoup moins nombreuses : seuls quelques grands groupes privés (L'Oréal, Péchiney, Axa, Total-Fina-Elf) ou publics (EDF, la SNCF, La Poste) en sont dotés.
Il reste que, dans les grandes entreprises cotées en bourse, la projection sur le long terme entre en contradiction avec la logique du court terme des actionnaires. Aussi, ces dernières années, certaines ont eu tendance à se replier sur des moyens ou des méthodes simplifiés comme l'animation de groupe, consistant à confronter les points de vue d'experts, ou la veille informationnelle, technologique ou commerciale, pour capter les signaux annonciateurs des évolutions de leur environnement.

PSYCHOLOGIE SOCIALE

Dans quelles conditions un coureur cycliste va-t-il le plus vite ? En règle générale, il va plus vite quand il est face à un concurrent que lorsqu'il est seul à courir contre la montre. En revanche si plusieurs personnes doivent ensemble tracter un poids avec une corde, l'effort fourni par chacun diminue à mesure que le nombre de participants augmente.
Ces deux expériences ont inauguré la psychologie sociale expérimentale, la première effectuée par Norman Triplett en 1897, la seconde par Max Ringelmann la même année. Elles sont intéressantes à plus d'un titre : tout d'abord, elles ouvrent la voie à l'un des axes majeurs de cette discipline naissante, à savoir l'influence d'autrui sur les comportements individuels. De plus, elles présentent des résultats contradictoires, la première mettant en avant la « facilitation sociale », la seconde la « paresse sociale », ce qui illustre la complexité des relations humaines, et plus largement des interactions entre l'individu et son contexte social, que la psychologie sociale tente de décrypter depuis plus d'un siècle.
Imitation, influence et identité.
Gabriel Tarde, inventeur en 1898 de l'expression « psychologie sociale », élabore une théorie de l'imitation centrée sur la compréhension des mécanismes d'influence, de persuasion et d'innovation sociales. Quant à l'américain George H. Mead, philosophe de formation, il s'intéresse plus directement à la formation de l'identité individuelle, le « soi », qui se construirait progressivement grâce aux interactions avec autrui par des processus d'imitation et d'identification. Les apports de ces pionniers, posent les jalons de la psychologie sociale, qui vise à comprendre les comportements humains soumis à l'influence du groupe.

L'influence du behaviorisme

On le voit, la psychologie sociale se situe à l'interface de ces deux disciplines (sociologie et psychologie). Elle va progressivement acquérir ses lettres de noblesse scientifiques au cours du XX^e^ siècle, élaborant des théories sur les attitudes et les normes sociales, l'identité et les rôles, les mécanismes de l'influence ou la formation des représentations sociales. Influencés par le behaviorisme, les travaux menés sur ces thèmes proviennent principalement des États-Unis, dès les années 1930, de la part de chercheurs très motivés par l'analyse des phénomènes sociaux les plus prégnants dans l'Amérique de l'époque, comme le racisme.

Des expériences illustres aux résultats étonnants

Alors que la production scientifique reste assez limitée durant la première

moitié du XX^e siècle, elle explose littéralement entre 1965 et 1990, portée par des expériences illustres, aux résultats souvent étonnants, et toujours révélateurs de la diversité des interactions humaines.

Muzafer Sherif s'attache à la construction de la norme sociale dans les années 1930 ; Solomon E. Asch étudie les mécanismes du conformisme (l'individu a tendance à modifier ses réponses à un problème sous l'influence de réponses unanimes du groupe, même si ces réponses lui paraissent visiblement fausses) ; Leon Festinger teste dans les années 1960 ses hypothèses sur la dissonance cognitive au sein d'une secte (*L'Échec d'une prophétie*, 1956). À la même époque, Albert Bandura s'intéresse à l'apprentissage social (*L'Apprentissage social*, 1976), plus spécifiquement à l'effet du modèle – le parent maltraitant une poupée, par exemple – sur les comportements des enfants (qui imitent ce modèle). De son côté, Serge Moscovici montre l'influence d'une minorité sur la majorité (perspective complétant celle de S.E. Asch sur le conformisme au groupe) : ainsi une minorité, à la condition qu'elle reste très déterminée et parfaitement consistante, peut avoir plus de poids qu'une majorité peu sûre d'elle-même et de ses convictions (Psychologie des minorités actives, 1976). Plusieurs thèmes sont particulièrement féconds, comme les stéréotypes et les préjugés, ou encore les rôles sociaux, contraignants mais aussi source de stabilité dans les relations entre personnes.

À partir des années 1960, le behaviorisme (ou comportementalisme), paradigme de référence, laisse progressivement place au cognitivisme. Pour comprendre l'activité sociale, cette approche se centre sur les processus internes aux individus. Comment l'individu se représente-t-il, perçoit-il le monde qui l'entoure ? L'étude des représentations sociales – ou cognition sociale – va apporter de nombreux éléments de réponse, en mettant au jour d'intéressants mécanismes de la pensée ordinaire comme la catégorisation sociale, c'est-à-dire le processus mental par lequel on regroupe des individus en catégories – les Asiatiques, les pauvres ou les homosexuels.

La complexité des interactions sociales

Mais le thème central de la psychologie sociale, depuis son origine jusqu'à ce jour, reste celui des relations ou interactions sociales : comment un groupe impose-t-il ses normes aux individus qui le composent ? Sur quelles bases se constitue le lien social, que ce soit l'agression, la coopération, l'altruisme ou les affinités ? Comment s'opère l'influence d'autrui sur nos comportements ? D'autres thèmes, comme les idéologies, les systèmes de valeurs ou les rituels, et d'autres objets – l'éducation, l'acculturation, la marginalité ou la délinquance – couvrent aujourd'hui le champ de la recherche psychosociale. Dans une visée d'aide et d'accompagnement des pratiques sociales, l'intervention psychosociale se développe également, pour intervenir notamment sur la régulation d'une collectivité et les rapports entre ses membres, que ce soit en milieu hospitalier ou en entreprise, ou encore en milieu ouvert (comme les jeunes d'un quartier). La psychologie sociale appliquée, en plein essor, permet de faire fructifier les résultats accumulés depuis un siècle par la recherche, tant pour les grands débats de société que pour des demandes sociales plus concrètes : santé, éducation, citoyenneté, travail, justice, politique, qualité de vie… foison de domaines dans lesquels les problématiques abondent. Autant dire que la psychologie sociale, loin d'être moribonde, affiche au contraire une belle vigueur et de grandes ambitions.

« L'effet du spectateur »
Mars 1964. Un fait divers scandalise toute l'Amérique : le *New York Times* titre sa Une avec « 37 personnes assistent à un meurtre sans appeler la police ». Une jeune femme a en effet été poignardée à plusieurs reprises dans son quartier, en pleine journée, et, malgré ses appels, aucun témoin ne lui est venu en aide. Comment expliquer cette passivité difficilement imaginable ? Serions-nous face au visage le plus sombre de l'individualisme ?
À la suite de ce sinistre événement, de nombreux psychosociologues se penchèrent sur les facteurs influençant la décision d'aider ou non une personne en situation critique. Bibb Latané et John M. Darley mirent en évidence en 1968 ce qu'ils ont appelé « l'effet du spectateur » : s'il paraît raisonnable de supposer que plus le nombre de témoins est grand, plus les chances de recevoir de l'aide seront élevées, leurs études ont mis en évidence le phénomène strictement opposé. S'il y a un seul témoin, le secours à la victime se manifeste dans 70 % des cas, mais ce chiffre chute jusqu'à 12 % à mesure que le nombre de témoins augmente. Constater la présence d'autres témoins semble bien inhiber l'initiative individuelle de venir en aide. D'autres éléments entrent en jeu, comme le degré de compétence ou le coût imparti : dans le premier cas, les expériences antérieures de situation d'urgence constituent un très bon élément prédictif du comportement d'aide, comme le fait d'être infirmière (elles interviennent autant en étant seules qu'entourées d'autres témoins). Par coût imparti, il faut entendre aussi bien le simple fait de tacher ses vêtements que celui de risquer sa vie ou d'avoir peur de se ridiculiser devant les autres.
Deux facteurs psychosociaux très importants sont étroitement liés à « l'effet du spectateur » : la « diffusion de la responsabilité » et « l'influence sociale normative ». Chaque personne se sent moins responsable d'agir dans une situation qu'elle partage avec plusieurs individus. Elle peut estimer que, si les autres restent passifs, c'est parce que la réponse appropriée est de ne pas intervenir.

PUBLIC CHOICE

Dans les années 1970, les Américains J. Buchanan et G. Tullock ont appliqué au domaine de la politique les démarches de la micro-économie. La démocratie est vue comme un marché politique.

› ***Politique (Science)***

PYRAMIDE DES ÂGES

La pyramide des âges a été inventée en 1870 par le directeur du recensement américain Francis Walker. Cette représentation graphique montre la répartition par tranche d'âge et par sexe d'une population. Elle présente dos à dos deux histogrammes, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Les effectifs sont portés sur l'axe horizontal et les âges sur l'axe vertical. On empile ainsi les générations, c'est-à-dire l'ensemble des personnes nées la même année.
La pyramide des âges permet de reconstituer à l'échelle d'une population les tendances (classes creuses, classes pleines) et les accidents démographiques (guerres, famines…).

PYRAMIDE DES BESOINS

Élaborée par Abraham Maslow en 1943, elle hiérarchise les besoins humains en cinq niveaux : physiologie (faim, soif, désir sexuel…), sentiment de sécurité, appartenance à une famille ou à un groupe, estime des autres et

de soi, accomplissement (d'une œuvre, d'un engagement…). On ne peut vraiment prétendre à la satisfaction d'un nouveau besoin que lorsque les précédents sont déjà pourvus. Si l'assouvissement des plus élémentaires évite la névrose, celui des plus complexes représente l'épanouissement personnel.

QUALITATIVE/QUANTITATIVE (MÉTHODE)

Dans *Street Corner Society* (1943), le sociologue américain William F. Whyte dresse un portrait très précis et vivant des bandes de jeunes immigrés italiens dans un quartier de Boston durant les années 1930. Il décrit et fait revivre l'ambiance de la rue, reproduit les conversations et montre comment un chef de bande s'y prend pour maintenir son autorité sur son groupe. Pour obtenir ce résultat, W.F. Whyte adopte la méthode de l'observation participante. Cette démarche suppose une immersion dans le milieu étudié. Dans cette étude, le sociologue est lui-même membre de quelques bandes.
En 2000, la sociologue Janine Mossuz-Lavau a mené une enquête sur la sexualité des femmes en France (*La Vie sexuelle en France*, 2002). Elle a procédé à de longs entretiens (de plus de trois heures chacun), dans lesquels les gens racontent leur première expérience.
Ces deux recherches sont deux façons de faire qui relèvent des méthodes qualitatives, au sens où les données ne sont pas soumises à un traitement quantitatif, mais à l'analyse subjective du chercheur.
Les principales méthodes et techniques qualitatives sont l'entretien (non directif), l'observation participante, les histoires de vie et les tests projectifs.
Il faut ici préciser que les méthodes qualitatives ne livrent pas simplement les données au jugement subjectif du chercheur. Elles possèdent leurs propres règles et leurs méthodologies rigoureuses.
En sciences humaines, les méthodes quantitatives ont pour point commun de faire appel à des données chiffrées. Elles peuvent servir à la simple mesure ou à l'analyse de la causalité. Elles font appel à des traitements statistiques plus ou moins poussés.
Parmi les méthodes quantitatives les plus connues figurent les sondages, les études statistiques, l'analyse factorielle, les tests d'intelligence ou l'analyse de contenu.

› ***Enquête, Méthode***

QUESTIONNAIRE

Pour connaître l'opinion de leur public, les journaux font souvent passer un questionnaire écrit à leurs lecteurs, dans lequel ils leur demandent quelles rubriques ils lisent le plus, si la mise en page leur convient, s'ils trouvent les articles trop longs, trop difficiles, etc.
Les questionnaires sont très souvent employés dans la recherche par deux disciplines : la sociologie et la psychologie sociale.
Il en existe différents types : ceux dont les questions sont dites « ouvertes » lorsque le sujet interrogé définit lui-même la forme et la longueur de sa réponse (par exemple : « Que pensez-vous de l'acupuncture ? ») ; ceux dont les questions sont dites « fermées » lorsque le sujet doit répondre selon un protocole précis et sur une échelle de réponse prédéfinie (par exemple : « Pour vous, l'acupuncture est un traitement de la douleur : très, moyennement, peu, pas du tout efficace »).

QUOTA (MÉTHODE DES)

La méthode par quota permet de constituer des échantillons d'une population en vue d'un sondage. Elle consiste à avoir dans les groupes étudiés la même proportion de caractères (âge, sexe, profession…) que dans la population totale, afin d'avoir une bonne représentativité.

RACISME

« J'ai mon épouse, elle travaillait chez un docteur. Il s'avère que ce médecin n'avait que deux familles algériennes dans sa clientèle, des harkis. Pourquoi ? Parce qu'elle n'avait pas envie de donner des arrêts de travail à des gens qui ne veulent pas travailler. Ceux qui venaient et disaient : "Docteur, j'ai mal au dos, donnez-moi quinze jours", elle les mettait dehors, elle ne les faisait même pas payer la consultation. C'est tout. J'estime que c'était un docteur qui était correct. »

Ces propos, mille fois entendus sur les « immigrés profiteurs », ont été tenus sur un lieu de travail, devant le magnétophone d'un sociologue, dans un local d'une grande surface de Saint-Étienne (P. Bataille, *Le Racisme au travail*, 1997).

Le racisme ne se réduit pas aux seuls propos, stéréotypes, provocations et humiliations verbales. Le racisme, c'est aussi une discrimination effective dans la sélection à l'embauche, la gestion des carrières, les barrières à l'entrée de certaines professions, etc.

La xénophobie est-elle universelle ?

Dans une acception étroite, le racisme est une idéologie de l'inégalité des races qui s'est développée en Europe à partir de la fin du XIX^e^ siècle. Dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855), l'écrivain Joseph A. de Gobineau (1816-1882) soutenait une vision de l'histoire où les races humaines jouent un rôle fondamental. Les trois races (noire, jaune, blanche) étaient, selon lui, destinées à se mêler, entraînant le déclin irréversible de la race blanche. En elle-même, la doctrine de Gobineau est plus ambiguë que la récupération qu'en firent plus tard les nazis. L'historien Léon Poliakov déclare même que Gobineau était « le moins antisémite des hommes ». Cette théorie des races était très répandue au XIX^e^ siècle. Toute l'anthropologie physique naissante s'était fondée sur l'idée de profondes différences des races et des civilisations. À leur origine, les sciences sociales, rappelle Michel Wieviorka, ont largement contribué au développement de la théorie raciste (*L'Espace du racisme*, 1991).

Après Gobineau, le penseur allemand Oswald Spengler (1880-1936), théoricien du déclin de la civilisation, ainsi que les idéologues du nazisme (Friedrich Ratzel, Alfred Rosenberg) vont reprendre et développer cette idée d'inégalité des races et de la supériorité absolue de la race aryenne.

Au sens strict, la doctrine raciste ne correspond qu'à cette idéologie née à la fin du XIX^e^ siècle et qui s'est épanouie pleinement au début du XX^e^ siècle. Ses traits essentiels sont : inégalité des races, supériorité d'ordre biologique, légitimité des visées hégémoniques, préservation d'un idéal de « pureté » ou d'« authenticité » avec un recours à l'épuration, à l'eugénisme. Les lois sur la « citoyenneté du Reich » en sont une parfaite illustration.

Cette idéologie raciale – que Pierre-André Taguieff nomme « racialisme » – doit être distinguée d'une acception beaucoup plus large du racisme. Au sens courant, le racisme s'identifie à la xénophobie : suspicion ou haine à l'égard des étrangers. P.A. Taguieff qualifie de « racisme anthropologique » la xénophobie ordinaire qui semble être une donnée universelle de l'histoire humaine.

Christian Delacampagne a bien montré, dans *L'Invention du racisme : Antiquité et Moyen Âge* (1983), que le racisme existe dès l'Antiquité et que ce n'est donc pas un phénomène récent ni nouveau historiquement.

À l'échelle des sociétés, on trouve partout des réactions de mépris ou des phénomènes d'exclusion à l'égard de minorités ou de peuples voisins. En Chine, les Han méprisent les autres

minorités nationales ; en Inde, les « intouchables » sont mis à l'écart de la société ; au Japon, les Aïnous et les Burakumins sont des minorités méprisées ; en Afrique, les peuples bantous ont toujours considéré leurs voisins pygmées avec condescendance. Cette logique du « nous » et du « eux » semble bien être un trait constant des groupes humains.

Le racisme peut cependant prendre plusieurs formes et avoir plusieurs degrés. La forme mineure relève de la simple moquerie : celle qui passe à travers les histoires drôles comme les « histoires belges » ou les « histoires juives » et autres « histoires écossaises » brocardant un peuple, par exemple, pour sa bêtise ou sa cupidité. Dans sa forme radicale, le racisme relève de l'exclusion et de la ségrégation systématique d'une partie de la population. Comme ce fut le cas avec l'*apartheid* en Afrique du Sud. Entre ces deux extrêmes, tout un spectre d'attitudes intermédiaires peut exister. Si on considère le racisme comme toute forme d'exclusion ou de mépris à l'égard d'autrui, alors il peut être apparenté à d'autres formes de rejet telles que l'homophobie, le sexisme ou le « racisme de classe » (c'est-à-dire le rejet d'une classe sociale par une autre). Selon les circonstances, il n'y a pas toujours correspondance entre les discours racistes et les pratiques discriminatoires.

Pourquoi le racisme ?

Au sein des sciences humaines, plusieurs types d'explications ont été avancés pour rendre compte du racisme.

Les premiers travaux scientifiques sur le sujet apparaissent aux États-Unis dès les années 1920. Terre d'immigration et creuset pluriethnique, en Amérique du Nord, les préjugés raciaux tenaient (et tiennent encore) une place importante dans les relations sociales. Les enquêtes d'opinion menées pendant l'entre-deux-guerres montraient que les attitudes à l'égard des minorités ethniques étaient sans nuance. Les Noirs étaient jugés « paresseux et violents », les Juifs « intéressés et sournois », les Chinois, les Philippins et autres minorités n'étaient guère mieux servis. Les psychologues sociaux auront recours aux notions de « préjugés » et de « stéréotypes » pour expliquer le racisme.

Theodor Adorno (1903-1969), juif allemand immigré aux États-Unis, dirigera une grande enquête sur les motifs psychologiques qui pouvaient conduire les gens au racisme. Ces résultats semblaient montrer que les préjugés racistes étaient fortement liés à un profil de « personnalité autoritaire » (*The Authoritarian Personality*, 1950). Les personnes ayant une personnalité de type « autoritaire » pensent par clichés et ont tendance à utiliser des stéréotypes qui caractérisent les gens en fonction de leur ethnie. Ces personnes ont des opinions fermes et une pensée rigide ; elles ont reçu une éducation autoritaire et seraient de ce fait plus enclines à des préjugés à l'égard des autres groupes. L'enquête aura un très grand retentissement en psychologie sociale et fera l'objet de nombreux prolongements. Par la suite, des études comparatives ont relativisé cette conclusion de T. Adorno (R. Christie, M. Jahoda, *Studies in the Scope and Method of « The Authoritarian Personality »,* 1954). T.F. Pettygrew montrera notamment que, si la personnalité des Américains du sud des États-Unis était effectivement plutôt de type autoritaire (par rapport au nord des États-Unis), ce n'était pas le cas en Afrique du Sud où le racisme était pourtant omniprésent. Ce qui remettait en cause la corrélation entre personnalité et racisme.

« Eux et nous »

Par la suite, les travaux de psychologie sociale vont élargir leur champ : passant des préjugés raciaux à l'analyse générale des opinions et des attitudes intergroupes.

Le psychosociologue Muzafer Sherif et son équipe ont réalisé en 1961 une expérience mettant en présence deux groupes d'enfants dans une colonie de vacances. Après avoir séparé les deux groupes, puis les avoir rassemblés au même endroit, des réactions d'hostilité se manifestent spontanément d'un groupe envers l'autre. Les expériences ultérieures démontraient qu'il suffisait de diviser un groupe en deux, de nommer les uns « rouges » et les autres « blancs » pour qu'aussitôt les deux camps en viennent à s'opposer. Le vieux scénario de la guerre des boutons se mettait inexorablement en place.

Par ailleurs, les études d'Henri Tajfel sur la catégorisation sociale montraient que le racisme peut aussi reposer sur des mécanismes cognitifs. Par « catégorisation sociale », H. Tajfel désigne la tendance à ranger les personnes dans des catégories aux caractéristiques marquées (« Les juifs sont intelligents, les Asiatiques travailleurs, les racistes sont idiots, les femmes plus sensibles que les hommes, etc. »). Les expériences de H. Tajfel tendaient à montrer que la catégorisation, la formation de stéréotypes et des préjugés, est un phénomène universel lié à la nature du psychisme. Elles montrent aussi qu'il existe un biais systématique consistant à exagérer les différences entre deux groupes et à réduire les différences internes entre les membres d'un même groupe (H. Tajfel et A.L. Wilkes « Classification and Quantitative Judgement », *British Journal of Psychology*, n° 54, 1963). De même, H. Tajfel a mis en évidence un « effet d'accentuation » selon lequel le fait de ranger une personne dans une catégorie donnée produit une distorsion de la perception à son égard. En gros, le fait de savoir qu'une personne est allemande, professeur ou écologiste change notre perception – en fonction de ce que l'on pense des Allemands, des professeurs ou des écologistes (H. Tajfel, *Human Groups and Social Categories*, 1981). Aux États-Unis, après les attentats du 11 septembre 2001, s'est développé un syndrome du TWA (« *travelling with an Arab* ») : certains passagers refusant d'embarquer dans un avion où était présente une personne de type arabe… Selon H. Tajfel, le racisme ordinaire s'explique aussi par le besoin d'estime de soi. Se démarquer d'un autre groupe et le discréditer, c'est une façon aussi de se valoriser soi-même. Une des explications du racisme ordinaire serait donc la volonté des classes populaires de se distinguer, de se démarquer d'une population encore plus misérable pour se donner un peu de distinction. Max Weber avait déjà émis une hypothèse dans ce sens. Sigmund Freud parlait, quant à lui, de narcissisme de la petite différence pour souligner cette volonté de se distinguer entre groupes.

Préjugé, ségrégation, discrimination

Le degré d'acceptation ou de rejet et la force des préjugés à l'égard des autres groupes varient fortement selon les groupes considérés, les périodes (conflit ou non) et les situations nationales.

On peut tenir des propos racistes et être dans la pratique peu discriminatoire à l'égard des étrangers. Inversement, on peut professer des opinions antiracistes et – *de facto* – adopter des pratiques discriminatoires (en évitant la promiscuité sociale dans le choix de son lieu d'habitation, le choix du conjoint, le recrutement du personnel, etc.).

Dans une recherche classique, Richard T. LaPiere (« Attitudes versus Actions », *Social Forces*, n° 13, 1934) s'était intéressé aux préjugés racistes des Américains.

Il connaissait les nombreuses enquêtes d'opinion sur les préjugés que les Américains avaient envers les Asiatiques. Or, il se trouvait que R.T. LaPiere était accompagné, lors de ses voyages d'étude, par un couple d'étudiants chinois. Il pensait avec une

certaine appréhension qu'ils allaient être mal reçus dans les hôtels ou les restaurants où ils allaient s'arrêter. Or, à sa grande surprise, durant un long périple dans tous les États-Unis (on est au début des années 1930), R.T. LaPiere ne trouva, parmi les dizaines d'hôtels et de restaurants visités, qu'un seul refus de les recevoir. Surpris par cette attitude – somme toute assez tolérante – des patrons d'hôtels et restaurants, LaPiere voulut savoir s'il existait un réel clivage entre l'opinion déclarée des gens, fondée sur des préjugés, et la discrimination réelle.

À son retour de voyage, il adressa des dizaines de lettres à des hôtels dans toute l'Amérique pour savoir s'ils acceptaient les clients chinois dans leur établissement. Sur près de la moitié qui répondirent, 90 % déclarèrent qu'ils refusaient de recevoir les clients de « race chinoise ». Ainsi, ceux-là mêmes qui déclaraient refuser les clients chinois les avaient reçus quelques semaines plus tôt dans leur propre établissement.

Albert Memmi considérant que la notion de racisme est trop limitative, avance celle « d'hétérophobie » qui désigne plus généralement toutes les réactions agressives ou méprisantes dirigées contre des populations définies par des critères psychologiques, culturels, sociaux ou métaphysiques. Ainsi l'homophobie, la misogynie, le « racisme de classe » des bourgeois contre le peuple ou du peuple contre les gros, sont des formes d'hétérophobie dont le racisme, au sens biologique, n'est qu'une variante. (A. Memmi, *Le Racisme*, 1994).

RATIONALITÉ

C'est au début du XX^e^ siècle dans les sciences sociales que s'est forgé un discours sur la rationalité des acteurs agents économiques. Max Weber faisait de la rationalité un des traits marquants de la modernité occidentale. La rationalité des actions sociales est au centre de sa pensée. Cette notion permet de comprendre autant la nature des actions individuelles que celle des institutions sociales de la société moderne. La rationalité des comportements et des institutions serait une caractéristique essentielle de la société moderne et la distinguerait des comportements guidés par l'habitude ou la loi divine dans les sociétés traditionnelles.

Dans *Économie et Société* (1922), le sociologue allemand entreprend de montrer que tous les domaines de l'activité sociale se dégagent de l'emprise de la tradition pour suivre une logique ayant sa propre efficacité. L'économie, le droit, la science et même l'art sont concernés par ce mouvement général de rationalisation. Ainsi, dans le domaine économique, l'essor de l'entreprise capitaliste, avec un calcul comptable, une division « scientifique du travail » et des techniques modernes, traduit cette emprise croissante des valeurs d'efficacité sur les valeurs traditionnelles.

L'avènement de l'action et de la pensée rationnelle aurait donc permis le développement des sciences, des techniques, de la gestion et d'un droit.

Selon Vilfredo Pareto (1848-1923), l'action est rationnelle (V. Pareto dit « logique ») par le fait que les moyens mis en œuvre sont en adéquation avec les buts que se fixe l'individu. En proposant cette définition étroite de la rationalité, l'auteur du *Traité de sociologie générale* (1916) a dans l'esprit les comportements économiques visant l'efficacité : ceux de l'entrepreneur, du fonctionnaire ou du technicien qui agissent en cherchant le moyen le plus efficace pour atteindre leurs buts. *A contrario*, le comportement du magicien se livrant à des incantations pour faire tomber la pluie est considéré comme « illogique ».

On le voit, dans l'esprit des premiers sociologues, la rationalité est donc

définie de façon assez générale comme un type de conduite qui s'oppose aux actions routinières guidées par la tradition, aux actions émotives guidées par les passions ou encore aux croyances guidées par les préjugés. Être rationnel, c'est se livrer à des calculs, soupeser, mesurer et évaluer en vue d'atteindre une fin donnée.

La théorie de l'acteur rationnel

La théorie de l'acteur rationnel va prendre une place importante en économie et en théorie des organisations à partir des années 1950. En 1951, avec la publication de *Social Choice and Individual Values*, l'économiste Kenneth J. Arrow formalise une nouvelle approche : la théorie du « *rational choice* » (choix rationnel). Elle aura de nombreuses applications en microéconomie, puis en sciences politiques. En gestion, l'époque est celle de la « rationalité des choix budgétaires ». Il s'agit de déterminer mathématiquement la meilleure solution pour effectuer des choix économiques.

On a souvent assimilé à tort ce modèle de décision rationnelle à une vision étroite de l'individu qui ne serait guidé que par des buts utilitaires. Mais il ne faut pas se méprendre sur sa portée exacte. D'abord, la rationalité ne porte pas sur le but à atteindre mais sur la rigueur des moyens. Autrement dit, un collectionneur de disques en vinyle ou de vieilles voitures est considéré comme agent rationnel dès lors qu'il achète, revend et gère avec rigueur et méthode ses pièces de collection. Peu importe que le but soit utile ou non (pourquoi collectionner des disques ou des vieilles voitures ?), l'essentiel est que la démarche soit rationnelle.

Par ailleurs, ces modèles ne visent pas forcément à décrire les comportements réels, mais plutôt à déterminer les meilleurs choix possibles. La théorie n'avait pas le souci – au moins au début – de décrire les faits et gestes du décideur, mais de lui indiquer ce qu'il devrait faire. Ce n'est que par la suite que les théories mathématiques de la décision ont été utilisées comme un modèle approchant des situations réelles (théorie des anticipations rationnelles).

Vers une « rationalité limitée »

Le modèle de l'action proposé par la théorie du « rational choice » se heurtait à une difficulté : la quasi-impossibilité de traduire les données réelles en formules rigoureuses. Chacun s'en aperçoit lorsqu'il s'agit d'acheter une voiture. Il est impossible d'établir une liste de critères exhaustive, de les quantifier et de les comparer systématiquement. Une telle méthode aboutirait à une « explosion combinatoire », c'est-à-dire un nombre ahurissant de calculs et de choix possibles. Prenant acte de cette impasse – à la fois théorique et pratique –, Herbert A. Simon va proposer dès les années 1950 un nouveau modèle de décision qu'il nomme modèle de « rationalité limitée » (H.A. Simon, « A Behavioural Model of Rationality Choice », *Quarterly Journal of Economics*, n° 69, 1955).

Selon le modèle de la rationalité limitée, les agents économiques en situation réelle ne recherchent pas des situations optimales mais des solutions satisfaisantes. Faute de disposer des informations complètes et de capacités de calcul illimitées, les décideurs s'en tiennent à des calculs approximatifs. Ainsi, pour acheter une voiture, on fixe quelques critères généraux (prix, usage pratique, confort, élégance) que l'on compare à une gamme de choix limitée par rapport à l'ensemble des possibles. Ce qui repose sur un jugement d'ensemble plutôt que sur un calcul rigoureux. Il y a ainsi une prise en compte des conseils avisés plutôt que des critères strictement logiques.

Il faut comprendre la portée exacte de l'approche inaugurée par H.A. Simon. La rationalité limitée n'est pas l'absence

de rationalité. Elle ne fait que substituer des solutions « raisonnables » – imparfaites mais réalisables – à des solutions optimales peu ou non opératoires.
On ne dispose pas toujours de toutes les informations nécessaires pour faire le meilleur choix. Et chercher à obtenir une information exhaustive peut être coûteux en temps. Dans ce contexte, être rationnel consiste à rechercher une solution « satisfaisante ». Ce faisant, on peut commettre des erreurs et être rationnel ne signifie pas être infaillible, mais être capable de tirer les enseignements de ses erreurs.

Vers une rationalité « élargie »
Les critiques portées à la théorie de l'acteur rationnel peuvent se distribuer en deux camps.
Les unes refusent tout simplement la théorie de l'acteur rationnel au nom de son manque de réalisme. Pour elles, la rationalité a peu de pertinence et ne serait qu'un mythe. La critique la plus forte est venue des travaux expérimentaux menés par Amos Tversky et Daniel Kahneman. Leurs expérimentations ont montré que les sujets soumis à des situations où l'on doit choisir le meilleur investissement, parmi plusieurs solutions possibles, font de nombreuses erreurs de raisonnement et se laissent facilement tromper selon la façon dont le problème est formulé. Par exemple, au jeu de pile (P) ou face (F), si l'on demande quelle est la série de tirage qui a le plus de chances de sortir dans les deux séries PFPFPPF ou PPPPPPP, la plupart des gens répondent la série 1, alors que ce n'est pas le cas (les deux séries sont équivalentes).
Il est maintenant bien établi que les individus confrontés à des raisonnements logiques se laissent aisément piégés par des « biais cognitifs ». Leurs raisonnements, leurs calculs, leurs déductions et leurs estimations ne sont pas exempts de nombreuses erreurs.
Prenant acte que l'acteur social n'est pas ce calculateur prodige et omniscient que propose la théorie du « *rational choice* », certains sociologues d'obédience « rationaliste » ne rejettent pourtant pas complètement le postulat de rationalité et en proposent une vision élargie.
Pour Jon Elster, par exemple, les acteurs sont bien rationnels : leurs actions quotidiennes mettent en jeu des stratégies conscientes et cohérentes. Leurs comportements ne sont pas dictés uniquement par des contraintes ou des idéologies qui les embrigadent. Cependant, aucun des consommateurs, des électeurs ou des décideurs ne ressemble à ce raisonneur rigoureux et infaillible que propose le modèle du « *rational choice* ». Dès lors, il faut considérer l'acteur social comme un « animal qui évite les gaffes » plutôt que comme un « animal rationnel ». Dans ses différents ouvrages, J. Elster s'intéresse aux « ruses de l'action » employées par les individus pour parvenir à leurs fins : comment on s'y prend par exemple pour dompter ses propres émotions ou piéger sa volonté défaillante dans le but d'arrêter de fumer ou d'organiser son travail (*Ulysse et les sirènes*, 1979).
Le sociologue Raymond Boudon adopte une perspective assez proche de celle de J. Elster. Comme lui, il se refuse à considérer que nos actions sont dirigées par les croyances irrationnelles ; comme lui, il se démarque de l'approche du « rational choice » qu'il juge irréaliste et il utilise aussi la théorie des « biais cognitifs » (A. Tversky) pour rendre compte de la formation des idéologies. Dans *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues* (1986) puis *L'Art de se persuader* (1990), R. Boudon entreprend d'expliquer les idéologies politiques ou les préjugés en faisant appel à des processus de raisonnement logiques. En somme, pour lui, on peut toujours avoir de « bonnes raisons » de se tromper. On peut expliquer les erreurs de jugement et les croyances

diverses en créditant le sujet d'aptitudes cognitives rationnelles, même si cette rationalité n'est pas parfaite.

RATIONNEL (CHOIX)

› ***Choix***

RÉCIT

Pourquoi aime-t-on tant les histoires ? D'où vient cette puissance envoûtante des récits et des contes ? Pourquoi l'esprit humain est-il plus attiré par une bonne histoire, un événement saillant que par une théorie ou un exposé ?

Pourquoi aimons-nous tant les histoires ?

Le pouvoir du récit n'est pas uniquement de nous faire basculer dans un univers fictif, c'est aussi un moyen d'accéder à la condition humaine : décrire les milieux sociaux, les trajectoires individuelles, explorer les sentiments, suggérer l'expérience et le vécu des personnes. Au côté de la fonction récréative, le récit possède aussi une fonction explicative… Il a sa façon à lui de nous faire découvrir et connaître la condition humaine.

Or, c'est justement contre cette force suggestive de l'approche littéraire, contre les pièges de l'intuition et des images trop évocatrices que se sont constituées la plupart des sciences humaines. En forçant à peine le trait, on peut considérer que la perspective scientifique dans les sciences de l'homme avait consisté, depuis un siècle, dans une vaste entreprise d'expulsion de la subjectivité et de la description vivante des phénomènes humains au profit d'un regard objectif. L'école des Annales, par exemple, s'est édifiée contre une histoire dite « événementielle », jugée suspecte car fondée sur le récit au détriment de l'analyse des forces souterraines. À l'« histoire-récit » s'est substituée l'« histoire-problème », selon la formule de Paul Veyne. Comme l'a montré Wolf Lepenies (*Les Trois Cultures*, 1985), la sociologie s'est définie avec une claire volonté d'adopter une démarche scientifique, soucieuse de conceptualisation, d'objectivité et de quantification, refusant les approches littéraires et psychologiques du social. La psychologie scientifique elle-même s'est refusée à prendre en compte la subjectivité et l'analyse introspective dans l'étude des phénomènes mentaux. Le structuralisme enfin, en expulsant le sujet au profit des structures, faisait du récit un genre suspect. À la même époque, les écrivains adeptes du Nouveau Roman s'employaient à casser le schéma du roman traditionnel construit autour d'un personnage central et d'une intrigue.

Pourtant, on assiste depuis les années 1980 à un regain d'intérêt pour les formes plus descriptives et narratives en sciences humaines. Cette redécouverte s'est faite en plusieurs étapes.

Dans les années 1970-1980, l'histoire redécouvre la biographie sous une forme enrichie, sorte de synthèse entre l'approche des Annales et l'« histoire-événement ». En sociologie et en anthropologie, le retour de l'acteur s'accompagne d'une redécouverte d'un genre jusque-là oublié : l'histoire de vie. Dans la lignée des travaux du philosophe Paul Ricœur (*Temps et Récit*, 3 vol., 1983-1985), une réflexion épistémologique s'est amorcée autour du rôle du récit en sciences de l'homme. P. Ricœur insiste sur l'importance de la « mise en intrigue » qui agence des éléments singuliers et hétérogènes dans une suite d'événements pour en faire une histoire. Par ailleurs, il cherche à mettre en évidence les liens de correspondance qui unissent le récit avec la façon dont l'être humain expérimente mentalement ses expériences de vie.

En somme, l'attrait pour le récit serait l'expression d'une forme de pensée

en adéquation spontanée avec l'esprit humain. Pour le psychologue Jerome S. Bruner, la forme de l'histoire est en cohérence avec une tendance naturelle de l'esprit humain qui aborde la réalité sous forme de séquences d'événements, de représentations d'actions et de visées d'intentions (*Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, 2002). On retrouve d'ailleurs cette idée chez plusieurs spécialistes de la théorie littéraire comme Mark Turner, pour qui le goût pour les contes est la manifestation d'une prédisposition propre aux humains à créer des fictions, à inventer mentalement des mondes possibles (*The Literary Mind*, 1996). En somme, l'être humain serait par nature un « *Homo fabulator* » (J. Molino, R. Lafhail-Molino, *Homo fabulator*, 2003).

La narratologie

Il n'existe pas de définition canonique du récit. On s'accorde généralement à admettre que, pour composer une histoire qui en ait l'allure, il faut plusieurs composantes : des éléments descriptifs (personnages, décors, situations, faits et événements), une séquence d'événements et une intrigue.

L'analyse du récit est devenue l'objet d'une science objective : la narratologie. Ainsi s'est progressivement constituée une analyse structurale des récits. Vladimir Propp, René Diatkine, Tzvetan Todorov, Algirdas J. Greimas et Gérard Genette sont les grands noms qui ont jalonné l'histoire de cette discipline née dans la seconde moitié du XX^e^ siècle. Le point commun de leur analyse est d'avoir dégagé peu à peu une sorte de « grammaire des histoires », d'avoir décortiqué la structure logique des contes, des romans, des scénarios de fiction et de toute autre forme narrative pour en faire ressortir leurs éléments constitutifs (séquences d'action, fonctions, actants) et leur structure logique (schéma narratif).

La narratologie a aujourd'hui délaissé quelque peu l'approche formelle et structurale pour privilégier la « communication » entre le lecteur et l'auteur. On s'est aperçu que l'univers mental particulier créé par une histoire ne tient pas uniquement à sa composition interne. Il suppose aussi une recréation par le lecteur des faits racontés – les spécialistes parlent d'« univers diégétique » (J.M. Adam, *Le Récit*, 1984). En d'autres termes, le récit ne fonctionne pas tout seul, il implique ce qu'Umberto Eco appelle une « coopération interprétative », une communication implicite entre le lecteur et l'auteur (U. Eco, *Lector in fabula*, 1979).

Cette capacité à remplir les vides contenus dans tout récit en projetant son propre univers a notamment été étudiée par les psychologues à travers la notion de « schéma », empruntée dans un premier temps au psychologue anglais Frederick C. Bartlett (*Remembering : An Experimental and Social Study*, 1932) puis reprise et développée à partir des années 1970.

Certains théoriciens de la science politique ont commencé à s'intéresser au discours politique en tant que récit. Ainsi Emery Roe a inauguré une nouvelle grille d'analyse : la « *narrative policy* » (*Narrative Policy Analysis : Theory and Practice*, 1994) alors que d'autres s'intéressaient à l'importation du « *storytelling* » dans les discours politiques.

La notion de récit peut renvoyer à tout un arsenal de techniques discursives : la dramatisation d'événements, la mise en scène de soi en héros, en sauveur ou en victime, à la fabrication de « clash », médiatiques et peut prend aussi la forme d'un nouveau « grand récit » épique.

› ***Storytelling***

RECONNAISSANCE

« Si l'aiguillon principal de l'activité humaine n'est pas le désir de biens ma-

tériels, de la satisfaction égoïste, mais l'aspiration à la gloire et aux honneurs, comment pourrait-on se passer des autres, qui sont leurs seuls pourvoyeurs possibles ? » Selon La Rochefoucauld (*Maximes et réflexions diverses*, 1664), le besoin de « reconnaissance » – entendu comme la quête de l'estime publique – suppose une dépendance à l'égard d'autrui qui est constitutive de la nature humaine et ne peut se satisfaire de la vie solitaire.

Le souci de paraître

La quête de considération et de prestige ainsi que le souci de paraître ont été perçus par nombre de philosophes comme faisant partie des mobiles fondamentaux guidant nos vies. Pour Rousseau, la recherche de « considération » est à la fois l'un des plus puissants mobiles personnels et un ciment de la vie en groupe. « Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même », écrit-il dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755). Adam Smith a également compris que le besoin de reconnaissance est « le désir le plus ardent de l'âme humaine ». L'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* (1759) note que « les hommes ont souvent renoncé volontairement à la vie, pour acquérir, après leur mort, une renommée dont ils ne pouvaient plus jouir ». On retrouve chez Hegel cette même thématique. Dans un fameux chapitre de La *Phénoménologie de l'esprit* (1807), consacré à la « dialectique du maître et de l'esclave », il décrit la lutte à mort que se livrent entre eux les hommes pour obtenir la « reconnaissance ». Celui qui deviendra le maître est celui qui est « prêt à perdre sa vie pour gagner la renommée ».

Longtemps passée inaperçue, l'idée centrale de la reconnaissance sera reprise et développée par quelques penseurs contemporains. Tzvetan Todorov soutient dans *La Vie commune* (1995) une proposition simple : une des motivations principales de l'existence humaine réside dans le désir d'être « reconnu par autrui ».

De ce postulat, plusieurs conséquences sociales, psychologiques et morales découlent.

Une de celles-ci est la suivante. Si le ressort de l'existence est dans la recherche de reconnaissance, il en résulte une incomplétude fondatrice de l'être humain. Ayant besoin de l'autre pour « exister », son besoin ne peut être satisfait que provisoirement.

Sur le plan psychologique, T. Todorov soutient que le besoin de reconnaissance est tout aussi fondamental que les besoins primaires comme la faim ou la soif.

Quelles formes et quelles directions va prendre ce désir de reconnaissance ? On peut la rechercher dans des distinctions personnelles ou, au contraire, dans l'appartenance à un groupe. Dans ce cas, la reconnaissance nous pousse à valoriser notre groupe d'appartenance et à s'y conformer, voire à se fondre en lui. « Si je n'ai rien dont je puisse être fier dans ma vie à moi, je m'attache avec d'autant plus d'acharnement à prouver ou à défendre la bonne renommée de ma nation ou de ma famille religieuse. »

Mais comme toute pulsion, le désir de reconnaissance peut être frustré. L'humiliation ou l'indifférence d'autrui en sont les sanctions principales. Face au mépris ou à l'indifférence, l'individu va avoir recours à des « stratégies de défense ou de substitution ». T. Todorov s'attache alors à décrire quelques-unes de ces stratégies palliatives.

Pour celui qui ne parvient pas à se faire admirer pour ses talents, il existe toujours la possibilité d'obtenir une « reconnaissance de substitution » par la transgression des règles. C'est le cas du cancre ou de l'extravagant, qui, pour attirer les regards, adoptent une position de conflit tapageuse consistant à prendre le contre-pied des valeurs

dominantes. L'idolâtrie et le fanatisme sont une autre stratégie de substitution qui consiste à accepter de vivre dans l'ombre d'une idole ou d'un groupe en escomptant recevoir une part de gloire du fait de sa proximité avec lui.
Les possibilités ne s'arrêtent pas là. Parmi les palliatifs de la recherche de prestige, il y a aussi la « reconnaissance illusoire » du vantard ou du mythomane qui s'invente de faux titres de gloire ; il y a aussi l'orgueil qui est une forme de culte solitaire de sa propre valeur lorsque l'on ne parvient pas à être reconnu par les autres. Il y a encore la tactique de la victime qui veut attirer l'attention sur elle en étalant ses malheurs ou ses maladies…
Si la recherche des honneurs appelle le regard d'autrui, cette sollicitation s'adresse autant à des personnes réelles qu'à des « personnages intérieurs » qui peuplent notre esprit. T. Todorov appelle « maître de reconnaissance » ce « juge intérieur qui sanctionne positivement ou négativement nos actes ». C'est souvent en fonction de ce personnage imaginaire – conscience morale, ange gardien ou surmoi, qui prennent souvent la figure d'une image parentale – que nous agissons. Le regard de l'autre est si décisif dans nos conduites qu'il en devient une instance psychique de notre personnalité profonde.

Les communautés en quête de reconnaissance

Avec le philosophe Charles Taylor, on passe du besoin de reconnaissance individuel à la reconnaissance des groupes. Si l'identité individuelle se construit dans le regard de l'autre, cela est également vrai des communautés. Les minorités ethniques au sein d'une nation revendiquent aussi leur droit à la « reconnaissance ». Et le déni de reconnaissance peut être considéré comme une forme d'oppression. Le sujet est très sensible aux États-Unis et au Canada, où C. Taylor vit et s'exprime.

Selon le philosophe allemand Axel Honneth (*La Lutte pour la reconnaissance*, 2000), la notion de reconnaissance permet de mieux rendre compte de la manière dont se résolvent les conflits individuels et sociaux que ne le feraient les notions d'intérêt, d'appétit de pouvoir ou les principes abstraits comme l'amour, l'égalité ou la liberté. A. Honneth souligne combien la lutte pour la reconnaissance joue à tous les niveaux de la sociabilité humaine. Ainsi, l'amour et la sollicitude personnelle construisent le cercle des relations primaires (famille, amis) ; la considération et le respect fondent l'univers des relations juridiques et sociales ; l'estime et la reconnaissance de l'utilité de chacun sont à la base des solidarités de groupes (nation, association).
La réflexion d'A. Honneth ouvre vers les applications concrètes du désir de reconnaissance tel qu'il s'exprime dans les relations personnelles, le travail et la politique. Elle rejoint alors les travaux de psychologie sociale qui montrent combien la reconnaissance d'autrui compte dans la construction de l'identité personnelle (George H. Mead), dans les relations de travail (Christophe Desjours) ou dans la communication avec autrui (Erwing Goffman).

RÉFLEXIVITÉ

George Soros, le célèbre financier hongro-américain, est connu pour avoir réalisé d'énormes profits financiers dans la gestion de ses hedge funds (fonds de placement) sur les marchés boursiers. On sait aussi qu'il soutient dans les pays de l'Est de nombreuses actions de développement par le biais des fondations qu'il a créées dans les années 1980. On sait encore que c'est un esprit iconoclaste et pourfendeur du libéralisme économique depuis qu'il a publié *La Crise du capitalisme mondial* (1998).

On sait moins que cet ancien étudiant en philosophie, reconverti dans la finance, nourrit par ailleurs un projet théorique : penser l'économie et l'histoire contemporaines à partir d'une « théorie de la réflexivité » (*L'Alchimie de la finance*, 1998). Son idée centrale est qu'on ne peut étudier les phénomènes humains comme des phénomènes physiques, car les sciences humaines étudient un être pensant qui agit et réagit en fonction de ses représentations de la situation (et non seulement à partir de données objectives). La réflexivité n'est autre que cette interaction entre pensée et action – qui suppose, selon G. Soros, d'aborder sans cesse les actions humaines sous l'angle du milieu et des représentations que les humains s'en font.

L'ambition théorique de G. Soros pourrait n'être vue que comme un honorable passe-temps de milliardaire, si sa théorie de la réflexivité n'était en résonance avec les développements les plus récents de la science économique et n'avait été forgée parallèlement à celle d'Anthony Giddens ou d'Ulrich Beck, deux figures de proue de la sociologie contemporaine. À la question « Quelle est la différence entre votre théorie de la réflexivité et celle de George Soros ? », le sociologue A. Giddens répond : « Rien, si ce n'est que lui a gagné des millions de dollars avec. »

L'idée de réflexivité, G. Soros l'applique en premier lieu au fonctionnement des marchés financiers. On sait que, en matière d'investissement, les opérateurs ne se déterminent pas uniquement en fonction de la réalité de l'économie (croissance, bénéfices…) : ce que l'on nomme les « fondamentaux ». En permanence, les marchés sont très sensibles à l'opinion, aux prospectives, aux anticipations – bonnes ou mauvaises – faites par les experts. Aux fondamentaux s'ajoute donc ce que certains appellent désormais les « sentimentaux » (croyances, anticipations, représentations, opinions). Dans ce jeu de miroir que constitue la réflexivité boursière, celui qui gagne est celui qui anticipe sur les tendances non de l'économie réelle, mais de l'opinion. Pour gagner gros, il faut être à la tête du troupeau et investir au début d'une courbe ascendante. Pour ne pas tout perdre, il faut ensuite savoir abandonner ses positions en sentant la chute venir. G. Soros a profité de sa théorie de la réflexivité des marchés, de sa connaissance de la « courbe de l'opinion » pour en tirer d'extraordinaires bénéfices.

Une société réflexive

A. Giddens développe une idée similaire à propos des phénomènes sociaux. La réflexivité ne concerne pas uniquement l'économie des marchés financiers. La société tout entière est en permanence soumise à un flux d'informations – par le biais des journaux, des livres, de l'enseignement, des idéologies politiques – qui contribuent à forger les représentations des acteurs sociaux. Et c'est en fonction de ces représentations qu'ils agissent.

Selon A. Giddens, le mariage ou le divorce peuvent aussi être affectés par la réflexivité : la fréquence des divorces, calculée par les démographes et largement diffusée par la presse, contribue à freiner l'attrait pour le mariage chez les jeunes couples, sachant que la formation d'un couple est désormais précaire (*Les Conséquences de la modernité*, 1990).

Les sociétés modernes sont constamment consommatrices d'informations sur elles-mêmes. C'est en partie à travers les statistiques officielles que les gouvernants fixent leur politique, que les économistes s'informent sur l'état des marchés et que les acteurs sociaux ajustent leurs actions. Toutes ces informations deviennent à leur tour des facteurs de changement.

La réflexivité n'est autre que cette autoobservation permanente des humains par eux-mêmes qui transforme leurs

conduites en phénomènes imprévisibles et changeants… et qui permet à G. Soros de gagner tant d'argent.

L'individu réflexif

Selon Charles Taylor (*Les Sources du moi*, 1989), la « réflexivité radicale » est une caractéristique de l'individu moderne. Dans une société où les cadres de socialisation sont moins rigides, la réflexion permanente sur nos propres conduites, nos objectifs de vie et les moyens pour les réaliser devient un impératif. Notre destin social n'étant plus fixé par avance, chacun est tenu de construire sa vie et pour cela de penser, de réfléchir, de soupeser, de calculer, d'évaluer avant d'agir. Bien sûr, cette attitude a existé à toutes les époques, mais elle devient un modèle, voire une injonction dans le monde contemporain où les rôles sociaux sont plus enfermés dans le cadre de normes, de conventions, d'habitudes et de programmes d'action.

Le sociologue Anthony Giddens parle en terme de « réflexivité » pour rendre compte de ce processus d'auto-analyse. Selon lui, la « réflexivité », c'est l'aptitude des acteurs « constamment engagés dans le flot des conduites quotidiennes (…) à comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font » (*La Constitution de la société*, 1984).

Le sociologue François Dubet parle de « distanciation » pour évoquer cette prise en compte de la réflexivité des acteurs. Les rôles et les normes sociales n'étant plus clairement établis, il importe alors de s'interroger en permanence sur la façon de se comporter. Comment l'enseignant doit-il agir vis-à-vis d'un élève qui perturbe sa classe : punir, dialoguer, laisser passer ? Aucun prêt-à-penser ou prêt-à-agir n'est vraiment imposé. Le répertoire comportemental reste ouvert. D'où une réflexion permanente. C'est le cas pour les femmes dont la vie est tiraillée entre plusieurs modèles : femme active ou mère de famille, célibataire ou épouse. Par ailleurs, la crise d'identité masculine oblige les hommes à redéfinir leurs conduites. Il en va de même du manager (quel style de management adopter ?), du salarié (dois-je ou non rester dans un poste ?).

Les « *habitus* » sociaux, programmes de comportements « incorporés et adaptés à un milieu social », ne suffisent plus à régler les conduites. Bernard Lahire montre que, dans toute une série de tâches quotidiennes, de la façon de faire ses courses à la manière de gérer son travail, l'acteur social ne peut s'en remettre à l'activation des programmes inconscients (*L'Homme pluriel*, 1998).

La réflexivité en sciences sociales

La réflexivité concerne aussi le travail des sociologues et des anthropologues. Ils ont réalisé combien leurs travaux de recherche sont tributaires de leur propre histoire, de leur culture et forme de pensée. Du coup, il devient nécessaire de réfléchir sur les conditions de production de leur propre savoir. Pierre Bourdieu s'est livré dans ses derniers travaux à de tels exercices d'auto-analyse de son œuvre (*Science de la science et réflexivité*, 2001, et avec L. Wacquant Réponses. *Pour une anthropologie réflexive*, 1992). C'est le même travail entrepris bien avant par Edgar Morin dans ses ouvrages sur la méthode et mis en pratique dans ses « journaux » (*Le Vif du sujet*, 1969 ; *Le Journal de Californie*, 1970 ; *Journal d'un livre*, 1981).

La réflexivité a fait son entrée en anthropologie, notamment sous l'impulsion des travaux de Clifford Geertz qui propose une analyse critique des conditions d'écriture de l'ethnologue. Ce qu'a également fait avec beaucoup d'humour Nigel Barley dans son savoureux petit livre *L'anthropologie n'est pas un sport dangereux* (1999).

Si on considère enfin la réflexivité comme l'art de l'auto-analyse et de la

gestion de soi, on peut alors relier cette notion à celles d'« auto-efficacité » (Albert Bandura), de « gouvernement de soi »(Michel Foucault), de métacognition (psychologie cognitive).

RÉGIME

La typologie des régimes politiques est très ancienne et remonte à l'antiquité grecque. Elle n'a jamais cessé de s'affiner et de s'adapter à l'évolution des sociétés jusqu'à aujourd'hui.

Le premier et le plus illustre des classificateurs est Aristote, qui analyse les régimes en fonction de la nature du pouvoir (qui gouverne) et des formes qu'il prend dans la réalité, la façon dont il s'exerce au quotidien et à qui il profite. Aristote distinguait, dans sa *Politique*, trois types de régimes : la monarchie, l'aristocratie et la république. En monarchie, un homme gouverne seul. Aristote note que ce pouvoir peut dégénérer en tyrannie, lorsque le souverain l'exerce à son seul profit, sans partager le pouvoir ni se préoccuper du bien-être de ses sujets. Avec l'aristocratie, c'est un petit groupe d'hommes qui gouvernent. Enfin, la république ou « *Politeia* » est, selon Aristote, le régime où le grand nombre gouverne. Il peut dégénérer en démocratie, dans laquelle « la multitude exerce le pouvoir au profit des plus faibles ».

Aristote présente, à travers ces trois types de régimes, des formes pures. Mais il sait qu'il existe de nombreuses formes intermédiaires, que l'on peut composer en mariant ces trois formules. C'est là un apport considérable de la pensée comparative, qui connaît à la fois la nécessité de forger des catégories générales pour penser, mais qui est également soucieuse de la complexité du réel.

Un autre Grec, Polybe, admirateur du pragmatisme des Romains, a vanté, quant à lui, les bienfaits des « régimes mixtes » : « La plupart de ceux qui ont traité avec méthode des différentes formes de gouvernement en ont distingué trois, savoir la royauté, l'aristocratie et la démocratie : on ne voit pas si par là ils ont voulu nous faire entendre qu'il n'y en avait point d'autres, ou que c'étaient là les trois meilleures ; mais quoi qu'il en soit, j'ose dire qu'ils se sont trompés sur l'un et l'autre point. Ce ne sont point les meilleures, puisque non seulement la raison mais encore l'expérience nous apprennent que la forme de gouvernement la plus parfaite est celle qui est composée des trois qu'ils citent. » Polybe, *Histoire romaine*, VI.

Ce goût pour le bricolage des formes politiques existe aussi aujourd'hui. Dans les vieilles démocraties comme la France, chaque constitution, si on la regarde de près, porte les cicatrices de toutes celles qui l'ont précédée. Celle de 1958, ni tout à fait présidentielle ni tout à fait parlementaire et donc considérée comme « semi-présidentielle » lors de son adoption, oscille en fait entre les deux au gré des retouches : un peu plus parlementaire pendant les phases de cohabitation, un peu plus présidentielle aujourd'hui, depuis que la réduction de la durée du mandat présidentiel les a rendues improbables.

Régime présidentiel/régime parlementaire

Hors de France, on continue à distinguer deux grands groupes de régimes démocratiques. D'une part les régimes présidentiels, ou un président élu est à la fois chef d'État et chef de l'exécutif, tandis qu'un Congrès puissant et indépendant sait souvent lui tenir tête, leur modèle étant le régime américain. Ces régimes, compte tenu de la concentration des pouvoirs, peuvent soit assurer une démocratie irréprochable, soit dissimuler des dictatures. à peine fardées. D'autre part, et dans la quasi-totalité des États développés contemporains, des régimes parlementaires, souvent

influencés par la tradition britannique. On y trouve toujours un chef de gouvernement responsable devant une assemblée au moins, un parlement formé d'une ou deux assemblées, détenant le pouvoir législatif ainsi que celui de censurer le gouvernement, et un chef d'État aux fonctions protocolaires.

Les régimes autoritaires au XXe siècle

La théorie politique après la Seconde Guerre mondiale a été obnubilée par l'opposition entre deux types de régimes : démocratie et totalitarisme. Cette polarisation reflétait l'opposition des démocraties aux deux régimes auxquels elle s'était confrontée : les totalitarismes fasciste et communiste. Mais entre ces deux extrêmes, toute une série de régimes intermédiaires ont existé, en particulier en Afrique, Asie ou Amérique latine et qu'on a qualifié par la suite de régimes « autoritaires ». Sous ce terme y retrouve une grande variété de formes de pouvoir (Juan J. Linz, *Régimes totalitaires et autoritaires*, 2006) : Les dictatures militaires ; les régimes de parti unique (Algérie avec le FLN de 1962 au milieu des années 1990, Mexique du PRI, (parti révolutionnaire institutionnaliste) qui a détenu le pouvoir unique de 1930 jusqu'à l'an 2000) ; les tyrannies patrimoniales dans lesquelles l'État est la propriété personnelle d'une famille ou d'un clan (les monarchies du Golfe) ; les oligarchies clientélistes comme celle des caudillos d'Amérique latine des années 1950-1970 ; le césarisme bonapartiste (une forme de "dictature éclairée" où un régime politique fort, très nationaliste stimule de façon volontariste le développement économique) ; les régimes populistes, mariage d'un régime autoritaire avec un fort soutien populaire à un chef charismatique (Guy Hermet, *Les Populismes dans le monde*, 2001) ; les régimes fascistes, (Italie de Mussolini, de Franco en Espagne), alliance entre dictature militaire, culte de la personnalité, populisme et/ou oligarchie familiale.

Les dictatures du XXe siècle ont largement puisé dans les formes politiques précédentes et il a existé de nombreuses formes transitoires ou hybrides s'appuyant sur les instruments classiques du pouvoir : la répression, l'idéologie, l'économie, et parfois l'adhésion des masses.

› ***Absolutisme, Démocratie, Totalitarisme***

RÉGULATION (THÉORIE DE LA)

Le capitalisme s'est déployé en plusieurs phases et selon plusieurs variétés nationales. Le capitalisme concurrentiel du XIXe siècle n'est pas le capitalisme monopolistique des trente glorieuses, tout comme le capitalisme américain n'est pas le même que celui d'Europe… Décrire le fonctionnement et la configuration propre à chaque époque ou forme nationale du capitalisme, tel est l'objectif central de l'école de la régulation.

En économie, l'école de la régulation est née en France et s'est fédérée autour des travaux de Michel Aglietta, Robert Boyer et Alain Lipietz.

Le point de départ des théoriciens de la régulation est une volonté délibérée de s'inspirer des leçons de l'histoire, afin de souligner la valeur relative des mécanismes économiques et de rejeter l'idée de lois économiques abstraites et atemporelles.

L'école de la régulation considère que le capitalisme peut s'analyser à partir d'un ensemble de rapports sociaux fondamentaux dont les articulations expliquent bien son devenir. Ces rapports sociaux (ou « formes institutionnelles ») prennent en compte le type de rapport salarial instauré entre patronat et salariés, les formes de la concurrence, les modalités d'action de l'État et, en-

fin, le mode d'insertion d'un pays dans l'économie internationale.
À partir de là, il est possible de décrire différents modes de régulation économique qui se sont succédé au cours de l'histoire ou qui se distinguent d'un pays à l'autre.

Phases et types de capitalismes
R. Boyer et M. Aglietta ont tout d'abord établi une distinction devenue canonique entre le mode de régulation concurrentiel, qui a prévalu dans la seconde moitié du XIXe siècle, et le mode de régulation fordiste, qui lui a succédé.
Dans le capitalisme concurrentiel, la fixation des salaires et des prix est très flexible : ceux-ci varient en fonction des conditions du marché. La forte concurrence induit une instabilité de l'emploi ; les fluctuations économiques entraînent la stagnation des salaires. Cette régulation concurrentielle repose sur une accumulation extensive du capital : la rentabilité des capitaux est assurée non par la technique, mais par l'augmentation de la main-d'œuvre. La faiblesse des investissements entraîne une maigre productivité : les salaires faibles font que la consommation ouvrière est orientée essentiellement vers les dépenses alimentaires et de logement.
Au début du XXe siècle sont jetées, conjointement au taylorisme, les bases d'un nouveau mode d'accumulation du capital : l'accumulation intensive. La modernisation des équipements et une croissance rapide et régulière de la productivité en sont les deux traits majeurs. Mais si les entreprises produisent mieux et plus, si le profit augmente, les retombées sont inexistantes pour les salariés. Résultat : la production croît mais sans pouvoir trouver de débouchés suffisants puisque les salaires et la consommation stagnent. Cette distinction ainsi définie, la crise de 1929 peut s'analyser comme l'expression d'une accumulation intensive (avec la mise en place du taylorisme) dans un cadre où la régulation reste encore de type concurrentiel.
Le blocage est levé dans les années 1930 avec la lente mise en place d'un mode de régulation monopolistique. Celui-ci s'érige sur de nouveaux piliers : force accrue des organisations syndicales de salariés, cartellisation des grandes entreprises, développement de l'intervention étatique, indexation des salaires sur la productivité… Toutes ces modifications provoquent une rigidité des prix sur les marchés. La croissance rapide et régulière des salaires qu'accompagne le développement du crédit permet aux salariés d'accéder à un niveau de consommation supérieur. Se met ainsi en place, aux États-Unis et en Europe, un nouveau mode de régulation macro-économique que les théoriciens de la régulation nomment fordisme. L'organisation nouvelle du travail engendre de forts gains de productivité et permet de produire massivement des biens intermédiaires (automobiles, machines à laver, télévisions…) désormais accessibles à la plupart des ménages. La conjonction entre production et consommation de masse produit un cercle vertueux.
Depuis les années 1980, les recherches d'inspiration « régulationniste » se sont ouvertes à de nouveaux domaines d'investigation : la comparaison des différents types de capitalismes contemporains (américain, français, nordique, asiatique), la transition économique à l'Est, les systèmes d'innovation ou encore le passage vers une économie « postfordiste ».
Sur le plan théorique, la théorie de la régulation a tenté d'établir un pont avec d'autres courants de pensée comme l'économie des conventions et l'institutionnalisme.

› ***Capitalisme, Conventions, Institutionnalisme***

RELATIONS HUMAINES (ÉCOLE DES)

L'école des relations humaines dont le fondateur est Elton Mayo (1880-1949) met l'accent sur l'importance du facteur humain dans l'entreprise. L'expérience des usines d'Hawthorne de la Western Electric dirigée par E. Mayo est la référence fondatrice de l'école des relations humaines.
À une époque où les pratiques du taylorisme étaient dominantes dans la grande industrie, E. Mayo a montré que les ouvriers ne sont pas mus par le seul appât du gain, mais qu'ils revendiquent de la considération et de la reconnaissance.
Après E. Mayo, le courant des relations humaines se prolongea autour de deux axes : les contributions d'Abraham Maslow (1908-1970), de Frederick Herzberg (1923-2000) et de Douglas MacGregor (1906-1964), pour qui l'homme au travail n'est pas motivé pas le seul intérêt économique mais par un système complexe de besoins (reconnaissance, sécurité, auto-accomplissement, etc.) ; la dynamique de groupe, dont Kurt Lewin (1890-1947) et Jacob L. Moreno (1892-1974) sont les principaux représentants, insiste sur les relations dynamiques et les liens affectifs qui se nouent au sein de petits groupes.

› ***Management***

RELATIONS INTERNATIONALES

L'effondrement du bloc soviétique au début des années 1990 a mis fin à un système bipolaire où s'affrontaient les deux superpuissances : les États-Unis et l'URSS. On s'est alors beaucoup interrogé sur le nouveau dispositif international qui allait lui succéder.
À l'époque, certains ont alors rêvé à l'avènement d'un « nouvel ordre international », régi par des instances supranationales comme l'Onu, les tribunaux internationaux ou une cour de justice internationale. On a supposé aussi que la fin de la guerre froide allait produire un monde « multipolaire » dispersé en plusieurs centres (les États-Unis, l'Europe, la Chine, le Japon, l'Inde). Pour d'autres, la mondialisation s'accompagnait de la disparition des frontières nationales. Un monde transnational turbulent dont les marchés, Internet, mais aussi le crime organisé, les réseaux terroristes s'imposaient à des États impuissants. La place prépondérante prise par les États-Unis dans les interventions internationales (guerre du Golfe) laissait suggérer à d'autres encore qu'une nouvelle superpuissance allait s'imposer à tous. La nouvelle configuration mettait à l'épreuve les modèles des relations internationales. Aucun ne semblait complètement rendre compte du nouvel ordre mondial. Aucun ne pouvait être écarté.

Du monde multipolaire…
La théorie des relations internationales a pris corps dans les années 1930 aux États-Unis. Elle succède à la vieille diplomatie et à l'histoire militaire, et affiche une ambition : penser les relations internationales à partir de modèles scientifiques. Il ne s'agit plus de relater les événements et de jauger la puissance de chacun, mais de dévoiler une logique d'ensemble des rapports de force.
Cette théorie des relations internationales s'est structurée autour de deux perspectives.
La première, celle du courant dit « réaliste » ou « classique », envisage les États comme des monstres froids qui ne recherchent que la puissance sur la scène internationale. Les États sont fondamentalement en conflit, même s'ils peuvent nouer des alliances temporaires.
Ce courant s'inscrit dans la tradition de Karl von Clausewitz (1780-1831)

et Thomas Hobbes (1588-1679). Le maître à penser de l'école réaliste américaine fut Reinhold Niebuhr (1892-1971). Ce théologien protestant présente dans *Moral Man and Immoral Society* (1932) une vision des hommes et de la société profondément pessimiste. Les relations entre États sont dominées par la logique de l'affrontement. R. Niebuhr ne croit pas à une vision idéaliste et pacifiste d'un gouvernement mondial. Il penche plutôt pour l'idée qu'il est parfois possible que les chefs d'État dominent leurs passions et mènent une politique « raisonnable ».

Les autres tenants de cette vision réaliste sont F.L. Schuman (*International Politics*, 1933) et N.J. Spykman (*America's Strategy in World Politics*, 1942). Mais c'est surtout H.J. Morgenthau (*Politics among Nations*, 1948) qui va devenir la référence centrale du courant réaliste à partir des années 1950. Les thèses d'H.J. Morgenthau peuvent tenir en trois propositions essentielles : « Il y a un déterminisme applicable aux faits politiques dont les règles et les lois sont indépendantes de nos préférences. » ; « La politique internationale, comme toute politique, est une lutte pour le pouvoir. » C'est-à-dire que les États mènent une lutte pour défendre leurs intérêts et accroître leur pouvoir ; à partir de là, il faut admettre que les États sont en situation de concurrence ou, au mieux, de coexistence, jamais de paix harmonieuse. Ils peuvent gérer leurs antagonismes par le conflit ou la négociation. Mais la politique internationale n'est, *in fine*, rien d'autre que l'ajustement des antagonismes.

À partir de 1945, la vision réaliste du système international est devenue prépondérante au sein de la théorie des relations internationales. Elle analyse la configuration d'alors comme un équilibre entre deux systèmes d'alliances dominés chacun par une superpuissance : en l'occurrence l'Otan dominée par les États-Unis et le pacte de Varsovie dominé par l'URSS. Le système bipolaire de la guerre froide est un cas particulier de système « multipolaire » d'États-nations souverains en compétition, décrit par Raymond Aron dans Paix et guerre entre les nations (1962).

… à l'analyse transnationale

En caricaturant à l'extrême, on pourrait opposer à l'approche réaliste une vision alternative : l'analyse transnationale. Selon cette approche, l'État n'est plus l'échelle pertinente pour comprendre les rapports de force. Les instances internationales – comme l'Onu, les systèmes d'alliance (Otan), la mondialisation économique – feraient perdre à l'État sa position centrale dans les relations internationales.

L'idée d'une interdépendance entre États n'est pas nouvelle. Elle était déjà présente chez des auteurs réalistes, pour qui les systèmes de régulation sont de nature à pacifier les relations internationales et à empêcher l'hégémonie. Ainsi, l'« internationalisme libéral » ou « idéalisme libéral » (en référence à la doctrine du président américain Thomas W. Wilson) a joué un rôle important après la Première Guerre mondiale dans la création d'une Société des Nations). À partir des années 1950, un courant dit « fonctionnaliste » s'inscrit dans cette tradition. Il a inspiré la mise en place de la Communauté économique européenne : il envisage des accords limités entre États sur des « fonctions »(marché commun, coopération industrielle, etc.) afin que des processus irréversibles de coopération entre les États s'enclenchent.

Mais l'idée d'une interdépendance globale s'est affirmée surtout à partir des années 1970 avec, entre autres, Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, auteurs de *Transnational Relations and World Politics* (1970), et James N. Rosenau (*Linkage Politics : Essays on the Convergence of National and*

International System, 1969).
Certains chercheurs comme Morton Kaplan tentaient de leur côté de construire une théorie systémique des relations internationales fondée sur des modèles de fonctionnement où les stratégies nationales sont insérées dans des logiques qui les dépassent : système du veto, système de l'équilibre, système bipolaire souple, système bipolaire rigide, système universel et système hiérarchisé (*System and Process in International Politics*, 1957).
À partir des années 1990, la globalisation économique et financière, alliée au boom d'Internet, a conduit de nombreux chercheurs de renom à prendre acte d'une nouvelle période dans les relations internationales. L'essor des « flux transnationaux » de marchandises, de capitaux et d'informations semblait sceller le sort de l'État-nation, qui n'était plus désormais l'unité fondamentale de l'organisation mondiale. J. Rosenau inaugurait par exemple, en 1990, une approche de l'organisation politique mondiale en terme de « turbulences ». Il définissait la coexistence d'un système de relations internationales « stato-centré » (centré sur l'État) et d'un système « multicentré », dans lequel les acteurs sont les groupes infra-étatiques de tous ordres émergeant à la faveur de l'affaiblissement de l'État. En France, le politologue Bertrand Badie a notamment souligné que, dans la plupart des régions du monde, les formes étatiques sont artificielles. La réalité est également structurée par des acteurs et des flux transfrontaliers (religions, commerce, mouvements politiques globaux, etc.).

Une science des relations internationales est-elle possible ?
La réflexion sur les relations internationales ne se réduit pas à l'opposition réalisme/approche transnationale.
D'autres hypothèses ont été explorées. Depuis la fin des années 1990, l'analyse des relations internationales a été marquée également par un flot de travaux sur la guerre, les nouvelles formes de guerres asymétriques et sur la stratégie des principaux acteurs de la scène mondiale (firmes multinationales, ONG,…). (Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, 2012.)

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Si le contrat de travail n'est conclu qu'entre un employeur et un salarié, il s'inscrit dans un contexte plus large, celui des relations professionnelles, que Michel Lallement (*Sociologie des relations professionnelles,* 2008) définit comme l'ensemble des pratiques et des règles qui, dans une entreprise, une branche, une région ou l'économie tout entière, structurent les rapports entre les salariés, les employeurs et l'État. Suivant une approche institutionnaliste, Michel Lallement décrit l'émergence des relations professionnelles à la fois comme instance régulatrice du marché du travail et comme objet d'étude, ainsi que le rôle joué par chacun des acteurs identifiés comme partie prenante des relations professionnelles.

RELIGION

On peut définir la religion par la croyance en Dieu (ou en des esprits), par les rites (la prière, les sacrements), par les institutions (les églises, sectes…), voire par les lieux et les objets sacrés (fétiches, statuettes, temples, etc.). Le premier écueil à éviter est d'essayer de trouver une bonne définition de la religion. En cent ans d'études, personne n'a réussi à s'entendre sur le sujet.

Qu'est-ce qu'une religion ?
Globalement, deux conceptions extrêmes de la religion s'affrontent. La

première postule l'unité fondamentale du phénomène religieux. Par-delà l'histoire et la diversité de ses manifestations concrètes, il existerait une essence unique de la religion. Telle est la thèse de l'« *Homo religiosus* », défendue par tout un courant d'inspiration phénoménologique (Rudolf Otto, Gerardus Van der Leeuw, Mircea Eliade, Julien Riès). L'unité du phénomène religieux s'exprimerait à travers la croyance en l'existence d'un monde invisible, transcendant et sacré, peuplé d'esprits ou de dieux auxquels les hommes vouent depuis toujours un même type de culte. Du chamanisme au christianisme, des cultes sataniques au confucianisme, toutes les croyances ne seraient que des manifestations différentes d'une même posture mentale s'exprimant à travers un même schéma de représentation.

À l'inverse, des auteurs contestent l'usage du mot « religion » et le voient comme un artifice conceptuel qui rassemble arbitrairement en une réalité unique des phénomènes différents. Pour beaucoup d'historiens, il n'existe pas une religion mais des religions. Cette affirmation est couramment celle du chercheur spécialisé qui tend toujours à distinguer et particulariser son objet de recherche. De plus, la notion de religion, rappelle Daniel Dubuisson, est une invention récente de la pensée occidentale (*L'Occident et la Religion. Mythes, science et idéologie*, 1998). Elle consiste à isoler la sphère du religieux – ses rites, ses croyances – du reste de la société et à en faire un monde à part. Or, tous ces éléments constitutifs peuvent se retrouver ailleurs. Le culte des idoles ? On le retrouve dans le sport, le cinéma ou la musique. Les messes, les cérémonies, les croyances messianiques ? Elles sont présentes en politique : on a même inventé le concept de « religion séculière » pour désigner le communisme ou le fascisme, qui possédaient bien des caractéristiques d'une religion d'État (A. Piette, *Les Religiosités séculières*, 1993). Le culte des morts ? Nul besoin de croire aux esprits pour célébrer ceux de la patrie. La quête de transcendance ? On peut la retrouver dans d'autres sphères d'activités : la musique ou la science par exemple.

La religion est-elle donc un phénomène *sui generis* ou un artifice conceptuel ? Le choix entre ces deux formules est affaire de posture intellectuelle. Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde à reconnaître que ce que l'on nomme la « religion » recouvre une réalité composite. Et c'est tout cet arsenal que s'emploient à étudier les chercheurs. Même un tenant de l'unité fondamentale du phénomène religieux, comme le fut G. Van der Leeuw, pense qu'il faut étudier une religion sous ses différentes composantes : croyances, rites, pratiques, clergé… (G. Van der Leeuw, *Religion in Essence and Manifestation*, 1933).

De ce point de vue, une religion c'est toujours, *grosso modo* : un système de croyances, avec son panthéon de divinités, sa cosmologie et ses mythes d'origine ; une morale, avec ses interdits et ses prescriptions, ses valeurs et ses tabous ; des rituels et des cérémonies, ses prières et ses objets de culte ; des personnages spécialisés dans la médiation avec les esprits. Que l'on observe les Témoins de Jéhovah ou les cultes à mystères de l'Antiquité, la religion égyptienne ou celle des Pygmées, on ne peut manquer de rencontrer la plupart de ces éléments, liés entre eux comme le sont les atomes d'une molécule.

Y a-t-il plusieurs types de religions ?

Il y a un siècle, Edward B. Tylor envisageait l'histoire du phénomène religieux comme une succession d'étapes ayant marqué le passé de l'humanité. L'animisme (des esprits sont attribués aux éléments naturels et aux animaux) serait la religion des premiers hommes ; lui aurait succédé l'idolâtrie (adoration des totems) ; puis serait venu le poly-

théisme (comme dans le panthéon grec, romain ou hindou) ; et enfin le monothéisme (judaïsme, islamisme et christianisme). *Cette* vision évolutionniste n'a plus cours aujourd'hui. On sait que les religions africaines, longtemps considérées comme « fétichistes » et « primitives », comportent pour la plupart un Dieu créateur avec des divinités locales. À l'opposé, on peut se demander si le christianisme est vraiment un monothéisme avec sa panoplie de dieux (le Père, le Fils et le Saint-Esprit), le culte de Marie, les saints, le cortège des anges et la présence ambiguë du diable (P. Gisel, G. Emery, *Le christianisme est-il un monothéisme*?, 2001).

Les sociologues allemands du début du XX^e^ siècle, rompant avec l'évolutionnisme et la volonté de classer les cultes selon une progression chronologique, ont tenté d'établir différentes classifications idéal-typiques des formes religieuses. Ainsi, Max Weber a proposé une distinction devenue fameuse entre « église » et « secte ». L'Église se définit comme une institution religieuse bureaucratisée. Elle exerce sa domination sur une société, est organisée par un corps de prêtres professionnels et a un dogme codifié dans des textes sacrés. À l'inverse, la secte est une association volontaire de croyants en rupture avec la société et qui se sent portée par une mission. On naît donc membre d'une Église, alors que l'on adhère volontairement à une secte.

L'espoir de forger ainsi une typologie des diverses formes religieuses selon des critères clairement établis a été caressé par beaucoup. Mais les spécialistes, c'est connu, s'accordent rarement. Il y a autant de définitions du chamanisme, par exemple, que de spécialistes du sujet. À défaut donc d'une conceptualisation unique qui s'impose à tous, on est conduit, par l'inventaire des études spécialisées, à constater l'extraordinaire diversité des formes religieuses de par le monde et à suspecter que, derrière tout cela, il doit bien exister quelques formes fondamentales qui les composent.

La variété des expériences religieuses

Une autre façon d'aborder les formes de religion consiste à ne pas partir des institutions religieuses mais du vécu des croyants. Dans *Les Formes multiples de l'expérience religieuse* (1902), le psychologue William James s'est intéressé aux convertis (les « deux fois nés ») et avait distingué en leur sein plusieurs profils caractéristiques : les bienheureux (qui ont tendance à voir le monde comme merveilleux), les mystiques, les ascètes, les saints, etc. Par la suite, les psychologues, les sociologues et les historiens vont se pencher sur les diverses modalités de la croyance. Gabriel Le Bras (1891-1970) a ainsi initié de grandes enquêtes sur l'évolution des croyances en Europe. Constatant le recul du catholicisme dans la société française, il en est venu à distinguer quatre figures typiques de catholiques, classées par ordre d'adhésion décroissante : les « bigots », les « pratiquants réguliers », les « conformistes », et les « étrangers ». Par la suite, d'autres enquêtes conduiront à mettre au jour deux pôles de l'identité chrétienne : un « christianisme ecclésial » regroupant les croyants qui adoptent les dogmes de l'Église et respectent les cérémonies ; un christianisme « déiste » désignant ceux qui se disent religieux, mais ne croient pas en un Dieu personnel ni en la vie après la mort, et ne pratiquent les cérémonies religieuses que par pure convention. Selon le sociologue Yves Lambert, les trente dernières années ont vu un glissement du christianisme ecclésial vers le déisme chrétien (« Et si la majorité des chrétiens étaient des déistes ? », dans *Ethnologie des faits religieux en Europe*, 1993).

La façon dont les chrétiens, les musulmans ou les juifs vivent aujourd'hui leur religion est très différenciée. La recomposition des modes de croyances

est un des grands thèmes actuels de la sociologie des religions. Prenant acte du déclin des dogmes « officiels », on n'en déduit pas forcément la disparition des croyances, c'est plutôt à un « bricolage » des croyances qu'on assiste, où chacun emprunte et se recompose une sorte de « religion à la carte » (D. Hervieu-Léger, *Le Pèlerin et le Converti*, 1999). Ainsi on voit aujourd'hui des chrétiens séduits par la réincarnation, des mystiques du New Age professer des croyances syncrétiques où se côtoient allégrement Jésus, Krishna, des néo-chamans bouddhistes…

Des historiens et des anthropologues se sont penchés, eux aussi, sur la diversité des « régimes de croyances ». Au sein d'une même religion, il y a différentes façons de vivre sa foi : de la simple bigoterie au mysticisme, de la pratique assidue à la vague conviction, de la ferveur illuminée au simple confort moral. Il est tout aussi remarquable de constater qu'à travers la diversité des religions, on retrouve des profils typiques. On trouve des mystiques en terre d'islam comme en Inde ou en Occident ; des prophètes ont surgi sur tous les continents et à toutes les époques ; les sorciers, les devins et autres mages ont exercé partout. Des expériences religieuses similaires se rencontrent donc dans des époques et des lieux très différents. La force de la religion est peut-être de pouvoir se greffer et renaître sur quelques structures psychologiques et sociales fondamentales. Et cela amène invariablement à se demander : pourquoi ?

L'invention des dieux

Au début des années 1960, l'anthropologue Edward E. Evans-Pritchard proposait de classer les théories du phénomène religieux en deux catégories : les « théories psychologiques » et les « théories sociologiques » (E.E. Evans-Pritchard, *Des théories sur la religion des primitifs*, 1965).

Les théories psychologiques se répartissent elles-mêmes en deux. Les théories affectives partent des émotions : le besoin de croire naît de la souffrance et d'un besoin de consolation qui en résulte. Karl Marx voyait dans la religion « le soupir de la créature opprimée », un « bonheur illusoire », en bref « l'opium du peuple ». Dans *Totem et Tabou* (1913), Sigmund Freud défendait l'idée que la religion provient du sentiment de culpabilité. Pour leur part, les théories intellectualistes expliquent la religion par une formation particulière de l'esprit. L'anthropologue anglais Edward B. Tylor expliquait l'animisme par la projection sur les « créatures » naturelles de la notion d'âme (que l'homme primitif éprouvait en lui). Les Allemands comme Max Müller ou R. Otto rendaient compte de l'émotion religieuse par un sentiment mêlé de surprise, de crainte et d'émerveillement face à la nature.

Ce type d'explications a été par la suite délaissé. E.E. Evans-Pritchard a fait justement remarquer que ces théories sont de pures spéculations sur la pensée des primitifs, qu'elles ne pouvaient être ni confirmées ni infirmées.

Récemment pourtant, l'anthropologie cognitive a remis sur le devant de la scène ce type d'explication psychologique. Pascal Boyer, dans *Et l'homme créa les dieux* (2001), et Scott Atran, dans *In Gods We Trust* (2002), avancent une théorie similaire. La croyance dans les esprits est universelle. Elle provient d'une mobilisation de modules mentaux innés dans le cerveau humain. C'est leur activation qui nous fait attribuer un esprit aux humains (même quand ils sont morts), qui nous fait appeler à l'aide en cas de besoin ou encore qui nous pousse à nous purifier pour éviter les contaminations.

L'autre grande voie d'explication des religions, c'est la théorie sociologique. Alexis de Tocqueville ou Auguste Comte l'avaient déjà noté

en leur temps : la religion contribue au « ciment moral » des sociétés. Elle concourt à souder les communautés. Sa raison d'être est donc à chercher du côté de l'ordre social.
Émile Durkheim, dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), propose une analyse globale de la naissance des sociétés humaines à partir de la religion. S'appuyant sur le cas australien, il voit dans le totémisme le prototype de la religion primitive. Religion d'un clan, le totem fournit un emblème et crée des solidarités entre les membres d'un groupe. C'est au cours de cérémonies collectives que le groupe prend conscience de lui-même et renforce ses liens. Les « représentations collectives » se traduisent par une émotion commune qui subjugue le groupe. É. Durkheim pense ici incontestablement aux grandes manifestations politiques de son époque qui mobilisent les foules.
Cette idée, selon laquelle l'idéal commun est constitutif des groupes humains, on la retrouvera par la suite chez de nombreux sociologues. A. de Tocqueville avait déjà bien perçu le rôle de la religion dans l'unité du peuple américain. Ce que l'on nomme la « religion civile » aux États-Unis, étudiée par la sociologue Robert Bellah, décrit la façon dont la société américaine sacralise son être collectif comme une communauté unie autour de valeurs communes.

› ***Secte, Sécularisation***

RÉPERTOIRE D'ACTION

Un mouvement social se caractérise par ce que l'historien et sociologue américain Charles Tilly (*La France conteste. De 1600 à nos jours*, 1986) appelle un « répertoire d'actions collectives ». Comme l'orchestre de jazz, les participants à un mouvement social disposent de formes routinisées (manifestation, réunion publique, pétition, grève…) qui n'excluent pas d'infinies variations. Ces répertoires évoluent dans le temps. C. Tilly met ainsi en évidence la tendance à la politisation des mouvements sociaux en distinguant plusieurs registres de conflits sociaux :
– le registre compétitif (dominant jusqu'au XVII^e siècle) : les conflits expriment des rivalités autour de ressources ;
– le registre réactif : les mobilisations consistent en lutte défensive contre des forces sociales étrangères à la communauté (les représentants de l'État) ;
– le registre actif : à partir du XIX^e siècle émergent des mouvements sociaux réclamant des droits (dans les domaines du social et du travail).

REPRÉSENTATION

› ***Démocratie, Élections***

REPRÉSENTATIONS SOCIALES

« Les pompiers sont des gens courageux, qui font un métier difficile » ; « Le sport, c'est bon pour la santé » ; « Les hommes politiques sont corrompus ». Voilà le type de lieux communs que l'on peut entendre à tout propos. Le propre de ces représentations courantes est de fonctionner comme des « clichés » qui réduisent une réalité complexe à quelques éléments saillants (pas toujours faux d'ailleurs) et de s'en servir comme guide de lecture du monde. L'étude de ces opinions, de ces stéréotypes et de ces préjugés a été l'un des thèmes fondateurs de la psychologie sociale.
Dans les pays francophones, une tradition particulière de recherche s'est nouée à partir d'une étude fondatrice menée par Serge Moscovici en 1961 (*La Psychanalyse, son image et son public*). Cette recherche portait

sur l'image de la psychanalyse dans le grand public. De cette enquête fondatrice, quelques idées centrales ont été largement exploitées par la suite.
Les représentations sociales sont bâties autour d'un noyau (certains auteurs parlent de « schémas cognitifs de base » ou de « système central »), qui correspond à quelques principes directeurs. Ainsi, dans la recherche sur la psychanalyse, S. Moscovici a-t-il mis en évidence que, en se diffusant largement, la théorie de Sigmund Freud avait été réduite à deux idées simples, l'existence de l'inconscient et du complexe d'Œdipe, acceptées ou rejetées en bloc. Autour de ce noyau de base s'agrègent des « éléments périphériques ».
Les représentations sociales sont ancrées au sein d'un groupe et du système de valeurs qui lui est propre. Dans son enquête, S. Moscovici a montré que, à l'époque, la presse communiste et la presse catholique ont donné chacune des interprétations très différentes de la psychanalyse, liées à leur vision particulière de l'individu et de la société. En effet, une fois « ancrée », la représentation sociale joue un rôle de filtre cognitif, toute information nouvelle étant interprétée dans les cadres mentaux préexistants.
L'étude des représentations sociales s'est élargie à un champ plus large : les représentations de la maladie, de l'entreprise, de l'environnement, de l'alimentation, de la chasse…

RÉPUBLIQUE

Du latin *res publica*, la « chose publique », proche de la notion grecque de *politeia*, désigne ce qui concerne la totalité des citoyens d'un État, leurs lois, leurs valeurs et leur projet.
Dans son acception très générale, la république est un régime où le pouvoir politique est régi par la loi. Elle peut donc comporter des éléments de la démocratie comme ceux d'autres régimes. C'est pourquoi, si l'on excepte le sens particulier que lui donne Platon, elle n'est pas classiquement présentée comme un régime pur, mais comme le résultat d'une sorte d'alchimie entre plusieurs. Ainsi, pour Cicéron (I^er^ siècle av. J.-C.), la république combine ce qu'il y a de meilleur dans la monarchie, l'aristocratie et la démocratie.
De l'Antiquité à nos jours, le sens de la république n'a cessé d'évoluer en fonction du contexte dans lequel elle était pensée. À partir du XVII^e^ siècle, elle est toujours définie comme un régime mixte, mais aussi en opposition à la monarchie absolue. Avec les fédéralistes américains, elle se distingue de la démocratie par l'introduction du système de représentation. « Dans une démocratie, écrit James Madison, le peuple s'assemble et gouverne lui-même ; dans une république, il s'assemble et gouverne par des représentants et des agents. » En outre, elle est présentée comme le régime le mieux adapté aux États fédéraux. De leur côté, les révolutionnaires français lui ajoutent une dimension nouvelle. Désormais, la république, c'est la démocratie représentative plus des principes à caractère universel destinés à sceller l'unité du peuple des citoyens : la liberté, l'égalité et la fraternité.

RÉSEAU

Réseaux sociaux, réseaux de transport, réseaux de pouvoir, réseaux mafieux, réseaux de migrants, réseaux scientifiques, réseaux de neurones, réseaux terroristes, etc. Le terme de réseau peut s'appliquer à tout un spectre de réalités sociales, biologiques ou techniques qui ont en commun de relier entre eux des individus dans une forme de relation particulière qui ressemble à celle d'un filet ou d'une toile.
La fortune du terme est de pouvoir cap-

ter toute une série de phénomènes (du maillage du territoire par les réseaux routiers aux réseaux d'amis) donnant lieu à différentes théories élaborées ces dernières décennies.

Quelques théories des réseaux

L'analyse des réseaux s'est développée dans plusieurs domaines scientifiques : en neuroscience et intelligence artificielle à travers l'analyse des réseaux de neurones ; en sciences de l'ingénieur, (modélisation des réseaux de communication (télégraphe, chemin de fer, téléphone…) ; en mathématique. La notion de « rhizomes » de G. Deleuze et F. Guattari visait même à donner une conceptualisation philosophique à l'idée de réseau.

En psychologie sociale, la sociométrie de Jacob Moreno visait à modéliser les liens privilégiés entre certains individus au sein d'un groupe (une classe, une famille, une prison, etc.)

En sciences sociales, l'analyse des réseaux est marquée par quelques travaux pionniers ;

Stanley Milgram, avec son « problème du petit monde », montre que dans une société de masse, les chaînes de relations entre des individus font que tout individu est relié à un autre *via* un vaste réseau d'interconnaissances : en moins de cinq intermédiaires, n'importe quel individu de la planète peut serrer la main à un autre…

L'anthropologue britannique John Barnes est considéré comme l'« inventeur » de l'analyse des réseaux sociaux avec son étude des types de relations (de voisinages, de travail, administratives, familiale) à Bremnes, une petite île de la côte norvégienne (*Human Relations*, 1954).

Les sociologues de Harvard (Harrison White, Mark Granovetter…) ont donné corps à une sociologie des réseaux. M. Granovetter est notamment connu pour sa théorie de la « force des liens faibles ». Dans *Get a job*, une étude sur l'organisation du marché du travail, M. Granovetter a montré que la réussite dans la recherche d'emploi est conditionnée par les réseaux de relations, et qu'il vaut mieux disposer d'un carnet d'adresses bien fourni, même de contacts superficiels, que de posséder un réseau plus solide mais trop étroit. En bref, cette étude démontre que le marché du travail ne correspond pas à une rencontre entre « offre » et « demande » de travail, issue d'agents anonymes. Elle s'inscrit dans des réseaux sociaux – parents, amis, connaissances – qui permettent de profiter des opportunités.

Mais l'analyse sociologique des réseaux a vraiment pris corps avec l'essor d'internet qui a revitalisé les recherches (Pierre Mercklé, *La Sociologie des réseaux*). Les réseaux sociaux sont alors devenus à la fois un objet d'étude, une technique d'analyse et un paradigme explicatif :

– *Une technique d'analyse.* L'analyse mathématique des réseaux permet de modéliser les liens entre individus, les positions centrales (degré de centralité) qu'occupent certains dans un tissu de relations. L'analyse de réseaux utilise la technique des graphes, matrice (M. Forsé et A. Degenne, *Les Réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*, 2004)

– *Un objet d'études :* celles-ci ne se limitent pas à l'étude des « réseaux sociaux » de la toile (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.), mais comprend bien d'autres domaines d'étude comme les recherches sur les migrants transnationaux (J. Cesari, *La Méditerranée des réseaux*, 2002) ou, en théorie des relations internationales, les réseaux transnationaux : ONG, associations, etc. (A. Colonomos, *Sociologie des réseaux transnationaux*, 1995).

– *Un paradigme nouveau.* Pour certains auteurs, l'analyse en terme de réseaux permet de dépasser l'opposition traditionnelle entre une vision de la société

structurée en classes sociales et institutions d'une part et l'approche en termes d'individus d'autre part. L'analyse de réseaux fournit en quelque sorte une « troisième voie » (Manuel Castells, Harrisson White).

› ***Internet***

RÉVOLUTIONS INDUSTRIELLES

L'histoire de ces derniers siècles a été marquée par trois grandes phases de révolutions techniques et sociales qui ont bouleversé les sociétés dans leur ensemble.

– **La première révolution industrielle** est celle du charbon, de la machine à vapeur et de la grande industrielle. Elle débute vers 1770 et on situe sa fin vers 1880. Son foyer de naissance est l'Angleterre, et à partir de ce centre, elle se diffuse ensuite à toute l'Europe. Elle a été préparée par une révolution agricole (P. Bairoch), et plus encore par ce que Jean Gimpel a appelé la « révolution industrielle » du Moyen Âge (révolution dans les techniques agricoles et les moulins).

Si on associe la première révolution industrielle à l'utilisation du charbon comme source d'énergie, ses débuts s'appuient en fait sur l'utilisation du bois et de l'eau (machine à vapeur de Watt). L'industrialisation de la production correspond à la fois à de nouvelles machines (métiers à filer automatique) et de nouveaux modes d'organisation du travail (passage de l'artisanat à des grands ateliers de travail où se concentrent des ouvriers).

– **La seconde révolution industrielle** débute vers 1880 et se poursuit jusqu'à l'entre-deux-guerres. Elle repose sur deux nouvelles sources d'énergie : le pétrole et l'électricité. De la dérive le moteur à explosion (et donc l'automobile, les camions, les tracteurs). Elle est associée aussi au développement de l'acier, de la chimie (plastique) et de la maîtrise de l'électricité qui produit dans son sillage l'éclairage public, les moteurs électriques puis le télégraphe, le téléphone et la radio. La seconde révolution industrielle, c'est aussi l'apparition de la grande entreprise industrielle, du taylorisme et du fordisme (dont les usines Ford sont le symbole) et des grands magasins et la consommation de masse.

– **La troisième révolution industrielle** (qui est plus exactement une révolution « post-industrielle ») démarre vers les années 1960-1970. Elle est fondée sur les « technologies de l'information et de la communication » : l'informatique, l'électronique et ses dérivées. (F. Caron, *Les Deux révolutions industrielles du XX^e siècle*). L'expression « troisième révolution industrielle » a été popularisée par le prospectiviste Jeremy Rifkin (*La Troisième Révolution industrielle. Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, 2012). Pour J. Rifkin, cette révolution va aboutir à une convergence entre les énergies renouvelables (solaires, éolienne) et les technologies de communication (Internet/satellites).

Causes et dynamiques des révolutions industrielles

L'analyse de la nature des causes et des dynamiques des révolutions industrielles a donné lieu à de grands débats historiographiques. Pour expliquer la première révolution industrielle, certains auteurs ont mis l'accent sur le rôle des techniques et de leur diffusion, la concentration du capital et exploitation de la main-d'œuvre, le rôle d'une classe d'entrepreneurs, le rôle stimulant du marché ou de nouvelles attentes des consommateurs, ou enfin l'enchaînement des ces facteurs entre eux (P. Verley, *L'Échelle du monde, Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, 2013).

Ce qui rend complexe ce débat est qu'il est entremêlé d'autres portant sur les

origines du capitalisme (qui ne se réduit pas à l'industrialisation mais comporte aussi des dimensions financière et commerciale) et plus généralement sur l'essor de l'Occident. Enfin, la difficulté à trancher entre les hypothèses tient moins à l'existence de données empiriques (on dispose désormais de nombreuses études sur les industriels ou les inventeurs, de scénarios des différentes trajectoires nationales ou sectorielles, de monographies locales, de séries statistiques sur l'évolution des prix, etc.) mais c'est la capacité à organiser, conceptualiser et modéliser ces données en un tout cohérent pour lui en restituer la logique d'ensemble.

RICHESSE

Dans la *Richesse des nations*, Adam Smith, ne prend pas la peine de définir ce qu'est la richesse : car c'est une évidence. Pour une nation, être riche, c'est posséder des ressources, les faire fructifier par le travail, échanger avec d'autres nations, et ainsi enrichir les populations. Et pour les individus l'abondance signifie pouvoir bien se nourrir, s'habiller, se chauffer, se loger, se soigner, etc. Cette vision de la richesse fait rêver des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, de familles de par le monde. Et il semble que posséder des biens, vivre dans le confort et à l'écart des soucis matériels était la base du bien-être.

Ce n'est qu'à partir des années 1960 avec l'avènement de la société de consommation que l'on a commencé à prendre conscience des « dégâts du progrès ». Non seulement parce que la croissance indéfinie n'était plus possible à cause de la limitation des ressources, non seulement parce qu'elle contribuait à polluer l'environnement et à la détérioration du cadre de vie, mais parce qu'au fond aussi, elle ne rendait pas heureux. Les enquêtes sur le niveau de bien-être des populations les plus aisées de la planète commençaient à montrer que le niveau de revenu n'était pas corrélé au niveau de bonheur.

Le paradoxe d'Easterlin

Sur le long terme le taux de bonheur reste stable dans un pays donné, malgré la croissance. Dans la plupart des pays industrialisés, entre les années 1960 et 1980, le revenu par habitant a pratiquement quadruplé, et pourtant le bien-être moyen n'a pratiquement pas bougé entre 1960 et 1987. Tel est le « paradoxe d'Easterlin » mis en évidence dès 1974 par l'économiste Richard Easterlin. Trente-cinq ans, plus tard, le constat restait valable : les gens ont acquis des voitures, des ordinateurs, des téléphones portables, partent plus souvent en vacances, vivent plus longtemps, sans que l'indice du bonheur ne connaisse une augmentation notable.

D'où l'idée que la croissance indéfinie n'était pas forcément l'objectif le plus souhaitable pour une nation, qu'il fallait en réexaminer les finalités et adopter des indicateurs de richesse – ou de bien-être – qui ne se résument pas à la seule croissance économique.

Du PIB aux nouveaux indicateurs de richesse

Longtemps les indicateurs de richesse ont été strictement quantitatifs : le PIB (produit intérieur brut) étant le plus utilisé. Le PIB mesure la production de biens et de services, marchands et non marchands, d'un pays. Il permet de comparer les pays entre eux.

Cependant, le PIB ne prend pas en compte un certain nombre d'éléments (comme les services domestiques ou le bénévolat) qui entrent en compte dans le bien-être des populations. Il ne prend pas en compte les aspects qualitatifs comme le niveau d'éducation, par exemple.

Ces critiques ont alimenté la recherche d'autres indicateurs sortant des logiques purement économiques et qui

intègrent des facteurs économiques (niveau de vie), à d'autres facteurs : sociaux (niveau d'inégalités, éducation) ou environnementaux.
Dès 1990, l'économiste Amartya Sen avait inspiré la construction de l'indice de développement humain (IDH), adopté par les Nations unies. L'IDH mesure le bien-être des populations en prenant en compte la santé, l'éducation et le niveau de vie. Aujourd'hui, les rapports du Pnud qui sortent chaque année ont élargi les critères, notamment en intégrant la situation des femmes.

Les nouveaux indicateurs
Depuis, de nouveaux indicateurs ont vu le jour.
L'indice de santé sociale (ISS) mis au point au milieu des années 1980 par deux sociologues américains, Marc et Marque-Luisa Miringoff, agrège une série de seize indicateurs sociaux comme la une moyenne de seize indicateurs sociaux comme le niveau d'éducation, la mortalité infantile, l'usage de drogues, le taux de suicide, l'espérance de vie des plus de 65 ans, l'accès au logement, etc.
L'indice de bien-être économique (Ibee) des Canadiens Lars Osberg et Andrew Sharpe mêle données monétaires et non monétaires portant sur la consommation courante, la pauvreté et les inégalités de revenus, et enfin la sécurité économique (le niveau d'assurance contre le chômage, la maladie, la vieillesse, etc.).
Le Néerlandais Ruut Veenhoven, de son côté, propose une mesure du « bonheur national brut » dans lequel il croise des données objectives sur le niveau de vie et de santé des populations avec des déclarations de satisfaction.
Tous ces indicateurs aboutissent à des classements internationaux qui ne recoupent que partiellement les indicateurs de niveau de développement et de croissance d'un pays. (J. Gadrey et F. Jany-Catrice, *Les Nouveaux Indicateurs de richesse*, 2005)

RISQUE

Longtemps le risque a été le domaine privilégié des professionnels de l'assurance puis des spécialistes de la gestion des portefeuilles boursiers avant que les sciences humaines et sociales s'en emparent vraiment.
L'anthropologue anglaise Mary Douglas a été une des premières à mettre en évidence dans les années 1980, dans *Risk and Blame. Essays in Cultural Theory* (1992), en distinguant les sociétés « risquophobes » (soit, schématiquement, les sociétés ou les groupes humains à dominante hiérarchique) et les sociétés « risquophiles » (les sociétés à dominante individualiste).
Les sociétés industrielles sont devenues des « sociétés du risque » : telle est la thèse défendue par Ulrich Beck dans son célèbre ouvrage *La Société du risque*, paru en 1986 (la même année que l'explosion du réacteur de la centrale de Tchernobyl). Le sociologue allemand constate la tendance de ces sociétés à produire, à travers leurs systèmes productifs et scientifiques, de nouveaux risques devant lesquels les individus ne sont pas égaux. Mais la société du risque peut renvoyer à une autre tendance : celle de la « mise en risque » de dangers jusqu'ici méconnus ou auxquels on ne prêtait guère attention (par exemple des maladies professionnelles), liée elle-même à l'extension des mécanismes d'assurance. Cependant, des risques subsistent dont on ne peut apprécier, en l'état actuel des connaissances scientifiques, le degré de probabilité. Comment les prévenir sans contrarier le développement des sociétés ou l'innovation ? C'est tout l'enjeu des débats autour des organismes génétiquement modifiés (OGM) et, par-delà, du principe de précaution.

› ***Catastrophe***

RITE/RITUEL

Faire la roue (si l'on est un paon), serrer la main pour dire bonjour, prendre le thé à cinq heures, croiser les doigts, aller à la messe, célébrer Noël, un anniversaire ou un mariage, etc., tous ces actes peuvent être appelés rites. Leur diversité semble si grande qu'on en mesure mal les limites. Le dictionnaire n'est pas d'un grand secours : *ritus*, en latin, désignait les dispositions d'un culte religieux, mais aussi toute « coutume » fixée par une tradition. L'anthropologie et la sociologie s'en servent pour décrire des cérémonies collectives religieuses (baptêmes, messes, etc.) et profanes (intronisation, bizutage), mais aussi des pratiques plus individuelles (allumer un cierge, dire bonjour) dont la forme et l'intention sont très variables. Les éthologues nomment « rituels » des séquences de comportements qui apparaissent chez les animaux dans certaines situations : séduction, intimidation. En psychopathologie, on parle de conduites rituelles comme de comportements personnels compulsifs, liés à une névrose (se laver les mains cent fois par jour).

Bien que difficile à définir, on retient en général deux caractères spécifiques à un rite. Les actes ont en commun d'être des conduites répétitives et codifiées. Elles sont chargées en général d'une forte signification symbolique – voire sacrée.

Au-delà des traits communs, on distingue plusieurs types de rituels.

Des parades animales aux codes humains

Chez les animaux, donc, on parle de ritualisation pour désigner des conduites rigides et démonstratives, comme les parades amoureuses de nombreux oiseaux. Ainsi, le coq domestique, le faisan et le paon font leur cour en faisant mine ostensiblement de picorer des graines sur le sol. Beaucoup d'oiseaux chanteurs, comme le bouvreuil, se « bécotent » (se frottent le bec) en se nourrissant mutuellement pendant les cérémonies de cour. L'idée généralement admise est qu'il s'agit de séquences de comportement ayant une valeur opératoire dans d'autres contextes (combat, enfance) qui sont réutilisées à des fins de communication. La ritualisation apparaît ainsi à l'approche d'un combat, pour intimider l'adversaire et pour éventuellement éviter l'attaque. En général, les rencontres entre animaux d'une même espèce donnent lieu à des rituels d'apaisement et de confirmation. Ainsi, Jane Goodall a montré que, chez les chimpanzés, l'animal en position hiérarchique inférieure tend sa main ouverte à l'animal de rang supérieur, qui lui tend la main à son tour en signe d'apaisement. Parade amoureuse, rivalité, réconciliation : on note que la ritualisation animale intervient aux moments critiques des relations entre individus. Les deux fonctions de la ritualisation animale semblent être de signifier l'intention de chacun (attaque, séduction, demande de nourriture) et d'éviter les conflits, ou du moins de les réguler.

Les rituels de communication chez les humains s'apparentent beaucoup aux rituels de communication chez les animaux. L'amoureux transi qui offre des fleurs à sa bien-aimée ressemble bien à l'oiseau qui courtise en donnant des petits vers de terre ou qui construit un nid à berceau. Dans un colloque de 1966 tenu à la Royal Academy, le biologiste Julian Huxley avait rassemblé de nombreuses contributions destinées à illustrer ce parallélisme dans *Le Comportement rituel chez l'homme et l'animal* (1971). Un rapprochement direct des comportements de parade chez les animaux avec quelques grands schèmes rituels humains était évoqué. L'utilité commune des rites est de mettre en œuvre un langage non verbal pour éviter le passage à l'acte violent et

accorder les intentions des participants. À la même époque, le sociologue Erving Goffman était lui aussi influencé par l'éthologie. Il dénomme « rites d'interaction » les règles de politesse, les façons de se tenir, les gestes protocolaires et les postures tournées vers autrui. E. Goffman envisage la vie sociale comme une scène de théâtre où chacun endosse un rôle. Dans ce jeu, il s'agit de se mettre en valeur, d'adopter une posture avantageuse. Pour que l'interaction soit possible, il faut que l'individu ne se contente pas d'affirmer son propre statut, mais marque de la déférence à l'égard de l'autre et ne lui fasse pas « perdre la face ». Pour atteindre ce double résultat (auto-affirmation et reconnaissance d'autrui), les rites quotidiens ont une importance particulière. Ils peuvent être verbaux, gestuels ou comportementaux : la « bonne distance » entre les personnes ou le fait de céder le chemin en sont des exemples. E. Goffman distingue les « rites d'évitement » destinés à préserver à chacun sa sphère d'intimité et les « rites de présentation » qui précisent « ce qu'il est convenu de faire ». Les transgressions de ces règles sont des « profanations rituelles » (insultes, gestes obscènes).

Des rites cycliques aux rites de passage

La compréhension moderne du rite doit beaucoup à l'étude comparée des cultures. Au XIX^e^ siècle, les historiens et les anthropologues ont recherché des similitudes dans les rites religieux et profanes pour en établir la liste. On a alors classé les rites selon qu'ils étaient cycliques – cycle de vie (naissance, puberté et mort), cycles naturels (saisons, passage des astres) et cycles sociaux (fêtes, commémorations) – ou liés à des événements inattendus (maladie, malheurs climatiques, guerres), qu'on appelle depuis Victor Turner des « rites d'affliction » (*Les Tambours d'affliction*, 1972). Les rites curatifs (purification, expiation, expulsion) ont été opposés aux rites préventifs (conjurations, propitiations). Les rites d'installation (intronisation des rois, ordination des prêtres) peuvent être opposés aux rites d'inversion (carnavals, fêtes des morts, Halloween). On distingue également les rites de séparation (deuil) des rites d'agrégation (baptême), les deux pouvant s'enchaîner pour former des séquences plus complexes.

La classification la plus célèbre des rites est due au folkloriste Arnold Van Gennep. En 1909, il décrivit les « rites de passage » comme étant des rites où les participants étaient soumis à une séquence d'actes en trois temps : séparation (d'avec le groupe d'origine) ; « liminarité » (séjour hors du monde social) ; agrégation (entrée dans un nouveau statut). Ce schéma s'applique particulièrement bien aux rites d'initiation des sociétés primitives et des sectes, où il prend souvent la forme d'une séquence symbolique mort/gestation/nouvelle naissance. Mais il s'applique également, bien au-delà de ce champ restreint, aux fêtes calendaires, aux bizutages et à d'autres cérémonies comme le mariage précédé, dans l'usage populaire, par un « enterrement de la vie de garçon ».

Les rites, le sacré et la société

« Les rites sont des règles de conduite qui prescrivent comment l'homme doit se comporter avec les choses sacrées », écrivait Émile Durkheim (*Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, 1912). Pour lui, comme pour Marcel Mauss, le rite religieux par excellence est le sacrifice, qui permet la conjonction d'une assemblée humaine avec un dieu ou des ancêtres par l'intermédiaire d'un objet. Toutefois, la fonction du rite est sociale : le sacré est pour Durkheim une projection de la société, et la force du rite est de créer une « communauté morale », à la fois intellectuelle et affective.

La conception durkheimienne a eu une influence durable sur les théories ultérieures du rituel. On lui doit l'idée que les cérémonies profanes sont des rituels au même titre que les liturgies religieuses, non seulement parce qu'elles peuvent adopter des formes analogues (défilé-procession, discours-sermon, mariage civil-mariage religieux), mais parce qu'elles ont la même fonction d'exaltation des sentiments collectifs et d'intégration de l'individu dans une communauté. Dans les années 1950, les anthropologues fonctionnalistes ont soutenu que le rituel, religieux ou non, est un dispositif très général de régulation des rapports sociaux. Il ne consiste pas seulement en cérémonies collectives ou en liturgies sacrées, mais il est investi dans de nombreux actes de la vie courante. Attitudes, façons de faire et objets, enfin tout ce qui, dans une société donnée, « comporte un élément expressif ou symbolique » est susceptible, selon Alfred R. Radcliffe-Brown*, de constituer un rite (*Structure et fonction dans la société primitive*, 1952). Cette évolution très importante a repoussé au second plan la distinction sacré/profane et a considérablement élargi l'usage des mots « rite » et « rituel », désormais susceptibles de désigner toute action ayant une dimension signifiante possible. Sur le plan des fonctions, l'apport spécifique des anthropologues britanniques a été de montrer en quoi des cérémonies agraires et des rituels, religieux ou profanes, pouvaient gérer des conflits dans des sociétés sans État ou réguler des tensions internes dans des organisations hiérarchiques. Ainsi, les Zoulous du Swaziland, par exemple, organisent des fêtes saisonnières où les femmes se comportent en hommes et où les esclaves miment le roi, tandis que ce dernier est insulté : ces rites servent, selon Herman M. Gluckman, à affirmer l'unité des membres du groupe qui, ordinairement, vivent des rapports de domination plutôt tendus (*Order and Rebellion in Tribal Africa*, 1963).

Rituels contemporains

Les rites, dans la société moderne, sont, selon Martine Segalen (*Rites et rituels contemporains*, 1998), avant tout profanes, et on les trouve un peu partout : dans la famille (anniversaires, enterrements), spectacles sportifs, rites politiques, commémorations, pots de départ, etc. Ils conservent une fonction de mémoire, de communication, de gestion des relations sociales et de définition de l'identité. La plupart des rites aujourd'hui sont des rites profanes, sans liens directs avec des mythes ou un monde de l'au-delà. Face à un déclin des rites religieux traditionnels (notamment funéraire), on assiste à une recréation de nouveaux rites destinés à répondre à des besoins, qui eux, semblent universels.

RÔLE

Le mot « rôle » appartient initialement au vocabulaire du théâtre : un acteur qui joue le rôle de Napoléon va, pendant la durée de la représentation, adopter un ensemble de comportements – paroles, gestes, etc. – qui va donner au public l'illusion qu'il se trouve devant l'empereur ; si l'incarnation est convaincante, le public dira qu'il a « bien joué ».

Les sciences humaines, notamment la psychologie sociale et la sociologie, ont récupéré ce terme de « rôle » pour indiquer un phénomène jugé, par de nombreux auteurs, comme fondamental dans toute société : dans un contexte donné, chacun des membres de cette société tend à afficher un ensemble de conduites qui caractérise un personnage, comme au théâtre. Le rôle peut être psychologique (tel individu se comporte comme un « clown » de la famille) ou social (professeur autoritaire,

ou employé modèle) mais, dans les deux cas, il présente la caractéristique fondamentale qui justifie ce terme de « rôle » : il est joué pour un public, composé d'une ou de plusieurs personnes ; c'est un comportement social.
La notion de rôle renvoie à une réalité assez courante. Chaque jour, nous sommes amenés à endosser un certain nombre de « rôles » en fonction de notre position sociale. Être père ou mère de famille, professeur ou médecin, député ou militant d'un parti politique, arbitre dans une équipe de football, voisin, etc., voilà autant de « rôles » sociaux définis en fonction des attentes de l'entourage. Car un rôle correspond toujours à un modèle de conduite assez stéréotypé et suscite des obligations. Par exemple, le rôle du médecin est de soigner, mais il doit être respectueux de ses patients et préserver le secret médical. En revanche, le fait que ce même médecin soit jovial ou taciturne, qu'il soit par ailleurs coureur à pied ou saxophoniste, ne participe pas de son rôle social. Assumer un rôle social, c'est toujours revêtir un certain costume social, comme le fait l'acteur qui joue un rôle sur une scène. Les rôles sociaux peuvent apparaître comme des corsets contraignants et artificiels qui entravent notre spontanéité et notre liberté d'action. En même temps, ils ont pour fonction de normaliser et de stabiliser les relations entre personnes, de définir un cadre de référence qui permette aux individus de se repérer dans une situation. Que se passerait-il si le chef d'entreprise pouvait dans une réunion se mettre à pleurer ou à chanter comme un enfant ?
Inversement, le desserrement des normes et des modèles sociaux trop rigides dans nos sociétés conduit à une libération des conduites mais aussi à une certaine indécision. On ressent cela lorsque nous sommes placés dans des situations inédites où nous maîtrisons mal les codes de conduite et les rôles à endosser. Les rôles d'enseignant, de manager, de médecin, de père ou mère de famille n'ont plus, depuis les années 1970, le caractère aussi contraignant et stéréotypé qu'ils avaient dans les générations précédentes. Cette instabilité des rôles sociaux crée une incertitude sur la façon dont un professeur doit se comporter vis-à-vis de ses élèves, un manager avec les salariés, les parents avec les enfants, les hommes avec les femmes, etc.
La notion de rôle, souvent associée à celle de « statut », a eu son importance en psychologie sociale et en sociologie dans les années 1960, mais elle a été largement oubliée par la suite, au point aujourd'hui de disparaître pratiquement de la littérature des sciences humaines. Elle a été remplacée – en partie seulement – par le terme d'identité sociale.

RURAL

Pendant longtemps, l'opposition rural/urbain recoupait *grosso modo* le clivage campagne/ville. Au monde de la campagne était associé l'univers des paysans, des champs, du village – petit microcosme autarcique et communautaire regroupé autour du clocher du village.
Par opposition, la ville était généralement considérée comme le lieu des citadins, du commerce, de l'usine et des relations sociales impersonnelles.
Dans l'imaginaire, à la campagne correspondaient la stabilité – « l'ordre éternel des champs » décrit par Gaston Roupnel –, la tradition, les croyances, la pauvreté, un caractère fruste et arriéré. À la ville sont associés le mouvement et la civilité.
Cependant la distinction campagne/ville a perdu de sa pertinence :
– la campagne ne correspond plus au seul domaine des paysans. Le monde rural est habité majoritairement aujourd'hui par des populations non agricoles ;

– le paysan s'est transformé en agriculteur et son mode de vie se rapproche de celui des citadins ;
– le travail de la terre s'est industrialisé et les petites exploitations polyvalentes disparaissent.
En s'inspirant de la typologie du géographe Pierre George (*Fin de siècle en Occident*, 1983), on peut découper les zones rurales selon trois types :
– les « vraies campagnes », qui sont dominées par une production agricole de plus en plus industrielle ;
– le « désert rural », où la production agricole a été abandonnée. Ces zones sont soit en friche, soit transformées en parcs naturels ou en forêts.
– la « campagne de la reconquête urbaine », qui est aménagée en fonction des activités des citadins : zones de loisirs, habitations secondaires ou habitations principales à la périphérie des villes. D'où le terme de « périurbain » employé parfois pour désigner ce nouveau paysage rural investi par l'urbanité.

› ***Péri-urbain***

SCIENCE

Lorsque l'on parle de « la » science, au singulier, on a généralement en tête un modèle scientifique typique : la physique, qu'il s'agisse de la physique classique (mécanique, optique) avec Galilée ou Newton, ou de la physique contemporaine (théorie de la relativité, physique quantique) avec Albert Einstein, Max Planck ou Niels Bohr. C'est sur le modèle de la physique que la plupart des philosophes des sciences ont développé leurs réflexions. C'est aussi à partir de la physique que l'on raisonne sur les démarches de la science : l'observation des faits, l'expérimentation, la recherche de lois, la construction de modèles théoriques… La physique serait donc la matrice de toute science digne de ce nom, et c'est par rapport à elle que se créent les clivages (entre sciences « exactes » ou « dures » et sciences humaines par exemple).
La perspective change radicalement si on aborde l'univers des sciences dans leur pluralité et leur diversité.

Les classifications des sciences
La classification platonicienne des sciences servira de fondement à l'enseignement des arts majeurs dans l'université du Moyen Âge : aux côtés des facultés de théologie, de droit et de médecine, la faculté des arts enseignait le trivium (dialectique, grammaire, rhétorique), puis le quadrivium (musique, arithmétique, géométrie et astronomie). Cette classification des sciences nous apparaît aujourd'hui bien exotique.
Le philosophe anglais Francis Bacon (1561-1626), promoteur de la démarche expérimentale, proposera dans son projet d'une réforme radicale des sciences de distinguer les sciences de la mémoire (comme l'histoire), les sciences de la raison (comme la philosophie, qui intégrait ce que l'on nomme aujourd'hui la physique ou la chimie) et les sciences de l'imagination (la poésie). Ce découpage sera repris dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert. Il faut dire que, à l'époque, le mot « science » n'a pas encore pris le sens actuel.
Au XIX^e^ siècle, Auguste Comte propose, dans son *Cours de philosophie positive* (1830-1842), une célèbre classification des sciences. Les unes, pures et abstraites, « ont pour objet la découverte de lois ». Il y range les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie. Puis il y a les sciences concrètes et descriptives, c'est-à-dire la botanique et l'histoire, qui ne peuvent prétendre à découvrir des lois générales et se bornent à décrire, à classer et à analyser les phénomènes singuliers.
Si ces classifications nous semblent désuètes aujourd'hui, il n'est pas sûr que les distinctions courantes entre sciences exactes et sciences humaines, ou entre sciences formelles et sciences empiriques, soient plus pertinentes. Assimiler les sciences de la nature à des sciences exactes fait bon marché de la diversité des objectifs au sein de disciplines comme la botanique ou l'entomologie, l'éthologie ou la physiologie, la chimie ou la géologie. Par exemple, il existe au sein de l'astrophysique ou de la biologie des tendances théoriques et « modélisatrices », et des démarches plus descriptives et comparatives. Et l'on retrouve le même clivage dans les sciences humaines, au sein de la linguistique, de l'économie ou de la psychologie.

Philosophie des sciences
Le but de la philosophie des sciences (ou épistémologie) est de mettre au jour la nature et les fondements de la démarche scientifique.
La philosophie des sciences peut être divisée en deux grandes époques. La première couvre en gros la première moitié

du xx[e] siècle. Dans une première étape, les théoriciens de la science (comme Henri Poincaré, Pierre Duhem, Ernst Mach et Rudolf Carnap) s'interrogent, dans une approche normative, sur les principes qui guident ou doivent guider la science pour aboutir à la vérité. Les réflexions portent sur l'établissement des faits, les raisonnements rigoureux, la formation des hypothèses, la recherche de la preuve et les conditions de validité d'une théorie. On débat alors sur l'imbrication des faits et des théories (le « conventionnalisme » d'H. Poincaré, le « phénoménisme » d'E. Mach, le « positivisme logique » du cercle de Vienne). On s'interroge alors sur la possibilité de réduire les mathématiques à la logique (Bertrand Russel, Alfred N. Whitehead). On se demande comment passer de l'observation aux hypothèses (H. Poincaré, P. Duhem), des hypothèses aux preuves (R. Carnap, Karl R. Popper).

Toutes ces approches ont en commun de considérer que la science est « une » (la physique en est la norme), qu'elle se démarque fondamentalement de la pensée ordinaire.

Dans la seconde partie du xx[e] siècle, la perspective change. L'image de la science vacille. Elle n'apparaît plus comme le lieu de production d'un savoir ultime fondé sur une démarche rigoureuse, le respect absolu des faits et la cohérence des théories. Les philosophes des sciences ne cherchent plus à déterminer ce que devrait être une bonne démarche scientifique (approche normative) mais s'interrogent sur son fonctionnement réel (approche descriptive). L'approche se veut plus critique et soupçonneuse. K.R. Popper est à la charnière entre les deux époques. D'un côté, il appartient encore à l'« ancienne » philosophie des sciences où il s'agissait de définir les conditions d'une démarche scientifique rigoureuse. Pour lui, c'est le critère de « réfutabilité » qui l'assure : la science se définit par sa capacité à soumettre ses hypothèses à réfutation. Mais, en même temps, il dévoile une facette inattendue de la science. Selon K.R. Popper, les théories scientifiques ne seront toujours qu'un tissu d'hypothèses, plus ou moins valides, mais toujours en sursis. En admettant cela, il ouvrait une brèche dans la conception traditionnelle de la science.

Ainsi, la science possède en son sein des vérités qui seront toujours provisoires, des postulats « indémontrés » et indémontrables. La voie est donc libre pour une étude des soubassements conceptuels qui orientent les recherches. Thomas S. Kuhn (1922-1996) affirmera que, à chaque époque, la science s'appuie sur des « paradigmes » ou des conceptions dominantes, qui sont renversés par des révolutions, comme le sont les monarchies ou les empires. Paul Feyerabend (1924-1994) est l'auteur d'une théorie anarchiste de la connaissance qui prétend que bien des théories survivent malgré l'existence de faits qui les infirment. En somme, la science n'est pas cet univers pur et rigoureux qu'on imagine. Elle est moins pure et noble qu'on ne l'avait cru.

En France s'est développée une tradition nationale de philosophie des sciences, centrée autour des principes implicites qui guident les grandes révolutions scientifiques. Cette tradition s'ouvre avec Alexandre Koyré (1892-1964) et Gaston Bachelard (1884-1962), et se poursuit dans leur sillage avec Georges Canguilhem (1904-1995), Jean Cavaillès (1903-1944), Jean-Toussaint Desanti (1914-2002), Gilles-Gaston Granger (né en 1920), François Dagognet (né en 1924) et bien d'autres encore.

Sociologie et anthropologie

Le sociologue américain Robert K. Merton a initié les recherches sur les facteurs sociaux qui favorisent l'activité scientifique. Pour lui, l'émergence de

la science est conditionnée par l'apparition d'une communauté de savants porteurs de valeurs particulières (universalisme, désintéressement, scepticisme…), qui fonctionne de façon autonome à l'égard de la religion et de la politique.

Avec le courant parfois qualifié de « relativiste » ou de « constructiviste » (David Bloor, Barry Barnes, Bruno Latour), la sociologie des sciences a pris, dans les années 1970, une tournure plus radicale. Il ne s'agit plus de s'interroger sur les causes sociales de la science, mais d'analyser sociologiquement le savoir scientifique lui-même. Désormais, le contenu même de la science – et non seulement ses conditions sociales de production – peut être passé au crible de la sociologie.

Les tenants de l'approche constructiviste entendaient montrer que les connaissances scientifiques ne sont pas le fruit de démonstrations et d'expériences implacables, mais qu'elles sont des « constructions sociales ». En matière scientifique, les faits sont toujours interprétés de différentes manières par les uns ou les autres, les démonstrations ne sont pas exemptes de coups de force rhétoriques. En dernier ressort, ce seraient les rapports de force entre les groupes de savants, plutôt que les preuves indiscutables, qui trancheraient entre les interprétations divergentes. Si une théorie triomphe, c'est surtout par la capacité de ses défenseurs à s'imposer au sein de la communauté scientifique, plutôt que par la rigueur de sa démonstration. La nouvelle sociologie des sciences, impulsée par D. Bloor et B. Latour, a donné de la science un nouveau visage. Elle n'apparaît plus comme un monde clos, un univers pur et éthéré, régi uniquement par les règles implacables des démonstrations et des faits établis. Elle devient aussi affaire de controverses, de prises de pouvoir, de réseaux de conventions et de convictions.

Histoire

Les travaux en histoire des sciences sont aussi marqués par un clivage entre deux traditions.

L'approche internaliste. L'approche traditionnelle, qualifiée aussi d'« internaliste », s'intéresse aux grands savants qui ont marqué l'histoire des sciences (Newton, Galilée, Charles Darwin, Albert Einstein, etc.) et se préoccupe de la démarche intellectuelle et des nouvelles idées et représentations qui leur ont permis de formuler une nouvelle vision de l'univers. Par exemple, A. Koyré a étudié les nouvelles procédures intellectuelles de la physique classique (*Du monde clos à l'univers infini*, 1957). Dans cette approche, ce qui compte, ce sont les idées, les représentations mentales et la façon dont s'y prennent les savants pour penser le monde.

L'approche externaliste. Le courant dit « externaliste » a d'abord désigné des marxistes qui mettaient l'accent sur les bases sociales des révolutions scientifiques. Si la science classique est arrivée aux XVI^e^-XVII^e^ siècles en Europe, pensent les externalistes, c'est en lien avec toute une série de mutations économiques, sociales et culturelles. La révolution mentale suppose une révolution sociale. Récemment, la nouvelle « histoire sociale des sciences » s'est démarquée du simple déterminisme économique et social, pour s'intéresser plutôt aux assises institutionnelles de la science. Comment, par exemple, les réseaux, les salons, les imprimeries et les nouveaux métiers ont-ils favorisé l'émergence des découvertes en physique et en astronomie durant la science classique (S. Shapin, *La Révolution scientifique*, 1996) ?

Les domaines privilégiés d'étude de l'histoire des sciences ont longtemps été les grandes révolutions scientifiques occidentales : la naissance de la science en Grèce, la naissance de la science classique au XVII^e^ siècle, la physique

au XXe siècle. Désormais, l'horizon des études s'est élargi. Chaque discipline fait l'objet de recherches actives (biologie, chimie, mathématiques, médecine…). De même, l'histoire des sciences dans l'Antiquité, en Chine, au Japon, en Inde et dans le monde arabe fait l'objet de nombreuses études spécialisées. Il en résulte une vision de la science beaucoup moins centrée sur l'Occident et le modèle exclusif de la physique. Et, du coup, les grandes théories synthétiques sur les conditions du progrès scientifique deviennent moins faciles à construire.

SECTE

Le 20 novembre 1978, dans la communauté de Jonestown, en Guyane, 911 membres de la secte dirigée par James Jones périssent dans ce qui restera l'un des plus grands suicides collectifs de l'histoire. En 1994, quelques dizaines de membres de la secte des chevaliers du temple solaire sont retrouvés morts, suite à un suicide collectif. En 1995, des membres de la secte Aum, dirigée par Shoko Ashara, commettent un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo. Fin 2002, Raël, le gourou de la secte raëlienne fait les titres de la presse mondiale en annonçant avoir réussi le premier clonage d'un être humain.
Régulièrement, l'actualité braque ses projecteurs sur les méfaits des sectes les plus radicales. Lorsque les sectes ne font pas peur, elles prêtent à sourire. La secte du Mandarom était dirigée par un « messie cosmoplanétaire », Gilbert Gourdin, qui prétendait chaque matin au réveil avoir tué durant la nuit des milliers d'« Atlantes et autres Lémuriens », démons interstellaires qui viennent menacer la terre (M. Duval, *Un ethnologue au Mandarom. Enquête à l'intérieur d'une secte,* 2002). Raël, alias Claude Vorilhon, le fondateur du mouvement raëlien, prétend avoir été enlevé par des extraterrestres et avoir été chargé par eux de la venue sur terre des Elohim. Ce nouveau prophète qui se situe dans la lignée de Moïse, Bouddha, Jésus et Mahomet pratique avec ses adeptes la « méditation sensuelle » et profite de la générosité de ses adeptes pour financer ses participations à des courses automobiles.
Dans les phénomènes sectaires aussi radicaux, il est aisé de trouver des traits communs : un gourou charismatique, une organisation communautaire fortement encadrée, des croyances et des pratiques en nette rupture avec celles de la société, un projet messianique, des membres dévoués qui se sentent investis d'une mission universelle.
Mais se centrer sur quelques cas exceptionnels et exotiques, c'est faire de la secte un phénomène étrange et exotique.
Or, la secte religieuse n'est que la radicalisation de tendances et formes d'organisation, de croyances plus communes et présentes dans la plupart des sociétés. On remarquera que certaines caractéristiques sectaires (gourou, croyances messianiques) ne sont pas spécifiques aux groupes religieux. Il est aisé de l'appliquer à des sectes politiques et révolutionnaires ou à des communautés utopiques. De même, de nombreuses religions et Églises instituées peuvent comporter en leur sein des éléments sectaires.

Sociologie des sectes

Le sociologue allemand Ernst Troeltsch (1865-1923) a donné une définition des sectes devenue canonique en sociologie des religions. Dans ses travaux sur le christianisme, il oppose la secte aux Églises par trois critères : les sectes représentent des hérésies par opposition aux croyances orthodoxes ; ses membres s'engagent volontairement dans la secte alors que pour le membre d'une Église l'adhésion est transmise culturellement ; enfin, la secte tend à

promouvoir des croyances radicales et révolutionnaires alors que l'Église instituée défendra plutôt des positions conservatrices.

Les types de sectes

Le sociologue anglais Brian R. Wilson a proposé en 1970 (Les Sectes religieuses) une typologie des sectes :

Les « sectes conversationnelles » qui visent le prosélytisme et recherchent donc l'adhésion d'un maximum de personnes. L'action des membres est fondée sur le militantisme et la recherche de la conversion : par exemple le mouvement pentecôtiste ;

Les « sectes révolutionnaires ou adventistes » croient en l'imminence d'une fin du monde ou d'une révolution sociale et appellent ses membres à s'y préparer : par exemple les Témoins de Jéhova ;

Les « sectes interventionnistes » sont centrées sur le seul salut de ses membres, ce qui suppose le respect de règles de vie très différentes de celles du monde environnant : par exemple les amish ;

Les « sectes manipulationnistes » ou gnostiques. Elles mettent l'accent sur les doctrines ésotériques, qui permettraient à leurs adeptes d'atteindre des capacités et de réaliser des objectifs hors de portée du commun des mortels : par exemple la scientologie ;

Les « sectes thaumaturgiques » sont basées sur la croyance en la capacité de réaliser des miracles (soigner les maladies, résoudre les problèmes), ou de surmonter les difficultés par l'intermédiaire de médiums ou de rituels magiques : par exemple les sectes spirites ;

Les « sectes réformistes » se donnent pour but de transformer la société en changeant les mentalités ;

Les « sectes utopiques » fondent des communautés ou colonies qui cherchent à créer une sorte de paradis terrestre en expérimentant un nouveau mode de vie : par exemple la communauté Oneida ou les groupes Breuderhof.

Les conditions d'émergence des sectes et les facteurs qui favorisent l'adhésion ont fait l'objet de beaucoup de débats et d'études. La plupart des analyses sociologiques ne partagent pas les thèses couramment avancées par les médias sur la mécanique des sectes. Tout d'abord, il n'est pas évident que les sectes recrutent avant tout des personnes fragiles intellectuellement et psychologiquement. De nombreux travaux mettent l'accent sur les bénéfices symboliques que les membres peuvent retirer de leur adhésion à un groupe sectaire : soutien social, respect de soi, sentiment de participer à une tâche noble et élevée… De plus, les caractères souvent très rationnels des idéologies sectaires rendent peu probables les thèses qui s'appuient sur un « lavage de cerveau » de personnes déséquilibrées ou « subjuguées ».

Reste que l'adhésion à une secte est rarement un acte spontané. Il suppose un recrutement des adeptes qui se fait souvent par des phases successives (discutant, sympathisant, adhérent, membre actif). À l'origine, il faut donc une poignée de militants convaincus entraînés par un noyau de dirigeants ou un membre fondateur énergique qui réussit à fonder son mouvement. Voilà pourquoi un « modèle entrepreneurial » peut être adapté à l'analyse de l'activité sectaire (M. Hamilton, *The Sociology of Religion : Theoretical and Comparative Perspectives*, 1994).

Les sectes en France

En France, les études sur les phénomènes sectaires sont pour l'essentiel des essais de type journalistique ou dans l'esprit des associations anti-sectes comme l'UNADF (Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu). La définition des sectes fait polémique : elle oppose les chercheurs et les approches retenues

par les commissions parlementaires (qui se basent sur les données fournies par les renseignements généraux et des associations comme l'UNADF).
Selon le rapport d'enquête de l'Assemblée nationale de 1996, il existerait en France environ 800 sectes, dont la plupart ne sont que des micro-satellites de 172 « organisations mères ». Certaines regroupent des milliers d'adeptes comme l'Église de scientologie, les Témoins de Jéhovah, le mouvement raëlien, d'autres moins de cinquante comme l'Église philosophique luciférienne ou le Club des surhommes. Les critères retenus pour le rapport ne sont ni sociologiques ni psychologiques, mais définis par la commission à partir de leur « dangerosité » : déstabilisation mentale, caractère exorbitant des exigences financières, embrigadement des enfants, discours plus ou moins antisocial…

SÉCULARISATION

Selon la thèse de la sécularisation avancée par les sociologues dès la fin du XX^e siècle, les sociétés, en se modernisant, doivent connaître un déclin irréversible des croyances et des pratiques religieuses. L'essor de la science et des techniques doit faire refluer les croyances ; le matérialisme affaiblit la spiritualité ; le pouvoir religieux cède la place au pouvoir laïque.

Le désenchantement du monde

La sécularisation se traduit par un « désenchantement du monde », selon l'expression de Max Weber. C'est la fin des croyances magiques et d'un monde enchanté gouverné par les dieux, les esprits des ancêtres, les anges et les démons. Un monde où les miracles sont possibles, où le sacré tient une place centrale dans l'esprit des hommes.
Et de fait, pendant des décennies, le mouvement engagé semblait confirmer ces thèses. Les sociétés européennes connaissent une déchristianisation continue au cours du XXe siècle.
Dans le cas de la France, pays où l'écrasante majorité de la population a été catholique, la sécularisation prend la forme d'une déchristianisation dont les origines remontent au XVIII^e siècle. Dans les années 1960, les derniers bastions de l'emprise de l'institution catholique se sont effondrés. Même dans les terroirs ruraux les plus catholiques, la civilisation paroissiale, qui structurait l'espace, le temps et les activités, reculait fortement.
Pourtant, à partir des années 1980, des éléments sont venus remettre en cause l'idée de la sécularisation.
La sécularisation ne semble pas avoir touché les États-Unis et le Japon où les croyances et les pratiques restent stables au fil du temps, indépendamment des transformations économiques et sociales.
En Europe, on a assisté depuis le dernier quart du XX^e siècle à l'apparition de « nouveaux mouvements religieux » : sectes, croyances syncrétiques, essor du bouddhisme, islamisme. Les Églises traditionnelles se sont réactivées en partie par les canaux courants, charismatiques ou des mouvements de jeunesse.
Dans de nombreux pays en développement, la religion est très vivace et a même connu un renouveau ces dernières décennies : essor des mouvements protestants en Amérique latine, renouveau de l'islam, etc.
Au seuil d'un nouveau siècle, il apparaît que l'annonce du décès de Dieu était largement prématurée.
Il faut cependant distinguer dans l'évolution récente des religions deux logiques spécifiques. Les croyances religieuses dans les sociétés modernes n'ont plus le caractère d'une adhésion institutionnelle à une Église. De plus en plus, les croyances relèvent de croyances personnelles, privées, souvent syncrétiques. L'emprise de l'Église sur la so-

ciété, elle, ne cesse de diminuer. Marcel Gauchet, dans *Le Désenchantement du monde* (1985), parlait dans son ouvrage de « sortie de la religion » pour évoquer la perte de contrôle de l'Église catholique sur la société, plutôt que du déclin des croyances proprement dit. De ce point de vue, la sécularisation doit être distinguée de la laïcisation de la société.

SENSEMAKING (THÉORIE DU)

Selon le psychosociologue Kurt E. Weick, une organisation a besoin de « fabriquer du sens » (*sensemaking*) pour que les individus s'investissent dans leur travail. Les trois sources principales de sens, dans l'entreprise sont la culture, la stratégie et la structure. La culture, ensemble de « valeurs reconnues » qui donne des repères positifs dans lequel les salariés peuvent se reconnaître. La stratégie donne des orientations claires et lisibles pour l'action de chacun. La structure codifie les rôles, règles, procédures et doit expliciter ce que l'on attend de chacun.
Pour expliquer la création de sens, le psychosociologue américain s'est intéressé aux situations de catastrophes en étudiant, entre autres, l'accident de Challenger et l'accident mortel d'une équipe de pompiers lors d'une intervention.
Weick identifie quatre sources de résilience des organisations : « l'improvisation et le bricolage » (ne pas se replier sur les réponses habituelles même sous la pression) ; les systèmes de rôles virtuels : le système de rôles, même lorsqu'il n'est plus opérationnel dans la réalité, demeure intact dans l'esprit des individus ; la sagesse comme attitude : savoir être curieux, ouvert, aborder de nouveaux domaines complexes, savoir douter de ses connaissances ; l'interaction respectueuse : la confiance, l'honnêteté et le respect de soi.

SENTIER DE DÉPENDANCE

› ***Néo-institutionnalisme***

SOCIABILITÉ

« Autrefois, les gens se parlaient plus. » ; « Aujourd'hui, on ne communique plus. » ; « On ne connaît plus son voisin. » Qui n'a pas entendu proférer ces opinions accompagnant des lamentations sur les dégâts de l'individualisme, sur les méfaits de la ville inhumaine où règnent les « solitudes urbaines » ? Et de rêver avec nostalgie des petites communautés chaleureuses d'autrefois…
Cette opinion correspond au fond à un vieux schéma sociologique. Il oppose les sociétés traditionnelles, rurales et villageoises, marquées par des liens étroits et personnels, et une société moderne où l'urbanisation et les relations marchandes ont rendu les relations entre personnes plus distantes, formelles et superficielles.
Pourtant, dès les années 1890, le sociologue Charles H. Cooley avait montré que, dans les sociétés modernes, ne cessaient de se recréer de nouvelles communautés d'appartenance : les bandes de jeunes, les communautés de travail ou encore les relations de voisinage.
Georg Simmel (1858-1918) fut l'un des premiers sociologues à parler de sociabilité. Il entendait par là l'ensemble des relations sociales qui « se déploient pour elles-mêmes », c'est-à-dire qui n'ont pas de fonctions utilitaires. Se retrouver entre amis, parler à son voisin, participer à un club, une association, voilà autant d'occasions de nouer des relations « électives » ou « affinitaires ».

Les réseaux de sociabilité

On dispose désormais de grandes enquêtes statistiques sur les réseaux de sociabilité : qui rencontre qui ? À quelle occasion ? Avec quelle fréquence ? Et pour faire quoi ?

Les enquêtes font apparaître trois constats majeurs.
Tout d'abord, la sociabilité varie fortement selon l'âge. Car à chaque âge correspond un mode de vie différent : la jeunesse est le « temps des copains » que l'on retrouve à l'école, à l'université, dans les sorties (au cinéma, en boîte, au café…) ou lors des activités de loisirs (sport, musique, etc.). Lors de l'installation dans la vie professionnelle, de la formation du couple et surtout de la naissance des enfants, le réseau des relations se modifie considérablement. Aux sorties avec les amis se substituent plus fréquemment la réception à domicile, les relations professionnelles et les contacts avec la parenté. Chez les personnes âgées, les relations se restreignent et se recentrent sur le local bien que la nouvelle jeunesse des nouveaux retraités, très actifs dans les associations, et la participation à des voyages et activités en tout genre tendent à changer la donne.
Deuxième constat massif : les réseaux de sociabilité varient également selon le statut professionnel. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus les relations sociales sont nombreuses. De plus, on constate une très forte homogamie, ou « homophilie », des relations, confirmant ainsi la vieille maxime : « Qui se ressemble s'assemble. »
Enfin, les réseaux de sociabilité sont fortement ancrés dans des contextes sociaux précis : les relations sociales se greffent à partir de la famille, du lieu de travail, de l'habitat et des loisirs.
Aujourd'hui, on pourrait penser qu'Internet et l'essor des réseaux sociaux ont fait éclater ces schémas. C'est beaucoup moins vrai qu'on l'imagine. Les études ont montré qu'il y a une corrélation assez étroite entre le nombre d'amis que l'on possède sur les réseaux sociaux et ceux que l'on possède dans la vie réelle. La vie relationnelle des adolescents dans le monde virtuel ne fait qu'enrichir, par l'intermédiaire des réseaux sociaux d'internet, le degré de sociabilité existant dans le monde réel.

SOCIALISATION

La socialisation désigne le processus par lequel les individus intègrent les normes, les codes de conduite, les valeurs, etc., de la société à laquelle ils appartiennent.
On distingue deux formes de socialisation : primaire et secondaire. La première s'effectue pendant l'enfance, au sein des premières communautés d'appartenance telles que la famille. L'enfant acquiert son langage, ses références culturelles majeures, son *habitus* social. Il est fortement « modelé » par cette empreinte culturelle précoce. La socialisation secondaire se développe à partir de l'adolescence. Les socialisations scolaire, professionnelle et politique sont des processus plus volontaires et conscients, d'où une empreinte moins forte.
Robert K. Merton parle de « socialisation anticipatrice » à propos des individus qui cherchent à s'intégrer dans un milieu, par exemple un jeune garçon qui veut devenir artiste ou écrivain, et s'identifie à un modèle dont il adopte consciemment les conduites, les façons de parler et les codes vestimentaires. Pour Jean Piaget, la socialisation est le produit d'un double processus d'assimilation-accommodation. L'assimilation est l'intégration par l'individu des normes et des valeurs du milieu, l'accommodation étant à l'inverse la façon dont les caractères propres de l'individu le façonnent et réagissent à son environnement. Les études sur la résilience confirment que l'individu n'est pas le simple produit d'un milieu. Les façons de réagir à un environnement donné varient d'un individu à l'autre.
La socialisation peut être vue sous l'angle du conditionnement social où

l'individu devient en quelque sorte un microcosme qui hérite passivement des caractéristiques (langage, culture, valeurs, modes de conduite) de son milieu d'appartenance. Cette conception du modèle de la personnalité de base est défendue par les anthropologues culturalistes (Ralph Linton). Pour Norbert Elias, la socialisation est le processus d'intériorisation des normes du milieu. Pour Pierre Bourdieu, la socialisation s'effectue à travers les *habitus* de classe.

Mais certains sociologues se sont démarqués de ces visions, de cette « conception sursocialisée de l'homme » (D. Wrong, « Oversocialised Conception of Man in Modern Sociology », *American Sociological Review*, vol. 26, n° 2, 1961), qui, d'Émile Durkheim à Talcott Parsons, envisage l'individu comme un « idiot culturel » totalement prisonnier de ses cadres de socialisation. La sociologie contemporaine met en avant une conception plus complexe de l'individu qui dispose d'une réflexivité qui lui permet d'analyser, de se distancier, et de contrôler partiellement ses propres conditionnements.

SOCIÉTÉ

Pour savoir ce qu'est une société, rendons-nous d'abord sur une plage en bord de mer un jour d'été. Quelques centaines de personnes sont là, allongées sur le sable. Certaines sont seules, en train de rêvasser au soleil, de lire ou de regarder autour d'elles. D'autres sont venues en couple ou en famille autour d'un parasol. Ici ou là, il y a des groupes un peu plus larges comme ces adolescents qui rient et jouent au ballon.

Difficile de considérer l'ensemble des vacanciers sur la plage comme formant une société. Les gens ne se connaissent pas et n'interagissent pas vraiment ensemble. Par contre, les petits groupes familiaux ou amicaux forment bien des petits microcosmes sociaux : on y parle, on interagit, on joue, on se touche, on échange. Cela ressemble déjà plus à une société, même si le groupe d'amis va se disperser tout à l'heure, quand chacun rentrera à son domicile.

Il n'existe pas de définition canonique de la société. Mais tous les sociologues s'accorderont pour dire qu'une société est plus qu'une collection d'individus qui coexistent sur un même territoire (comme les gens sur cette plage). Pour « faire société », il faut que les individus forment une unité plus vaste et soient reliés entre eux par des liens, des règles, une culture commune et des interactions.

La société n'est donc pas une affaire de nombre, ni de ressemblance (tous les gens sur la plage sont en maillot de bain). La société suppose des liens d'interdépendance suffisamment consistants pour former un ensemble plus vaste. Voilà pourquoi on parle de société pour désigner des ensembles humains comme les habitants d'un pays – la « société française » par exemple – car même si tous les Français ne se connaissent pas les uns les autres, leur vie est en partie régie par des règles et des institutions communes. Chaque Français fait aussi partie de sociétés plus restreintes : sa famille (plus ou moins soudée), une institution d'appartenance (l'école, l'entreprise), etc. L'agrégation de ces microcosmes forme d'ailleurs une société de sociétés.

Les quatre piliers de l'ordre social

« Comment les formes sociales se maintiennent-elles ? » est le titre d'un article publié par le sociologue Georg Simmel dans *L'Année sociologique* en 1886, à l'époque de la naissance de la sociologie. Avec cette question simple, le sociologue pose l'une des questions fondatrices les plus redoutables des sciences sociales : quel est le ciment du lien social ? Qu'est-ce qui fait que les

gens acceptent de vivre ensemble, coopérer ou suivre les mêmes règles ?
La question est simple, la réponse l'est un peu moins. Pour simplifier, on peut regrouper les réponses des sciences sociales autour de quatre grands pôles : 1) la société, c'est le pouvoir ; 2) la société, c'est l'échange ; 3) la société, c'est la culture ; 4) la société, ce sont les émotions collectives.
1. La société, c'est le pouvoir. Un premier groupe d'analyses met l'accent sur le rôle de la contrainte et du pouvoir dans le maintien de l'ordre social. C'est le rôle qu'assignait Thomas Hobbes à l'État-Léviathan : mettre fin à l'état de nature et à « la guerre de tous contre tous » en instaurant une autorité politique supérieure, tel est le fondement de l'ordre social. Pour le sociologue Max Weber, l'État détient dans les sociétés modernes le « monopole de la violence légitime ». En s'arrogeant le droit exclusif de rendre justice, de constituer une armée, d'assurer les fonctions de police, l'État met fin aux guerres privées (féodales), aux vendettas, aux duels. Il est le garant d'un ordre social contre la violence privée.
Première réponse donc : il n'est pas de société sans pouvoir, sans hiérarchie, sans contrainte que fait peser une autorité politique sur les membres d'une communauté.
2. La société repose sur l'échange. Une autre façon d'envisager le lien social est de mettre l'accent sur les formes de coopération entre individus. Dans cette optique, ce sont les échanges qui cimentent les relations sociales.
Adam Smith parlait de la « main invisible » pour désigner le lien d'interdépendance créé par la division du travail. Toutes les formules de contrats (de travail, de commerce, voire de mariage…) sont bâties sur ce principe d'intérêts réciproques. Émile Durkheim parle de « solidarité organique » pour désigner cette forme d'interdépendance liée à la division du travail.
La théorie du « don/contre-don » de Marcel Mauss est une autre façon d'envisager l'échange (dans une optique moins comptable). Dans son *Essai sur le don* (1923-1924), le sociologue souligne que les nombreux cadeaux (entre tribus, entre chefs d'État, entre amis, etc.) sont une forme de contrat implicite qui contribue à entretenir les relations sociales.
3. La société repose sur la culture. Une société repose aussi sur des valeurs, un imaginaire partagé, des représentations collectives, des idéaux et idéologies, tout ce que l'on désigne couramment par « culture ». Cette intégration culturelle peut se réaliser via le processus de socialisation primaire ou secondaire. Il n'est pas de société possible sans que les individus aient intégré un minimum de règles de sociabilité, codes de conduite et culture commune. Tout enfant doit apprendre certains usages (s'asseoir à table, manger avec une fourchette ou des baguettes), les règles de vie propres à son milieu d'appartenance (saluer, embrasser ou tendre la main à un proche, etc.). Pour intégrer un milieu professionnel, il faut aussi posséder non seulement les savoir-faire, les codes de conduites, les rites et règles spécifiques à chaque profession ou entreprise. Cela vaut pour n'importe quelle communauté humaine.
Aujourd'hui, les sociologues ont tendance à se démarquer de ces visions intégratrices de la socialisation. Désormais, on met plutôt l'accent sur la multiplicité des sphères de socialisation (familiale, scolaire, des groupes de pairs, professionnelle, médiatiques) et les capacités individuelles à se réapproprier les règles de son milieu avec plus ou moins de distance critique.
4. La société repose sur les émotions. La vie sociale serait-elle possible sans l'existence de sentiments sociaux – amour, attachement, empathie… –, sans ces émotions sociales que sont la honte, la culpabilité, la sympathie, la

fierté et sans cette soif d'amour que l'on appelle la quête de reconnaissance ? La quête de reconnaissance est ainsi envisagée comme un besoin humain (individuel et collectif) fondamental. Pour le philosophe allemand Axel Honneth, cette lutte pour la reconnaissance peut s'appliquer à trois sphères de la sociabilité humaine : le cercle des relations primaires (famille, amis) ; la sphère du travail (la reconnaissance du travail accompli) ; la sphère publique (reconnaissance des minorités, des victimes).

Pourquoi les sociétés se déchirent-elles ?

La logique des sentiments est présente à tous les étages de la vie sociale, notamment dans notre société de service où les activités de soins (le *care*) prennent une place considérable, de la garde des enfants à la prise en charge des personnes âges. Cette prise en charge spécifique des personnes par d'autres personnes ne peut reposer que sur le pouvoir, l'échange ou le partage d'une culture commune. La qualité de cette relation dépend aussi d'émotions sociales – compassion, amour – sans lesquelles les relations interpersonnelles sont invivables. Le pouvoir, l'échange, la culture, les affects : toutes les sociétés humaines composent avec ces quatre éléments fondamentaux pour tenter d'intégrer les individus au sein d'ensembles plus vastes.

Mais chacune de ces forces d'intégration comporte en elle une force de désintégration. Le pouvoir entraîne des contre-pouvoirs, d'où des conflits. De même, si l'échange est peut-être l'un des piliers du lien social, il n'est pas de contrat sans rupture de contrat (dans le travail, dans les couples), etc.

Ou est passée la société ?

Jusque dans les années 1980, la « société » était un concept central de la sociologie. Plus exactement, elle formait un arrière-fond paradigmatique dans lequel on pensait le monde social. La société était plus ou moins assimilée à un système social homogène avec sa tête, un État-nation, avec ses classes sociales aux contours bien définis, structuré par des institutions stables : la famille, l'école, l'Église.

À partir des années 1990, les sociologues ont remis en cause cette vision intégrée de la société. L'idée de société s'est effacée au profit d'une vision du monde social moins homogène ou la société n'est plus un grand organisme, mais un emboîtement de sphères d'activités qui s'enchevêtrent, un tissu de réseaux, avec un contrat de travail plus flexible, une famille qui vole en éclats, des formes d'emprises politiques ou religieuses moins prégnantes sur les individus.

Le sociologue Zygmunt Bauman a qualifié cette société de « liquide » pour désigner ce nouveau mode d'agrégation sociale.

Ce constat du déclin des institutions au profit d'une société d'individus est soumis à son tour à quelques critiques de fond. L'État providence, l'école, les entreprises, les associations, les formes familiales ne se sont pas dissoutes dans un agrégat d'individus atomisés. On est plutôt passé de structures rigides à des « structures molles », peut-être plus souples et mouvantes, mais tout aussi présentes. Bref, la société n'a pas disparu, elle est simplement plus plastique.

SOCIÉTÉ CIVILE

La « société civile » est une notion ancienne, dont on peut trouver déjà des traces chez Hobbes, mais dont les contours ont toujours été variables. Jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle, elle a un sens parallèle à la notion d'État : c'est un groupement humain qui s'est organisé pour former une « cité ». Puis, avec le développement de la pensée

libérale, notamment chez A. Ferguson, elle se définit comme l'autre face de la société, cette part variable des activités humaines qui sait et qui peut s'organiser sans aide ni impulsion de l'État, comme les deux faces d'une même monnaie. La société civile devient la sphère des associations, des échanges, et des organisations spontanées, que le libéralisme aime voir prospérer.

SOCIO-ÉCONOMIE

Qu'est-ce que la socio-économie (ou sociologie économique) ? Un courant de pensée assez disparate qui rassemble des sociologues et des économistes autour d'une même préoccupation : repenser l'économie de marché non comme un simple jeu de l'offre et de la demande mais en y intégrant les règles et les normes sociales ainsi que les organisations qui structurent toute relation marchande.

La théorie économique « orthodoxe » (ou « néo-classique »), dominante en science économique, propose un modèle abstrait du marché ayant des caractéristiques très précises. C'est le lieu de rencontre entre individus et/ou entreprises, dont les caractéristiques sont d'être des agents rationnels, bien informés, cherchant à maximiser leurs intérêts au cours de la transaction, et libres à tout moment de « changer de crémerie ». Or, ces conditions ne sont pas toujours présentes dans la réalité. Par exemple, le marché du travail ne correspond pas à ce modèle pur. Lorsqu'un employeur embauche un salarié, il ne sait pas quel va être le rendement exact du travail effectué ; il ne peut faire varier le salaire en fonction du rendement. Le marché du travail est encadré par un contrat, des relations de « confiance », des conventions collectives…, qui se substituent en partie à la négociation permanente.

Contrats, confiance, conventions sociales, institutions, tels sont donc les mots-clés de cette nouvelle socioéconomie.

La sociologie économique peut se prévaloir d'une longue tradition. Au début de ce siècle, Georg Simmel avec sa *Philosophie de l'argent* (1900), Max Weber, dans son fameux *Économie et Société* (1922), mais aussi Thorstein B. Veblen ou Werner Sombart avaient jeté les bases d'une sociologie des relations marchandes. Mais, dans les années 1930, un fossé s'est creusé entre les économistes et les sociologues, à la fois aux États-Unis et en Europe. De fait, de 1920 à 1960, seules quelques individualités comme Joseph A. Schumpeter, Karl Polanyi ou Albert O. Hirschman vont maintenir un pont entre les deux disciplines. Il faudra attendre le début des années 1970 pour voir le renouveau d'une sociologie économique. Celle-ci renaît comme une alternative à la théorie économique néo-classique, en intégrant divers apports.

Dans les années 1970, le néomarxisme et les théories du développement se sont nettement démarqués de l'économie néo-classique en analysant les phénomènes de pouvoir nichés au cœur du système économique.

De son côté, l'analyse des « réseaux » montre que le marché réel (comme le marché du travail ou celui de la finance) est en fait rarement ouvert et s'inscrit dans un tissu social très compartimenté. Mark Granovetter est un des représentants de ce type d'analyse.

L'économie des coûts de transaction, ou « néo-institutionnalisme », se situe à mi-chemin entre économie classique et socioéconomie. L'idée centrale en est la suivante : la logique du marchandage n'est pas toujours la plus efficiente du fait des coûts de transaction (prix à payer pour s'informer, négocier, renégocier…) ; l'existence de contrats et d'une hiérarchie stable entre partenaires au sein d'une institution économique peut s'avérer plus judicieuse.

Par exemple, une entreprise a parfois intérêt à intégrer certaines fonctions au sein de ses services plutôt que de jouer sans cesse la concurrence entre sous-traitants.
L'école de la régulation ainsi que l'« économie des conventions » sont également parties prenantes de la démarche socioéconomique. Toutes deux cherchent à prendre en compte les imbrications entre les systèmes sociaux et la logique des marchés. D'une certaine façon, on peut considérer que la « constellation socioéconomique » pourrait regrouper aussi les auteurs keynésiens et postkeynésiens ou des économistes hétérodoxes, tels que John K. Galbraith ou François Perroux, qui se sont démarqués de l'optique néoclassique pour prendre en compte le rôle central des institutions et des organisations, et les comportements psychologiques des agents dans la conduite des affaires économiques.
Le courant de pensée socio-économique s'est doté depuis les années 1990 d'une assise institutionnelle avec ses associations professionnelles (Society for the Advancement of Socio-Economics), ses revues (*Socio-Economics Reviews*), ses congrès et manuels de référence (R. Swedberg, *Histoire de la sociologie économique*, 1993 ; M. Granovetter, *Sociologie économique*, 2008).

› ***Institutionnalisme***

SOCIOLOGIE

Née dans les tourments des sociétés occidentales au XIXe siècle, la sociologie s'est d'emblée trouvée en prise avec les grands problèmes de son temps. Multipliant les terrains d'investigation (la ville, la famille, la communication…), elle a vu se confronter des approches très diverses, les unes insistant sur les régularités et le poids des déterminations, les autres insistant davantage sur la rationalité des acteurs ou analysant l'expérience ordinaire du social.
Si l'on évite de donner le titre de « sociologie » à toutes les réflexions sur les formes collectives de l'existence (ce qui nous ferait remonter au moins jusqu'à Platon !), on date généralement les débuts de la sociologie de la seconde moitié du XIXe siècle. Une période où les sociétés européennes, mais aussi les États-Unis, connaissent de profonds bouleversements, avec la combinaison de trois révolutions : politique (la Révolution française), économique (la révolution industrielle) et intellectuelle (avènement de la science moderne). Cette combinaison met fin à l'idée que l'organisation des sociétés relève d'un ordre divin ou naturel. Quelques précurseurs se sont d'ailleurs mis à explorer la manière dont les hommes font l'histoire : Karl Marx évidemment, qui montre que « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes » (*Manifeste du parti communiste*, 1848), ou encore Alexis de Tocqueville et son étude de la démocratie américaine (De la démocratie en Amérique, 2 vol., 1835-1840). On voit également se développer de grandes enquêtes statistiques et des monographies, comme celles de Frédéric Le Play, lequel, dans une visée généralement humaniste et hygiéniste, s'intéresse aux nouveaux phénomènes de pauvreté urbaine et tente de les quantifier et de les décrire. Reste que, si les prémices sont bien là, aucun de ces hommes n'ambitionne de fonder une nouvelle discipline.
C'est tout le mérite d'Émile Durkheim que d'avoir accompli cet effort. Il est en effet le premier à mettre en évidence la nécessité d'une sociologie (terme qu'il reprend à Auguste Comte, qui l'utilise dès 1839) entendue comme une science rigoureuse des faits sociaux. Son apport principal est d'avoir montré, contre les idées dominantes de son temps, que ces

faits sociaux (le langage, les normes, la religion) possèdent une nature propre distincte des faits psychologiques. Posant que ces faits sociaux « consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent à lui » (*Règles de la méthode sociologique*, 1895), il crée un nouveau domaine de recherche qui, comme les faits de nature, peut et doit être soumis à l'investigation scientifique.

En Allemagne, d'autres chercheurs contribuent à jeter les bases de la nouvelle discipline, mais sans se considérer pour autant comme sociologues. Le plus célèbre d'entre eux est évidemment Max Weber, qui se présente comme un économiste mais propose dans *Économie et Société* une définition de la sociologie orientée vers la compréhension du sens que l'individu donne à son action. Mais on peut également citer Georg Simmel, philosophe, qui défendra une sociologie « formelle », basée sur les actions réciproques entre individus.

À l'aide de ces nouvelles démarches, les premiers sociologues vont chercher à expliquer les bouleversements qu'ils voient s'opérer sous leurs yeux. Ferdinand Tönnies élabore une distinction fondamentale entre « communauté » et « société » (*Communauté et Société*, 1887). M. Weber cherche à déterminer la spécificité de la modernité, qu'il trouve dans la rationalisation de la vie sociale, entraînant un « désenchantement du monde ». E. Durkheim met en évidence le processus de division du travail social, qui à la fois libère l'individu (au risque de l'anomie) et le rend plus dépendant de la société, et part à la recherche des fondements du phénomène religieux pour en conclure que « Dieu, c'est la société » (*Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, 1912). Plus généralement, la connaissance sociologique se conçoit à l'époque comme une connaissance pour l'action : il s'agit d'aider la société à se réformer et à résoudre les problèmes qui se posent à elle.

De l'Europe à l'Amérique

La première moitié du XX^e^ siècle sera une période difficile pour la sociologie européenne. En France, décimée par la guerre, elle perd également sa figure la plus illustre, É. Durkheim, dès 1917. Prestigieuse, reconnue, mais faiblement institutionnalisée, l'école française survit à travers quelques figures marquantes. Outre François Simiand, qui s'intéresse à la sociologie économique (*Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, 1932), on trouve Maurice Halbwachs qui prolonge de manière critique l'héritage durkheimien, en jetant des ponts vers la psychologie et en investissant de nouveaux objets : *La Mémoire collective* (1950), la morphologie (*Morphologie sociale*, 1938), les classes sociales. En Allemagne, si la discipline est vivante (sont alors en activité des chercheurs comme Norbert Elias, Paul F. Lazarsfeld, Alfred Schütz…), elle reste assez mal identifiée, souvent proche de la philosophie. En 1933, l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir contraint nombre de sociologues à l'exil.

Certains se retrouveront aux États-Unis, où, comparativement, la sociologie connaît une situation florissante. Favorisée par la flexibilité d'un système universitaire récent et une tradition de mécénat scientifique, elle s'y est implantée très tôt : le premier département de sociologie au monde s'est ainsi ouvert en 1893 à l'université de Chicago. S'y est développée, dans les années 1920 et sous l'influence du pragmatisme, une tradition (dite « école de Chicago ») de travaux empiriques ayant pour terrain la ville. L'Amérique connaît elle aussi des évolutions économiques et sociales spectaculaires, redoublées par

Les débuts de la sociologie

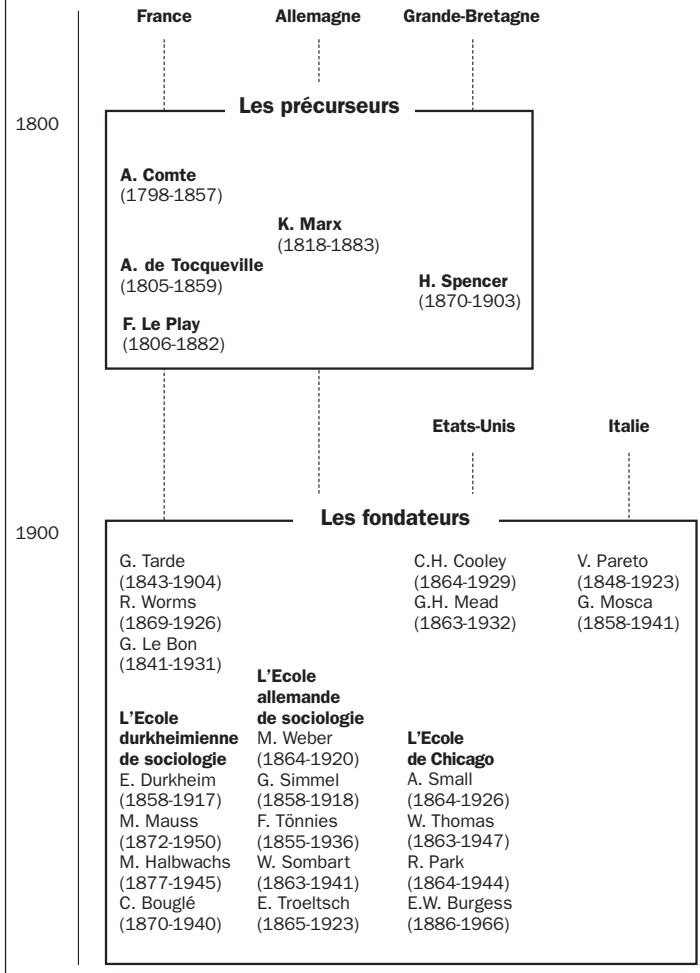

une très forte immigration. La ville est le lieu de rencontre et de mise en tension de tous ces facteurs, et les sociologues de Chicago (Robert E. Park, Nels Anderson, William I. Thomas…) partent observer en ethnographes la vie des quartiers, des migrants et des communautés, les phénomènes de marginalité, de délinquance et de ségrégation. Une seconde « école de Chicago » apparaîtra dans les années 1930, sous la houlette d'Herbert Blumer et Everett C. Hughes, jetant les bases de l'« interactionnisme symbolique » qui, sous l'influence de George H. Mead, va s'intéresser au rôle de la communication et de la signification dans les interactions de face à face. Cette approche va inspirer une bonne partie de la sociologie américaine de la seconde moitié du xx[e] siècle.

Le renouveau de l'après-guerre

C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que vont progressivement se mettre en place les institutions et l'espace de débat qui structure encore la sociologie de nos jours. La sociologie américaine domine alors outrageusement, mais la sociologie européenne va progressivement rattraper son retard. En France particulièrement, alors que le pays se reconstruit et se modernise à tout va, des sociologues partent, sous le patronage notamment de Georges Gurvitch, Jean Stoetzel et Georges P. Friedmann, enquêter sur le monde du travail (par exemple Alain Touraine) ou sur la ville (Paul H. Chombart de Lauwe).

Une demande publique de connaissance sur les changements en cours, aidée par la création de nouvelles institutions scientifiques (Ined, Insee…) crée un appel d'air pour la recherche sociologique. À partir de la fin des années 1960, les chercheurs multiplient les terrains de recherche et tentent de cerner les contours de la nouvelle société qui s'annonce. Edgar Morin analyse les « mythes » dont est porteuse la culture de masse naissante (*Les Stars*, 1957 ; *L'Esprit du temps*, 1962) ; Joffre Dumazedier, lui, souligne la mutation que constitue l'accroissement du temps libre et dessine les contours d'une « civilisation des loisirs », tandis qu'Henri Mendras diagnostique *La Fin des paysans* (1967).

La discipline connaît également ses premiers coups d'éclat : Alain Girard montre dès 1959 que, malgré la modernisation et la libéralisation des mœurs, l'homogamie reste toujours aussi forte en France. Et, en 1964, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, en mettant en évidence dans Les Héritiers la dimension symbolique des inégalités devant l'enseignement supérieur, alimenteront les slogans de mai 1968.

Sur le plan théorique, on assiste à une explosion des paradigmes. En France, quatre grandes approches vont baliser les débats, se divisant notamment sur la question de l'action. P. Bourdieu insiste sur le poids des structures : selon lui, au principe de l'action, on trouve des « *habitus* », c'est-à-dire des ensembles de dispositions socialement acquises, qui nous permettent d'agir conformément au monde qui nous entoure. A. Touraine, lui, pose que l'acteur est porteur d'une « historicité », entendant par là l'action de la société sur les pratiques sociales et culturelles. Mettant l'accent radicalement sur l'individu, Raymond Boudon préconise un individualisme méthodologique : la plupart des comportements sont explicables en terme de rationalité. Michel Crozier, enfin, postule lui aussi la rationalité de l'acteur, mais une rationalité limitée : l'acteur dispose toujours d'une marge de manœuvre, plus ou moins grande selon le contexte dans lequel il opère (et qu'il convient d'analyser empiriquement). Outre leurs différences théoriques, ces quatre grands courants investissent des objets divers. À P. Bourdieu l'éducation, la culture,

le monde intellectuel ; à A. Touraine le travail et l'action collective, à R. Boudon les croyances et les idéologies, et à M. Crozier, enfin, les organisations. Très divers, les débats le sont aussi aux États-Unis, qui continuent d'offrir un visage sociologique spécifique, marqué par une attention forte aux formes ordinaires du social. L'un des courants les plus présents est celui de l'interactionnisme symbolique, déjà évoqué, qui se développe vraiment avec les élèves que forment H. Blumer et E.C. Hughes : Howard S. Becker, Anselm Strauss, Erving Goffman… Avec eux s'affirme l'idée que la société se crée et se recrée au cours des interactions quotidiennes. Harold Garfinkel fonde une nouvelle spécialité, l'ethnométhodologie, qui décrit les compétences qu'ont les acteurs pour donner un sens à leur monde et le rendre « descriptible » (*Studies in Ethnomethodology*, 1967). De son côté, A. Schütz, part de M. Weber et de la phénoménologie d'Edmund Husserl pour analyser la manière dont la réalité sociale se présente de façon évidente, intuitive, à la conscience. Seuls Talcott Parsons et Robert K. Merton se distinguent de ces théories microsociologiques, défendant une approche fonctionnaliste qui analyse les institutions selon le rôle qu'elles jouent par rapport à la société entière, cette dernière formant un ensemble intégré, à la manière d'un système organique.

Le contexte contemporain

Depuis le début des années 1980, on assiste en France à un reflux des paradigmes dominants. Il faut dire que la société change : la crise économique est là, et les formes collectives d'appartenance (classes sociales, syndicats, partis politiques) sont en déclin. Toujours branchée sur les problèmes sociaux, la sociologie française investit encore de nouveaux terrains : immigration, délinquance juvénile, exclusion, intégration. Plus généralement, le déclin progressif du marxisme et du structuralisme et, plus largement encore, la perte de crédit des approches strictement déterministes, ainsi que la découverte tardive des microsociologies américaines, renouvellent les termes du débat. Une large part des travaux contemporains essaie désormais de dépasser certaines oppositions autour desquelles s'est constituée la discipline, telles que individuel/collectif, subjectif/objectif, micro/macro… Émerge ainsi une vaste « galaxie constructiviste » (P. Corcuff, *Les Nouvelles Sociologies*, 1995) qui, au lieu de choisir l'un des termes contre l'autre, tente d'articuler les multiples dimensions du social.

SOLIDARITÉ MÉCANIQUE/ORGANIQUE

Dans *De la division du travail social* (1893), Émile Durkheim oppose deux types de société selon les sources du lien social.

Les sociétés traditionnelles sont soudées par une solidarité sociale de type « mécanique ». Il n'y a pas de division du travail, donc les individus sont identiques et interchangeables. Ils éprouvent les mêmes sentiments. C'est la croyance collective (religion, morale, sentiment d'appartenir à une même communauté) qui assure la cohésion sociale.

Dans les sociétés qui s'industrialisent, la division du travail conduit à une diversification fonctionnelle. Les fondements de la morale mécanique se dissolvent : la tradition, la religion et les croyances collectives communes se désagrègent. La division du travail, assurant une interdépendance entre professions, est un premier élément garantissant la solidarité sociale. Cette solidarité est dite « organique » car elle repose sur l'interdépendance des fonctions comme dans un organisme vivant. Chaque élément, chaque

organe, assure une fonction spécialisée. Cependant, pense É. Durkheim, cette solidarité organique, fondée sur la division du travail, est insuffisante pour assurer la cohésion sociale. Il faut rétablir une nouvelle base morale à la société. La morale des groupes professionnels (corporations) doit y pourvoir, car ils assurent le lien entre l'individu et la société dans son ensemble. La morale laïque, l'éducation civique sont aussi, pour É. Durkheim, des éléments fondamentaux de cette nouvelle morale sociale.

SONDAGE

Le sondage ne sert pas seulement à connaître les intentions de vote des électeurs, c'est une technique utilisée par les démographes, les sociologues et les spécialistes de science politique ou de psychologie sociale pour mesurer les opinions des personnes sur une foule de sujets : la fréquence des rapports sexuels, les goûts culinaires, les croyances à propos de l'existence des extraterrestres…
Utilisé en politique, le sondage possède un effet réflexif. En effet, les électeurs modifient parfois leur vote en fonction des résultats attendus de celui-ci. De même, les hommes politiques réorientent leur action en fonction des résultats des sondages. De ce fait, le sondage, simple instrument de mesure, devient un facteur de changement.
Le sondage d'opinion nécessite une technique précise de la formulation des questions pertinentes (il faut que l'interviewé comprenne le sens de la question) et discriminante (il ne faut pas qu'elle soit formulée de façon trop vague). Il s'agit ensuite d'effectuer un échantillonnage représentatif de la population. On dispose pour cela de plusieurs méthodes comme la méthode des quotas, méthode aléatoire. Vient enfin le traitement statistique des données. Puis enfin l'interprétation des résultats, qui elle, relève d'une analyse postérieure.
La critique des sondages d'opinion est un sport aussi fréquent que leur usage. Certaines de ces critiques sont plus pertinentes que d'autres. « Les sondages se trompent toujours » est une mauvaise critique Si le sondage a été construit selon les règles de l'art, sa fiabilité est plus ou moins grande, mais les erreurs proviennent souvent de la volatilité de l'opinion des sondés – un biais important en période électorale – non de la faiblesse de l'outil. Quant à l'argument selon lequel « on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres », cette critique ne porte que sur l'interprétation des résultats et non sur la pertinence des données elles-mêmes.

› ***Enquête***

STÉRÉOTYPES

Le terme « stéréotype » se référait initialement à un processus de fabrication de planches d'imprimerie métalliques. Il a acquis son sens moderne avec l'essayiste américain Walter Lippman qui dans *Public Opinion* (1922), lui donne un sens nouveau : un stéréotype est un préjugé, une idée reçue, un cliché, une représentation sociale schématique que l'on applique machinalement pour définir des personnes, des groupes humains : « Les Américains sont individualistes », « les Français sont râleurs », « Les infirmières sont dévouées », etc. Les stéréotypes servent à classer les faits nouveaux dans des catégories connues et stables. Ils sont aussi un moyen d'orienter l'action en définissant ce qui est bien ou mal, favorable ou défavorable, juste ou injuste, souhaitable ou non. Ils ont enfin une fonction identitaire : ils permettent à un groupe de se définir (positivement ou négativement) par rapport à un autre.

Jusqu'aux années 1970, la psychologie sociale s'est principalement centrée sur le contenu des stéréotypes en inventoriant les traits associés à divers groupes sociaux. Inspirée par la psychologie cognitive, son attention se concentre aujourd'hui davantage sur les processus cognitifs impliqués dans l'utilisation des stéréotypes (le « stéréotypage »). On considère le stéréotypage comme un processus normal, automatique et indispensable pour tout être humain : les stéréotypes permettraient d'une part de gérer la masse d'informations à propos des individus qui nous entourent (par exemple, en catégorisant un inconnu comme « polytechnicien », on peut lui associer toute une série de traits stockés en mémoire – doué en mathématiques, a fait des études supérieures – sans devoir « réapprendre » toute ces caractéristiques à chaque rencontre) et d'autre part de guider le comportement.
Cette approche, qui paraît parfois quelque peu individualiste, ne doit pas nous faire oublier que, le plus souvent, les stéréotypes sont des croyances partagées par un grand nombre d'individus (et donc reproduites socialement, comme les caractères d'imprimerie le sont mécaniquement). Leur contenu est dès lors éminemment lié aux relations entre groupes sociaux.

› ***Représentations sociales***

STORYTELLING

Le *storytelling* est une vieille méthode journalistique (*« Make a story ! »*, disait-on dans les écoles de journalisme américaines). Pour rendre compte d'un événement (une catastrophe, une guerre) ou d'un fait de société (chômage, racisme, divorce), rien ne vaut que de commencer par le récit d'un cas individuel. Les larmes d'une mère dont la fille de 14 ans a été tuée par un chauffard auront plus d'impact sur l'opinion qu'un chiffre anonyme (le nombre de morts par an sur les routes) ou qu'un concept abstrait (la violence routière).
Prenant acte de cette technique narrative courante en journalisme, les conseillers en communication ont, dans les années 1990, importé la technique du *storytelling* dans le domaine de la politique, du marketing et du management.
Dans *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits* (2008), C. Salmon fait du *storytelling* une « arme de distraction massive ». Le procédé est utilisé par les grandes marques pour redorer leur blason. Les hommes politiques y ont recours pour séduire l'électorat, mettant en avant leur vie privée ou des historiettes édifiantes destinées à émouvoir et manipuler l'opinion.
Mais la thèse de C. Salmon n'est-elle pas à son tour une « bonne histoire » un peu trop bien ficelée ? Nul doute que le *storytelling* est un procédé courant en journalisme et qu'il fait l'objet d'une véritable mode dans les milieux politique et managérial. Mais sa notion de « récit » ou « d'histoire » est très vague, dès lors qu'un personnage, un décor, une émotion est mis en scène, tout cela relèverait de *storytelling*. La définition est si large et si lâche que presque plus rien en matière de communication ne semble pouvoir y échapper.
C. Salmon oppose aussi de façon caricaturale les « grands récits » d'autrefois – mythes antiques (Homère) ou grandes œuvres dramatiques (Shakespeare) –, qui seraient de bons supports à la « transmission culturelle » aux « petites histoires » d'aujourd'hui, qui seraient des mensonges d'État destinés au « contrôle des opinions ». Mais pourquoi la vie de Jésus, racontée aux petits chrétiens, ou la grande épopée du Mahabharata, mythe fondateur de l'Inde, ne seraient-elles pas déjà du *storytelling* ?

STRATÉGIE

Le terme appartenait au monde militaire avant d'être importé dans le domaine du management (stratégie économique).
Dans l'art de la guerre, la « stratégie » se distingue de la « tactique ». Elle définit les choix fondamentaux relatifs à l'attaque ou à la défense. La tactique, quant à elle, s'applique à un plan de bataille particulier. Par exemple, pendant la guerre froide entre l'URSS et les États-Unis, l'arme nucléaire, qui était utilisée comme outil de dissuasion, relevait d'un choix stratégique.
Issue de l'art militaire, la stratégie peut être étendue à la politique. Pour s'emparer du pouvoir, Adolf Hitler utilisa la stratégie des urnes, Lénine celle du coup d'État, Fidel Castro et Che Guevara celle de la guérilla révolutionnaire.
Dans le domaine de l'entreprise, la notion de stratégie relève d'abord du management. Elle concerne la façon dont les managers dirigent leur entreprise : définition des buts, des moyens et des formes d'intervention.
La stratégie implique un projet délibéré engageant l'entreprise sur le long terme. Elle suppose donc à la fois un but fixé et un plan d'action. Mais nombre de sociologues des organisations (James G. March, Herbert A. Simon, Henry Mintzberg) ont fait valoir que le pilotage d'entreprise n'est pas toujours aussi conscient et défini à l'avance. Elle se construit pour partie par une succession de modifications, d'ajouts, de renoncements, en fonction d'événements et d'opportunités. Dans ce cas, on parle de « stratégie émergente » pour souligner combien cette stratégie se forme donc au cours de l'action.
Les salariés adoptent eux aussi des stratégies dans l'entreprise. Elles sont définies par les formes d'implication dans le travail, les jeux de pouvoir, la préservation de leur territoire personnel, etc. L'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg se consacre justement à l'exploration de ces stratégies d'acteurs en organisation.
De son côté, la théorie des jeux modélise les « jeux stratégiques » qui se déroulent entre partenaires ou concurrents au sein des relations économiques (stratégie du donnant/donnant, stratégie du free rider).

STRATIFICATION SOCIALE

Toutes les sociétés sont stratifiées, c'est-à-dire divisées en groupes distincts selon leur statut, leur prestige ou leur position sociale. Cette stratification peut aussi s'établir selon le sexe, l'âge, la classe sociale.

Il n'y a pas de société égalitaire
Pendant longtemps, les anthropologues ont cru que, dans les premières sociétés humaines, régnait une égalité presque totale entre les membres de chaque communauté. Les petites bandes de chasseurs-cueilleurs n'étaient d'ailleurs pas assez nombreuses pour que s'y déploient une véritable hiérarchie sociale et une division entre groupes distincts. Karl Marx pensait – sans doute à tort – que seule l'augmentation de la richesse est à l'origine de la différence entre statuts sociaux. Mais il ne prenait en compte que les inégalités économiques ou sociales. Or, dans la plupart des sociétés de chasseurs-cueilleurs, il existe toujours une forte division des statuts selon le sexe. Hommes et femmes ont des rôles, des attributions et des privilèges très différents. Chez les Inuits, les Pygmées, les Papous, les Aborigènes et les Amérindiens, on trouve une stricte répartition sexuelle du travail : seuls les hommes ont le droit de chasser et de toucher les armes. De même, ils sont les seuls à pouvoir assister à certaines cérémonies sacrées. Globalement, les femmes sont assujetties aux hommes.

La société est également divisée en classes d'âge. Pour devenir homme, chasseur, il faut franchir des étapes successives marquées par des rituels de passage.
Avec les sociétés agricoles ou pastorales débute une véritable stratification sociale. Les causes de l'apparition des inégalités restent débattues. Sont-elles dues à une différenciation interne d'une société et au détachement d'un groupe qui « s'élève au-dessus de la société » (K. Marx) ? Ou sont-elles le produit de la conquête et de l'asservissement d'une tribu par une autre ? La question reste ouverte, et il n'est pas impossible que les deux phénomènes aient existé au cours de l'histoire.
Dans les sociétés historiques qui connaissent de fortes différenciations sociales apparaissent des castes ou des ordres différents. L'Inde est une société de castes ; dans l'Europe du Moyen Âge existent des « ordres » (G. Duby, *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, 1978). À ces grandes partitions en deux ou trois groupes se superpose une division selon les professions. Les ordres professionnels forment des groupes fermés, endogames, qui se regroupent par cooptation et détiennent certains privilèges. Ainsi, la classe des forgerons possède dans les sociétés africaines traditionnelles une place à part. Maître du feu et détenteur d'une connaissance secrète (le travail du métal), le forgeron est considéré comme étant en rapport avec les esprits et les génies. De ce fait, il préside aux cérémonies de circoncision. Les forgerons forment donc une caste à part, organisée en société secrète.

Classes, PCS, styles de vie, ethnies, tribus…
En Occident, les sociétés modernes se veulent égalitaires : les individus y sont « libres et égaux en droit ». Mais l'égalité des droits n'est pas contradictoire avec de fortes inégalités de revenus, de prestige et de statut. Reste donc à décrire cette stratification.
Les perceptions ordinaires des différences sociales s'effectuent selon plusieurs critères courants : les inégalités (les « riches » et les « pauvres », le « peuple » et « ceux d'en haut »), la nationalité (les Français, les étrangers), la race (les Blancs, les Maghrébins, les Noirs, les Asiatiques), la religion, etc.
De leur côté, les sociologues ont établi des typologies sociologiques rigoureuses fondées sur les classes sociales, les catégories socioprofessionnelles (PCS), les communautés ethniques ou encore les styles de vie. Le paradoxe est qu'aujourd'hui tout le monde admet l'existence d'une stratification sociale mais personne ne sait vraiment quelle grille d'analyse adopter pour la décrire.

› ***Caste, Classes sociales, Inégalités***

STRUCTURALISME

Il fut un temps où, à Paris, on ne jurait que par les structures. Claude Lévi-Strauss en avait été un précurseur en publiant, dès 1949, *Les Structures élémentaires de la parenté*. Il appliquait alors l'analyse structurale, importée de la linguistique (*via* son ami Roman Jakobson), à l'analyse des relations de parenté dans les sociétés primitives. Puis, à partir des années 1950, sa quête des structures s'étend à l'organisation sociale, l'art, la cuisine, aux mythes (*Mythologiques*, 4 vol., 1964-1971).
Entre-temps, la vague structuraliste avait déjà déferlé. Dans *Mythologies* (1957), Roland Barthes cherchait les structures dans les mythes contemporains, la mode ou la littérature. Les linguistes et les sémiologues parcouraient les récits de toutes sortes pour en dévoiler les structures narratives cachées (A.J. Greimas, *Sémantique structurale*, 1966). Pour Jacques Lacan, les structures étaient nichées au cœur

d'un inconscient « structuré comme un langage ». Au même moment, Michel Foucault nous dévoilait les structures profondes de la pensée occidentale *dans Les Mots et les Choses* (1966). André Leroi-Gourhan voyait des structures sur les parois peintes des grottes de la préhistoire (*Préhistoire de l'art occidental*, 1965). Les marxistes s'étaient engagés dans la voie structuraliste avec Louis Althusser et ses épigones (*Lire le Capital*, 1965). L'influence du structuralisme était nettement palpable en psychologie : Jean Piaget avait rebaptisé son projet sous le nom de « structuralisme génétique ». Quelques années plus tard, Pierre Bourdieu définira l'*habitus* comme une « structure structurée et structurante » (*Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972). On ne saurait faire mieux.

En plus d'une certaine communauté d'esprit, il y avait une « marque » structuraliste fondée sur un style d'écriture flamboyant (C. Lévi-Strauss, M. Foucault, J. Lacan), une érudition apparemment infaillible et le souci de traiter de sujets exotiques. Tout concourait à en faire une véritable mode intellectuelle. C'est au milieu des années 1960 que le mouvement a connu son apogée et une véritable flambée éditoriale.

Programme scientifique ou mode intellectuelle ?

Mais qu'entend-on au juste par « structure » ? Le structuralisme fut d'abord un paradigme reposant sur quelques principes généraux.

Les invariants. Être structuraliste, c'est privilégier la recherche des invariants, des permanences, voire des lois dans l'organisation du langage, de la parenté, de l'économie, des mythes, de l'inconscient, etc. Ces structures stables forment une architecture qui échappe à la conscience du sujet. Le structuralisme privilégie la dimension synchronique (ahistorique) par rapport à la dimension diachronique (ou historique) des phénomènes. L'histoire ne voit que le changement. Le structuralisme s'intéresse aux permanences.

Les choses cachées. Le structuralisme est le règne de l'inconscient. Car le propre des structures est d'être enfouies sous la surface des choses. En psychologie, l'inconscient a détrôné le moi. En linguistique, le sens d'un discours ne compte pas par rapport aux structures grammaticales qui le commandent. En philosophie, le sujet libre des humanistes n'est qu'une illusion face aux structures profondes de l'économie, de la société ou du langage, qui commandent son action (dans un célèbre passage qui conclut *Les Mots et les Choses*, M. Foucault annoncera ainsi « la mort de l'homme » qui n'aurait été qu'une croyance éphémère dans l'histoire des idées).

Le langage. Le langage est l'objet d'analyse privilégié des structuralistes. M. Foucault étudie le discours médical et psychiatrique ; R. Barthes le langage littéraire ou publicitaire ; J. Lacan considère que l'inconscient est « structuré comme un langage », etc. Au demeurant, l'analyse structurale a été introduite par les linguistes (R. Jakobson). Pour le structuralisme, le monde social et humain est un monde de signes. Le structuralisme repose sur une science-pilote : la linguistique.

Les règles élémentaires. De la démarche structuraliste en linguistique, on retient l'idée que le langage est un système composé d'éléments (morphèmes ou phonèmes) reliés entre eux par des principes d'opposition et de complémentarité. C'est sur le même mode que Lévi-Strauss se met à découper les mythes en unités simples – les « mythèmes » – et à rechercher leurs lois de composition. L'analyse des règles de la parenté est soumise à la même démarche. A. Leroi-Gourhan appliquera aux peintures rupestres une logique d'opposition masculin/féminin.

L'équivoque du structuralisme

L'idée de structure s'est répandue comme une traînée de poudre dans la communauté des sciences humaines. Au même moment, la notion de « système » avait plutôt la faveur des Anglo-Saxons. Mais le succès de la notion de structure ne reposait-il pas sur une équivoque ? Y avait-il vraiment, derrière la référence commune aux structures, une notion rigoureuse, une démarche unifiée, des résultats concrets ?

En 1968, Raymond Boudon publie l'ouvrage *À quoi sert la notion de structure ?*, dans lequel il critique l'usage vague d'une notion ambiguë. Chez les anthropologues, on emploie le terme « structure » comme synonyme d'« institution stable » (G.P. Murdock, *Social Structure*, 1949) ; en psychologie, la structure peut être proche de la « forme » (*gestalt*) ; en linguistique, la démarche structuraliste possède des significations précises, mais très différentes d'un auteur à l'autre…

Henri Lefebvre critique lui aussi la dérive « ahistorique » du structuralisme. D'autres auteurs, comme Edgar Morin, se déclareront sceptiques sur la volonté d'enfermer le monde dans le cadre de quelques lois simples.

Mais ces critiques auront sans doute moins d'importance qu'une certaine usure des idées qui va survenir. Après avoir connu une période faste, la mode intellectuelle du structuralisme commence à s'essouffler à partir du milieu des années 1970. Le structuralisme connaît alors son « chant du cygne » (F. Dosse, *Histoire du structuralisme*, 1991).

STYLE DE VIE

La notion de « style de vie » est employée surtout dans le cadre des études de marketing pour tenter de cerner les catégories de population en fonction de leurs attitudes, de leurs valeurs et de leurs modes de consommation respectifs.

Cette notion a cependant une longue tradition dans les sciences humaines. L'idée est d'abord ancienne. Elle trouve ses racines chez Aristote qui, avec la notion d'« *ethos* » ou d'« *habitus* », voulait traduire la manière d'être, les valeurs et la façon de vivre d'un individu.

L'idée de « style » apparaît pour la première fois chez le philosophe anglais Robert Burton (1577-1640) : « Notre style nous révèle. » Mais l'idée existe déjà dans les peintures des profils de personnalité et des mœurs que l'on trouve dans les *Caractères* de Théophraste (IV^e^ siècle av. J.-C.), qui inspirèrent quelques siècles plus tard ceux de Jean de La Bruyère (1688). On trouve dans *La Comédie humaine* d'Honoré de Balzac (1841) bien des portraits typiques qui s'apparentent à des styles de vie (le bourgeois, le parvenu, le banquier, l'aristocrate, le paysan, le professeur, l'écrivain, etc.).

Au début du XX^e^ siècle, les sociologues allemands vont faire entrer les styles de vie dans le domaine des sciences sociales. En utilisant la méthode de l'idéal-type, Max Weber décrit le mode de vie et la vision du monde prototypiques du prophète ou du capitaliste puritain (*Sociologie des religions*, 1996, textes parus entre 1910 et 1920). Georg Simmel trace des sortes de portraits-robots de l'« étranger » ou du « pauvre ». Werner Sombart peint la figure typique de l'innovateur ou du bourgeois.

À la même époque, le psychologue Alfred Adler propose une conception du style de vie fondée sur la personnalité individuelle. Il le conçoit comme un système de règles de conduite développé par un individu pour atteindre ses buts dans la vie.

C'est aux États-Unis que les premières typologies empiriques ont vu le jour dans les années 1960. Les premiers styles de vie sont alors utilisés dans le

cadre du marketing (W. Lazer, « Lifestyle Concepts and Marketing », dans S. Greyser, *Toward Scientific Marketing*, 1963).
En France, la typologie la plus célèbre est celle créée par le psychosociologue Bernard Cathelat au sein du CCA (Centre de communication avancée).

SUBALTERN STUDIES

› ***Postcolonial studies***

SYSTÈME-MONDE

Le concept de système-monde est une extension de celui d'économie-monde développé par l'historien français Fernand Braudel à la même époque. Le concept de système-monde a été théorisé par Immanuel Wallerstein dans *Le Système du monde du XVe siècle à nos jours*; t. I: *Capitalisme et économie-monde (1450-1640)* (1974) pour décrire la mise en place d'une économie mondialisée à partir du XVe siècle. Ce système-monde est bâti comme une somme intégrée d'espaces économiques, politiques et culturels différents, structurés en trois grandes parties – cœur, centre et périphérie. Les caractéristiques de ce système-monde sont l'accumulation incessante du capital, la division transrégionale du travail et l'alternance de périodes d'hégémonie exercées par certains centres.
Pour André Gunder Franck et Barry K. Gills (*The world system, Five hundred years or five thousand?*, 1993), le système monde contemporain n'a pas 500 ans, mais 5000 ans d'existence car il s'est cristallisé peu à peu autour de plusieurs pôles (Chine, Inde, Europe, Afrique du Nord) au fils des siècles pour finir par constituer une entité autonome.
Pour Philippe Beaujard, trois systèmes-mondes coexistaient au IVe siècle avant notre ère:
– un système oriental centré sur la Chine unifié en 221 avec la fondation du premier empire.
– un système centré sur l'Inde ou la dynastie Maurya construit un empire à parir de 322 avant J.-C.
– un système occidental centré autour de la Méditerranée.
Par la suite se constituera un grand système monde afro-eurasien qui mettra en contact ces trois systèmes monde anciens, *via* notamment les « routes de la soie » et qui va refluer à partir du VIIe siècle de notre ère (« Asie-Europe-Afrique, un système monde (- 400, + 600) », *in Une histoire du monde global*, 2012).

SYSTÈME POLITIQUE

› ***Régime politique***

TAYLORISME

L'organisation scientifique du travail (OST) a été imaginée par l'ingénieur américain Frederick W. Taylor (1856-1915) au début du XX^e siècle, et popularisée dans son célèbre ouvrage : *La Direction scientifique des entreprises* (1911).
L'organisation scientifique du travail que préconise F.W. Taylor repose sur trois principes majeurs : une organisation de la production fondée sur la séparation radicale entre la conception et l'exécution ; le découpage des activités en tâches élémentaires et non qualifiées ; et le salaire au rendement. Cette organisation est censée, dans l'esprit de F.W. Taylor, faire le bien de tous.

Le travail en miettes
L'ouvrier spécialisé condamné à une tâche infiniment répétitive (serrer toujours les mêmes boulons, souder toujours la même pièce, etc.) sera la figure emblématique de l'organisation scientifique du travail. Le taylorisme se répandra surtout dans les secteurs de la production de masse : automobile, textile, emballage.
Bien qu'il fût un facteur extraordinaire d'essor de la productivité, le taylorisme a généré beaucoup d'effets pervers : démotivation, absentéisme, freinage, taux de défauts important.
Le taylorisme nous apparaît désormais comme une terrible machine à asservir le travailleur, caricaturé par le Charlot des *Temps modernes* (1936). Pour F.W. Taylor, cette organisation s'inscrivait dans une véritable philosophie du management. Elle permettait, en offrant à chacun une tâche à la mesure de ses aptitudes, de se réaliser au mieux dans son travail. Le travail à la pièce était à la fois un adjuvant à la motivation et un moyen pour le plus méritant de s'enrichir. D'un point de vue global, il engendrait une meilleure productivité et la possibilité d'un enrichissement de tous.
Le taylorisme *stricto sensu* (division du travail extrêmement poussée, salaires aux pièces) n'a concerné qu'une part limitée de la main-d'œuvre salariée dans les grandes entreprises au X^e siècle. Puis dans les grandes industries, le travail des ouvriers spécialisés (OS) a été remplacé par des machines-outils à commande numérique et des robots.
Par la suite, on a évoqué l'existence d'un « néo-taylorisme » dans le secteur tertiaire. Certains emplois administratifs sont parcellarisées en tâches répétitives (traitement de dossiers administratifs, saisie informatique, etc.).

TECHNIQUE/TECHNOLOGIE

› ***Innovation***

TERRITOIRE

Depuis longtemps, les observateurs du monde animal savent que la plupart des animaux ont leur territoire et sont prêts à tout pour le défendre. Chez les hommes aussi…
En sciences humaines, ce sont surtout les géographes qui font usage de la notion, qui a fait une entrée remarquée dans la discipline à partir des années 1990. Par rapport aux notions d'espace et de milieu, celle de territoire comporte une autre idée : un effort d'appropriation par les individus ou les groupes humains. Un territoire est une portion d'espace que les hommes s'approprient par la force, à travers leurs activités et leur imaginaire. Il acquiert ainsi au fil du temps une « personnalité » qui le différencie des autres. Selon la formule de Roger Brunet, il « est à l'espace ce que la conscience est à la classe ».

TERRORISME

Le terrorisme n'est pas un phénomène

nouveau. Il est même très ancien : Il fut pratiqué par les zélotes juifs qui luttèrent les armes à la main contre l'occupation romaine de la Galilée, par la secte des Assassins ismaéliens au Moyen Âge ou par les Thugs de l'Inde (ces adorateurs de la déesse Kali qui ont résisté à la persécution par les dizaines de milliers d'attentats qui firent, au fil du temps des centaines de milliers de morts). Au début du XX^e siècle, le terrorisme fut pratiqué par les anarchistes, surtout jusqu'à la Première Guerre mondiale. Durant la Seconde Guerre mondiale, les actes de résistance (assassinat d'officiers allemands par exemple) ou de sabotage, étaient qualifiés d'actes de terrorisme par les autorités occupantes. Techniquement, il s'agissait bien d'actes de terrorisme. Puis, à partir des années 1970, il a réapparu en Europe avec les groupuscules d'extrême gauche (la Fraction armée rouge) ou les groupuscules d'extrême droite (attentat de Bologne en 1980), ou encore par les palestiniens de l'OLP (attentats de Munich, 1972)

Pour Jean-François Daguzan, (*Terrorisme(s). Abrégé d'une violence qui dure*, 2006), chaque époque produit son « démiurge roublard », de Jules Bonnot à Oussama Ben Laden en passant par Andreas Baader et Carlos. Le terroriste disqualifie toujours la parole, prône l'action directe, pratique l'inversion des valeurs politiques, sociales et morales, la réification de l'adversaire et considère sa lutte comme sans merci ni fin.

Ce qui est nouveau désormais est la place importante qu'a prise le phénomène depuis une cinquantaine d'années à l'ère de la communication de masse. L'attentat du 11 septembre 2001 contre les Twin Towers de Manhattan a été vu en direct par des millions de spectateurs… Le terrorisme actuel, transnational, reste cependant assez conventionnel (il recourt aux explosions spectaculaires comme arme de prédilection).

Une définition impossible ?

Le terrorisme, par nature, est difficile à appréhender du point de vue théorique et on en trouve plusieurs définitions. En effet, c'est un phénomène de guerre irrégulière (comme les guérillas, par exemple) et qui ne répond pas à des normes précises universellement reconnues. Il s'agit d'actes de terreur (d'où le nom) qui frappent autant par leurs conséquences psychologiques que matérielles et physiques.

Nombreux sont les auteurs qui mettent en avant l'aspect psychologique à la suite de Raymond Aron, surtout lorsqu'on le lie à ses aspects médiatiques. Pour P. Mannoni, le terrorisme est un « spectacle sanglant », et c'est dans le baptême des mots et des images que se gagnent les batailles du terrorisme. J.-F. Daguzan parle d'« arme de communication ».

Pour Gérard Chaliand, le terrorisme a une « fonction publicitaire » (faire connaître la cause, être à la une, etc.) comme dans les détournements d'avion ou à Munich lors des Jeux olympiques de 1972. Le terrorisme international a aussi été utilisé par divers États (Syrie, Libye, Irak) comme diplomatie coercitive. Avec le terrorisme djihadiste, il tend, lorsqu'il le peut, à provoquer un nombre de victimes élevé. Dans ce cas, il ne s'agit plus seulement d'être vu, mais d'infliger des pertes à l'adversaire.

TOTALITARISME

La notion de totalitarisme a été utilisée pour désigner des types de régimes politiques nouveaux apparus au XX^e siècle : le nazisme et le communisme. Ces régimes sont marqués non seulement par la dictature d'un parti, mais aussi par la monopolisation de tous les moyens de pouvoir (idéologiques et militaires) et l'usage de la terreur. Un des traits déterminants est le poids d'une idéologie messianique « totalisante » qui prétend

transformer l'homme et créer une nouvelle société. Cette idéologie totalitaire se veut révolutionnaire. Elle agit au nom de la race (nazisme) ou de la classe ouvrière (communisme). Enfin, les régimes totalitaires ont mis en œuvre des pratiques d'élimination de population à grande échelle : les camps d'extermination nazis, le goulag pour le régime communiste…

Qu'est-ce qu'un système totalitaire ?

La notion de totalitarisme, utilisée pour la première fois par le dictateur fasciste italien Benito Mussolini, a été introduite ensuite dans le vocabulaire de la science politique.

Le terme est utilisé par le philosophe Karl R. Popper dans *La Société ouverte et ses ennemis* (1945). Il voit le totalitarisme comme le mariage de deux déviations idéologiques majeures : l'« historicisme » (doctrine qui prétend connaître et se mouler dans le cours de l'histoire) et l'« utopisme ».

Hannah Arendt, dans *Le Système totalitaire* (1951, tome III des *Origines du totalitarisme*), cherche à comprendre les racines de l'idéologie totalitaire. Pour la philosophe allemande, les totalitarismes fasciste ou stalinien reposent sur une base similaire : une idéologie totalisante marquée par la volonté de domination entière sur la société, la volonté de conquête à l'extérieur, ainsi que l'invocation de « lois scientifiques » (la supériorité de la race, les lois de l'histoire).

On le voit, les philosophes ont mis l'accent sur l'idéologie pour définir et expliquer le totalitarisme. Les spécialistes de science politique vont, quant à eux, chercher à construire un idéal-type plus systématique qui intègre d'autres dimensions du pouvoir totalitaire.

Raymond Aron, dans *Démocratie et Totalitarisme* (1965), reproche à H. Arendt de « substituer à l'histoire réelle une histoire à chaque instant ironique et tragique ». Pour sa part, il propose une définition à partir de cinq caractéristiques du régime : le monopole du parti ; une idéologie absolutiste ; un double monopole étatique des moyens de force et de persuasion ; la soumission à l'État des activités économiques ; les liens consubstantiels entre l'État, les partis et l'idéologie.

Les politistes américains Carl J. Friedrich et Zbigniew Brzezinski (*Totalitarian Dictatorships and Autocracy*, 1956) ont proposé une définition du totalitarisme en six points : l'existence d'une idéologie officielle qui porte sur tous les aspects de la vie ; un parti de masse unique conduit par un guide charismatique ; le contrôle policier de la population ; la monopolisation de tous les moyens d'information ; la direction de l'armée ; le contrôle de l'économie.

Le débat sur le totalitarisme rebondit

Dans les années 1980, le débat sur le totalitarisme va rebondir. Tout d'abord à partir de la querelle des historiens en Allemagne à propos du nazisme. L'historien allemand Ernst Nolte en propose une interprétation « historico-génétique », dans laquelle le totalitarisme n'est pas un phénomène unique et sui generis, mais est né en réaction au communisme et à la guerre. De plus, il trouve déjà des racines dans la tradition politico-idéologique allemande. Cette position d'E. Nolte revenait à banaliser le totalitarisme et à le mettre sur un pied d'égalité avec d'autres régimes.

À l'opposé, de nombreux auteurs (dont certains sont d'anciens marxistes) rejetteront toute assimilation entre nazisme et communisme, et dénieront toute pertinence au concept de totalitarisme.

Enfin, le terme « totalitarisme » va être récupéré par des auteurs comme Alexandre Zinoviev, Leszek Kolalowski ou Mikhail Heller – tous des dissidents des régimes communistes –, qui en font une grille de lecture du système soviétique.

TOTEM/ TOTÉMISME

Dans la région des Grands Lacs, à la frontière entre l'Amérique et le Canada, se trouvait la terre traditionnelle des Indiens ojibwa. Les récits des premiers explorateurs rapportèrent que les Indiens étaient organisés en clans soudés autour d'un « totem », représenté par un animal sacré. Il y avait le clan de l'ours, celui du poisson, de la grue, de la loutre, du saumon, de l'écureuil, etc. Les membres de chacun d'entre eux entretiennent des liens d'amitié et de parenté. Le totem étant représenté un peu partout – sur les armes, dans les habitations, sous forme de tatouage : il pouvait donc être considéré comme une sorte de divinité tutélaire, un esprit qui assurait la protection de chaque clan.

Tout au long du XIX^e^ siècle, d'autres observateurs vont rapporter des faits similaires en Australie, au Pérou, en Afrique, etc.

Le totémisme, première institution humaine ?

En 1868, le juriste John F. McLennan fut le premier à soutenir que le totémisme est un stade universel par lequel sont passées toutes les sociétés humaines. En témoigne le fait qu'il est signalé dans de nombreuses régions du monde : en Amérique, en Australie et en Afrique. Par ailleurs, l'institution du totem ressemblait beaucoup à des pratiques connues dans l'Antiquité.

L'institution du totem, note McLennan, est associée à un interdit sexuel : celui d'épouser quelqu'un de son clan ou de tuer et manger l'animal totémique.

Cette association entre organisation sociale (clanique), religion (culte d'un esprit animal) et interdit sexuel et alimentaire ne pouvait qu'intriguer au plus haut point les premiers ethnologues. De fait, c'est à partir des années 1880 que le totémisme va devenir l'un des grands sujets de prédilection de l'ethnologie naissante.

Tous les grands noms de la discipline – Herbert Spencer, Edward B. Tylor, William R. Smith, John Lubbock, James G. Frazer, Arnold Van Gennep, Émile Durkheim, Wilhelm Wundt – vont prendre le totémisme comme sujet d'étude. Au-delà de leurs divergences d'interprétation, tous s'accordent à y voir une institution primitive qui serait à la source de la religion, la première forme religieuse connue. En 1910, J.-G. Frazer publie *Totemism and Exogamy*, une œuvre monumentale (en quatre volumes) qui recense toutes les données connues sur le sujet.

C'est à partir de ces éléments que Sigmund Freud et É. Durkheim vont élaborer deux grands mythes d'origine sur la fondation des sociétés humaines. Le totémisme australien formera la base documentaire du livre de Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912) et de celui de S. Freud, *Totem et Tabou* (1912-1913). La thèse centrale de Durkheim est que la religion forme un ensemble de croyances communes qui soudent entre eux les membres de la société. En vénérant un dieu, les ancêtres ou un totem, les hommes vénèrent et sacralisent leur société. « L'idée de la société est l'âme de la religion. » Dans *Totem et Tabou*, (1911) S. Freud utilise, lui aussi, le cas du totémisme australien pour construire sa propre théorie, selon laquelle le totem représente l'ancêtre mythique du clan qui a été tué par ses enfants. Ce « meurtre primitif » est un acte fondateur de la société et des interdits alimentaires (tabous) qui portent sur l'animal-totem et cet acte résulte du sentiment de culpabilité lié à ce parricide.

L'ouvrage *Totem et Tabou*, interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs, se veut « une tentative pour explorer les origines de la religion et de la morale ». C'est dans cet

essai qu'il élabore sa théorie du meurtre primitif du père comme acte fondateur de la société.

Critiques et déconstructions

Tous les ethnologues ne partagent pas ce point de vue sur le rôle central du totem. Alors que les travaux sur le totémisme s'accumulent, certains auteurs commencent à relever l'ambiguïté du terme, et même à douter de l'unité du phénomène.

Franz Boas, le père de l'anthropologie américaine, commence à suspecter que le même mot est en fait utilisé pour décrire des réalités assez différentes. Alexander A. Goldenweiser (1880-1940) démontre que, dans beaucoup de tribus dites totémiques, il n'y a pas de correspondance entre le fait d'appeler son clan avec un nom d'animal et l'existence d'un culte envers ce même animal (« Totemism : An Analytical Study », *Journal of American Folklore*, vol. 23, 1910). De même, il s'avère que les associations entre le totémisme et les tabous sexuels ou alimentaires sont loin d'être systématiques.

Dès les années 1930, le totémisme, qui avait été jusque-là l'un des socles de l'étude anthropologique, commence à se désagréger. Certains auteurs, comme Adolphus P. Elkin, à partir d'enquêtes comparatives en Océanie (*Studies in Australian Totemism*, 1978), ont fait exploser la notion en distinguant un totémisme individuel, sexuel, clanique, local ou encore multiple, renvoyant chacun à des conduites sociales assez différentes. Robert H. Lowie, après avoir passé en revue les études sur la question, en vient à dire qu'il « n'est pas convaincu (que) la réalité du phénomène totémique ait été démontrée » (*Traité de sociologie primitive*, 1920). Après lui Edward E. Evans-Pritchard parlera du « supposé totémisme ». À partir des années 1940, le totémisme commence à perdre de son intérêt en anthropologie.

En 1962, pourtant, Claude Lévi-Strauss reprend le dossier et publie un petit livre destiné à faire date : *Le Totémisme aujourd'hui*. Pour l'essentiel, l'anthropologue adopte les critiques de ses prédécesseurs. De ce qu'on a nommé totémisme, il propose de ne garder qu'un élément : la dénomination d'un clan par un nom d'animal, de plante ou d'un autre phénomène naturel (un arbre, le soleil, la foudre, etc.). Cette relation est, pour C. Lévi-Strauss, une forme de « nominalisme », c'est-à-dire une façon pour le groupe de se nommer. La relation totémique, pense C. Lévi-Strauss, permet de traduire sur le plan symbolique les relations entre deux clans. Le totémisme serait donc une façon de penser le monde à partir de catégories tranchées, un découpage du monde selon des principes de correspondance et d'opposition.

Aujourd'hui, la question du totémisme s'est perdue dans les limbes de l'anthropologie. Après avoir considéré le totémisme comme une institution universelle et fondatrice des sociétés humaines, on s'est aperçu que le mot rassemblait en fait des réalités très diverses : le clan, le culte animal, les interdits sexuels et les tabous alimentaires, et que tous ces éléments se trouvaient rarement réunis.

TOYOTISME

Lorsque, dans les années 1950, l'ingénieur Japonais Taïchi Ohno propose au constructeur automobile Toyota, une nouvelle méthode d'organisation de la production, il s'inspire notamment de méthodes déjà en vigueur dans la grande distribution. Les supermarchés s'attachent à ajuster au plus près les stocks disponibles en magasin en rassemblant et en communiquant au plus vite les ventes observées en caisse. T. Ohno adapte ce dispositif à l'industrie. Ce sera le *kanban*, une méthode

destinée à ajuster la production et les approvisionnements au niveau de la consommation. Le *kanban* consiste concrètement en un système d'étiquettes de papier qui circulent de l'aval vers l'amont de la ligne de production. Cela inverse ainsi le flux d'information tel qu'il se pratique dans l'entreprise fordienne (où les tâches réalisées à chaque étape obéissent à des objectifs définis par la direction de l'entreprise). Cette innovation va de pair avec une nouvelle manière d'organiser le travail. T. Ohno met en place des équipes autonomes qui se répartissent les différentes tâches à réaliser afin de travailler de la manière la plus flexible (*Kaizen*). À cela s'ajoute un principe de contrôle de la qualité (Zéro défaut) : des « cercles de qualité » composés d'ouvriers et de cadres sont chargés d'améliorer les produits, mais aussi de veiller à la maintenance et à la sécurité des installations.
Kanban, Kaizen et Zéro défaut: voilà ce qui sera, à partir de la fin des années 1970, connu dans le monde entier comme le « Toyotisme ». Ce système devient une référence à suivre dans les pays occidentaux, lesquels ne l'adaptent dans un premier temps que superficiellement. Des « cercles de qualité » se mettent en place en France au début des années 1980, alors que le management se convertit aux credo de l'autonomie au travail. C'est aux États-Unis que la greffe prend véritablement. Confronté à l'érection de barrières douanières qui touchent particulièrement l'importation de voitures, Toyota implante des usines sur le territoire américain et y met en place son organisation du travail. Contre toute attente, les ouvriers locaux se plient sans difficulté à ces nouvelles méthodes de production. Les constructeurs américains sont mis en demeure de s'adapter, car Toyota produit non seulement des voitures comportant beaucoup moins de défaut que celle de Général Motors ou de Ford, mais l'entreprise est capable d'ajuster beaucoup plus rapidement sa production aux demandes du marché que ne peut le faire le système fordien.
Au début des années 1990, James Womack, Daniel Jones et Daniel Roos, trois chercheurs américains théorisent les principes de la *lean production* (production au plus juste), directement inspirée du toyotisme. Mariant les principes de ce dernier avec les acquis de l'informatique – laquelle permet la diffusion d'information en temps réel –, appliquant le travail en équipe autonome et la production au plus juste à tous les étages de l'entreprise, encadrement compris, une nouvelle norme productive commence à se diffuser depuis les États-Unis.

TRADITION

La sociologie possède sa tradition de pensée avec ses pères fondateurs et ses notions fondatrices. Et parmi les notions fondatrices, on trouve justement l'opposition « tradition vs modernité » ou « sociétés traditionnelles vs sociétés industrielles ». Cette opposition tutélaire tend à diviser l'histoire humaine en deux grandes périodes: celle des sociétés traditionnelles (des sociétés primitives, sociétés antiques, féodales) précèdant l'ère moderne marquée par les révolutions politiques (démocratie) et les révolutions industrielles (économiques et sociales).
Les sociétés traditionnelles recouvrent à peu près tout ce qui a précédé l'époque moderne. Ces sociétés traditionnelles sont censées être « gouvernées par les morts » (A. Comte), le poids des Anciens y tient un place centrale. Telle est l'« l'autorité traditionnelle » dont parle Max Weber. Ces sociétés seraient figée dans le temps car toujours légitimées par le poids des traditions dont le mantra est: « c'est ainsi que cela doit être, car cela s'est toujours fait ainsi ».

Mais d'où viennent ces traditions et quand sont-elles apparues?
À partir des années 1980, les historiens et anthropologues ont entrepris de réviser cette notion de « tradition » qui semblait figer dans la nuit des temps nombre de croyances et routines mentales.
E. Hobsbawm et d'autres prennent la tradition de revers en s'employant à montrer que ce que l'on croyait être des institutions figées dans le temps correspond souvent à des inventions récentes qui surviennent en temps de crise pour justifier le retour à un ordre ancien et éternel.
« De nos jours, quand des Écossais se réunissent pour célébrer leur identité, ils revêtent notamment le kilt symbole de leur appartenance à tel ou tel "clan" (…). Ce costume, auquel ils attribuent la plus grande antiquité, est en fait de création assez récente. Il ne fut élaboré que bien après l'union de 1707 avec l'Angleterre, contre laquelle il est, en un sens, une marque de protestation. » Depuis nombre de travaux sur les traditions régionales, nationales ont fait l'objet d'études (D. Dimitrijevic, *Fabrication des traditions, invention de modernité*, 2004)
L'ancienneté souvent faible des traditions nationales ou populaires (quelques dizaines d'années) montre que leurs contenus pouvaient avoir subi des changements importants.
La notion de tradition comporterait donc une part d'illusion entretenue à des fins symboliques et normatives. En effet, les traditions ne sont surtout pas des routines quelconques (telles que se lever le matin et se coucher le soir), mais des savoirs ou des actes porteurs de valeur et de signification pour un groupe humain particulier.
Le paradoxe est que l'invention des traditions n'échappe donc aux sciences sociales elles-mêmes, qui se prétendent pourtant filles de la modernité. La sociologie a sa tradition disciplinaire (*La Tradition sociologique*, R. Nibset) qui sacralise certains auteurs et sanctifie certains concepts au détriment d'autres lecture possibles. Ces traditions ont, par ailleurs leur propre ancrage national (« Qu'est-ce qu'une tradition nationale en Sciences sociales? » Revues d'histoire des sciences humaines, n° 16, avril 2008).

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

La transition démographique traduit le passage d'un régime démographique ancien, où la mortalité et la natalité sont élevées, à un autre où mortalité et natalité sont devenues faibles. Au départ et à l'arrivée, l'accroissement naturel est peu élevé, mais, pendant le déroulement de ce processus, la population augmente fortement. Elle s'est déroulée en Europe à partir de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle pour se terminer dans les années 1930-1940, et depuis les années 1960 dans les pays en développement.

L'exemple européen
Jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, l'espérance de vie est d'environ 25-30 ans. La mortalité infantile étant très élevée, il faut six ou sept enfants par femme pour assurer le remplacement des générations. La population n'augmente que dans les périodes fastes, qui sont annihilées par les périodes de famines et d'épidémies.
Première étape. À partir de la seconde moitié du XVIII[e] siècle et au XIX[e] siècle, la mortalité recule en raison du développement économique, des progrès de l'alimentation, de la médecine et de l'hygiène. Dans cette première période, la natalité se maintient ou augmente, ce qui produit une explosion démographique. Dans l'Europe du XIX[e] siècle, l'accroissement naturel est de 10 à 15 pour 1 000.

Deuxième étape. C'est celle de la baisse de la natalité, qui arrive plus tardivement, pour des raisons culturelles et religieuses. Les Françaises ont très tôt procédé à des méthodes contraceptives (début du XIXe siècle), presque un siècle avant le reste du continent. Aujourd'hui en Europe, l'espérance de vie approche 80 ans et le nombre d'enfants par femme est à peine égal à 2.

Pays en développement
En dehors de l'Europe et du continent nord-américain, la transition démographique entamée depuis les années 1950 se fait beaucoup plus rapidement et avec plus d'ampleur.
Les pays du tiers-monde ont vu leur espérance de vie passer de 30 à 50 et même à 60 ans, entre 1950 et 1980 alors que la fécondité reste élevée (sept à huit enfants/femme), produisant des accroissements pouvant dépasser 30 pour 1 000. C'est ce qu'on appellera l'« explosion démographique du tiers-monde » : de 1950 à 1987, la population mondiale double, passant de 2,5 milliards à 5 milliards.
Aujourd'hui, la baisse de la fécondité est engagée sur toute la planète. Cependant, alors qu'il aura fallu aux Européens presque deux siècles pour passer de six enfants par femme à un peu moins de deux, en Chine, par exemple, ce changement s'est accompli en trente ans (1960-1990). Avec une espérance de vie à la naissance de près de 73 ans, ce pays se rapproche aujourd'hui des standards européens. L'Inde, l'Indonésie et la plupart des pays d'Amérique latine sont actuellement à mi-parcours dans leur transition démographique. Les moins avancés (PMA) sur cette voie sont les pays d'Afrique et certains pays islamiques.

Une grille de lecture ?
La fin de cette transition marquerait donc la fin d'un processus historique – devenu pour les démographes une véritable grille de lecture – permettant de prévoir une stabilisation générale de la population mondiale aux environs de 2050, et un monde où l'espérance de vie plafonnerait aux alentours de 85 ans et la fécondité à environ 2 enfants par femme.

TRAVAIL

Pour comprendre le travail, il faut d'abord comprendre ceux qui l'étudient. « Ce que nous appelons travail est une invention de la modernité » (André Gorz, *Métamorphoses du travail*, Galilée, 1988). Quelle étrange idée ! Est-ce à dire qu'avant la modernité les gens ne travaillaient pas ? Les paysans, les artisans au Moyen Âge et les esclaves de l'Antiquité ne travaillaient-ils pas ?
Cette idée est pourtant reprise dans de nombreux écrits contemporains. On la retrouve chez Dominique Méda (*Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995) ou Michel Lallement (*Le Travail sous tensions*, éd. Sciences Humaines, 2010).
Cette affirmation trouve d'abord son origine dans une distinction établie par Karl Marx sur la différence entre « travail concret » *et* « travail abstrait ». Le paysan va aux champs : il plante, sème et récolte ; le forgeron forge ; le tailleur taille ; le charpentier couvre les toits, etc. Toutes ces activités sont des tâches particulières. C'est, dit Marx, du « travail concret ». Ces activités ne peuvent être rassemblées sous la catégorie générale de « travail » que lorsqu'elles sont comparées entre elles. Et cette comparaison se réalise dans l'acte d'achat et de vente (il faut alors se détacher du contenu de chaque activité pour chercher un équivalent général). L'équivalent général est le « temps de travail » qui donne sa valeur au bien produit. Le « travail abstrait » apparaît donc avec le salariat, quand le temps du travailleur est acheté et vendu.

Le travail est aussi pensé comme une catégorie autonome dès lors qu'il se sépare des autres sphères de la vie sociale : les activités familiales notamment, ce qui n'est pas le cas à la ferme ou dans les activités artisanales d'autrefois où vie de famille et travail sont très imbriqués (« encastrés », dira Karl Polanyi). Lorsqu'il faut quitter le domicile pour aller à l'usine, le travail devient une sphère autonome et peut être pensé comme telle.

Cette conception restreinte du travail (assimilé au salariat) a l'intérêt d'attirer l'attention sur le processus de différenciation des activités humaines : la séparation progressive entre activités domestiques et économiques, la division du travail entre propriétaires des moyens de production et ceux qui vendent leur force de travail, la division entre la direction et l'exécution, etc. Mais cette conception restreinte du travail, assimilée au salariat laisse dans l'ombre le travail du paysan, de l'artisan, le travail domestique et celui de l'étudiant dont l'activité s'apparente bien à un travail, même s'il n'est pas rémunéré.

La sociologie du travail

La sociologie du travail s'est construite autour du monde ouvrier et de la grande industrie. Cette inscription sociale de la discipline permet de comprendre ses thèmes fondateurs, son évolution et sa crise actuelle.

Aux États-Unis, la sociologie du travail n'existe pas. On parle plutôt de « sociologie industrielle » (P. Desmarez, *La Sociologie industrielle aux États-Unis*, 1986). Le terme est significatif : il indique bien que le travail est pensé et analysé à partir de l'usine. Qu'en est-il du travail artisanal, de celui des bureaux, du travail domestique et des professions libérales ? À l'époque, ils n'existent pas, en tout cas dans l'univers mental des sociologues. En France, la sociologie du travail apparaît dans les années 1950, sous l'impulsion de Georges Friedmann et de Pierre Naville. À ses débuts, elle est marquée par de grandes enquêtes empiriques, dont celle d'Alain Touraine sur *L'Évolution du travail ouvrier aux usines Renault* (1955). Très vite, des publications de référence définissent les cadres de réflexion : la revue Sociologie du travail est créée en 1959 et le premier Traité de sociologie du travail paraît en 1961-1962 (2 tomes, sous la direction de G. Friedmann et P. Naville). Le monde de la grande industrie va imprimer à la discipline ses thèmes et ses problématiques. Des années 1960 aux années 1980, les grands domaines d'étude vont concerner : les incidences de la technique sur le travail ; les conflits sociaux et les relations professionnelles ; la succession des modèles productifs (taylorisme, fordisme, toyotisme et leurs variations nationales) ; les formes de cultures et d'identité au travail, ainsi que l'étude des relations informelles qui se nouent entre les salariés.

À partir des années 1980, le secteur industriel entre en déclin, le mouvement ouvrier perd de sa force, les syndicats se vident et les grands centres industriels (sidérurgie, textile, automobile) qui avaient été le centre de gravité du mouvement ouvrier connaissent les restructurations et la fermeture de sites. Le symbole est la fin de Renault Billancourt en 1990. La sociologie du travail va subir les contrecoups de cette crise. Ses problématiques traditionnelles s'effilochent. Les grands débats autour du taylorisme et de la division du travail perdent de leur consistance. Le morcellement et la « segmentarisation » du monde ouvrier sont devenus un thème majeur de la discipline. Depuis les années 1990, à la recherche d'une nouvelle identité, la sociologie du travail va tenter de se renouveler en abordant de nouveaux domaines. Les sociologues commencent à s'intéresser aux professions comme les avocats, les

informaticiens, les enseignants ou les infirmières, et autres agents du service public. La subjectivité des salariés est désormais être prise en compte : l'identité au travail, le sens du travail » et la souffrance au travail deviennent des thèmes importants. D'autres thèmes comme l'autonomie et les nouvelles formes de dominations, la formation des règles et normes sur les lieux de travail.

L'étude sociologique du travail épouse en fait deux grandes tendances : les mutations du travail contemporain : (déclin du travail industriel et croissance du travail tertiaire, technicisation des activités, féminisation, essor du télétravail, déclin du syndicalisme, nouvelles pratiques managériales, flexibilisation de l'emploi) et les évolutions paradigmatiques des sciences sociales (intérêt pour les normes, le genre, les inégalités, la réflexivité).

Mais, en cherchant à se renouveler, elle se retrouve coincée entre d'autres disciplines déjà constituées : la sociologie des organisations et des professions, l'économie d'entreprise, la gestion et la sociologie de l'innovation, l'ergonomie ou la psychologie du travail qui ont leurs propres traditions.

TRAVAIL (DIVISION DU)

› ***Fordisme, Taylorisme, Toyotisme***

TRENTE GLORIEUSES

Expression forgée par Jean Fourastié (*Les Trente Glorieuses*, 1979) pour désigner la période qui, en France, va de l'après-guerre à 1975 : trente années de changements et de prospérité économique. Fourastié décrit deux villages que tout oppose : Madère, un village agricole, avec de petites exploitations, et dont les habitants vivent modestement dans un confort rudimentaire, et Cessac, petite ville à majorité tertiaire, où le commerce est florissant, le « confort moderne » installé dans les foyers (cuisine équipée, WC intérieurs, eau courante). En fait, Madère et Cessac ne font qu'un, c'est Douelle-en-Quercy que décrit Jean Fourastié à trente ans d'intervalle. À l'image de Douelle, la France a complètement changé de paysage (de paysanne, elle est devenue tertiaire) et les Français ont vu leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat s'accroître considérablement. Fourastié décrit par le menu tous ces bouleversements : allongement de la durée de vie, baisse de la durée du travail et développement des loisirs, hausse considérable du taux de scolarisation, etc.

Nicolas Baverez, a qualifié de « trente piteuses » les trois décennies (1974-2004) qui succèdent aux Trente Glorieuses. Depuis le choc pétrolier de 1974, ces années sont marquées dans plusieurs pays occidentaux par un succession de phases de récession et de croissance molle et le maintien d'un chômage de masse.

TRIBU

Le terme de « tribu » fait débat en anthropologie. Il fut emprunté au vocabulaire de l'Antiquité, où l'on fait référence aux « 12 tribus » d'Israël ou aux tribus romaines. Dans ce sens général, le mot « tribu » était surtout utilisé par les anthropologues évolutionnistes pour désigner des modes d'organisation sociale typiques des sociétés « primitives », intermédiaires entre la simple « bande » de chasseurs-cueilleurs et les sociétés complexes ou étatiques. On parlait ainsi des tribus touareg, apaches, navajo, etc. Mais devant le caractère il est vrai assez vague de cette notion, ce terme a été considéré comme une invention coloniale et non comme un concept précis. Et il est peu à peu tombé en désuétude dans la communauté anthropologique.

Des Indiens des plaines aux tribus afghanes

Certains anthropologues soutiennent pourtant que la tribu correspond à une réalité sociale précisément identifiable. En terre d'Islam, en Mélanésie ou encore chez les Indiens d'Amérique du Nord, la tribu correspond à une communauté très concrète. Ainsi chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, nous dit Maurice Godelier, une tribu porte un nom et occupe un territoire qu'elle est prête à défendre par les armes si nécessaire. Autre exemple, les Pachtouns d'Afghanistan considèrent que la tribu correspond à un nom, à un territoire et à une unité politique, dirigée par un chef. En Amérique du Nord, les Indiens des plaines (Sioux, Cheyennes, Comanches, Kiowas, Pieds-Noirs, etc.) ont longtemps été organisés en tribus formées de petites bandes qui se dispersaient durant l'hiver, mais se rassemblaient à la belle saison. « Réunion, cérémonies tribales et grandes chasses communautaires au bison revivifiaient l'identité tribale. En dehors de cette période estivale, la langue, les traditions, l'histoire commune et les solidarités entretenaient l'identité tribale des peuples nomades » (P.H. Carlson, *Les Indiens des plaines. Histoire, culture, société*, 1998). Au XIX^e^ siècle, plusieurs tribus d'Indiens appartenant à la famille linguistique iroquoise se rassemblèrent dans la grande confédération tribale des Iroquois.

Pratiques néotribales

Dans nos sociétés, des phénomènes de type « tribal » sont identifiés. Ainsi le sociologue M. Maffesoli publie en 1988 un ouvrage devenu classique, *Le Temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, dans lequel il analyse le « retour des tribus » dans nos sociétés contemporaines, tribus qui se créent et se solidarisent autour du partage d'images et de goûts (pour telle ou telle musique, par exemple). Le terme a fait, depuis, son retour en sociologie.

Valérie Fournier, par exemple, a analysé les milieux *underground* suisses (gothiques, scène hardcore, tribu du metal, techno). Dans ces groupes restreints héritiers du mouvement punk, le poids des normes, des rites du piercing, du tatouage, de la consommation de stupéfiants représentent le prix à payer pour se construire une identité aux marges de la société. (V. Fournier, *Les Nouvelles tribus urbaines*, 1999).

URBANISATION

L'urbanisation est un processus ancien qui suit l'apparition de l'agriculture (vers -8 000 ans avant J.-C.) et la formation des villages. Au Proche-Orient, vers -7 000 ans, apparaissent les premières bourgades comme Çatal Höyük en Anatolie (actuelle Turquie). Çatal Höyük vit d'agriculture, d'élevage et d'un début de commerce de céramique. Mais il ne s'agit pas encore d'une ville à proprement parler, comprenant un centre politique et religieux, des lieux de commerce et des quartiers spécialisés. Puis, une phase de proto-urbanisation débute vers -4 500 ans. Enfin, surgissent les premières cités-États (comme Ur, Uruk en Mésopotamie) au Moyen-Orient vers -4 500 et -3 000 ans.

Trois autres phases ont, depuis, scandé l'histoire de l'urbanisation.

De l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle, certains centres urbains peuvent rassembler des centaines de milliers de personnes (comme Rome durant l'Antiquité). Cependant, la population citadine ne représente encore qu'environ un dixième de la population mondiale, soit à peine 70 millions d'habitants.

Du XIX^e au milieu du XX^e siècle, les révolutions industrielles s'a ccompagnent de mouvements massifs d'exode rural et de migration vers les villes. En un siècle et demi, le taux d'urbanisation passe, dans les pays développés, d'environ 10 % à près de 50 %. Londres est passée d'1 million d'habitants en 1 800 à 7 millions en 1900. Berlin passe dans le même temps de 200 000 personnes à 2 millions, Paris de 550 000 à 3 millions. Chicago, qui n'était qu'une bourgade en 1850, est une ville d'1 million d'habitants quarante ans plus tard.

Des années 1950 à aujourd'hui (et probablement jusqu'au milieu du XXI^e siècle), les pays développés voient se former d'immenses mégapoles ainsi que des mégalopoles et les pays du Sud connaissent, à leur tour, une urbanisation galopante. Depuis 2008, la moitié de la population mondiale vit en ville. Et en 2050, les urbains représenteront 70 % des habitants de la planète. Cela signifie que chaque jour pendant une quarantaine d'années, la population urbaine mondiale augmentera de 200 000 habitants.

Évidemment, les situations régionales, sont très différentes. En Norvège, les habitants sont comptés comme urbains dans des localités à partir de 200 habitants. Ce seuil est de 2 500 au Mexique, de 5 000 au Sénégal et de 50 000 au Japon. En France, la définition de l'espace urbain combine deux critères : taille de la commune (minimum de 2 000 habitants) et continuité de l'habitat (moins de 200 mètres de séparation entre deux habitations successives). La population urbaine est devenue majoritaire durant l'entre-deux-guerres. Depuis les années 1970, les urbains représentent plus de 70 % des personnes vivant en France métropolitaine ; ce taux progresse lentement (77,5 % en 2007).

Les statistiques internationales reposent sur l'addition d'estimations issues de ces définitions variées, ce qui fait que les chiffres précis sont très discutables. En revanche les tendances générales sont claires.

› ***Mégalopole, Mégapole, Péri-urbain, Ville***

UTILITARISME

« La nature a placé l'homme sous le gouvernement de deux souverains maîtres, le plaisir et la douleur. Le principe d'utilité reconnaît cette sujétion et la suppose comme fondement du système qui a pour objet d'ériger, avec le secours de la raison et de la loi, l'édifice de la félicité » (J. Bentham).

L'utilitarisme est une doctrine morale développée par les philosophes britanniques Jeremy Bentham (1748-1832) et John Stuart Mill (1806-1873). Elle postule que le bonheur des hommes consiste dans la meilleure répartition du total de leurs plaisirs et de leurs peines. La doctrine utilitariste repose d'abord sur le principe du « calcul de leurs plaisirs et leurs peines » (J. Bentham).

Du bonheur personnel au bonheur collectif

L'individu agit d'abord en fonction de ses intérêts personnels. Et ses comportements étant rationnels, il recherche une satisfaction maximale pour un coût minimal. On a souvent présenté l'utilitarisme comme une doctrine qui reflète la morale du bourgeois, égoïste et calculateur. Cette vision de l'action humaine peut nous sembler étriquée, amorale, voire cynique. En fait, pour ses promoteurs, la doctrine utilitariste est une morale publique qui recherche le bonheur collectif. C'est le second principe de l'utilitarisme qui recherche « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ». S'enrichir de quelques sous de plus n'entraîne qu'un faible plaisir pour le riche, alors que la même somme d'argent va apporter une satisfaction beaucoup plus grande au mendiant. Il est donc plus rationnel, pour le bonheur collectif, que ce soit lui qui en profite.

En définissant le bonheur comme une donnée quantifiable et totalisable (une « utilité »), J. Bentham et J.S. Mill (cf. J.-S. Mill, *L'Utilitarisme. Essai sur Bentham*, 1861) ont fait entrer la notion d'utilitarisme dans le champ de l'économie politique. La vision utilitariste de l'homme est celle de l'*Homoœconomicus*, qui est à la base de la microéconomie contemporaine.

Critiques de l'utilitarisme

Les critiques portées à l'utilitarisme sont de plusieurs types.

Un premier type est méthodologique. Les principes utilitaristes seraient toujours vrais et irréfutables. En effet, à un certain degré de généralité, il est toujours possible d'affirmer qu'une action est guidée par la recherche du seul plaisir. Même le comportement apparemment altruiste et coûteux, comme celui de la mère qui se sacrifie pour sauver ses enfants, peut être interprété en termes d'intérêts. Il suffit d'admettre – comme le soutient d'ailleurs J. Bentham – que l'individu trouve une plus grande satisfaction morale à se sacrifier qu'à abandonner les siens. Mais quel est alors le degré de pertinence d'une théorie qui peut expliquer des comportements absolument opposés, un geste généreux et un autre égoïste pouvant également être considérés comme utilitaires ?

Les critiques de l'utilitarisme avancent également que les actions humaines sont guidées autant par la culture et les valeurs, les routines mentales, les émotions ou biais cognitifs que par le calcul rigoureux de ses peines et plaisirs.

› ***Choix rationnel, Économie comportementale***

VIEILLISSEMENT

Le vieillissement de la population est une donnée générale de tous les pays développés. Dans l'Union européenne, en 2013, l'espérance de vie (à la naissance) est en moyenne (un peu plus élevée chez les femmes que chez les hommes). Selon les projections démographiques, en 2030, un quart de la population des pays de l'OCDE aura plus de 65 ans. En 2050, en France, une personne sur trois sera âgée de 60 ans ou plus, contre une sur cinq en 2000.

En même temps que la population vieillit, le statut et les activités des personnes âgées changent considérablement. L'âge de la « retraite » portait bien son nom. La cessation d'activité entraînait le déclin des relations sociales, le repli sur le foyer et le cercle familial restreint. Désormais, le troisième âge est composé de « seniors » très actifs. Ils voyagent, étudient, font du sport, animent les associations (bénévolat caritatif, aide aux devoirs…). Le Viagra et les remèdes pour lutter contre les effets de la ménopause donnent une cure de jouvence aux populations âgées.

Ensuite, le quatrième âge (après 80 ans) marque une nouvelle phase. Se posent alors des problèmes de prise en charge par les institutions (maison de retraite, à domicile). On parle même de « cinquième âge » pour désigner les centenaires dont le nombre va croissant.

Le vieillissement de la population pose de redoutables problèmes économiques et sociaux dans les pays développés. Le financement des retraites en est un : il fait porter une lourde charge sur les actifs au point que certains essayistes ont supposé l'existence d'une guerre des générations qui n'a pourtant jamais vu le jour.

L'autre problème social est celui de la prise en charge des personnes dépendantes. Ce problème à la fois collectif (création d'établissement, formation de personnel) et intrafamilial : une personne dépendante fait peser une très contrainte sur les membres de la famille qui en ont la charge.

Qu'il s'agisse des activités touristiques, culturelles pour les seniors ou du marché médical et social pour les personnes très âgées, la vieillesse est devenue un marché très pesant, à tous les sens du terme.

VILLE

Qu'est ce qu'une ville ? Un lieu où grouillent des tas de gens. On y habite, on y travaille, on y achète et on y vend, on y circule, on y déambule, on s'y promène, on y manifeste. La ville attire les uns et fait fuir les autres.

La ville est tout cela. Inutile de chercher un seuil absolu qui marquerait le passage du village à la ville. Il varie selon les pays : en Norvège, le seuil est de 200 habitants, il est de 5 000 au Sénégal. La France est à mi-chemin : une commune est considérée comme une ville à partir de 2 000 habitants.

Disons que nous sommes arrivés en ville, dès lors qu'on commence à trouver sur place une police municipale, des écoles, des boutiques spécialisées et bureaux de poste. Reste ensuite à distinguer selon leur importance : les petites villes et les grands centres urbains, les capitales, les mégapoles et les mégalopoles. On pourra aussi distinguer les villes selon leurs activités dominantes. : il existe des villes portuaires, des villes industrielles, des villes commerciales, des villes touristiques, des villes universitaires et des villes dortoirs. Mais dans tous les cas, on y trouvera des traits communs : des quartiers d'habitation différenciés et donc de la ségrégation urbaine, des centres commerciaux et des zones industrielles, des axes routiers et des rues piétonnes, et des embouteillages, des activités culturelles, des restaurants : tout ce qui en fait un lieu

de vie particulier ou commence à émerger une sociabilité urbaine particulière (Y. Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, 2005). Voilà la ville : une sociabilité, des flux, des lieux, une unité politique, une histoire, un imaginaire.

Un mode de vie : La ville moderne est devenue le creuset d'un nouveau genre de vie. Les premiers sociologues ont cherché à dégager les traits de cette sociabilité urbaine fondée sur l'opposition ville/compagne ou société traditionnelle/moderne. La ville a été alors considérée comme le lieu d'avènement d'un homme nouveau (T. Pacquot, *Homo urbanus*, 1990). Ses caractères sont changeants puis la ville a été vue comme lieu de l'individu déraciné comme celui ou se forme des foules compactes. La ville, c'est le règne la vitesse et du stress (la « nervosité » dirait-on au début du XX^e^ siècle), contre la lenteur de la vie rurale.
Pour Robert E. Park (1864-1944), un des pionniers de la sociologie à Chicago, la ville est un « laboratoire social » où « chaque caractéristique de la nature humaine est non seulement visible, mais grossie ». À la différence de la campagne, où la taille des communautés et le contrôle permanent des uns sur les autres ne permettent guère l'expression des nouveautés, ici, « tout individu, quelle que soit son excentricité, trouve quelque part un milieu où s'épanouir et où exprimer d'une certaine façon la singularité de sa nature ». Le résultat est que « la ville amplifie, étale et affiche les manifestations les plus variées de la nature humaine. C'est cela qui rend la ville intéressante, et même fascinante » (R.E. Park, *La ville comme laboratoire social*, 1929).
Durkheim avait déjà fait remarquer que la densité urbaine conduit à la spécialisation des tâches, à l'échange et est donc propice à l'innovation. La concentration des populations entraîne aussi la formation de petites communautés de toutes sortes : elle est le creuset des inventions, des créations culturelles.
La ville est aussi le lieu de la tentation avec rues commerçantes, ses vitrines, ses galeries marchandes et supermarché : lieu de désir et de frustration (W. Benjamin, *Le Livre des passages*, éd. 1997, Marc Berdet, *Fantasmagorie du capital. L'invention de la ville marchandise*, 2013).
La ville est criminogène : en 1939, Robert L. Faris et Henry W. Dunham (*Mental Disorders in Urban Areas*, 1939) cherchent à mettre en évidence l'existence de pathologies mentales très différentes selon les quartiers d'habitation à Chicago. Preuve, selon eux, qu'il existe un impact de l'environnement sur la personnalité.

Une organisation de l'espace. Le plan des villes a fait l'objet de nombreuses typologies géographiques opposant par exemple les villes en damier (dites hippodamiennes) à l'Américaine, aux villes en étoile (ou radiocentrique) c'est-à-dire centrées autour d'un centre-ville. (J.-P. Paulet, *Géographie urbaine*, 2009). La répartition des activités – zones commerciales, zones industrielles, zones d'habitation – donne un bon aperçu de l'économie d'une ville, ses pôles de développement et zone en déclin.
La répartition des populations selon les milieux sociaux et les groupes ethniques a attiré l'attention des sociologues soucieux de comprendre comment la ville entraînait des formes de ségrégation spatiale spécifique. Les contraintes de l'économie (zones d'activité) et de l'habitat (zones d'habitation) se combinent pour donner aux villes leur configuration particulière avec leurs beaux quartiers et leurs zones reléguées, les centres-villes (*downtown*) et périphéries, les processus de gentrification ou de déclassement.
Des flux et des lieux. La ville est un entrecroisement de flux (O. Mangin,

La Ville des flux, 2013) : flux de gens, de marchandises, de biens collectifs, de déchets, Tout cela demande une logistique : réseaux de transport (axes routiers, métro, tramway, rues piétonnes, passages souterrains, gare, aéroport, etc.) réseaux de gaz, d'électricité, d'eau.
La ville forme aussi un ensemble de lieux, avec ses monuments, ses jardins, ses quartiers typiques ses immeubles, ses résidences, ses lieux de prestiges et ses zones reléguées : celle des bidonvilles, favelas, taudis.
Elle est un pôle d'attraction pour les activités économiques et les services. Le géographe allemand Walter Christaller avait imaginé que tout territoire national devait être constellé de ville bien répartie comme les mailles d'un filet. Son schéma de répartition uniforme correspondait bien à la disposition des villes en Allemagne. Son modèle a été contesté par la suite, mais il reste que personne ne conteste que chaque ville forme un pôle d'attraction pour les populations et activités économiques. (P. Veltz, *Mondialisation, villes et territoires*, 2005).
Dans les années 1980, certains ont imaginé que les nouveaux moyens de télécommunications et transports allaient rendre les villes inutiles, et permettre la décentralisation des activités. C'est l'inverse qui semble se produire : la ville reste un centre de gravité qui attire comme un aimant les affaires, l'argent, les populations. D'où un processus de métropolisation qui est l'équivalent géographique de la monopolisation économique (F. Ascher, *Métapolis ou l'avenir des villes*, 1995 et S. Sassen, *La Ville globale*, 1991).

La gouvernance urbaine. La gestion d'une ville est un exercice bien particulier : une équipe municipale est confrontée à une multitude de problèmes à résoudre : équipements, transport, emplois, délinquance, urbanisme, activités culturelles. Parallèlement à la gestion quotidienne, la gouvernance d'une ville peut impliquer aussi de grandes ambitions et projets de développement. Si la diversité des problèmes, l'imbrication des niveaux de responsabilité rend particulièrement complexe la gouvernance d'une ville, le pouvoir municipal est aussi un niveau de pouvoir et de décision privilégié pour promouvoir des projets de développement locaux (B. Jouve*, La Gouvernance urbaine en question*, 2004). D'où une prolifération de réflexions et publication sur la gouvernance urbaine où se mêlent les politiques territoriaux, le développement durable, l'innovation, la prospective. Qui implique sociologues, géographes, urbanistes, architectes, paysagistes, responsables sociaux. P. Le Galès, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique,* n° 1, 1995).

Une histoire. L'histoire des villes a fait l'objet de grandes synthèses : des cités antiques aux mégapoles contemporaines (L. Mumford, *La Cité à travers l'histoire* ; P. Bairoch, de *Jéricho à Mexico, Villes et économies dans l'histoire*, 1985 ; G. Duby, *Histoire de la France urbaine*, 5 tomes, 1980-1985**).** Chaque ville a aussi son histoire spécifique avec ses strates superposées et ses moments clés où elle s'organise ou se réorganise en profondeur. Construction de murs d'enceintes au Moyen Âge, incendie de Londres, réorganisation du Paris haussmannien, etc.). Chaque moment de grande réorganisation est suivi de phases de prolifération anarchique.

L'imaginaire de la ville. La ville est un lieu de rêve et de cauchemars. Elle a ses utopistes et ses schémas de villes idéales qui ont parfois été construites (M. Ragon, *Les Cités de l'avenir*, 1965). Elle a aussi ses contre-utopistes qui y voient le lieu de perdition généralisé (M. Davis, *City of Quartz*, 1990). Elle a son esthétique, sa poétique, elle est un

lieu de réservoir de rêverie ou de fantasmes. L'imaginaire de la ville, ce sont aussi des émotions cristallisées parfois dans un attachement des habitants à leur quartier, entretenu par des réseaux de sociabilités et des souvenirs partagés, (réactivé par les cartes postales et une mémoire folkorisée). L'imaginaire d'une ville c'est aussi les représentations et cartes mentales que s'en font ses occupants (A. Bailly, C. Baumont, J.-M. Huriot, A. Sallez, *Représenter la ville*, 1995).

La ville : un chantier permanent
À l'heure de la ville globale (S. Sassen, *La Ville globale*, 1991) et de l'urbanisation accélérée de la planète (M. Lussault, *L'Avènement du monde, Essai sur l'habitation de la planète*, 2013), la ville devient une sorte de monstre tentaculaire qui semble devoir absorber tout sur son passage. Elle concentre toutes les activités humaines et tous ses problèmes. Ce qui la rend insaisissable pour des concepts simples et une grille de lecture unique.

› ***Gentrification, Mégapole/ mégalopole, Peri-urbain, Urbanisation***

VIOLENCE

Dans les sociétés humaines, la violence prend de multiples formes : celle de la guerre (interethnique, interétatique, civile, de conquête), des crimes et des actes délictueux (passionnels, politiques, crapuleux), de la violence d'État (répression, torture, enfermement), celle plus diffuse des rixes et des bagarres entre individus (en cour de récréation ou entre bandes), des violences cachées (violence conjugale, viol, maltraitance sur enfants), des punitions corporelles infligées par le clergé, les parents, les éducateurs et autres maîtres d'esclave…

Peut-on regrouper sous un même terme des phénomènes aussi différents qu'un génocide ou une paire de claques ? Relèvent-ils d'une analyse générale ? La question se pose d'autant plus que le terme « violence », longtemps limité aux actes physiques, tend maintenant à s'élargir à des violences morales : violences verbales, harcèlement moral et autres « violences symboliques ». On parle même désormais de « violence routière », « violence scolaire », « violence urbaine » pour désigner des phénomènes multiformes…

Les causes de la violence
Comme souvent en sciences humaines, on peut répartir les théories de la violence en deux camps. Le premier regroupe les théories de la violence fondatrice. L'homme (et sans doute moins la femme) y est vu comme un être naturellement brutal et malfaisant, que seule la culture parvient à dompter partiellement. Dans ce cadre théorique, on peut ranger la thèse de Konrad Lorenz sur l'instinct agressif non ritualisé (*L'Agression, une histoire naturelle du mal*, 1963) et les théories psychanalytiques sur l'existence d'une pulsion destructrice (Thanatos). La théorie de René Girard sur la violence fondatrice, liée au désir mimétique (*La Violence et le Sacré*, 1972), relève de ce genre d'analyse.
À l'inverse, tout un pan des sciences humaines soutient que la violence est une affaire de société. C'est le cas de l'anthropologie culturaliste qui voit dans la violence un phénomène de culture. Ainsi, Ruth Benedict veut montrer que la culture apollinienne des Indiens pueblos est plus communautaire et pacifique que la culture dionysiaque des Indiens des plaines, plus passionnés et agressifs (*Échantillons de civilisation*, 1934). La psychologie sociale penche globalement en faveur des thèses sur l'impact du milieu. Les enquêtes sur l'influence (Albert Bandura,

Stanley Milgram) tendent à montrer que la violence ne vient pas de l'individu, mais des modèles de conduite qui lui sont dictés.

Le déclin historique de la violence en Occident ?

Pour le sociologue Norbert Elias, la violence domestique et urbaine connaît en Occident un déclin historique depuis le Moyen Âge. Cela est dû à un double processus.

La monopolisation de la violence par l'État, déjà analysée par Max Weber. En s'arrogeant « le monopole de la violence légitime », c'est-à-dire le droit exclusif de justice et d'armée, l'État met fin aux guerres privées, aux duels, aux tournois et autres vendettas, qui étaient monnaie courante avant l'instauration de l'État moderne.

Sur le plan des mœurs, la pacification de la société s'est traduite par une plus grande civilité : l'apprentissage de la politesse, des règles de savoir-vivre, la régulation des passions.

Les études historiques ultérieures ont confirmé cette régression historique de la violence privée. Robert Muchembled, dans *La Violence au village* (1989), avait montré que la brutalité régnait dans les campagnes françaises jusqu'au XVII^e^ siècle. Le dépouillement systématique des lettres de rémission – par lesquelles les princes accordaient le pardon pour crime de sang – conduit à un constat sans appel : la violence était le lot quotidien des communautés villageoises. L'historien a repéré les motifs et les lieux de conflits qui aboutissaient à des crimes de sang. La violence était le fait de toutes les couches de la société. Les hommes vivaient armés et se battaient souvent pour des raisons de voisinage, de patrimoine, de querelle de clochers, de jalousie, d'honneur blessé, ou plus banalement sous l'empire de l'alcool dans les fêtes populaires. Les conflits se terminaient souvent par mort d'hommes. Les statistiques semblent montrer, à partir du XVII^e^ siècle, une régression de la criminalité villageoise et un déclin de la brutalité ambiante.

N. Elias avait naguère étudié la pacification des relations sociales dans l'aristocratie, qui était passée en trois siècles d'une éthique guerrière (celle des chevaliers) au comportement policé de la « société de cour » (*La Société de cour*, 1969). Cette « civilisation des mœurs » semble avoir touché plus tardivement la société rurale. L'étude confirmait le constat fait par l'historien et démographe Jean-Claude Chesnais. Son livre classique sur *l'Histoire de la violence en Occident* (1981) montrait sans contestation possible que la violence était en régression en Occident depuis deux siècles. Qu'il s'agisse de la violence individuelle (crimes, coups et blessures portés contre les personnes) ou de la violence collective (celle des révoltes paysannes ou des grèves ouvrières, insurrections qu'on réprimait souvent dans le sang).

Retour de la violence ?

À partir des années 1980, on a assisté à une remontée des violences urbaines dans les sociétés occidentales. Elle s'est traduite par une spectaculaire hausse des crimes dans les villes américaines, notamment dans les ghettos. En France, la progression régulière des actes violents, des années 1950 aux années 1980, a connu ensuite une accélération.

Les atteintes contre les personnes (agressions physiques, menaces, rackets) ont triplé depuis trente ans. Cependant, il faut préciser qu'elles représentent une part minime de la délinquance : moins de 14 pour 10 000 habitants.

S'agirait-il d'une remise en cause du processus séculaire de civilisation des mœurs ? Certains sociologues le pensent, mais la plupart relativisent le phénomène. La flambée de violence a régressé aux États-Unis, une fois

mises en place des politiques de lutte. Deuxièmement, la violence urbaine est localisée dans certaines sphères de la société. Enfin, c'est aussi un phénomène de perception sociale. Tel est le cas des violences domestiques. Il fut un temps, pas si lointain, où battre sa femme et ses enfants était dans l'ordre des choses. La dénonciation de la maltraitance sur les femmes et les enfants n'est pas nécessairement un signe de hausse de sa fréquence. Si on parle tant de la violence, ce n'est pas forcément qu'elle est en recrudescence, mais parce qu'elle nous est devenue insupportable.

Recherches diverses

Passées les théories générales, le thème de la violence se distribue ensuite en de multiples thèmes qui font l'objet d'une infinité de recherches et d'études spécialisées. Certains sont des sujets classiques : lien entre violence et télévision, violence des jeunes, violences urbaines. De nouveaux thèmes sont apparus à la fin des années 1990, accompagnant les préoccupations de la société envers de nouvelles formes de violence : conjugale, sexuelle, scolaire, les guerres civiles.

VIOLENCE LÉGITIME

« Qu'est-ce que l'État ? » dans une conférence de 1919 (*Le Savant et le Politique*, Plon, 1963) le sociologue Max Weber écrit : « Le pouvoir politique, c'est le monopole de la violence légitime ». Weber y affirme qu'« il faut concevoir l'État comme une communauté humaine qui (…) revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime ». Pratiquement, cela veut dire que seuls les membres de la police ou de l'armée ont le droit d'exercer une violence publique (prison, peine de mort, guerre). Une notion fondatrice de toute la science politique moderne.

VIOLENCE SYMBOLIQUE

Elle consiste à faire passer pour « naturelles » dans l'esprit des gens, les représentations dominantes (la *doxa*). La violence symbolique est développée par des institutions et s'appuie sur des effets d'autorité. Pour P. Bourdieu, par exemple, la transmission par l'école de la culture scolaire (qui véhicule les normes des classes dominantes) est une violence symbolique exercée à l'encontre des classes populaires. La violence symbolique peut prendre de nombreux aspects : dépréciation identitaire (ethnique, sexuelle…), apartheid social ou religieux…

VOTE

Pour la science politique, il existe quatre grands modèles pour expliquer les comportements électoraux. Toute élection au suffrage universel semble à première vue le résultat d'autant de choix individuels qu'il y a d'électeurs. Or, même si les vainqueurs d'une élection particulière diffèrent à chaque fois, ses résultats ressemblent beaucoup à ceux de celles qui l'ont précédée. Comment expliquer de telles régularités au fil du temps dans la répartition des suffrages, sinon par des logiques tout aussi permanentes au niveau des choix des électeurs ? La science politique a distingué de fait quatre mécanismes – non exclusifs les uns des autres – qui influencent le choix électoral des individus : la géographie, la sociologie, l'identification politique et la rationalité économique.

Dis-moi où tu habites…

La première source de régularité dans le vote tient à la répartition des électeurs dans l'espace, à la géographie. Dis-moi où tu habites, je te dirai pour qui tu votes. C'est au Français André Siegfried que nous devons la première grande démonstration en ce sens avec son célèbre

Tableau politique de la France de l'Ouest, paru dès 1913. A. Siegfried indique que, si les électeurs votent « conservateur », « républicain », ou « républicain avancé », pour reprendre les termes de l'époque, c'est en raison des influences sociales qu'ils subissent sur leur lieu d'habitation. Par cette notion d'influence sociale, il souligne toutes les pressions, économiques ou morales, que peut alors subir un électeur rural, aussi bien celles du curé de son village que celles du grand propriétaire terrien. De fait, cette découverte des régularités géographiques dans les résultats électoraux ne sera jamais démentie par la suite.

Dis-moi quelle est ta place dans la société…

La deuxième source de régularité dans les choix des électeurs n'est autre que le poids de la classe sociale, du sexe et de la religion dans l'orientation électorale. Dis-moi quelle est ta place dans la société, je te dirai comment tu votes.

La science politique a été sommée de vérifier la validité de ces prétentions – l'ouvrier d'usine qui va à la messe, pour qui vote-t-il ? –, et le grand instrument de cette vérification fut le sondage d'opinion. Celui-ci permet dès les années 1960 de vérifier s'il existe au niveau individuel des corrélations significatives entre la classe sociale, la religion d'une part, et l'orientation politique d'autre part. Pour la France, dans les années 1970, Guy Michelat et Michel Simon, sur des entretiens semi-directifs, ont montré que l'espace politique français se structurait effectivement sur une opposition entre l'électeur communiste, ouvrier et athée à gauche, et l'électeur catholique à droite.

Cependant, la science politique, en France comme dans les autres pays de vieille démocratie, tend plutôt à souligner le déclin du « vote de classe » et de celui de la religion dans les orientations politiques des électeurs. Ce double déclin, observable partout en Europe, tient aussi au fait que les grands partis politiques se sont, respectivement, « social-démocratisés » ou « déconfessionalisés ». Malgré tout, cette ligne d'explication reste valable, surtout si l'on adapte la notion de « classe sociale » aux actuelles conditions de la vie économique – par exemple en tenant compte de la détention par certains électeurs d'un patrimoine investi sur les marchés financiers –, ou celle de « religion » aux nouvelles manières de croire et aux nouvelles religions présentes en Europe.

Dis-moi pour qui ton père votait…

La troisième source de régularité dans les choix des électeurs est l'identification partisane. Aux États-Unis, dans les années 1960, en se fondant sur des sondages d'opinion, des chercheurs basés à l'université du Michigan se sont rendu compte que le facteur le plus important du point de vue statistique pour expliquer une orientation lors d'une élection présidentielle n'est autre que le simple fait de se déclarer « démocrate » ou « républicain ». Cette vision de l'électeur, qui fait de la plupart des votants l'équivalent d'un supporter d'une équipe sportive ou du tenant d'une marque de voiture, n'est pas allée sans déclencher de vives controverses aux États-Unis. En effet, elle sape à la base la croyance en un choix électoral raisonné de la part du peuple souverain.

En France, en raison des changements incessants connus par les partis en lice, les chercheurs ont eu tendance à transposer la notion d'identification partisane en une notion équivalente de positionnement sur l'axe gauche/droite. Une équipe de chercheurs a ainsi pu montrer récemment, sur des données de sondage, que le déterminant principal du point de vue statistique du vote au second tour des trois dernières élections présidentielles (1988, 1995, 2007) ayant eu une configuration ordinaire (2002 étant à part avec le vote « républicain » des personnes s'identifiant à la gauche pour Jacques Chirac)

n'était autre que le positionnement déclaré des électeurs interrogés sur cet axe gauche/droite.

Dis-moi ce qui compte le plus pour toi…

Enfin, la quatrième source de régularité dans le choix des électeurs intervient largement comme une réaction interne à la science politique face aux trois précédentes. Se développant essentiellement à compter des années 1970, elle consiste à poser que l'électeur est « rationnel », au sens où ce dernier examine les propositions des différentes forces politiques en lice lors d'une élection et vote pour celle qui lui paraît la plus favorable à ses intérêts matériels ou symboliques. Dis-moi ce qui t'importe, je te dirai comment tu votes. C'est aussi ce que l'on a appelé le vote « sur enjeux ». Cette nouvelle vision permet d'expliquer la plus grande mobilité électorale que l'on observe depuis cette époque, et la progression de nouvelles forces politiques (écologistes, extrême droite, régionalistes, etc.). Cet électeur « stratège » ou « sophistiqué » correspondrait à l'élévation du niveau général d'éducation de la population depuis 1945. Plus éduqué en moyenne, plus intéressé par la politique que ses prédécesseurs, l'électeur occidental voterait désormais pour le candidat incarnant la politique publique qu'il considère comme la meilleure pour lui ou pour le pays.

Ce vote rationnel correspond surtout à la prise en compte des effets de la situation économique générale du pays sur les orientations électorales. Toutefois, la rationalité dont il est ici question est « myope » au sens où les électeurs ne prennent en compte que la situation économique aux alentours immédiats de l'élection (une année tout au plus, voire un semestre), sans voir des trajectoires de redressement de l'économie de plus long terme – donc en opposition éventuelle à la rationalité économique telle que la définiraient certains économistes. Par ailleurs, les recherches les plus récentes tendent à mettre en lumière à quel point la rationalité de l'électeur ne peut pas s'étudier en mettant à part les émotions qu'il ressent et les informations dont il dispose au moment de faire son choix.

(Ch. Bouillaud, « Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui tu votes », *Sciences Humaines*, n° 236, avril 2012)

AUTEURS

ADORNO, THEODOR W.
(1903-1969)
Avec Max Horkheimer, Theodor W. Adorno fut l'un des chefs de file de l'école de Francfort.
Né dans une famille musicienne, Adorno voulut lui-même être compositeur. Il se tourna en fait vers la philosophie, mais consacrera une grande partie de son œuvre à la théorie esthétique musicale. Adorno s'interroge sur la perte de sens dans un monde moderne où la rationalité (scientifique, technique, technocratique) tient une place dominante. Dans son livre *Dialectique négative* (1966), il veut élever sa critique de la société au plan philosophique. L'ordre social n'est pas réductible à un ordre unique qui exprime la totalité, l'unité et donc nie les différences. Il a également dirigé des travaux empiriques de psychologie sociale sur la « personnalité autoritaire » et l'écoute radiophonique.
Principaux ouvrages : *Minima moralia*, 1951 ; *Notes sur la littérature*, 1958 ; *Dialectique négative*, 1966 ; *Théorie esthétique*, 1970.

ARENDT, HANNAH
(1906-1975)
La jeune étudiante Hannah Arendt, qui arrive à l'âge de 18 ans à l'université de Marbourg, n'a pas laissé indifférents ceux qui l'ont côtoyée. Belle, brillante, cultivée, elle fascinait son entourage : « On plongeait littéralement dans son regard avec la crainte de ne plus refaire surface. » Les étudiants l'appelaient alors « la verte », couleur d'une robe qu'elle portait souvent. Il paraît que le silence se faisait autour d'elle lorsqu'elle prenait la parole au restaurant universitaire. La liaison amoureuse entre la jeune étudiante juive et Martin Heidegger, le philosophe qui se ralliera un temps au nazisme, a fait couler beaucoup d'encre. Son amitié avec son professeur Karl Jasper est moins célèbre, mais a laissé une empreinte plus durable sur sa pensée. Contrainte de fuir l'Allemagne pour échapper au nazisme en 1933, elle rejoindra la France, puis les États-Unis, où elle a effectué toute sa carrière universitaire.

« Les œufs se rebiffent »
Le fil conducteur de son œuvre, on le trouve peut-être dans un texte resté inédit, et retrouvé dans ses tiroirs après sa mort. Ce texte était titré : « Les œufs se rebiffent ».
« On ne fait d'omelette sans casser des œufs », affirme l'adage populaire. Cette sagesse populaire, nous dit H. Arendt, condense à sa manière une philosophie de l'histoire. Une philosophie qui justifie le mal – la prison, les crimes, la terreur – par un principe supérieur, une vérité qui doit s'imposer à tous : qu'il s'agisse de la Révolution ou de l'Ordre nouveau.
« Les œufs se rebiffent » a été rédigé au moment où H. Arendt achevait la rédaction de son monumental ouvrage *Les Origines du totalitarisme* (1951). Héritière de la phénoménologie, H. Arendt voit le totalitarisme comme le déploiement d'une pensée, d'une idéologie totale et englobante qui subjugue et réunifie des masses atomisées. Elle se penche sur ses origines pour en révéler son essence. H. Arendt met l'accent sur l'idéologie totalitaire qui s'est construite sur un terrain précis : le nihilisme du début du XX^e^ siècle, l'antisémitisme et l'individualisme croissant. Les totalitarismes nazi ou stalinien se distinguent radicalement des anciennes formes d'oppression traditionnelle (despotisme, dictature) en ce qu'ils reposent sur une idéologie (la « logique d'une idée » ou « idéocratie ») marquée par la volonté de domination totale sur la société et d'expansionnisme. Un autre trait du totalitarisme est l'invocation de « lois scientifiques » (la supériorité de la race, les lois de l'histoire) pour justifier son action. « Les œufs qui se rebiffent », ce sont tous ceux qui résistent à l'oppres-

sion et affirment les droits de la vie, de la création, de la pensée, contre le poids écrasant d'un système.

La condition de l'homme moderne

Le totalitarisme n'est pas la seule machine à étouffer la vie. Dans ses ouvrages suivants, H. Arendt marque aussi un certain pessimisme face à la vie moderne dans son ensemble : la technique, le travail mécanisé et la société de consommation ne sont-ils pas aussi des puissances asservissantes ?

Avec *La Condition de l'homme moderne* (1958), H. Arendt tente de cerner la condition de l'homme comme être agissant sur le monde (la « *vita activa* »). Cette activité humaine prend trois formes principales : le travail (« *labor* »), qui est une activité nécessaire à la survie et est soumis au cycle de la vie, à la routine ; « l'œuvre », qui est une activité créative, qui s'exprime principalement dans l'art, l'artisanat, l'écriture ; l'action politique, qui met en rapport les hommes entre eux et crée un « espace public ».

H. Arendt s'interroge alors sur les liens entre ces trois types d'activité dans le monde moderne où le travail a pris une importance essentielle. Elle s'inquiète du fait que le cycle production-consommation prenne le pas sur « l'œuvre » et l'action politique, surtout dans le contexte d'après guerre où s'affirme l'*American way of life*.

Principaux ouvrages : *Les Origines du totalitarisme*, 1951 (publié en France en trois volumes : *Sur l'antisémitisme*, *L'Impérialisme* et *Le Système totalitaire*) ; *La Crise de la culture*, 1954 ; *La Condition de l'homme moderne*, 1958.

ARIÈS, PHILIPPE

(1914-1984)

Philippe Ariès est un de ceux qui, en France, ont le plus contribué à promouvoir l'histoire des mentalités. Dans son ouvrage *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960), l'historien soutient que l'enfance est une notion récente en Occident. Avant les XVI^e^-XVII^e^ siècles, les enfants ne sont pas conçus comme une période de la vie qui suscite un intérêt particulier. Durant la petite enfance, nous explique P. Ariès, on s'attachait assez peu à l'enfant, car la mortalité était forte. Puis, rapidement, l'enfant des classes populaires était intégré dans le monde des adultes.

À partir du XVI^e^ siècle, les choses changent. Une nouvelle conception morale de l'enfant apparaît alors. Désormais on voit en lui un être faible et on associe cette faiblesse à son innocence, vrai reflet de la pureté divine, et qui place l'éducation au premier plan des obligations.

Par la suite, les travaux des historiens de l'enfance ont continué à relativiser cette opposition entre notre conception de l'enfance et celle du Moyen Âge. À l'époque médiévale déjà, il existait des mères poules et même des « papas poules » qui s'attachaient tendrement à leur enfants.

P. Ariès se considérait comme un « historien du dimanche ». C'est au terme d'une carrière professionnelle dans une société privée qu'il a intégré l'École des hautes études en sciences sociales, en 1979.

Principaux ouvrages : *L'Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e^ siècle*, 1948 ; *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, 1960 ; *L'Homme devant la mort*, 1977.

› ***Histoire, Mentalités***

ARON, RAYMOND

(1905-1983)

Normalien (compagnon de Jean-Paul Sartre à l'École normale supérieure), Raymond Aron est l'auteur d'une œuvre abondante et multiforme qui porte sur la philosophie de l'histoire, l'analyse de la société industrielle, les relations internationales et l'histoire de la sociologie. Aron fut également un intellectuel engagé (une droite éclairée), qui a cepen-

dant toujours voulu garder une certaine lucidité, refusant de subordonner sa pensée à l'impératif idéologique.
Sa philosophie de l'histoire repose sur un double refus : celui d'un historicisme qui enferme l'histoire et la société dans des lois implacables, et refus symétrique d'une vision désincarné de l'être humain, qui serait libre par essence. Sur le plan sociologique, il est le tenant du pluralisme causal (la réalité ne se laisse jamais enfermé dans une logique unique), ce qui le conduit à adopter le pluralisme interprétatif sur le plan de la méthode (chaque théorie est un point de vue qui révèle une partie du réel).
De là, découle une démarche intellectuelle qui consistera toujours à confronter les idées, les modèles – particulièrement celles des grands auteurs (Marx, Tocqueville, Weber, etc.) aux grandes évolutions du monde contemporain.
Raymond Aron fut aussi spécialiste des relations internationales. Il a notamment analysé les relations entre États à l'ère nucléaire. En 1962, il publie *Paix et Guerre entre les Nations*, qui propose une vision générale du phénomène. L'ouvrage se décompose en quatre parties correspondant à quatre niveaux de conceptualisation de la guerre : la théorie, qui élabore des modèles valables pour tout type de guerre, la sociologie qui s'interroge sur la volonté qu'ont certaines sociétés de faire la guerre, l'histoire qui s'interroge sur la réalité singulière de chaque guerre, et la praxéologie qui permet, en tenant compte de tous les éléments d'appréciation disponibles, de dégager des préceptes et des conseils stratégiques.
Redoutable polémiste, il s'est opposé avec constance au communisme et à ses illusions, à une époque où nombre d'intellectuels engagés (comme Jean-Paul Sartre) s'étaient rangés dans le camp des compagnons de route du communisme.
R. Aron appartient à une génération intellectuelle marquée par deux guerres mondiales, l'opposition entre capitalisme et socialisme ; une génération qui s'est enflammée pour les idéologies. On fut tour à tour socialiste, pacifiste, surréaliste, existentialiste, marxiste, structuraliste, etc. R. Aron lui est toujours resté un sceptique. Il était certes libéral, mais ne fut jamais un doctrinaire, prophète d'un « libéralisme » idéologique. L'esprit de système lui est étranger et c'est là une ligne directrice de sa pensée.
Principaux ouvrages : *Introduction à la philosophie de l'histoire*, 1938 ; *L'Opium des intellectuels*, 1955 ; *18 Leçons sur la société industrielle*, 1962 ; *Paix et Guerre entre les nations*, 1962 ; *La Lutte des classes*, 1964 ; *Démocratie et Totalitarisme*, 1965 ; *Les Étapes de la pensée sociologique*, 1967 ; *Mémoires : 50 ans de réflexion politique*, 1983.

ARROW, KENNETH J.
(Né en 1921)
Économiste américain, Kenneth J. Arrow a obtenu le prix Nobel d'économie en 1972. Son livre *Social Choice and Individual Values* (1951), est un des points de départ de la théorie du *rational choice*, qui aura de nombreux prolongements en économie et en sciences politiques.
Arrow a utilisé le paradoxe formulé par Condorcet (1743-1794) à propos des élections démocratiques pour démontrer que l'élection n'est pas forcément la meilleure procédure des choix collectifs. Il montre qu'il n'existe pas de solutions vraiment démocratiques qui permettent d'aboutir au choix *optimum* pour tous (c'est-à-dire qui tient au mieux compte des préférences individuelles). La meilleure solution ne peut être obtenue par la somme des choix individuels (on appelle cela le « théorème d'impossibilité »). Seule une solution imposée prise par un dictateur bienveillant peut aboutir à la solution optimale. K.J. Arrow est aussi l'un des créateurs du « modèle standard » (dit « modèle Arrow-Debreu ») qui sert de

référence en micro-économie.
Ce théoricien de la micro-économie pourrait être pris pour un pur penseur libéral. En fait, c'est aussi un économiste engagé – parfois iconoclaste – et tenant d'un interventionnisme de type keynésien.

Principal ouvrage : *Social Choice and Individual Values*, 1951.

› ***Choix rationnel***

BALANDIER, GEORGES
(Né en 1920)
« J'ai voulu diffuser cette idée que toutes les sociétés sont en devenir continuel, en production constante d'elles-mêmes, que rien n'y est accompli, et que l'histoire est le nom que l'on donne à cette lutte contre l'inachèvement. » (Entretien avec G. Balandier, « Pour une anthropologie dynamiste », *Sciences Humaines*, n° 20, 1992).
Professeur à la Sorbonne, directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales, Georges Balandier fut d'abord africaniste. À une époque où l'ethnologie de l'Afrique s'identifiait à l'étude des « sociétés primitives » qui semblaient figées dans le temps, comme si elles avaient échappé à l'histoire, G. Balandier prend le contre-pied du structuralisme dominant et de sa vision statique des sociétés. Il s'intéresse aux dynamiques de la société africaine. L'un de ses premiers livres, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* (1955), est justement sous-titré *Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*.
C'est aussi dans une perspective dynamique qu'il aborde l'anthropologie du pouvoir avec *Anthropologie politique* (1967). Dans ce livre, G. Balandier analyse les turbulences du pouvoir africain aux prises avec la décolonisation. Il refuse de voir le pouvoir des régimes africains comme des legs de la tradition. Il évoque plutôt un « pseudo-traditionnalisme » qui consiste à manipuler une tradition pour légitimer les pouvoirs en place. À partir des années 1980 s'amorce une nouvelle orientation dans son œuvre. G. Balandier quitte le terrain africain pour « penser la modernité ».
En 1988, dans *Le Désordre*, l'anthropologue décrit une société où ordre et désordre sont indissociables. « La modernité, c'est le mouvement plus l'incertitude. » Selon lui, il faut accepter l'idée qu'un certain désordre est constitutif de la société et participe de sa vie, de son mouvement. Toutes les civilisations « naissent du désordre et se développent comme ordre ; elles sont vivantes l'une par l'autre ». Il faut dire qu'au moment où G. Balandier écrit son livre, la société est hantée par la crise, les déséquilibres financiers, les irruptions de violence (terrorisme, banlieue…) et l'insécurité urbaine. Un sentiment d'incertitude et d'instabilité a gagné la société tout entière.
G. Balandier met en garde contre l'angoisse qui nous fait voir dans tout désordre une menace de chaos. Une telle vision alimente le fantasme « totalitaire » qui voudrait éradiquer un désordre qui est constitutif de toute société vivante.
Principaux ouvrages : *Sociologie actuelle de l'Afrique noire,* 1955 ; *Anthropologie politique*, 1967 ; *Le Pouvoir sur scènes*, 1980 ; *Le Détour. Pouvoir et modernité*, 1985 ; *Le Désordre. Éloge du mouvement,* 1988.

BARTHES, ROLAND
(1915-1980)
En parcourant l'œuvre de Roland Barthes, on côtoiera Honoré de Balzac comme Brigitte Bardot, Sigmund Freud et la lessive Omo, les tragédies de Racine comme le magazine *Paris-Match*, les programmes de télévision comme le Nouveau Roman. Ce qui unit tout cela ? Tous sont des manifestations de la culture, que R. Barthes explore comme des systèmes de signes.
Sémiologue, R. Barthes a étudié les significations cachées que véhiculent les mots et les images, au-delà de leur signification de surface. Ainsi, dans *Mythologies* (1957), R. Barthes commente le spectacle du monde moderne tel qu'il est présenté par la presse ou par des images télévisées (publicité, potins mondains, informations, etc.).
L'univers spectaculaire des magazines à grands tirages (comme *Paris-Match*) reflète celui des grandes mythologies classiques. Le mariage de Marlon Brando avec une jeune Française ou

celui de la nouvelle Miss monde avec un garagiste ami d'enfance participent de ces légendes merveilleuses dans lesquelles le prince ou la princesse épouse la bergère ou le berger.
Dans *Le Degré zéro de l'écriture* publié en 1953, Roland Barthes esquisse une histoire de l'écriture. Non pas une histoire des thèmes ou des styles littéraires, mais plutôt une histoire de la façon d'écrire : de son ton, son rythme, son lexique particulier. Chaque façon d'écrire est liée à son contenu social : de même qu'on n'écrit pas de la même façon une lettre de doléances, un tract militant ou un poème d'amour, la forme de l'écriture est reliée à son contenu social et à son époque. Passant de l'écriture politique à celle du roman, R. Barthes en esquisse quelques grands traits. L'écriture romantique et flamboyante d'un Chateaubriand ou d'un Victor Hugo ne pourrait convenir au roman social d'Émile Zola, de Guy de Maupassant ou d'Alphonse Daudet, qui peuvent user dans leurs écrits de tournures populaires qui concordent parfaitement à leur approche naturaliste.
Certains auteurs, comme Albert Camus (dans *L'Étranger*, 1942), Maurice Blanchot, ou Raymond Queneau avec son « écriture parlée », ont voulu produire une écriture « transparente », neutre, sans style propre. C'est ce que R. Barthes appelle « le degré zéro de l'écriture ». C'est bien sûr un objectif impossible, car le contenu ne peut exister sans une forme.
Principaux ouvrages : *Le Degré zéro de l'écriture*, 1953 ; *Mythologies*, 1957 ; *Système de la mode*, 1967 ; *Roland Barthes par Roland Barthes. Manuel d'autobiographie ironique*, 1975 ; *Fragments d'un discours amoureux*, 1977.

BAUDRILLARD, JEAN
(1929-2007)
Jeune enseignant de sociologie à l'université de Nanterre, Jean Baudrillard s'est fait connaître d'abord avec *Le Système des objets* (1968) puis *Pour une critique de l'économie politique du signe* (1972) où il combine la théorie marxiste de la marchandise et la sémiologie. Pour lui, l'aliénation ne se situe plus dans la sphère de la production, comme l'écrivait Karl Marx, mais dans celle de la consommation. L'accumulation des marchandises va de pair avec la prolifération de signes. *Design*, publicité, emballages, spectacles composent un univers d'illusions et de séduction qui ôte aux individus toute velléité de révolte.
À partir des années 1980, J. Baudrillard change de perspective : il devient un des théoriciens de la postmodernité, c'est-à-dire la fin du monde moderne centré autour de la production et de la consommation. Avec la société postmoderne, c'est l'ère de la communication généralisée qui devient le centre de la vie sociale : chacun construit sa position sociale en manipulant des signes, des codes et des images (*Simulacres et simulation*, 1981). Sous l'emprise des médias, le monde est livré à des « simulacres » par lesquels la représentation se substitue au réel.
Puis J. Baudrillard radicalise le propos en annonçant la « destruction du réel » (*Le Crime parfait*, 1995). Envahi par une pléthore d'objets et de signes, le monde n'est plus connaissable. La théorie sociale n'a plus aucune réalité. Ne reste alors plus qu'à se livrer à un vagabondage ironique, tout en proclamant la bonne nouvelle : heureux ceux qui accepteront d'évoluer dans un monde insensé, car ils pourront jouer avec les formes et les apparences sans se préoccuper des conséquences. J. Baudrillard se fait alors le prophète d'un monde déréalisé par l'image.
Principaux ouvrages : *Le Système des objets*, 1968 ; *Pour une critique de l'économie politique du signe*, 1972 ; *L'Échange symbolique et la mort*, 1976 ; *Simulacres et Simulation*, 1981 ; *La Transparence du mal*, 1990 ; *Le Crime parfait*, 1995.

BAUMAN, ZYGMUNT
(Né en 1925)
Originaire de Pologne, où il a enseigné jusqu'en 1968, Zygmunt Bauman est professeur émérite de sociologie de l'université de Leeds (Royaume-Uni). Théoricien de la modernité liquide Zygmunt Bauman, considère que la fragilisation des liens sociaux, l'ouverture des choix de vie et l'éclectisme des goûts conduisent à un désarroi de l'individu contemporain, livré à lui-même.
Principaux ouvrages : *Modernité et Holocauste*, La Fabrique, 2002 ; *La Vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, Le Rouergue/Chambon, 2003 ; *L'Amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Le Rouergue/Chambon, 2004 ; *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Seuil, 2007 ; *Identité*, L'Herne, 2010.

BECK, ULRICH
(Né en 1944)
Ce professeur allemand de sociologie s'est fait connaître par son livre *La Société du risque* (1986). Paru peu après la catastrophe de Tchernobyl, il ne pouvait qu'avoir un grand écho. Ulrich Beck y théorisait les nouvelles menaces générées par le développement des systèmes productifs et scientifiques dans les sociétés modernes. Mais il ne se bornait pas à alerter des dangers sur l'environnement, ce qui aurait été assez peu original.
Le risque tel que l'entend le sociologue est beaucoup plus large. Il touche plus généralement toutes les ruptures possibles au sein des institutions sociales : perdre son emploi ou divorcer sont des périls modernes au même titre que l'accident de la route.
Plus globalement, cette analyse du risque s'inscrit dans une lecture globale des sociétés actuelles qu'U. Beck juge entrées dans une « nouvelle phase de la modernité ». Thème qu'il va approfondir dans ses ouvrages ultérieurs. U. Beck est considéré comme un des théoriciens de la société postmoderne, dont un des traits marquants est la réflexivité.
Principaux ouvrages : *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, 1986 ; *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, 2003.

BECKER, HOWARD S.
(Né en 1928)
Sociologue américain. Howard S. Becker a poursuivi ses études de sociologie entre 1946 et 1951, à l'université de Chicago, tout en se produisant dans les clubs comme pianiste de jazz. En sociologie, ses professeurs sont parmi les principaux représentants de l'école dite de Chicago : Ernest Burgess, Everett Hughes, Herbert Blumer… Ses premières recherches relèvent de la sociologie des professions. Elles portent sur les musiciens de jazz, le travail et la carrière des institutrices de Chicago.
À partir des années 1950, il aborde le champ de la sociologie de la délinquance et en renouvelle l'approche à travers l'étude des fumeurs de marijuana. Avec *Outsiders*, paru en 1963, il s'impose comme l'un des principaux représentants de l'interactionnisme symbolique. Dans cet ouvrage, il décrit les trajectoires sociales de déviants et de marginaux (musiciens de jazz, drogués). Pour H.S. Becker, le statut de déviant ne peut être conçu comme un « état » en soi, un statut figé, défini par des caractéristiques objectives de la personne. Le statut de déviant résulte d'interactions entre différents agents. Pour comprendre la situation de déviant, il faut donc prendre en compte l'ensemble des acteurs impliqués de près ou de loin dans celle-ci. Ainsi, le passage au statut de déviant suppose une véritable « carrière » qui implique une entrée progressive et l'insertion dans un milieu donné (celui des fumeurs de marijuana). Le statut de déviant dépend aussi du regard des autres, du processus de marquage social, des normes sociales en vigueur.

Principaux ouvrages : *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, 1963 ; *Les Mondes de l'art*, 1982 ; *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, 1998.

BELL, DANIEL
(1919-2011)
Sociologue américain. Longtemps professeur à Harvard, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les évolutions de la société moderne qui sont devenus de véritables best-sellers sociologiques.
Dans son grand livre *Vers la société postindustrielle* (1973), il annonce l'avènement d'une « société postindustrielle » caractérisée par le déclin relatif de l'industrie et par l'expansion du secteur des services. La société postindustrielle se traduit non seulement par une structure des emplois où dominent les employés, les techniciens et les professions libérales par rapport à la classe ouvrière, mais par une importance accrue de la formation et du savoir théorique.
Dans *Les Contradictions culturelles du capitalisme* (1976), D. Bell poursuit son analyse de l'évolution de la société contemporaine. Dans le capitalisme d'avant-guerre, il y avait une correspondance étroite entre l'ordre de la production et l'ordre des valeurs. Comme l'avait montré Max Weber, l'ascétisme puritain s'accordait parfaitement aux valeurs et comportements exigés par le développement du capitalisme. Par contre, le capitalisme d'après-guerre, marqué par le développement de la consommation de masse, suppose une attitude plus « hédoniste », et le développement du crédit à la consommation – un des piliers de la croissance – implique l'appel à la satisfaction des plaisirs immédiats et à la libération de certaines contraintes morales. En même temps, cette attitude nouvelle du consommateur épicurien, soucieux avant tout de confort individuel, entre en opposition avec les exigences de la production de masse, les impératifs de la productivité accrue…

Principaux ouvrages : *Vers la société postindustrielle*, 1973 ; *Les Contradictions culturelles du capitalisme*, 1976.

BLOCH, MARC
(1886-1944)
Historien français. Fondateur avec Lucien Febvre de l'école des Annales. Spécialiste du Moyen Âge, il est l'auteur de plusieurs ouvrages marquants. Dans *Les Rois thaumaturges* (1924), il étudie la permanence à travers les siècles d'une croyance dans le pouvoir de guérison des rois. Ce livre peut être considéré comme l'un des premiers ouvrages d'histoire des mentalités. Avec *La Société féodale* (1939-1940), il se propose de construire un modèle global de fonctionnement en dégageant les traits principaux de ses structures économiques, politiques et culturelles.
Durant l'Occupation, M. Bloch est victime des mesures anti-juives. Il s'engage dans la Résistance, quitte Paris pour Lyon et continue d'écrire sous le nom de Fougères. C'est là qu'il rédige son dernier livre *L'Étrange Défaite* (1946). En 1944, il est abattu avec d'autres résistants, quelques jours avant la libération de Lyon.

BOAS, FRANZ
(1858-1942)
Anthropologue américain, d'origine allemande. C'est lui qui a fondé l'anthropologie culturelle aux États-Unis.
Après de brillantes études de physique et de géographie en Allemagne, où il rédige une thèse de physique consacrée à la « couleur de la mer », le jeune Franz Boas s'est orienté vers l'anthropologie physique, alors à la mode en Allemagne. Son premier voyage ethnographique chez les Eskimos l'a cependant convaincu que la culture d'un peuple est plus déterminante que les conditions biologiques ou la « race » pour comprendre les comportements. Il reste alors persuadé qu'il faut étudier la culture, qui possède sa propre logique et son autonomie.

Installé aux États-Unis à partir de 1889, il se lance dans de multiples enquêtes, notamment auprès des Indiens Kwakiutls du Canada. Il recueille, classe, analyse une masse d'informations sur le langage, les mythes, les techniques et les modes de vie des Indiens.
Ennemi des généralisations trop hâtives et des grandes synthèses qui passent allégrement au-dessus du détail et de la complexité des faits, F. Boas s'oppose tant aux théories racistes de l'anthropologie physique qu'à la vision linéaire de l'histoire proposée par l'évolutionnisme. Il se méfie aussi des grandes synthèses consacrées à la « pensée primitive », telle celle de James G. Frazer et de son *Rameau d'or* (13 vol., 1890-1935). L'idée d'une pensée primitive « irrationnelle » et fondée sur la seule magie ne lui paraît pas convaincante. De même, s'il prend en compte les phénomènes de diffusion (des techniques, des cultures) pour expliquer certains faits techniques ou culturels, il n'adhère pas pour autant aux thèses diffusionnistes qui ont alors cours en Allemagne et en Angleterre. Très vite devenu la principale figure de l'anthropologie américaine, F. Boas formera toute une génération d'anthropologues.
Principaux ouvrages : *The Mind of Primitive Man*, 1911 ; *L'Art primitif*, 1927 ; *Race, Language and Culture*, 1940.

BODIN, JEAN
(1529-1596)
Juriste et théoricien du politique français, humaniste, esprit encyclopédique, il écrit des ouvrages philosophiques et économiques dans lesquels l'homme tient toujours une place centrale ; on lui doit notamment la formule : « Il n'y a ni richesse ni force que d'hommes. »
Considéré comme le père des théories de la souveraineté moderne, qu'il analyse, dans *Les Six Livres de la république* (1576). La souveraineté est indivisible et absolue, mais pas arbitraire. Le prince doit mener un « droit gouvernement » : « La plus belle forteresse est l'amour des sujets ».

BOLTANSKI, LUC
(Né en 1940)
Longtemps assistant de Pierre Bourdieu, il se distancie de ce dernier et fonde en 1985 le Groupe de science politique et morale (EHESS) qui devient vite un vivier de renouvellement de la sociologie française. Dans *L'Amour et la Justice comme compétences* (1990), dont le premier chapitre s'intitule « Ce dont les gens sont capables », Boltanski affirme que l'on ne peut envisager le monde comme fait uniquement de rapports de force qui s'exerceraient à l'insu des acteurs. Ce qui le frappe au contraire, c'est la critique quasi permanente dont le monde social fait l'objet, ainsi que les capacités des individus à se référer à des principes de justice pour fonder, dans tous les domaines, des compromis acceptables.
Il propose donc de passer d'une sociologie critique, qui revendique le monopole de la lucidité sur le monde social, à une « sociologie de la critique » qui prend pour objet les capacités critiques que les individus mettent en œuvre de façon quasi perpétuelle dans le cours de la vie sociale. Dans *De la justification* (1991, avec Laurent Thévenot), il proposera une typologie des principes de justice auxquels les personnes peuvent se référer lorsqu'ils portent une critique ou qu'ils se justifient dans des situations publiques de dispute.
Dans *Le Nouvel Esprit du capitalisme* (réed. 2011, avec Ève Chiapello), les auteurs montrent comment le capitalisme a intégré les valeurs d'autonomie, de créativité et d'initiative au nom duquel il avait été critiqué – en particulier au moment de mai 1968. Parallèlement à cette réappropriation de la critique « artiste », la critique « sociale » du

capitalisme comme source de misère et d'inégalités perdait de sa force, *via* le déclin du Parti communiste, des syndicats et les transformations du monde du travail (délocalisations, restructurations, substitution travail/machine). D'où, selon les auteurs, un certain désarroi des mouvements critiques à l'heure même où le capitalisme n'avait jamais été aussi dominant.

BOUDON, RAYMOND
(1934-2013)
Sociologue français. Il est un tenant de l'individualisme méthodologique, selon lequel les phénomènes sociaux doivent être abordés comme la résultante des actions d'individus doués de raison.
Il utilise la notion de rationalité en s'inspirant de la rationalité subjective conçue par Herbert A. Simon. Il se propose de mettre au jour les « bonnes raisons » qu'un individu peut avoir d'agir de telle ou telle façon.
En référence aux travaux de Mancur Olson et au dilemme du prisonnier, R. Boudon s'est par ailleurs intéressé aux phénomènes de comportements collectifs qui résultent de l'agrégation de rationalités individuelles (théorie des effets pervers). Autant de prolongements qui ont largement contribué à diffuser les notions de rationalité limitée et rationalité subjective dans les sciences.
Par ailleurs, R. Boudon a consacré de nombreux ouvrages aux sociologues classiques (Max Weber, Durkheim, Tocqueville…) et s'attache à montrer que leurs démarches s'inscrivent toutes dans le cadre d'un individualisme méthodologique qu'il cherche à promouvoir.
Principaux ouvrages : *L'Inégalité des chances*, 1973 ; *Effets pervers et ordre social*, 1977 ; *La Logique du social*, 1979 ; (avec F. Bourricaud) *Dictionnaire critique de sociologie*, 1982 ; *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues*, 1986 : *Le Juste et le Vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, 1995.

BOURDIEU, PIERRE
(1930-2002)
Pierre Bourdieu s'est imposé comme une des grandes figures de la sociologie contemporaine. Entre ses premiers travaux sur la sociologie de l'Algérie (1958) et ses dernières publications issues de cours donnés au Collège de France (où il est nommé professeur en 1981), il a écrit une trentaine de livres et des dizaines d'articles, qui furent autant d'événements dans le monde sociologique.
Comme beaucoup de grandes œuvres, la pensée de P. Bourdieu plonge ses racines dans une expérience personnelle. Issu d'une famille populaire du Béarn (sud de la France), il réussit à intégrer la prestigieuse École normale supérieure, rue d'Ulm, en 1951. Là, le jeune provincial, gauche et maladroit, se trouve immergé dans un monde de jeunes bourgeois, brillants, beaux parleurs et cultivés. P. Bourdieu en fera la description dans *Les Héritiers* (avec J.-C. Passeron, 1964). Ces étudiants privilégiés reçoivent en héritage un bien précieux bien qu'invisible à l'œil nu : la culture. Au sein de cette élite intellectuelle, les valeurs ne se transmettent pas par l'argent (le « capital économique »), mais par l'école (le « capital culturel »). Les meilleurs éléments de cette caste sociale sont destinés à suivre le parcours idéal des grandes écoles (Polytechnique, Écoles normales supérieures, Ena) pour rejoindre les grands corps de l'État. P. Bourdieu leur consacrera ensuite un de ses autres grands livres : *La Noblesse d'État* (1989).
Parce qu'il n'est pas de ce monde, le jeune P. Bourdieu va ressentir dans sa chair ce décalage entre son monde d'origine et celui où il va. Et c'est ce décalage qui lui permet justement de voir ce que les autres ne voient plus. Les codes implicites, les routines et les soubassements qui gouvernent le monde des idées. À partir de là, toute la pensée de P. Bourdieu va consister à « dénatu-

raliser le monde social », dévoiler les règles du jeu du monde des intellectuels, des savants et des penseurs.
Dans *La Reproduction* (avec J.-C. Passeron, 1970), P. Bourdieu décrit ce mécanisme invisible de la sélection sociale par l'école. Les sociétés d'Ancien Régime transmettaient un rang, un titre et un statut. La société bourgeoise délivre à ses enfants un capital, un héritage. La République, au nom de l'égalité de tous, a rétabli insidieusement, sans le savoir, une nouvelle barrière de classe : celle de la culture, transmise par le diplôme. L'héritage culturel est d'autant plus précieux qu'il n'est pas visible. Il est vécu sur le mode du don, de l'intelligence innée et des idées pures.
Par la suite, le sociologue étendra son analyse de la domination aux pratiques culturelles, dans *Un art moyen* (avec L. Boltanski, R. Castel, J.-C. Chamboredon, 1965) et *L'Amour de l'art* (avec A. Darbel, 1966), puis dans son chef-d'œuvre : *La Distinction* (1979).
Ce dernier, sous-titré *Critique sociale du jugement*, se veut un défi à Emmanuel Kant et à sa « critique du jugement ». Le philosophe allemand voulait expliquer le sens du « beau » en vertu d'un jugement transcendantal et subjectif. Pour E. Kant, le jugement esthétique est affaire de bon ou de mauvais goût personnel. P. Bourdieu, lui, veut montrer que le goût est affaire de milieu social.

Habitus, capital, champ, violence symbolique

Mais la pensée de P. Bourdieu ne se réduit pas à un strict déterminisme qui ne ferait que rapporter la pensée à ses conditions sociales de production. La notion d'*habitus*, qui est au cœur de son œuvre, vise à rendre compte à la fois des déterminismes inconscients qui pèsent sur nos représentations, mais aussi des capacités stratégiques et créatives.
Chacun de nous est bien le produit de son milieu et le prisonnier de routines d'actions. Mais nos habitudes et nos routines fonctionnent comme des programmes et possèdent des capacités créatrices et stratégiques dans un milieu donné. La théorie de l'*habitus* renvoie dos à dos deux modèles de l'action opposés : d'un côté le déterminisme sommaire qui enfermerait nos actions dans le cadre de contraintes imposées, de l'autre la fiction d'un individu autonome, libre et rationnel.
Le « champ » est une autre notion centrale de la théorie de P. Bourdieu. Le terme est utilisé à propos du monde littéraire, artistique, politique, religieux, médical, scientifique… Pour une fois, P. Bourdieu en a donné une définition assez simple : « Le champ est un microcosme autonome à l'intérieur du macrocosme social. » (*Propos sur le champ politique*, 2000)
Qu'on l'appelle « champ », « microcosme », « milieu », c'est un domaine d'activité – le monde politique, universitaire par exemple – qui possède ses propres lois et ses codes internes. C'est là qu'intervient un autre mécanisme, central dans la sociologie de P. Bourdieu : la « violence symbolique ». C'est une violence « douce et masquée », qui s'exerce avec la complicité de celui sur qui elle s'exerce. Elle n'est pas destinée à marquer les corps, mais les esprits. Elle prend parfois la forme, dans le monde académique, du discours d'autorité ou de la parole du maître.

Critiques de Bourdieu

Toutes les critiques possèdent un point commun. On ne nie pas la valeur heuristique de la notion mais la plupart des auteurs refusent d'en faire un programme rigide de comportements. L'*habitus* existe, mais, dans nos sociétés « ouvertes », les individus sont soumis à de multiples cadres de socialisation et aucun n'enferme les acteurs

dans une cage de fer. De plus, la vision implacable de la domination par l'habitus ou la violence symbolique ne permet pas de rendre compte des processus de changement ou d'émancipation : celui des femmes, celui des jeunes issus de milieux défavorisés et qui « s'en sortent », celui de multiples catégories de « dominés », qui d'une manière ou d'une autre (par la lutte, par les stratégies individuelles, par la déviance) réussissent à s'affranchir en partie de leur situation de dominés et ne sont pas tous réduits à la « misère morale » et à la soumission passive.

Principaux ouvrages : (avec J.-C. Passeron) *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, 1964 ; (avec J.-C. Passeron) ; *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, 1970 ; *La Distinction : critique sociale du jugement*, 1979 ; *Le Sens pratique*, 1980 ; *Questions de sociologie,* 1980 ; *Ce que parler veut dire*, 1982 ; *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, 1992 ; (dir.) *La Misère du monde*, 1993 ; *Méditations pascaliennes : éléments pour une philosophie négative*, 1997 ; *Science de la science et réflexivité*, 2001.

BRAUDEL, FERNAND
(1902-1985)

Historien français. Chef de file de l'école des Annales après la Seconde Guerre mondiale, Fernand Braudel est l'historien de la « longue durée ». S'opposant à une histoire politique et événementielle, il veut faire surgir des soubassements géographiques et économiques de la société les forces souterraines qui structurent sur le long terme les évolutions historiques. Son champ d'étude porte avant tout sur l'âge classique.

Après avoir terminé ses études d'histoire et obtenu l'agrégation, il enseigne dix ans en Algérie, de 1923 à 1932, puis à l'université de Sao Paulo au Brésil. De retour à Paris, il devient en 1937 directeur de l'École pratique des hautes études. Toutes ces années sont celles de l'élaboration de sa thèse *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949), qu'il soutient après la Seconde Guerre mondiale. Dans cet ouvrage, il rompt avec l'histoire politique pour présenter une histoire sociale et économique du bassin méditerranéen. Il y expose pour la première fois sa vision de l'histoire en trois temps.

En 1946, F. Braudel prend la direction de la revue des Annales. Il accède en 1949 au Collège de France et s'implique dans la création, en 1946, de la vie section – économique et sociale – de l'École pratique des hautes études, dont il sera président de 1956 à 1972. Durant ces années, il rédige son grand ouvrage sur l'histoire du capitalisme *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (3 vol., 1979), dans lequel il décrit l'émergence progressive d'une « économie-monde », qui s'est développée successivement autour de plusieurs aires de développement : Gênes, Venise, Bruges, Amsterdam, puis Londres. En 1984, un an avant sa mort, F. Braudel fut élu à l'Académie française

Les trois temps de Fernand Braudel

Dans son ouvrage *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II* (1949), Fernand Braudel propose de découper l'histoire en trois « étages » auxquels correspondent un niveau d'explication et une temporalité différents.

Le premier étage de l'histoire est celui des rapports de l'homme avec son milieu. Par exemple, la vie du paysan n'a guère évolué de l'époque romaine au seuil de la révolution industrielle. Ces hommes vivent dans un « temps long et presque immobile », leur histoire « lente à couler et à se transformer, faite bien souvent de retours insistants, de cycles sans fin recommencés ».

Puis vient le deuxième étage : le temps de l'histoire sociale, celle des groupes et des groupements des États et des sociétés. C'est une temporalité diffé-

rente où les évolutions se comptent en décennies.
Enfin, une troisième temporalité correspond à celle de l'histoire classique écrite « à la dimension non de l'homme, mais de l'individu. (…) Une histoire à oscillation, brève, rapide, nerveuse. (…) Mais telle quelle, c'est la plus passionnante, la plus riche en humanité, la plus dangereuse aussi. » Et F. Braudel d'ajouter : « Méfions-nous de cette histoire brûlante encore, telle que les contemporains l'ont sentie, décrite, vécue, au rythme de leur vie, brève comme la nôtre. Elle a la dimension de leurs colères, de leurs rêves et de leurs illusions. »

Principaux ouvrages : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 1949 ; *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 3 vol., 1979 ; *L'Identité de la France*, 3 vol., 1986.

CASTEL, ROBERT
(1933-2013)
Sociologue français, spécialiste des questions du travail et de l'exclusion. Il a été directeur d'études à l'EHESS et membre du Centre d'étude des mouvements sociaux. il a notamment publié *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995 (une chronique de l'évolution du salariat portant sur deux siècles, devenu un classique) ; *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi* (avec Claudine Haroche), Fayard, 2001, et *L'Insécurité sociale*, Seuil, 2003.

CASTELLS, MANUEL
(Né en 1942)
Avec son ouvrage *L'Ère de l'information* (3 vol., 1998-1999) le sociologue connaît une consécration internationale. Dans cette grande fresque, M. Castells prétend brosser un portrait du monde nouveau qui émerge à la fin du XX^e^ siècle. Ce nouveau monde tient en une formule générale : « la société en réseau ». Cette nouvelle société résulte de processus indépendants : la révolution informatique (économie de l'information, communication en réseau), la réorganisation du capitalisme (flexibilité et innovation technique), la crise de l'étatisme (déclin de l'État face à la mondialisation) et les transformations et mutations culturelles (revendication libertaire, féminisme, déclin du patriarcat). Ces processus se combinent pour donner naissance à une nouvelle forme sociale marquée par de nouveaux modes de production, de communication et de relation sociale. Une société pyramidale laisse place à une société en réseau, plus fluide, plus souple, plus instable aussi. Elle s'accompagne de changement dans les identités des groupes humains.
Principaux ouvrages : *L'Ère de l'information*, 3 vol., 1998-1999 ; *La Galaxie Internet*, 2001.

CASTORIADIS, CORNELIUS
(1922-1997)
Après une période où il fut révolutionnaire, militant trotskiste, puis fondateur du groupe Socialisme ou Barbarie en 1948, Cornelius Castoriadis s'est écarté du marxisme et, avec lui, du matérialisme économique. À partir des années 1970, il consacre des travaux majeurs à la démocratie en Grèce : « Quand nous abordons la naissance de la démocratie et de la philosophie, ce qui nous importe, c'est notre propre activité et notre propre transformation (de la société et du sujet), c'est la Grèce qui a créé la possibilité de ce projet de compréhension : comprendre sa propre histoire pour se transformer soi-même. »
Dans *L'Institution imaginaire de la société* (1975), il affirme que l'imaginaire et le symbolique – que l'on retrouve dans les religions, les idéologies politiques, etc. – sont des piliers constitutifs de tout ordre social.
L'un des thèmes dominants de cette pensée foisonnante – qui touche à la psychanalyse, au fondement de la démocratie, à la nature du capitalisme ou à celle de l'Union soviétique – est la notion d'« autonomie » du social. L'autonomie des sociétés consiste à concevoir l'organisation sociale comme une auto-création. Sur le plan théorique, cette auto-institution suppose de penser le social sans recours à des lois immanentes (la nature, les lois de l'histoire, les lois économiques). La constitution de la société suppose une « autogestion » qui permet à la fois l'ordre, la création et la réorganisation consciente par les hommes eux-mêmes.
Principaux ouvrages : *L'Institution imaginaire de la société*, 1975 ; *Les Carrefours du labyrinthe*, t. 2 : *Domaines de l'homme*, 1986.

COMTE, AUGUSTE
(1798-1857)
A. Comte est le théoricien du positivisme et l'un des fondateurs de la socio-

logie. Le positivisme est une philosophie de la science qui accorde aux faits « positifs » la place première dans la connaissance (contre la démarche métaphysique qui ne fait que construire des systèmes de concepts).
Auguste Comte fut l'assistant de Saint-Simon. Comme ce dernier, il a vu dans l'émergence de la société industrielle et l'essor des sciences l'avènement d'une nouvelle ère de l'humanité. Dans son *Cours de philosophie positive* (1830-1842), il envisage le développement de la pensée humaine comme une succession de trois phases ou « états » : un âge théologique noyé dans l'esprit magique (pour Comte, ce temps est celui de l'Antiquité et des primitifs) ; un âge métaphysique (ou « abstrait ») ; enfin, vient « l'âge positif » qui rejette la recherche du pourquoi ultime des choses pour considérer les faits et « leurs lois effectives ». Cette troisième époque est l'époque contemporaine, marquée par l'essor des sciences et des techniques.
C'est Auguste Comte qui, le premier, a baptisé la nouvelle science de la société « sociologie ». Selon la petite histoire, il avait envisagé d'abord un autre nom : celui de « physique sociale ». Mais au moment où Comte allait proposer le nom de « physique sociale », un savant belge, Adolphe Quetelet (1796-1874), s'empara de ce nom pour baptiser lui-même une discipline dont il est le promoteur : la démographie. Comte joua, vis-à-vis de la sociologie, plus le rôle d'architecte que celui de véritable bâtisseur : il a bâti les plans d'une discipline sans réaliser de travaux empiriques, ce qui était l'inverse même de l'esprit positiviste. Sur la fin de sa vie Comte a voulu faire du positivisme une sorte de religion laïque de l'humanité. Mais, à ce stade, il n'était plus suivi que par de rares disciples.
Principaux ouvrages : *Cours de philosophie positive*, 1830-1842 ; *Système de politique positive*, 1851-1854 ; *Synthèse subjective ou Système universel des conceptions propres à l'état normal de l'humanité* ; *Calendrier positiviste ou Système général de commémoration publique*.

CONSTANT, BENJAMIN
(1767-1830)
Homme politique et écrivain français, Benjamin Constant, témoin à la fois passionné et désabusé des bouleversements politiques de son temps, est rangé à juste titre parmi les fondateurs de la pensée libérale. Mais sa sensibilité personnelle et son style lui permettent de toucher toujours un peu plus loin que sa pensée. Il était favorable aux régimes représentatifs, car il considérait la représentation comme la seule forme de liberté que les hommes de son temps pouvaient exercer, faute d'énergie et d'enthousiasme, en se satisfaisant « d'être représentés et de concourir à cette représentation par (leur) choix ». Parmi ses textes les plus connus, citons : *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs* (1815) et son célèbre discours « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes » (1819).

CROZIER, MICHEL
(1922-2013)
Michel Crozier est l'un des rares sociologues français dont l'audience a dépassé les frontières de l'Hexagone. Fondateur du Centre de sociologie des organisations, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il a enseigné dans plusieurs universités américaines, notamment à Harvard et à l'université de Californie. Il est le père de l'« analyse stratégique », expression qui désigne à la fois une approche sociologique spécifique et une méthode d'analyse des organisations. Son œuvre peut se décliner en plusieurs étapes.
Ses premières enquêtes de terrain cherchent à rendre compte du fonctionnement (et des dysfonctionnements) des systèmes bureaucratiques. Dans *Le Phénomène bureaucratique* (1963), il

met au jour les rouages organisationnels cachés de deux organisations publiques, l'Agence parisienne des chèques postaux et la Seita. Les relations de pouvoir apparaissent comme le principal élément structurant de l'organisation. Mais, loin de reproduire l'organigramme, elles reposent sur des données implicites, notamment la maîtrise des « zones d'incertitude ». C'est ainsi qu'à la Seita, le conflit récurrent entre les ouvriers de production et les ouvriers d'entretien s'enracine dans la maîtrise de la zone d'incertitude que constituent les pannes de machine. M. Crozier montre également comment la centralisation et la multiplication des règles aboutissent à la constitution de « cercles vicieux bureaucratiques » qui rigidifient l'organisation. *L'Acteur et le Système* (1977), coécrit avec Erhard Friedberg, est le livre fondateur de l'analyse stratégique. Il est aujourd'hui un classique de la littérature sociologique. La thèse peut se résumer en quelques propositions. L'acteur n'est pas totalement contraint, il a une certaine marge de liberté. Son comportement est le résultat d'une stratégie rationnelle. Mais cette rationalité n'est pas pure, elle est limitée : les gens ne prennent pas les décisions optimales, mais celles qu'ils jugent satisfaisantes compte tenu de leur information, de la situation et de leurs exigences (les auteurs reprennent à leur compte la théorie de l'économiste américain Herbert A. Simon).

L'analyse stratégique comme méthode d'intervention

Pour M. Crozier, c'est sur la base de ces postulats qu'il faut analyser le fonctionnement des organisations. L'analyse stratégique étudie donc les relations de pouvoir et les effets des stratégies des acteurs dans l'organisation. Elle cherche à mettre au jour les logiques sous-jacentes des systèmes contingents nés de cette interdépendance. Elle est devenue une méthode de diagnostic organisationnel et d'accompagnement du changement de plus en plus usitée, par des sociologues, mais aussi par des professionnels du management.

M. Crozier a également cherché à transposer ses interprétations à l'analyse de la société française, dans une perspective réformatrice : toute une série d'ouvrages s'inscrit dans ce projet. Il y a selon lui un modèle bureaucratique à la française (centralisateur, rigide, cloisonné) qui imprègne l'ensemble des organisations et empêche tout changement social. La crise de mai 1968 est interprétée comme un signe révélateur de ce blocage (*La Société bloquée,* 1970). Dans ses essais suivants, M. Crozier va préciser sa cible : ce n'est pas tant la société française qui est bloquée que l'État français qui, par son conservatisme, son « bureaucratisme » et son omnipotence, freine l'innovation et les adaptations dynamiques (*État moderne, État modeste*, 1987). Enfin, dans *La Crise de l'intelligence* (1995), il dénonce le rôle de la technocratie et des élites, qui gêneraient les transformations que la société civile est encline à accepter.

Principaux ouvrages : *Le Phénomène bureaucratique*, 1963 *La Société bloquée*, 1970 ; *L'Acteur et le Système*, 1977 ; *État moderne, État modeste*, 1987 ; *La Crise de l'intelligence,* 1995.

DARNTON, ROBERT
(Né en 1939)
Ancien reporter au *New York Times*, professeur d'histoire européenne à l'université américaine de Princeton depuis 1968, Robert Darnton est l'auteur de travaux portant principalement sur le XVIII[e] siècle français, à travers l'histoire du livre (il étudie notamment l'*Encyclopédie*) et de la lecture. Il s'intéresse à des thématiques encore peu abordées, comme la vie quotidienne du petit peuple des gens de lettres ou les contes de fées. Ses ouvrages d'histoire culturelle ont été novateurs et originaux. *Le Grand Massacre des chats*, paru en 1985, met au jour des pratiques populaires étranges dans la France des Lumières. Dans *The Forbidden Best-sellers of Prerevolutionary France*, publié en 1995, R. Darnton bouleverse l'idée reçue selon laquelle les œuvres de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire, et plus largement des autres « classiques français », seraient seules à la source de la Révolution française. Selon l'auteur, des livres à diffusion illégale, également issus des Lumières mais peu connus aujourd'hui, ont joué un rôle au moins aussi important dans la maturation révolutionnaire. L'historien américain a prolongé son engagement intellectuel par des prises de position tranchées concernant l'avenir du livre à l'heure de l'électronique mondiale. Ainsi, le 18 mars 1999, dans un article publié par le *New York Review of Books*, loin de prévoir la « mort du livre », il en annonçait un « nouvel âge » qui allait s'appuyer sur les nouvelles technologies, en particulier sur Internet. En effet, selon R. Darnton, ce « formidable outil » permet la « circulation de la matière grise » et non plus seulement de l'information. L'universitaire de Princeton œuvre afin que l'intégralité d'un processus de recherche historique, de la thèse aux sources, puisse être conservée sous forme de livre électronique.

Principaux ouvrages : *L'Aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800, un best-seller au siècle des Lumières,* 1979 ; *Le Grand Massacre des chats,* 1985 ; *The Forbidden Best-sellers of Prerevolutionary France,* 1995 ; *Pour les Lumières. Défense, illustration, méthode,* 2002.

DELEUZE, GILLES
(1925-1995)
Gilles Deleuze occupe une place un peu singulière dans le paysage philosophique. La première partie de son œuvre est consacrée à l'histoire de la philosophie à travers l'analyse de grandes figures : de Hume à Leibniz en passant par Nietzsche, Kant, Bergson ou Spinoza.
Avec *Différence et répétition* (1969) et *La Logique du sens* (1969), G. Deleuze propose une vision antisystématique, antihégélienne de la pensée. La philosophie classique divise le monde en deux : le réel et sa représentation. Penser, c'est tenter de faire concorder les choses avec un concept, de produire ainsi une vérité. Mais les concepts que nous employons sont réducteurs, unificateurs. S'opposant radicalement aux pensées unificatrices qui ont voulu dissoudre le singulier, l'événement, le particulier dans un moule unique, dans un système, G. Deleuze affirme le primat de l'individuel et du singulier.
Sa rencontre avec le psychanalyste Félix Guattari est déterminante et aboutit à la publication conjointe de *L'Anti-Œdipe* (1972), qui affirme le primat du désir et de la force pulsionnelle créatrice, se livrant par là même à une vaste critique du freudisme et du lacanisme dont les visions de l'homme sont dominées par l'idée de manque. Considéré comme un philosophe de la différence (avec Michel Foucault, Jacques Derrida et Jean-François Lyotard), G. Deleuze se distingue en effet par son refus des systèmes. Il constitue une référence centrale de ce que l'on appelle aujourd'hui le « postmodernisme » et il connaît

un grand succès aux États-Unis. Dans *Qu'est ce que la philosophie?* Gilles Deleuze assigne à la philosophie une tâche centrale : « créer des concepts ». Ce qu'il fit notamment avec le concept de « rhizome », utilisé aujourd'hui pour penser les réseaux.

Principaux ouvrages : *Différence et répétition,* 1969 ; *La Logique du sens*, 1969 ; (avec F. Guattari) *L'Anti-Œdipe : capitalisme et schizophrénie,* 1972 ; (avec F. Guattari) *Mille plateaux,* 1980 ; (avec F. Guattari), *Qu'est-ce que la philosophie?* 1992.

DERRIDA, JACQUES
(1930-2004)

Normalien et agrégé de philosophie, Jacques Derrida a enseigné à l'École normale supérieure, à l'École des hautes études en sciences sociales et aux États-Unis. Il a fondé en 1983 le Collège international de philosophie. Formé à la phénoménologie, s'inspirant de Friedrich Nietzsche et de Martin Heidegger, il adopte très tôt une démarche de critique de la métaphysique en tant que discours prétendant au savoir absolu, à la vérité, à la connaissance ultime de l'être. J. Derrida, lui, s'applique à déconstruire toute une tradition de pensée occidentale qui occulte le rôle médiateur et structurant que l'écriture peut avoir sur la pensée elle-même. Celle-ci est tributaire de son support – la voix ou l'écriture –, qui la structure et participe de sa construction. Le monde des idées créé par les humains se présente comme un monde de purs concepts. Mais c'est une illusion de croire que l'esprit accède au sens sans la médiation du langage, parlé ou écrit.

Dès lors, J. Derrida se propose de mettre en lumière les formes invisibles par lesquelles l'écriture construit la pensée. La « déconstruction » est un travail de sape de la pensée qui consiste à passer au crible les textes philosophiques ou littéraires pour montrer comment les *« effets de vérité »* sont le produit de jeux de langage ou d'écriture.

Déconstruire, donc, ce n'est pas réhabiliter l'écriture contre la parole, c'est réfuter l'opposition qui est faite entre deux catégories. Beaucoup de discours philosophiques et de sciences humaines sont fondés sur une dichotomie (nature/culture, corps/esprit, intelligible/sensible, réalité/apparence, masculin/féminin). Chaque notion appartient à un couple et est en fait marquée par cette opposition. La déconstruction est un travail de remise en cause de ces oppositions. La notion de réalité n'a de signification que dans son opposition à la notion d'apparence. J. Derrida appelle la « différance », ce principe d'opposition des termes qui produit les différences particulières.

La pensée de J. Derrida a influencé un courant de critique littéraire aux États-Unis. Relayant le *New Criticism*, ces auteurs ont mis en avant une véritable « éthique de la lecture », qui consiste à remettre en cause la présupposée cohérence de la pensée de l'auteur et les effets de vérité qu'il prétend produire.

Principaux ouvrages : *L'Écriture et la Différence,* 1967 ; *De la grammatologie,* 1967 ; *Marges de la philosophie,* 1972 ; *Glas,* 1974 ; *La Carte postale. De Socrate à Freud et au-delà,* 1980 ; *Du droit à la philosophie,* 1990.

DIAMOND, JARED
(Né en 1937)

Professeur de géographie à l'université de Californie (Los Angeles). Ses ouvrages récents portent sur le destin des civilisations. Il s'emploie à montrer comment des facteurs environnementaux ont une incidence décisive sur leur développement et leur déclin, notamment à cause de la surexploitation des ressources.

Principaux ouvrages : *De l'inégalité parmi les sociétés*, Gallimard, 2000 ; *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006.

DILTHEY, WILHELM
(1833-1911)
La fin du XX^e siècle est marquée par un grand débat sur les méthodes en sciences humaines. Devant les succès du positivisme et de la science objective, certains veulent construire une science de l'humain qui se démarque à la fois de la philosophie (trop spéculative) et des sciences de la nature. C'est dans ce but que le philosophe allemand Wilhelm Dilthey tente de poser les bases méthodologiques des « sciences de l'esprit », en fondant la spécificité des sciences de l'esprit par rapport aux sciences de la nature (*Introduction à l'étude des sciences humaines,* 1883). Les sciences de l'esprit, ce sont les sciences humaines : histoire, anthropologie, psychologie, sociologie.
La distinction entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit repose sur une distinction entre explication et compréhension. W. Dilthey oppose deux méthodes scientifiques : L'« explication » (*erklären*), qui est propre aux sciences de la nature. Cette méthode consiste à rechercher les causes d'un phénomène en lui recherchant des antécédents. Elle procède de façon objective en établissant des liaisons causales entre phénomènes. Elle vise à dégager des lois. La « compréhension » (*verstehen*) est une méthode propre aux sciences de l'esprit. L'histoire ne peut se réduire à une simple collection de faits et à l'établissement de lois objectives. D'une part, les hommes sont des êtres de conscience, porteurs de culture, de valeurs, de représentations. D'autre part, l'homme étant à la fois le sujet et l'objet de la recherche, la démarche des sciences de l'esprit consiste à reconstituer, par empathie, les motifs conscients et le vécu des sujets agissants. Alors que l'explication procède par analyse (décomposition des causes en facteurs), la démarche compréhensive adopte une démarche synthétique visant à restituer le sens que les hommes donnent à leur action.
Mais comment faire en sorte que la compréhension ne tombe pas dans le pur subjectivisme, comment faire des sciences humaines de véritables sciences ? Voilà la question sur laquelle W. Dilthey, épris à la fois de respect pour la subjectivité humaine et de rigueur, ne cessera de s'interroger. Mais il ne réussit pas à résoudre pleinement le problème.

DOUGLAS, MARY
(1921-2007)
Mary Douglas est une grande figure de l'anthropologie sociale britannique. Dans les années 1950, ses recherches ethnographiques la conduisent au Congo (actuel Zaïre) où elle étudie les Leles du Kasaï, société matrilinéaire. L'ouvrage issu de ces recherches est devenu un classique des études africaines et lui vaudra un poste à Oxford. Toute son œuvre ultérieure, que l'on peut définir comme une anthropologie comparée des modes de pensée, s'organisera à partir de sa réflexion sur les catégories de la culture lele.
De la souillure (1966) est devenu un classique. En étudiant les interdits du Lévitique, elle fait connaître à un texte biblique les rigueurs de l'analyse structurale. Cet ouvrage, qui convoque aussi les Nuers des travaux d'Evans-Pritchard ou les Azandé du Soudan (pour la sorcellerie), est considéré comme une nouvelle exploration des théories anthropologiques des rites, religieux ou non.
Au tournant des années 1980, M. Douglas reporte son « regard éloigné » vers les sociétés modernes et centre ses réflexions sur le rapport qu'entretiennent nos sociétés avec le risque et la consommation. L'ouvrage *Comment pensent les institutions* (1986), paru en français en 2000, est issu d'articles publiés dans les années 1980. M. Douglas le considère comme une « introduction après coup » de ses travaux précédents sur les activités symboliques et la logique des catégories de pensée des sociétés humaines.

Principaux ouvrages : *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou,* 1966 ; *Risk and Culture. An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers,* 1982 ; *Comment pensent les institutions,* 1986.

DUBY, GEORGES
(1919-1996)
Spécialiste de grand renom du Moyen Âge, Historien de l'école des Annales, G. Duby se fait, dans les années 1960, le chantre de l'histoire des mentalités, qui se propose d'explorer l'évolution des comportements, des représentations et des sensibilités en les reliant aux structures de base économiques, politiques et sociales.
G. Duby abandonne ensuite le terme de « mentalité » pour lui préférer celui d'« imaginaire ». Dans *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (1978), il analyse, à travers les représentations, l'organisation de la société du Moyen Âge en reprenant la trilogie de l'évêque Adalbéron (« *Oratores, bellatores, laboratores* » : ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent). G. Duby s'intéresse aussi aux relations du pouvoir avec l'art (*Le Temps des cathédrales*, 1976), à la vie privée, à la famille, à l'amour, au mariage et aux femmes du Moyen Âge. Il dirige une célèbre *Histoire de la France rurale* (1975-1976), publie son *Histoire de France…* Dans *Guillaume le Maréchal*, qu'il publie sur le tard (1984), il brise un tabou des Annales : celui du genre biographique.
Professeur au Collège de France de 1970 à 1992, élu à l'Académie française en 1987, G. Duby était aussi un homme de communication et de télévision (il a en particulier participé à l'élaboration de la Sept, future Arte).
Principaux ouvrages : *Guerriers et paysans,* 1973 ; *Le Dimanche de Bouvines,* 1973 ; *Le Temps des cathédrales. L'art et la société,* 1976 ; *Histoire de la France rurale,* 4 vol., 1975-1976 ; *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme,* 1978 ; *Le Chevalier, la femme et le prêtre,* 1981 ; *Guillaume le Maréchal,* 1984.

DUMONT, LOUIS
(1911-1998)
Anthropologue français, Louis Dumont a été l'élève de Marcel Mauss à l'Institut d'ethnologie. Il fut successivement professeur à l'Institut d'anthropologie sociale de l'université d'Oxford (1951-1955) et, à partir de 1955, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (V^e^ section).
Son ouvrage *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications* (1966) le fait connaître. « Les castes nous enseignent un principe social fondamental, la hiérarchie, dont nous modernes avons pris le contrepied, mais qui n'est pas sans intérêt pour comprendre la nature, les limites et les conditions de réalisation de l'égalitarisme moral et politique auquel nous sommes attachés », écrit-il.
L'exemple indien jouera, dans l'œuvre de L. Dumont, le rôle d'idéal-type dans une comparaison entre deux modèles de sociétés. Les unes – cas général des sociétés anciennes – sont holistes et hiérarchisées, c'est-à-dire valorisent la subordination de l'individu au tout social. Les autres – en fait, modernes – sont individualistes et égalitaire et libérales.
Principaux ouvrages : *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications,* 1966 ; *Homo æqualis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique et l'idéologie allemande,* 2 vol., 1977, 1991 ; *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne,* 1983.

DURKHEIM, ÉMILE
(1858-1917)
Né en 1858 à Épinal dans une famille juive, Émile Durkheim était d'abord destiné à devenir rabbin. Mais il s'oriente finalement vers les études phi-

losophiques et entre en 1879 à l'École normale supérieure. Il y suit les cours de Numa Denys Fustel de Coulanges et y rencontrera Jean Jaurès et Henri Bergson. Après son agrégation obtenue en 1882, il est nommé professeur de pédagogie et de sciences sociales à l'université de Bordeaux où il inaugure l'enseignement universitaire de la sociologie. Il soutient sa thèse de doctorat en 1893 : *De la division du travail social*.

À partir de cette époque, Durkheim s'engage résolument dans l'édification de la sociologie comme discipline autonome, avec sa démarche, ses concepts et son institution propre. En même temps qu'il publie ses grands livres (*Règles de la méthode sociologique,* 1895 ; *Le Suicide,* 1897 ; *Les Formes élémentaires de la vie religieuse,* 1912), dont chacun deviendra un « classique », il publie de très nombreux articles, notamment dans *L'Année sociologique,* revue qu'il a lui-même créée en 1896. Parmi les collaborateurs de la revue, on trouve son neveu Marcel Mauss, Célestin Bouglé, Maurice Halbwachs, Georges Davy, fondant ainsi ce que l'on appellera « l'école française de sociologie ».

Nommé à la Sorbonne en 1902, Durkheim y enseigne pour la première fois la sociologie en tant que discipline autonome. Après une grave maladie en 1916, il meurt en novembre 1917. Contemporain de Max Weber, Durkheim est considéré comme le fondateur de la sociologie française. Il a consacré l'essentiel de ses réflexions à la recherche des racines du lien social. Plusieurs de ses écrits seront publiés après sa mort, notamment des réflexions critiques sur l'éducation, la morale ou le socialisme qui viennent compléter son œuvre sociologique.

De la division du travail social

L'industrialisation est un produit de l'augmentation de la « densité sociale », c'est-à-dire de la concentration de la population sur un territoire donné. Cette augmentation des relations entre personnes conduit à une division accrue du travail. Les fonctions sociales tendent à se spécialiser. En conséquence, on passe d'une société où l'intégration sociale est assurée par une « solidarité mécanique » à une société où domine la « solidarité organique ».

La solidarité mécanique s'applique aux sociétés préindustrielles dans lesquelles la division du travail est faible. Tous les individus se ressemblent parce qu'ils assurent les mêmes fonctions et partagent les mêmes valeurs et croyances. La conscience collective y est forte et le droit est de type répressif.

La solidarité organique signifie que, dans les sociétés complexes, les individus assument des rôles différents en raison de la division du travail. De même que les organes assurent chacun une fonction dans un organisme, c'est la complémentarité des individus qui crée la cohésion sociale. Mais, dans ce nouveau type de société, l'individualisme tend à s'accroître et la conscience collective à s'affaiblir, d'où les risques d'anomie (c'est-à-dire de désagrégation de la cohésion sociale).

Pour lui, la division du travail, en assurant une interdépendance des fonctions, est un premier élément assurant la solidarité sociale. Cependant, cela est insuffisant. Il faut rétablir une nouvelle base morale à la société. La morale des groupes professionnels (corporations) doit y pourvoir car elle fonde les liens entre l'individu et la société dans son ensemble.

Du Suicide aux Règles de la méthode sociologique

Dans *Le Suicide*, Durkheim met en place tout un appareil statistique à l'aide duquel il montre que les taux de suicide varient selon l'âge, le sexe, la religion, la profession… Il démontre ainsi que le desserrement de la cohésion sociale et l'isolement d'un individu amènent une propension plus grande au suicide. Dans

les milieux où la communauté est moins présente (protestants par rapport aux catholiques, célibataires, veufs ou divorcés par rapport au groupe familial, etc.), le taux de suicide est plus important.
Pour lui, un comportement apparemment aussi personnel et subjectif que le suicide est donc lié à l'existence de forces sociales. Il en résulte deux conclusions essentielles dans sa démarche. Le rôle de la sociologie est de dévoiler le poids que les « contraintes sociales » – souvent invisibles – font peser sur les comportements individuels. De plus, pour révéler l'existence de ces contraintes sociales, il ne faut pas s'en tenir à la méthode de la psychologie introspective. C'est par la méthode comparative, qui est aux sciences de l'homme ce qu'est la méthode expérimentale pour les sciences de la nature, que l'on peut aboutir à des conclusions assurées.

Considérer les phénomènes sociaux comme des choses…
La fameuse formule : « Les phénomènes sociaux sont des choses et doivent être traités comme des choses », tirée de *Règles de la méthode sociologique*, a souvent été mal comprise. Durkheim ne soutient pas que les conduites humaines sont réductibles à des phénomènes naturels (comme le climat ou le mouvement des planètes). Il veut affirmer avec force que l'étude de la vie sociale doit être effectuée « objectivement », avec des méthodes rigoureuses, comme on le fait dans les sciences de la nature. Ainsi, pour comprendre la religion qui fait appel aux représentations, ou le suicide qui suppose un acte volontaire, il ne faut pas s'en remettre simplement à l'introspection individuelle mais faire émerger par des méthodes objectives les facteurs sociaux et culturels qui interviennent.
Il souhaitait par ailleurs faire de la sociologie une science pratique, utile au progrès social. « Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de les mieux résoudre », affirme-t-il dans la préface de *De la division du travail social.*

Un père fondateur de la science sociale moderne
Esprit républicain, Durkheim était obsédé par le problème de la dissolution des liens sociaux dans la société industrielle (c'était, à l'époque, un des grands motifs de réflexion des penseurs sociaux et des politiques). À l'importance de la morale au sein de son œuvre s'est ajouté son intérêt pour le fait religieux qui, selon lui, constituait un des ciments de la société : « Dieu, c'est la société », affirme-t-il dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*. Constatant le déclin de l'Église, il prônait le développement d'une morale laïque, devant être diffusée par l'école de la République.
Sa conception de la primauté de l'ordre social fait de lui l'inspirateur du holisme sociologique, dans lequel les individus sont le produit de la société. Cette priorité de la société sur l'individu propose un modèle épistémologique pour les sciences sociales, nommé le fonctionnalisme.
La sociologie de Durkheim, considérée par certains comme trop positiviste, a connu pendant une bonne partie du XX^e^ siècle un certain désaveu. Dans les années 1970, l'individualisme méthodologique en sociologie s'est fortement opposé à ses conceptions holistes. Émile Durkeim n'a cependant pas cessé d'être salué comme un « classique » de la sociologie et un fondateur de la science sociale moderne.
Principaux ouvrages : *De la division du travail social,* 1893 ; *Règles de la méthode sociologique,* 1895 ; *Le Suicide,* 1897 ; *Les Formes élémentaires de la vie religieuse,* 1912 ; *Éducation et sociologie*, 1922 ; *L'Éducation morale*, 1925 ; *Leçons de sociologie*, 1950.

ELIAS, NORBERT
(1897-1990)
Norbert Elias est né en 1897 dans une famille aisée de la ville de Breslau (aujourd'hui Wroclaw) et reçoit une éducation allemande classique. Il est mobilisé en 1915 et, à la fin de la guerre, fait des études de médecine et de philosophie. En 1925, il se tourne vers la sociologie et va vivre à Heidelberg. Puis il suit le sociologue Karl Mannheim, dont il devient l'assistant à Francfort. Face à la montée du nazisme, N. Elias, juif et démocrate, quitte l'Allemagne en 1935. Il vit à Paris deux ans, puis à Londres, où il écrit son premier ouvrage sur le « processus de civilisation », en deux volumes, qui paraît en 1939 et passe inaperçu. Pendant trente-cinq ans, N. Elias est enseignant de sociologie à Cambridge, à Leicester, au Ghana et résidera surtout en Angleterre.
Sa carrière prend un autre tour avec la réédition, en 1969, des deux volumes de 1939, suivis d'un nouveau tome. Ces trois livres deviennent *La Civilisation des mœurs*, *La Dynamique de l'Occident* et *La Société de cour*. Il accède alors à une reconnaissance publique à un âge où beaucoup d'autres sont depuis longtemps à la retraite. Dans les années 1980, il rédige plusieurs ouvrages sur la sociologie, le temps, le sport et la violence, la place de l'individu dans la société, et une analyse du cas Mozart, avant de mourir en 1990 à Amsterdam.

La civilisation des mœurs
L'idée, développée en trois tomes, se résume aisément : la « civilisation est une question de mœurs, en particulier de ces petites et grandes règles qui pèsent sur l'usage du corps, la satisfaction des besoins, des instincts et des désirs humains. Or, cette dimension de la morale a connu une évolution très marquée en Europe à partir de la Renaissance : l'homme médiéval vivait dans une sorte de barbarie plus ou moins innocente, une liberté réelle d'exprimer violemment ses émotions, ses désirs et de satisfaire ses besoins les plus matériels sans souci du regard d'autrui. À partir du XVI^e^ siècle, tout cela – politesse, manières de table, règles de pudeur et de décence – commence à être codifié par les nobles de cour. Au XVIII^e^ siècle, ce sont les bourgeois qui s'emparent de ces bonnes manières. Au XIX^e^ siècle, le mouvement culmine et se démocratise encore : l'ère est à la morale puritaine, qui s'appelle « hygiène ». Ce mouvement dessine toute l'histoire politique, sociale et culturelle de l'Occident.
Cette évolution est le produit de la généralisation d'un modèle de personnage : celui du noble courtisan. La révolution des mœurs, explique Elias, n'aurait en effet jamais eu lieu sans la « domestication » des guerriers, leur transformation en noblesse de cour. En même temps, la société s'enrichit et se complexifie : les hommes deviennent de plus en plus dépendants les uns des autres. Ils sont « organiquement » liés par la division du travail. Ils ne peuvent plus vivre séparés en communautés fermées sur elles-mêmes.
Ce sont pour lui les deux causes profondes qui expliquent le développement, dans les classes dominantes, noble puis bourgeoise, d'une morale fondée sur la maîtrise croissante des pulsions physiques et émotionnelles. Il ne s'agit plus seulement de faire appliquer des règles de politesse, de pudeur et d'évitement, mais de parvenir à un autocontrôle de chacun, surtout en ce qui concerne les contacts corporels, la sexualité et la violence.

La civilité est intériorisée
Ce mouvement aboutit au XIX^e^ siècle, par exemple, à la conception puritaine qui veut que l'on ne parle plus du tout de sexualité devant des enfants, et que la moindre nudité soit un objet de scandale.
La « civilité » dans sa plus grande généralité ne se confond donc pas avec la

pure et simple multiplication des interdits touchant au sexe, à la propreté, à la politesse et à l'usage de la violence. Ce n'est pas un simple code, c'est aussi une culture. L'évolution des mœurs, dans sa partie moderne, est surtout caractérisée, écrit N. Elias, par une intériorisation croissante des normes qui rend de plus en plus superflus les mécanismes sociaux de répression. N. Elias, dans une interview donnée en 1974, donnera un exemple on ne peut plus actuel : le quasi-nudisme sur plage, en plein essor, ne marquait-il pas un renversement dans le processus de civilisation, un retour à l'impudeur et à la permissivité ? Pas du tout, explique-t-il, le bikini exprime avant tout la libération de la femme, c'est-à-dire l'égalisation des conditions. Par ailleurs, il suppose, de la part de chacun, un contrôle accru de ses émotions et de ses comportements, ainsi que de nouvelles habitudes de conduite : une femme se dénudera la poitrine à la plage, mais jamais chez le coiffeur.

L'œuvre de N. Elias sur le processus de civilisation, redécouverte dans les années 1970, a été accueillie en France avec enthousiasme par des historiens comme François Furet, André Burguière et Emmanuel Le Roy Ladurie. Elle reflétait, en effet, leur propre effort pour faire de l'histoire une science des mentalités. Elle incarnait aussi une sociologie historique et inaugurait une forme d'histoire des mœurs qui, depuis, a fait école.

Les critiques

Du côté des sociologues, l'accueil est resté plus sceptique et les critiques sont apparues très tôt. Pourrait-on faire naître la « civilité » à la Renaissance, comme si d'autres époques et d'autres continents n'avaient pas eu des moments de civilisation avancée ? Dans *La Dynamique de l'Occident* (1939), N. Elias s'efforce de montrer que l'émergence de « sociétés de cour » est un fait avéré sur tous les continents. Mais n'y a-t-il pas d'autres façons d'accéder à la civilisation que de se soumettre à un pouvoir étatique ? Les récits des ethnologues, notamment, ne décrivent-ils pas l'existence de sociétés aux mœurs policées en l'absence de pouvoir étatique ? D'autre part, certains historiens mettent en doute non pas qu'il y ait des variations dans le niveau de décence exigé d'une société à l'autre, mais que ce niveau soit lié, comme dans la théorie de N. Elias, à l'émergence des classes de courtisans et, au-delà, de l'État moderne.

La situation actuelle des mœurs révèle plutôt une certaine complexité : pendant que certaines femmes se dénudent, d'autres endossent de nouveau le voile islamique. Comment déceler une orientation quelconque dans ce qui apparaît comme un beau désordre ? N. Elias, lui, répondait que si la société contemporaine libère les mœurs, c'est que la répression est devenue inutile : l'individu est devenu son propre censeur, et il n'est pas devenu libre pour autant. Cette réponse est-elle satisfaisante ? En tout cas, quoi que l'homme fasse ou ne fasse pas, son comportement exprime un même fait, à savoir que la culture est fondée sur l'inhibition des instincts.

EVANS-PRITCHARD, EDWARD E. (1902-1973)

Élève de Malinowski et de Radcliffe-Brown, Edward E. Evans-Pritchard est l'une des grandes figures de l'anthropologie sociale et plus particulièrement de l'école fonctionnaliste britannique, même s'il s'en démarque par son souci des facteurs historiques.

Spécialiste des populations sud-soudanaises de la région du Nil blanc, il mène à partir de 1926 beaucoup de recherches de terrain qui donneront lieu à de nombreuses monographies. Il publie *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé* en 1937 où, refusant l'évolu-

tionnisme culturel, il inscrit les oracles et les croyances en la magie dans un système doué d'une certaine cohérence et qui vise à donner des explications causales.

Il est surtout connu pour son étude sur les Nuers, devenu un classique de l'anthropologie : *Les Nuers* (1940). Les Nuers sont des pasteurs du Soudan pour lesquels le bétail constitue la valeur centrale. E. Evans-Pritchard explique notamment le fonctionnement de cette société sans sphère politique autonome en étudiant les alliances entre segments lors des vendettas. En effet, comme il n'y a pas d'autorité politique permettant de régler les conflits, le Nuer se protège en faisant appel à des groupes différents selon le conflit dans lequel il est engagé : ce peut être la tribu, le village, le lignage ou même un segment du lignage. C'est en fait l'antagonisme qui détermine ces entités. Deux Nuers du même village peuvent s'opposer dans un conflit mais être dans le même groupe dans le cadre d'un autre conflit qui les oppose à un village voisin. Cette société segmentaire sans État constitue un système d'« anarchie ordonnée ». S'il n'y a pas d'autorité politique centrale, il existe cependant chez les Nuers une instance qu'on peut qualifier de politique en la personne de l'homme « à peau de léopard », notable particulièrement respecté qui joue le rôle de médiateur dans le règlement des conflits.

Principaux ouvrages : *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé, 1937* ; *Les Nuers*, 1940 ; (avec M. Fortes) *Systèmes politiques africains*, 1940.

FEBVRE, LUCIEN
(1878-1956)
Lucien Febvre a participé au renouveau de l'histoire au XXe siècle. Pendant ses années de formation, il est influencé par la géographie humaine de Paul Vidal de La Blache et la sociologie durkheimienne qui s'opposent radicalement à l'histoire « positiviste » telle qu'elle est pratiquée en France à la fin du XIXe siècle.
Pour L. Febvre, l'histoire doit être comprise comme une synthèse des éléments économiques, sociaux, politiques, religieux, culturels et mentaux. Pour cela, elle doit s'aider de l'apport et des méthodes des autres sciences sociales : la géographie, la sociologie, la psychologie… Il invite les historiens à traquer les représentations, ce qu'il nomme l'« outillage mental » des individus et des masses, afin d'éviter les anachronismes. Il insistera aussi sur la nécessité d'une problématisation de tout sujet historique et de la formulation d'hypothèses dans une démarche « scientifiquement conduite », « pas de problème, pas d'histoire ; de la narration et de la compilation ».

FOUCAULT, MICHEL
(1926-1984)
Même si les historiens ne le considéraient pas comme un des leurs, Michel Foucault peut sans doute être reconnu comme un philosophe mais également comme un historien, au moins de fait comme l'attestait son goût pour les archives.
Normalien et agrégé de philosophie, il est du reste nommé en 1970 au Collège de France à la chaire d'histoire des systèmes de pensée. Il apparaît dès les années 1960 comme une figure centrale du paysage intellectuel, qu'il marque fortement de sa pensée critique. Il collabore ainsi au journal *Libération*, aux revues *Tel Quel*, *Critique*, *Les Temps modernes*, où il croise souvent le fer avec d'autres intellectuels ; il crée avec Pierre Vidal-Naquet et Jean-Marie Domenach le Groupe d'information sur les prisons (GIP), où il défendra les détenus, tout comme, au long de sa vie, les dissidents soviétiques et autres contestataires du pouvoir.

Une archéologie du savoir
Avec *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961), sa thèse, M. Foucault s'attache à montrer qu'une grande rupture se fait jour à partir du XVIIe siècle en Occident : la folie devient désormais l'envers de la raison et a pour corollaire institutionnel l'internement. L'âge classique est celui du « grand renfermement » des fous, des oisifs et des vagabonds.
Son ouvrage *Les Mots et les Choses* (1966) veut pour sa part analyser l'histoire de l'ordre et du savoir à partir du Moyen Âge. En ce sens, il constitue le pendant d'Histoire de la folie : « Histoire de la folie serait l'histoire de l'Autre – de ce qui, pour une culture, est à la fois intérieur et étranger, donc à exclure (pour en conjurer le péril intérieur) mais en l'enfermant (pour en réduire l'altérité) ; l'histoire de l'ordre des choses serait l'histoire du Même – de ce qui pour une culture est à la fois dispersé et apparenté, donc à distinguer par des marques et à recueillir dans des identités. » (« Préface », *Les Mots et les Choses*).
Dans *Histoire de la folie,* tout comme dans *Les Mots et les Choses*, M. Foucault ne prétend pas faire une histoire au sens classique du terme. Il préfère parler d'une « archéologie », comme l'indique *Les Mots et les Choses*, sous-titré *Une archéologie des sciences humaines*. Bien entendu, M. Foucault donne un sens très particulier à cette expression « archéologie du savoir » visant à dévoiler les soubassements et les conditions de fonctionnement des discours.

La société disciplinaire
Dans *Surveiller et Punir* (1975), la pensée de M. Foucault prend un tour

résolument politique. Dans cet ouvrage, il tente d'expliquer comment et pourquoi, à l'âge classique, entre le XVII^e^ et le XIX^e^ siècle, « l'enfouissement bureaucratique de la peine » a progressivement remplacé le « châtiment spectacle ». Dans toute l'Europe du début du XIX^e^ siècle, le gibet, le pilori, l'échafaud et la roue ont disparu pour laisser place à « des pratiques punitives plus pudiques ». Naît un véritable pouvoir disciplinaire pliant tout à la fois les âmes et les corps, que ce soit à la prison mais aussi à l'école, à la caserne, à l'hôpital ou à l'atelier. De plus, pour M. Foucault, toute relation de pouvoir a pour corrélat la constitution d'un champ de savoir, qui suppose et permet cette relation de pouvoir. La société disciplinaire a donc ainsi donné naissance aux sciences sociales : psychologie, psychiatrie, criminologie… Elle a également institué « le règne universel du normatif » avec ses agents que sont le professeur, l'éducateur, le médecin et le policier. Cette société de surveillance doit de plus isoler les déviants. L'incarcération est donc l'institution qui désigne les illégalités qui menacent l'ordre bourgeois (vols, agressions, crimes…). En canalisant les délinquants et en les stigmatisant, elle renforce le pouvoir des classes dominantes.

Une « microphysique du pouvoir »

En fait, c'est bien à toute une conception du pouvoir que remet en cause de la sorte M. Foucault. Le pouvoir n'est pas l'attribut d'un groupe de personnes ou d'une classe. Il n'est pas non plus le privilège de l'État. Le pouvoir n'est pas uniquement politique. Il faut, selon M. Foucault, penser en termes de « micro-pouvoirs », lesquels sont observables partout, de l'école à la famille, en passant par les ateliers, les prisons ou l'armée. Là réside également leur force : le pouvoir est omniprésent et il vient de partout à tout moment pour favoriser l'ordre public grâce à la surveillance et au dressage. « Il faut sans doute être nominaliste : le pouvoir, ce n'est pas une institution, et ce n'est pas une structure, ce n'est pas une certaine puissance dont certains seraient dotés, c'est le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée. » (*Histoire de la sexualité*, t. 1 : *La Volonté de savoir*, 1976).

Le gouvernement de soi

Avec *L'Usage des plaisirs* et *Le Souci de soi*, publiés en 1984, M. Foucault donne une nouvelle inflexion à sa philosophie qui vise « au lieu de légitimer ce qu'on sait déjà, à entreprendre de savoir comment et jusqu'où il serait possible de penser autrement » (« Introduction », *L'Usage des plaisirs*). M. Foucault cherche désormais à penser la moralité comme pratique de soi et non pas comme ensemble d'actes conformes à une norme. Il s'agit d'appréhender une histoire de la subjectivité à travers les techniques du corps, c'est-à-dire le gouvernement de soi qui règle également les relations à autrui. Cette *Histoire de la sexualité* reste inachevée : M. Foucault meurt du sida en 1984 avant d'avoir pu terminer un quatrième volet : Les Aveux de la chair.

Une œuvre débattue

Les travaux de M. Foucault ont irrité de nombreux historiens qui lui reprochent souvent de prendre ses aises avec l'histoire pour la plier à ses problématiques. Par exemple, dans *Les Médecines de la folie* (1985), Pierre Morel et Claude Quétel montrent, à partir d'études statistiques, que le « grand renfermement » dont parle M. Foucault dans *Histoire de la folie* n'a pas eu lieu au XVII^e^ siècle, mais au XIX^e^ siècle. Le point de vue très critique de M. Foucault vis-à-vis des institutions, et notamment du système carcéral ou psychiatrique, a lui aussi été très contesté. La thèse de *Surveiller et punir* selon laquelle la prison créerait la délinquance, légitimant ainsi le pouvoir des classes do-

minantes, semble ainsi dépourvue de validité scientifique pour le sociologue Raymond Boudon.
Gladys Swain et Marcel Gauchet se sont pour leur part opposés à l'interprétation que fait *Histoire de la folie* de l'asile. Loin d'être l'expression d'un pouvoir répressif et de l'exclusion de l'autre, l'institution asilaire constituerait selon eux un projet d'intégration sociale dont la visée s'inscrirait dans l'esprit démocratique.
Force est de constater en tout cas que les thèses de M. Foucault ont été à l'origine de nombreux débats féconds, notamment sur les rapports entre savoir et pouvoir ou sur la fonction des institutions psychiatriques et disciplinaires.
Principaux ouvrages : *Histoire de la folie à l'âge classique*, 1961 ; *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, 1966 ; *L'Archéologie du savoir*, 1969 ; *Surveiller et Punir. Naissance de la prison,* 1975 ; *Histoire de la sexualité* (3 tomes, 1976-1984).

FREUD, SIGMUND
(1856-1939)
Après avoir effectué des études de médecine, Sigmund Freud s'oriente vers la recherche en neurologie, puis en psychiatrie. Dans les années 1885-1886, il vient étudier à la Salpêtrière, à Paris, où Jean-Martin Charcot mène ses célèbres études sur l'hystérie. De retour à Vienne, Freud ouvre un cabinet de médecine, spécialisé dans les maladies nerveuses. C'est au cours d'un voyage à Nancy, en 1889, où enseigne le psychiatre Hippolyte Bernheim, qu'il commence à concevoir une nouvelle théorie du psychisme. « C'est là que je reçus les plus fortes impressions relatives à la possibilité de puissants processus psychiques, demeurés pourtant cachés à la conscience des hommes. »
En 1895, il publie avec Joseph Breuer ses *Études sur l'hystérie*. On y trouve notamment décrit le cas de Anna O, une jeune femme soignée par J. Breuer dans les années 1880-1882 (que Freud n'a jamais rencontrée) et dont les troubles hystériques révéleraient, selon Freud, un désir incestueux tourné vers le père. La *talking cure* (cure par la parole) pratiquée sur Anna serait une nouvelle voie thérapeutique, découverte par J. Breuer, presque à son insu. Mais Breuer ne partage pas ces interprétations et les deux hommes vont bientôt se brouiller. Freud est alors engagé sur une voie qu'il ne quittera plus. Dans les années qui suivent, il élabore les principaux concepts de la psychanalyse (le mot apparaît pour la première fois sous sa plume en 1896) : l'inconscient, la libido, le complexe d'Œdipe, la technique de l'association libre, la sexualité infantile, les mécanismes de défense, etc.

L'inventeur de la psychanalyse
En 1896, le mot « psycho-analyse » est employé pour la première fois par S. Freud, au départ pour désigner une technique thérapeutique, mais qui va bientôt englober la théorie du psychisme qu'il est en train d'élaborer. Chez S. Freud coexistent en fait trois sources principales d'inspiration : les observations de patients ; les influences théoriques de l'époque, marquées par une nouvelle idée, celle de l'existence d'un « inconscient » (sous des acceptions diverses, selon qu'elles proviennent de philosophes, de psychologues ou de psychiatres) ; enfin de son auto-analyse, que S. Freud entreprend à la mort de son père en 1896.
Pour lui, les rêves sont la voie royale pour accéder aux pulsions inconscientes de la personne. Il commence à analyser ses propres rêves – qui composeront, avec ceux de ses patients, le matériau rédactionnel de *L'Interprétation des rêves*, paru en 1899 – selon les techniques d'association libre. Ce travail introspectif lui permet d'avancer l'hypothèse du complexe d'Œdipe.
Au début des années 1900, dans le prolongement de ces premières éla-

borations théoriques, les principaux éléments de la psychanalyse sont fixés. Celle-ci repose sur deux piliers essentiels : la théorie du refoulement dans l'inconscient et la théorie de la sexualité infantile. La vie psychique de chacun serait gouvernée par des pulsions primaires, parmi lesquelles la sexualité tient une place centrale. Ces pulsions sont gouvernées par le principe de plaisir, c'est-à-dire qu'elles ne tendent que vers leur réalisation. Mais les pulsions, comme le désir œdipien, se heurtent à des interdits, qui se manifestent au niveau psychique sous forme d'une censure. Les pulsions, ainsi refoulées dans l'inconscient, ne peuvent s'exprimer au niveau conscient que sous des formes détournées, comme les rêves ou les actes manqués. La psychanalyse est née en se présentant à la fois comme une théorie du psychisme (avec l'inconscient comme clef de voûte), une méthode d'analyse (des rêves, des troubles mentaux) et une technique thérapeutique.

La parution de *L'Interprétation des rêves* marquera pour Freud le début d'une période très productive. Il écrit puis publie en quelques années : *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient* (1905), *Trois essais sur la théorie de la sexualité* (1905). Contrairement à la légende du penseur maudit, la psychanalyse reçoit un accueil plutôt favorable. En quelques années, Freud devient une « célébrité et un thérapeute recherché », comme le rappelle Henry F. Ellenberger dans son ouvrage *À la découverte de l'inconscient* (1974). Parallèlement, Freud commence à organiser une véritable école de pensée. À partir de 1902, il reçoit chez lui, chaque mercredi soir, un petit groupe de médecins et d'intellectuels intéressés par la psychanalyse. Ce groupe deviendra, en 1908, la Société viennoise de psychanalyse. En mars 1907, les Suisses Carl Gustav Jung et Ludwig Binswanger rejoignent Freud. Ils fondent un nouveau groupe psychanalytique qui sera la base d'un mouvement international. En 1911, Alfred Adler se sépare de Freud, critiquant la prééminence accordée par Freud à la pulsion sexuelle. C.G. Jung à son tour fait dissidence en 1913, pour fonder sa propre école. Mais de nouveaux « lieutenants », comme Karl Abraham, Ernest Jones, Otto Rank, Sandor Ferenczi s'appliquent à défendre la pensée freudienne. Cette dernière rencontre d'autres courants de pensée (le surréalisme, le marxisme, la phénoménologie, l'anthropologie culturelle), et va bientôt générer de nouvelles hybridations. Elle se répand à l'échelle internationale. La psychanalyse a pris son envol pour, dès les années 1920, s'imposer comme une théorie incontournable au sein des sciences humaines.

De « Totem et Tabou » à « Malaise dans la civilisation »

Freud ne se contente pas de théoriser l'inconscient. Publié en deux parties en 1912-1913, *Totem et Tabou* se veut « une tentative pour explorer les origines de la religion et de la morale ». Sur le plan dramatique, ce texte extraordinaire est le récit d'une tragédie fabuleuse, digne de Shakespeare : la prise du pouvoir par les fils, le meurtre du père, la culpabilité qui en résulte, la fondation d'un nouveau royaume basé sur l'association des frères… Il reste qu'aucun anthropologue, et bien peu des psychanalystes eux-mêmes s'accordent à reconnaître une quelconque réalité historique à cette histoire.

Freud applique également sa théorie des pulsions à la société (*Malaise dans la civilisation*, 1930). La civilisation, selon S. Freud, est porteuse de souffrances, car elle suppose de la part des hommes un renoncement à leurs pulsions les plus instinctives. En imposant des restrictions à leur liberté sexuelle, elle génère des névroses. Mais elle tend

également à réprimer leur agressivité. Sans pour autant faire l'éloge du bon sauvage, S. Freud estime que ce que l'homme civilisé a ainsi gagné en sécurité, il l'a perdu en bonheur.

Retour sur Freud et la psychanalyse
Aujourd'hui, la psychanalyse est contestée et supplantée par l'arrivée des nouvelles thérapies, et des sciences cognitives. Si Freud reste un personnage controversé, à l'image des affrontements qui subsistent entre ses partisans et ses détracteurs, force est de constater que la psychanalyse a eu une influence considérable : le XX^e siècle fut freudien (comme tend à le monter le livre d'E. Zaretsky, *Le Siècle de Freud*, 2007). Et son œuvre a une une influente déterminante y compris sur les sciences sociales (P. L. Assoun, *Freud et les sciences sociales*, 1997 et *Freud et la théorie sociale*, Stéphane Haber, 2012.)
Principaux ouvrages : *L'Interprétation des rêves*, 1899 ; *Psychopathologie de la vie quotidienne*, 1901 ; *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, 1905 ; *Cinq leçons sur la psychanalyse*, 1910 ; *Introduction à la psychanalyse*, 1916 ; *Le Moi et le Ça*, 1923 ; *Malaise dans la civilisation*, 1930.

FRIEDMAN, MILTON
(1912-2006)
L'économiste américain Milton Friedman est le père du « monétarisme », une théorie d'inspiration libérale qui a eu une importance décisive sur la théorie et les politiques économiques dans la seconde partie du XX^e siècle. Milton Friedman a été couronné du prix Nobel d'économie en 1976, *Inflation et systèmes monétaires* (1968) « Laissez trois économistes ensemble et vous êtes sûr d'avoir au moins quatre avis sur la politique à suivre. » Ainsi débute ce recueil de textes écrits entre 1956 et 1968. À cette époque, il n'est pas encore le chef de file des « monétaristes ». C'est notamment grâce à cet ouvrage qu'il va diffuser ses thèses sur la monnaie, plus précisément sur l'inflation et la politique monétaire et s'imposer comme le mentor des recettes libérales. Quel est le projet de Friedman ? Réhabiliter la théorie quantitative de la monnaie d'Irving Fisher… qui postulait une relation de causalité entre deux variables : la quantité de monnaie et le niveau général des prix. La relation étant : les variations de la masse monétaire génèrent des variations sur l'inflation. Autrement dit, les causes de l'inflation sont toujours monétaires. Pour établir cela, M. Friedman étudie les évolutions de la masse monétaire et des prix sur la période 1964-1973 aux États-Unis, l'Allemagne, au Royaume-Uni et au Japon. Pour les États-Unis, il se livre même à une étude débutant à la fin du XIX^e siècle.
Ayant constaté une relation statistique entre la quantité de monnaie et le niveau général des prix, il en conclut que Fisher avait bel et bien raison. Mais pourquoi la masse monétaire croît-elle ? La hausse du prix du baril de pétrole, l'escalade des salaires n'y sont pour rien. C'est la Banque centrale qui crée trop de monnaie et qui enclenche le processus inflationniste : « L'inflation des États-Unis se crée à Washington et nulle part ailleurs », écrit-il. Et pourquoi commet-on une telle erreur à Washington ? Parce qu'on y applique les recettes keynésiennes : pour atteindre le plein emploi, il est convenu qu'il faille relancer la machine économique en recourant à la planche à billets. Contre cette politique monétaire qu'il juge laxiste et dangereuse, Friedman préconise un contrôle très strict de la création monétaire et, du point de vue externe, il propose d'instaurer un système de changes flottants (fin de l'étalon-or).
Les thèses du très libéral Friedman vont trouver une oreille attentive chez les hommes politiques de droite, que ce soit aux États-Unis sous Richard Nixon

puis Ronald Reagan, ou ailleurs, au Chili après la chute de Salvador Allende, ou en Grande-Bretagne sous le gouvernement de Margaret Thatcher. Les politiques économiques d'inspiration monétariste ont certes permis de juguler l'inflation dans les années 1980-1990 dans de nombreux pays développés…

FURET, FRANÇOIS
(1927-1997)
L'historien François Furet fait partie de cette génération de jeunes intellectuels de l'après-Seconde Guerre mondiale qui ont adhéré au parti communiste (qu'il quitte en 1956). En prenant ses distances avec l'univers marxiste, il s'éloigne aussi de l'histoire sociale enseignée par son maître Ernest Labrousse : « Je n'ai plus partagé l'idée que le social est l'instance qui explique tout. »
Une grande partie de ses travaux porte sur la Révolution française, dont il propose une lecture politique, qui se démarque de l'historiographie canonique sur le sujet, dominée en France par les analyses d'historiens marxistes comme Albert Soboul. Pour lui, l'épisode révolutionnaire de 1789 (plutôt que la dictature jacobine de 1793) marque une profonde rupture qui continuera longtemps à secouer la vie politique française. Il rompt en outre avec l'idée des marxistes qui voyaient dans la révolution bourgeoise une matrice des autres épisodes révolutionnaires à venir comme celui de la révolution russe de 1917.
Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, F. Furet est devenu un historien du politique reconnu.
Principaux ouvrages : *(avec D. Richet) La Révolution française, 2 vol.,* 1965 ; *Penser la Révolution française,* 1978 ; *L'Atelier de l'histoire,* 1982 ; *La Gauche et la Révolution française au milieu du XIXe siècle. Edgar Quinet et la question du jacobinisme (1865-1870),* 1986
Marx et la Révolution française, 1986 ; *La Révolution de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880,* 1988 ; *(avec M. Ozouf) Dictionnaire critique de la Révolution française,* 1988 ; *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle,* 1995.

GALBRAITH, JOHN KENNETH
(1908-2006)
Économiste américain d'origine canadienne, John K. Galbraith est un esprit libre, volontiers iconoclaste et frondeur, qui a joué un rôle de premier plan dans la pensée économique durant les Trente Glorieuses. Il fut conseiller du président John F. Kennedy et ambassadeur des États-Unis.
Dans son ouvrage *L'Ère de l'opulence* (1958), J.K. Galbraith analyse certains méfaits de la société de consommation, où ce ne sont plus les producteurs qui se mettent au service des besoins du consommateur, mais l'inverse. Par le biais de la publicité et du marketing, « la consommation devient une fin en soi ». Avec *Le Nouvel État industriel* (1967), il théorise l'apparition d'une technostructure, monde formé par les managers (d'entreprises) qui ont pris la place des actionnaires. Les managers, qui se sont emparés du pouvoir dans les grandes firmes, ne gèrent pas celles-ci en fonction de l'intérêt des actionnaires (la plus grande rentabilité), mais dans le but d'accroître leur propre pouvoir et d'étendre les parts de marché. Cette analyse est datée des années 1960 et sera en quelque sorte confirmée *a posteriori* par la révolution des actionnaires des années 1990, à l'époque de la reprise en main de la direction des entreprises par les actionnaires (*corporate governance*). L'étude des entreprises, de l'État ou de la consommation de J.K. Galbraith a l'avantage de réintégrer l'histoire et les structures de pouvoir dans l'analyse économique, et de ne pas s'en tenir à une analyse abstraite des marchés.
À partir des années 1980, J.K. Galbraith a consacré plusieurs livres à l'histoire économique qui, avec sa manière personnelle de la raconter, sont des petits bijoux de clarté et de fraîcheur dans lesquels il déploie tout son talent de polémiste et d'esprit indépendant.
Principaux ouvrages : *L'Ère de l'opulence*, 1958 ; *Le Nouvel État industriel. Essai sur le système économique américain*, 1967 ; *Voyage dans le temps économique*, 1994.

GARFINKEL, HAROLD
(1917-2011)
Élève de Talcott Parsons et d'Alfred Schütz, il fonda sa propre discipline : l'ethnométhodologie.
Dans le livre fondateur de ce courant, les *Recherches en ethnométhodologie* (1967), H. Garfinkel cherche à mettre en évidence les routines par lesquelles les membres d'une société construisent ordinairement leur action. Le cas d'Agnès, jeune homme qui a décidé de changer de sexe, lui permet d'étudier comment « l'être femme » est quotidiennement produit à travers une myriade de savoir être et de savoir-faire (postures, comportements avec les hommes, discussions « féminines »).
À partir de ces différents terrains, H. Garfinkel met en évidence quelques propriétés des pratiques sociales à travers un vocabulaire très abstrait :
• *L'indexicalité.* Dans les échanges langagiers ordinaires, le sens de certaines expressions (« ici », « je », « vous », « cela ») ne peut être défini hors des circonstances de leur usage : il est « indexé » à ce contexte. L'ethnométhodologie généralise le constat en soulignant que le sens de l'ensemble des énoncés et actions ne peut jamais être complètement défini. Ce flou relatif permet aux interlocuteurs de se comprendre (…) sans avoir à préciser exagérément ce qu'ils disent » (par exemple en utilisant les clauses « etc. », « vous voyez ce que je veux dire », « bref »).
• *La réflexivité.* Annoncer par exemple « voici comment nous allons procéder pour » (prendre une décision, mener un projet…), c'est à la fois décrire un processus et le constituer. La réflexivité désigne ainsi le fait « qu'en parlant nous construisons en même temps, au fur et à mesure de nos énoncés, le sens, l'ordre,

la rationalité de ce que nous sommes en train de faire à ce moment-là ».

• *La descriptibilité* (*accountability*). Le monde social est, pour chaque membre, intelligible et descriptible. Et dans le cours de leur action, les membres produisent des « comptes rendus » (*accounts*) à travers lesquels ils décrivent, interprètent la situation, contribuant par là-même à la constituer (voir la réflexivité).

H. Garfinkel reformule ainsi les canons de la méthode sociologique. S'armer d'un modèle théorique pour analyser tel ou tel terrain, c'est analyser une réalité abstraite au lieu de l'analyser en tant qu'activité en train de s'accomplir. C'est pourquoi il assigne au programme de l'ethnométhodologie un « caractère délibérément limité et désespérément empirique (…) : fournir une description rigoureuse et détaillée des structures de l'agir en commun», en renonçant à se demander d'entrée de jeu ce que ces pratiques « veulent dire ».

Un programme qui va alimenter de nombreuses recherches sur la conversation ordinaire (l'analyse de conversation devenant quasiment une discipline en soi), l'éducation (étude de la construction de l'ordre dans la classe, de passage de tests et d'examens, de conseils d'orientation), la santé, la justice, les activités de catégorisation (élaboration de dossiers individuels, de statistiques…) ou encore la science. Sa réception en France fut tardive (les *Recherches* ont été traduites en 2007), mais l'ethnométhodologie a fortement contribué au renouvellement de la sociologie hexagonale, en particulier avec les œuvres de Luc Boltanski et Bruno Latour.

GAUCHET, MARCEL

(Né en 1946)

Historien et philosophe, Marcel Gauchet est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, et par ailleurs rédacteur en chef de la revue *Le Débat*.

Il s'est fait connaître avec sa théorie du « désenchantement du monde » (1985). Le titre du livre (emprunté à Max Weber) décrit le processus général de déclin des religions avec la modernité. Pour lui, la « sortie de la religion » qui s'opère au XVIII[e] siècle en Europe était contenue dans la nature même du christianisme. En séparant le spirituel et le temporel, en faisant de la religion une affaire de foi et d'engagement personnel, le christianisme innove par rapport aux systèmes religieux précédents. Il ouvre la possibilité d'une autonomie des humains par rapport aux puissances qui gouvernent leur univers, et il oblige le croyant à faire acte de foi. Le dieu des chrétiens « ne connaît point de peuple mais seulement des êtres intérieurs ». Conjuguée à l'émergence des États, cette révolution intellectuelle portait en elle l'autonomisation du politique par rapport au religieux et de l'individualisme des sociétés contemporaines.

Principaux ouvrages : *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, 1985 ; *La Révolution des droits de l'homme*, 1989 ; *La Condition politique*, 2005 ; *L'Avènement de la démocratie*, t. 1, *La Révolution moderne*, t. 2, *La crise du libéralisme*, 2007, t.3 ; *À l'épreuve des totalitarismes*, 1914-1974, 2010.

GEERTZ, CLIFFORD

(1926-2006)

L'anthropologue américain Clifford Geertz a renouvelé l'étude des systèmes symboliques et défendu une anthropologie interprétative proche de la sociologie compréhensive. Pour lui, « l'anthropologie ne doit pas être une science expérimentale à la recherche de lois (*patterns*) mais une science interprétative à la recherche de significations culturelles spécifiques *(webs of significance) ».* Il s'est ainsi opposé au fonctionnalisme et au structuralisme. Sa place singulière, à part dans l'anthropologie nord-américaine, s'explique aussi

par son style empreint de références littéraires et philosophiques.
C. Geertz a voulu montrer (*Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, 1988) que la qualité des textes des ethnologues, leur pouvoir de persuasion, tient beaucoup plus à la manière dont ils travaillent leur écriture qu'à la rigueur de leur méthode ou à la justesse de leur théorie. En ce sens (la culture comme construction et comme produit littéraire), C. Geertz a anticipé la critique postmoderniste qui s'est développée à partir des années 1980.
Principaux ouvrages : *The Religion of Java*, 1963 ; *The Interpretation of Culture. Selected essays*, 1973 (partiellement traduit en français, *Bali : interprétation d'une culture*) ; *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, 1983 ; *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, 1988.

GELLNER, ERNEST
(1925-1995)
Figure assez atypique, Ernest Gellner est surtout connu pour ses travaux sur l'islamisme et le nationalisme. En 1969, il publie *Saints of the Atlas*, où, il met en évidence le rôle politique des lignées de saints dans une société berbère segmentaire. Il commence alors à s'interroger sur les rapports existant entre l'islam et le pouvoir politique dans les sociétés musulmanes. Dans *Muslim Society* (1981), E. Gellner tente de montrer que, malgré un pouvoir politique fragmenté, les sociétés musulmanes traditionnelles ont connu une remarquable stabilité dans le passé, grâce à un équilibre entre deux traditions religieuses : l'une cultivée et urbaine, l'autre plus populaire. Selon lui, cet équilibre a été bouleversé par le monde moderne, et notamment par le colonialisme et l'industrialisation : la tradition cultivée est devenue dominante et s'est imposée sous la forme d'un islamisme radical.
Dans *Nations et Nationalisme* (1983), il soutient que le nationalisme est en fait un phénomène moderne et que l'État-nation est le produit de la société industrielle. Celle-ci exige une plus grande mobilité et une plus grande polyvalence des individus, donc une « culture supérieure » (« *high culture* »). Le système éducatif va permettre de répondre à ces besoins, tout en construisant une conscience nationale qui se diffusera progressivement dans toute la société. Le nationalisme n'est donc pas un archaïsme mais la conséquence même de l'organisation des sociétés modernes.
Principaux ouvrages : *Saints of the Atlas*, 1969 ; *Muslim Society*, 1981 ; *Nations et Nationalisme*, 1983 ; *La Ruse de la déraison. Le mouvement psychanalytique*, 1985.

GIDDENS, ANTHONY
(Né en 1938)
Le sociologue anglais Anthony Giddens est l'un des principaux théoriciens de la seconde modernité.

Dépasser l'objectivisme et l'individualisme
Dans *La Constitution de la société* (1984), A. Giddens présente une « théorie de la structuration » dont le projet est de dépasser l'opposition entre une sociologie déterministe, où les contraintes et les structures sont prédominantes, et une sociologie individualiste, qui prend en compte les marges de liberté et les compétences de l'acteur. Pour l'auteur, il existe une « dualité structurelle » du social : la société est une création permanente liée au travail des acteurs sociaux, mais l'action créatrice du social est conditionnée par des cadres contraignants et tend également à se stabiliser dans une action routinière. Une entreprise par exemple naît d'un projet (celui de son fondateur). Son projet-créateur tend ensuite à structurer l'organisation en actions, en routines et règles ordonnées. L'action et la structure sont les deux faces d'une même réalité sociale.
Par ailleurs, les acteurs sont considérés

comme réflexifs, c'est-à-dire comme « capables de comprendre ce qu'ils font quand ils le font ». De plus, la modernité se caractérise par une production inégalée d'informations et de connaissances, qui renforcent cette réflexivité.
À propos de la modernité, A. Giddens critique les analyses « unidimensionnelles » des pères fondateurs de la sociologie, pour qui la modernité est due à un facteur unique (le capitalisme chez Karl Marx, la rationalisation chez Max Weber ou l'industrialisme chez Émile Durkheim). Pour A. Giddens, la modernité est multidimensionnelle. Dans *Les Conséquences de la modernité* (1990), il distingue quatre logiques caractéristiques de cette période, qui interfèrent entre elles : le capitalisme, l'industrialisme, la surveillance (thème emprunté à Michel Foucault) et le militarisme (monopolisation de la puissance par les États dans un contexte d'industrialisation de la guerre).

Le conseiller du prince
A. Giddens a par ailleurs été le conseiller de Tony Blair, ancien Premier ministre britannique. Ensemble, ils ont cosigné un livre (*La Troisième Voie*, 1998) qui expose leur philosophie politique. Avec le déclin relatif du travail salarié, l'augmentation de la précarité, les mutations de la famille, l'augmentation des coûts et des risques sociaux, l'État providence ne peut plus fonctionner sur une même base, il faut donc le réformer. Tel est l'horizon de la « troisième voie » entre libéralisme et dirigisme. Il faut introduire une part de risque et de responsabilité dans la gestion de l'État providence pour éviter les effets pervers de l'assistanat et la complète « déresponsabilisation ». La protection de l'environnement – un des rôles de l'État providence – suppose une certaine gestion du risque et doit engager la responsabilité des polueurs comme celle des citoyens. La pluralité des logiques à l'œuvre au sein de la société moderne fait qu'elle reste une machine sans pilote ni direction unique : on peut tenter de la réguler, de la piloter, à défaut d'en diriger vraiment le cours.
Principaux ouvrages : *La Constitution de la société*, 1984 ; *Les Conséquences de la modernité*, 1990 ; *The Transformation of Intimacy : Sexuality, Love and Eroticism in Modern ; Societies*, 1992 ; *Beyond Left and Right*, 1994.

GINZBURG, CARLO
(Né en 1939)
Né à Turin, l'historien Carlo Ginzburg a enseigné à l'université de Bologne et de Los Angeles. L'un de ses ouvrages, *Le Fromage et les Vers* (1976), est devenu emblématique d'un courant historiographique qui s'est développé en Italie et dans les travaux anglo-saxons depuis les années 1960 : la micro-histoire, qui part de l'analyse des stratégies individuelles pour faire émerger des pratiques sociales et culturelles.
› ***Micro-histoire***

GODELIER, MAURICE
(Né en 1934)
Maurice Godelier est l'une des grandes figures de l'anthropologie française contemporaine. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, il a été impliqué dans l'organisation recherche française en sciences humaines et sociales. Il a dirigé notamment le département des sciences de l'homme et de la société, dont M. Godelier sera le directeur de 1982 à 1986. En 1995, il crée le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie.
À travers ses nombreux ouvrages, M. Godelier reprend les grandes interrogations de l'anthropologie sociale française qu'il éclaire d'un jour nouveau grâce à sa très bonne connaissance de l'œuvre de Karl Marx. Son anthropologie est avant tout politique, puisque ses

travaux cherchent en effet à résoudre les questions suivantes : Qu'est-ce qui fonde les sociétés humaines : la parenté, le pouvoir, l'économie, le symbolique ? En fait, l'œuvre de Maurice Godelier est une tentative de synthèse entre Marx (les bases matérielles d'une société) et Lévi-Strauss qui met, au cœur des relations sociales, les dimensions symboliques.

La production des grands hommes

Dans *La Production des grands hommes* (1982), l'ethnologue fournit les premiers éléments de sa théorie explicative à partir de l'analyse de son travail de terrain chez les Baruya de Nouvelle-Guinée : il existe une domination particulièrement forte des hommes sur les femmes dans cette société tribale, laquelle se traduit par une violence idéologique, sociale et matérielle.

Cette domination, grâce à laquelle les hommes chercheraient à minimiser le pouvoir naturel des femmes à enfanter et à nourrir les enfants, s'exprime dans des domaines aussi divers que l'économie (les femmes sont exclues de tous les rapports de production), la parenté (la société baruya est patrilinéaire), mais aussi la sexualité et même l'idéologie de la procréation (les femmes n'étant considérées que comme de simples réceptacles, alors que l'homme « nourrit » l'enfant à naître par son sperme lors des coïts quand sa femme est enceinte).

À partir de ce travail, M. Godelier en vient à réévaluer, dans *L'Idéel et le Matériel* (1984), l'idée marxiste du primat des infrastructures sur les superstructures (selon laquelle l'économie déterminerait l'idéologie). Selon lui, idéologie et économie s'influencent mutuellement.

Par la suite, dans *Au fondement des sociétés humaines* (2007), M. Godelier soutient que les communautés humaines (des tribus aux nations) sont fondées sur un ordre « politico-symbolique ». Ni la parenté, ni l'échange ou le don ne suffisant à assurer la cohésion sociale.

Principaux ouvrages : *La Production des grands hommes*, 1982 ; *L'Idéel et le Matériel : pensées, économies, sociétés*, 1984 ; *L'Énigme du don*, 1996.

GOFFMAN, ERVING

(1922-1982)

Sociologue américain né au Canada. Après ses études à Chicago (ou il est fortement influencé par le courant de l'interactionnisme symbolique), il enseignera plus tard à Berkeley et à Philadelphie (Pennsylvanie).

Dans *La Présentation de soi* (t. 2 de *La Mise en scène de la vie quotidienne*, 1959), il étudie la façon dont les individus se comportent lors des rencontres avec autrui. Pour lui, la vie est une sorte de théâtre où chacun joue un rôle (il adopte une vision dramaturgique de la vie sociale considérée comme une scène). Dans ce jeu de rôle perpétuel, il s'agit pour chacun de se mettre en valeur, en posture avantageuse et de ne pas « perdre la face ». Erving Goffman étudie donc dans le détail, les « rites » de face-à-face.

Ce qu'E. Goffman nomme « les rites d'interaction », ce sont les règles de politesse, les façons de se tenir, les gestes protocolaires, les postures qui sont tournés vers autrui et sont destinés à la fois à marquer sa place, sa position et à accorder sa considération à autrui. Cela permet une interaction, la relation socialisée. Pour atteindre ce double objectif (auto-affirmation et reconnaissance d'autrui), les rites et règles de cérémonie quotidienne ont une importance particulière. Ces rituels peuvent être linguistiques (formules de politesse, compliments), gestuels ou spatiaux (la distance tenue entre personnes, le fait de céder le chemin à quelqu'un…).

Dans *Les Rites d'interaction* (1967), une série d'articles issus de sa thèse, il affine sa théorie. La déférence et la tenue sont présentées comme deux concepts centraux des actes cérémoniels. La défé-

rence peut s'exprimer selon toute une diversité de styles, qui peuvent d'ailleurs varier selon les modes. La tenue participe également à la mise en scène du moi. Un individu qui se « tient bien » manifeste sa maîtrise du rituel et son degré de socialisation ; celui qui se « tient mal » affiche son manque de civilité ou sa marginalité.
En conclusion, les règles cérémonielles remplissent une fonction sociale : elles peuvent s'insérer dans n'importe quelle interaction sans entraîner aucuns « frais substantiels ». La fonction du rituel est de faciliter le rapprochement avec le minimum de risques pour que les personnes qui interagissent puissent « garder la face ». Cette analyse est finalement assez proche de l'éthologie de la communication animale.
Principaux ouvrages : *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, 1963 ; *Les Rites d'interaction*, 1967 ; *Les Cadres de l'expérience*, 1974 ; *Façons de parler*, 1981.

GOODY, JACK
(Né en 1919)
Anthropologue britannique doté d'un grand esprit de curiosité, Jack Goody s'est intéressé à des sujets variés : la famille, l'écriture, la cuisine, la culture des fleurs, les images…
J. Goody a d'abord confronté des données archéologiques et historiques sur les premières écritures avec ses observations ethnologiques sur l'alphabétisation en Afrique.
Plus qu'un véhicule de la pensée, l'écriture est un outil de transformation des connaissances et des sociétés humaines. J. Goody a démontré qu'il existe une logique propre à l'écriture, une *Raison graphique* (1977).
L'écriture a l'avantage du stockage visuel. La représentation graphique, les modes d'organisation des données qu'elle permet (listes, tableaux, inventaires) favorisent non seulement l'enregistrement mais aussi la réorganisation de l'information. En effet, comme le montrent les versions successives et variables d'un mythe, les traditions orales sont changeantes, en perpétuelle (re) création. L'écrit, à l'inverse, introduit la perception du changement, il rend visible la contradiction, il permet donc de confronter et de recouper les informations.
Dans *La Logique de l'écriture*, J. Goody a mis en évidence les coïncidences historiques qui existent entre les usages de l'écriture et le développement des grandes religions, du commerce et des administrations étatiques.

Une anthropologie comparative
J. Goody a aussi mené une ambitieuse analyse des rapports entre cultures et sociétés d'Orient et d'Occident, montrant qu'on ne pouvait pas parler à juste titre d'« exception européenne », que ce soit en termes de spécificité culturelle, de développement économique ou de formes religieuses. Il a poursuivi des études sur l'histoire et l'anthropologie comparées des systèmes familiaux et du mariage en Europe et en Asie. Cela l'a notamment amené à contester la thèse du « modèle de mariage européen » en montrant que l'Europe moderne n'a pas inventé la famille nucléaire et que celle-ci n'était pas à l'origine du capitalisme.
J. Goody combat une thèse très répandue selon laquelle il existerait un modèle familial spécifique à l'Europe – celui de la famille nucléaire, composée du simple couple et de ses enfants – qui aurait permis à ce continent d'inventer la modernité, avec le développement capitaliste comme corollaire. J. Goody n'hésite pas à qualifier ces travaux de « spéculations ethnocentriques », qui supposeraient une frontière bien définie entre le moderne et le traditionnel, autrement dit, dans l'esprit de ceux qu'il combat, d'un côté une Europe en avance et de l'autre, tout le reste des peuples, orientaux, africains… considérés comme arriérés, ou tout au moins

largement en retard sur l'Occident. La perspective comparatiste de Goody lui permet de démontrer la fluidité des modèles familiaux sur divers continents et selon les époques.

Principaux ouvrages : *Une Récitation du Bagré*, 1972 ; *La Raison graphique*, 1977 ; *La Logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, 1986 ; *Famille et mariage en Eurasie*, 1990 ; *L'Orient en Occident*, 1996 ; *La Famille en Europe*, 2000.

HABERMAS, JÜRGEN
(Né en 1929)
Le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas est l'un des héritiers de l'école de Francfort. Assistant de Theodor W. Adorno de 1956 à 1959, il reprend la « théorie critique » avec notamment la volonté de garder une inspiration marxiste mais non dogmatique et révisée. Malgré la prolixité et la difficulté de ses écrits, J. Habermas a connu un grand succès. Intellectuel engagé, il participe à de nombreux débats : sur l'histoire allemande, sur les médias ou sur la bioéthique (notamment sur les effets de la génétique).
J. Habermas dénonce dans *La Technique et la science comme « idéologie »* (1968) la raison instrumentaliste qui impose la domination de la technique. Dans le capitalisme avancé, la science et la technique sont devenues « idéologie » et forment désormais un complexe technico-scientifique assujetti à la production industrielle. Mais la raison ne se réduit pas à sa dimension utilitaire, elle a aussi une visée communicationnelle qui s'ancre dans le langage et qui aspire à l'intercompréhension.
C'est pourquoi il dégage l'idée d'un « agir communicationnel » qui n'est ni instrumental ni stratégique et qui, selon lui, constitue un concept politique pertinent pour penser la démocratie, laquelle se fonde sur la discussion et non sur la domination.

L'éthique de la discussion
J. Habermas s'inscrit donc dans la tradition qui cherche à fonder une éthique de la discussion. C'est le consensus obtenu dans la discussion qui rend « universalisable » une norme éthique. Habermas voit ainsi dans la démocratie un processus qui permet de construire un accord commun plutôt qu'une raison universelle. À ce titre, l'agir communicationnel peut être un des fondements du lien politique.

Principaux ouvrages : *Connaissance et intérêt,* 1965 ; *La Technique et la science comme « idéologie »,* 1968 ; *Théorie de l'agir communicationnel,* 1981 ; *Morale et Communication,* 1983.

HALBWACHS, MAURICE
(1877-1945)
M. Halbwachs est une des principaux sociologues français de l'entre-deux-guerres, héritier de l'école durkheimienne.
Ses travaux les plus célèbres portent sur la « mémoire collective », expression qu'il a inventée. Bataillant avec les psychologues, il montre que la mémoire de chaque individu est constituée socialement car elle s'inscrit dans des « cadres sociaux ». La mémoire familiale est déterminée par la société, en ce qu'elle reproduit « des règles et des coutumes qui ne dépendent pas de nous et qui existaient avant nous, qui fixent notre place ». D'autre part, la mémoire individuelle n'est jamais une simple remémoration du passé, mais toujours une reconstruction, en fonction d'intérêts présents, déterminés par notre appartenance de groupe.
M. Halbwachs distingue également une mémoire de classe. Par exemple, le noble, s'inscrivant dans une lignée marquée par la transmission du nom, porte une mémoire des valeurs. Il s'oppose à l'ouvrier, qui n'a pas d'ascendance à revendiquer et n'a qu'une « mémoire de fonction » car il se confond avec la profession qu'il exerce. C'est ici que l'étude de la mémoire collective peut rejoindre la morphologie sociale, en analysant comment le groupe inscrit sa mémoire dans des lieux.

Une figure originale
Outre ces travaux importants sur la mémoire, M. Halbwachs a mené de nombreuses enquêtes et réflexions très novatrices. En s'intéressant notamment aux classes populaires, il a analysé les variations de la consommation selon la

classe d'appartenance. Son analyse de la « hiérarchie des besoins » s'articule avec une critique de l'individualisme postulé par la science économique, dont il critique la normativité. Il a également mené une réflexion épistémologique sur l'usage de la statistique, cherchant comment conserver la variété des profils humains derrière les « moyennes » qu'elle produit. Enfin, il a été curieux des autres traditions de pensée, et a ainsi joué un grand rôle dans l'introduction en France des travaux de Max Weber, Georg Simmel, Vilfredo Pareto ou encore du courant de l'école de Chicago.

Principaux ouvrages : *Les Cadres sociaux de la mémoire*, 1925 ; *Les Causes du suicide*, 1930 ; *Morphologie sociale*, 1938.

HAYEK, FRIEDRICH AUGUST von
(1899-1992)

L'économiste Friedrich A. von Hayek fut l'une des figures de proue de la pensée néolibérale dans la seconde partie du xx^{e} siècle. Ce fut un opposant acharné au marxisme et à toute forme d'interventionnisme économique de l'État. Son œuvre est longtemps restée confidentielle, à une époque – des années 1930 aux années 1960 – où l'économique est largement dominé par l'interventionnisme (keynésianisme et marxisme). Mais il a maintenu dans l'ombre une influence sur un groupe de penseurs en Angleterre (société du Mont-Pélerin) et aux États-Unis (université de Chicago). Dans les années 1970-1980, avec la montée du libéralisme économique, la crise du marxisme et le déclin du keynésianisme, son œuvre va revenir au premier plan.

Né en Autriche, F.A. von Hayek fut l'élève de Ludwig von Mises (le fondateur de l'école autrichienne néo-classique). Immigré en Angleterre, il rejoint la London School of Economics, où il deviendra professeur. Là, il s'oppose farouchement à John M. Keynes. En 1931, il publie *Prix et production*, dans lequel il explique les crises économiques par l'absence d'épargne et les mauvais ajustements des politiques monétaires. En 1943 paraît *La Route de la servitude*, ouvrage polémique qu'il dédie à « tous les socialistes ». Il faut entendre par là non seulement les états collectivistes, mais aussi le national-socialisme, favorable à l'économie dirigée. Le livre se présente comme une critique implacable de l'économie planifiée qui ne peut conduire qu'à la « dictature économique ». Lorsqu'une « autorité centrale » fixe des règles de la production et de la distribution des biens, cela conduit forcément à bafouer les droits de l'individu. La fixation de règles économiques en fonction de « lois préétablies » conduit à ignorer les besoins réels de chacun. F.A. von Hayek poursuit son ouvrage par un plaidoyer pour le libéralisme. Le marché concurrentiel, la décentralisation et l'expression des droits de l'individu peuvent permettre de gérer au mieux l'économie, car le libéralisme est finalement le seul système qui permet de corriger ses propres défauts et de gérer la complexité des sociétés modernes.

Dans *Scientisme et Sciences sociales* (1952), il a critiqué ce qu'il nomme le « constructivisme », c'est-à-dire la tentative de construire un ordre social nouveau en l'imposant aux hommes par le haut.

F.A. von Hayek a obtenu le prix Nobel d'économie en 1974 (avec Gunnar Myrdal).

Principaux ouvrages : *Prix et production,* 1931 ; *La Route de la servitude,* 1943 ; *Scientisme et Sciences sociales,* 1952.

HÉRODOTE
(484 ?-425 ? av.J.-C.)

Hérodote est considéré comme le « père de l'histoire ». Né à Halicarnasse en Asie Mineure, il fit de nombreux

voyages en Sicile, en Égypte, en Babylonie, en Perse, etc. Son œuvre inachevée, *Histoires*, a pour objet les guerres Médiques, qui constituent un moment essentiel de l'histoire grecque puisque, pour la première fois, presque toute la Grèce s'unit pour faire face aux invasions perses. « Hérodote d'Halicarnasse expose ici le résultat de ses recherches, afin que le souvenir des événements passés ne se perde pas avec le temps. » Ainsi débute le premier des neufs livres de l'œuvre d'Hérodote que l'on a nommée par la suite « *Historiè* » (c'est-à-dire « Enquête »). À la différence d'Homère et du récit épique, Hérodote essaie d'être impartial (notamment vis-à-vis de ceux qu'on nomme à l'époque les Barbares, c'est-à-dire ceux qui sont étrangers au monde grec) et veut mettre en évidence l'enchaînement des causes et des effets. Son œuvre a également une grande valeur ethnographique puisqu'il s'est attaché à décrire avec minutie les peuples qu'il aborde, faisant état de leur histoire, de leurs rites, de leurs mœurs ainsi que de leur cadre géographique.

HIRSCHMAN, ALBERT OTTO
(1915-2012)

Économiste américain d'origine allemande, Albert O. Hirschman est une des figures de proue de la socio-économie.

Il commence sa carrière sur les questions du développement en Amérique latine et en Afrique. Le temps passé dans ces pays à essayer de comprendre les ressorts et les blocages du développement le conduit à aborder les phénomènes économiques à partir des structures sociales et des hommes, de leurs types d'engagements et de leurs tensions, et non comme des relations abstraites entre agrégats économiques. Dans *Exit, Voice and Loyalty* (1970), il s'intéresse au « déclin des entreprises et des organisations » (titre de la première traduction française du livre). Pour l'économie classique, les faillites et le déclin des entreprises sont à mettre au compte des erreurs de gestion. Or, confronté à des cas concrets (comme le mauvais fonctionnement des chemins de fer au Niger), on peut aborder le problème sous un nouvel angle. Si les clients sont mécontents, ils ont la possibilité soit de changer de moyen de transport (par exemple prendre l'avion ou la voiture) et déserter le train (c'est la stratégie de défection ou « *exit* »), soit ils peuvent se plaindre auprès des chemins de fer (c'est la stratégie « *voice* » ou contestation). Le marché favorise la désertion, les situations de monopole la contestation.

Cette diversité de choix peut être généralisée à d'autres situations. Le mécontentement ou la frustration peuvent conduire l'acteur social (qu'il soit consommateur, électeur, salarié, etc.) à adopter trois attitudes différentes : la défection (*exit*), consistant à déserter son camp ; la contestation (*voice*), c'est-à-dire se révolter ; la loyauté (*loyalty*), qui signifie se soumettre malgré les désaccords. Cette typologie est valide autant pour le salarié mécontent de son entreprise que pour le militant déçu par les positions de son parti ou l'épouse à l'encontre de son mari.

A.O. Hirschman va étendre son analyse dans son ouvrage *Bonheur privé, action publique*. L'engagement des citoyens suit des mouvements de balancier entre des cycles d'engagements publics et de fortes mobilisations collectives – époques où l'espoir de bonheur est mis dans l'action publique – et des phases de « bonheur privé » avec un repli sur la sphère domestique.

A.O. Hirschman a donc introduit une autre façon d'envisager l'économie. Non pas à partir d'un modèle formel du consommateur toujours guidé par le même type de conduite, mais de celui d'un acteur social qui peut utiliser des stratégies différentes.

Principaux ouvrages : *Défection et*

prise de parole; *(Exit, Voice and Loyalty),* 1970; *Bonheur privé, action publique,* 1982; *L'Économie comme science morale et politique,* 1984.

HOBBES, THOMAS
(1588-1679)
Hobbes est un des fondateurs de la philosophie politique moderne, auteur d'une des premières définitions de la souveraineté politique explicitement dégagée de toute connotation religieuse.
Les débuts de la guerre civile anglaise obligent Hobbes à s'exiler en France où il demeurera de 1640 à 1651. C'est pour lui une période particulièrement riche intellectuellement. Il y fréquente les meilleurs esprits de son temps, Mersenne, Gassendi, ou Descartes, et y écrit ses œuvres les plus importantes, dont précisément le *Léviathan*, paru en 1651.
Aux origines, selon Hobbes, celle-ci fut confiée par les hommes, lassés des dangers de l'état de nature (« l'homme est un loup pour l'homme »), à un étrange souverain, formé de la volonté de tous, qu'il surnomme Léviathan – métaphore biblique de la force brutale – chargé d'assurer leur sécurité, mais sans plus. À travers ce nouveau mythe fondateur enfin dégagé de toute connotation religieuse ou morale, on peut analyser le pouvoir politique et l'État objectivement, en tant qu'institutions humaines.

HOBSBAWM, ERIC J.
(1917-2012)
L'historien anglais Eric John Hobsbawm s'était attaché à décrire l'évolution du capitalisme dans les sociétés modernes et industrielles. L'originalité de Hobsbawn est de s'être réclamé du marxisme tout au long de son œuvre, même si ses anaiyses restent toujours nuancées et ne cède jamais à un déterminisme implacable. Dans son analyse du XX^e^ siècle, il parle du marxisme-léninisme comme d'une « orthodoxie dogmatique ayant eu un coût humain énorme et insupportable », il montre aussi le rôle important qu'a joué l'URSS dans la victoire contre le nazisme, l'émancipation des pays colonisés ou encore la capacité du monde capitaliste à s'autoréformer par des mesures sociales et certaines formes de planification.
Principaux ouvrages : *L'Ère des révolutions : 1778-1848,* 1962; *L'Ère du Capital : 1848-1875,* 1975; *L'Ère des empires : 1875-1914,* 1987; *L'Âge des extrêmes, Histoire du court XX^e^ siècle : 1914-1991,* 1994.

HONNETH, AXEL
(Né en 1949)
Figure de la philosophie sociale, Axel Honneth dirige l'Institut für Sozialforschung de l'université Goethe à Francfort où il a succédé à Jürgen Habermas.
Pour Honneth, la société n'est pas un agrégat d'individus égoïstes mus par le calcul rationnel de leurs intérêts. Les hommes ont des attentes morales. Les mobilisations et les luttes sociales apparaissent alors sous un jour très différent : elles ne visent pas seulement à obtenir des avantages matériels, elles sont des « luttes pour la reconnaissance ». Cette conception de la société, Honneth l'assoit sur une certaine compréhension de l'homme, celle d'un être qui pour être épanoui, pour avoir une relation harmonieuse à lui-même, a besoin des autres. De leur amour, de leur considération, de leur respect, tant dans leur regard que dans leurs jugements et leurs comportements.
Honneth distingue trois principes de reconnaissance dans nos sociétés modernes, qui déterminent les attentes légitimes de chacun. Dans la sphère de l'intimité, l'amour, qu'il soit familial, conjugal ou amical, est indispensable pour parvenir à la confiance en soi. Dans la sphère des relations politiques et juridiques, le principe de l'égalité

prévaut : chacun doit avoir les mêmes droits que les autres pour avoir le sentiment qu'on le respecte. Enfin dans la sphère collective, l'individu doit pouvoir se sentir utile à la collectivité et avoir le sentiment que l'on prend en considération sa contribution, que ce soit par son travail ou par ses valeurs.
Principaux ouvrages : *La Lutte pour la reconnaissance*, 2000 ; *La Société du mépris*, 2006 ; *La Réification. Petit traité de théorie critique*, 2007 ; *Les Pathologies de la liberté*, 2008.

HUMBOLDT, A. von
(1769-1859)
Père fondateur de la géographie moderne. Par la rigueur de ses observations, la place accordée à la réflexion autant qu'à la description, le souci d'articuler entre eux les éléments et les facteurs explicatifs (climat, reliefs, végétation, organisation sociale), Humboldt marque une transition entre les géographes classiques – explorateurs-encyclopédistes – et les géographes modernes, plus soucieux d'explications. Son œuvre est imposante par sa diversité et son étendue : minéralogie, géologie, botanique, ethnologie, histoire, mythologie… il n'est pas un domaine de la géographie physique ou humaine auquel il n'ait apporté de contributions. Grand voyageur, esprit encyclopédique, il mit à profit une fortune léguée par sa mère (il était le fils d'une grande famille aristocratique prussienne) pour organiser une grande expédition scientifique en Amérique centrale. À son retour, A. von Humboldt va publier un immense traité de trente volumes : *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent* (1807-1834). La moisson scientifique de cette expédition (ainsi que d'autres voyages réalisés ultérieurement en Asie) sera immense.

JONAS, HANS
(1903-1993)
Ancien élève d'Edmund Husserl et de Martin Heidegger, ce philosophe allemand d'origine juive fuit l'Allemagne en 1933 lorsque les nazis prennent le pouvoir. Il s'installe alors à Londres, puis en Israël en 1935. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il entre dans les rangs des Alliés. Il enseigne ensuite au Canada avant de rejoindre la New School for Social Research à New York en 1955.
Hans Jonas est surtout connu comme l'auteur du *Principe responsabilité* (1979), dont le sous-titre indique clairement l'enjeu : *Une éthique pour la civilisation industrielle*. Dans ce livre, H. Jonas part d'un constat : le développement des sciences et des techniques est tel qu'il constitue une menace et qu'il met en péril la nature et l'homme lui-même. L'éthique traditionnelle ne peut répondre à ce défi. En effet, elle est centrée sur les rapports entre les hommes alors qu'il faut désormais songer à nos obligations vis-à-vis de la nature, et elle envisage le présent là où il faut également penser notre responsabilité par rapport à l'avenir. Les effets néfastes de la technique ne touchent pas seulement notre génération, elles ont également un impact à long, voire à très long terme (c'est le cas des déchets nucléaires par exemple). C'est parce que la nature et l'homme sont vulnérables qu'il y a responsabilité. Cette responsabilité porte sur le présent mais aussi sur l'avenir et nécessite de penser un nouvel impératif catégorique qui permette la permanence d'une vie authentiquement humaine : « Agis de façon telle que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie. » Il faut donc anticiper les dangers qui guettent l'homme et la nature. Pour ce faire, H. Jonas propose ce qu'il appelle une « heuristique de la peur » : il faut cultiver délibérément une peur désintéressée, qui n'est pas pusillanimité mais au contraire une peur qui dépiste les dangers de la technique. Cette pensée de la technique et de l'environnement connaîtra un grand succès et aura une influence décisive sur les courants environnementalistes et écologistes.

KAHNEMAN, DANIEL
(Né en 1934)
Professeur à l'université de Princeton, Daniel Kahneman, prix Nobel d'économie 2002, est l'une des figures de proue de l'économie comportementale. Ses travaux, qui marient psychologie et économie ont conduit à une remise en cause de l'hypothèse de rationalité économique des individus. Avec son compère Amos Tversky, il s'est notamment penché sur les biais cognitifs (erreur de jugement, routines mentales, émotions) qui président aux décisions économiques.
Dans son livre *Système 1/Système 2*, il montre à l'aide de nombreux exemples que notre cerveau utilise deux systèmes de décision, l'un rapide et automatisé, l'autre lent et réflexif pour prendre nos décisions courantes.
› ***Comportementale (économie), Décision***

KEYNES, JOHN MAYNARD
(1883-1946)
John M. Keynes est né en 1883, l'année de la mort de Karl Marx. Ses parents étaient tous deux universitaires à Cambridge et la jeunesse de J.-M. Keynes fut baignée dans l'ambiance très particulière de l'intelligentsia progressiste anglaise : un milieu brillant, anticonformiste et cosmopolite. Il participe au groupe de Bloomsbury, où il se lie d'amitié avec des écrivains comme Virginia Woolf ou des artistes comme le peintre Duncan Grant.
Keynes s'est vite distingué comme un étudiant brillant, qui accédera tôt au rang de professeur dans la prestigieuse université de Cambridge. Il publie plusieurs ouvrages remarqués sur la théorie monétaire.
Mais Keynes ne se contente pas d'être un pur théoricien, un économiste de salon. Il aborde le sujet en réformateur et en homme d'action. Conseiller du gouvernement britannique, il participe aux grandes négociations de son époque. En 1919, il est présent à la Conférence de Paris sur la paix. Il prend alors position contre les réparations trop fortes imposées à l'Allemagne et a exposé ses thèses dans *Les Conséquences économiques de la paix* (1919).
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il dirigera la délégation britannique lors des accords de Bretton Woods où il préconise la création d'un Fonds monétaire International.
Esprit éclectique et ouvert, Keynes était aussi un amoureux de la vie, de la poésie et des arts. En 1929, il épousa Lydia Lopokowa, la danseuse étoile des ballets russes Nijinski avec qui il créera l'Arts Theater de Cambridge. Il meurt d'une crise cardiaque en 1946 à l'âge de 62 ans.
Sa *Théorie générale* vise à trouver des réponses au problème de la crise économique de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire le chômage de masse.
Keynes n'est pas un adversaire du marché, mais il s'oppose à l'un de ses postulats centraux : la « loi de l'offre » de J.-B. Say. Pour Keynes, l'adéquation spontanée entre offre et demande n'est qu'une relation hypothétique. Comme les règles spontanées du marché sont insuffisantes à assurer le plein-emploi, il faut stimuler artificiellement la croissance économique : encourager la dépense, dynamiser l'investissement, bref « relancer la demande ». Keynes pense même qu'un simple coup de pouce initial peut faire redémarrer le cycle par un effet d'entraînement qu'il nomme l'« effet multiplicateur » (notion que Keynes emprunte à son collègue de Cambridge, Richard F. Kahn). L'État a la possibilité – même le devoir – d'intervenir pour relancer le cycle économique. La « théorie générale » accorde surtout à la monnaie un rôle central pour encourager la relance.
Pour Keynes, en effet, la monnaie n'est pas un instrument « neutre », seulement un moyen de paiement et de

circulation. Créer de la monnaie, par l'intermédiaire du crédit par exemple, offre aux entrepreneurs la capacité de fonds pour créer de nouvelles activités. Au contraire, la « rétention » de liquidité freinera l'activité. Keynes n'y va pas par quatre chemins. Très hostile à l'épargne improductive des rentiers, il suggère, par provocation, l'« euthanasie des rentiers ».

Le keynésianisme a inspiré la plupart des politiques économiques de l'après-guerre à la fin des années 1970. Jusqu'à ce qu'apparaissent ses limites : les politiques de relance entraînent des déficits chroniques de l'État et la création de monnaie engendre une inflation galopante. De plus, l'ouverture des économies nationales et la mondialisation de la finance rendaient inopérantes les politiques de relance nationale. Toutefois, avec la crise économique récente, les idées de Keynes reviennent sur le devant de la scène : l'économiste P. Krugman, par exemple, les a remises à l'honneur.

Principaux ouvrages : *Les Conséquences économiques de la paix*, 1922 ; *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936.

› ***Keynésianisme***

KONDRATIEV, N
(1892-1938)

› ***Cycles***

KRUGMAN, PAUL
(Né en 1953)

Économiste américain. Il a reçu le prix Nobel 2008 pour ses travaux sur le commerce international. Mais il est surtout célèbre comme éditorialiste et essayiste à la plume aiguisée. Keynésien dans l'âme, il fait partie de ceux qui, à l'occasion de la crise de 2008, prônent un interventionnisme massif de l'État pour soutenir la demande et s'oppose aux politiques d'austérité pratiquées dans les pays européens pour réduire les déficits budgétaires.

KUHN, THOMAS
(1922-1996)

Philosophe et historien des sciences américain, Thomas Samuel Kuhn est né en 1922 dans l'Ohio. Après des études de physique, il s'oriente vers l'étude de l'histoire des sciences. Thomas S. Kuhn a enseigné à Chicago, puis au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Son livre majeur, *La Structure des révolutions scientifiques* (1959), fonde tout un courant « relativiste » en théorie des sciences.

Selon T.S. Kuhn, la science n'évolue pas de façon continue mais par « bonds ». À chaque époque, on constate en fait l'existence d'un modèle dominant ou « paradigme ». Un paradigme est un corpus d'hypothèses qui sont structurées entre elles et qui forment un cadre de réflexion d'une « communauté » de savants à un moment donné. Installé au sein d'un paradigme donné, le travail du scientifique ne consiste pas à mettre en doute la théorie, mais à résoudre des énigmes (« puzzles ») dans le cadre des hypothèses de ce paradigme.

La « science normale » fonctionne ainsi jusqu'à ce que ce modèle entre en crise et qu'un nouveau modèle vienne s'y substituer. C'est ainsi que l'on est passé de la physique newtonienne à la physique relativiste au XX^e^ siècle.

Principaux ouvrages : *La Révolution copernicienne*, 1957 ; *La Structure des révolutions scientifiques*, 1959.

KUZNETS, SIMON
(1901-1985)

› ***Cycles***

LACOSTE, YVES
(Né en 1929)
La géographie, ça sert à faire la guerre: Paru en 1976, ce livre « coup-de-poing » révèle les luttes feutrées et implacables entre les tenants d'une géographie classique et les partisans de la « *new geography* ». Pour Lacoste, il existe deux géographies: la « géographie des professeurs », discipline enseignée dans le secondaire et à l'Université qui est «… devenue un discours idéologique dont les fonctions inconscientes sont de masquer l'importance stratégique des raisonnements qui portent sur l'espace »; la « géographie des états-majors », c'est-à-dire une géographie développée depuis des siècles par les praticiens, qu'ils soient militaires, fonctionnaires ou hommes politiques, dépositaires d'un savoir « stratégique » lié à l'espace, qui est ignoré du plus grand nombre. Ces deux géographies ont en commun d'avoir caché les véritables enjeux de pouvoir inscrits dans l'espace. Il appelle donc à une réhabilitation de la géopolitique, branche de la géographie délaissée depuis la deuxième guerre mondiale car marquée par le dévoiement de certains géopoliticiens allemands, tel Friedrich Ratzel, qui a donné une onction « scientifique » à l'expansionnisme allemand. Avec ce livre et la création de la revue *Hérodote*, Yves Lacoste a réintroduit la géopolitique en France.
Principaux ouvrages: *La Géographie, ça sert dabord, à faire la guerre*, 1976, nouvelle édition, 2012; *De la géopolitique aux Paysages. Dictionnaire de la Géographie*, 2003; *Géopolitique. La longue histoire d'aujourd'hui*, 2006; *La Géopolitique et le géographe. Entretiens avec Pascal Lorot*, 2010.

LATOUR, BRUNO
(Né en 1947)
Philosophe, ethnologue et professeur à l'École des mines de Paris, Bruno Latour a fait en 1979 une entrée remarquée dans le champ de la sociologie des sciences en publiant avec Steve Woolgar *Laboratory Life: The Construction of Scientific Facts* (*La Vie de laboratoire: production des faits scientifiques*, 1988). Il y décrivait l'activité des chercheurs comme une suite de coups de force, de bricolages et de compromis avec les choses et les hommes. Ce tableau est bien éloigné des exigences de rationalité et d'objectivité que l'épistémologie attribue à la méthode scientifique.
Même effet, quelque temps plus tard, lorsqu'il définit la méthode du microbiologiste Louis Pasteur comme essentiellement un art consommé de l'argumentation polémique (*Les Microbes: guerre et paix,* 1984).
Principaux ouvrages: *La Vie de laboratoire: production des faits scientifiques,* 1979; *Les Microbes: guerre et paix,* 1984; *Nous n'avons jamais été modernes,* 1991; *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie,* 1999; *Enquêtes sur les modes d'existence: Une anthropologie des modernes*, 2012.

LAZARSFELD, PAUL FELIX
(1901-1976)
Né en Autriche et immigré aux États-Unis dans les années 1930, il est devenu l'un des principaux sociologues américains après la Seconde Guerre mondiale.
Devenu professeur de sociologie à Columbia, P. F. Lazarsfeld a dirigé de grandes enquêtes statistiques sur la communication de masse et l'influence des médias. C'est ainsi que la fondation Rockefeller lui confia une enquête sur les effets de la radio sur la société américaine: *Radio Research 1942-1943* (1944).
Les conclusions de cette recherche iront à l'encontre d'une idée reçue sur l'impact des discours diffusés par la radio (les postes de radio sont en train de se répandre en Amérique). Manifestement, les populations n'étaient pas aussi sensibles que l'on

croyait à la propagande et aux médias. Leurs opinions étaient assez stables dans le temps, et elles semblaient devoir plus à l'influence des proches (famille, amis, leaders locaux) qu'à la lecture d'un journal ou l'audition radiophonique des candidats.

P.F. Lazarsfeld en déduit que l'idée d'une influence directe, liée à la simple exposition aux médias (comme le voulait la logique du conditionnement béhavioriste, alors en vogue dans la psychologie américaine), est fausse. Il lui substitua un autre modèle de communication : « en deux étapes » (*two-step flow*). Par exemple, les choix politiques passeraient par l'intermédiaire de personnes influentes, au sein des groupes primaires (les communautés d'appartenance).

À Columbia, P.F. Lazarsfeld a créé le « Bureau of Applied Social Research ». Il élargit alors ses enquêtes sur l'influence sociale à l'analyse des comportements électoraux (*Voting*, 1954) et de la consommation.

Parallèlement à ses recherches empiriques, P.F. Lazarsfeld poursuit des travaux de nature méthodologique sur l'application des mathématiques à la recherche sociologique. Il s'agit de mettre au point ou de développer des procédures de recueils, de codifications et de traitements des données : méthode des panels, analyse multivariée, analyse de contenu.

Ce travail méthodologique a contribué à donner de P.F. Lazarsfeld l'image d'un empiriste obnubilé par une vision quantitativiste du social. Mais, contrairement à cette image courante,

P.F. Lazarsfeld ne réduisait pas la sociologie à des enquêtes empiriques. En témoignent ses derniers ouvrages, *Qu'est-ce que la sociologie?* (1954) et *Philosophie des sciences sociales* (1959), qui portent sur l'épistémologie des sciences sociales. P.F. Lazarsfeld y renoue avec des réflexions théoriques issues de la tradition européenne.

Principaux ouvrages : *Les Chômeurs de Marienthal,* 1932 ; (avec B. Berelson, H. Gaudet) *The People's Choice : How the Voter Makes up His Mind in a Presidential Campaign*, 1944 ; (avec B. Berelson, W.N. McPhee) *Voting : A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, 1954 ; *Philosophie des sciences sociales*, 1959 ; (avec R. Boudon) *Le Vocabulaire des sciences sociales*, 1965.

LE BON, GUSTAVE
(1841-1931)

De Gustave Le Bon, on ne retient plus qu'un titre *La Psychologie des foules*, publié en 1895. G. Le Bon fut pourtant, au tournant du XX^e^ siècle, l'une des grandes figures de l'anthropologie et de la sociologie naissantes. Intellectuel très en vue, esprit encyclopédiste, il écrit autant sur la médecine que sur l'histoire, la psychologie et même l'équitation. Mais son domaine de prédilection, ce sont les vastes synthèses historiques, marquées par les idées évolutionnistes, alors à la mode. « L'âge où nous entrons sera véritablement l'ère des foules. (…) Aujourd'hui les traditions politiques, les tendances individuelles des souverains, leurs rivalités pèsent peu. La voix des foules est devenue prépondérante. » Dans *La Psychologie des foules*, G. Le Bon reprend le thème de l'élitisme qu'il avait développé auparavant dans d'autres livres (*La Civilisation des Arabes* en 1884 ; *Les Civilisations de l'Inde* en 1887). Les sociétés humaines sont dirigées par une élite formée d'individus capables d'échapper aux préjugés collectifs. Si l'Angleterre et les États-Unis dominent le monde, c'est que leurs systèmes sociaux favorisent l'initiative individuelle, et donc les individus supérieurs. Le rôle de cette élite est de conduire la foule. Celle-ci est conçue par G. Le Bon comme une masse impulsive, incohérente et irrationnelle qui a besoin de maître. « La foule est un troupeau qui ne saurait se

passer de maître. »
Au-delà de ces considérations élitistes, ouvertement racistes et sexistes, les analyses de G. Le Bon ont ouvert la voie à la psychologie sociale, qui s'intéresse aux mécanismes d'influence sociale. Le thème de la foule, de l'imitation et des masses moutonnières était alors à la mode (Gabriel Tarde et sa théorie des *Lois de l'imitation* ou Émile Durkheim et sa théorie des représentations exposée dans *Représentations individuelles et représentations collectives*, 1898).

LEFORT, CLAUDE
(1924-2010)
Claude Lefort fut, avec Cornelius Castoriadis, le fondateur de *Socialisme ou Barbarie*, une revue d'obédience trotskyste, qui, dans les années 1950-1960, se livra à une critique des systèmes bureaucratiques. Puis C. Lefort va s'éloigner du marxisme et mener une réflexion de fond sur la nature de la démocratie.
Les penseurs marxistes ont longtemps nié l'autonomie du système politique, considérant que l'État n'était au fond que l'expression d'une « superstructure » dépendant de l'économie. Ce faisant, ils ne pouvaient penser ni la nature des phénomènes totalitaires ni la nature de la démocratie. C'est à partir de ce point de vue critique que Claude Lefort a délaissé le marxisme. Son ouvrage *L'Invention de la démocratie* est une « contribution à l'intelligence du totalitarisme » et, en miroir, une analyse de la démocratie, dont il saisit le caractère inachevé et constamment créatif : « Ce qui me paraît être une grandeur de la démocratie, c'est qu'il y est tacitement reconnu le fait que chacun est insaisissable pour l'autre. »
Principaux ouvrages : *L'Invention démocratique : les limites de la domination totalitaire,* 1981 ; *La Complication. Retour sur le communisme*, 1999.

LE GOFF, JACQUES
(Né en 1924)
› Annales, Histoire

LEONTIEF, WASSILI
(1905-1999)
Américain d'origine russe, il est l'inventeur du tableau *input-output*, c'est-à-dire un tableau à double entrée comptabilisant en colonnes les opérations d'achats de biens et de services et en lignes les opérations de ventes de biens et de services de différentes branches d'activité. Il élabore un tel tableau pour l'économie américaine en 1919 et le complexifie au fil des ans (jusqu'à 400 branches seront présentées), pour parvenir à décrire le système productif des États-Unis (*La Structure de l'économie américaine*, 1941).

LE PLAY, FRÉDÉRIC
(1806-1882)
Polytechnicien, Frédéric Le Play fait partie de ces « ingénieurs sociaux » qui ont délaissé le monde de la technique pour s'intéresser aux problèmes humains. La faible postérité de ce réformateur social dans le monde sociologique est assez injuste. La raison principale de cette mise à l'écart provient de sa réputation de conservateur. Ses enquêtes monographiques sur le mode de vie des ouvriers constituent un modèle du genre : étude des budgets familiaux, observations minutieuses et statistiques, il inaugure des techniques qui seront reprises bien après lui par les sociologues et les ethnographes (*Les Ouvriers européens*, 1855).
F. Le Play a également étudié l'évolution des formes familiales. Il voit cette évolution comme une dégradation progressive : on serait passé d'une forme de « familles étendues » ou « élargies », caractéristiques des sociétés rurales traditionnelles, à la famille nucléaire actuelle qui deviendrait dominante dans les sociétés modernes. La famille souche qui regroupe sous le même toit

le père et la mère, un seul de leurs garçons mariés accompagné de son épouse et de leurs enfants. Cette famille souche était considérée par F. Le Play comme un « modèle » de la société traditionnelle. Selon lui, sa disparition serait un signe de désagrégation sociale et morale. Elle est remplacée par la famille « instable », qui correspond à notre famille nucléaire et rassemble les parents et leurs enfants au foyer.

Principaux ouvrages : *Les Ouvriers européens*, 1855 ; *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, 1864 ; *L'Organisation de la famille*, 1871.

LE ROY LADURIE, EMMANUEL
(1929-2009)
› ***Annales, Histoire***

LÉVI-STRAUSS, CLAUDE
(1908-2009)

Claude Lévi-Strauss est la grande figure de l'anthropologie française de la seconde moitié du XX^e^ siècle. C'est lui qui a introduit le structuralisme en anthropologie. Il va appliquer cette méthode structurale aux formes de parenté, aux mythes, à l'art.

Dans Tristes tropiques (1955), C. Lévi-Strauss raconte comment, jeune agrégé de philosophie, il s'est vite lassé des « exercices intellectuels gratuits de philosophie ». Il découvre l'ethnographie vers 1933, notamment à travers la lecture du livre *Primitive Society* (1920) de l'Américain Robert H. Lowie. On y trouve une description minutieuse des « sociétés primitives » – les modes de vie des Indiens, les règles de mariage, les techniques. On est loin des considérations générales sur l'homme et sa destinée. Pour C. Lévi-Strauss, c'est une « révélation », une façon concrète et vivante de découvrir l'homme. C'est ainsi que débute sa carrière d'ethnologue.

Il s'embarque pour le Brésil, où il découvre les tribus amérindiennes en Amazonie à partir de 1935, tout en occupant un poste de professeur de sociologie à l'université de São Paulo. Pendant la guerre, les lois antisémites le privent de trouver un poste d'enseignement. Il migre alors pour les États-Unis, où il va faire la connaissance du linguiste Roman Jakobson. La rencontre est décisive sur l'évolution intellectuelle de C. Lévi-Strauss. La démarche structurale que R. Jakobson vient d'inventer pour le langage sera le modèle scientifique que C. Lévi-Strauss va désormais appliquer à l'anthropologie.

De retour en France, C. Lévi-Strauss entre au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), puis il est nommé à l'École pratique des hautes études, avant de devenir professeur en 1959 au Collège de France où il fonde le Laboratoire d'anthropologie sociale et la revue *L'Homme*. Toute sa carrière sera désormais consacrée à la rédaction d'une œuvre monumentale, sans jamais retourner sur le terrain.

Les structures élémentaires de la parenté

Au début de son ouvrage *Les Structures élémentaires de la parenté* (1949), C. Lévi-Strauss reprend le problème classique chez les anthropologues de l'universalité de la prohibition de l'inceste et présente une nouvelle solution. Pour lui, l'interdit de l'inceste est à la fois un fait universel (on le retrouve dans toutes les sociétés) et culturel (c'est une règle arbitraire). Il marque en fait le passage de la nature à la culture. Et pour quelles raisons les hommes ont-ils établi cet interdit ? En fait, la prohibition du mariage au sein d'une même famille ou d'un même clan devrait se comprendre comme une obligation : celle d'épouser une personne d'un autre groupe. Le mariage serait donc, selon C. Lévi-Strauss, une forme d'échange des femmes entre communautés et inaugure une alliance entre celles-ci. Par là s'instaure donc une règle de réci-

procité entre groupes sociaux. C. Lévi-Strauss recherche alors les différentes formules possibles des règles d'échange des femmes. Utilisant un énorme matériau qui porte sur les sociétés amérindiennes, africaines, asiatiques…, l'anthropologue dégage quelques formes élémentaires de parenté, qu'il nomme « échange restreint » et « échange généralisé », qui suffiraient à décrire tous les systèmes existants.

Claude Lévi-Strauss et « La Pensée sauvage » (1962)

Le terme « sauvage » employé dans le titre est bien sûr à prendre ici avec distance. Car justement, dans cet essai qui a connu un succès mondial, Claude Lévi-Strauss se propose de réfuter la thèse selon laquelle la pensée primitive serait une pensée « pré-logique », noyée dans les mythes et les croyances irrationnelles.

« L'exigence d'ordre est à la base de la pensée que nous appelons primitive. » C. Lévi-Strauss prend comme objet d'étude les systèmes classificatoires des peuples indigènes relatifs aux plantes et aux animaux. Il constate d'abord la richesse et la précision des connaissances des peuples primitifs, qui dépassent le strict cadre utilitaire. De plus, cette pensée implique des « démarches intellectuelles et des méthodes d'observations comparables ». Et il avance alors sa thèse principale : les connaissances de ces peuples visent d'abord à mettre de l'ordre dans la nature en instaurant un classement des choses et des êtres. Ce souci de classement, de « mise en ordre » repose sur une logique binaire qui aime les principes d'opposition et de ressemblance. Il manifesterait un attribut universel de l'esprit humain à classer le monde qui l'entoure afin de lui donner sens.

Mythologiques : une grammaire inconsciente de l'imaginaire

L'étude des mythes est l'autre grand domaine d'exploration auquel C. Lévi-Strauss a consacré sa grande série des *Mythologiques* (4 tomes publiés de 1964 à 1971). Sa démarche rompt avec l'explication fonctionnaliste, selon laquelle les mythes auraient, dans les « sociétés primitives », un rôle dans l'intégration du groupe. Pour C. Lévi-Strauss, les mythes n'ont pas de fonction particulière, ils expriment simplement la capacité créatrice de l'homme. Et celle-ci est structurée par des règles logiques inconscientes. De même que la linguistique est capable de retrouver une grammaire, ensemble d'unités et de règles de composition qui forment les phrases, il est possible de trouver une sorte de grammaire inconsciente des mythes. De l'étude de nombreuses légendes présentes sur tout le continent américain, C. Lévi-Strauss dégage des thèmes communs qui s'expriment à travers de nombreuses variations. Il repère alors de nombreux « mythèmes » (unité élémentaire du mythe) qui se définissent les uns par rapport aux autres en formant des couples d'opposition : cru/ cuit, nature/culture, vie/mort, etc.

Critiques de Lévi-Strauss

À propos des règles de parenté, nombre d'anthropologues ont fait remarquer que l'échange des femmes entre clans n'existe pas dans les systèmes de parenté dits dravidiens, présents en Inde et dans toute l'Amérique. De même, il ne serait pas valable pour la Méditerranée arabo-musulmane où règne le modèle du mariage arabe (où l'on privilégie le mariage entre les enfants de deux frères). De la même façon, la structure prétendument universelle des mythes décrite dans les *Mythologiques* à propos des mythes amérindiens ne serait applicable que pour l'aire culturelle américaine.

Ces critiques internes tendent donc à relativiser la portée « universelle » que C. Lévi-Strauss attribue à ses analyses. D'autres critiques, plus radicales et por-

tant sur la démarche structurale, ont été émises. Selon Edmund R. Leach, la démarche adoptée par C. Lévi-Strauss relève d'une sorte de « jonglerie verbale » où les découpages en mythèmes et leurs jeux d'opposition sont assez arbitraires (E. Leach, *Lévi-Strauss*, 1970). De son côté, Dan Sperber a tourné en dérision la démarche structuraliste en montrant que l'application de cette démarche pouvait, avec un peu de métier, aboutir à prouver que n'importe quel mythe – comme le Petit Chaperon rouge et Hamlet – reposait sur une structure mythique commune (D. Sperber, *La Contagion des idées*, 1996).

Principaux ouvrages : *Les Structures élémentaires de la parenté*, 1949 ; *Tristes tropiques*, 1955 ; *Anthropologie structurale*, 2 tomes, 1958 et 1973 ; *Le Totémisme aujourd'hui*, 1962 ; *La Pensée sauvage*, 1962 ; *Mythologiques*, 4 tomes, 1964, 1967, 1968 et 1971 ; *La Potière jalouse*, 1985.

LEWIN, KURT
(1890-1947)

Après avoir fait ses études de psychologie à Berlin dans les années 1910, où régnait alors la psychologie de la « *Gestalt* » (ou théorie de la forme), Kurt Lewin devint professeur et chercheur dans cette même université de 1924 à 1935. À l'arrivée du fascisme, K. Lewin, qui est Juif, quitte l'Allemagne en 1935 pour les États-Unis. C'est là qu'il réalise de nombreuses expériences sur la motivation, les styles de commandement, la dynamique des groupes. En 1944, il fonde le « Research Center for Group Dynamics » au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Il meurt trois ans plus tard, en 1947. Il a jeté les bases de la psychologie sociale en laissant derrière lui non seulement une œuvre théorique, mais aussi en ayant mis la discipline sur la voie de l'expérimentation et formé de nombreux chercheurs de renom (Leon Festinger, Theodore Newcomb…).

La théorie des champs

Notre environnement physique et social constitue pour K. Lewin un « champ de force ». Les objets ou les personnes qui nous entourent sont des objets d'attraction et de répulsion. K. Lewin en donne un exemple simple. Le même paysage n'a pas la même signification pour un promeneur du dimanche qui contemple la nature et pour un chasseur à l'affût du gibier. L'ensemble formé par le sujet (S) et son environnement (E) apparaît comme un « champ » structuré de forces composé de zones d'attraction et de répulsion. Cette théorie du « champ » est inspirée à K. Lewin par la théorie de la *Gestalt*, mais aussi par la physique théorique qu'il suit avec intérêt.

La théorie des champs s'applique aussi aux groupes humains : une classe, un service dans une entreprise, une bande de jeunes, etc. On conçoit qu'il existe entre les personnes des phénomènes d'attraction et de répulsion comparables à des champs de forces. Le but de la dynamique des groupes sera donc, selon K. Lewin, d'étudier explicitement des champs de forces à l'intérieur des petites communautés humaines.

Les trois styles de leadership

Dans une expérience célèbre, réalisée à la fin des années 1930, K. Lewin et ses collègues, Ron Lippitt et Robert W. White, ont cherché à mesurer l'influence d'un type de direction sur un groupe de jeunes garçons de 10-11 ans. L'expérience consiste à former trois groupes dirigés respectivement par un leader de style autoritaire (il est directif, n'écoute pas les suggestions du groupe et prend les décisions seul), un leader de style démocratique (qui écoute le groupe, propose plus qu'il ne commande, suscite l'accord et l'adhésion du groupe) et enfin un leader de style laisser-faire (qui intervient très peu, se contentant au besoin de donner des conseils). Ayant confrontés ces trois

groupes à une même tâche, les auteurs s'attendaient à ce que le style démocratique soit le plus performant. En fait, les résultats sont plus contrastés. Le style autoritaire est aussi efficace que le style démocratique pour accomplir une tâche confiée au groupe. Le style laisser-faire est le moins performant. En revanche, dans le groupe démocratique, la satisfaction est la plus grande. Lorsque le leader est absent, le groupe à direction démocratique s'avère plus performant, alors que l'efficacité du style autoritaire s'effondre.
K. Lewin a été un des premiers à mettre en œuvre l'expérimentation en psychologie sociale, mais il est aussi un théoricien convaincu. Il a défendu une approche à la fois théorique et expérimentale. On lui attribue souvent cette formule : « Rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie. » Esprit progressiste, il était aussi très soucieux de l'utilité sociale de la recherche en psychologie sociale.
Principaux ouvrages : *A Dynamic Theory of Personality*, 1935 ; *Principles of Topological Psychology,* 1936 ; *Authority and Frustration*, 1944.

LOCKE, JOHN
(1632-1704)
Philosophe anglais, il est considéré comme l'un des fondateurs du libéralisme en politique. Il est également l'un des fondateurs de l'empirisme en théorie de la connaissance. John Locke n'a encore rien publié lorsqu'il revient en janvier 1689 d'un exil de six années en Hollande (Secrétaire particulier du comte de Shaftesbury, il s'est réfugié avec ce cernier en Hollande en 1682, au moment de la réaction Tory, lorsque la situation politique devenait dangereuse pour les gens d'opinion modérée). Il a avec lui deux manuscrits : les *Traités du gouvernement civil,* qui paraîtront en décembre sans nom d'auteur, et un *Essai philosophique sur le gouvernement humain,* publié la même année, qui va connaître immédiatement un succès considérable des deux côtés de la Manche.

Théorie politique
Dans son deuxième *Traité sur le gouvernement civil* (1690), Locke soutient que les hommes sont entrés en contrat politique pour protéger et défendre leur vie, leur biens, leur propriété. Le but ultime du gouvernement civil est donc de protéger l'individu, ses biens, sa liberté. Dans ses *Lettres sur la tolérance*, 1689, il prône la séparation entre autorité politique et religieuse et défend vigoureusement le droit à la liberté d'opinion religieuse. « La liberté absolue, la liberté juste vraie, une liberté égale et impartiale, voilà ce dont nous avons besoin ».
Locke y définit les principes d'un régime parlementaire moderne. Il est clair, affirme Locke, « que la monarchie absolue, considérée par certains comme le seul gouvernement au monde, est en fait incompatible avec la société civile et qu'elle ne peut même pas, par suite, constituer une forme de gouvernement civil ». Pour lui, « dans tous les États, la première et fondamentale loi positive est celle qui établit le pouvoir législatif », mais ce pouvoir lui-même reste soumis au peuple qui l'a créé et qui conserve toujours « le pouvoir suprême de dissoudre et de changer la législature quand il s'aperçoit que celle-ci agit d'une manière contraire à la mission qui lui a été confiée ».

Théorie empiriste de la connaissance
Locke est également considéré comme le père de l'empirisme. Il critique la doctrine cartésienne selon laquelle il existe en l'homme une raison innée, qui est source de ses capacités à connaître. Pour Locke notre esprit est au départ comme une page blanche sur laquelle viennent s'inscrire les connaissances par l'expérience. Les idées simples nous

viennent des sens. Pour autant, il n'est pas « sensualiste » : les idées simples se composent entre elles pour former des catégories générales.

LYOTARD, JEAN-FRANÇOIS
(1924-1998)
Après avoir fondé le groupe Socialisme ou Barbarie, avec Cornelius Castoriadis et Claude Lefort, avoir dérivé « autour de Marx et de Freud » (*Dérive à partir de Marx et de Freud*, 1973), Jean-François Lyotard s'éloigne du marxisme et devient le penseur de la postmodernité (*La Condition postmoderne*, 1979 ; *Le Postmoderme expliqué aux enfants*, 1986 ; *Moralités postmodernes*, 1993). La postmodernité est définie comme une époque de l'histoire contemporaine marquée par la « fin des métarécits » de la modernité, c'est-à-dire la croyance en la vertu du progrès, de la raison et de l'avenir meilleur.

MACHIAVEL, NICOLAS
(1469-1527)
On raconte que César Borgia, issu d'une famille romaine influente dans l'Italie de la Renaissance, fit assassiner son frère Giovanni. Puis il donna l'ordre de tuer Alphonse, roi de Naples, afin d'étendre son pouvoir. Réputé pour sa cruauté, sa traîtrise et sa fourberie politique, César Borgia reste pourtant un modèle de réussite politique pour Nicolas Machiavel, en mission à ses côtés entre 1501 et 1503. Cet engouement étrange fit souvent de son œuvre *Le Prince* (1513, publié en 1532) un manuel cynique d'instauration de la tyrannie, ce qui est loin d'être évident.
Né à Florence en 1469, N. Machiavel est en contact direct avec la réalité politique de son temps : secrétaire à la Seigneurie florentine de 1498 à 1512, ses fonctions sont certes anecdotiques, mais elles lui laissent le temps de se faire une idée de la politique. Son œuvre nous invite à saisir toute la complexité et la subtilité de la politique.

Une politique de l'action
Le rôle du prince (sa « virtu ») est de construire des digues, des remparts (ce sont les lois, les institutions fortes…) pour endiguer le fleuve impétueux de l'histoire marqué par le hasard (la « fortune ») et les passions humaines dévastatrices.

L'homme politique, le lion et le renard
Si les événements et les circonstances déterminent largement la conduite du prince, alors ils lui dictent les normes morales à suivre. Pour N. Machiavel le monde est soumis au chaos et à la violence des passions. La fondation de la cité passera par une nécessaire canalisation de ce chaos, fin qui justifie tous les moyens mis en œuvre, même les plus brutaux puisqu'elle conduit à la paix et à la liberté. Seul l'homme d'exception pourra y parvenir : il devra se faire à la fois lion et renard. Il sera lion quand, pour acquérir et conserver le pouvoir, l'usage de la force sera nécessaire. Il faut parfois se livrer à des actions que la morale réprouve afin de maintenir des conditions de vie précieuses que les lois assurent. Aussi, cette violence n'est pas destructrice mais constructive, là où parfois l'absence d'action ou la bonté du dirigeant peuvent conduire au malheur de son peuple, à la destruction de son pays ou à sa propre destitution.
Cette action-là est immorale. César Borgia, par une utilisation efficace de la violence, a unifié, pacifié et fidélisé la Romagne. En des temps troublés, cela n'a pas de prix pour N. Machiavel. Le prince doit aussi se faire renard : la ruse sera sa seconde vertu. Maître des apparences, il doit tâcher de gagner l'estime de son peuple, lui laissant croire qu'il est porteur de qualités morales.

Le Prince, livre des républicains ?
Si le « machiavélisme », dans son acception la plus négative, est souvent ce que l'on retient de l'œuvre de N. Machiavel, *Le Prince* fut pourtant longtemps considéré comme une œuvre fondatrice de la modernité et de la laïcité. À travers cette politique détachée du pouvoir spirituel et par là de la moralité, Baruch Spinoza (1632-1677), Montesquieu (1689-1755) ou plus tard Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) verront en N. Machiavel un fervent républicain, apôtre de la liberté. Le « miroir des princes » que nous propose Machiavel, loin d'être flatteur pour le pouvoir, en montre les perpétuelles compromissions. Loin de faire l'apologie de la mystification politique, il la dénoncerait plutôt.
Aujourd'hui encore, le Florentin suscite des polémiques. Léo Strauss, philosophe politique, voit en lui un apôtre du vice, un « démon » selon ses propres mots, qui enseigne des propos scandaleux aux dirigeants et leur donne le

secret des dérives modernes. Claude Lefort, au contraire, considère l'œuvre de Machiavel comme l'antidote à ces dérives de la politique moderne : au-delà de la duplicité, de l'usage de la force, c'est l'autonomie du peuple, difficile et longue, que vise Machiavel, qui contribue par là à faire accepter l'idée moderne et laïque de l'État.

Principaux ouvrages : *Le Prince*, 1513 *Discours sur la première décade de Tite-Live*, 1513-1520 ; *L'Art de la guerre*, 1521.

MALINOWSKI, BRONISLAW K.
(1884-1942)

Anthropologue anglais d'origine polonaise (il est né à Cracovie). Avec sa thèse de doctorat en anthropologie sur la famille chez les Aborigènes (1913), il prend conscience du rôle central de la famille dans l'organisation sociale et surtout de l'importance de mener des études de terrain, tant les documents de seconde main sont difficiles à interpréter. Il s'engage alors dans plusieurs grandes enquêtes en Mélanésie, en Nouvelle-Guinée et en Australie.

À la suite d'un séjour dans les îles Trobriand (de 1915 à 1918), il publiera *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1922), une des plus grandes œuvres de l'anthropologie, dans laquelle il décrit la célèbre institution de la kula, sorte de dons cérémoniels entre tribus qui se pratiquent dans les îles de Polynésie.

Son autre ouvrage *La Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives* (1927) se veut une réponse à *Totem et Tabou* (1913) de Sigmund Freud. Malinowski y conteste l'idée de l'universalité du complexe d'Œdipe et celle du mythe du meurtre du père qui serait constitutif des sociétés humaines. Pour l'anthropologue, le complexe d'Œdipe est une caractéristique des sociétés patriarcales. Malinowski a rejeté les courants évolutionniste et diffusionniste au nom de leur propension à reconstruire une histoire hypothétique. De toute façon, son travail de terrain dans une communauté mélanésienne ne pouvait que l'éloigner de toute réflexion historique.

Le théoricien et l'homme de terrain

Son principal apport méthodologique est « l'observation participante ». Elle consiste en une immersion complète dans la population étudiée, dont il faut apprendre la langue, partager la vie quotidienne et observer les faits les plus menus. Cette méthode permet non seulement de comprendre de l'intérieur les conduites, mais aussi de distinguer les discours et les règles énoncés par le groupe des pratiques réelles.

Malinowski est un observateur hors pair, soucieux du détail. Malinowski a élaboré une théorie « fonctionnaliste » de la culture. Il critique les interprétations selon lesquelles certaines institutions sociales ne pourraient s'expliquer que comme des survivances du passé. Selon lui, si certains éléments culturels (règles, rites, coutumes…) perdurent au sein d'une société, c'est qu'ils répondent à une fonction sociale précise. L'auteur *d'Une théorie scientifique de la culture* (1944) prend l'exemple des fiacres dans les sociétés modernes.

S'il existe encore quelques fiacres qui circulent, ce n'est pas parce qu'ils sont un résidu du passé, mais parce qu'ils possèdent une utilité actuelle : la circulation touristique. Malinowski en vient à soutenir que toutes les institutions sont liées à une fonction sociale et dérivent de besoins biologiques sous-jacents.

Principaux ouvrages : *Les Argonautes du Pacifique occidental*, 1922 ; *La Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*, 1927 ; *La Vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie*, 1929 ; *Les Jardins de corail*, 1935 ; *Une théorie scientifique de la culture*, 1944 ; *Journal d'ethnographe*, 1967.

MALTHUS, ROBERT THOMAS
(1766-1834)
› ***Malthusianisme***

MARCH, JAMES G.
(Né en 1928)
Dès 1958, avec *Les Organisations*, rédigé avec Herbert A. Simon, James G. March offrait un nouveau visage de l'entreprise. Loin des modèles rationalistes qui voient l'entreprise comme une organisation rationnelle, animée d'objectifs stratégiques clairement définis, cette approche consiste au contraire à montrer qu'elle est composée d'acteurs aux objectifs multiples et dont la rationalité est limitée (par le manque d'information, l'incertitude).
Contre le mythe du manager stratège, qui opère ses choix par l'analyse rigoureuse des problèmes et la détermination d'une solution optimale, J. March propose un modèle de résolution de problème très différent : le modèle de la poubelle.

Le modèle de la poubelle
Le modèle de la poubelle (ou « *garbage can model* », décrit la décision dans les « anarchies organisées » comme le fruit d'une rencontre fortuite entre un problème et une solution (« A Garbage Can Model of Organizational Choice », *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, 1972).
Les entreprises connaissent des problèmes et des enjeux multiples, liés à l'organisation du travail, à la connaissance de l'environnement, à la communication interne, à la production, à la recherche de clients, à la décision… Mais les processus de décisions stratégiques ne se rapportent pas à une analyse exhaustive des problèmes et des solutions disponibles. Souvent, un dirigeant se saisit d'un problème parce qu'une solution disponible passe à proximité (proposée par un consultant par exemple). Par ailleurs, les objectifs d'une entreprise étant multiples (assurer la rentabilité, la qualité des produits, la conquête de nouveaux marchés), les priorités peuvent être floues ou fluctuantes pour les salariés. Certains responsables peuvent mettre en avant des objectifs qui ne sont pas jugés prioritaires par d'autres. De nombreux problèmes peuvent rester en suspens en attendant que surgisse tout à coup une solution, qui sera abandonnée plus tard, parce que jugée trop coûteuse…
Principaux ouvrages : (avec H.A. Simon) *Les Organisations. Problèmes psychosociologiques*, 1958 ; *Décisions et organisations*, 1991.

MARSHALL, ALFRED
(1842-1924)
› ***Néoclassiques***

MARX, KARL
(1818-1883)
Karl Marx est un homme du XIX^e^ siècle, époque marquée par l'expansion capitaliste, la constitution des classes ouvrières en Europe et leurs premières grandes luttes. C'est ce monde qu'il cherche à penser en intégrant plusieurs acquis théoriques de la philosophie allemande, et notamment Georg W.F. Hegel, de l'économie politique anglaise, dont Adam Smith, David Ricardo et Thomas R. Malthus sont les principales figures, du socialisme « utopique » français (le comte de Saint-Simon, Charles Fourier, Étienne Cabet) et les contemporains de K. Marx (Pierre Joseph Proudhon, Louis Blanqui, les anarchistes) avec lesquels il est en débat.

Le matérialisme historique et dialectique
En 1859, dans l'avant-propos de la *Contribution à la critique de l'économie politique*, K. Marx résume en un passage célèbre les grandes lignes de sa conception matérialiste de l'histoire. Tout débute par ce postulat : le fondement de la société réside dans la vie

matérielle. Par le travail, l'homme se produit lui-même en même temps que la société.
Sa critique de l'hégélianisme l'a conduit à « renverser » les positions idéalistes et à affirmer une conception matérialiste où la société apparaît comme une sorte de pyramide. Le socle en est formé par la base matérielle, l'économie, sur laquelle s'échafaudent la politique, le droit, puis les idées. Le mode de production d'une société est composé de « forces productives » (les hommes, les machines, les techniques) et de « rapports de production » (esclavage, métayage, artisanat, salariat). Au cours de l'histoire, plusieurs modes de production se sont ainsi succédé : antique, asiatique, féodal et bourgeois. Arrivées à un certain degré de développement, les forces productives entrent en conflit avec les rapports de production. C'est alors que « commence une ère de révolution sociale ». Les exégètes ont beaucoup discuté sur ce qu'il faut exactement entendre par « base matérielle de la société », sur la façon dont s'articulent les « forces productives » et les « rapports de production ». Sur ce point, les textes de K. Marx sont souvent imprécis, ambigus et variables. K. Marx professe parfois un déterminisme économique sommaire et une mécanique implacable des lois de l'histoire. À d'autres moments, il propose une vision plus ouverte et complexe de l'organisation sociale.

La critique du capitalisme
L'auteur du *Capital* a voulu à la fois faire œuvre critique et scientifique. K. Marx pense mettre au jour des lois d'évolution qui minent le capitalisme et le condamnent à la disparition.
La concurrence conduit les capitalistes à une accumulation permanente. De cette loi d'accumulation, K. Marx déduit plusieurs tendances d'évolution : la tendance à la mécanisation de plus en plus grande de la production ; la concentration du capital aux mains de quelques capitalistes ; l'augmentation du chômage et la paupérisation croissante du prolétariat apparaissent comme la « loi générale de l'économie capitaliste » ; la loi de baisse tendancielle des taux de profit, qui provient de l'augmentation du capital constant (les machines) par rapport au capital variable (les salariés).
K. Marx adhère à la loi de la valeur-travail de D. Ricardo, selon laquelle la valeur d'un bien provient du travail humain ; l'exploitation et la concentration du capital constant (les machines) conduisent à augmenter sans cesse les capacités de production au détriment des possibilités de consommation (à travers les revenus distribués). D'où les crises de surproduction qui ne manquent pas d'advenir et qui marquent périodiquement le capitalisme.
K. Marx pensait que ces crises devaient s'aggraver au fil du temps jusqu'à, finalement, devenir insurmontables. De plus, la paupérisation allait conduire, selon lui, à la révolte des masses. Ici, la logique économique laisse place à une logique sociale : la révolte des opprimés contre le système.

Les classes sociales, l'État, les idéologies
On oppose souvent le *Manifeste du parti communiste*, dans lequel K. Marx déclare qu'il n'existe que deux classes fondamentales, et *Les Luttes de classes en France*, 1848-1850, dans lequel il décrit sept classes et fractions de classes différentes. En fait, il n'y a pas de contradiction, ces interprétations n'ayant pas le même statut. Dans le *Manifeste du parti communiste* (qui est un texte de propagande), K. Marx se préoccupe en premier lieu de la lutte entre classes sociales qui met aux prises dans la société capitaliste deux classes fondamentales (qui sont toutes deux porteuses d'un projet historique) : la bourgeoisie et le prolétariat. Entre les

deux, la « petite bourgeoisie » rejoint les rangs de l'une ou de l'autre. Et cette lutte doit conduire à la révolution, si les travailleurs savent s'organiser en un parti qui permettra le renversement de la société bourgeoise.
Les Luttes de classes en France se veut une analyse empirique d'un moment particulier de l'histoire. K. Marx y décrit avec précision les fractions de classes, leurs alliances et comment elles s'organisent autour des deux classes fondamentales. Il faut donc distinguer, dans l'usage de la notion de classe, la théorie dynamique des classes (qui s'organise autour de deux pôles) et l'analyse descriptive qui se préoccupe de la composition des groupes sociaux dans les détails de leur structure, de leur évolution, de leur comportement.
Concernant la conception de l'État, K. Marx défend dans certains textes une vision instrumentale. L'État se trouve réduit à un rôle simple, direct et brutal : c'est un instrument aux mains de la classe dominante (la bourgeoisie) destiné à dominer la classe des prolétaires. La police et l'armée sont là d'abord pour mater les insurrections populaires ; la justice est au service des puissants… L'analyse est peu nuancée. Il faut dire que K. Marx écrit cela en 1848 en France, à une époque où une répression sévère s'est abattue contre le peuple insurgé. Dans d'autres textes, il nuance ses propos. Pour assurer sa domination, la bourgeoisie confie la gestion de ses intérêts généraux à une superstructure étatique qui bénéficie d'une certaine autonomie. Parfois, l'État s'élève même « au-dessus des classes » pour rétablir un ordre social menacé. C'est le cas avec le bonapartisme.
On trouve aussi chez K. Marx des éléments pour une théorie des idéologies, de la religion de l'aliénation. Ces théories, qui ne sont pas systématisées, vont donner du fil à retordre aux exégètes marxistes.
Le marxisme a une importance considérable sur la politique, mais aussi sur les sciences sociales au XX^e^ siècle. Il n'est guère de disciplines – sociologie, science politique, économie, histoire, économie – qui n'ait été durablement influencé par le marxisme. À partir des années 1980, le marxisme va entrer en déclin pour ne se maintenir que dans des sphères marginales des sciences sociales.
Principaux ouvrages : *L'Idéologie allemande*, 1845 ; *Manifeste du parti communiste*, 1848 *Travail salarié et capital*, 1849 ; *Capital*, 3 tomes, 1867, 1885 et 1894.

MAUSS, MARCEL
(1872-1950)
Inlassable chercheur, Marcel Mauss n'a jamais écrit d'ouvrages de synthèse et beaucoup de ses textes sont inachevés. Son œuvre, riche et complexe, est composée d'articles publiés dans diverses revues. C'est une œuvre ouverte et non systématique, interrogeant les champs de la sociologie, de l'ethnologie et de l'anthropologie. Il faudra attendre 1950 pour que Georges Gurvitch rassemble les principaux articles de M. Mauss dans *Sociologie et anthropologie*. Sociologue en même temps que socialiste, il mena une vie politique intense, fut l'ami de Jean Jaurès et rédigea de nombreux articles dans *L'Humanité* ou *Le Populaire*.

L'influence de l'oncle Durkheim
Né à Épinal en 1872 dans une famille de rabbins, M. Mauss étudie d'abord la philosophie à Bordeaux (agrégé en 1893), avant de rejoindre le groupe de sociologues réunis par son oncle maternel É. Durkheim, dont il deviendra le premier collaborateur. M. Mauss se distingue cependant d'É. Durkheim en introduisant une dimension anthropologique de cette sociologie naissante.

Le père de l'ethnologie française
Contre l'évolutionnisme, M. Mauss nie

la coupure, très forte à l'époque, entre civilisés et sauvages ou barbares. Il souligne l'historicité de toutes les sociétés, même archaïques, **et** refuse la catégorie de mentalité primitive de Lucien Lévy-Bruhl. Le paradoxe veut que cet « Ethnologue de cabinet », qui n'est jamais allé sur le terrain pour observer les peuples primitifs ait rédigé un *Manuel d'ethnographie* (1947), dans lequel il défend la monographie comme mode d'étude le plus apte à rendre compte des différentes complexités sociales. Grand inspirateur des enquêtes de terrain, M. Mauss a formé une génération d'ethnologues.

Le don et l'échange

Le texte le plus célèbre de M. Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » (*L'Année sociologique*, 1923-1924), analyse différents systèmes d'échange, de don et contre-don entre clans et tribus des bords du Pacifique. Reprenant notamment les travaux ethnographiques de Franz Boas (sur les dépenses somptuaires et les destructions de richesses dans le potlatch des Kwakiutls) et de Bronislaw K. Malinowski (sur le système d'échange de la kula des Trobriandais), M. Mauss s'interroge sur la signification sociale du don. Il montre qu'il y a une triple obligation : celle de donner, de recevoir et surtout de restituer les présents. L'échange-don, apparemment gratuit, est en fait « intéressé », il permet selon les cas de désamorcer l'hostilité réciproque, d'obtenir la reconnaissance sociale, de manifester une supériorité, de rivaliser pour le prestige, etc. Mais il ne se réduit jamais à un intérêt marchand. M. Mauss recherche ensuite la présence du don dans les économies et les droits anciens, ainsi que ses réminiscences dans nos sociétés utilitaristes. Pour lui, l'échange-don n'est pas un fait positif et sectoriel, mais cache un intérêt normatif et universel.

Du « fait social total » à l'« homme total »

C'est l'étude centrée sur l'échange et le don qui va servir de modèle théorique à la démonstration que les sociétés sont des totalités fonctionnelles. Comprendre le don oblige à s'intéresser à tous les aspects de la vie sociale. Mais découper la réalité sociale, isoler un élément pour l'étudier n'est qu'un premier temps de l'analyse, le but de la socio-anthropologie de M. Mauss étant de restituer la dynamique de l'ensemble, de saisir les réalités dans leur totalité. Forgée par M. Mauss dans la lignée du fonctionnalisme d'É. Durkheim, Alfred R. Radcliffe-Brown et B.K. Malinowski, la notion de « fait social total » est centrale dans son œuvre. Chaque fait social est total en ce qu'il concentre toutes les dimensions (économique, juridique, religieuse, esthétique ou morphologique) de l'humain. M. Mauss est passé des problèmes du symbolique et des faits sociaux totaux à l'« homme total », considéré dans ses trois dimensions : biologique, psychologique et sociale. Il a mis le corps au centre de sa conception de l'homme total et l'article « Les techniques du corps » (*Journal de psychologie*, 1936) ouvre un important champ ethnographique. Le corps humain est considéré par M. Mauss comme le premier de tous les outils. Dans « Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de "moi" » (*Journal of the Royal Anthropological Institute*, 1938), il montre que l'individu apparaît dans sa singularité propre (la personne) à la suite de longs processus sociaux de « subjectivation » de ce qui est extérieur à l'individu. Il y a traduction entre le corps et l'âme par l'intermédiaire du social. Avec « Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité » (*Journal de psychologie normale et pathologique*, 1926), il montre aussi que le sujet peut mourir, sans le vouloir, par le seul effet de son adhé-

sion aux croyances collectives.
M. Mauss a fait avancer l'anthropologie française sur la voie de l'autonomie et a défini son objet de connaissance. Son œuvre conserve une puissante valeur heuristique et les thèmes novateurs qu'il a abordés (la notion de personne, les techniques du corps, le sacrifice, etc.) sont loin d'être épuisés.
Principaux ouvrages : *Manuel d'ethnographie,* 1947 ; *Sociologie et anthropologie,* 1950 ; *Œuvres, 3 vol.,* 1968-1969 ; *Écrits politiques,* 1997.

MAYO, ELTON
(1880-1949)
› ***Organisation, Relations humaines (école des)***

MEAD, MARGARET
(1901-1978)
Son charisme, sa force de conviction et le succès de ses ouvrages auprès du grand public ou des spécialistes ont fait de Margaret Mead la « grande dame de l'anthropologie américaine » et une figure de proue du culturalisme. À l'université de Columbia, elle est l'élève de Franz Boas, l'inventeur de l'anthropologie culturelle, et se lie durablement d'amitié avec l'assistante de celui-ci, l'anthropologue Ruth Benedict.
À 24 ans, M. Mead se rend sur son premier terrain d'étude à Samoa, en Océanie. Son ouvrage *Coming of Age in Samoa* (1927) brosse un portrait quelque peu idyllique de la société samoa. Le livre fera grand bruit, car il compare l'adolescence des jeunes filles samoas, décrite comme une période paisible et de grande permissivité, à l'adolescence perturbée des jeunes Américaines. Dans les îles de l'Amirauté, en Nouvelle-Guinée, elle étudie ensuite les Manus avec le psychologue néozélandais qu'elle a épousé, Reo Fortune, et publie *Growing Up in New Guinea (*1930).
Dans ces deux premiers ouvrages, elle remet donc en cause l'universalité des troubles adolescents, mais aussi la notion de mentalité prélogique (Lucien Lévy-Bruhl) et le rapprochement entre mentalité primitive et mentalité enfantine (Sigmund Freud). Elle retourne en Nouvelle-Guinée pour étudier les types de personnalité en fonction de l'éducation dans trois groupes culturels distincts : arapesh, mundugumor, chambuli. Elle s'attache en particulier à mettre en lumière la manière dont la culture façonne les rôles distincts des hommes et des femmes. Elle publie sur ce sujet un ouvrage majeur *Sex and Temperament in Three Primitive Societies* (1935), puis un ouvrage plus général *L'Un et l'autre sexe* (1949). C'est en Nouvelle-Guinée qu'elle rencontre en 1933 celui qui deviendra son mari, l'anthropologue Gregory Bateson, lequel se tournera ensuite vers la psychiatrie. À Bali, elle réalise avec lui une enquête photo-ethnographique d'un genre pionnier (*Balinese Character*, 1942). Elle s'intéressera ensuite à la comparaison des caractères nationaux et aux changements sociaux dans les pays industrialisés.
M. Mead prit part avec vigueur aux combats de son temps : la lutte contre le racisme, le féminisme, l'éducation. Elle a participé activement à la diffusion d'une conception humaniste de l'anthropologie.

Libres adolescentes à Samoa, un mythe anthropologique ?
Dans *Coming of Age in Samoa* (1928), Margaret Mead dépeint une société samoa idyllique où les jeunes filles vivaient une adolescence sans conflits, heureuses et épanouies, dans un climat de grande permissivité sexuelle.
L'image était un peu trop belle ! Coup de tonnerre en 1983, l'anthropologue Derek Freeman publie un ouvrage, *Margaret Mead and Samoa, the Making and Unmaking of an Anthropological Myth*, accusant M. Mead d'avoir construit un mythe scientifique à par-

tir de sources peu fiables et interprétées de façon partiale. D. Freeman est retourné à Samoa et a refait l'enquête. Il a rencontré ses interlocuteurs et arrive à un constat très différent de celui de M. Mead. L'affaire déclencha une grande polémique dans le milieu de l'anthropologie américaine. Mais M. Mead n'a pu y participer : elle était décédée cinq ans plus tôt. Mais en 2001, l'ethnologue Serge Tcherkezoff recueille des témoignages actuels des Samoas. Il conclut que les critiques de D. Freeman étaient excessives (S. Tcherkezoff, *Le Mythe occidental de la sexualité polynésienne 1928-1999*, 2001).

Principaux ouvrages : *Coming of Age in Samoa*, 1927 (trad. française partielle *Mœurs et sexualité en Océanie*) ; *Growing Up in New Guinea. À Comparative Study of Primitive Education*, 1930 ; *Sex and Temperament in Three Primitive Societies*, 1935 ; (avec G. Bateson) *Balinese Character. À Photographic Analysis,* 1942 ; *L'Un et l'autre sexe. Les rôles d'homme et de femme dans la société*, 1949.

MERTON, ROBERT K.
(1910-2003)

Sociologue américain, Robert King Merton est entré dans la carrière au moment où deux personnalités dominaient la sociologie américaine : Paul F. Lazarsfeld, représentant de la sociologie empirique, et Talcott Parsons, tenant d'une sociologie théorique. Merton s'attachera à intégrer et dépasser ces deux versants de la sociologie.

Dans *Éléments de théorie et de méthode sociologique* (1949), il oppose avec humour les deux courants de la sociologie : les empiristes soucieux de validité des données et de la précision des faits, et puis les théoriciens « hardis » à formuler de grandes généralisations, à échafauder des théories. Les premiers disent : « Nous savons que c'est vrai, mais nous ignorons si ça a un sens. » ; les deuxièmes : « Nous savons que cela a un sens mais nous ignorons si c'est vrai. »

Ayant ainsi brocardé les deux attitudes opposées, Merton s'emploie alors à montrer l'influence réciproque de la théorie et de la recherche empirique.

Les théories de moyenne portée

En ce qui concerne les modèles théoriques, Robert Merton met en garde contre les théories à portée trop générale et défend avant tout l'intérêt des « théories de moyenne portée » (*middle range theory*).

Un autre axe des « Éléments » concerne la construction d'une typologie. Merton part d'un exemple : les modes d'intégration sociale. En croisant les données empiriques issues d'enquêtes et les conceptualisations logiques, on peut construire cinq types d'adaptations individuelles à la société : « le conformisme » (l'individu se soumet aux attentes du groupe), « l'innovation » (l'individu accepte les valeurs du groupe mais n'a pas fait siennes les normes sociales et les procédures habituelles), « le ritualisme » (l'individu reste figé dans un mode de comportement donné), « l'évasion » (l'individu vit en marge de la société) et « la rébellion » (l'individu conteste et combat les normes sociales). Ces modes d'adaptation forment autant de styles de vie caractéristiques de certains groupes sociaux.

Merton et la sociologie des sciences

Robert Merton a apporté une contribution majeure à la sociologie des sciences. En 1936, le jeune Merton avait passé un doctorat de philosophie consacré à la révolution scientifique en Angleterre au XVII^e siècle (*Science, Technology and Society in Seventeenth Century England*, 1938). Étudiant l'histoire d'un groupe de savants membres de la Royal Society of London, il avait constaté qu'ils étaient tous des protestants puritains. Dans la même optique

que Max Weber, montrant les liens entre le protestantisme et le capitalisme naissant, Merton soutenait dans sa thèse que l'essor des sciences anglaises pouvait être rapporté, au moins en partie, à des valeurs véhiculées par le puritanisme protestant. En 1942, Merton précisera quelles valeurs véhiculées par le protestantisme sont propices à l'esprit scientifique. Quatre principes lui paraissent essentiels : l'universalisme, qui admet que les connaissances scientifiques sont indépendantes des individus, de leurs opinions, leur culture, leur nationalité ou leur religion ; le « communalisme », qui défend l'idée du partage du savoir au sein d'une communauté ; le désintéressement, qui suppose que le savant travaille pour la connaissance pure, qu'il est intègre et honnête vis-à-vis des résultats qu'il avance ; le scepticisme enfin, qui est une attitude de critique et de doute favorable au progrès de la connaissance. Le respect de ces valeurs garantit, selon Merton, le déploiement d'une connaissance objective, rationnelle et rigoureuse. L'esprit scientifique ne peut s'expliquer par le seul mouvement naturel de la pensée. Il n'a pu émerger que dans un contexte social et culturel favorable. Cette éthique de la science n'est pas restée limitée au protestantisme. Elle est devenue la norme de toutes les communautés scientifiques. De fait, note Merton, dans les pays où les règles de l'autonomie de la science ne sont pas respectées, où la science est soumise à la religion (théocratie) ou à la politique (régimes totalitaires), la science ne peut pas vraiment se développer.
Avec son analyse, Merton lançait un champ nouveau de la sociologie : la sociologie des sciences.

Les prophéties autoréalisatrices
Reprenant une idée énoncée en 1928 par le sociologue William I. Thomas, selon laquelle la représentation que les individus ont d'une situation contribue à la créer, Robert K. Merton décrit le mécanisme de prophétie autoréalisatrice (*self-fulfilling prophecy*) : « La prophétie autoréalisatrice est une définition d'abord fausse d'une situation, mais cette définition erronée suscite un nouveau comportement, qui la rend vraie. »
Merton en donne de nombreux exemples. Celui du krach boursier : si les détenteurs d'actions imaginent à tort que le marché va connaître une forte baisse et décident de vendre leurs actions, ils précipitent ainsi le marché à la baisse. C'est donc leur diagnostic qui provoque le krach. Autre exemple, la névrose d'échec : si un étudiant est convaincu qu'il ne peut pas réussir à un examen, le stress et la démobilisation pourront le conduire à l'échec effectif.
Voici un autre cas qu'a développé Merton. Dans les syndicats américains, les ouvriers blancs cherchaient à exclure les Noirs au motif qu'ils étaient des briseurs de grève et des traîtres à la classe ouvrière. De ce fait, ils les rejettent hors du combat syndical et en font une main-d'œuvre isolée et déclassée qui reste souvent en dehors des mouvements de grève. La prophétie s'est réalisée…
Merton souligne aussi des phénomènes inverses : lorsqu'une prédiction d'un événement empêche celui-ci de se réaliser. Ainsi, quand les automobilistes craignent des embouteillages, ils peuvent décider d'emprunter massivement les transports en commun ou de différer leur départ. Ils rendent ainsi le trafic plus fluide…

MILGRAM, STANLEY
(1933-1984)
› ***Autorité***

MINTZBERG, HENRY
(Né en 1939)
Professeur de management à l'université McGill de Montréal, Henry Mintzberg, en dépit de son anticon-

formisme reconnu, est devenu un des grands noms de la théorie du management.
Il a commencé sa carrière dans l'industrie avant d'obtenir un doctorat de la Sloan School of Management du Massachusetts Institute of Technology (MIT) en 1968. Son premier livre, *Le Manager au quotidien* (1973), ouvre une perspective originale sur le métier de manager. En se fondant sur l'observation directe du travail quotidien de cinq grands dirigeants, H. Mintzberg montre que le manager passe le plus clair de son temps dans des réunions ou en rendez-vous, à parler, à écouter et à rencontrer des interlocuteurs de toutes sortes. Il réagit en direct à de multiples sollicitations, et son travail n'est donc nullement celui d'un pilote isolé qui mènerait de façon ordonnée et systématique des plans d'action élaborés par avance.
Cette vision du manager change radicalement la vision de l'action rationnelle proposée par la théorie managériale alors dominante.
H. Mintzberg montrera ensuite qu'en matière de choix stratégique aussi les décisions prises par les managers ne sont pas le produit d'une conception rationnelle et longuement mûrie. Le plus souvent, elles émergent plutôt à l'intersection des propositions et des échanges avec les collaborateurs, voire des « intuitions » du manager.
Dans ses ouvrages ultérieurs, H. Mintzberg s'attachera à proposer une véritable anatomie des organisations en décrivant les différentes composantes des entreprises (centre d'activité, sommet stratégique, ligne hiérarchique, logistiques), les dispositifs de coordination (ajustement informel, supervision directe, standardisation des procédés ou des résultats).
Ironique à l'égard des modes managériales et des recettes miracles, H. Mintzberg refuse d'analyser les organisations à partir d'un modèle unique. Il n'existe pas une forme d'organisation unique et encore moins une méthode de management idéale. Il en viendra à distinguer sept formes typiques d'organisation : entrepreneuriale, mécaniste, professionnelle, divisionnalisée, innovatrice, missionnaire, politique.
Principaux ouvrages : *Le Manager au quotidien : les dix rôles du cadre*, 1973 ; *Structure et dynamique des organisations*, 1982 ; *Le Management : voyage au centre des organisations*, 1989.

MONTESQUIEU
(1689-1755)
Montesquieu a vingt-six ans lorsque s'achève le règne de Louis XIV. Grand dévoreur de livres, curieux de tout, il hérite d'une charge de Président au Parlement de Bordeaux, qu'il revendra dix ans après pour se consacrer à sa vie mondaine, à ses voyages et à ses travaux littéraires. Montesquieu est un esprit libre, qui assume sans états d'âme son statut nobiliaire et sa fortune : son style est celui d'un homme heureux. Il occupe de ce fait une place assez ambiguë dans le Panthéon des grands auteurs « politiques » du XVIII^e^ siècle, car on ne trouve guère dans son œuvre la virulence polémique ou la passion réformatrice qui animent Voltaire ou Rousseau. *Les Lettres persanes*, publiées sans nom d'auteur en 1721 renversent astucieusement le miroir de l'exotisme et font décrire par des Persans fort civilisés et un brin ironiques les mœurs bizarres des tribus parisiennes : le succès est immédiat et durable.
Mais ce sont, bien sûr, les trente et un livres de *L'Esprit des Lois* qui font de Montesquieu un des théoriciens les plus admirés mais aussi les plus mal compris de son siècle, car on ne l'a souvent lu qu'à la lumière de bouleversements politiques survenus bien après lui.
Après une longue gestation, l'ouvrage paraît en 1748 à Genève, et sa publication est enfin autorisée à Paris deux ans après.

Les idées politiques
Les cinq premiers livres, consacrés pour l'essentiel à la nature et aux principes des différents gouvernements. Sa classification des « gouvernements » inspirée de la pensée grecque, un rejet du despotisme fondé sur la crainte ainsi qu'une préférence discrète pour les gouvernements monarchiques, fondés sur l'honneur et relayés par des corps intermédiaires. Pour les gouvernements républicains, ils ne sont plus représentés à l'époque où écrit Montesquieu que par la vieille république de Venise, et les républiques démocratiques fondées sur la vertu qui fait préférer à chacun l'intérêt collectif au sien n'appartiennent plus qu'à un souvenir lointain et fortement idéalisé de l'antiquité grecque. Les préférences de Montesquieu paraissent, assez normalement, orientées vers un régime monarchique dans lequel les vertus modératrices de la noblesse peuvent le mieux s'exprimer. Rien de très « moderniste » dans ce point de vue.
Mais la grande affaire de la pensée française, à cette époque, c'est l'Angleterre, qui fascine par son dynamisme et sa modernité. Le chapitre consacré à « la Constitution d'Angleterre » prend donc les institutions fondées en 1689 comme point de départ. En quelques pages, l'essentiel et posé sur ce que nous appelons aujourd'hui la « séparation des pouvoirs »… y compris les malentendus : Montesquieu ne propose nullement que des organes séparés et indépendants détiennent chacun exclusivement et jalousement une des trois puissances exécutive, législative et judiciaire. Tout son dispositif est avant tout pragmatique, aucune des trois « puissances », comme il les nomme, ne devant s'exercer sans partage ni de façon absolue.

MORIN, EDGAR
(Né en 1921)
Tout à la fois sociologue, anthropologue et philosophe, Edgar Morin est l'auteur d'une œuvre qui échappe aux classifications disciplinaires rigides. Au demeurant, le refus d'une spécialisation qui « mutile la pensée » est au cœur de l'entreprise de *La Méthode* (5 t., 1977-2001), visant à affronter la complexité de l'homme et du monde.

De la sociologie…
Au début des années 1950, le jeune E. Morin est un intellectuel sans attaches, qui vient de quitter le parti communiste et de rompre par là même avec un système de pensée qui a subjugué toute une génération d'intellectuels. Dans les années qui suivent, il va mener tour à tour une activité de sociologue (il entre au CNRS au début des années 1950), d'intellectuel, de journaliste, de spécialiste du cinéma, de directeur de revue. Intellectuel de gauche, il s'engage lors de la guerre d'Algérie et de la décolonisation. Avec Jean Duvignaud et Kostas Axelos, il fonde la revue Arguments, qui sera, de 1957 à 1962, un lieu de bouillonnement intellectuel pour les ex-intellectuels du parti communiste et de fondation d'une nouvelle pensée.
Ses travaux de sociologie de la culture débutent avec deux ouvrages sur le cinéma : Le *Cinéma* ou *l'Homme imaginaire* (1956) et *Les Stars* (1957). Le cinéma, nouvelle industrie de l'imaginaire, est vu sous un angle anthropologique. Car on ne peut comprendre la fascination qu'exerce cette « machine à rêve » sans prendre en compte l'imbrication du réel et de l'imaginaire, du quotidien et du fantastique, du vrai et de l'illusoire dans l'existence humaine. « Le réel est baigné, côtoyé, traversé, emporté par l'irréel. L'irréel est moulé, déterminé, rationalisé, intériorisé par le réel. » L'imaginaire ne doit pas être entendu comme une simple fiction, une évasion, une fuite dans un monde irréel. Reprenant un thème évoqué quelques années plus tôt dans *L'Homme et la Mort* (1951), E. Morin soutient

que l'univers cinématographique possède une double nature. Producteur de rêves, l'imaginaire est aussi une façon unique de voir le réel, de scruter le monde, d'appréhender des réalités qui, sans lui, nous échapperaient.
Dans les années 1960, il se consacre à une « sociologie du présent » avec *L'Esprit du temps* (t. 1, 1962), *La Rumeur d'Orléans* (1969) et de nombreux articles sur la jeunesse, la chanson, la télévision et des phénomènes considérés jusque-là comme futiles par les sociologues.
Avec *Commune en France : la métamorphose de Plozevet* (1967), Edgar Morin signe une monographie exemplaire sur la transformation d'une petite commune française au tournant des années 1960. La Métamorphose de Plozevet est un bel exemple d'analyse « multidimensionnelle » où les facteurs économiques, sociaux et idéologiques sont saisis dans leur imbrication pour expliquer la dynamique d'une micro-société en plein bouleversement. Un petit monde qui reflète des tendances globales de la société française tout en gardant un caractère singulier et local.

… à la pensée complexe
L'œuvre d'E. Morin connaît un tournant à partir de 1973, avec son ouvrage *Le Paradigme perdu*, suivi du monumental *La Méthode*. La pensée de la complexité devient alors le cœur de sa réflexion. L'ambition est de proposer une nouvelle démarche de pensée apte à appréhender la complexité des affaires humaines. Elle doit relever plusieurs défis et penser : l'articulation entre le sujet et l'objet de la connaissance ; l'enchevêtrement des divers facteurs (biologique, économique, culturel, psychologique…) qui se combinent dans tout phénomène humain ; les liens indissolubles entre l'ordre et le désordre ; les phénomènes humains en prenant en compte les interactions, les phénomènes d'émergence, d'auto-organisation ; l'événement dans ce qu'il a de créateur, de singulier, d'irréductible. L'auteur s'emploie à construire des outils mentaux destinés à affronter la complexité, tels que le « principe hologrammatique », la récursivité, la dialogique, l'émergence, l'écologie de l'action.
Parallèlement, E. Morin tente d'appliquer sa démarche à l'étude des phénomènes sociaux concrets comme l'URSS, l'Europe, ou encore les défis de la mondialisation. Il en ressort une vision du monde social où ordre et désordre se mêlent, où les actions individuelles et les événements sont à la fois des produits et des producteurs de la dynamique sociale, où les phénomènes d'émergence, d'auto-organisation et de bifurcation sont constitutifs de l'ordre social.

De la vie des idées
L'œuvre d'E. Morin ne peut se comprendre sans référence à sa vie personnelle. Cette « dialogique » entre son existence et sa pensée, E. Morin ne la nie pas et en assume au contraire pleinement les liens. « Je travaille les idées qui me travaillent. » D'où la publication de ces nombreux « journaux » : *Le Vif du sujet* (1969), *Journal de Californie* (1970), *Journal d'un livre* (1981), où il met à nu les ressorts intimes de sa pensée, les conditions matérielles et psychologiques dans lesquelles il a été amené à concevoir ses livres.
Conscient des limites et des contingences de la pensée, E. Morin a aussi apporté une réflexion riche et originale sur la vie des idées et la formation des idéologies (*Autocritique*, 1959 ; *Pour sortir du XX^e siècle*, 1981 ; Les *Idées*, 1991).
Principaux ouvrages : *L'Homme et la Mort*, 1951 ; *Le Cinéma ou l'Homme imaginaire*, 1956 ; *Commune en France : la métamorphose de Plozevet*, 1967 ; *Le Paradigme perdu : la nature humaine*, 1973 ; *Sociologie*, 1984 ; *Terre-Patrie*, 1993 ; *La Méthode* : t. 1, *La Nature*

de la nature, 1977 ; t. 2, *La Vie de la vie*, 1980 ; t. 3, *La Connaissance de la connaissance*, 1986 ; t. 4, *Les Idées : leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, 1991 ; t. 5, *L'Humanité de l'humanité. L'identité humaine*, 2001.

NORTH, DOUGLASS C.
(Né en 1920)
Économiste américain, il reçut le prix Nobel d'économie en 1993. Toute son œuvre est consacrée à répondre à la question : pourquoi certaines nations se développent-elles et d'autres non ? Ce ne sont pas les ressources de l'environnement qui expliquent, selon Douglass C. North, la croissance des nations. Des États richement dotés en ressources naturelles végètent (comme en Afrique). D'autres maigrement dotés sont, au contraire, riches (comme le Japon). Pour D.C. North, c'est du côté des institutions économiques qu'il faut aller chercher les sources de la croissance. Il définit ces institutions comme l'ensemble des règles formelles (lois, constitutions, règlements) et informelles (conventions, routines, code de conduite, normes de comportement). North est le chef de file d'un courant de la science économique nommé « *New Institutional Economics* » (NIE). Il met l'accent sur la façon dont les institutions incitent ou non les individus à créer des richesses. Certaines sociétés encouragent les individus à devenir pirates, rentiers, stars ou guerriers. Pour qu'une société favorise le dynamisme économique, c'est-à-dire que des individus créent des entreprises et cherchent à faire croître leur richesse, il faut que la propriété privée se développe et que des « droits de propriété » garantissent leurs ressources.
Dans l'approche de D.C. North, l'innovation et l'initiative individuelle ne sont pas une variable extérieure au système économique. Les innovations techniques, l'accumulation du capital, l'éducation, etc. ne sont pas des moteurs de la croissance, ils en sont des effets. Les causes profondes sont à chercher dans les institutions.
Principaux ouvrages : *Structure and Change in Economic History*, 1981 ; *Institutions, Institutional Change and ; Economic Performance*, 1990.

PARETO, VILFREDO
(1848-1923)
Économiste et sociologue italien, Vilfredo Pareto a passé sa carrière de professeur à Lausanne. Il a fondé une théorie générale de la société dans laquelle il cherche à articuler l'économie et la sociologie. La sphère de l'économie est celle où règnent les « actions logiques » (les conduites sont fondées sur l'intérêt et le calcul) ; le domaine d'étude de la sociologie est celui où règnent les « actions non logiques » (c'est-à-dire fondées sur les sentiments ou les croyances).
Les actions non logiques sont le produit de ce que V. Pareto nomme les « résidus ». Ce sont en quelque sorte des « instincts », des besoins fondamentaux qui impulsent certaines actions humaines. Ainsi, le besoin de conserver « l'intégrité de l'individu et de sa descendance » conduit les hommes vers des pratiques comme la vendetta (qui vise à restaurer l'intégrité morale de la famille) ou les rites de purification (destinés à maintenir l'intégrité morale de l'individu). V. Pareto distingue plusieurs classes de résidus, selon qu'ils sont tournés vers la socialité, vers l'intégrité de l'individu, vers la sexualité…
Bien que certaines de ces actions soient non logiques, l'homme a besoin de leur donner un semblant de cohérence. V. Pareto appelle « dérivations » les arguments et les théories destinés à justifier ces actes non logiques. En terme freudien, on parlerait de « rationalisations ». Les dérivations sont un « vernis logique » placé sur des actions qui ne le sont pas. Les cosmologies, les religions, les mythes, les idéologies politiques… sont autant de dérivations.
Comme économiste, V. Pareto a apporté une contribution majeure à la théorie du marché en élargissant et approfondissant les travaux de Léon Walras sur l'équilibre général.
Tous les économistes ont appris la notion d'« optimum de Pareto ». C'est un état de la répartition des ressources dans lequel on ne peut plus améliorer le bien-être d'un individu sans dégrader celui d'au moins un autre.
Principaux ouvrages : *Cours d'économie politique,* 1896 ; *Les Systèmes socialistes*, 1902 ; *Traité de sociologie générale*, 1916.

PARSONS, TALCOTT
(1902-1979)
Sociologue américain. Professeur à Harvard à partir de 1937, Talcott Parsons fut, dans les années 1950 et 1960, le « pape » de la sociologie américaine. Influencé par les auteurs européens (il fit ses études à Heidelberg en Allemagne), il a cherché à échafauder une théorie globale de la société. À l'époque, ce projet prenait le contrepied de la tendance très empiriste de la sociologie américaine.

Une théorie de l'action
La théorie de T. Parsons se veut d'abord une théorie de l'action individuelle et de ses finalités. Mais ce qu'il cherche surtout à expliquer, c'est la mise en correspondance des actions entre elles pour former un système social. Si l'action individuelle ne répondait qu'à des motifs individuels, personnels, aucune société ne pourrait fonctionner. Les actions sont donc socialisées par les rôles que chacun doit tenir.
Pour qu'une société stable puisse exister, il lui faut répondre à plusieurs fonctions : l'adaptation à l'environnement (*Adaptation* = A), la poursuite d'objectifs (*Goal* = G), car un système ne fonctionne que s'il est orienté vers un but, l'intégration interne du système (*Intégration* = I) et enfin l'entretien des modèles et des normes (*Latent Pattern Maintenance and Tension Management* = L). Le sigle AGIL sert de procédé mnémotechnique pour penser les fonctions d'un système ou sous-système social.
À chacune de ces fonctions correspond

un sous-système : le sous-système économique vise l'adaptation (production de biens), le sous-système culturel est chargé du maintien de la définition des normes et des valeurs, le sous-système politique est chargé de la définition des fins, enfin le sous-système social est chargé de l'intégration sociale. Et chaque sous-système répond aux quatre fonctions AGIL.T. Parsons tentera de le montrer pour le système économique dans *Economy and Society*, écrit en 1956 avec Neil Smelser. Ainsi, si le sous-système économique assume globalement la fonction de production pour la société dans son ensemble, il doit aussi socialiser les travailleurs, définir ses propres finalités, maintenir ses normes.

À partir de ce modèle fonctionnel et systémique, T. Parsons cherche à expliquer les différentes institutions sociales de la société américaine : la famille, la police, la justice, l'enseignement, la religion, dans leurs fonctions et leurs logiques internes. Ces systèmes sont ouverts et évolutifs : la famille américaine, par exemple, est fondée sur le libre choix des époux, de même que l'entrée dans une profession.

D'une certaine façon, la construction théorique de T. Parsons vise à résoudre un problème : comment comprendre l'organisation d'une société et son évolution équilibrée dans un pays libre où les hommes choisissent librement leurs activités ?

Les sociétés et leurs évolutions

Muni de ce modèle, T. Parsons tentera dans une seconde partie de son œuvre de forger une vision évolutionniste de la société. Un évolutionnisme ouvert, inspiré de la cybernétique, de la science des systèmes, qui admet la diversité des trajectoires évolutives et l'interdépendance des facteurs.

Pour lui, la société américaine correspond au degré le plus élevé dans l'échelle de l'évolution du fait de sa complexité et de son ouverture, qui laissent place à la liberté des individus.

On a reproché à T. Parsons sa vision trop « intégrée » et cohérente de la société et des institutions. Sa conception de la société en termes de fonction et de système en a fait un dispositif trop bien régulé, sans désordre ni conflit, ni contradiction interne.

Le sociologue Charles W. Mills (1916-1962) a ironisé sur la volonté de T. Parsons de construire « une suprême théorie » qui prétendait englober la société tout entière, son histoire et la place des individus dans celle-ci.

L'abandon actuel du fonctionnalisme et de toute ambition de construire une théorie générale de la société a plongé l'œuvre de T. Parsons dans l'oubli.

Principaux ouvrages : *The Structure of Social Action*, 1937 ; *The Social System*, 1951 ; (avec R.F. Bales, E.A. Shils) *Working Papers in the Theory of Action*, 1953 ; (avec R.F. Bales) *Family, Socialization and Interaction Process*, 1955 ; (avec N. Smelser) *Economy and Society*, 1956 ; *Social Structure and Personality*, 1964.

POLANYI, KARL

(1886-1964)

Père de la socio-économie, Karl Polanyi est un juif hongrois né à Budapest en 1886. Très tôt, il prend ses distances avec le libéralisme économique et le marxisme, dont il récuse le déterminisme. En 1933, il s'exile en Grande-Bretagne, puis rejoint les États-Unis après 1946, où il meurt en 1964.

Dans son ouvrage *La Grande Transformation* (1944), K. Polanyi décrit « l'ascension et la décadence de l'économie de marché » des années 1830 aux années 1930. Cette période marque, selon lui, la tentative d'imposer un marché libre de la terre, du travail et de la monnaie. Cependant, elle aurait provoqué tant de tensions économiques et sociales qu'elle a imposé la réaction dirigiste après la crise des années 1930.

Pour K. Polanyi, l'instauration d'un

marché libre correspond à une période très courte de l'histoire économique, à laquelle il a fallu rapidement mettre fin. Dans l'ouvrage collectif *Les Systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), K. Polanyi veut montrer, par l'étude historique du commerce dans l'Antiquité (Mésopotamie, empire du Dahomey, etc.), que les institutions du marché ne sont pas universelles. Appliquer la notion moderne de marché au commerce antique relève, selon lui, d'une « inversion des perspectives ». Durant l'Antiquité, le commerce est encore « encastré » dans le tissu social, politique et religieux. Les marchands babyloniens étaient des fonctionnaires et non des commerçants privés.

La thèse de l'« encastrement » (« *embeddedness* ») a été reprise par de nombreux socio-économistes et historien de l'économie. Le sociologue américain Mark S. Granovetter tempère cependant les assertions de K. Polanyi (« Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, 1985). Dans les sociétés où l'économie de marché ne s'est pas imposée, l'économique et le social ne sont pas aussi fortement connectés que le croit K. Polanyi. Ensuite, au cours du XIX^e^ siècle, le « désencastrement » a été beaucoup moins radical que ne le présuppose l'auteur de *La Grande Transformation*.

Pour M. Granovetter donc, l'histoire économique n'est ni le produit d'individus qui, toujours et partout, seraient à la recherche de leur intérêt économique bien compris (version libérale), ni le théâtre de fusions puis de ruptures radicales entre la société et le marché (version polanyienne). Une approche socio-économique exigerait donc des lectures historiques et des interprétations plus fines.

Par ailleurs, la thèse de l'encastrement de l'économie antique, reprise et largement diffusée par Moses Finley est aujourd'hui fortement remise en cause au regard des travaux récents sur l'économie de l'antiquité. (l'économie du monde romain, Jean Andreau, 2010).

Principaux ouvrages : *La Grande Transformation*, 1944 ; *Les Systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, 1957.

POPPER, KARL R.
(1902-1994)

Le philosophe des sciences Karl Popper naît à Vienne en 1902, à un moment où la capitale autrichienne est le centre culturel de l'Europe. Durant sa jeunesse, l'adolescent suit avec passion les débats intellectuels qui se nouent autour du marxisme, de la psychanalyse ou encore de la théorie de la relativité du jeune Albert Einstein.

Très tôt, il est amené à s'interroger sur la scientificité de certaines de ces théories, notamment du marxisme auquel il adhérera un temps. Enseignant les mathématiques et la physique dans les collèges, il poursuit ses réflexions épistémologiques sur la nature de la science et publie en 1934 sa *Logique de la découverte scientifique*.

Issu d'une famille juive protestante, l'arrivée du nazisme l'oblige à fuir en Nouvelle-Zélande. Après la guerre, il vient s'installer à Londres (grâce à l'intervention de son ami Friedrich von Hayek). Il fera toute sa carrière comme enseignant de philosophie et de méthodologie scientifique à la célèbre London School of Economics, et c'est là qu'il publiera toute son œuvre.

Hypothèse et réfutation

« À quelle condition une théorie est-elle scientifique ? » Telle est la question qui fonde toute l'œuvre de K. Popper. Son projet est de distinguer la véritable démarche scientifique des spéculations idéologiques ou métaphysiques.

Habituellement, on juge qu'une théorie est scientifique parce qu'elle est vérifiable. Or, pour lui, ce qui définit la

scientificité d'une proposition, ce n'est pas la vérification mais sa capacité à affronter des tests qui pourraient l'infirmer, la rendre fausse ou « falsifiable ». « J'en arrivais à cette conclusion que l'attitude scientifique était l'attitude critique. Elle ne recherchait pas les vérifications mais des expériences cruciales. Ces expériences pouvaient réfuter la théorie soumise à l'examen, jamais elles ne pourraient l'établir. » Tel est le principe de « réfutabilité » (ou « falsifiabilité »).

Or, selon K. Popper, certaines théories pseudoscientifiques, comme le marxisme ou la psychanalyse, trouvent toujours des confirmations de leurs thèses dans la réalité, parce qu'elles sont ainsi faites qu'elles peuvent intégrer un fait et son contraire. On ne prouve jamais la vérité absolue d'une théorie, mais on peut juger de sa plus ou moins grande fiabilité face à des expériences critiques. Une bonne théorie, comme l'est la théorie de la relativité, n'est qu'une hypothèse (ou « conjecture ») qui a su résister à certaines expériences critiques. Il n'y a donc pas de différence de nature entre hypothèses et théories. La science progresse par « essais et erreurs », par critiques successives des théories antérieures, par « conjectures et réfutations ».

Le rationalisme critique

L'autre versant de la pensée de K. Popper concerne la philosophie politique, et notamment la critique de ce qu'il nomme « l'historicisme », c'est-à-dire les théories sociales qui prétendent mettre au jour les lois du développement historique. « J'entends par historicisme une approche des sciences sociales qui fait de la prédiction historique leur principal but, et qui enseigne que ce but peut être atteint si l'on découvre les "rythmes" ou les "modèles", les "lois" ou les "tendances générales" qui sous-tendent les développements historiques. » (*Misère de l'historicisme*, 1945). Pour lui, en effet, l'histoire humaine n'est pas prévisible, parce que la société n'est pas soumise à un déterminisme strict. La société est « ouverte », riche de potentialités diverses. D'autre part, la connaissance que nous avons du réel ne peut être absolue, elle n'atteint pas l'essence des choses, mais cherche à approcher la réalité par approximations successives.

L'historicisme défend donc une vision métaphysique du savoir et totalitaire de l'ordre social. Les théoriciens modernes de l'historicisme, dont K. Popper trouve les origines chez Platon, Georg F. Hegel ou Karl Marx, sont les « ennemis des sociétés ouvertes ». Sur le plan des pratiques, l'historicisme conduit à des politiques utopiques et « idéocratiques ». L'attitude critique se veut pragmatique. En politique aussi, elle se soumet à la réfutation des faits. Il existe donc un lien profond unissant le critère de la falsifiabilité, la critique de l'historicisme et la philosophie libérale professée par Popper. Ce lien, c'est le « rationalisme critique », qui prend acte de la part d'indétermination du réel et de l'imperfection de tout savoir pour prôner une attitude critique basée sur le « possibilisme », l'ouverture et la libre confrontation des idées. Le libéralisme politique et idéologique va donc de pair avec le progrès du savoir. Le totalitarisme implique une fermeture théorique. La recherche d'un monde meilleur comme celle d'une connaissance vraie restera toujours une « quête inachevée » (*La Quête inachevée*, 1976).

Principaux ouvrages : *Logique de la découverte scientifique*, 1934 ; *Misère de l'historicisme*, 1944-1945 ; *Conjectures et Réfutations*, 1953 ; *La Quête inachevée*, 1976 ; *L'Univers irrésolu, plaidoyer pour l'indéterminisme*, 1982.

RADCLIFFE-BROWN, ALFRED REGINALD
(1881-1955)
Anthropologue et ethnologue anglais, enseignant à Oxford, Alfred R. Radcliffe-Brown fut, avec Bronislaw K. Malinowski, l'un des pères de l'anthropologie sociale et culturelle anglaise. Il fut aussi l'un des principaux théoriciens du fonctionnalisme.
Rejetant les interprétations évolutionniste et diffusionniste dominantes en Angleterre au début du siècle, A.R. Radcliffe-Brown a voulu fonder l'anthropologie sur des bases scientifiques en prenant comme référence les sciences naturelles. Pour lui, la société fonctionne comme un système cohérent et le rôle de l'anthropologue est de mettre au jour ses lois de fonctionnement.
Spécialiste des questions de parenté et du totémisme, il voulut montrer que la parenté, tout comme les croyances, est organisée en structures (ensembles d'éléments liés entre eux par des relations équilibrées). Cependant, ses critiques ont fait apercevoir la relative imprécision des termes « structures », « fonction » et « processus », qui reviennent sans cesse au fil des pages sans jamais être vraiment opérationnels.
Principaux ouvrages : *Social Organization of Australian Tribes*, 1931 ; *Structure et fonction dans la société primitive*, 1952 ; *Method in Social Anthropology*, 1958.

RATZEL, FRIEDRICH
(1844-1904)
Géographe, Friedrich Ratzel est partisan d'une théorie que l'on peut qualifier « d'environnementaliste ». Influencé par Darwin et sa théorie de la sélection naturelle, F. Ratzel recherche comment l'environnement naturel peut agir sur la vie des peuples. Cela le conduit à envisager, dans son Anthropogéographie (1882-1891), la division de l'espace en « aires culturelles » où chaque peuple a déployé un « genre de vie » spécifique qui lui donne une personnalité particulière. La théorie des « genres de vie » inventée par F. Ratzel a été développée par la suite par des géographes français comme Paul Vidal de La Blache, puis Maximilien Sorre. Cette notion aura une forte influence sur l'essor de la géographie humaine. Par « genre de vie », les géographes désignaient un ensemble complexe et organisé de pratiques (techniques, organisation sociale, connaissances, etc.) adaptées à un milieu géographique donné.

RAWLS, JOHN
(1921-2002)
Philosophe américain, sa *Théorie de la justice* (1971) a connu un extraordinaire retentissement sur la philosophie anglo-saxonne. Le but de cet essai de philosophie politique et morale est de fonder un contrat social juste. Sa méthode : construire une fiction où des individus placés en « position originelle », c'est-à-dire des individus libres et solitaires, sont chargés de définir les règles d'une société à construire. Ces individus sont censés fixer des règles universelles et ne connaissent pas la place qu'ils auront dans cette société. Ils sont donc sous un « voile d'ignorance » et ne peuvent choisir en fonction d'un intérêt particulier. Dans une telle situation, chaque individu aura tendance, par prudence, à imaginer la situation qui pourrait être la pire pour lui une fois les positions de chacun attribuées. S'il est dans une position inférieure, il souhaitera alors pouvoir minimiser ses pertes. C'est une stratégie dite du « minimax » en terme de théorie des jeux.
À partir d'une telle situation, J. Rawls en déduit que tout homme cherchera à forger le système le plus « juste » et équitable possible. Ce système répond à deux principes : la liberté et la justice. Le tour de force de J. Rawls est d'avoir construit un modèle théorique où il concilie les principes de liberté et de justice. La liberté est souvent synonyme d'inégalités.

La théorie de J. Rawls tolère ces inégalités tout en justifiant le recours à une politique de redistribution en faveur des plus démunis. Cette philosophie, qui puise dans la pensée sociale-démocrate, s'inspire pourtant de la démarche du « *rational choice* ». De nombreuses critiques ont été apportées. À sa gauche, les communautariens lui ont reproché de faire de l'individu le socle premier de la société, alors que ce sont les communautés qui sont la cellule de base de la société. À l'inverse, les théoriciens ultra-libéraux (comme Robert Nozick) lui ont reproché de justifier des politiques sociales qui vont à l'encontre du libéralisme. J. Rawls s'est attaché à répondre à leurs critiques dans *Political Liberalism* (*Le Libéralisme politique*, 1993).

› ***Justice***

RICARDO, DAVID
(1772-1823)

› ***Avantages comparatifs, Commerce international***

RICŒUR, PAUL
(1913-2005)

Ses ouvrages se donnent pour objectif de dépasser les querelles qui ont parcouru l'histoire de la philosophie, de rassembler ces oppositions dans une troisième voie qui sera la recherche des sens multiples et contradictoires des actions humaines, une lecture interprétative de la culture (c'est le sens de l'herméneutique).

Si le philosophe est marqué par la phénoménologie allemande, qu'il contribuera à faire connaître en France aux côtés d'Emmanuel Levinas, de Maurice Merleau-Ponty ou de Jean-Paul Sartre, il prend aussi en compte l'essor des sciences humaines au XX^e^ siècle. L'action humaine sera le fil directeur de sa philosophie. Dans *Soi-même comme un autre* (1990), il s'agira de repenser l'identité à partir d'une nouvelle base : autrui est la seule source de moralité. Se mettre à la place d'autrui sera la nouvelle norme morale. P. Ricœur s'interrogera aussi sur l'histoire, la fiction et le temps (*Temps et Récit*, 3 vol., 1983-1985) à travers l'analyse des romans de Marcel Proust, Thomas Mann et Virginia Woolf, aboutissant à l'idée d'une unité de structure entre le récit de fiction et l'histoire racontée. Cette réflexion contribuera au développement d'une nouvelle historiographie, qui correspond à l'essoufflement de l'école des Annales.

Principaux ouvrages : *Le Conflit des interprétations*, 1969 ; *Temps et Récit*, 3 vol., 1983-1985 ; *Soi-même comme un autre*, 1990.

RITTER, KARL
(1779-1859)

Karl Ritter occupa la première chaire de géographie à l'Université de Berlin. Le titre de son ouvrage le plus connu, *La Géographie dans ses rapports avec la nature*, est explicite sur ses intentions : montrer comment le milieu naturel influe sur chaque société. Selon lui, chaque configuration géographique donne à chaque peuple sa physionomie particulière. C'est ce qu'il nomme « l'influence fatale de la nature » sur la vie des hommes.

ROSANVALLON, PIERRE
(Né en 1948)

« Mon ambition est ainsi de penser la démocratie en reprenant le fil de son histoire. » Dans sa Leçon inaugurale au Collège de France (2003), Pierre Rosanvallon définit son projet intellectuel comme une « histoire conceptuelle du politique ».

Toute l'œuvre de ce sociologue vise à aborder dans une perspective historique les principaux défis auxquels est confronté l'État français : la vie d'une démocratie, l'unité de la République, la crise de l'État providence, la question sociale, la construction européenne. La situation présente de l'État se définit par des rapports de force, des dispo-

sitifs institutionnels et des représentations idéologiques hérités d'une longue histoire dont il importe de reconstituer la généalogie.

Généalogie de l'État français

Dans *La Crise de l'État providence* (1981), P. Rosanvallon décrivait la façon dont l'État français s'était constitué en plusieurs étapes, qui forment autant de « strates » successives. L'État français assurait d'abord des fonctions régaliennes (justice, police, armée, administration du territoire) avant de s'attribuer des fonctions éducatives (par le biais de l'école républicaine), puis de s'affirmer dans un rôle économique (État régulateur et producteur) et enfin dans une fonction sociale (l'État providence). La crise de l'État providence, qui débute dans les années 1980, est autant une crise financière (due aux charges sans cesse croissantes) qu'une crise de légitimité : quelles sont les limites de l'État en matière de garantie des droits sociaux ?

P. Rosanvallon est l'auteur d'un triptyque consacré à l'histoire de la représentation démocratique en France : *Le Sacre du citoyen* (1992), *Le Peuple introuvable* (1998) et *La Démocratie inachevée* (2000).

Principaux ouvrages : *La Crise de l'État providence*, 1981 *Le Sacre du citoyen*, 1992 ; *Le Peuple introuvable*, 1998 ; *La Démocratie inachevée*, 2000 *Pour une histoire conceptuelle du politique.* Leçon inaugurale au Collège de France, 2003 ; *Le Modèle politique français. La Société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, 2004 ; *La Société des égaux*, 2011.

ROUSSEAU, JEAN-JACQUES
(1712-1778)

Né à Genève dans une famille calviniste, Jean-Jacques Rousseau vit une enfance mouvementée. Orphelin de mère et abandonné par son père, il fait son apprentissage sur le tas, au gré de ses fugues et de ses rencontres. Il devient ainsi précepteur, musicien, compositeur, écrivain et philosophe. Sa vie privée se montre tout aussi agitée. Ses cinq enfants sont tous élevés par l'assistance publique.

« C'est de l'homme que j'ai à parler »

Si Rousseau est resté dans les mémoires, ce n'est pas pour cette vie agitée, mais pour ses théories et ses idées. S'inspirant, en les critiquant, des théoriciens du droit naturel, ainsi que de John Locke ou de Montesquieu, son objectif philosophique vise à montrer que l'homme, naturellement bon, peut résister au mal qu'il juge inhérent à la civilisation. Il reprend les idées critiques face au progrès de la civilisation que Montaigne ou Sénèque avait développées. Mais il va plus loin. Dans son deuxième ouvrage, le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), le philosophe explique d'où vient le mal dont souffre l'homme moderne. Prenant pour point de départ un état originel, dans lequel l'humanité était innocente, il retrace les étapes du processus de civilisation qui ont conduit à la dépravation prévalant à son époque.

La lutte contre les mauvais penchants de la civilisation

Malgré sa virulente critique de la société, Rousseau n'envisage pas un retour à l'état de nature. Il cherche plutôt les principes d'un ordre social susceptible de canaliser les mauvaises tendances de la civilisation. Son œuvre principale, *Du contrat social* (1762), propose ainsi les principes d'un nouveau droit politique. Dans la continuité de Montesquieu et de Voltaire, il souhaite préserver la dialectique de la liberté et de l'égalité. Il propose ainsi l'idée d'un pacte, vrai contrat légitime, que chaque citoyen accepterait et qui permettrait à la volonté générale du peuple d'exercer sa souveraineté. Cette volonté générale est la règle de la conscience, un

jugement du bien et du mal qui est en chaque individu lorsqu'il écarte ses désirs égoïstes. Le citoyen dessiné par *le Contrat Social* accepte de se soumettre à la volonté générale en se persuadant qu'elle est la sienne.
Si l'homme peut résister au mal grâce à la politique, il doit pouvoir le faire dès son enfance, par l'éducation. Dans *Émile ou De l'éducation* (1762), Rousseau tente d'établir une pédagogie naturaliste qui essaye de prouver que l'homme peut se sortir des mauvais penchants de la civilisation en revenant à une éducation naturelle adaptée aux besoins de l'enfant.

Un héritage marquant
Rousseau a laissé un héritage marquant. Son *Contrat social* inspirera les révolutionnaires et la Déclaration des droits de l'homme, dont il devient après sa mort l'un des pères spirituels pour avoir mis en avant les idées de liberté et d'égalité. La souveraineté appartient au peuple et non à une institution ou un individu particulier. Rousseau met aussi en garde les hommes modernes contre l'idée que le progrès suffit à faire naître la vertu et la morale.
L'héritage rousseauiste perdure tout au long du XIX^e^ siècle dans l'ensemble des sciences humaines. Il remet au goût du jour la sensibilité, la rêverie et la contemplation de la nature que développeront les romantiques. Ils s'inspireront de sa critique de la raison et de son naturalisme teinté de spiritualisme. Au XX^e^ siècle, Claude Lévi-Strauss le considérera dans *Tristes tropiques* (1955) comme le fondateur de l'ethnologie. En refusant de comparer l'état de nature avec les populations primitives de son époque, Rousseau a rompu avec le mythe du « bon sauvage » et permis à l'ethnologie de se constituer.
Principaux ouvrages : *Discours sur les origines et les fondements de l'inégalité parmi les hommes,* 1755 ; *Lettre à d'Alembert sur les spectacles,* 1758 ; *Julie ou La nouvelle Héloïse,* 1761 ; *Émile ou l'éducation,* 1762 ; *Le Contrat social,* 1762 ; *Les Confessions,* 1770 ; *Les Rêveries du promeneur solitaire,* 1782.

SAHLINS, MARSHALL
(Né en 1930)
Anthropologue américain. Dans *Âge de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives* (1972), il s'oppose à la thèse selon laquelle la misère matérielle et la faim régneraient dans les sociétés primitives et préhistoriques. Au contraire, à leur manière, les sociétés primitives sont des « sociétés d'abondance » où le temps de travail, destiné à satisfaire aux besoins économiques, ne dure pas plus de cinq heures par jour.
En 1976, dans *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Marshall Sahlins généralise ses conclusions. Dans la plupart des sociétés, c'est la raison culturelle (l'ordre symbolique) qui s'impose aux faits et aux contraintes matérielles en leur donnant un sens particulier.
M. Sahlins a par ailleurs consacré de nombreux travaux à un phénomène singulier : l'assassinat du capitaine Cook par des indigènes hawaiiens en 1779. Il s'emploie à montrer tout d'abord comment l'arrivée de l'explorateur britannique à Hawaï a été réinterprétée dans le cadre de la pensée mythique. Le capitaine Cook aurait été identifié au dieu Lono, qui, dans la mythologie hawaiienne, est une divinité dont le retour cyclique fait l'objet d'une mise à mort rituelle. Pour M. Sahlins, c'est donc une raison culturelle qui expliquait en partie cet assassinat.

SAMUELSON, PAUL
(1915-2009)
› ***Cycles, Macro/micro-économie***

SASSEN, SASKIA
(Née en 1949)
Sociologue et économiste norvégio-américaine Saskia Sassen est professeure de sociologie à l'université de Columbia et à la London School of Economics. Elle s'est fait connaître comme la théoricienne des villes globales. Les nouvelles logiques spatiales du capitalisme ont changé le visage des grandes métropoles : la ville globale est intégrée dans de multiples réseaux, où la complémentarité joue davantage que la concurrence. Elle conteste une vision de la mondialisation vue comme un marché mondial unifié. Pour elle, la globalisation est polarisée autour de lieux stratégiques « les villes globales » qui bien qu'intégrés dans les institutions des États-nations sont traversés de part en part par des réseaux de capitaux transnationaux, de migrants et de nouvelles élites transnationales.
Principaux ouvrages : *La Ville globale*, 1996 ; *Critique de l'État*, trad. fr., 2009 ; *La Globalisation. Une sociologie*, trad. fr. 2009.

SAY, JEAN-BAPTISTE
(1767-1832)
Économiste français, l'un des fondateurs de l'économie politique. Il a introduit les thèses des économistes libéraux anglais en France. Il est surtout connu pour sa fameuse « loi des débouchés » selon laquelle toute production crée ses propres débouchés. En effet, toute production suppose le paiement de salaire et des fournisseurs et, ce faisant, suppose une distribution d'argent qui ouvre un pouvoir d'achat nouveau et des consommations supplémentaires. Il ne saurait donc y avoir de biens non solvables ou de surproduction (*Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 1803).

SCHMITT, CARL
(1888-1985)
Le philosophe Carl Schmitt, disciple de Max Weber, est un théoricien du politique et un des représentants du courant de la révolution conservatrice allemande. À une époque où la société allemande est en crise, où la démocratie montre le visage de la compromission

et de la gestion à courte vue des affaires, où la société semble dominée par les forces de l'économie et de la technique, C. Schmitt réaffirme les pleins droits du politique.
Dans *La Notion de politique* (1932), C. Schmitt élargit considérablement la sphère du politique au-delà de l'État. Selon lui, l'État n'est qu'une forme historiquement éphémère alors que le politique l'englobe. L'homme est par essence un animal politique, qui vit en communauté et qui doit se regrouper. L'essence du politique réside dans la constitution d'une communauté organisée avec un dedans et un dehors, « les amis et les ennemis ». Cette communauté a pris à l'époque moderne la forme de l'État-nation.

SCHUMPETER, JOSEPH ALOYS
(1883-1950)
Joseph A. Schumpeter est né en Autriche en 1883, la même année que John M. Keynes. Après de brillantes études de droit et d'économie, J.A. Schumpeter accède à la carrière professorale et publie dès 1908 son premier ouvrage *Nature et contenu principal de la théorie économique*, puis en 1912 *Théorie de l'évolution économique*. Au lendemain de la guerre, il devient ministre des Finances d'un éphémère gouvernement socialiste, puis va diriger une banque à Vienne jusqu'en 1924. Ces deux expériences furent des échecs. J.A. Schumpeter abandonne alors la vie publique et revient à la carrière universitaire, en Allemagne d'abord, puis aux États-Unis, où il se réfugie après la victoire du nazisme. Professeur à Harvard, il va alors se consacrer entièrement à ses travaux économiques et sociologiques.
Il publie notamment *Business Cycles* en 1939, puis en 1942 son ouvrage le plus célèbre *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Il entreprend la rédaction d'une monumentale *Histoire de la pensée économique* (1954) que la mort ne lui laissera pas le temps de conclure.

La dynamique du capitalisme
Le thème central des travaux de J.A. Schumpeter concerne la dynamique du capitalisme. Alors que la plupart des économistes de son temps s'intéressent aux conditions d'équilibre de l'économie de marché, l'auteur de Business Cycles manifeste tôt son originalité en étudiant les fluctuations du capitalisme, ses phases d'expansion et de crise. Selon lui, le capitalisme est un système instable, en perpétuel changement et qui ne peut connaître qu'un équilibre dynamique, comme le cycliste qui ne peut tenir en équilibre qu'en avançant. Reprenant les travaux de l'économiste russe Nikolaï D. Kondratiev qui, dans les années 1920, avait mis en évidence des cycles longs (alternance de phases de croissance et de crises d'une quarantaine d'années) dans l'évolution du capitalisme, J.A. Schumpeter les interprète comme le résultat de l'innovation technologique.
Les phases de croissance s'expliquent par l'apparition d'innovations techniques fondamentales qui sont sources d'énormes gains de productivité et permettent l'essor de branches entières de la production. Une fois que ces nouvelles technologies ont épuisé leurs potentialités de développement arrive une période de crise, qui se prolonge jusqu'à ce qu'une nouvelle série d'innovations vienne prendre le relais pour impulser une phase nouvelle de croissance. Si la croissance du capitalisme n'est pas continue, c'est en raison du manque de continuité dans l'apparition des technologies fondamentales, qui ne surviennent que par « grappes » c'est-à-dire de façon groupée et au même moment.
En effet, l'innovation technique provoque un renouvellement permanent du système de production que J.A. Schumpeter appelle « processus de destruction créatrice ». Cette dynamique est liée à l'existence d'un groupe social particulier d'entrepreneurs inno-

vateurs capitalistes qui, poussés par la recherche du profit, sont conduits à introduire sans cesse de nouvelles techniques plus performantes. C'est de l'existence de cette couche sociale que dépend le dynamisme du capitalisme. C'est de son extinction progressive que mourra le capitalisme. L'approche schumpétérienne de l'évolution économique a été revitalisée à partir des années 1980 dans le cadre des théories « néo-évolutionnistes » (Nelson et Winter, *An Evolutionary Theory of Economic Change*, 1982), qui mettent en avant le rôle des technologies dans la dynamique des révolutions industrielles.

La fin du capitalisme

Dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942), J.A. Schumpeter s'interroge sur le destin du capitalisme. Comme Karl Marx – à qui il rend un hommage appuyé dans ce livre –, il pense que le capitalisme est condamné. Mais, se séparant de l'auteur du Capital, il envisage cette mort du capitalisme non pour cause de crise économique interne mais pour des raisons sociologiques. En effet, c'est en raison même de ses succès que le capitalisme risque de périr : la tendance à la concentration et à la bureaucratisation des entreprises conduit à concentrer le pouvoir dans les mains des managers (technocrates) au détriment des capitalistes. Une organisation bureaucratique et centralisée tend à se substituer peu à peu au capitalisme individuel. À cela s'ajoute l'hostilité croissante des intellectuels à ce régime économique. Ce thème de l'extinction progressive du capitalisme par sa bureaucratisation était un thème récurrent dans les années 1940, alors défendu par divers auteurs. Cela conduit J.A. Schumpeter à s'inquiéter du sort de la démocratie dans un régime économique de plus en plus bureaucratisé.

SCHUTZ, ALFRED
(1899-1959)

Élève de Max Weber et d'Edmund Husserl. Emigré aux Etats-Unis où il devient banquier puis sociologue. Il a décrit la façon dont le monde nous est donné à connaître dans la vie quotidienne. Son but est d'établir une sociologie compréhensive, c'est-à-dire de reconstituer le « vécu » de la vie ordinaire. De son vivant, un seul livre de lui a été publié : *La Structure intelligible du monde social* (1932). Il a exercé une influence profonde sur tout un courant de la pensée sociologique appelé interactionnisme symbolique.

SEN, AMARTYA
(Né en 1933)

Amartya Sen est un économiste indien, né au Bengale. Prix Nobel d'économie en 1998 pour ses travaux sur les famines, la pauvreté et l'économie du bien-être, tous guidés par l'idée de justice et la lutte contre les inégalités. Sa théorie du développement humain met l'accent sur la notion de « capabilité » (capacité à mobiliser des ressources en fonction de besoins, désirs et contraintes d'une société donnée). L'approche d'A.Sen, bien que se situant dans le cadre de pensée traditionnel de l'économie néo-classique, en renouvelle profondément l'approche et les thèmes. Il contribue notamment à redéfinir la notion de richesse (il est à l'origine des nouveaux indicateurs de richesses) et des politiques publiques de développement fondées sur l'*empowerment* (soutien à la reprise en main de sa destinée par un individu ou un groupe). Il est actuellement professeur à Harvard et à l'université Jadavpur de Calcutta. **Principaux ouvrages :** *Poverty and Famines. An essay on entitlement and deprivation*, 1981 ; *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, 2000 ; *La Démocratie des autres. Pourquoi la démocratie n'est pas une*

invention de l'Occident, 2005 ; *L'Idée de justice (The Idea of Justice)*, 2010.
› ***Capabilités, Indicateurs de richesse***

SIMMEL, GEORG
(1858-1918)
Georg Simmel est le promoteur d'une « sociologie formelle » (étude des formes sociales) très imprégnée de philosophie. Né à Berlin dans une famille juive convertie au protestantisme, G. Simmel soutient sa thèse de doctorat en philosophie à 22 ans. Peu apprécié des milieux académiques, il n'obtiendra un poste de professeur qu'en 1901, ce qui ne l'empêcha pas de publier de nombreux ouvrages. G. Simmel participera, avec Ferdinand Tönnies et Max Weber, à la création de la Société allemande de sociologie. Il obtiendra finalement, en 1914, à 56 ans, une chaire de philosophie à l'université de Strasbourg.
Pour G. Simmel, la société est le produit des interactions humaines et ces interactions produisent et utilisent des « formes » en nombre restreint. Ces formes, répétées mais changeantes, gardent cependant une morphologie similaire. Pour lui, le but de la sociologie est de mettre au jour les structures formelles des relations sociales, indépendamment de leurs contenus concrets.

Une sociologie des formes sociales
Au moment où M. Weber propose la théorie des idéal-types, G. Simmel établit donc sa théorie des « formes sociales ». Il s'agit de construire des « formes » qui synthétisent un type social (le capitalisme, la secte), ou qui expriment une expérience, un style de vie, un rapport au monde (le bourgeois, l'étranger, le protestant). La « forme » recherchée par G. Simmel va ainsi préfigurer la notion moderne de modèle.
Dans *Philosophie de l'argent* (1900), G. Simmel étudie les conséquences sociales de l'invention de ce moyen de paiement symbolique. Il analyse la dépersonnalisation et la dématérialisation des relations sociales par l'économie monétaire. Ses essais de « sociologie de la vie quotidienne » (sur la mode et la coquetterie, la conversation, le secret, le mensonge) sont les plus faciles d'accès. G. Simmel a notamment largement influencé l'école de Chicago.
Principaux ouvrages : *Problèmes de la philosophie de l'histoire*, 1892 ; *Philosophie de l'argent,* 1900 ; *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1908 ; *Sociologie et Épistémologie*, 1917.

SIMON, HERBERT A.
(1916-2001)
Les économistes le connaissent pour avoir décroché le prix Nobel d'économie (1978), les sociologues des organisations le connaissent comme le théoricien de la « rationalité limitée », les spécialistes de sciences cognitives le considèrent comme le créateur, avec Allan Newell, du premier programme d'intelligence artificielle. Une même problématique unit tous ces domaines de recherche : la tentative pour comprendre les modes de raisonnement de l'être humain en situation sociale.

La science de la décision
Herbert A. Simon s'est attaqué, depuis sa thèse de science politique (1943), à la fondation d'une nouvelle science : la science de la décision. Comment prendre une décision dans un univers incertain ? Quelle stratégie mentale adopter pour résoudre un problème ?
La science de la décision, telle que la conçoit H.A. Simon, suppose la connaissance de la psychologie des agents décideurs au sein des grandes organisations. Il cherche pour cela à construire un modèle du raisonnement en pratique « heuristique ».
Le modèle de H.A. Simon se démarque de la vision calculatrice de l'*homo œconomicus*. Lorsqu'il doit faire un choix, le décideur ne connaît

pas toutes les données du problème, le nombre de paramètres en jeu rendant impossible un calcul exact de la solution optimale. Bref, la rationalité du sujet est limitée. Pour résoudre les problèmes, le sujet n'explore donc pas toutes les solutions possibles pour trouver la meilleure, il s'en tient à quelques heuristiques habituelles, des solutions raisonnables plutôt que totalement rationnelles.
En introduisant le concept de rationalité limitée, H.A. Simon invite à repenser les liens entre l'économie, les sciences cognitives et les autres sciences humaines.
Principaux ouvrages : *Administrative Behavior : A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, *1947* ; (avec J.-G. March) *Les Organisations. Problèmes psychologiques,* 1958 ; *Science des systèmes, science de l'artificiel*1969 ; *Models of Bounded Rationality : Empirically Grounded Economic Reason, 1982 Models of My Life*, 1991.

SMITH, ADAM
(1723-1790)
Né en Écosse en 1723, Adam Smith fait partie de cette génération de penseurs écossais qui assistent à l'émergence d'un monde nouveau. C'est en effet dans le nord de l'Angleterre, là où il passera toute sa vie, que démarre la révolution industrielle. C'est en Écosse aussi qu'une révolution intellectuelle est en cours, avec son aîné David Hume dont le Traité de la nature humaine (1737) l'impressionnera beaucoup pendant ses études de philosophie.
Il entra à 14 ans au collège de Glasgow, à 17 ans à Oxford où, pendant six années, il étudia la philosophie et la littérature. Il fut nommé professeur de littérature à Glasgow à 28 ans et occupa à partir de 1753 la chaire de philosophie morale.

La théorie des sentiments moraux
En 1759, Adam Smith publie son premier ouvrage, *Théorie des sentiments moraux*, qui a un grand retentissement. Dans ce livre, il défend l'idée que la recherche de reconnaissance et de considération est un des besoins fondamentaux de l'être humain. Être pris en considération par autrui serait « l'espérance la plus aimable » et « le désir le plus ardent de l'âme humaine ». Pour A. Smith, la recherche du regard d'autrui est si puissante qu'on est prêt à en perdre sa vie : « Les hommes ont souvent renoncé volontairement à la vie, pour acquérir, après leur mort, une renommée dont ils ne pouvaient plus jouir. » La recherche des biens matériels est même souvent commandée par le regard de l'autre plus que par le besoin : « C'est principalement cette attention aux sentiments des gens qui nous fait rechercher la richesse et fuir l'indigence. » Thorstein B. Veblen appellera cela plus tard la « consommation ostentatoire ». La quête des honneurs est donc, pour A. Smith, un puissant ressort de l'âme humaine qui ne laisse jamais en repos : « L'ambitieux ne poursuit réellement ni le repos ni le plaisir, mais toujours l'honneur, d'un genre ou d'un autre. »
Dans les années qui suivent, A. Smith voyage, en particulier en France où il est lié aux encyclopédistes et aux physiocrates : il rencontre Turgot et François Quesnay. Il retourne en Écosse où il rédige puis publie en 1776 Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, ouvrage qui fonde le libéralisme économique.

Recherches sur la richesse des nations
Impressionné par le développement de l'industrie et du commerce, et par la richesse nouvelle de l'Angleterre, A. Smith s'interroge sur les causes profondes de cette croissance nouvelle. Et, pour lui, la réponse tient en une formule : la division du travail, qui rend les grandes fabriques industrielles si productives par rapport à l'artisanat.

C'est l'échange et la spécialisation des tâches qui sont sources de l'enrichissement collectif. Telle est l'idée centrale déployée dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*(1776). Cet ouvrage fera figure de premier grand livre d'économie politique. Pour A. Smith, le marché est d'abord synonyme d'échange et de division du travail. Le cordonnier a intérêt à acheter son pain au boulanger et ce dernier à lui acheter ses chaussures. De cette séparation des tâches, il résulte une plus grande efficacité d'ensemble puisque chacun se spécialise dans une seule activité, là où il peut être le plus efficace. Chacun a donc intérêt à recourir à l'échange plutôt qu'à l'autarcie. De plus, le marché harmonise l'intérêt individuel avec l'intérêt général par le jeu du mécanisme de l'offre et de la demande, sorte de « main invisible » qui décide au mieux de la production et de la répartition des richesses en fonction de la préférence des acheteurs. L'intérêt général, c'est-à-dire la juste répartition des biens, n'a pas besoin d'une autorité supérieure qui définirait les besoins et répartirait les biens, l'échange y pourvoit spontanément. Curieusement, ce n'est pas une autorité morale supérieure qui contribue au bien de tous, mais le soin que chacun apporte à son intérêt dans l'acte d'échange. D'où la formule célèbre : « Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. »
La division du travail doit être développée dans l'entreprise. Dans l'exemple de la « manufacture d'épingles », A. Smith montre que la répartition des tâches entre ceux qui cousent le fil de fer, ceux qui aiguisent les pointes et ceux qui fabriquent la tête est beaucoup plus efficace qu'un système artisanal où chacun doit fabriquer tour à tour une épingle. A. Smith, en bon compilateur, avait d'ailleurs emprunté cet exemple dans l'*Encyclopédie* (1751-1772) de Diderot et de d'Alembert… La division du travail entre nations en fonction de leurs compétences propres est également source d'enrichissement mutuel ; chacune fabriquant plus et mieux dans les domaines où elle est le plus capable, la richesse globale augmente et tout le monde y trouve son compte.
Cette vision du marché, stimulant la croissance et répartissant harmonieusement les biens, constituera le credo libéral. Contrairement à une idée reçue, A. Smith ne fut pas un doctrinaire, tenant idéologique du « tout marché ». Dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, il souligne à plusieurs reprises que l'État doit tenir son rôle. Paradoxalement, A. Smith pense, comme Karl Marx plus tard, que l'État est toujours au service de la classe dominante. Il faut donc réduire ses prélèvements et ses impôts au seul financement des dépenses utiles « au bien de toute la société ».

La portée d'une œuvre
Smith est le fondateur, avec David Ricardo et Thomas R. Malthus, de l'école classique anglaise qui a servi de base au développement de la pensée économique.
Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, à la fois traité d'économie et essai de vulgarisation, forme une synthèse théorique cohérente (de la division du travail au marché, de la croissance au commerce international, du rôle de la monnaie à celui de l'État). Mais il forge un corps de doctrines que vont développer par la suite d'autres économistes de l'école classique, sous des formes souvent plus dogmatiques et techniques. Ce qui enlèvera sans doute l'élégance, l'esprit d'ouverture et le caractère engagé de cet essai.
Principaux ouvrages : *Théorie des sentiments moraux*, 1759 ; *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776.

STIGLITZ, JOSEPH
(Né en 1943)
Professeur à l'université de Columbia, ex-économiste en chef de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz a vu ses travaux sur l'économie de l'information récompensés en 2001 par le prix Nobel d'économie (avec son compère George Akerlof). À cette date, il était déjà devenu l'un des pourfendeurs des politiques d'austérité monétaire et d'ouverture financière promues par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Se revendiquant de John M. Keynes, J. Stiglitz intervient régulièrement dans le débat public pour défendre les vertus de l'intervention de l'État dans l'économie, notamment pour réglementer la finance et redistribuer les revenus.

STUART MILL, JOHN
(1806-1873)
Disciple dissident de Jeremy Bentham qui participa à son éducation, auteur de *La Liberté* (1859) et de *L'Utilitarisme* (1861), Mill est le représentant d'un utilitarisme « indirect ». Le bonheur ne peut être le résultat direct de l'action, mais seulement un principe d'évaluation. Il a pu ainsi réconcilier libéralisme et utilitarisme puisque « la liberté est un des éléments du bonheur », principe appliqué dans sa conception de l'éducation.
John Stuart Mill est considéré comme le fondateur d'un libéralisme social inédit qui abandonne le dogme libre-échangiste, soucieux de bien-être social.

TARDE, GABRIEL
(1843-1904)
Alors que Gabriel Tarde fut d'abord juge d'instruction, puis directeur de la statistique judiciaire, son œuvre l'a conduit au Collège de France, où il fut élu en 1900.
G. Tarde est un précurseur de la psychologie sociale. Il est connu pour sa théorie de l'imitation, qu'il applique à la psychologie des foules et à la psychologie économique. Pour lui, la diffusion des idées, des modes et des comportements économiques s'explique par un phénomène d'imitation qui agit comme une sorte de courant magnétique qui « rayonne » à partir de « foyers imitatifs » comme le font les forces électromagnétiques ou comme un virus qui se propage par contagion. Il faut donc « regarder l'homme social comme un véritable somnambule. (…) L'état social, comme l'état somnambulique, n'est qu'une forme du rêve, un rêve de commande et un rêve en action. N'avoir que des idées suggérées et les croire spontanées : telle est l'illusion propre au somnambule et aussi bien à l'homme social. » *(Les Lois de l'imitation, 1890).*
Cette conception du pouvoir quasi hypnotique de forces sociales inconscientes qui s'emparent des individus était alors très en vogue. La sociologie naissante s'est inspirée des théories de l'hypnose, dont la mode était à son apogée en France dans les années 1880-1890. Gustave Le Bon, avec sa théorie des foules, et Émile Durkheim, qui voit en la société une force qui s'empare des consciences individuelles (il parle de « courant suicidogène » pour expliquer la propagation du suicide), ne sont pas loin de ce type d'explication.
G. Tarde a apporté une contribution à la criminologie naissante. Dans ses ouvrages sur le crime (*La Criminologie comparée*, 1886 ; *La Philosophie pénale*, 1890 ; *Études pénales et sociales, 1892*), il veut montrer, statistiques à l'appui, que la criminalité a des causes psychologiques et sociales dont on peut repérer les conditions d'apparition. Ce faisant, il s'oppose à la théorie biologique du criminel-né de Cesare Lombroso, célèbre à l'époque, et qui expliquait la criminalité par des tares congénitales.
Principaux ouvrages : *Les Lois de l'imitation*, 1890 ; *L'Opinion et la Foule*, 1901.

THUCYDIDE
(460-396 av. J.-C.)
Thucydide a consacré son œuvre à décrire une guerre, dont il a tiré un ouvrage inégalé, *La Guerre du Péloponnèse* (dont les historiens d'aujourd'hui admirent encore la pertinence). La guerre du Péloponnèse a opposé entre elles les grandes Cités grecques, particulièrement Athènes et Sparte, pendant trente ans (de 431 à 404 av. J.-C.). Cette guerre entre les cités allait avoir un profond impact sur l'avenir de la Grèce, et Thucydide en avait pris conscience très tôt. En particulier, elle fera perdre à Athènes son empire, sa flotte et son rayonnement sur la Grèce antique.
Thucydide a construit le récit de ces événements comme un véritable historien moderne. Il se défend de toute prise de position personnelle. Il mène enquête en rassemblant des informations de toutes sortes, il contrôle ses sources, etc. Il scrute les motivations des dirigeants : les Périclès, Alcibiade, Nicias, Lysandre ; il s'interroge sur les chances de réussite de leurs actions. Il recherche enfin la cause générale de la guerre. Pour Thucydide, la guerre du Péloponnèse s'explique par une cause unique : l'impérialisme d'Athènes. C'est l'hégémonie athénienne qui explique les craintes des autres cités, mais aussi son impopularité. C'est la logique impériale qui la conduit à vouloir conquérir la Sicile, pour renforcer ses positions, etc. Et c'est pour mettre fin aux prétentions hégémoniques de la Cité que Sparte imposera à Athènes une reddition si cruelle…

Une nouvelle façon de voir le passé
Avec Hérodote, Thucydide a inventé une nouvelle façon de regarder le passé. Ils ont su se démarquer des récits mythiques. Même si leur démarche est encore balbutiante, ils ont déjà jeté les bases de la méthode historique : recueil scrupuleux des témoignages, interrogation critique sur les faits rapportés, souci du détail, recherche des causalités et de leur enchaînement (avec la conscience de la complexité et de l'enchevêtrement des événements), exposé objectif de ce que l'on sait, de ce que l'on ignore, de ce qui peut faire l'objet de débat, etc., et, enfin, usage du récit comme mode d'exposition.

TOCQUEVILLE, ALEXIS DE
(1805-1859)
La Révolution française fut d'abord pour Alexis de Tocqueville, issu d'une famille noble, un traumatisme : une grande partie de sa famille a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Pour autant, le jeune homme ne s'est pas tourné avec nostalgie vers l'Ancien Régime en espérant la restauration d'un ordre ancien. Car il avait compris que la Révolution française et la Révolution américaine exprimaient un mouvement profond et irréversible des sociétés contemporaines : la montée de la démocratie.
Pour lui, la démocratie n'est pas seulement un régime politique, c'est d'abord un mouvement global, à la fois social et politique. Sous l'angle social, c'est la revendication vers l'égalité des conditions, c'est-à-dire l'abolition d'une société aristocratique dans laquelle le rang dans la société est assigné par le rang à la naissance. Sur le plan politique, c'est le droit pour tous (et non seulement pour une élite) de participer à la vie publique.
Cette revendication démocratique est, selon Tocqueville, un mouvement qui ne peut être arrêté. Elle est perceptible en Amérique et dans toute l'Europe. Mais sur les deux continents, ce mouvement de démocratisation ne se traduit pas de la même façon.
En Amérique (où il a entrepris un voyage d'observation en 1831, avec son ami Gustave de Beaumont), il découvre une société marquée par l'individualisme ainsi que par une organisation du pouvoir fédérale et décentralisée. Dans *De la démocratie en Amérique* (1835), son premier grand livre, il compare la société américaine à la situation française où la revendication pour l'égalité est passée par la Révolution et par l'intervention d'un État fort et centralisé.
Plus tard, dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), il montrera d'ailleurs que la Révolution française, si elle a renversé la monarchie au nom de la démocratie et la société aristocratique pour l'égalité des droits, s'inscrit en fait dans le cadre d'un grand mouvement de centralisation administrative qui avait débuté longtemps avant, durant l'Ancien Régime.
Tocqueville n'était pas un théoricien, mais un fin observateur soucieux de comprendre son époque. Ses analyses comparatives des sociétés américaine et française restent étonnamment éclairantes près de deux siècles plus tard. Aux États-Unis, A. de Tocqueville a toujours été considéré comme un auteur majeur.
Principaux ouvrages : *De la démocratie en Amérique, 2 vol.*, 1835-1840 ; *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1856.

TÖNNIES, FERDINAND
(1855-1936)
Ferdinand Tönnies est célèbre en sociologie pour son livre *Communauté et Société*, publié en 1887 mais qui sera vraiment connu avec sa seconde édition de 1902. L'auteur y oppose deux types de liens sociaux. La « communauté » – celle de la famille, du village, de la communauté religieuse –, dans laquelle les relations sociales sont marquées par la proximité, l'affectivité ainsi que par la fusion des activités et des esprits.

F. Tönnies lui oppose la « société », c'est-à-dire les organismes complexes que sont les villes, les entreprises et les administrations. Les relations sociales sont ici marquées par les échanges froids et intéressés, les normes de droit et les statuts différenciés. Cette distinction entre communauté et société, que l'on assimile alors à l'opposition entre société traditionnelle et société moderne, deviendra une opposition fondatrice de la pensée sociologique naissante.

TOURAINE, ALAIN
(Né en 1925)
On distingue deux périodes dans l'œuvre du sociologue Alain Touraine. La première est consacrée à l'étude des mouvements sociaux, la seconde à celle du sujet individuel dans une société où les mouvements collectifs ont perdu de leur caractère central.

Des mouvements sociaux
Alain Touraine a passé une grande partie de sa carrière de sociologue à étudier les mouvements collectifs. Il avait débuté son travail par une étude remarquée sur l'évolution du travail dans les usines Renault. Puis, il s'intéressera par la suite à la conscience ouvrière. À l'époque, le monde ouvrier est bien plus qu'un groupe professionnel. C'est une classe sociale dotée d'une forte identité et qui lutte contre l'ordre établi pour tenter d'imposer son propre projet collectif. De l'analyse du mouvement ouvrier, A. Touraine produit une théorie générale des mouvements sociaux et une vision globale de la société, dans laquelle les acteurs collectifs cherchent à imposer leur projet, qu'il nomme « historicité ».
Dans les années 1970, A. Touraine prend acte du fait que la société industrielle est en train de laisser place à une nouvelle société : la société postindustrielle. Le mouvement ouvrier n'est plus le groupe social central dans cette société. A. Touraine se tourne alors vers l'étude des nouveaux mouvements sociaux (les femmes, le mouvement antinucléaire, les jeunes, les mouvements régionalistes) propres à orienter la société postindustrielle dans un nouveau projet collectif. Mais, après enquête, aucun nouveau mouvement social ne lui semble susceptible de jouer le rôle que le mouvement ouvrier a joué dans la société industrielle.

…à la recherche du sujet
Au début des années 1980, A. Touraine prend alors conscience que l'engagement des individus s'est désormais tourné vers la « recherche de soi » et la quête d'une identité personnelle plutôt que vers les mouvements collectifs (*Le Retour de l'acteur*, 1984). Une grande part de la vie individuelle se joue désormais sur la scène privée, à l'écart des enjeux sociaux. Il va explorer ce thème dans ses ouvrages suivants. Sa conception du sujet social est celle d'un acteur social qui, porteur de valeurs, s'engage et souhaite « faire de sa vie un récit », c'est-à-dire lui donner un sens qui ne se résume pas à une somme de petits plaisirs personnels.
Principaux ouvrages : *Sociologie de l'action*, 1965 ; *La Société postindustrielle*, 1969 ; *La Production de la société*, 1973 ; *Pour la sociologie*, 1974 ; *Un désir d'histoire*, 1977 ; (dir.) *Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analystes*, 1982 ; *Le Retour de l'acteur*, 1984 ; *Le Mouvement ouvrier*, 1984 ; *La Parole et le Sang. Politique et société en Amérique latine*, 1988 ; *Critique de la modernité*, 1992.

TOYNBEE, ARNOLD
(1889-1975)
Dans son œuvre monumentale et solitaire – *A Study of History* (qui comporte 12 volumes, 1934-1961) –, l'historien britannique a cherché à comprendre le ressort de la naissance et de la mort des civilisations. Pour Arnold Toynbee, chaque civilisation se constitue autour

d'un grand défi (« challenge ») à relever. En effet, « la facilité est nuisible à la civilisation ». Les grandes civilisations se sont édifiées dans un cadre rude et contraignant, qu'il a fallu combattre. Ce combat va marquer les traits essentiels de la civilisation. C'est le cas par exemple des États-Unis, qui se sont édifiés sur un immense continent à déchiffrer. Il n'y a pas chez A. Toynbee une contrainte ou un déterminisme de l'histoire. C'est bien la capacité de relever le défi qui va engager les hommes dans la construction d'une civilisation nouvelle. Cette notion de civilisation qui se forme à partir d'un souffle originel est équivalente aux « cultures » d'Oswald Spengler (1880-1936).

VEBLEN, THORSTEIN B.
(1857-1929)
Le « Avez-vous lu Veblen ? » de Raymond Aron, publié en préface de la *Théorie de la classe de loisir* (1899), a attiré l'attention sur cet auteur original, dont l'œuvre, à mi-chemin entre économie et sociologie, propose une vision neuve du fonctionnement de l'économie moderne.
Fils d'immigré norvégien (son père, fermier émigré dans le Wisconsin, n'apprendra jamais l'anglais), le jeune Thorstein B. Veblen – quatrième enfant de la famille – a dû attendre l'âge de 10 ans pour aller à l'école, pour apprendre la langue de son pays natal. Il mène pourtant de brillantes études supérieures au Carleton College, puis à l'université John Hopkins et obtient son doctorat. Mais il ne sera jamais vraiment du sérail. Il retourne à la ferme de son père pendant sept ans. Puis il obtient enfin un poste à l'université de Chicago.
À partir de là, il mène une carrière d'universitaire atypique aux frontières de la sociologie et de l'économie. Ses écrits et ses cours sont très critiques et sarcastiques. Son premier livre, *Théorie de la classe de loisir* (publié en 1899), est le plus connu. Il y présente une féroce et corrosive analyse des comportements économiques de la classe des rentiers, des parvenus et autres financiers qui ont la mainmise sur l'économie américaine. Alors que les classes moyennes sont mues par l'« instinct » d'artisan, centrées sur le travail et le désir de bien faire, les financiers, les propriétaires et les actionnaires délaissent leur pouvoir aux mains des managers pour se repaître de « consommation ostentatoire », d'« émulation pécuniaire ». La logique de la « consommation ostentatoire » conduit à ce que certaines marchandises de luxe (comme les parfums, les vêtements, les meubles…) prennent une valeur qui ne dépend pas du travail incorporé ou de l'équilibre entre offre et demande. Au contraire, la volonté de distinction attire une certaine clientèle vers les prix les plus hauts. C'est ce que l'on nomme depuis « l'effet Veblen ».
Veblen est aussi un pionnier de l'approche institutionnaliste en économie. Dans sa *Théorie de l'entreprise* (1904), il soutient que l'économie devrait être une science de l'évolution, intégrant l'étude de la genèse et de la dynamique des institutions économiques. La vision de l'économie comme un marché régi par des mécanismes de prix et auto-équilibré lui paraît fausse et désincarnée. L'économie est d'abord faite d'institutions sociales, gérées par des routines et des comportements conventionnels. T.B. Veblen pense donc que l'économie doit comporter une étude des mœurs et des coutumes sociales.
Principaux ouvrages : *Théorie de la classe de loisir*, 1899 ; *The Theory of Business Enterprise*, 1904.
› ***Effet Veblen***

VIDAL de la BLACHE, PAUL
(1845-1918)
Père de l'école géographique française. Influencé par les Allemands (Ratzel, Ritter) il s'intéresse aux liens entre milieux et genre de vie et fonde la géographie humaine. Il enseigne la géographie à la Sorbonne à partir de 1898. Il est l'auteur du *Tableau de la géographie de la France*, 1903.
Il a soutenu une théorie que l'on nomme « le possibilisme ». La nature ne fait qu'offrir une gamme de possibilités, mais ce sont les hommes qui imposent leurs choix. « À tous les degrés, la nature offre des possibilités ; entre elles, l'homme choisit. La géographie fournit le canevas, l'homme y brode son destin. » Il n'existe pas de contraintes absolues du milieu naturel, mais seulement des potentialités que les hommes se chargent ou non de mettre en œuvre.
› ***Géographie***

WALLERSTEIN, IMMANUEL
(Né en 1930)
› ***Système-monde***

WALRAS, LÉON
(1834-1910)
« Nul n'est prophète en son pays. » Léon Walras a éprouvé durement ce dicton, lui qui a dû quitter la France, son pays natal, pour s'exiler en Suisse à la recherche d'un poste à sa mesure qu'il ne trouvait pas dans son pays. Il est vrai que celui qui allait introduire les mathématiques en économie avait été recalé deux fois à l'entrée de l'École polytechnique, avait triplé une classe à l'École des mines et était finalement sorti sans diplôme!
Le projet qui anime L. Walras, comme beaucoup d'économistes de son époque, est de faire de l'économie une véritable « science », au même titre que la physique, fondée sur des modèles, des calculs et des démonstrations irréfutables.
Pour cela, L. Walras opère en ingénieur mathématicien. Il cherche à construire un modèle théorique du marché, fondé sur quelques hypothèses de base: le marché est concurrentiel (il n'y a pas de monopole): L. Walras parle de « régime hypothétique de libre concurrence absolue »; il existe des interdépendances entre les marchandises (si le prix de la bière augmente trop, certains consommateurs lui préféreront le vin rouge…); les prix peuvent fluctuer librement en fonction de l'offre et de la demande.
À partir de ce modèle, L. Walras veut démontrer mathématiquement qu'il existe un « équilibre général », c'est-à-dire une situation idéale où tous les produits trouvent acheteurs sans qu'il y ait ni surproduction, ni sous-consommation, ni crise (ni croissance d'ailleurs). Ce point d'équilibre, que l'on peut trouver mathématiquement par la résolution d'un système d'équation, est, dans la réalité, obtenu par le mécanisme du marché. « On voit clairement à présent ce qu'est le mécanisme de la concurrence sur le marché: c'est la solution pratique, et par la hausse et baisse des prix, du problème de l'échange dont nous avons fourni la solution théorique et mathématique. »
Ce modèle simplifié du marché et surtout la méthode d'analyse inaugurée par L. Walras ont eu un rôle considérable dans l'histoire de la pensée économique. Sa démarche est le point de départ de toute la micro-économie contemporaine. Ce modèle mathématique « du marché de concurrence pure » pourra être complexifié à loisir en changeant les hypothèses de départ (sur le nombre de producteurs, le nombre de marchandises…), en y intégrant des données chiffrées…
L. Walras avait lui-même à l'égard de son modèle une vue mesurée. Selon lui, le modèle théorique n'était qu'un instrument commode pour raisonner de façon rigoureuse, mais il ne reflétait qu'imparfaitement la réalité. « L'état d'équilibre de la production est comme l'état d'équilibre de l'échange, un état idéal et non réel. »
Sur le plan pratique, L. Walras n'était pas, comme on peut le croire, un partisan d'un laisser-faire généralisé. Esprit contestataire et rebelle, il fut un partisan de l'économie sociale (*Études d'économie sociale. Théorie de la répartition de la richesse sociale*, 1896). Il a notamment proposé la nationalisation de nombre de propriétés privées. Il fut aussi un farouche défenseur de la nationalisation des chemins de fer, qui relevaient, selon lui, du service public (*L'État et les chemins de fer,* 1875).

WALZER, MICHAEL
(Né en 1935)
Michael Walzer est un philosophe engagé. Professeur à l'Institute for Advanced Studies de l'université de Princeton, il fut militant contre la guerre du Vietnam, puis l'un des chefs

de file du courant communautariste et s'engagea en faveur de l'intervention occidentale au Kosovo.
Penseur de l'engagement moral, M. Walzer propose, dans *Sphères de justice* (1983), une vision pluraliste de la morale. Selon lui, il est vain de chercher un système moral universel, susceptible d'être partagé par tous. Les raisons et les valeurs qui nous font agir sont multiples et pas forcément cohérentes entre elles. Les règles morales (assistance, entraide) que l'on se fixe à l'intérieur d'une famille ne peuvent être transposées à l'égard d'une communauté plus large (la nation par exemple), et encore moins à l'humanité tout entière. Tout le problème de la morale est donc d'articuler les sphères entre elles : ni les dissoudre dans un système abstrait et universel (qui ne tient pas compte de l'inscription des individus dans des communautés d'appartenance concrètes) ni privilégier une seule de ces sphères (ce qui conduirait à une morale strictement communautaire).
Dans *Guerres justes et injustes* (1977), le philosophe s'interroge sur les justifications morales de la guerre. À quelle condition un État démocratique peut-il s'engager dans un conflit, à l'extérieur de ses frontières, sans être lui-même menacé ? Si certaines guerres – coloniales par exemple – sont injustifiables, moralement parlant, répond le philosophe, d'autres, comme la lutte contre les totalitarismes, sont justes.
Principaux ouvrages : *Guerres justes et injustes*, 1977 ; *Sphères de justice*, 1983 ; *La Soif du gain*, 2010.

WEBER, MAX
(1864-1920)
Max Weber fait partie de cette génération qui, avec Émile Durkheim (1858-1917), Georg Simmel (1858-1918) et Ferdinand Tönnies (1855-1936), va donner corps à la discipline sociologique, lui forger ses outils d'analyse et une représentation de la vie sociale. C'est en ce sens que Max Weber est un « classique » de la discipline.
Il est né à Erfurt (Allemagne) en 1864. Après de brillantes études de droit, d'économie, d'histoire, de philosophie et de théologie, il enseignera ces disciplines dans différentes universités allemandes de Berlin à Heidelberg. Figure de proue de la science sociale en Allemagne, il voyage, fait des conférences en Europe et aux États-Unis, déploie une activité incessante en faveur de la constitution de la jeune science sociologique.
Malgré sa passion pour la politique, M. Weber ne s'est jamais vraiment engagé dans l'action publique. Sa conception de la science sociale, exprimée dans *Le Savant et le Politique* (1919), suppose une distinction radicale entre jugement de valeur et jugement de fait. La science ne saurait fonder les valeurs qui guident la politique.
M. Weber est mort en 1920 en laissant derrière lui une œuvre abondante – mais en friche – qui touche à la démarche des sciences sociales, à l'histoire économique, à la sociologie des religions, etc. Son grand traité *Économie et Société* (1922) restera inachevé et sera publié deux ans après sa mort.

Une sociologie de la modernité
Pour M. Weber, la sociologie est d'abord une science de l'action sociale. La société est le produit de l'action des hommes, qui agissent en fonction de valeurs, de motifs, de calculs rationnels. Expliquer le social, c'est donc rendre compte de la façon dont les hommes orientent leurs actions. « Nous appelons sociologie une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale » (*Économie et Société*). Armé de cette orientation méthodologique (comprendre l'action des agents à partir de leurs valeurs et de leur rapport au monde) et de la méthode de l'idéal-type, M. Weber

s'attache, à travers de multiples études comparatives portant sur les formes du droit, les types religieux, ou encore les modes d'organisation économiques et politiques, à répondre à une seule et même question : qu'est-ce qui fait la singularité de la société moderne ?
La réponse tient en quelques mots : c'est « la rationalisation de la vie sociale » qui est le trait le plus significatif des sociétés modernes. Mais que faut-il entendre ici par « rationalisation » ?
Dans *Économie et Société*, M. Weber propose une distinction devenue canonique entre trois grands types d'activité humaine : l'action traditionnelle se rattache à la coutume : manger avec une fourchette ou saluer ses amis relève de l'activité traditionnelle ; l'action affective est guidée par les passions. Le collectionneur ou le joueur agissent ainsi ; l'action rationnelle est une action instrumentale, tournée vers un but utilitaire ou des valeurs, et qui implique l'adéquation entre fin et moyens. L'activité stratégique (stratégie militaire ou économique) appartient à cette catégorie. Le stratège est rationnel en ce qu'il ajuste au mieux l'efficacité de son action, qu'elle soit tournée vers un but matériel (la conquête d'un territoire) ou orientée par des valeurs (la gloire). L'action rationnelle est, selon M. Weber, caractéristique des sociétés modernes : l'entrepreneur capitaliste, le savant, le consommateur et le fonctionnaire agissent selon cette logique.
Cependant, M. Weber ajoute qu'il arrive très rarement que l'activité s'oriente uniquement d'après l'une ou l'autre de ces sortes d'activités. Car « elles ne sont que de purs types, construits pour servir les fins de la recherche sociologique. L'activité réelle s'en rapproche plus ou moins, et – plus souvent encore – elle les combine. C'est leur fécondité qui, à notre avis, impose la nécessité de les construire. » (*Économie et Société*).

Les trois types de domination
Dans *Économie et Société*, M. Weber traite des différents types de relations sociales, et notamment des formes de domination politique. Il distingue trois formes de dominations idéal-typiques : traditionnelle, charismatique et légale-rationnelle.
L'administration bureaucratique représente le « type pur » de la domination légale : le pouvoir y est fondé sur la « compétence » et non l'origine sociale ; il s'inscrit dans le cadre d'une réglementation impersonnelle ; l'exécution des tâches est divisée en « fonctions » spécialisées aux contours méthodiquement définis ; la carrière est régie par des critères objectifs d'ancienneté, de qualification, etc., et non par des critères individuels.
M. Weber précise que ce mode d'organisation n'est pas spécifique à l'administration publique, comme on l'interprète souvent à tort, mais concerne aussi les grandes entreprises capitalistes, et même certains ordres religieux. La conception webérienne de la bureaucratie correspond donc à la fois à une forme de gestion de la production qui s'étend à toutes les formes d'organisation modernes et non à la seule fonction publique, et qui intègre aussi la dimension de la rationalisation des tâches telle qu'elle commençait à être pratiquée (par Frederick W. Taylor, et Henri Fayol).
La rationalisation de la pensée s'exprime à travers l'essor des sciences et des techniques, mais aussi la laïcisation de la société, le développement du droit, des techniques comptables, de la gestion. Cette rationalisation de la pensée doit à terme mettre fin à l'univers des mythes et des croyances religieuses. Voilà pourquoi il assimile la rationalisation à ce qu'il nomme un « désenchantement du monde ».

Weber et la religion
Son ouvrage *L'Éthique protestante et*

l'Esprit du capitalisme (1905) figure sans conteste parmi les grands classiques de la sociologie. Il faut savoir que cette étude s'inscrit dans un programme plus vaste qui a conduit M. Weber à rédiger, de 1905 à 1918, de nombreux articles de sociologie des religions. Ces articles, parus dans *Archiv für Socialwissenschaft und Sozialpolitik*, forment, une fois rassemblés, plusieurs épais volumes.

M. Weber a ainsi étudié les principales religions de l'humanité : de l'Inde, de la Chine, du judaïsme antique, du bouddhisme, du christianisme et même de l'Islam. Tous les commentateurs ont noté une érudition époustouflante, qui le faisait s'exprimer avec autant d'aisance sur la contemplation mystique des moines janaïstes que sur les vies de salut dans la Grèce antique.

Mais ce qui occupe M. Weber dans ses travaux de sociologie religieuse n'est pas tant la compréhension des religions pour elles-mêmes que leur rapport avec l'organisation économique. Il s'agit donc de saisir au sein de chacune des grandes civilisations l'influence de l'éthique religieuse sur le comportement économique. Au final, l'étude des grandes religions de l'humanité n'a d'autre but que de saisir – par comparaison – la particularité de la civilisation occidentale et, plus précisément, le rôle de l'éthique protestante dans la genèse du capitalisme.

Principaux ouvrages : *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*, 1905 ; *Sociologie des religions*, 1910-1920 ; *Le Savant et le Politique*, 1919 ; *Économie et Société*, 1922.

WILLIAMSON, OLIVER

(Né en 1932)

› ***Coûts de transaction, Institutionnalisme***